



ANNALES

DES

MISSIONS FRANCISCAINES.

LOUVAIN,
Typographie de C.-J. Fonteyn.

ANNALES

DES

MISSIONS FRANCISCAINES,

PUBLIÉES A ROME

PAR

LE RÉVÉREND PÈRE F. MARCELLIN DE CIVEZZA,

TRADUITES DE L'ITALIEN.

SIXIÈME ANNÉE.

1866—1867.

LOUVAIN,

CHEZ P.-J. VERBIEST, ÉDITEUR,

Vieux-Marché, nº 16.

1866.

ANNALES DES MISSIONS FRANCISCAINES.

VIe ANNÉE. — 1re LIVRAISON.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE ANCIENNE.

SYRIE.

CHUTE DE PTOLÉMAIDE ET MORT HÉROIQUE DE SOIXANTE-QUATORZE FILLES DE St FRANÇOIS, DE L'ORDRE DE Ste CLAIRE.

1291.

A la fin le sultan Kelaum, qui régnait en Egypte, résolut en 1291 de se rendre maître de Ptolémaïde, dernier boulevard resté aux Latins en Orient, en prétextant la rupture de la trêve qu'il avait conclue avec eux, par suite du meurtre d'un sarrasin dont la femme d'un riche seigneur de la ville s'était amourachée et qu'on avait surprise avec lui.

Quand les chrétiens connurent les intentions de Kelaum, le patriarche de Jérusalem, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, prélat auquel sa grande vertu, ses cheveux blancs et le zèle ardent qu'il avait pour la cause des chrétiens conciliaient la confiance, le respect et la vénération de tous, se mit à les exhorter à prendre les armes pour la défense de la ville, en leur rappelant qu'en qualité de chrétiens, ils devaient mourir pour Jésus-Christ, oublier leurs divisions, n'avoir plus d'autres ennemis que les Musulmans, et se montrer au monde dignes de la sainte cause pour laquelle ils allaient combattre. Ces paroles excitèrent un tel enthousiasme que tous jurèrent d'obéir jusqu'à la mort à ses ordres. Heureux, si, comme ils le promettaient, ils étaient restés constants durant la lutte qui allait commencer! Cependant des secours arrivèrent de toutes parts : de l'Occident, de toutes les îles de la Méditerranée et de Chypre, de sorte que bientôt Ptolémaïde compta pour la défendre dix-huit mille fantassins et neuf cents cavaliers. On les partagea en quatre corps auxquels fut confiée la défense des remparts et des tours, sous le commandement de Jean de Gresli et d'Oste de Granson, du roi de Chypre et du grand maître de l'Ordre teutonique, du grand maître de

St Jean et des Chevaliers de Cantorbery, du grand maître du Temple et de celui de St Lazare. Il est vrai que les préparatifs des Musulmans n'étaient pas moindres : on voyait un mouvement extraordinaire des rives du Nil à celles de l'Euphrate. Dès qu'ils arrivèrent sur le territoire de Ptolémaïde, ils commencèrent à dévaster les jardins, les maisons de campagne et les vignes qui couvraient les collines, semant partout l'incendie. Consternés à cette vue, les habitants des environs se mirent à fuir avec leurs meubles, leurs troupeaux et leurs familles et allèrent annoncer à la ville les terribles projets de l'ennemi. Sur ces entrefaites Kelaum vint à mourir; mais quand il se sentit près de sa fin, il appela près de lui son fils et les émirs pour leur recommander de continuer à outrance la guerre contre les chrétiens, les priant même de ne point lui donner la sépulture avant d'avoir pris Ptolémaïde. En effet Kalif-Seraf son fils jura d'exécuter ses dernières volontés. Bientôt il se montra sous les murs de la ville avec deux cents mille fantassins, quarante mille cavaliers et plus de trois cents balistes ; l'historien Abulféda dit qu'il eût fallu cent chariots pour transporter l'une de ces machines. Ce formidable déploiement de forces ennemies jeta la consternation dans l'âme des chrétiens, sans mettre fin à leurs discordes, et malgré les exhortations du patriarche, malgré les prédications continuelles des Frères Mineurs et des Frères Prêcheurs, ils se déchiraient et s'épuisaient à l'envi. Ainsi les Pisans et les Vénitiens contrecarraient les mesures des ordres militaires, et parmi ceux-ci les hospitaliers et les templiers se haïssaient tellement qu'ils refusaient de combattre les uns à côté des autres. Si les chefs ne s'entendaient pas, les troupes ne respectaient plus leur commandement, de sorte que le grand maître du Temple, voyant toute défense impossible dans ces conditions, se décida à demander la paix au sultan. Chose incroyable ! celui-ci, épouvanté, peut-être, malgré toutes ses forces, des grandes difficultés du siége et espérant pouvoir se rendre plus facilement maître de la ville en de meilleures occasions, consentit à une trève, à la condition que chaque habitant chrétien de Ptolémaïde lui paierait un denier de Venise. Rentré dans la ville, le grand maître convoqua le peuple dans l'église de Sainte-Croix et lui raconta le succès de sa mission, en proposant d'accepter les conditions consenties par le sultan, comme l'unique moyen de salut ! A peine eut-il achevé de parler, que la multitude, éclatant en cris de fureur, se mit à l'accuser de trahison, et peu s'en fallut que le brave guerrier ne tombât à l'instant même victime de sa sage prévoyance et de son zèle pour sauver ce malheureux peuple. Et voilà le fruit qu'on recueille quand on laisse la multitude se corrompre dans les excès d'une liberté mal entendue ; bientôt elle ne sait plus souffrir aucun frein, et se défiant de tous ceux qui n'ont pas l'art de la séduire en flattant ses passions, elle se pervertit tellement et se laisse aller à de tels excès que par les mesures les plus compromettantes elle ne fait qu'assurer sa propre ruine en

même temps que celle des autres. Cependant, bien que les forces des chrétiens fussent singulièrement affaiblies par de semblables divisions, la garnison montrait tant de résolution, que pendant plusieurs semaines elle ne voulut ni de jour ni de nuit fermer les portes; elle poussait même l'audace jusqu'à faire des sorties qui causaient de grands dommages aux Sarrasins. Il est donc évident que si les assiégés avaient été unis, ils eussent pu se défendre vigoureusement, peut-être même avec quelque chance de salut.

En attendant, les troupes du sultan grossissaient chaque jour; elles poussaient leurs tranchées et leurs mines jusque sous les murs, en même temps que les terribles machines de guerre, s'en approchant à leur tour, lançaient une telle grêle de pierres qu'elles semaient de toutes parts une affreuse désolation. Alors les croisés commencèrent à perdre leur confiance dans leurs armes et dans leur courage; les plus riches, plaçant leurs femmes, leurs enfants, leurs richesses et les reliques des Saints sur des navires, les envoyèrent à Chypre. D'un autre côté, beaucoup d'hommes d'armes, fantassins et cavaliers, abandonnèrent la ville, de sorte qu'il n'y resta plus que douze mille fantassins tenus par leur enrôlement avec huit cents cavaliers, outre un certain nombre de pèlerins qui combattaient comme volontaires. Le roi de Chypre lui-même prit la fuite, lui qui était venu quelques jours auparavant au secours de la ville avec cinq cents fantassins et deux cents chevaux. Ceci arriva le 15 mai. Le lendemain matin les Sarrasins, couverts de leurs larges boucliers, coururent avec fureur à l'assaut, et d'abord ils trouvèrent les fossés remplis de pierres, de terre et de chevaux tués (1); bientôt on les vit, les uns posant les échelles et s'élançant au haut des remparts, les autres battant et ébranlant les murs avec les béliers, parvenir à s'ouvrir une large brèche pour pénétrer dans la ville, qui devint le théâtre de la plus sanglante mêlée. Déjà l'on ne jette plus des traits ou des pierres; on se sert de lances, d'épées, de massues. Cette lutte terrible se prolongea pendant plusieurs heures avec un égal héroïsme de part et d'autre, jusqu'à ce que les Sarrasins, dont le nombre grossissait sans cesse, réduisirent les chrétiens, dépourvus de tout secours, à reculer dans les quartiers les plus éloignés de la ville. En même temps les Sarrasins les poursuivaient de près, de sorte que les chevaliers des ordres militaires, qui jusqu'alors n'avaient pas pris part au combat, pour ne point être cause de la rupture de la trêve, et parce qu'ils

(1) Un trait digne d'être rapporté, bien qu'épouvantable, c'est le suivant, qui montre jusqu'à quels excès les musulmans poussaient le fanatisme. Plusieurs relations contemporaines disent que l'armée des mamelouks était suivie par une troupe de sectaires appelés *chagi*, dont la dévotion consistait à s'imposer des privations de tout genre et à se sacrifier pour le triomphe de l'islamisme. Or, le sultan leur ayant ordonné de remplir les fossés, ils le comblèrent de leurs corps vivants, sur lesquels la cavalerie musulmane passa pour arriver aux murs (Voir Michaud, *Histoire des Croisades*, liv. XV).

espéraient follement que le sultan ne leur ferait ainsi aucun mal, en entendant les cris d'angoisse que les habitants faisaient retentir de toutes parts et les cris de triomphe que poussaient les Sarrasins, changèrent tout-à-coup d'avis et volèrent au secours de leurs frères. Parmi eux se distingua singulièrement le maréchal des hospitaliers, Mathieu de Clermont, qui s'élança avec ses compagnons partout où la lutte était la plus vive et la plus acharnée. Ayant rencontré une troupe de fuyards, il sut ranimer leur courage par ses chaleureuses paroles, et fondit à leur tête sur les Sarrasins, renversant tout ce qui se trouvait sur son passage. Excités par un pareil exemple, les chrétiens retournent la plupart au combat, qui se change bientôt en une si épouvantable boucherie, que les ennemis sont rejetés hors de la brèche et que le sultan se décide, à l'approche de la nuit, à faire sonner la retraite. Ce triomphe inattendu changea tellement les dispositions des esprits que ceux-là même qui, loin de partager les périls communs, étaient restés oisifs dans leurs maisons, craignant à la fin d'être accusés de trahir la cause chrétienne, se mirent en chemin, les bannières déployées, pour aller à la porte dite St Antoine. L'aspect du champ de bataille, tout couvert de morts et de blessés, réveilla dans leur cœur de généreux sentiments : s'ils n'eurent pas alors à faire preuve de valeur, les guerriers étendus sur le sol, qui les conjuraient de panser leurs blessures, leur fournirent au moins l'occasion de pratiquer des œuvres de charité. En effet les blessés furent soignés et les morts ensevelis ; puis, sans perdre de temps, on répara les murs, on dressa les machines, on passa toute la nuit à faire pour le lendemain de nouveaux préparatifs de défense.

Cependant, avant le lever du jour, on tint un conseil de guerre dans la maison des hospitaliers. Tous les visages exprimaient la tristesse ; car on avait le soir précédent perdu deux mille chrétiens, de sorte qu'il n'en restait dans la ville pas plus de sept mille propres à porter les armes, à peine assez pour défendre les tours et les remparts. Lorsque toute l'assemblée fut réunie, le patriarche de Jérusalem, entouré des Frères Mineurs et des Frères Prêcheurs, au nombre de plus de cent, prit la parole. Voulant jeter un voile sur le passé, il ne se mit ni à faire des reproches à ceux qui n'avaient pas assisté à la bataille de la veille, ni à louer ceux qui s'étaient signalés par leur bravoure, afin d'éviter tout prétexte de jalousie. Comme la plupart n'étaient pas de Ptolémaïde, il ne fit pas appel à l'amour de la patrie ; il s'attacha plutôt à retracer sous de noires couleurs le spectacle des maux horribles dont ils étaient menacés ; il représenta que désormais il ne restait aucun espoir, aucun asile aux vaincus, et qu'il était impossible de compter le moins du monde sur la pitié des Sarrasins, qui réalisaient bien toujours leurs menaces, mais jamais leurs promesses; qu'il était inutile d'attendre des secours de l'Europe, et qu'on n'avait pas assez de navires pour tenter de fuir par mer ; qu'il fallait donc qu'ils missent toute leur confiance en Dieu

et dans leur épée, en se préparant au combat par la pénitence, en s'aimant et se secourant l'un et l'autre, en rendant leur vie et leur mort glorieuse pour eux-mêmes et avantageuse pour la chrétienté. Ainsi parla le vénérable pontife (de l'Ordre des Frères Prêcheurs), et il toucha si profondément le cœur des assistants que tous pleuraient et sanglotaient de façon à attendrir jusqu'aux pierres. Alors saisis de cet enthousiasme religieux qui se réveille toujours dans les âmes croyantes à l'apparition de quelque grand danger, tous ces hommes s'embrassèrent, en s'exhortant les uns les autres à recevoir bravement et généreusement la couronne du martyre. Puis ils s'agenouillèrent pour se confesser aux Frères Mineurs et Frères Prêcheurs, qui, leur donnant l'absolution, leur montraient la couronne qui les attendait au ciel. « Mourez en braves, leur disaient-ils, nous serons à vos côtés pour vous aider, vous fortifier et partager votre sort. » Admirable puissance de la foi et de la parole des serviteurs de Dieu! Ceux-là même qui la veille pensaient à fuir, jurent maintenant de ne plus abandonner la ville, et de périr plutôt sur les murs avec leurs frères et compagnons (1). Le 18 mai 1291, ce mémorable et terrible jour, le dernier de l'illustre Ptolémaïde, se lève enfin. Deux fois les Sarrasins pénètrent dans la ville par la brèche et par la porte St Antoine, deux fois les chrétiens, commandés par Mathieu de Clermont, les repoussent des deux côtés. A cette vue, le sultan ordonne à son armée entière de se porter sur ces deux points. Les chrétiens, encouragés par les fils de St François et de St Dominique, qui, une main armée du crucifix et l'autre étendue vers l'ennemi, marchent à leur tête, redoublent leurs efforts désespérés. . . . Mais, ô honte! ô infamie! ô crime! en ce moment Jean de Gresli et Oste de Granson désertent lâchement leur poste avec leurs troupes et se jettent en mer pour fuir. Toutefois à de pareilles bassesses l'histoire peut justement opposer des faits d'un héroïsme réel ou plutôt d'un héroïsme extraordinaire, entre autres le courage invincible de Mathieu de Clermont, qui, au milieu de la ruine et de la désolation universelles, ramasse quelques guerriers chrétiens, court à la porte St Antoine abandonnée par les templiers, recommence le combat, rompt à différentes reprises les rangs des Sarrasins, puis revient sur ses pas en bataillant toujours, jusqu'à ce que son cheval, épuisé de fatigue et insensible à l'éperon, tombe en chemin sans mouvement. Mathieu n'en continue pas moins à combattre, mais à la fin il tombe accablé sous une grêle de traits, et suivant l'expression d'un ancien chroniqueur, il rend, en fidèle champion du Christ, son âme au Créateur. Dès lors ce ne fut partout qu'une effroyable confusion et une désolation sans exemple. Vainqueurs et vaincus s'élançaient au hasard l'un contre l'autre, tout couverts de sang et éperdus de désespoir, sans trouver d'autre obstacle à leur commune fureur que les monceaux de cadavres (2) qui encombraient

(1) *De excidio urbis Aconis lib. I, p.* 776, Martene, tome V.

(2) On marchait sur les morts, dit un ancien chroniqueur, comme sur un pont. Voir l'*Histoire des Croisades,* de Michaud, liv. XV.

les rues; et plus augmentaient la terreur et la bravoure des combattants, plus redoublait le carnage. C'était la fameuse mêlée dans laquelle l'impiété musulmane et la valeur chrétienne se livraient une lutte suprême; mais déjà Mahomet poussait un horrible cri de triomphe, Mahomet qui parvenait à chasser de l'Orient le Sauveur des nations! Ni la sainteté du lieu, ni la condition misérable des personnes, ni l'âge le plus tendre de l'innocence, ni la faiblesse d'un sexe désarmé, ne purent trouver grâce : les temples furent profanés, les personnes tuées, dépouillées, taillées en pièces, surtout les ministres du sanctuaire. Ceux-ci ne se tenaient pas cachés tranquillement dans leurs cloîtres, pour implorer le secours du Dieu des vengeances; mais au milieu des combattants, sur les points où la mêlée était la plus terrible, ils circulaient, prêchaient, exhortaient leurs frères à MOURIR POUR JÉSUS-CHRIST, et après avoir perdu leur patrie, leurs enfants, leurs parents les plus proches et même la gloire, à conserver au moins la foi au champ de la mort, à sauvegarder l'honneur du nom chrétien, à échanger un sort malheureux en ce monde contre la glorieuse immortalité du ciel! On ne saurait dire pour chacun des prêtres de l'un et l'autre clergé en particulier, comment il disparut dans la catastrophe; il suffit, pour mettre le comble à tant d'horreurs, de raconter qu'au moment où le patriarche, forcé à fuir dans ces affreuses circonstances, venait de se réfugier sur un navire et y attendait ses enfants bien aimés, il fit naufrage dans le port même, à la vue de l'ennemi qui le poursuivait et du peuple qui, plongé dans le deuil et le désespoir, enviait en quelque sorte une fin si tristement heureuse. Quelques-uns s'échappèrent, mais en très petit nombre; la plupart se jetèrent, pour mourir, au devant des barbares. Il y avait plus de soixante religieux appartenant au couvent franciscain où résidait le ministre provincial ou custode de Terre-Sainte, et à l'exception de huit qui partirent avec Henri roi de Chypre, tous se sacrifièrent généreusement pour leurs frères, en combattant à leur manière, soit au camp, soit sur les murs, soit dans les rues (1). L'histoire n'a pas conservé leurs noms, sauf celui de leur supérieur ou custode, qui dut être ce Fr. Barthélemi de Sienne (2), que nous avons déjà vu comme nonce du pape à Constantinople

(1) Voir la chronique de Daza, liv. II, chap. 54; Saint Antonin, 3e partie de son histoire, tit. XXVI, chap. 4; annales de Wadding, tom V, année 1291; la chronique de Marc de Lisbonne, IIe partie, liv. V, chap. 21; Calahorra, dans son histoire chronologique de la Province de Syrie, liv. II, chap. 27; Artur, dans son martyrologe franciscain, au 18 mai.

(2) Wadding le nomme Jacques de Puy; mais il avait sans doute oublié qu'il avait rapporté le martyre de ce religieux en 1266, époque à laquelle tous les historiens conviennent qu'il a en effet rendu témoignage à la foi à Safed au milieu d'affreux supplices. Disons à notre tour que ce fut probablement Barthélemi de Sienne, puisque c'est le seul que les lettres apostoliques et les mémoires de l'Ordre désignent comme Custode de Syrie en ce temps-là.

pour la réunion des Grecs (1). Il y eut donc plus de CINQUANTE Frères Mineurs qui baignèrent Ptolémaïde de leur sang, en remplissant avec un sublime courage les derniers devoirs de la charité chrétienne à l'égard des croisés disputant la dernière journée de leur règne en Orient.

Mais ce ne furent pas seulement les fils du grand patriarche d'Assise qui soutinrent en ce jour solennel la réputation de leur vertu ; ce furent encore leurs consœurs les CLARISSES qui avaient aussi un couvent à Ptolémaïde ; toutes, au nombre de SOIXANTE-QUATORZE, donnèrent un éclatant exemple de courage plus que viril ou plutôt d'héroïsme qu'on ne saurait dignement louer par des paroles : elles aimèrent mieux se mettre à l'abri de toute violence en se défigurant de mille manières, en détruisant les charmes et les attraits de leur sexe plutôt que de laisser profaner et souiller leur céleste innocence par d'immondes libertins, capables de toutes les turpitudes, tels qu'étaient les Sarrasins. Ici, avant de rapporter un fait si admirable, il est bon de faire remarquer que les filles de Ste-Claire avaient hérité de leur mère elle-même leur intrépidité en face des brutaux ennemis du nom chrétien. Car on connait le trait merveilleux par lequel la fille aînée de St-François jeta un si vif éclat sur sa vie, lorsqu'elle chassa de son monastère d'Assise les Sarrasins soudoyés par Frédéric II, cet impie et cruel empereur. Un jour ces monstres, envahissant la vallée de Spolète pour la livrer au pillage, poussèrent leurs dévastations jusqu'aux portes de la ville d'Assise et cernèrent en vociférant le monastère de St-Damien, paisible asile de Claire et des autres pauvres filles de François. A cette vue les saintes religieuses, se considérant comme déjà exposées à tous les outrages et à une mort certaine, courent tout épouvantées à leur mère malade, autour du lit de laquelle elles se serrent. Alors Claire se lève, prend l'ostensoir d'ivoire et d'argent contenant la sainte hostie, et le place sur le seuil de la porte devant l'ennemi. Puis, s'étendant la face contre terre et baignée de larmes, elle prie son Jésus de ne point laisser tomber ces innocentes servantes entre les mains des infidèles et de préserver de tout danger la ville d'Assise. A l'instant même le Seigneur exauce les touchantes supplications de son épouse, et tandis que, relevant la tête, elle annonce toute joyeuse cette nouvelle à ses filles consternées, les Sarrasins prennent précipitamment la fuite (2).

Ce fait étonnant est resté dans l'histoire comme un des plus beaux épisodes du temps de St-François ; mais ce qui se passait à Ptolémaïde est encore plus étonnant et plus sublime ; nous emprunterons pour le raconter les paroles du vénérable archevêque de Florence St Antonin. « En l'an du Seigneur 1291, dit-il, la ville de Ptolémaïde fut prise par les Sarrasins, qui

(1) Voir le chap. VI du livre II de l'Histoire universelle des Missions franciscaines.

(2) Voir l'Histoire de S. François, par Chavin de Malan, chap. IV.

y tuèrent ou y firent prisonniers plus de trente mille chrétiens des deux sexes. Il y avait là un monastère considérable de Sœurs de sainte Claire, dont l'abbesse, dès qu'elle eut appris que la ville était tombée au pouvoir des Sarrasins, tout inquiète du danger qui menaçait la chasteté des religieuses, les appela immédiatement toutes au chapitre (1), où elle se mit à les encourager au martyre par de pathétiques et salutaires exhortations : « Allons, mes filles et mes sœurs dans le Seigneur, leur dit-elle, ne nous soucions pas de la vie présente, afin qu'inébranlables dans notre foi, nous puissions nous présenter avec un corps chaste et un cœur pur à notre époux immaculé Jésus-Christ, et nous assurer au prix de notre sang la vie éternelle. Suivez donc l'exemple que je vais vous donner (2). » A ces mots la magnanime abbesse se taille le nez d'un coup de rasoir, et des flots de sang lui souillent tout le visage. Cela suffit pour que toutes les autres religieuses se mutilassent et se défigurassent de diverses manières, de telle sorte qu'ainsi couvertes de sang, elles présentaient un horrible spectacle à qui les regarderaient (3). En ce moment les Sarrasins, l'épée nue, envahissent le monastère, montrant quelle soif ils avaient du sang chrétien. Loin de fuir, les vierges saintes viennent à leur rencontre, effrayantes et horribles à voir, comme elles s'étaient rendues par amour de la vertu (4). On ne saurait dire de quelle stupeur un pareil spectacle frappa les musulmans ; mais entrant tout-à-coup en fureur et transportés de rage, ils les passèrent toutes au fil de l'épée (5). Ah ! dit Rohrbacher, si les hommes avaient eu le courage de ces filles de St-François, certainement la Terre-Sainte n'aurait pas été perdue (6). C'est sans doute la vertu du Saint-Esprit qui a triomphé en elles, comme en

(1) Anno Domini 1291 civitas Acon capta fuit per Saracenos, occisis ibi vel captis plus quam triginta millibus christianorum utriusque sexus. Cum autem esset in Acon solemne monasterium Sanctæ Claræ Sororum, et abbatissa captam civitatem audisset, et Saracenos intrasse, zelo castitatis viriliter affecta, omnes celeriter ad capitulum convocavit (III part. hist. titul. XXIV, cap. 4).

(2) Et prima, informatione salubri, ne à Saracenis deluderentur, omnes ad martyrium animavit, et ait : « Filiæ et sorores, contemnamus vitam istam, ut immaculato sponso, corpore et corde fortes in fide, Domino Nostro Jesu Christo nos valeamus offerre, et praetio proprii sanguinis vitam interminabilem comparemus : quod me videritis facere, hoc et vos facite (Ibid.).

(3) Virilis ergo mulier gladio suo nasum proprium mutilavit, et fluente sanguine totam cruentavit. Animantur sorores ad similia, et facies suas diversimode vulnerantes, cruore virgineo aspectum horribilem aspicientibus intulerunt (Ibid.).

(4) Intrant Saraceni monasterium, evaginatis gladiis sanguinem christianorum sitientes : occurrunt virgines sacræ intrepide, non decorem, sed horrorem canibus illis offerentes (Ibid.).

(5) Qui primo videntes obstupuerunt, deinde horrentes, omnes gladiis peremerunt (Ibid.).

(6) Histoire universelle de l'Eglise catholique, XXVI.

tant d'autres nobles femmes, dont les fastes de l'Eglise célèbrent le glorieux exemple : telle cette femme d'Antioche, louée par Eusèbe, qui avec ses deux filles, remarquables par leur beauté, se précipita dans un gouffre, pour échapper aux violences et aux brutalités des soldats (1). Cedrenus rapporte le même trait d'héroïsme de la femme et des filles de St Adaute, martyr (2). Et Sophronie, noble et chaste matrone romaine, ne s'ôta-t-elle point la vie avec l'épée pour empêcher l'impie Maxence d'abuser d'elle? Nicéphore nous raconte ce fait en termes capables d'attendrir jusqu'aux larmes (3). D'un autre côté St-Ambroise et St-Jean Chrysostome ne trouvent pas assez de paroles pour célébrer la vierge Pélagie, dont font mention les actes du martyr Lucien, prêtre d'Antioche, et qui, pour préserver de toute atteinte la fleur de sa virginité, se précipita du haut d'un toit très élevé, tandis que sa mère et ses sœurs se noyèrent par le même motif dans un fleuve (4). Mais nous n'en finirions pas, si nous voulions citer tous les exemples de ces héroïnes du catholicisme, dans lesquelles Dieu se plut à manifester d'une manière éclatante la puissance de son amour ; il suffira de rappeler en dernier lieu l'illustre vierge et martyre sainte Apolline qui, s'étant jetée dans le feu, y périt brûlée et consumée. Mais n'est-il pas défendu, dira-t-on, de se tuer? Qu'avez-vous, à dire, répond St Augustin, s'il est évident que ces femmes n'ont agi ainsi en se laissant non abuser par des raisons humaines, mais guider par l'inspiration divine ; que, par conséquent, elles ne se trompaient pas et ne faisaient qu'obéir, comme il ne nous est pas permis de penser autre chose de Samson, qui oserait parler de crime et condamner de pareils actes de zèle religieux, quand Dieu même ordonne et manifeste clairement que ces ordres viennent de lui?

(1) Histoire ecclésiastique, liv. VIII, chap. XXIV.

(2) Page 224.

(3) Liv. VII, chap. 21.

(4) S. Ambr. liv. VII *De la Virginité;* S. Jean Chrys., *De Sainte Pélagie.* Voir aussi Baronius, année 393.

(5) *Quid si hoc fecerunt non humanitus deceptae, sed divinitus jussæ, nec errantes sed obedientes, sicut de Samsone aliud nobis fas non est credere! Cum autem Deus jubet, seque jubere sine ullis ambagibus intimat, quis in crimen vocet? Quis obsequium pietatis accuset?* (De civit. Dei, lib. I, cap. XXV)

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

ILES PHILIPPINES.

Lettre du P. VINCENT DUMORAL, *prêtre de la plus stricte Observance de St-François, Supérieur des Missionnaires Franciscains à Pastrana, au Directeur du Journal de Madrid* la Esperanza (1), *sur les fruits spirituels obtenus par ces Missionnaires dans les îles Philippines.*

Collége de Pastrana, ce 13 nov. 1865.

HONORÉ MONSIEUR,

Il y a déjà douze ans qu'on a établi à la résidence royale d'Aranjuez un collége de Missionnaires Franciscains Déchaussés, qu'on a ensuite transféré le 29 avril 1865 dans la ville de Pastrana, province de Guadalajara.

Tous les catholiques intelligents ont salué ce fait avec un religieux enthousiasme, parce qu'il leur paraissait de bon augure pour un meilleur avenir de la religion dans l'intérêt de la société. En effet, on attend aux Philippines un grand bien de cette Institution; et ce bien serait sans doute encore plus grand, si toutes les provinces d'Espagne la connaissaient assez pour envoyer à ce collége beaucoup d'élèves qui deviendraient des ouvriers évangéliques propres à aller cultiver ces contrées.

Chose étrange ! il ne manque pas dans notre pays de cantons où l'on ignore absolument l'existence de cet établissement, et d'autres où l'on ne sait pas par quel Ordre religieux il est tenu. Nulle part d'ailleurs on ne connait la fin à laquelle tendent les jeunes gens qui, mûs par l'inspiration divine, demandent à y être reçus, ni les obligations solennelles qu'ils contractent.

Tout cela a été certainement une des principales causes pour lesquelles cette sainte institution ne s'est pas développée autant qu'elle le devait, dans l'intérêt de la religion, de notre chère patrie et de l'archipel des Philippines.

C'est pourquoi plein de confiance dans le zèle religieux des bons Espagnols

(1) N° du 23 nov. 1865.

et dans le vif désir qui les anime tous de voir la foi catholique non-seulement se conserver, mais se répandre de jour en jour jusqu'aux extrémités de ce pays, je prends la liberté de vous prier de vouloir bien donner toute la publicité possible à ce que je vais vous dire du collége Franciscain de Pastrana, de l'objet pour lequel il fut fondé, et des obligations auxquelles se soumettent les jeunes gens qui demandent à y entrer, prêt à fournir à cet égard tous les renseignements et tous les détails qu'on voudrait avoir.

Je dirai donc d'abord que nos Missions fondées dans les îles Philippines vers le milieu du XVIe siècle n'ont pas à gouverner moins de 800,000 âmes. Tant que les Franciscains Déchaussés eurent des Provinces dans notre Espagne, ils ne cessèrent, depuis l'origine, de leur procurer abondamment les secours d'excellents religieux qui, opérant des prodiges, grâce à la charité ardente dont ils étaient pénétrés, et tout embrasés pour le salut de tant d'âmes encore ensevelies dans les ténèbres de la mort, érigeaient des églises, élevaient des temples au vrai Dieu vivant dans les siècles des siècles, rassemblaient les populations, desservaient les paroisses, et allaient en même temps fonder des Missions au Japon, en Chine et en Cochinchine. Parmi eux brillent les illustres martyrs saint Pierre Baptiste et ses compagnons, récemment élevés aux honneurs suprêmes de l'Eglise.

Quand vint la suppression des Ordres Réguliers en Espagne, peu s'en fallut que ces Missions Franciscaines si glorieuses ne mourussent pour ainsi dire de consomption, et ce malheur serait certainement arrivé, si la divine Providence, qui veille au sort de ces pauvres Indiens, vraiment dociles à la voix du prêtre de Jésus-Christ, n'eût inspiré la pensée de fonder ce collége de Pastrana, comme une pépinière de nouveaux Missionnaires Franciscains, capables d'aller continuer l'œuvre glorieuse de leurs devanciers.

Et certainement, si l'on tient compte des difficultés de l'entreprise et de l'esprit de notre siècle si hostile aux Instituts Réguliers, les résultats sont consolants, puisqu'en douze ans on a envoyé aux diverses stations des îles Philippines au moins cent vingt Franciscains, et que le collége est encore assez pourvu de sujets pour qu'on puisse bientôt fournir un nombre suffisant d'autres Missionnaires.

Certes, la moisson est si grande et les ouvriers si peu nombreux, qu'il n'y a personne qui n'apprécie la nécessité d'en avoir un nombre suffisant à envoyer à cette vigne mystique du Seigneur. Là où les prêtres manquent, il n'est pas rare qu'un Missionnaire doive prendre soin de dix, quatorze, seize

et même vingt mille âmes; moralement parlant, il ne pourrait pas supporter un pareil fardeau, n'étaient l'ordre admirable et les sages dispositions par lesquels on s'est attaché à faciliter l'administration des Sacrements et les autres fonctions du Ministère paroissial. Voilà pourquoi on a établi la maison des Missionnaires Franciscains à Pastrana.

Quant aux devoirs que s'imposent ceux qui y sollicitent leur admission, il suffira de dire qu'on y suit la règle du Père séraphique S. François, qui y est exactement observée dans une vie commune parfaite, de sorte que le religieux se trouve entièrement dégagé de toute préoccupation pour les vêtements, pour la nourriture et pour tout ce qui lui est nécessaire dans l'exercice de son ministère.

Comme l'emploi du temps est une des choses qui importent le plus au maintien de la discipline régulière, dès quatre heures du matin, où le religieux se lève, jusqu'à neuf heures du soir, où il se retire dans sa cellule, tous ses moments sont si bien réglés qu'il ne lui reste point une seule minute inoccupée. Il est averti au son de la cloche, de tous les exercices auxquels il doit assister, tels que la récitation de l'Office divin au chœur, l'oraison mentale, l'étude des sciences sacrées ou des belles-lettres, les repas et un peu de récréation honnête.

Si l'on s'enquérait des qualités requises de ceux qui demandent à être reçus au collége, nous dirions qu'indépendamment d'une intention droite que ne peut connaître que Celui qui lit au fond du cœur humain, ce sont une connaissance suffisante de la grammaire latine sur laquelle ils subissent un examen avant de pouvoir prendre l'habit; une bonne santé sans graves défauts physiques dans la personne, surtout en ce qui concerne la prononciation, l'ouïe et la vue; un âge, au *minimum*, de quinze ans accomplis, et au *maximum*, de vingt-un. Il faut, en outre, que les aspirants adressent leur demande au Supérieur du Collége, par l'intermédiaire de leurs parents, sans le consentement desquels ils ne seraient pas reçus. Faisons remarquer ici que, lorsqu'ils sont entrés dans le Collége et admis au noviciat, ils restent exemps de *la levée militaire*, pourvu qu'ils y aient passé au moins six mois. Mais s'ils ont près de vingt ans, quand ils demandent l'habit, ils ne peuvent être reçus qu'après avoir tiré au sort.

Il y a sans doute de grands sacrifices à faire pour remplir dignement la vie apostolique à laquelle se voue le Missionnaire Franciscain, ne fût-ce que la renonciation à tous les biens de ce monde, quels qu'ils soient, et même à

l'espoir d'y rien acquérir. Puis, quelle abnégation complète de tout son être! Quelle soumission absolue de sa volonté propre à celle des supérieurs! Et ce vœu de chasteté perpétuelle, auquel il faut par la grâce d'en-haut ajouter un entier détachement de son père, de sa mère, de ses frères, de ses sœurs, de tout ce que le monde aime et qui sollicite les sens, de façon qu'on puisse dire avec vérité : *Ecce reliquimus omnia!* Nous avons dit *adieu* à tout, afin de suivre Jésus-Christ dans la voie de la Croix, que nous soyons appelés soit à franchir l'immensité des mers, soit à escalader des montagnes abruptes et difficiles; ou bien jusqu'au lit de mourants atteints d'un mal contagieux, pour aller ensuite consoler les affligés, affermir les faibles, rétablir l'ordre et la paix au sein des familles chrétiennes. Et tout cela, sans espoir d'aucune compensation terrestre, toujours dans cette humilité et cette pauvreté dont le Sauveur a donné l'exemple à tout le monde, sans écouter d'autre voix que la sienne, afin de porter à des tribus encore sauvages l'annonce de la Rédemption, et en même temps la lumière de la véritable civilisation, et cette culture morale qui rend supportables les peines qu'il faut inévitablement endurer sur cette terre, tant qu'on vit dans la société.

Assurément, un pareil rôle exige la force d'une vertu non commune, qui bien souvent touche à l'héroïsme, mais qui n'est pas impossible, comme le suppose un monde matériel et corrompu. Cet ennemi implacable de la vertu, recherchant avec fureur ce qui est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux ou orgueil de la vie, fait non pas des sacrifices héroïques, mais des efforts désespérés pour atteindre cette ombre passagère qu'il appelle *bonheur*, et quand il se flatte d'avoir saisi l'objet de ses illusions, il est forcé de s'écrier en pleurant : « Vanité, tout est ici-bas vanité des vanités et désolation d'esprit! »

Mais au Missionnaire, qui consacre sa vie au ministère apostolique, certes, le sacrifice n'est pas aussi rude! Car, comme il a renoncé volontairement à tous les biens de la terre pour l'amour de Jésus-Christ, s'il arrive que la fortune, les plaisirs et les autres illusions de la terre l'exposent à quelque tentation, appuyé sur la grâce de son divin maître, il s'écrie : *Omnia arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam* (je regarde tout comme une vile poussière, afin d'obtenir Jésus-Christ). Content d'un morceau de pain pour se désaffamer et d'une bure grossière pour se couvrir, toujours gai et joyeux, comme s'il était l'homme le plus opulent de la terre : *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti sumus!*

Voilà l'amour de la croix, dont il s'enflamme de plus en plus en vertu de sa profession et des constitutions qui règlent sa vie; et comme ses pérégrinations apostoliques, ainsi que les humbles prières auxquelles il vaque continuellement, lui obtiennent chaque jour de plus grandes grâces du ciel, il tient facilement ses passions sous le joug de l'esprit, il reste pur et sans tache au milieu de tant d'objets de séduction que présente la vie terrestre.

Humble par conviction et obéissant par devoir, le Missionnaire redoute les honneurs mondains, les dignités et les grandeurs, parce qu'il sait comment, s'il arrive qu'ils séduisent le cœur humain, ils l'entraînent à l'orgueil, à la vanité et à des intempérances qui mènent à la perdition.

Mais quelle merveilleuse grandeur d'âme ne déploie-t-il pas quand il en est besoin? Combien ne se montre-t-il pas supérieur aux héros de la terre, tous tant qu'ils sont? Ceux-ci, jamais contents de ce qu'ils ont conquis, aspirent toujours à de nouveaux triomphes, qu'il ne leur est pas donné d'obtenir, tandis que le Missionnaire apostolique reçoit tranquillement le centuple de tout ce à quoi il a renoncé pour l'amour de son Dieu et le salut des âmes, attendant avec confiance des récompenses éternelles.

Le voluptueux rampe comme un esclave dans la fange de ses passions sous le poids de chaînes telles qu'elles le rendent absolument malheureux; mais l'homme apostolique, appuyé sur la force de la grâce dont le remplit le Seigneur, s'élève bien au-dessus de toutes les misérables passions de cette terre et les soumet au joug de l'esprit, offrant un spectacle de sainte complaisance aux anges qui admirent ses triomphes.

L'homme revêtu ici-bas de hautes dignités a besoin de veiller constamment sur son cœur, de peur que, tombant sous l'esclavage de l'orgueil, il ne se laisse aller à des actes tyranniques qui le feraient maudire en ce monde par ses semblables et lui attireraient dans l'autre la réprobation éternelle : *Qui se exaltat, humiliabitur.* Au contraire le Missionnaire, par son abnégation, son humilité, son obéissance, marche rapidement, sans presque s'en apercevoir, aux honneurs et aux grandeurs de l'immortalité. Et son humilité même porte les hommes à le combler de bénédictions, gage de celles que son Dieu verse sur lui et des brillantes couronnes qui lui sont réservées dans le ciel : *Qui se humiliat, exaltabitur.*

Il me semble avoir ainsi suffisamment fait connaître ce qu'est le collége des Missionnaires Franciscains de Pastrana. Reste maintenant aux bons et fervents catholiques d'adresser leurs prières au Seigneur, pour qu'il y en-

voie beaucoup d'ouvriers évangéliques, se destinant aux Philippines lointaines, et qui, animés d'un véritable zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, travaillent à la culture de cette vigne mystique qu'ont plantée au prix de leurs sueurs tant d'hommes apostoliques, qu'on a vu en tout temps sortir en si grand nombre des Instituts monastiques. Oh! quel bien ils feront à la religion catholique et à notre Espagne. Et nous dans notre humble position nous ne cesserons de demander au Seigneur qu'il les récompense par toutes sortes de bénédictions spirituelles et temporelles!

Fr. Vincent Dumoral, Franciscain.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

On lit l'article suivant dans la *Revue Ecclésiastique* de Salta (République Argentine), à la date du 19 décembre 1862.

Le Père Pellicci!

Ce nom caractérise l'apostolat catholique, il caractérise la Mission du Sacerdoce catholique exercée par les fils d'un homme prodigieux, qui, né à Assise, embrassa dans son cœur le monde entier, en instituant, à l'imitation du conquérant du Golgotha, une société, un apostolat, une famille qui, parcourant, de l'Orient à l'Occident, du Nord au Midi, toute l'étendue de la terre, travaille à établir, sans autres armes que son zèle et sa charité, le règne universel promis au Sauveur.

Le Père des Frères Mineurs, chassé de la maison paternelle, dépouillé de son héritage, sans autres biens ni richesses qu'une bure grossière suffisant à couvrir sa nudité, tente une entreprise sans égale, celle de soumettre le monde entier au joug de l'Evangile. Regardé comme fou, accablé de pierres, tourné en dérision par son propre frère, il reste inébranlable comme un rocher immobile au milieu des flots irrités, l'esprit fixé sur son œuvre, le cœur plein d'une sainte ambition, l'ambiton même de Jésus-Christ, l'ambition de dominer le monde. C'est à cette fin que Jésus-Christ est venu, à cette fin qu'ont tendu ses efforts, à cette fin qu'il a prodigué ses sueurs, multiplié ses travaux et ses veilles, consacré toute sa vie, et la vie, les travaux, les veilles, les sueurs, les efforts de S. François d'Assise ne tendaient point à un autre but. Qui le croirait? L'entreprise a réussi; *les fils de S. François*, comme les

Apôtres de Jésus-Christ, armés de la Croix, vêtus par esprit de pénitence d'un habit grossier, luttant avec courage contre tous les obstacles, ont accompli la Mission que dans ses hauts desseins la Providence confiait à la pauvreté et à l'humilité prescrites par la règle de S. François.

Il n'est personne qui ignore cette vérité, et il nous est facile de la toucher du doigt, comme l'ont touchée nos ancêtres. Les *Frères* de S. François ont été les premiers qui se sont rendus dans le Nouveau-Monde, à peine avait-il été découvert par Christophe Colomb. C'est à eux plus qu'à qui que ce soit qu'on doit la civilisation de l'Amérique dite espagnole ; à eux qu'on doit l'établissement du Christianisme dans cette partie de la terre, jadis l'asile de l'ignorance et de la superstition. Ecoutons M. Velez-Sarfield (*Droit public ecclésiastique, chap. XVIII*). « Ils (les moines) furent, principalement les Franciscains, les premiers prêtres qui passèrent en Amérique. L'histoire de leurs entreprises religieuses n'a pas d'égale dans l'histoire ecclésiastique, et *le monde n'a jamais vu d'Apôtres aussi infatigables et aussi zélés.* A eux plus qu'aux armes espagnoles est due la conquête de l'Amérique. Epars dans les déserts du Nouveau-Monde, ils étaient à la tête des *Réductions* et des villages indiens qui se formèrent. » Peut-on faire un plus grand éloge? Et il est sans conteste, puisqu'il a été écrit par un écrivain très-versé dans l'histoire du Nouveau-Monde.

Nous pourrions citer une foule de noms à l'appui de cette vérité historique. Il suffit de rappeler un S. François Solano et l'Illustrissime docteur Ferdinand Trejo y Zanabria, le célèbre fondateur de la fameuse université de Cordova (aujourd'hui *la grande université nationale de la République*), d'où ont jailli les rayons de lumière qui ont éclairé ces peuples.

Mais peut-on demander des preuves plus grandes que des faits d'une évidence flagrante?

Ne voyons-nous pas les Frères-Mineurs déployer un *zèle infatigable* pour la civilisation des tribus sauvages qui nous environnent? Les Missions du Chaco confiées aux Franciscains font un bien merveilleux, grâce au zèle ardent de ces fils du Patriarche d'Assise, qui portés sur les ailes de la charité évangélique, de la vraie philanthropie, traversent les déserts pour semer chez les barbares la semence de la vérité, afin d'en faire de bons chrétiens et d'utiles citoyens. Entre eux tous on distingue pourtant un personnage éminent : c'est un vieillard qui, après avoir parcouru comme Missionnaire *tout le monde* habité, a fixé sa demeure parmi nous, c'est-à-dire qu'il a choisi

en dernier lieu notre pays pour théâtre de ses exploits apostoliques. C'est un vieillard qui, renonçant à sa patrie, à sa famille, et au repos que lui offrait sa cellule, s'impose mille fatigues et mille voyages, franchit à différentes reprises les océans, et dirige ces ouvriers évangéliques qui, avec non moins d'abnégation, se sont arrachés à leur propre tranquillité et repos, pour venir d'au-delà des mers donner de nouveaux enfants à l'Epouse de l'Agneau, et des Argentins à la République, en transformant les sauvages en hommes civilisés, en faisant des tribus errantes des peuplades de paisibles travailleurs, et de barbares accoutumés au vol, au meurtre, à toutes sortes d'excès, d'honnêtes artisans, en même temps que de braves défenseurs de l'ordre public. C'est un vieillard qui, courbé sous le poids des années, défie encore par la vigueur de son esprit et la générosité de son cœur les périls, les résistances, les obstacles de tout genre et la mort même, pour réaliser ses généreux desseins. C'est un vieillard vénérable qui travaille à transplanter de l'Europe parmi nous les éléments de civilisation et de progrès matériel, et que nous avons vu arriver au milieu de ses nombreux disciples, de ses excellents Frères, de toute cette armée du Christ, qu'il dirige en qualité de Chef. C'est un humble religieux, dont le nom seul éveille dans tout cœur catholique le plus saint et le plus vif enthousiasme. C'est le Préfet de ces Missions, le P. Pellicci.

La population de Salta a donné une preuve de sa gratitude dans l'accueil enthousiaste que le 15 du courant elle a fait au digne religieux à son retour d'Italie. Son Excellence le gouverneur de la Province, escortée d'une foule foule immense, a reçu le P. Pellicci, au son de la musique et de toutes les cloches, sur la place de St-François, au moment où il arrivait avec ses nouveaux compagnons, accompagné de citoyens distingués qui étaient allés à sa rencontre. La joie brillait sur tous les visages ; chacun s'empressait de chercher à voir le premier le P. Pellicci. Un *Te Deum* solennel, chanté par plus de 40 voix en présence de Sa Seigneurie Illustrissime l'évêque diocésain, et suivi de la bénédiction pontificale du prélat, annonçait à l'Eglise l'arrivée de ses nouveaux Apôtres. Le cloître du Collége des Missions Franciscaines était rempli d'une foule innombrable qui était avide de s'approcher du Missionnaire.

Habitants de Salta ! Cet Ordre religieux, dont vous avez des membres dans votre pays, est celui qui a arboré parmi nous l'étendard de la civilisation, la croix de Jésus-Christ. Vous avez quelque chose qui vous y attache d'une

manière particulière : en fondant cette ville, vos pères ont juré d'admettre, de défendre et de soutenir la croyance, alors seulement pieuse, à l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, et ce sont les Franciscains qui ont constamment soutenu cette doctrine jusqu'à ce que l'immortel Pie IX l'ait proclamée comme un dogme divin. Votre protectrice et avocate est la très-sainte Vierge sous le vocable de sa très-pure Conception, et elle est aussi la protectrice et l'avocate des Franciscains. Votre Pasteur, votre Evêque, que vous avez reçu comme de tendres fils reçoivent un excellent père, et de qui vous attendez avec raison le bonheur et les biens qu'un successeur des Apôtres du Seigneur est appelé à répandre dans le monde, est aussi un humble et vertueux *fils de St-François,* qui s'est arraché aux délices de la solitude pour venir vous conduire au ciel, en luttant avec vous et pour vous contre les bourrasques de cette mer orageuse qu'on nomme le monde, et en affrontant avec courage les difficultés sans nombre dont est entouré, aujourd'hui surtout, le gouvernement de l'Eglise. Ne démentez donc pas vos antécédents si chrétiens. Continuez à aimer, à respecter cet Ordre Franciscain, colonne immobile de la religion de l'Homme-Dieu ; secondez comme par le passé ses entreprises, qui, vous le savez, tendent toujours *à la fraternité, au progrès, à la civilisation.*

Et vous, Apôtres de la civilisation, *Révérends Pères de la Propagande,* vous avez une population entière toute disposée à répondre à vos vues ; encouragez toujours sa générosité, ne trompez pas ses espérances ; dépassez-les au contraire en déployant le zèle Séraphique qui brûle dans vos cœurs ; les habitants de Salta seront vos coopérateurs. Que si, par une de ces aberrations trop fréquentes dont les peuples sont quelquefois victimes, vous rencontrez des obstacles, ne vous en laissez pas abattre, tournez plutôt les yeux vers les insignes qui ornent votre glorieux Patriarche : regardez ses plaies, qui ne sont autre chose que le cratère d'un volcan d'amour divin et de zèle évangélique ; ce sont les sources auxquelles vous devez puiser pour vous exciter à un héroïsme toujours nouveau. Nous n'ignorons pas que vous êtes prêts à entreprendre un autre apostolat, celui de l'éducation de la jeunesse, qui n'est pas à la vérité votre mission, mais qui s'y trouve à un certain point compris. Maintenant que vous avez, avec un plus grand nombre de sujets, des aptitudes plus diverses, entreprenez encore cette œuvre-là. Vous aurez ainsi satisfait à un grand besoin qui réclame votre attention, et cette population reconnaissante vous restera de plus en plus attachée.

Vous surtout, Révérend Père Pellicci, communiquez à vos élèves une partie du zèle apostolique qui vous anime!... Vous n'avez pas besoin que notre faible voix vous rappelle ce que vous avez toujours présent à l'esprit. Permettez seulement que nous vous disions avec un vif sentiment de gratitude : vous êtes un véritable et digne fils du Patriarche séraphique!

CHINE.

Relation d'une affaire qui a eu lieu en 1857, *dans la ville de* Ce-pin-cien, *province de Xan-tum en Chine.*

Au mois de juillet 1857 le nouveau prêtre indigène Pierre *Ku-uen-ki* donnait une mission dans le village *Lei-Kia-cioa,* dépendant de *Ce-pin,* ville de troisième ordre, à une distance de six à sept lieues de *Ci-uan-fu,* chef-lieu de cette province. Quelques Gentils, jaloux du nombre croissant des catéchumènes qui se multipliaient de jour en jour dans ce village, tentèrent d'arrêter ce progrès. D'abord, feignant de vouloir se convertir, ils commencèrent à proposer des doutes, puis à élever ouvertement des objections contre les vérités de la religion, afin de surprendre le missionnaire dans ses paroles; mais celui-ci, après avoir prouvé la vérité et la nécessité de la religion pour obtenir le bonheur éternel, éclaircit tous les doutes et résolut toutes les difficultés de ses interlocuteurs, si bien qu'il les réduisit tous à *quia.* Ne sachant plus que répondre, ils prirent poliment congé en disant : « Nous t'invitons à prêcher demain, au déclin du jour, sur la place publique, où nous viendrons tous pour t'écouter. » Puis ils lui mirent les mains dans la main, échangèrent un petit salut à la chinoise, et s'en retournèrent chez eux. Or le lauréat *Zao-kum-cie,* qui était venu pour mettre le jeune prêtre *dans le sac,* s'y voyant au contraire mis lui-même, chercha alors à se venger de sa confusion par la brutale raison du plus fort, en jurant l'extermination du nom chrétien dans ce village et dans les environs. Il se tenait d'autant plus sûr de la victoire, qu'il comptait sur le crédit de son beau-père *Kian-tien-ghao,* commandant des troupes à *Tai-min-fû* (1), et sur le concours de *Ghan-pen-cin,* son ancien maître, ainsi que de deux lauréats ses proches parents, *Uei-cian-siun* et *Uci-lao-tin.* Tous ces ennemis du nom chrétien, con-

(1) *Tai-min-fu,* ville de premier ordre où ce général *Kian-tien-ghao* était en garnison avec ses troupes.

naissant leur influence près des magistrats, fiers de leur science et de leurs richesses, ne voyaient aucun obstacle qui pût les empêcher d'opprimer et d'anéantir entièrement ces pauvres et timides chrétiens. A l'heure convenue, la place se remplit de païens, et le prêtre y alla pour prêcher, comme il y avait été invité la veille. Le peu de chrétiens qu'il y avait entourèrent le prédicateur leur prêtre, se plaçant, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Au milieu du sermon le lauréat *Zao-kum-cie* donne un signal à une quarantaine de jeunes fainéants dont une gorgée d'eau-de-vie lui avait assuré le concours, et voilà que tout-à-coup ils poussent un cri et s'élancent comme des furieux, armés de bâtons, dans la direction du prédicateur. Les femmes chrétiennes, plaçant courageusement leur prêtre en arrière, remplirent aussitôt le lieu qu'il occupait. Quant à lui, s'étant caché dans un champ voisin du fort *Kao-lean* (1), il échappa comme par miracle aux mains de ces forcenés qui voulaient l'assommer à coups de bâton. Quand la proie qu'ils convoitaient eût disparu, ils coururent aux maisons des chrétiens, et n'ayant pas trouvé *Ku-uen-ki*, ils se mirent à crier : « C'est de la magie, c'est de la magie, le sorcier a échappé à nos mains ! » Entrés ensuite dans la petite chapelle, ils pillèrent tout ce qu'ils y trouvèrent, et ayant fini par prendre le crucifix, ils vomirent sur lui les plus affreuses malédictions, les sarcasmes les plus ignominieux, jusqu'à ce qu'ils le brisassent pour en joindre les débris à leur butin.

Je visitais en ce moment les environs de *Ci-uan-fu*, lorsqu'à l'improviste paraît devant moi le digne prêtre indigène, qui me raconte minutieusement tout ce qui lui est arrivé. J'interrompis ma tournée et je me rendis aussitôt dans ce village pour voir s'il m'était possible de pacifier les choses et faire en sorte que ces violents païens cessassent de molester et tourmenter mes pauvres chrétiens. Arrivé enfin dans ce village, je reconnus que les païens s'étaient déjà repentis de leur conduite, parce que des gens sensés leur avaient secrètement reproché leurs violences et leurs torts à l'égard des chrétiens. Craignant ou de perdre leur procès, ou bien d'avoir une forte somme d'argent à débourser, ces païens voulaient conclure une paix précaire à des conditions fort honteuses et nuisibles à la religion. Voyant l'impossibilité de l'accepter, j'envoyai deux chrétiens habiles au tribunal pour y dépo-

(1) *Kao-lean*, espèce de maïs, nourriture habituelle du bas peuple, dont la tige atteint une hauteur de neuf ou dix bras, et dont l'épi qui la surmonte est haut d'une paume. On se sert de ces tiges pour faire du feu et pour entretenir les fours.

ser notre plainte, et je continuai mon voyage. En même temps les païens accusèrent le prêtre d'être un séducteur du peuple, qui cherchait à le soulever contre l'Empereur, et un magicien ; comme preuve, ils apportèrent au tribunal les ornements sacrés, qu'ils disaient être un costume de magicien. « De plus, disaient-ils, il trouble la nuit notre sommeil par ses maléfices, en faisant apparaître en armes des troupes innombrables qui répandent l'épouvante et la terreur, puis disparaissent au lever du jour. Ne pouvant plus supporter tant d'ennuis, nous avions résolu de le prendre et de le livrer au mandarin ; mais averti par les chrétiens, il s'est, par leur aide, enfui à temps.» Accumulant calomnies sur calomnies, ils en dirent tant et tant qu'ils ne trouvèrent pas au tribunal un gamin qui les crût. Ces païens enragés, voulant remporter la victoire, dussent-ils y perdre tout leur avoir, gagnèrent à force d'argent les juges, et il fut décidé, dans l'intérêt de la paix, que les chrétiens devraient démolir leur chapelle, et par conséquent, ou renoncer à leur religion, ou déguerpir du village. Le bruit courait à la suite de cette sentence, que toutes les autres chrétientés dépendantes de cette ville essuieraient le même sort. Ce fut dans ces circonstances que le R. P. Annibal se rendit dans cette ville, au mois de septembre, pour intenter un procès aux persécuteurs, afin de soustraire les chrétiens à leurs injustes violences et vexations. Il soutint courageusement pendant trois mois une lutte acharnée, et à la fin le Seigneur humilia ces superbes et odieux païens, auxquels il arriva ce qui arrive aux joueurs de fifre des montagnes qui cherchent à berner les autres et sont eux-mêmes bernés. Le glorieux triomphe remporté par la grâce de Dieu, le P. Annibal, à ma demande, m'en écrivit une courte relation que je vous reproduis fidèlement ici :

« J'arrivai à *Lei-kia-cioà* le 13 septembre, au déclin du jour. A peine étais-je descendu de voiture et entré dans l'église, que les chrétiens vinrent me presser de partir aussitôt, pour me mettre dans la ville à l'abri des coups, des injures et du pillage de mes effets que les païens avaient, dès mon arrivée, juré d'effectuer ; mais je ne voulus point m'en aller ; je défendis, au contraire, aux chrétiens de fermer les portes, et d'opposer la moindre résistance. Le lendemain, accompagné de plus de dix chrétiens en me promenant tout à mon aise, je parcourus le village entier, afin que tout le monde me vît et connût mon arrivée. Personne n'osa dire un mot ni faire un geste de mépris, bien que dans la journée même trois accusations contre moi fussent présentées au tribunal. En conséquence de ces accusations, le lieutenant du Mandarin Su-in (1)

(1) *Su-in* veut dire avocat du fisc.

avait décrété mon arrestation. Toutefois les satellites, s'imaginant que 200 hommes ne suffisaient pas pour me résister et pour m'arrêter, demandèrent au major des troupes (le *Lao-Chiam*), qui s'appelait *Uen*, le concours de sa garde civique ; mais le major le refusa en protestant qu'il ne voulait pas se mêler d'une affaire si délicate ni arrêter quelqu'un qui ne faisait de mal à personne.

» Les Satellites ne se hasardant pas à venir à *Lei-kia-cioà* pour m'arrêter, je me rendis dans la ville, et passant droit devant le tribunal, j'allai me loger dans une auberge du faubourg. Le jour même pendant la nuit, je demandai audience au Mandarin, qui était rentré d'une course dans la soirée; mais je n'obtins pas audience.

» Je me présentai de nouveau le lendemain avec mon billet de visite, protestant que j'étais venu pour m'occuper du procès de mes chrétiens. Le Mandarin s'excusa en termes polis de ne pouvoir me recevoir, parce qu'autrement il donnerait à penser qu'en considération de ma personne il agissait en faveur des chrétiens. Le troisième jour j'envoyai mes deux domestiques au tribunal, en les chargeant de s'aboucher avec le majordome du Mandarin *Men-xen* (1). Ils furent d'abord reçus honorablement ; mais on leur adressa ensuite des paroles dures et désagréables qui les inquiétèrent au moment de leur départ, car ils revinrent près de moi. J'attendis ensuite deux autres jours pour voir si le Mandarin agissait et prenait le moyen de rendre justice aux chrétiens ; mais ne voyant rien qui put me donner quelque espoir, je résolus de me rendre en personne au tribunal. En conséquence, en ce jour là même, de grand marché, je me rendis en voiture, au beau milieu du jour, directement au tribunal. J'allai rejoindre dans son cabinet le majordome *Men-xen*, et j'eus avec lui un long entretien ; mais reconnaissant que j'avais affaire à un homme faux et perfide, protecteur de nos ennemis et oppresseur des chrétiens, je commençai à m'inquiéter, je me plaignis amèrement, je parlai à pleine bouche contre une conduite si odieuse où l'on opprime les chrétiens sans accueillir ni leurs demandes ni leurs accusations... Je réduisis *Men-xen* au silence, et il ne sut que répondre à mes justes et fortes observations ; toutefois pour m'effrayer il apppela près de lui une grande troupe de satellites et de soldats, comme s'il voulait me faire arrêter. Je m'élevai avec encore plus de véhémence contre lui et contre l'inique mandarin, jusqu'à ce que quelques employés m'invitèrent poliment

(1) *Men-Xen* : c'est le chambellan ou le confident intime du mandarin.

à me reposer et à regagner mon auberge, promettant qu'il me serait donné satisfaction et réponse. Bien que le mandarin *Tei-ciuen* (1) refusât pour la troisième fois de me recevoir, il chargea néanmoins alors quelques-uns de ses confidents et officiers de venir traiter avec moi de l'arrangement de cette affaire, mais à des conditions si ignominieuses qu'il m'était impossible de les accepter. Ces conditions portaient qu'on démolirait la chapelle du village; que le missionnaire ne pourrait plus s'approcher des environs ; que le prêtre Pierre *Hu-uen-ki* perdrait tous les objets qu'on lui avait volés, et que le tribunal les remettrait au fisc, on alla même jusqu'à vouloir contraindre les chrétiens à l'apostasie. A des conditions si déshonorantes, les païens accordaient aux chrétiens un semblant de paix momentanée. La persécution excitée contre ceux-ci à *Ce-pin* était si acharnée et si universelle que le mandarin, suborné par les persécuteurs, ne savait plus lui-même comment s'en débarrasser. Il y avait dans l'auditoire quarante quatre *Sieu-ze* (2), deux *Ciu-gen*, avec beaucoup d'autres fonctionnaires, tous obstinés à vouloir soutenir à tout prix le parti de nos accusateurs, auxquels eux-mêmes avaient promis une victoire certaine en les poussant à nous faire la guerre. Les membres du tribunal ou étaient parents des accusateurs, ou leur étaient tout à fait favorables, parce qu'ils avaient été gagnés par eux à prix d'argent. Les païens de *Lei-kia-cioà* étaient des hommes riches, pourvus d'emplois honorables, craints et estimés de tout le monde.

» Les habitants de plusieurs villages des environs s'étaient cotisés avec eux pour faire face aux frais du procès engagé contre les chrétiens, prêts aux plus grands sacrifices pécuniaires pour obtenir leur destruction D'un autre côté, je me trouvais dans une ville ennemie seul avec deux domestiques, sans protections ni moyens pécuniaires (c'est la générosité des chrétiens qui m'en procura ensuite). Mais je puisais une grande confiance dans les prières et les jeûnes que faisaient beaucoup de fidèles afin d'obtenir de Dieu sa protection dans l'affaire difficile que j'avais entreprise pour la gloire de Dieu et le bien des chrétiens.

» Irrités contre moi, les païens et leurs patrons attentèrent plusieurs fois à ma vie par l'usage du poison, ou en m'assaillant à main armée dans mes voyages; mais leurs tentatives furent vaines. A l'occasion du concours pour

(1) *Tei-ciuen* était le nom du mandarin de *Ce-pin*, où se vidait le procès.

(2) *Sieu-Zé*, c'est-à-dire bacheliers; *Ciu-gen*, c'est-à-dire docteurs, supérieurs d'un grade aux bacheliers.

le baccalauréat à *Tum-ciam-fu* (1), une trentaine de bacheliers, à la tête de plus de cent jeunes candidats, s'adressèrent à l'examinateur, sollicitant sa protection dans le procès contre les chrétiens, protestant qu'ils ne prendraient plus part aux concours et qu'ils quitteraient leurs études, s'il ne prenait point leur parti contre les chrétiens. Ce personnage demanda un jour de réflexion avant de faire sa réponse, et s'étant mis au courant du procès, il répondit brusquement aux solliciteurs qu'ils étaient libres d'étudier et de concourir ou non, mais qu'il ne pouvait pas leur promettre sa protection dans une cause aussi injuste. Ils se rendirent de même à Ciu-fu-sien (2), dont le gouverneur est toujours, de droit, le plus proche descendant de Confucius, et ils dirent malignement qu'ils avaient reconnu la religion chrétienne comme bonne et étudié comme excellents les livres européens des chrétiens ; qu'ils voulaient par conséquent cesser d'étudier les livres de Confucius, pour s'occuper des ouvrages européens, jusqu'à ce qu'ils eussent reconnu la supériorité de ceux de Confucius. En parlant ainsi, ils espéraient piquer de jalousie cet inspecteur des études, et lui inspirer de la haine contre les chrétiens et les Européens. Mais les choses tournèrent autrement : les députés furent mal reçus ; on leur fit une réponse semblable à celle qui leur avait été donnée par l'examinateur du concours à *Tum-ciam fu*, avec cette conclusion finale : « Étudiez ou n'étudiez pas, cela ne fera point tomber la science. » Puis, on les congédia sans façon en leur adressant publiquement une bonne mercuriale. Ne s'arrêtant pas là, ils allèrent à *Tai-min-fu* supplier le général *Kian-tien-ghao*, beau-père de *Zao-kum-cie*, de leur prêter sa protection et son appui ; mais ils essuyèrent encore un refus absolu. A la fin, ils recoururent à une tentative désespérée, mais plus sûre ; ce fut d'aller offrir au gouverneur de *Tum-ciam-fu* tout l'argent qu'il voudrait pour faire disparaître l'Européen, sous prétexte que c'était un révolutionnaire venu du *Kia-nan*. Mais le gouverneur *Nam*, presque effrayé d'une pareille ouverture, montra par un geste de ses mains combien il était loin d'approuver leur hardie proposition : « Malheur à moi, malheur à vous tous, leur dit il, si je faisais cela ! Comment cacherais-le fait aux Européens de Sanghaï ? » Nos accusateurs

(1) *Tum-ciam-fu*, ville de premier ordre à laquelle était soumise *Ce-pin*, ville de troisième ordre.

(2) Ville de troisième ordre, patrie du philosophe *Men-Zu;* c'est là que se trouvent les froides dépouilles du célèbre Confucius, tenu en si haute vénération par les Chinois.

recoururent encore à bien d'autres moyens qu'il serait trop long d'indiquer ; d'ailleurs, loin de réussir, tous ces moyens tournèrent à l'avantage de notre sainte religion. Le mandarin de *Ce-pin*, voyant que le procès était sérieux et pouvait l'exposer lui-même à plus d'un danger, résolut de remettre la cause au tribunal du *Tum-ciam-fu;* il envoya donc nos deux chrétiens dans cette ville (1), en les faisant escorter de quatre satellites. Mais le gouverneur de *Tum-ciam-fu*, quoiqu'il ait pour la forme fait subir un long interrogatoire à *Cian-cien-ken*, ne voulut pas non plus rendre une décision, et renvoya la cause au mandarin de Ce-pin, en lui reprochant vivement ses mauvais procédés envers les chrétiens, dont l'empereur avait autorisé la religion par un décret public en 1845 ; il lui transcrivit une copie de ce décret, et lui recommanda sévèrement de me traiter avec tous les égards convenables. Alors le mandarin *Te-ciuen* de *Ce-pin* s'adressa au tribunal, dit *Si-su* (2), de *Ci-nan-fu*, et au vice-roi lui-même, en exposant l'état de la question sous les couleurs les plus noires et les plus défavorables pour moi et pour les chrétiens. Il espérait ainsi s'assurer l'appui de ce tribunal, pour tomber sans danger sur les chrétiens et sur moi. Les juges de *Ci-nan-fu* désapprouvèrent fortement la conduite de nos accusateurs, et traitèrent en même temps *Te-ciuen* d'imprudent, incapable de gouverner ses administrés qu'il protégeait et laissait faire, quand ils molestaient les chrétiens avec une pareille arrogance. De son côté et de son propre mouvement, le vice-roi écrivit à *Te-ciuen* une lettre très-énergique, lui enjoignant de me traiter avec tous les égards possibles, et de faire en sorte de me satisfaire dans mes justes réclamations, pour que je pusse retourner là d'où j'étais venu, et le menaçant, en outre, de destitution, s'il ne se montrait pas juste envers les chretiens... Frappé comme d'un coup de foudre, *Te-ciuen* resta tout étourdi de cette réponse. Dans une lettre très-humble et pleine de mensonges, il s'excusa près du vice-roi irrité. En même temps il chargea des confidents de prier un certain *Uan-cie* (3), parent et ami des chrétiens, de s'interposer près de moi comme médiateur. *Uan-cie* refusait absolument de prendre un rôle si difficile ; mais les païens lui firent tant de prières, le mandarin lui-même, qui s'adressa

(1) Les deux chrétiens envoyés à *Tum-ciam-fu* par le mandarin de *Ce-pin* sont *Cian-ciuen-siao* et *Cian-ceu-ken*, ce dernier, néophyte depuis peu d'années.

(2) *Si-su* est le premier tribunal criminel de la province.

(3) *Uan-cie*, qui est aujourd'hui fervent catéchumène, était d'abord un lauréat païen, que le mandarin avait établi médiateur.

plusieurs fois directement à lui, fit tant d'instances et de promesses qu'il ne put plus s'en dispenser. Sûr de l'appui de Te-ciuen, qui s'engageait à forcer les païens d'accepter les conditions de paix que je voudrais, *Uan-cie* vint conclure avec moi un traité de réconciliation, à toutes les conditions par moi posées et portant :

» 1° Que les cinq principaux habitantsdu village de *Lei-kia-cioà* viendraient me demander excuse de l'injure faite à Pierre *Hu-uen-ki* et aux chrétiens; 2° qu'on restituerait tous les objets volés et remis au fisc par le tribunal; 3° qu'on paierait une indemnité en argent pour les choses égarées et les dommages causés; 4° qu'on donnerait un banquet de réconciliation aux vingt chrétiens que j'enverrais; 5° que les cinq principaux du village donneraient à leurs frais une fête publique pendant dix jours consécutifs (que je réduisis ensuite à quatre jours, sur la demande du médiateur).

» Nos accusateurs se soumirent à toutes ces conditions humiliantes et les exécutèrent ponctuellement, de sorte que je remportai une pleine victoire non-seulement sur eux, mais en particulier sur les quarante quatre lauréats, leurs patrons enragés, qui s'étaient ligués contre nous. La lutte ainsi terminée tout à fait à notre avantage, les employés du tribunal vinrent en très-grand nombre me féliciter et me faire en grande cérémonie une visite d'étiquette. Au comble de l'allégresse, les chrétiens voulurent aussi me témoigner leur reconnaissance par une démonstration publique, en venant d'une journée de distance et de plus loin encore pour me remercier. Une quarantaine d'entr'eux avec toute sorte d'instruments de musique furent chargés de fêter la victoire que nous avions remportée. Quelques lauréats chrétiens et deux autres qui occupent la charge de mandarin honoraire voulurent aussi, en cortége et avec des bannières de mandarin, me témoigner publiquement leur reconnaissance : une journée entière et une grande partie de la nuit se passèrent en grandes réjouissances au son de la musique, sans qu'aucun païen osât seulement souffler mot contre nous. Une foule innombrable était accourue pour entendre une musique qu'elle n'avait jamais entendue telle qu'elle était exécutée par nos chrétiens. Le jour de mon départ, je vis non-seulement les chrétiens, mais même les païens et jusqu'aux agents du tribunal, me prodiguer des honneurs qu'on ne fit certainement jamais à aucun européen dans l'intérieur du céleste empire. Indépendamment de la troupe qui me précédait en jouant de divers instruments, le mandarin honoraire *Cian-fon-tai*, à cheval dans le costume de sa dignité, avec son cortége

et sa grande ombrelle de mandarin, marchait devant moi pour me frayer la route. Quatre lauréats allaient à pied à côté de ma voiture, que le second mandarin honoraire, *Cian-fon-ci,* suivait en me servant d'arrière-garde. A chaque instant on entendait retentir dans la ville les décharges de la mousqueterie et de l'artillerie. Les rues regorgeaient de monde, et l'on pouvait à grand'peine avancer bien lentement. Sorti de mon auberge et de la ville en un pareil triomphe, je me rendis à U-ghan-tuen, gros village situé à deux lieues de distance, où se trouve une petite chrétienté d'une vingtaine de chrétiens persécutés par les païens. Pendant la nuit on joua quelques symphonies à la demande des païens, et ils en furent fort satisfaits. Le lendemain je partis de là et j'effectuai mon retour à ce *Xe-oi-ly-cioà* (1).

» Voilà dix-huit ans que je suis en Chine, et presque jamais je n'y ai joui d'une paix entière, puisque, soit à cause des superstitions des habitants, soit à cause d'autres raisons injustes, tantôt en cet endroit-ci, tantôt en cet endroit là, de grosses difficultés et des procès ont toujours eté, avec plus ou moins de force, soulevés contre les chrétiens. Après ce triomphe obtenu à l'honneur et à la gloire du nom chrétien, le bruit courut dans toute la province que le tribunal de *Tum-ciam-fu,* ville de premier ordre, était, ainsi que le tribunal suprême de *Ci-nan-fu* et le vice-roi, favorable aux chrétiens, et qu'ils avaient avec raison condamné et humilié nos ennemis acharnés, en reconnaissant sagement que la religion chrétienne est bonne. Toujours est-il que par ce fait ont cessé aussitôt toutes les chicanes et toutes les vexations dont les chrétiens étaient déjà l'objet, ainsi que celles qu'on machinait contre nous, de sorte que maintenant les païens, au moins à l'extérieur, se montrent nos amis.

» Il y en a beaucoup qui ne se sont abstenus jusqu'ici d'embrasser le christianisme que par la crainte d'avoir des difficultés avec leurs parents ou d'essuyer des persécutions de la part des tribunaux. Aujourd'hui que ces craintes n'existent plus, nous avons bien des indices de conversions certaines dans l'avenir, et nous espérons en obtenir plus tard un plus grand nombre encore, si les quatre puissances alliées, c'est-à-dire la France, l'Angleterre, la Russie et les Etats-Unis obtiennent, comme on le dit publiquement, de gré ou de force :

» 1° La liberté de religion; 2° la résidence d'un lambassadeur à Pé-

(1) Petit village, où j'ai mon séminaire et ma résidence.

kin; 3° la liberté du commerce dans toute la Chine. Cela paraît maintenant hors de doute, puisque la ville de Canton est actuellement entre les mains des Français et des Anglais. Le bruit court que ces derniers sont déjà arrivés au port de *Tienziuei*, situé au nord-est de Pékin et voisin de la province de Xan-tum. Dans les environs de Ce-pin, beaucoup de païens, entre autres deux lauréats, se sont, depuis la fin du procès, fait inscrire au nombre des catéchumènes. Voici ce que m'écrit de cet endroit le Missionnaire indigène Matthieu *Hu-uen-Siao* : « Dès que je fus parvenu à *Ciam-kia-cioà*, je me rendis le surlendemain au village de *Siao-tum*, qui se trouve près de *Ciam-kia-cioà*, comme vous le savez, et où les catéchumènes sont extrêmement fervents, et j'y présidai une assemblée. Le troisième jour j'allai au village de *Kie-ue-zam uioa*, sur l'invitation d'un bachelier qui voulait me remercier d'une lettre à l'européenne qu'avait écrite le Révérendissime Père *Jam* (Annibal). Ce bachelier avait été extrêmement content de cette lettre, et il est maintenant catéchumène, et avec lui ses enfants et les autres gens de sa maison, et il y en a dans le village encore quelques autres qui se proposent d'embrasser la religion chrétienne. Dieu aidant, il semble y avoir, au dire de ce Bachelier, espoir de propager ici l'Evangile; car il loue toujours hautement notre sainte religion. Je me rendis enfin au village de *Iucu-Kia-cioà*, où notre Illustrissime Évêque a érigé une chapelle; on y compte une vingtaine de fidèles tant catéchumènes que néophytes; nous espérons aussi réussir à y propager l'Evangile, et nous verrons plus tard comment les choses tourneront; mais si l'on ne répare pas les murs de la chapelle, il est certain qu'elle croulera. Que notre Illustrissime Evêque veuille bien y songer; car il est certain encore que les chrétiens sont trop pauvres pour pouvoir se charger de la réparation. J'allai aussi à *Mum-Kia-cioà*, où je passai la nuit, d'abord parce que j'étais malade, et ensuite également dans l'intérêt de la religion. Ce village n'a qu'un maître d'école qui vint me trouver pour embrasser le christianisme; je l'instruisis pendant une moitié de la nuit; maintenant, loin de se contenter d'être catéchumène, il veut convertir ses coreligionnaires. Il a le droit d'exhorter les autres, et ils l'écoutent volontiers, parce qu'il est vertueux, c'est-à-dire bon, bienveillant et estimé, de sorte qu'avec la grâce de Dieu, il pourra convertir beaucoup de monde. Il y a dans d'autres endroits, d'après ce que disent les fidèles, bien des gens qui veulent se convertir, mais qui en sont aujourd'hui empêchés par leurs occupations. C'est que l'année qui vient de s'écouler a été frappée de stérilité,

de sorte que les habitants, n'ayant point à manger, sont obligés de se procurer du pain de leur mieux et ne peuvent point toujours rester dans leur famille. Ainsi il m'est impossible de les réunir; nous verrons plus tard ce qu'il faudra faire. La semaine dernière j'ai commencé la Mission à *Cia-Kia-Cioà;* j'espère et nos chrétiens espèrent aussi que notre Illustrissime évêque pourra venir bientôt visiter ces lieux ; je le désire et le demande ardemment; car ils ont peut-être quelque chose à lui dire. Que s'il ne peut ou ne veut venir maintenant, il faudra nécessairement qu'il passe par ici, quand il sera revenu des provinces orientales. Après cela il ne me reste plus rien à dire, sinon qu'à demander que, dans le cas où il aurait à nous envoyer quelques objets sacrés, par exemple des chapelets ou autre chose, il veuille bien nous les envoyer; car les catéchumènes en demandent ; s'il n'en a pas maintenant, je voudrais qu'il ait la bonté de nous les envoyer aussitôt qu'il en aura ; car les catéchumènes en désirent beaucoup et ne cessent d'en demander avec instance. »

Cette lettre me fut écrite le 25 avril de cette année. J'ai cru vous faire plaisir, en vous la copiant telle que je l'ai reçue.

Votre très-humble Serviteur,
Fr. Louis de Castellazzo, Min. Obs.
Evêque de Zénopoli et Vic. Apost. du *Xan-tum.*

Xan-tum, ce 16 mai 1858.

Lettre du P. Antoine Feliciani, *Miss. Francisc. à Hong-Kong, au Président du Conseil de l'OEuvre de la Propagation de la Foi, à Lyon.*

Hong-Kong, ce 22 juin 1846.

Monsieur,

Il n'y a pas longtemps que je vous ai adressé une lettre assez longue, où je vous communiquais divers projets intéressant le bien spirituel de notre Préfecture Apostolique, et où je vous exposais en même temps les grands avantages qu'on peut attendre en Chine de ce qu'on a obtenu la tolérance de la religion chrétienne. Sans revenir sur ces deux points, je ne ferai aujourd'hui qu'ajouter quelques nouvelles qui vous intéresseront, je pense, vous et tous les membres de votre inappréciable société.

L'Illustrissime Mgr de Besi, Vicaire Apostolique du Xan-tum, est arrivé ici à Hong Kong le 8 février. Par suite de ses occupations multipliées et de ses visites pastorales, il a été plusieurs fois gravement malade, et pour se

rétablir il avait besoin d'un repos qu'il n'aurait pu se procurer s'il était resté dans sa mission. Pendant son séjour parmi nous, le digne prélat, quoique sans forces et encore souffreteux, ne manqua jamais, suivant les circonstances, soit de se consacrer à l'administration des sacrements, soit d'agir près des fonctionnaires du gouvernement, afin d'obtenir en notre faveur une protection plus particulière. Le 5 mars nous vîmes aborder à notre port cinq jésuites (trois Français et deux Napolitains) destinés à la mission de Nankin ; ils furent bien heureux de trouver ici leur évêque. Le 22 du même mois, contre toute attente, un bâteau à vapeur nous amena neuf autres Missionnaires parmi lesquels il y avait cinq Mineurs Observantins, destinés aux missions du Xan-Si et du Xen-Si, trois jésuites napolitains, également destinés au diocèse de Nankin, et un prêtre de Vérone, que je garde quant à présent à Hong-Kong pour m'aider. Tout d'abord je me trouvai naturellement fort embarrassé et ne sachant que faire pour donner à tout le monde une hospitalité convenable; car il m'était difficile de pouvoir loger à la Procure vingt Missionnaires (en comprenant dans ce nombre ceux de ma famille religieuse) ; mais à la fin, Dieu merci, je parvins à les installer partie à la Procure, partie dans une autre maison. Nous aurions voulu, Mgr de Besi et moi, envoyer aussitôt nos missionnaires au poste qui leur était assigné, comme ils le désiraient ardemment; mais malgré toutes nos diligences, il nous fut impossible de trouver une bonne occasion pour Sanghai. Peut-être le Seigneur ne voulut-il point permettre que ces missionnaires partissent avant les fêtes de Pâques, afin qu'elles fussent célébrées avec une pompe et une solennité dont l'on n'avait jamais été témoin à Hong-Kong, comme il sera facile à Votre Seigneurie d'en juger par ce qui suit. Pendant la Semaine Sainte on chanta solennellement les divins Offices des Ténèbres, et nous y eûmes toujours un grand concours de peuple. Le Jeudi-Saint Mgr de Besi officia pontificalement, assisté de seize prêtres et de huit clercs ; on y fit la consécration des Saintes-Huiles et, après midi, le lavement des pieds, où les Apôtres étaient représentés par douze Chinois, dont un prêtre. Nous dressâmes aussi un Saint Sépulcre élégant et majestueux dont la vue excita une vive dévotion dans les âmes des fidèles. Le Samedi Saint Mgr officia encore pontificalement pendant cinq heures, et la bénédiction des Fonts fut suivie du baptême de trois adultes Chinois et de la confirmation de plusieurs néophytes. Au grand jour de Pâques, Mgr officia pour la troisième fois pontificalement avec la plus grande pompe possible, de telle sorte que l'église de Hong-Kong ressemblait tout à fait à une cathédrale d'Europe ; les Anglais eux-mêmes en furent émerveillés, et peu de jours après, le journal de Hong-Kong publiait en faveur des catholiques l'éloge suivant que je transcris à la plus grande gloire de Dieu. « Depuis quelque temps déjà nos frères les catholiques Romains ont à Hong-Kong un lieu d'adoration décent et convenable. Ils travaillent parmi nous sans ostentation, sans même

appeler notre libéralité à leur aide ni demander nos applaudissements. Nous voyons le temple qu'ils ont élevé ; nous entendons régulièrement le son des cloches qui réunit les membres de leur Eglise; mais jamais on n'entend ni le Pasteur ni le troupeau soit tenir un langage vaniteux à propos de leurs progrès, soit accuser d'erreur leurs frères les Protestants (*The Friend of China, vol. V, n° 32, pag.* 5168). » Nous ne savons vraiment pas si l'intention du journaliste a été de rendre justice aux catholiques romains, ou bien de blâmer les ministres protestants ou le gouvernement Anglais lui-même, qui jusqu'à présent, croyons-nous, n'ont érigé qu'un chapelle en paille. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que cette manière de parler tournera toujours à la louange des catholiques. Ce témoignage fut encore confirmé par les plus hauts fonctionnaires de Hong-Kong, qui adressèrent leurs remerciements à Mgr de Besi, en s'offrant à nous protéger et à nous seconder dans toutes nos demandes, quand elles seraient compatibles avec les lois d'Angleterre. Le général d'Aguilar a même été jusqu'à dire que les soldats protestants ont gagné à l'exemple des soldats catholiques. Il est encore à remarquer que, les officiers de la milice ayant donné un banquet, l'excédant des cotisations recueillies pour cet objet fut, d'un consentement unanime, offert en aumône au Supérieur de cette mission, auquel on s'en rapportait pour tel pieux usage qu'il voudrait en faire. Le gouvernement lui-même serait bien disposé à assigner à un chapelain colonial un subside mensuel; seulement il veut que nous le demandions; mais comme j'ai eu jusqu'ici des ordres contraires, je me suis abstenu de le faire. J'ai voulu rapporter ces faits uniquement pour en rendre au Seigneur la gloire qui lui revient (car il protége notre mission d'une manière toute particulière), ainsi que pour faire connaître les dispositions des Anglais à notre égard ; ces dispositions pourraient certainement nous ménager plus tard le moyen d'obtenir de la reine d'Angleterre l'exemption des taxes annuelles imposées aux établissements charitables et publics des catholiques romains.

Revenant à nos missionnaires, disons qu'après les fêtes de Pâques, les huit jésuites et un Franciscain trouvèrent une occasion pour Sanghaï et s'embarquèrent le 25 avril sur un bâtiment de Macao ; ils arrivèrent heureusement à destination après vingt-cinq jours de navigation. Il restait encore à faire partir quatre autres missionnaires franciscains, qui trouvèrent aussi, quelques jours après, une autre occasion, et s'embarquèrent le 5 mai sur un bâteau américain; mais après une pénible et dangereuse navigation de six jours, ils se virent contraints de retourner dans ce port ; et comme le radoubage du navire traînait trop en longueur, on rompit le marché avec le capitaine, et l'on prit une autre barque de Macao qui mit à la voile pour Sanghai le 28 mai. Comme le vent est favorable, nous espérons qu'en quelques jours ces confrères parviendront à destination. Le 16 du présent mois deux prêtres Chinois qui viennent de Rome abordèrent à ce port, et ils se

rendront très-prochainement au poste qui leur est assigné. Nous sommes à attendre d'un jour à l'autre sept autres missionnaires jésuites, qui devaient arriver à Manille vers la fin d'avril; mais jusqu'à présent nous n'en avons aucune nouvelle. Vraiment, Monsieur, nous voyons maintenant avec une extrême satisfaction que les missions chinoises sont bien pourvues d'ouvriers évangéliques qui, avec leur saint zèle et dans les circonstances actuelles si favorables au christianisme, pourront obtenir en Chine d'excellents résultats.

Pour terminer en vous parlant de choses édifiantes, je dois signaler et raconter à Votre Seigneurie la conversion de deux adultes païens qui, convaincus tous deux d'homicide, avaient été condamnés à la potence, l'un le 2 janvier, l'autre le 4 du courant. Il n'y a guère de choses intéressantes à dire sur le second converti, si ce n'est que le condamné manifesta un grand désir de se faire instruire sur notre sainte religion ; mais le moment de son exécution était si proche qu'on ne put lui enseigner que les principaux mystères de la doctrine chrétienne. Il fut baptisé la veille de sa mort par Mgr de Besi, qui, le lendemain, avec ses insignes d'évêque, l'accompagna, ainsi que D. François Buffa, jusqu'au gibet, où le supplicié fut assisté jusqu'à son dernier soupir. Le pauvre jeune homme montra d'abord une grande horreur pour la mort, et près de mourir, il était hors de lui de peur, semblant vouloir absolument se soustraire à son sort. Il y avait une foule de spectateurs, surtout de Chinois, sur lesquels dut faire une grande impression la présence d'un évêque et d'un prêtre catholique, de même, croyons-nous, que sur les Anglais, qui traitèrent le zélé prélat avec tout le respect possibie, l'introduisirent dans la prison et attendirent, pour donner au patient le coup mortel, qu'on eût terminé les prières qu'on a coutume de réciter près des agonisants. Quant à la conversion du premier coupable, elle présente un je ne sais quoi d'extraordinaire qui nous fournit une matière plus abondante, et pour en parler d'une manière satisfaisante, il faut remonter aux commencements de la vie du néophyte. Ces détails feront connaître le caractère du sujet, ainsi que les moyens que le Seigneur a pris pour l'amener à la connaissance des vérités évangéliques et lui procurer par là le bonheur éternel.

Or cet homme naquit sur le territoire de Pan-gu, dépendant de la ville capitale de Canton, au village de San-Cing, dans la famille idolâtre des Ling. Bien qu'élevé et nourri dans les superstitions de l'idolâtrie, il eut toujours de la répugnance à croire aux dieux de son pays, et jamais, comme il l'a lui-même avoué, il n'a fait aucune oblation aux idoles, si ce n'est celle qu'il faisait chaque mois au ciel, à l'époque de la nouvelle ou de la pleine lune. Il avait un grand respect pour ses parents et il leur montrait une telle obéissance filiale, qu'il n'y manqua jamais en toute sa vie que deux ou trois fois en choses peu importantes ; ce qu'il ne savait se rappeler sans remords et

sans honte A l'âge de treize ans il perdit son père; il se livra ensuite à l'étude pendant deux ans; mais comme il était pauvre, il dut y renoncer et s'occuper à un métier pour soutenir sa pauvre mère. Après avoir servi deux ans dans une boutique chinoise, il prit une petite barque et se mit à faire le commerce; malheureusement ce changement d'état l'entraîna au vice et notamment au jeu. Quand il fut venu à Hong-Kong, il joua tout ce qu'il avait : il eut une querelle avec l'un des joueurs qui le provoqua en duel, et c'est ainsi que le meurtre eut lieu. Alors notre homme tomba entre les mains de la justice et fut condamné à mort. A peine mon Vice-Préfet fut-il averti de ces faits, qu'il courut à la prison avec un prêtre chinois. S'étant présentés au condamné, ils lui demandèrent s'il connaissait la religion de *Tien-Chu-Kiao*, le Seigneur du ciel? Sur sa réponse négative, ils commencèrent à lui parler de l'existence de Dieu, et peu à peu ils l'instruisirent jusqu'à deux fois par jour sur tous les points essentiels de notre sainte religion; et comme il ne parvenait pas d'abord à comprendre la doctrine qu'on lui expliquait, on lui conseilla de faire de temps en temps ces oraisons jaculatoires : Seigneur, ayez pitié de moi (*Tien-chu-co-lien-vuo*), ou Seigneur, pardonnez-moi mes péchés (*Tien-chu scie-vuo-ti-zoci*), lesquelles il répétait à chaque instant avec une telle effusion de cœur, qu'il disait souvent au prêtre chinois : « M. Leang, je me sens le cœur tout dispos et débarrassé de toute crainte de ce Dieu et de sa sainte loi. » — « Qui sait, ajoutait-il, si ce Dieu si bon n'a pas permis que je tombasse dans ce malheur, afin de se faire connaître à moi en m'envoyant ces deux messieurs (D. François Buffa et D. François Leang), mes bienfaiteurs, pour m'enseigner les saintes doctrines? » Il était si désireux de recevoir des instructions religieuses que, les deux prêtres n'ayant pu aller le voir le jour de Noël, il dit le lendemain à Mr Leang : « Ne vous voyant pas de toute la journée d'hier, j'ai eu bien peur que vous n'eussiez des doutes sur la droiture de mes intentions. Je me suis donc examiné toute la nuit sur ce point, et me trouvant, Dieu merci, sincère, je me suis dit : « Peut-être étaient-ils si occupés qu'ils n'ont pu venir; ils ont trop fait pour moi pour vouloir m'abandonner. » Quand nous lui parlâmes de la divinité de Jésus-Christ, il nous répondit « qu'il avait invoqué ce nom de Jésus dès le jour où il avait mis le pied dans la prison, mais plutôt par superstition que par religion, puisqu'il prenait Jésus pour une idole, comme les fausses divinités chinoises, parce que le ministre protestant l'engageait uniquement à l'admettre, à le suivre; maintenant, ajoutait-il, je puis croire en Jésus et suivre Jésus, mais non plus à l'aveugle comme auparavant. » Aussi dès ce jour jusqu'au terme de sa vie ne cessa-t-il jamais d'invoquer dévotement le très-saint nom du Sauveur. Quand nous lui parlâmes ensuite de l'exemple que notre Seigneur Jésus-Christ nous a laissé de pardonner à nos ennemis et de prier pour eux, le nouveau catéchumène mit aussitôt cette doctrine en pratique; il priait pour ses ennemis, deman-

dait pardon à tous ceux qui allaient le visiter, et pardonnait lui-même de bon cœur à tout le monde. Avant de le baptiser, on lui mit au cou un crucifix et la médaille miraculeuse de la très-sainte Vierge, en lui expliquant qu'elle était la mére de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui, avant de mourir, nous l'a laissée à tous pour mère, en la personne de S. Jean. Alors l'heureux catéchumène ne sut retenir ses larmes d'émotion ; tant il se sentait touché d'apprendre que la Mère de Dieu est aussi notre Mère ! Pensant ensuite à sa mère selon la chair, il ne lui souhaitait que la connaissance du vrai Dieu. Et par une lettre adressée à sa femme, il l'exhortait en ces termes : Vous ne devez pas, ma femme, vous ne devez pas vous attrister de mon malheur, si toutefois on peut appeler malheur ce qui pour moi s'est changé en un très-grand bien, et en voici la raison. Par cette voie secrète Dieu a daigné m'éclairer et me faire enseigner sa sainte foi, en m'envoyant deux excellents maîtres qui viennent m'instruire deux fois par jour et m'expliquer parfaitement la religion chrétienne (*Tien-chu-Kiao*). En définitive, si je n'avais pas été condamné par la justice, j'aurais fini par mourir comme un autre idolâtre, sans connaître ce Dieu, et je me serais ainsi perdu pour l'éternité. Vous devez donc maintenant vous efforcer, vous et votre mère (il parlait de sa propre mère), de chercher ce Dieu, et si vous n'avez personne qui vous le fasse connaître, faites lui au moins cette offrande que vous avez l'habitude de faire aux faux dieux à l'époque de la nouvelle lune et de la pleine lune, en lui adressant cette prière : *Tien-chu-co-lien-vuo* (Seigneur du ciel), ayez pitié de moi et j'aurai l'espoir d'être reçue en Paradis. Je ne me troublerai plus à la pensée de mes deux petits enfants, car je les ai déjà recommandés au Seigneur. » Cet homme avait été prévenu par la grâce divine ; car le barbier chinois étant allé le voir la veille de sa mort, et l'ayant trouvé tout gai et tout joyeux, lui dit avec étonnement : « Comment, tu sais que tu dois mourir demain, et tu te montres si content ! » — « Pourquoi, répondit l'autre, ne me réjouirais-je pas d'un bien si grand? Oh ! si tu savais ce qu'est Dieu ! Combien il est bon, et ce qu'il a promis après cette vie à ses adorateurs ! » Il était tellement enflammé de l'amour divin, qu'il alla jusqu'à dire au prêtre chinois que, si le gouverneur lui laissait la vie, il en serait fâché, parce qu'il craindrait d'offenser ce Dieu si bon en restant plus longtemps en ce monde, et parce qu'il aspirait à le voir bientôt au ciel. Lors qu'enfin il arriva au terme de sa vie, la veille de sa mort, le soir de la fête de la Circoncision de Notre Seigneur, il fut baptisé sous le nom de Jean-Baptiste, et reçut ensuite la Sainte Eucharistie avec une dévotion extraordinaire. La grâce sanctifiante du premier sacrement et la grâce sacramentelle de l'autre produisirent dans l'âme de l'heureux Jean-Baptiste une ferveur telle qu'il ne cessait de prier ou de parler de choses spirituelles ou de réciter des oraisons jaculatoires. L'heure de marcher au supplice venue, le nouveau soldat de Jésus-Christ n'eut pas la moindre

crainte, pas la moindre tristesse; se montrant, au contraire, tout gai et dévotement recueilli, il se rendit au gibet entre les deux prêtres qui lui suggéraient de temps en temps de pieux sentiments de religion. A peine arrivé au lieu de l'exécution, il se mit publiquement à genoux, pour demander à se confesser. Après ce dernier acte de religion il gravit l'échafaud et, se tournant le visage épanoui vers le prêtre chinois, il lui dit, en témoignage de sa sincère reconnaissance, qu'il se souviendrait de lui dans le Paradis. Après cela, se remettant avec résignation entre les mains du Seigneur, il baissa la tête, plaça son cou dans le lacet, et sans aucun mouvement rendit tranquillement son âme innocente au Créateur. Le Seigneur, dans sa bonté, permit que les deux néophytes fussent condamnés à mort, pour les amener à la connaissance de notre sainte religion, et en satisfaisant à la justice humaine par leur supplice, ils obtinrent, nous l'espérons, la miséricorde divine, qui leur accordait une vie immortelle.

Pour dire maintenant quelque chose des missions chinoises, je me bornerai à entrer dans quelques détails sur les vexations et les persécutions auxquelles sont en butte les chrétiens et les missionnaires, et qui, sous certains rapports, paraîtraient contraires au décret impérial autorisant la religion chrétienne. Mgr Rizzolati m'écrit que son prêtre chinois, après avoir été fort maltraité en prison, fut renvoyé dans son pays, avec défense de prêcher encore la religion chrétienne, mais que du reste tout va bien maintenant. On m'en écrit autant du Xan-Si et du Xen-Si; seulement on ajoute que l'année dernière on a pris neuf chrétiens, tant hommes que femmes, qui, ne voulant pas contribuer aux superstitions, furent conduits au tribunal. Le mandarin leur ayant demandé s'ils étaient chrétiens et s'ils étaient disposés à apostasier, ils répondirent franchement qu'ils étaient tous chrétiens et que, par conséquent, ils ne voulaient point apostasier. Grâce à Dieu, ils furent tous constants; le mandarin les fit battre, puis il les renvoya chez eux. Votre seigneurie doit déjà savoir qu'un missionnaire français lazariste, le R. P. Carayon, traversant le 8 décembre dernier la grande muraille qui sépare la Tartarie de l'Empire Chinois, vint à être reconnu comme Européen, et après avoir été traîné de tribunal en tribunal, il fut à la fin remis par les mandarins au consul de France à Macao, où il arriva dans les derniers jours du mois de mai. J'ai entendu lire avec une extrême satisfaction la relation édifiante qu'il a adressée à son général, et je ne doute pas qu'elle n'ait également été communiquée à votre respectable conseil. Ce qui m'a fait le plus d'impression, ce sont les bons traitements et l'accueil même honorable que le missionnaire recevait des mandarins auxquels il était présenté (tout cela parce que la religion chrétienne est maintenant autorisée) ; ils auraient presque tous préféré ne point se mêler de sa cause et lui rendre la liberté, si son arrestation avait été moins notoire; de sorte que plusieurs mandarins en voulurent à celui de leurs collègues qui avait empêché le P. Carayon de

traverser la Mongolie. Ils l'auraient même laissé libre s'il avait eu mille ou au moins cinq cents taëls à leur payer pour satisfaire leur avidité. Le zélé missionnaire eut encore le bonheur d'annoncer devant les premiers tribunaux, avec un esprit vraiment apostolique, les dogmes de notre sainte religion, à la grande satisfaction de ceux qui l'entendaient, et surtout des mandarins eux-mêmes, qui admiraient profondément la pureté et la sainteté des vérités évangéliques. Aussi, selon mon opinion, le P. Carayon aura fait plus de bien aux missions chinoises par le fait de son arrestation qu'il n'a pu en opérer dans tout le temps de son apostolat. S'il subit quelques mauvais traitements à son retour, ce fut seulement de la part des soldats et des petits mandarins, par la raison que le missionnaire, étant pauvre, ne leur donnait point l'argent qu'ils exigeaient avidement; encore ne tinrent-ils cette conduite que pour se venger de ce qu'il leur avait adressé de justes représentations et de ce qu'en présence d'un mandarin il avait résisté à leurs demandes, à propos d'une somme d'argent que ce même mandarin lui avait donnée pour ses frais de voyage. Quelques-uns pensent que la découverte de ce missionnaire européen déterminera peut-être une perquisition générale de tous les missionnaires européens qui se trouvent maintenant en Chine, pour les renvoyer tous en Europe; mais si on le dit, c'est sans aucune raison sérieuse; car il suffit de réfléchir aux égards que les premiers mandarins ont montrés au P. Carayon, à la répugnance et à la crainte qu'ils ont aujourd'hui de se mêler de ces affaires embarrassantes avec les Européens, et aussi de se voir forcés de renvoyer un Européen à leurs dépens, pour qu'on doive, semble-t-il, supposer tout le contraire; et ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est ce que le décret autorisant la religion chrétienne produit et produira toujours des effets très-favorables aux missions chinoises, ainsi qu'aux missionnaires européens, pourvu qu'ils continuent à prendre les précautions qu'ils ont prises jusqu'ici. Quant aux conversions de gentils, elles se multiplient de jour en jour, surtout dans la province de Nankin. Pour le moment je n'ai rien de particulier là dessus à apprendre à Votre Seigneurie ; je me contenterai donc de lui parler des subsides alloués pour l'année 1846 par votre pieuse Société à nos missions italiennes. Par l'avant-dernier courrier j'ai reçu de la Sacrée Propagation de la Propagande une note où j'ai trouvé la répartition par vicariat des sommes particulières comprises dans ces subsides, qui s'élèvent, au total, à la somme de 72,000 francs, soit 13248 écus romains. Sur cette somme on a dépensé 2000 écus pour le voyage de six missionnaires entre Rome et Hong-Kong, outre 5649 écus 58 baïoques pour livres et objets religieux. J'en ai moi-même dépensé 600 pour envoyer cinq missionnaires de Hong-Kong à Sanghai, y compris les frais du vestiaire chinois. J'ai donné aux mêmes missionnaires pour leurs frais de voyage de Sanghai au Xan-Si et au Xen-Si environ 1092 écus, y compris le voyage d'un prêtre chinois destiné à la province de Xen-Si ; dans

quelques jours j'enverrai deux autres prêtres chinois qui me coûteront 200 écus pour leur voyage jusqu'au Xan-Si et jusqu'au Xen-Si ; ainsi les dépenses de cette année montent jusqu'à présent à la somme de 6,545 écus. Il nous resterait donc à toucher 6,706 écus, dont nous n'avons pas encore reçu les lettres de change, et Dieu sait quand nous pourrons recouvrer nos fonds. Ces quelques détails montreront à Votre Seigneurie que pour plusieurs vicariats il reste peu de chose du subside alloué, particulièrement pour les provinces de Xan-Si et de Xen-Si, attendu que le départ de huit missionnaires et les autres dépenses déjà faites pour ces missions ont absorbé presque tout le subside qui leur était alloué. Cette procure même a eu cette année de très-fortes dépenses à supporter, à cause de l'hospitalité qu'elle a donnée aux missionnaires et à des membres de divers instituts qui passent d'ordinaire par Hong-Kong, de sorte que je ne sais pas si 16,000 f. me suffiront jusqu'à la fin de l'année pour cette procure et cette mission. Je dois informer Votre Seigneurie (si on ne l'en a point encore informée) que nous avons construit ici trois maisons, l'une en 1842, qui servait à la procure et à la mission ; une autre fut terminée le 20 mai 1845, avec les fonds de diverses missions dont nous avions l'administration ; la troisième fut achevée vers la fin du mois d'avril de cette année. La raison qui fit construire cette troisième maison, c'est que, dans les circonstances actuelles, une seule ne saurait suffire pour la procure et la mission, et que je prévois déjà le temps où il faudra séparer les deux établissements, sous peine de laisser s'y introduire la confusion. Par ce qui précède Votre Seigneurie pourra juger de la gêne où nous nous trouvons, et votre excellent Conseil voudra bien contribuer aux dépenses faites pour la construction de la maison destinée à la mission de Hong-Kong. Je vous prie de prendre aussi en considération l'état de nos missions italiennes qui n'ont également que trop besoin de la générosité de la charitable Association pour la propagation de la foi, et pénétrés de la plus sincère gratitude, nous ne manquerons pas de nous souvenir des associés dans nos saints sacrifices et dans nos prières, afin que le Seigneur daigne leur accorder une éternelle récompense de leur cotisation et de leurs aumônes. En attendant, je vous présentes mes humbles hommages, et j'ai respectueusement l'honneur de me dire

De Votre Illustrissime Seigneurie
le très-humble et très-reconnaissant serviteur,

Fr. Antoine Feliciani.

Hong-Kong, le 20 juin 1846.

TROISIÈME PARTIE.

NOUVELLES DIVERSES CONCERNANT LES MISSIONS FRANCISCAINES.

I. SALTA DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Extrait d'une lettre écrite, à la date du 7 nov. 1865, par le P. JOCONDE CONSANI, *Missionnaire à Salta, et reçue à Rome le 24 janvier* 1866.

C'est le 4 de ce mois que Salta a été témoin d'un spectacle merveilleux, à la clôture du Jubilé, quand le digne et zélé Vicaire Général Fernandez a bien voulu célébrer l'office dans notre église.

L'avant-veille il avait envoyé une belle et pathétique pastorale, destinée à être lue le même jour dans toutes les églises, et invitant le chapitre de la cathédrale et tous les curés, ainsi que la communauté religieuse des Pères Missionnaires Franciscains, le vénérable Tiers-Ordre de St François, la vénérable Archiconfrérie de St Benoît de Palerme, enfin les Confréries du Carmel, de la Merci et du Remède, à sortir de leurs églises avec la croix à cinq heures après midi, pour se rendre au sanctuaire du Père Séraphique St François. O prodige inouï de notre temps! A peine deux heures avaient sonné que notre église se remplit de telle sorte que, quand les processions arrivèrent, elles ne purent entrer dans le temple, et se virent forcées de rester dehors; il y avait des croix jusqu'à la cathédrale. Cinq heures sonnées, le Vicaire Général donna l'ordre de se mettre en marche, en commençant par visiter l'église de *la Vigne*, puis celle de la Merci, ensuite la Cathédrale, et enfin notre église, où Mr Fernandez prononça un éloquent et apostolique discours et où la cérémonie se termina par un *Te Deum* solennel. La procession se composait de quatorze à quinze mille personnes, ce qui ne s'était jamais vu à Salta, et en comptant les hosties qu'on avait consommées ces jours là pour la communion, on sut que le nombre s'en élevait à près de treize mille.

II. ÉTATS-UNIS.

*Nous lisons ce qui suit dans l'*Union, *de Paris* (*n° du* 21 *nov. dernier*).

La Mission Franciscaine est parvenue à fonder plusieurs maisons de son ordre aux Etats-Unis d'Amérique, et elle y dirige plusieurs colléges, entr'autres celui d'Allegany, où l'on compte quelques centaines d'élèves. Cet établissement jouit d'une grande réputation, bien méritée, et l'on aime à ajouter qu'on y donne un cours particulier de langue et de littérature française.

Quant aux sœurs Franciscaines, elles s'occupent de l'éducation des petites filles avec grand succès, et elles ont déjà fondé deux monastères, l'un à Allegany, diocèse de Buffalo, l'autre à Winsted, diocèse de Hartford.

Ainsi la mission Franciscaine commence à se trouver dans de bonnes conditions pour étendre efficacement son action religieuse et civilisatrice dans ces contrées; et certes, on ne saurait trop en féliciter ces intrépides fils de St François; car ils n'ont pas eu de petites et peu nombreuses difficultés à vaincre en ce vaste territoire du Nouveau-Monde.

ANALECTES

CONCERNANT LA PROVINCE BELGE DES RÉCOLLETS.

NOTICE SUR LA VIE ET LE MARTYRE DE SIX FRANCISCAINS, DU COUVENT D'ALKMAAR EN HOLLANDE,

Ce fut une époque néfaste pour notre patrie que celle à laquelle l'hérésie, débordant les frontières des pays voisins, s'appesantit sur nos provinces. Malgré la sévérité des édits portés par Charles V contre les sectaires, la Réforme gagna chaque jour du terrain et osa bientôt menacer les Pays-Bas d'une contagion générale. Ce fut bien pis encore, quand l'illustre monarque Belge, renonçant de lui-même aux grandeurs dont il avait reconnu le néant, abdiqua en faveur de son fils, Philippe II, le gouvernement des Pays-Bas. Philippe, dont toutes les sympathies étaient pour l'Espagne, s'embarqua en 1559 pour cette contrée, confiant l'administration de nos provinces à Marguerite de Parme, avec ordre de faire exécuter les édits rigoureux de son père contre les hérétiques, dont l'audace allait toujours croissant.

Cette dernière mesure suscita le mécontentement d'un grand nombre de citoyens hostiles à l'établissement de l'inquisition espagnole. L'érection de quatorze évêchés nouveaux, mesure si digne de la reconnaissance générale, augmenta l'aigreur des esprits. Le cardinal de Granvelle, devenu odieux à la gouvernante, grâce aux machinations du prince d'Orange, fut écarté en 1564, et l'année 1566 vit rédiger le malheureux acte d'union, appelé *le Compromis,* qui contribua tant à introduire l'hérésie dans les Pays-Bas et à y occasionner les plus dangereuses commotions.

Au mois de mai de la même année les assemblées publiques et les prédications des hérétiques commencèrent ; au mois d'août la guerre aux images était déclarée.

Nous ne rappellerons pas les horribles excès que le fanatisme religieux, poussé jusqu'à la rage, fit commettre à des bandes furieuses d'apôtres-brigands dans la Flandre, le Hainaut et le Brabant. Quatre cents églises dévastées, les couvents saccagés, les autels renversés, les bibliothèques livrées

aux flammes, les chefs-d'œuvre de l'art mis en pièces, les vases d'or et d'argent souillés et emportés, disent assez haut quels furent les fruits amers de l'évangélisation de notre patrie au seizième siècle. Et que dirait la Réforme, si nous voulions lui montrer dans les Provinces du nord les gueux de mer et les gueux de terre du Taciturne prêchant sur des monceaux de cadavres, et établissant, selon l'expression de Bérault-Bercastel (1), « le berceau de la république de Hollande, flottant, à sa naissance, dans le sang des catholiques, qui furent tous égorgés? »

Grâce à la juste horreur qu'inspiraient ces révoltantes profanations, la résistance s'affaiblit; à la demande de Marguerite un nouveau serment fut prêté au roi, et un repos de quelques jours fut accordé au pays las de tant de secousses. Il fut de courte durée : le sévère Alvarez de Tolède, duc d'Albe, approchait avec plein pouvoir de protéger la religion et de faire arrêter et punir toutes personnes quelles qu'elles fussent.

Le prince d'Orange, qui, sur son refus de prêter un nouveau serment au roi d'Espagne, s'était retiré en Allemagne, fut sommé en 1568 par le duc d'Albe de revenir pour rendre compte de sa conduite. Guillaume répondit en levant des troupes, et revint aux Pays-Bas, à la tête d'une armée nombreuse, y apporter la guerre civile, guerre longue et terrible, signalée par le ravage des villes et des provinces, la destruction des lieux saints, et qui, dans une grande partie des Pays-Bas, alla jusqu'à anéantir la religion catholique romaine.

« Cependant, dit l'auteur de l'Histoire de la religion catholique en Brabant (2), dont nous extrayons ces notices, grâce à l'adorable providence de Dieu, qui parvint à son but par des moyens qui, suivant notre faible jugement, nous paraissent contradictoires, ces temps de troubles et d'horreurs ont produit d'illustres martyrs qui, par leur mort chrétienne, ont prouvé que l'esprit de Jésus-Christ régnait encore au milieu des désastres des Pays-Bas. »

« La cinquième dévastation des Pays-Bas, dit Molanus, fut l'ouvrage des Gueux. Elle commença, en 1566, et en 1572 elle s'aggrava par différentes causes, de manière que, suivant moi, il mourut un plus grand nombre de martyrs aux Pays-Bas, dans l'année 1572, que pendant les siècles précédents. »

(1) *Hist. de l'Eglise.* Liv. LXVIII.
(2) Traduction de l'abbé Tiron, p. 183.

De ce nombre illustre furent six religieux appartenant à l'Ordre de saint François d'Assise, et connus communément sous le nom de *Martyrs d'Alkmaar* (1), du lieu, non de leur martyre, mais de leur résidence au moment de l'arrestation. Cet article sera consacré à la relation de ce que nous savons de leur vie et de leur glorieux combat.

La ville d'Alkmaar, située dans la Hollande septentrionale, ouvrit ses murs aux Frères-Mineurs en 1545 (2). Comme cette province suça, une des premières, le lait des mauvaises doctrines, le ministre des Frères-Mineurs de la Germanie inférieure eut soin d'envoyer à Alkmaar des religieux, non moins instruits que pieux, qui seraient en état de ramener par leurs instructions les brebis égarées au giron de l'Eglise, et de soutenir par leurs exhortations le courage de ceux qui jusqu'ici étaient restés fidèles à la religion catholique. A l'époque dont nous parlons, le couvent d'Alkmaar était un modèle d'observance régulière. Le P. Henri Sédulius, dans son Histoire séraphique (3), en parle comme d'une sainte retraite de serviteurs du Christ, mais l'exalte surtout à cause des six religieux qu'il eut le bonheur d'envoyer au martyre.

Nous extrayons du même Sédulius quelques notions préliminaires sur nos six confesseurs de la foi catholique.

Le chef de la troupe séraphique, *Daniel*, naquit à Arendonck dans la Campine. Il fit ses études théologiques à Louvain sous le célèbre P. Adam Sasbout, dont les vertus et les connaissances, au dire de Sanderus, illustrèrent non-seulement l'Ordre auquel il appartenait, mais aussi la chrétienté tout entière. Ses études préparatoires et son éducation monastique avaient été confiées au P. Liévin Brecht, poète renommé, et au P. François Dommelanus, disciple du grand philosophe et théologien François Titelmans de Hasselt.

Un amour immense pour la religion catholique végétait dans le cœur de Daniel. Sa piété, son humilité et ses autres vertus en firent au couvent de Louvain un modèle de perfection, principalement pour les jeunes religieux à la direction desquels ses supérieurs l'avaient préposé. Les macérations, les

(1) Nous tenons à faire remarquer une fois pour toutes que par rapport aux dénominations de martyr, saint ou bienheureux, ainsi que pour la relation de faits prodigieux non encore approuvés par l'Eglise, nous nous soumettons pleinement au décret d'Urbain VIII.

(2) D'autres auteurs indiquent l'année 1455.

(3) *Hist. Seraphica*, pag. 651 : Historia illustris Alcmariensium sex martyrum ex Ordine Fratrum Minorum, cap. II.

jeûnes et les veilles sans interruption, dont il accabla son corps, énervèrent ses forces avant l'âge, l'amaigrirent outre mesure et répandirent sur son visage une pâleur extraordinaire.

Homme d'étude, il était versé dans les saintes Ecritures. Elevé au gardianat du couvent d'Alkmaar, il donna des marques non équivoques de son érudition et de sa sollicitude pour ses inférieurs, en leur rompant presque journellement le pain de la saine doctrine dans des explications sur le catéchisme du Concile de Trente, explications où maintes fois se trahissaient comme malgré lui ses vastes connaissances. Du reste, religieux d'une modestie éprouvée, plus les hommes s'étudiaient à l'honorer, plus Daniel s'ingéniait à se vilipender : dans sa pensée plus petit que tous ses frères, il faisait ses délices à se renfermer dans une sainte timidité et à cacher ses talents aussi bien que ses vertus.

A la suite du P. Daniel sur la voie du martyre vient un vénérable vieillard, le *P. Corneille de Diest*, issu d'une honnête et riche famille, et religieux d'une haute perfection. Il était au moment de l'irruption des Gueux dans le couvent d'Alkmaar confesseur des filles de sainte Claire de cette ville. Une vie innocemment passée avait répandu sur ses traits, même au déclin de sa vie, une douce gaieté, indice certain du contentement intérieur dont jouissait sa conscience sereine. Prédicateur distingué entre tous les frères de la province de Germanie inférieure, il parlait en chaire avec tant d'onction et savait assaisonner ses discours d'un sel évangélique si pur, qu'on remarqua aisément que dans son cœur habitait la plénitude du Saint Esprit.

Le P. Corneille avait pour aide dans ses fonctions de confesseur et de directeur des Clarisses le *P. Jean Nardénus ou de Naarden*, qui, à son tour, eut le bonheur de prendre part au martyre de son confrère. Jean était en outre sacristain de l'église franciscaine d'Alkmaar et se distinguait par sa sollicitude pour les offices divins.

Le quatrième martyr fut le *P. Louis Voetz*, originaire d'Arquennes dans le Brabant wallon. Jeune encore et depuis deux années seulement élevé à la dignité de prêtre et de prédicateur, Louis s'adonna au ministère de la sainte parole avec tant de ferveur et une application si soutenue que ses supérieurs nourrissaient l'espoir de le voir devenir un jour un prédicateur renommé. Le P. Sédulius l'appelle un modèle de modestie : *juvenis permodestus.*

Les deux autres religieux du couvent d'Alkmaar qui, outre ces quatre prêtres de l'Ordre séraphique, eurent le bonheur de mourir de la main des

hérétiques pour la foi de Jésus-Christ, furent deux frères lais. L'un, *Adrien Gaudanus* ou *de Ter-Gau,* était portier du couvent, et recommandable par sa vigilance dans l'exécution de sa difficile fonction ; l'autre, qui ne fut martyrisé que quelques mois après ses généreux confrères, était procurateur des vivres et homme d'une exactitude au-dessus de tout éloge. Il s'appelait *Engelbert de Terburg* (1).

Parlons maintenant de leur combat.

L'explosion de la révolte des Gueux à Enkhuizen et l'impudence avec laquelle le bourgmestre et les échevins de la commune furent emprisonnés jetèrent l'épouvante parmi le clergé et les gens bien intentionnés. Prévoyant un avenir bien sombre, s'ils restaient plus longtemps exposés à l'insolence toujours croissante des hérétiques et des mutins, les prêtres et les citoyens les plus recommandables se réfugièrent à Amsterdam, dans l'espoir d'y être à couvert des attaques des nouveaux dogmatiseurs. Le bruit de ce départ alarma les provinces de Frise et de Hollande, d'autant plus qu'on apprit presque en même temps que quelques brouillons avides de nouveauté et des matelots séditieux étaient allés chercher quelques pirates jusques à la dernière embouchure du Rhin.

La dévastation se présenta bientôt avec un caractère effrayant : églises, monastères, statues, images, rien n'échappa à la fureur du vandalisme hérétique ; chassées de leurs retraites, les vierges erraient sans asile ; les prêtres et les religieux virent leurs têtes menacées, et bientôt la Frise occidentale tout entière, renonçant à son roi et à sa religion, se précipita dans la Réforme. Alkmaar seule hésita un instant. Saisi de terreur à la nouvelle de ces sinistres présages, le P. Daniel d'Arendonck songea à fuir avec ses religieux. Dieu en avait destiné autrement ; et un acte perfide de la part de ceux qui y coopérèrent, fut le moyen dont la Providence se servit pour envoyer ces fidèles Franciscains à la couronne du martyre.

A la nouvelle de la résolution des religieux, le conseil de la ville mande les Pères, ranime leur courage, leur promet du secours en cas de besoin et prend sur lui de les entretenir aux dépens du trésor public. « On blâme l'antique foi punique, dit Sédulius, mais les promesses des bourgeois d'Alkmaar ne furent ni moins trompeuses ni moins perfides. » En effet, tandis qu'une bande de Gueux, sous la conduite du cruel Frison Fox, surnommé

(1) Sedulius, *Historia Seraphica,* cap. IV.

Houtenvoet, entrent fallacieusement par une des portes de la ville et se jettent dans les rues au cri de : Vivent les Gueux ! les Franciscains, voulant fuir à Haarlem, se voient barrer le passage de la porte par ces mêmes citoyens qui naguère leur promettaient tant de secours. Pour comble de malheur, pas un seul habitant de la ville n'a le courage de les cacher dans sa maison (1).

Dans cette triste rencontre, trompés par des amis perfides et poursuivis d'ennemis acharnés, les Franciscains se réfugient sous l'égide de Celui qui est le refuge des pauvres et l'aide de ceux qui sont en proie aux tribulations. Le P. Gardien Daniel et le P. Corneille se rendent à l'église et, prosternés devant le maître-autel, répandent devant Dieu leurs larmes et leurs prières. Ainsi jadis saint Thomas de Cantorbery attendait les sicaires d'Henri II devant les saints Tabernacles.

Les dévalisateurs brisent les portes du temple, foulent d'un pas sacrilége l'enceinte sacrée au milieu de vociférations et de blasphèmes horribles, s'emparent des deux religieux, dont l'unique crime était leur attachement à la religion véritable, et les emmènent en triomphe liés et garrottés de leurs ceintures de corde. Les Pères Jean de Naarden et Louis Voetz et le frère Adrien de Ter-Gau, saisis de frayeur et ne sachant où porter leurs pas, sont arrêtés à leur tour et jetés avec leurs deux nobles confrères dans la prison commune.

Les autres religieux du couvent, profitant du tumulte qui règne par toute la ville, échappent à la cruauté des hérétiques. Le frère Engelbert de Terburg, réservé à de plus longs combats et à de plus grandes victoires, parvient à se cacher pour quelque temps dans l'intérieur même de la cité.

Trois jours d'anxiété se passèrent dans le ténébreux cachot. Nous ignorons ce qui eut lieu durant ce laps de temps, mais l'exaltation des hérétiques et la constance de nos martyrs ne nous laissent aucun doute que les Gueux ne redoublèrent d'astuce, de menaces et de traitements indignes pour pervertir et taquiner leurs nobles captifs, et que les intrépides confesseurs ne s'armèrent de nouvelles forces et d'un nouveau courage, à mesure qu'augmentait le cynisme de leurs persécuteurs.

Le troisième jour les Gueux, que la crainte d'une révolte de la ville d'Alkmaar, qui avait toujours honoré nos religieux, retenait dans leur désir de

(1) Sedulius, *Hist. Seraph.* chap. V.

les mettre à mort sur les lieux mêmes, prirent le dessein de les transporter à Enkhuizen, ville peuplée presque uniquement de matelots et de pêcheurs.

Fourrés dans de misérables charettes et escortés du capitaine Houtenvoet et d'autres paysans et brigands gagnés à la nouvelle cause, le P. Daniel et ses compagnons firent cette route difficile avec ce calme et cette résignation dont leur maître Jésus leur donna un si bel exemple dans les rues de Jérusalem.

La plume se refuse à retracer les outrages dont les amis des nouvelles lumières abreuvèrent les défenseurs de l'antique foi. Sans parler d'un torrent d'injures grossières et de bouffonneries révoltantes qui viennent à chaque instant les arrêter dans leurs pieuses prières, bornons-nous à rappeler les deux faits suivants.

Les Pères, au moment de leur départ, s'étaient munis de leurs bréviaires comme de leur unique consolation à la mort. Au moment où ils se préparent à réciter l'office ecclésiastique, les insatiables Gueux arrachent à leurs mains ces livres vénérables, et assènent au moyen d'eux des coups rudes et multipliés sur les têtes et à la face des religieux.

Un autre fait, aussi dégoûtant qu'inhumain, eut lieu dans une auberge qui se trouvait le long de la route, et où les bourreaux firent halte pendant quelques instants. S'étant fait apporter de la bière et vidant une coupe remplie de cette boisson, ils s'approchent du P. Corneille de Diest qui du nez saignait abondamment, remplissent du sang du martyr le vase fatal et présentent à boire aux religieux en s'écriant : « Loups sanguinaires, prenez, rassasiez-vous de votre sang ; si souvent vous avez eu soif du nôtre. »

Un profond silence fut la réponse des martyrs à ces ignobles provocations. Unissant d'après l'avertissement du Seigneur la prudence du serpent à la simplicité de la colombe, ils souffrirent sans se plaindre ces mille avanies qu'une sainte et noble réponse n'aurait pu que multiplier encore.

Fatigués de coups et poursuivis d'injures, les généreux confesseurs, assis sur leurs voitures comme sur des chars de triomphe qui allaient les conduire à la plus grande des gloires, arrivent à Horn. Sédulius rapporte qu'au sortir de cette ville, les Gueux, s'acharnant à répandre les injures et les calomnies sur la tête de nos hommes célestes, envoyèrent au-devant d'eux un héraut à cheval, pour publier par toutes les rues d'Enkhuizen la découverte de la trahison, la saisie et l'arrivée des traîtres de la patrie (1). A ce bruit, toute

(1) Sedulius, *Hist. Seraph.* cap. VII.

la ville s'émeut. La populace se rue au-devant des martyrs, les citoyens plus paisibles remplissent les rues, les fenêtres et les toits, dans l'attente de la scène qui se prépare.

Enfin le triste cortége franchit la porte; cinq religieux, en habits franciscains, souillés de sang et liés de leurs propres cordes, assis sur des chariots dans l'attitude de la prière et de la soumission, sont traînés dans la ville au milieu d'une troupe de bandits et accueillis par les clameurs de la populace déchaînée.

La ville d'Enkhuizen était alors gouvernée par un homme arrogant et cruel, jadis prêtre fidèle, mais qu'une apostasie honteuse avait fait chasser de sa patrie. Gérard Borkeroo (c'était le nom du renégat) avait gagné par sa défection les faveurs et la confiance du prince d'Orange; Guillaume l'avait même investi du commandement des pirates.

Le P. Daniel est conduit le premier devant le gouverneur. L'hérétique, hasardant une dispute sur la présence réelle de Jésus-Christ au Sacrement de l'Eucharistie, se voit bientôt battu victorieusement par les doctes raisonnements du Franciscain; furieux de cet échec, il s'écrie en montrant au confesseur une hostie : « Dis-moi, est-ce là ce Jésus-Christ qui doit sauver les catholiques? » Et, comme le Père ne se hâte pas de répondre à cette interpellation blasphématoire : « Parle, continue l'apostat, que crains-tu? Pourquoi hésites-tu? Que ne dis-tu ton opinion? » Daniel alors, mille fois heureux de pouvoir par un témoignage solennel protester de sa foi au mystère eucharistique, répond avec majesté et confiance : « Je vois là en vérité une forme de pain azyme, qui ne m'est pas inconnue. J'ignore si ce pain de froment, confectionné par l'industrie d'un homme, a reçu la consécration sacerdotale. Cependant, puisque vos paroles semblent me presser de déclarer la foi des catholiques touchant l'Eucharistie divine, écoutez : Nous, par la grâce de Dieu, catholiques et enfants de la foi romaine, si hautement recommandée par saint Paul, nous ne craignons pas de confesser à la face du monde entier, que ce pain, au moment que le prêtre légitime prononce sur lui les paroles du Christ, se change substantiellement au corps de Jésus-Christ, notre Dieu et notre Seigneur, qui a daigné s'incarner et naître de la Vierge Marie et mourir pour le salut du monde sur l'autel de la croix, qui a triomphé de la mort, et, monté aux cieux, est assis à la droite du Père, d'où il viendra juger les vivants et les morts. »

Ces paroles divines enragèrent le cruel apostat. « Cette confession hardie,

s'écrie-t-il, coûtera à toi et aux tiens une mort ignominieuse. » Sans examen ultérieur, il ordonne de conduire les religieux sous la potence élevée en face de la maison de ville, et là il les condamne à être pendus le lendemain comme confesseurs de la foi des Papistes et comme coupables de rébellion et de trahison envers la patrie.

La nuit approchait, nuit touchante et solennelle, durant laquelle les inébranlables confesseurs se préparèrent au sacrifice.

La maison d'un hérétique attenante à la maison de ville fut le dernier réceptacle de nos martyrs sur cette terre. En attendant l'heure du supplice, les cinq athlètes purifièrent leurs âmes des moindres souillures dans le bain sacré de la Pénitence, et recommandèrent au ciel leur combat suprême dans de ferventes prières.

Le Père Gardien surtout, à l'ombre duquel la troupe séraphique allait se mesurer avec l'hérésie en fureur, fit preuve d'une sollicitude paternelle. « Soyons courageux, mes frères, disait-il, et sacrifions avec bonheur notre vie pour la défense glorieuse des doctrines de la sainte Eglise romaine; armons-nous des paroles dont le Père saint François se servait pour encourager ses frères : — *Les souffrances sont courtes, la gloire est éternelle.* — Le Fils de Dieu nous avertit de ne pas craindre ceux qui tuent le corps, sans pouvoir léser l'âme immortelle. Notre Sauveur nous attend avec la couronne de gloire, qu'il a préparée à ceux qui auront fidèlement combattu.

« Et maintenant, mes frères et très-chers fils en Jésus-Christ, ayez pitié de moi, et pardonnez-moi, si quelquefois, peu soucieux de ma vocation et de mon office, je vous ai offensés par des actions ou des paroles peu édifiantes ; pardonnez-moi, je vous en prie, de ce que, appelé à vous montrer par la sainteté de ma vie la voie étroite qui mène au ciel, je ne vous ai pas donné les exemples de vertu que je pouvais et que je devais vous donner. C'était la seule grâce que j'avais à vous demander, moi, votre pasteur et partant obligé à être votre guide sur le chemin de la vertu. Dieu aussi, j'espère, à cette condition me pardonnera les égarements de ma charge. Courage donc : le moment de notre dénoûment est arrivé. Le bourreau approche pour nous donner la mort. Soyez fermes et sans trouble et qu'aucune crainte ne vous abatte (1). »

Au milieu de ces exhortations réciproques, auxquelles par intervalles suc-

(1) Frémaut, 25 juin; Thomas Bourchier, Hist. eccles. de Martyrio fratrum ordinis Divi Francisci, pp. 85-88.

cédaient d'ardentes prières, se passa la nuit du 24 au 25 juin. Le 25 juin fut le jour du supplice (1). A la pointe du jour on annonce au frère Adrien que le gouverneur l'attend. L'humble portier dit un dernier adieu à ses frères et se présente sans crainte. Une proposition lui est faite : c'était d'avoir la vie sauve à condition d'étrangler ses confrères. Le saint vieillard, saisi d'horreur à cet appel barbare ; « Je sais mourir, dit-il, mais servir de bourreau à ceux qui m'ont enseigné la foi et les vertus chrétiennes, je ne le puis. » Peu après, vers cinq heures, le valeureux champion était suspendu au gibet. Le P. Daniel le suit de près : le visage rayonnant de joie, il gagne le lieu du supplice en récitant le psaume XXX : *En vous, Seigneur, j'ai espéré*, qu'il répète trois fois de toute la puissance de sa voix. D'un pas ferme il monte l'instrument fatal, et bientôt un violent coup le lance du haut de l'échelle ; élevé entre le ciel et la terre, le saint martyr consomme le sacrifice sanglant de son amour pour le Dieu voilé dans le Saint Sacrement et de son attachement au siége de Rome.

Le P. Corneille de Diest gravit l'échelle après son supérieur. Tout abîmé en Dieu de la possession duquel il semble déjà jouir, le vénérable vieillard garde un silence profond, pendant que les bourreaux l'attachent à la poutre mortelle. Après lui, les PP. Jean de Naarden et Louis Voetz subissent le même sort. Animés par l'exemple de leur Père Daniel, jadis leur gardien au monastère, maintenant leur guide à la céleste patrie, ils reçoivent avec bonheur la corde fatale et meurent pour Dieu au même gibet que leur supérieur.

Les corps vénérables des cinq confesseurs Franciscains restèrent suspendus à la potence jusques au soir. Durant tout ce temps les Gueux ne manquèrent pas de faire de ces dépôts sacrés le triste objet de leurs railleries et de leurs insultes. Vers le soir, les cadavres furent transportés hors de la porte septentrionale d'Enkhuizen, dans un endroit du rivage, nommé Mutten, où les pêcheurs avaient coutume de faire sécher leurs filets. Là des mains impies couvrirent les précieux restes de la boue qu'y déposent les eaux au moment du reflux.

Dieu vengea dignement ses martyrs. S'il faut en croire le P. Bourchier, auteur de l'*Histoire des martyrs Franciscains de l'Observance au* 16[e] *siècle en*

(1) En indiquant le 25 juin 1572 pour le jour du supplice des martyrs, nous avons suivi le Martyrologe et le Ménologe de l'Ordre. Le P. Sédulius indique le 24 du même mois.

Angleterre, en Belgique et en Irlande, et le P. Hueber, auteur du *Ménologe Franciscain*, tous les éléments semblèrent se révolter contre l'inique attentat. Les eaux de la mer, en passant sur les cadavres des religieux à l'époque de la marée, prirent plusieurs jours de suite une couleur de sang; un tremblement de terre se fit sentir à l'endroit des murs de la ville où gisaient les corps des martyrs; plusieurs nuits apparurent cinq flambeaux resplendissants de lumière qui se reposaient sur les cadavres mis à nu par le grossissement de la mer, et une voix, semblable à une trompette retentissante, fut entendue dans le voisinage : « Frappe, frappe. »

Les catholiques y virent le présage de la terrible vengeance que Dieu préparait aux infâmes bourreaux.

Le sixième martyr d'Alkmaar, frère Engelbert de Terburg, qui, grâce à l'agitation générale, était parvenu à tromper la vigilance des persécuteurs, resta caché pendant quelque temps dans la ville d'Alkmaar même. Une femme le trahit peu après l'emprisonnement de ses frères, et ce court délai du martyre ne valut au saint religieux que de plus grandes tortures et une plus cruelle agonie. Les Gueux, s'étant emparés du frère, lui firent d'abord une large blessure à la tête, le dépouillèrent de son habit de franciscain et le jetèrent dans une affreuse prison. Le préfet d'Alkmaar, Wygbold de Frise, en voulait spécialement à ce religieux qui avait jadis porté les armes sous le comte de Megen, lorsque celui-ci en qualité d'officier du roi poursuivait le parti obstiné de Brédérode; à ce grief s'en joignait un autre, non moins spécieux : Engelbert, disait-on, était le dépositaire des vases sacrés et des ornements ecclésiastiques, et il avait osé en refuser la découverte.

C'en fut assez pour faire endurer au pauvre frère des tourments inouïs. Attaché à une colonne, les mains liées au-dessus de la tête et les pieds élevés du sol et comprimés dans un fer, le courageux martyr se sent brûler les aisselles et les plantes des pieds avec une fureur incroyable. Détaché de la colonne, les bourreaux l'étendent sur une espèce de banc comme un malfaiteur auquel la question doit arracher l'aveu d'un crime; ils le serrent de liens au point de lui rendre tout mouvement impossible, et alors, joignant le sordide au cruel, ils remplissent la sainte bouche du martyr des plus sales ordures, le pressant en même temps de découvrir les vases sacrés.

Le martyr refuse. Sa constance augmente la rage des bourreaux qui se préparent à lui infliger une horrible flagellation. Ils attachent donc une seconde fois à la colonne le frère qui n'avait déjà plus l'aspect d'un vivant, et

déchirent son corps à coups de fouet si rudes et si multipliés que le sang en jaillit de toutes parts. Après ce tourment, insatiables dans leur cruauté, ils le lient de nouveau tout étendu sur le banc du supplice et versent de l'huile bouillante sur les plaies entr'ouvertes. Ainsi martyrisé, mais survivant encore à ses nombreuses blessures, l'intrépide Engelbert dut subir toutes les horreurs d'une étroite prison. Épuisé par la perte de son sang et l'intensité de douleurs sans cesse renaissantes, il dépérissait peu à peu dans le cachot d'Alkmaar. Enfin arriva le jour heureux de sa dissolution. Vers la fin du mois de novembre 1572, tout défiguré par suite de ses plaies et de ses souffrances et ne ressemblant plus qu'à un squelette, le noble confesseur fut conduit par les Gueux au village de Ransdorp, en face d'Amsterdam. C'était là qu'une mort glorieuse allait lui enlever le dernier souffle de vie et couronner ses longues souffrances. Le capitaine des Gueux, qui l'avait conduit jusque là, Liévin Decrocius, ordonna d'en finir avec le Franciscain par la corde. En conséquence Engelbert fut suspendu à un sureau élevé qui ombrageait le cimetière du village, et alla peu après rejoindre au Paradis son supérieur et ses quatre confrères qui l'avaient précédé avec la palme du martyre.

NOTICE SUR LA BIENHEUREUSE MARIE-FRANÇOISE DES CINQ-PLAIES.

Dans le Consistoire tenu le 24 juin de cette année, Notre Saint-Père Pie IX a prononcé une allocution dans laquelle Sa Sainteté a exprimé le désir d'inscrire sur le livre des saints les bienheureux martyrs de Gorcum et la bienheureuse Marie-Françoise des Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voici un court aperçu de la vie de cette Tertiaire professe de l'Ordre des Mineurs Observants déchaussés de la province de Naples.

Marie-Françoise naquit à Naples de parents honnêtes, et donna dès son bas âge des signes de sainteté. Jeune encore, elle soupirait après le pain des Anges et méditait avec autant d'amertume que de gratitude la douloureuse Passion de Notre-Seigneur. Agée de sept ans, elle reçut, sur le conseil du prêtre qui lui servait de confesseur, pour la première fois la sainte communion, et depuis ce temps elle resta attachée à Dieu irrévocablement. A l'âge de seize ans, un mariage avantageux lui fut offert ; Marie-Françoise, dont

tout l'amour était voué au céleste Époux, le refusa, et nulle raison, nulle force ne put ébranler dans la suite sa sainte résolution. Peu de temps après, du consentement de son père, elle se revêtit de l'habit du Tiers-Ordre de Saint-François, sous la direction des religieux Franciscains de la réforme de Saint-Pierre d'Alcantara, et fit vœu de chasteté perpétuelle.

Une fois revêtue de l'habit franciscain, elle s'attacha constamment à observer les règles sévères du Tiers-Ordre. Ennemie de son corps, elle s'exerça aux plus rigoureuses austérités ; les veilles, les jeûnes, les cilices, les disciplines furent les moyens dont elle châtia son corps malade et souvent affaibli par le travail. La nuit, deux planches, recouvertes d'une peau de brebis, lui servaient de lit. Son désir de souffrances était tel qu'avancée en âge et brisée par les maladies, elle ne fit usage qu'à contre-cœur d'un lit plus commode que les médecins et son confesseur lui avaient ordonné d'employer. Du pain était toute sa nourriture, et elle y joignait encore de l'absinthe. Les hommes la poursuivirent de leurs injures, les démons de leurs vexations importunes. Marie-Françoise souffrit tout avec une âme toujours égale.

La grâce de Dieu lui vint en aide d'une manière sensible dans la conservation de sa virginité ; elle repoussa, même de vive force, des impudents qui avaient osé lui tendre des embûches. L'amour dont elle brûla pour le divin Maître lui cassa deux os dans la région du cœur. Après son céleste Epoux, rien ne lui allait tellemert à cœur que l'amour de la Sainte Vierge qu'elle vénérait comme sa mère.

Les malades, les pauvres et les affligés trouvaient en Marie-Françoise un soutien et une mère ; dévorée du zèle du salut des âmes, elle recommandait à Dieu la conversion des pécheurs dans de ferventes prières, et, quand elle en avait l'occasion, elle exhortait elle-même ces cœurs égarés à se convertir.

Ainsi s'écoula la vie de cette sainte tertiaire au milieu de bonnes œuvres et des plus solides vertus. Enfin, consumée par des souffrances continuelles qui cependant ne purent jamais abattre sa patience, elle alla rejoindre l'époux de son âme le 6 octobre 1791. Elle était alors âgée de soixante-dix-sept ans. Dieu fit connaître bientôt par des miracles la sainteté de sa servante, et le Pape Grégoire XVI la béatifia en 1843.

CONCESSIONS GÉNÉRALES DE FAVEURS ET D'INDULGENCES

Faites au Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise.

Persuadés du bien immense qu'est appelé à produire dans tous les siècles le Troisième Ordre de Saint-François d'Assise, les Souverains Pontifes se sont de tout temps fait un devoir de l'honorer de leur protection et de l'enrichir de leurs faveurs les plus signalées. Approuvé d'abord par Honorius III et Grégoire IX, puis plus solennellement par Nicolas IV dans la Bulle *Supra montem*, le Tiers-Ordre a vu depuis cette époque quarante Papes s'occuper de ses intérêts, proclamer son mérite et le défendre contre les attaques de ses adversaires.

Depuis six cents ans il a marché, il s'est développé sous la protection de la chaire de Rome, et aujourd'hui il peut se glorifier de compter le Vicaire de Jésus-Christ pour son fils et pour son protecteur.

En étendant sa protection sur le Tiers-Ordre, le Saint Siége mit à sa disposition les plus insignes faveurs et d'innombrables indulgences.

Nous avons cru répondre aux désirs de ceux d'entre nos lecteurs qui appartiennent à cet Ordre illustre, en leur faisant connaître les *concessions générales* de faveurs spirituelles et d'indulgences faites au Tiers Ordre. Nous avons pris pour guide dans cette indication l'excellent ouvrage : *La séraphique Règle du Troisième Ordre de Saint François*, dû à la plume du Révérend Père Léon de Clary, religieux franciscain de France.

1° Les Tertiaires de Saint-François jouissent, *par communication*, de toutes les indulgences et faveurs spirituelles accordées aux religieux et aux religieuses des *Ordres Mendiants* et à leurs Tiers-Ordres. La constitution *Paterna Sedis* de Benoît XIII ne laisse place à aucun doute. En voici les termes : « Pour engager les fidèles à embrasser avec plus de ferveur ce saint Institut, à ne jamais l'abandonner après y être entré, et à s'appliquer avec plus de joie aux exercices de piété et d'humilité prescrits par saint François dans sa règle, nous approuvons toutes et chacune des concessions et grâces, tant spirituelles que temporelles, particulièrement les Indulgences accordées par les Pontifes romains, Nos prédécesseurs, à une Congrégation quelconque du Tiers-Ordre.... soit qu'elles aient été accordées *directement* et *spécialement*, ou bien *par communication* avec les autres Ordres, à savoir : les Frères-Mineurs, les Religieuses de sainte Claire, les Frères-Prêcheurs, les Augustins, les Carmes et autres Religieux Mendiants, comme aussi avec les archiconfréries du Cordon et du Gonfalon de Rome, sous quelque forme et expression qu'elles aient été concédées ; Nous les approuvons, confirmons, concédons et octroyons de nouveau, et en particulier celles qu'on lit dans les lettres apostoliques de Nos Prédécesseurs, d'heureuse mémoire : Clément V, *Cum illuminatum sit* du 8 mai 1305 ; Sixte IV, *Sacri Praedicatorum et Minorum*

Ordines, du 1er août 1479 ; Léon X, *Dudum per nos*, du 10 décembre 1519 ; Clément VII, *Ad uberes fructus*, du 10 mars 1526 ; Paul III, *Ad uberes fructus*, du 8 novembre 1584 ; Clément VIII, *Ratio pastoralis officii*, du 20 décembre 1597 ; Paul V, *Cum certas*, du 11 mars 1607 ; et en outre, les indulgences contenues dans plusieurs autres lettres apostoliques d'Innocent XI, *Universis*, du 30 septembre 1681 ; *Ecclesiae Catholicae*, du 28 juin 1686 ; *Exponi nobis*, du 5 septembre 1686 ; *Alias emanavit*, du 10 octobre 1686 ; d'Innocent XII, *Ad ea*, du 24 décembre 1692 ; *Debitum*, du 19 mai 1694 ; *Sua nobis*, du 16 décembre 1695 ; *Cum sicut dilectus*, du 21 novembre 1696 ; *Exponi nobis*, du 5 décembre 1697 ; *Ex debito pastoralis*, etc., toutes les faveurs, enfin, contenues dans les lettres d'autres Pontifes Romains, Nos prédécesseurs, accordées au dit Ordre. Nous les renouvelons, et Nous les confirmons par l'autorité et la teneur des présentes... »

2° Les Tertiaires jouissent, *par Communication*, de toutes les faveurs spirituelles et des indulgences accordées aux religieux et aux religieuses de tous les *Ordres non Mendiants*. Un grand nombre de bulles, et particulièrement la célèbre constitution de Benoît XIII *Paterna sedis* expriment formellement cette communication.

3° Sixte IV, Léon X, Innocent XI, et particulièrement Innocent XII, dans sa constitution *Sua nobis*, du 16 décembre 1695, confirmée par Benoît XIII dans la bulle *Paterna sedis*, ont spécialement communiqué au Tiers-Ordre tous les priviléges *spirituels* et toutes les indulgences *personnelles* et *locales* accordés à l'Ordre des Frères-Mineurs et de Sainte-Claire.

En vertu de cette *communication*, les Tertiaires peuvent gagner toutes les indulgences dont jouissent personnellement les enfants des deux autres Ordres de Saint François. Les chapelles publiques du Troisième Ordre, alors même que ces chapelles font partie d'une église paroissiale, jouissent, pour les Tertiaires (1), des mêmes indulgences que les églises ou chapelles du Premier Ordre et du Second Ordre de Saint-François ; les Tertiaires peuvent donc gagner dans leurs chapelles l'indulgence de la Portioncule et toutes les autres indulgences plénières attachées à la visite des églises franciscaines, à

(1) Nous disons : *Pour les Tertiaires;* parce que dans les églises, etc. du Tiers-Ordre séculier, *à moins d'un privilége spécial*, les Tertiaires seuls peuvent gagner les indulgences susmentionnées. Or, en vertu du Bref de Pie IX, *Expositum est nobis*, du 20 mai 1859, accordé aux Tertiaires de France, tous les fidèles sans exception peuvent gagner ces indulgences en visitant les chapelles du Tiers-Ordre, pourvu qu'il n'y ait pas dans ce lieu d'église du *Premier Ordre*. Cette faveur cependant, d'après les termes du Bref, n'est accordée que pour *dix ans*. — Ce privilége accordé aux Tertiaires de France, doit-il s'étendre aux Congrégations d'autres pays? L'affirmative est très-vraisemblable ; cette faveur paraît devoir s'étendre à tout le Tiers-Ordre *par communication* en vertu du Bref *Sua nobis* d'Innocent XII, dont il sera parlé au 4°.

l'occasion de la fête d'un grand nombre des Saints de l'Ordre. — De plus, par concession de Grégoire XVI, du 19 octobre 1839, de Pie IX, du 18 mars 1851 et du 4 août 1857, les Tertiaires légitimement empêchés de visiter une église de l'Ordre peuvent gagner les susdites indulgences dans leur église paroissiale ou toute autre église ou chapelle publique, alors même que dans le lieu de leur résidence se trouverait une église de l'Ordre.

4° Les concessions faites à une Congrégation du Troisième Ordre en particulier s'étendent et se communiquent, par le fait même, au Tiers-Ordre tout entier, à toutes ses Congrégations et à tous ses membres, pourvu que ces concessions n'aient pas été motivées par une raison toute particulière. Ainsi l'a déclaré le Pape Innocent XII dans son Bref *Sua nobis;* Benoît XIII confirma et renouvela ce privilége dans la Bulle *Paterna sedis* (1).

Quant à l'authenticité de cette communication de faveurs et d'indulgences entre les Tertiaires et tous les Ordres religieux sans exception, elle ne peut être révoquée en doute. La constitution *Paterna sedis,* qui résume toutes ces faveurs spirituelles et les confirme, adressée d'abord au Ministre Général des Frères-Mineurs de l'Observance, en faveur des Tertiaires soumis à cette branche séraphique, fut étendue par le Bref *Ratio apostolici muneris,* du 23 juin 1726, aux Tertiaires des Pères Capucins, et par le Bref *Singularis devotio,* du 5 juillet 1726, aux Tertiaires des Frères-Mineurs Conventuels. Enfin, le 21 juillet 1728, Benoît XIII publia un nouveau Bref *Qui pacem loquitur in plebem suam,* dans lequel il confirma et approuva toutes les indulgences, indults, priviléges, etc., accordés dans la Constitution *Paterna* aux Tertiaires des Frères-Mineurs de l'Observance, et étendus, par les deux bulles sus-mentionnées, aux Tertiaires des Frères-Mineurs Conventuels et aux Tertiaires des Capucins, ainsi qu'à leurs Supérieurs. Benoît XIV, il est vrai, par son Bref *Ad Romanum Pontificem,* du 15 mars 1751, révoqua généralement toutes les indulgences *personnelles* accordées au Tiers-Ordre par ses prédécesseurs et leur en substitua d'autres. Mais, dans la suite, les Souverains Pontifes ont rendu au Tiers-Ordre ces innombrables richesses spirituelles : Pie VII d'abord en faveur des Tertiaires de Girone, en Espagne, dans son bref *Pias Christifidelium,* du 10 février 1818, et plus tard Pie IX en faveur des Tertiaires de France, par son bref *Supremi Apostolatus officium,* du 7 juillet 1848. Le 11 mars 1851, il donna un second bref *Cum sicut nobis,* par lequel sont étendues aux Tertiaires de tous les pays les grâces contenues dans le bref *Supremi Apostolatus.*

Enfin dans une déclaration du 14 avril 1856, adressée au Révérendissime Père Général des Franciscains de l'Observance, Notre Saint Père le Pape Pie IX a répondu que toutes les indulgences, priviléges, communications, etc., accordés aux Tertiaires de Saint François par son glorieux prédéces-

(1) Voir Ferraris, *Verb.* Indulgentia, art. V, n° 73.

seur, Benoît XIII, et confirmés par ses propres Lettres Apostoliques, s'étendent à tous les Tertiaires de Saint François et à chacun d'eux, sous quelque direction qu'ils soient placés, soit de l'Ordre des Frères-Mineurs de l'Observance, soit de l'Ordre des Frères-Mineurs Conventuels, soit de l'Ordre des Capucins, soit enfin sous la direction d'un prêtre quelconque, séculier ou régulier, légitimement pourvu des pouvoirs nécessaires, tant pour ériger que pour gouverner les Congrégations de Tertiaires.

Grâce donc à l'affection toute paternelle du Souverain-Pontife régnant, le Tiers-Ordre est rentré en pleine possession de tous les priviléges et indulgences dont il jouissait autrefois ; et la Constitution *Paterna sedis* de Benoît XIII est redevenue pour le Tiers-Ordre de la Pénitence une source abondante des trésors spirituels les plus nombreux et les plus authentiques.

MISSION DONNÉE A KILCUMMIN EN IRLANDE.

Lettre du R. P. François, *Récollet de la Province Belge, sur une mission prêchée à Kilcummin (Irlande) par les Franciscains de Killarney.*

J'ai vu avec satisfaction dans les *Annales des Missions franciscaines*, que dans toutes les parties du globe les enfants de St-François se montrent animés du zèle des âmes et de la défense de la foi de nos Pères ; je m'estime heureux de pouvoir aussi vous envoyer quelques bonnes nouvelles touchant les travaux des Franciscains d'Irlande.

La Province Belge, comme vous le savez, envoya ses religieux en Irlande en l'an 1858 ; les nouveaux missionnaires demeurèrent pour quelque temps à Gorey, petite ville du diocèse de Ferns, et de là allèrent s'établir dans la ville de Killarney, du diocèse de Kerry, où le pieux et docte évêque de cet endroit, Mgr Moriarty, les reçut avec la plus grande bienveillance.

Diverses circonstances avaient jusqu'ici obligé les Pères de Killarney de borner leur zèle à instruire et à évangéliser les habitants de la ville et ceux qui de toutes les parties du diocèse et des alentours venaient en grand nombre réclamer leur saint ministère. Néanmoins le jour arriva auquel, grâce à l'accroissement du nombre des religieux, il leur fut donné d'aller sous forme de mission rompre le pain de vie aux populations pauvres du diocèse. La première paroisse qui leur fut assignée au mois de mars de cette année était celle de Kilcummin aux environs de Killarney.

Le jour de l'ouverture des exercices, les missionnaires furent présentés au peuple par le Révérendissime évêque, qui dans une chaleureuse allocution exposa aux habitants le grand bienfait d'une mission et les exhorta à en profiter. Ce ne fut pas en vain : le peuple montra durant ce saint temps qu'il avait compris les paroles de son évêque zélé. Quoique le plus grand nombre

des paroissiens résident à une distance de 4, 5 à 6 milles irlandais (2 à 3 lieues) de l'église, et que le pays soit très-montagneux, ils venaient aux instructions avec un empressement et une persévérance admirables.

Depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de la mission l'église ne se désemplissait que vers la nuit; et, à notre grand bonheur, pendant tout ce temps une foule compacte se pressait aux confessionnaux. Ils étaient là depuis six ou sept heures du matin, bien souvent après avoir fait une marche de plusieurs milles; et combien de fois ne les rencontrions-nous pas le soir retourner à jeun vers leurs pauvres cabanes, pleins de courage et mille fois heureux de s'être réconciliés avec leur Dieu ! Tous les jours le pain des forts fut distribué par intervalles de quarts d'heure depuis sept heures et demie du matin jusqu'à cinq heures et demie du soir, et presque tous les jours aussi il s'en trouvait plusieurs regagnant le soir leurs pauvres maisons sans avoir pu s'approcher de la Table Eucharistique.

Les Pères dans leurs missions suivent la méthode de notre bienheureux Léonard de Port-Maurice. Ils portent une croix sur la poitrine et annoncent la parole divine du haut d'une estrade érigée à cet effet et surmontée d'une grande croix. Le matin durant la sainte messe est faite une instruction sur les principaux devoirs du chrétien, et le soir, après la récitation du saint Rosaire, a lieu le grand sermon, où l'on traite des vérités éternelles de la religion. Le reste de la journée se passe dans le confessionnal.

Assistés par leurs confrères de Killarney, les missionnaires purent entendre toutes les confessions; et, grâces en soient rendues au Dieu de toute bénédiction, des conversions éclatantes s'opérèrent. La semence de salut jetée dans les cœurs fructifia même avant le départ des Pères, et nous eûmes la consolation de voir, au sortir des instructions, comment ce pauvre peuple savait mettre en pratique ce qui leur avait été enseigné. Des réconciliations eurent lieu aux portes même de l'église, bien souvent des remercîments sincères nous furent adressés, les bons propos renouvelés en notre présence; c'était le cas de dire : *Bienheureux les pauvres*. L'attitude des domestiques surtout était touchante; ils disaient hautement qu'ils aimeraient mieux perdre leur salaire que les instructions, et plus d'un fut cause par ses paroles et son exemple qu'un maître, quelque peu tardif à suivre les exercices, se laissa entraîner par l'enthousiasme général.

Cette mission dura deux semaines; et pendant ce temps nous eûmes la satisfaction de distribuer la sainte Communion à 2,300 personnes.

Le dernier jour de la mission était fixé au mardi 20 mars; une messe solennelle fut chantée et une communion générale eut lieu pour les défunts de la paroisse. Bien des larmes coulèrent à ce moment, mais c'était des larmes d'un attendrissement légitime, versées par des cœurs réconciliés avec leur Père, et se ressouvenant avec une sainte douleur de leurs frères de l'autre vie.

Le moment de séparation fut pénible. Hommes et femmes, vieillards et

enfants fondaient en larmes, et pas un qui ne laissât aux missionnaires sa bénédiction selon la coutume si chère à l'Irlande.

Daigne le Dieu de toute miséricorde faire fructifier cette bénédiction du pauvre pour le plus grand bien de toute la Province et de chacun de ses membres. Ainsi soit il.

La paroisse de Kilcummin n'étant pas fort éloignée de Killarney, nous avons pu souvent être témoins des fruits durables que la mission a produits dans les âmes.

Croyez-moi, Très-Révérend Père,

de Votre Paternité Très-Révérende
le très-humble fils et frère
F. François.

LA FÊTE DE LA PORTIONCULE CÉLÉBRÉE A MANCHESTER.

On nous écrit du couvent des Pères Récollets de West-Gorton-lez-Manchester (Angleterre) :

« L'indulgence de la Portioncule acquiert chez nos catholiques de West-Gorton et des environs la célébrité et la vénération qui caractérisent partout cette céleste faveur. Cette année-ci l'empressement des fidèles à gagner cette indulgence renommée a dépassé toutes nos prévisions. Les exercices préparatoires qui ont duré du dimanche 29 juillet jusqu'au 2 août, jour de la fête, ont été donnés à une assistance telle que l'étroite capacité de notre chapelle provisoire qui peut contenir environ cinq cents personnes, faisait désirer ardemment l'achèvement de notre grande église. Durant tout ce triduum les quatre confessionnaux de notre chapelle ont été assiégés ; le mardi et le mercredi soir les trois autres Pères du couvent ont dû se placer dans tel lieu qu'ils trouvèrent dans l'église, pour aider leurs confrères à entendre les confessions qui chaque soir ne finissaient que vers minuit.

Mercredi matin, veille de la solennité, la première messe fut célébrée à 4 1/2 heures, pour donner aux bons ouvriers toute la facilité possible de recevoir la sainte communion, avant de se rendre à leurs travaux. Aussi, à cette heure matinale l'église était littéralement comble, et on était touché de voir le recueillement et la dévotion avec lesquels tous s'approchèrent de la Sainte-Table.

Le jour même de la solennité, le 2 août, depuis quatre heures du matin, on distribua continuellement la Sainte-Communion jusqu'après 10 heures. A la messe solennelle qui fut chantée par un curé des environs, l'église était remplie ; le vicaire-général du diocèse et plusieurs prêtres étaient présents, et la foule assemblée écoutait avec la plus grande attention et le plus vif intérêt l'histoire touchante de la célèbre indulgence qui leur fut racontée dans

le sermon pendant la messe. Tout le jour ce n'était qu'une procession continuelle de personnes qui avec la plus grande dévotion multipliaient leurs visites pour profiter du privilége extraordinaire du *toties quoties* attaché à cette indulgence. Les protestants eux-mêmes semblaient étonnés du recueillement et de la gravité de la foule qui à tout moment entrait à l'église et en sortait; plusieurs même s'arrêtaient pour contempler avec attention ce qu'ils ne comprenaient pas. Aussi, ne connaissant rien de l'histoire de cette indulgence, ont-ils trouvé avec une naïveté remarquable un mot pour désigner notre fête de la Portioncule, ils l'appellent *the feast of ins and ous*, c'est-à-dire la fête des entrées et des sorties. Le soir de ce beau jour, même affluence à notre chapelle. Après la bénédiction, pendant que la foule se retira en silence, les enfants de la Congrégation de la Sainte-Vierge entonnèrent un cantique d'actions de grâces en reconnaissance de tous les bienfaits reçus durant ces jours de salut et de bénédiction. »

INDULGENCES A GAGNER PAR LES MALADES ATTEINTS D'INFIRMITÉS CHRONIQUES.

Nous croyons faire chose agréable à nos lecteurs de leur mettre ici sous les yeux le décret suivant rendu par la Sacrée Congrégation romaine des Indulgences. Ils y verront jusqu'où la sainte Eglise pousse sa maternelle condescendance à l'égard de ses enfants infirmes ou malades; et, comme parmi eux il peut s'en trouver qui soient dans ce cas, il ne lenr sera certainement pas indifférent de savoir qu'au mérite de leurs souffrances ils peuvent joindre la satisfaction de toutes les indulgences qu'ils pourraient gagner en faisant la sainte Communion et la visite d'une église : deux conditions essentielles que leur confesseur peut désormais, à son gré, commuer en d'autres œuvres.

En effet, « la communion est une des conditions requises afin de pouvoir gagner les indulgences plénières. La visite des églises étant pareillement prescrite, les malades qui sont atteints d'infirmités chroniques et auxquels on porte la communion à l'époque des grandes fêtes, sont privés des indulgences qu'ils gagneraient s'ils pouvaient communier et visiter les églises. Afin de ne pas les priver d'un si grand bien, un indult du 18 septembre 1862 autorise les confesseurs à commuer la communion et la visite susdites en d'autres œuvres de piété, de sorte que les malades dont il s'agit pourront désormais, en étant contrits et confessés, et en remplissant les autres conditions, acquérir les indulgences qu'ils auraient la faculté de gagner dans les lieux qu'ils habitent par la communion et la visite des églises. Ce nouvel indult excepte formellement les personnes qui vivent en communauté. Le Saint-Père a ordonné d'annoncer l'indult par un décret général (1). »

(1) *Revue catholique*, année 1863, p. 126.

Voici la traduction de ce décret solennel :

« D'après la coutume établie, ce n'est qu'à certaines fêtes principales de l'année que les pasteurs portent solennellement le saint sacrement de l'Eucharistie aux malades atteints d'infirmités habituelles ou chroniques, ou retenus chez eux par quelqu'empêchement physique et permanent. Il en résulte que ces infirmes sont privés de tant d'indulgences plénières qu'ils gagneraient, s'il leur était donné, moyennant l'accomplissement des conditions prescrites, de s'approcher plus souvent de la Table Sainte. Un grand nombre de curés et autres personnes ecclésiastiques ont donc adressé une très-humble supplique à Sa Sainteté le Pape Pie IX, pour qu'elle daignât dans sa bienveillance apostolique, pourvoir à l'intérêt spirituel de ces fidèles. En conséquence, je soussigné, substitut de la Secrétairerie de la Sacrée Congrégation des Indulgences, ayant fait au St-Père, à l'audience du 18 sept. 1862, de tout ci-dessus le rapport fidèle, — Sa Sainteté, en vue de l'utilité spirituelle du troupeau qui lui est confié, a bien voulu permettre que les fidèles en question, à l'exception toutefois de ceux qui vivent en communauté, pussent gagner toutes et chacune des indulgences plénières déjà accordées ou qui le seront dans la suite ; indulgences que d'ailleurs ils pourraient gagner dans les lieux qu'ils habitent, s'ils n'en étaient physiquement empêchés, et pour l'acquisition desquelles sont prescrites la sainte communion et la visite d'une église ou d'un oratoire public de ces lieux ; pourvu que, vraiment repentants, et après avoir confessé leurs péchés et rempli également les autres conditions, s'il en est qui sont enjointes, ils fassent fidèlement, au lieu de la sainte communion et de la visite, d'autres œuvres de piété imposées par leur confesseur respectif.

» Et sera le présent décret valable à perpétuité sans aucune expédition de Bref, nonobstant tout ce qui pourrait y être opposé.

» Donné à Rome, à la Secrétairerie de la Sacrée Congrégation des Indulgences et Reliques.

» Le cardinal F. Asquini, Préfet.

» A. Prinzivalli, archiprêtre, Substitut.

» Lieu ✝ du Sceau. »

NOUVELLES FRANCISCAINES.

Le 4 octobre N. S. P. Pie IX est descendu dans la basilique patriarcale du Vatican et a fait publier solennellement trois décrets. L'un déclare qu'on peut procéder sûrement à la canonisation du bienheureux Léonard de Port-Maurice, missionnaire apostolique de l'Ordre des Frères-Mineurs de la plus stricte observance. L'autre déclare qu'on peut procéder sûrement à la canonisation du bienheureux Paul de la Croix, fondateur des clercs Passionnistes. Le troisième déclare

qu'il conste des miracles opérés par l'intercession du vénérable serviteur de Dieu Benoît d'Urbino, prêtre profès de l'Ordre des Capucins.

— *Service des Sœurs franciscaines reconnu par un roi protestant.* On lit dans le N° du 1er octobre des *Précis historiques :* « Le roi de Prusse a décoré les Sœurs franciscaines qui, durant la guerre de Danemarck, se sont dévouées à assister les blessés. Ces sœurs étaient au nombre de onze, dont deux de Maestricht, la supérieure générale, Sœur Lenders, et la Sœur Van der Heiden; les neuf autres venaient de Trèves. Elles ont séjourné quatre mois à Flensbourg. Parties le 24 avril 1864, elles sont revenues le 15 septembre de la même année. »

Nous sommes persuadé que, tout en appréciant hautement la reconnaissance du roi prussien, ces bonnes religieuses attachent un plus grand prix à l'honorable appel fait à leur dévouement par le même roi pendant la guerre contre l'Autriche, et nous avons rapporté dans notre précédente livraison, pag. 419, avec quel empressement elles ont répondu à cet appel.

— Les *Annales de l'OEuvre de la Sainte-Enfance* contient dans son n° 112, octobre 1866, deux lettres de deux missionnaires Franciscains de l'Observance, Mgr Eloi Cosi, évêque de Piène, coadjuteur de Chang-Tong, et le Père Joachim Orsi. Ces lettres font connaître l'orphelinat érigé en 1865 par le prélat et les peines que les deux missionnaires se sont données pour procurer des vêtements aux pauvres orphelins chinois. Nous extrayons de la lettre de Mgr Cosi les faits édifiants et consolants qui suivent :

« Il est venu, cette année, en place des deux veuves chargées de l'orphelinat des petites filles, deux bonnes et dévotes vierges avec la mère de l'une d'elles. Ces trois bonnes chrétiennes prennent soin de l'âme et du corps de nos orphelines avec une charité parfaite. Parmi les traits nombreux d'héroïque chasteté de nos jeunes chrétiennes que nous avons admises pendant ces cinq dernières années, je veux vous en raconter un arrivé l'an passé. Dans le district de Tai-Ghan-Fou, une jeune chrétienne de dix-neuf ans, déjà promise en mariage, tomba entre les mains des brigands. Celui qui l'avait enlevée, voulut presque aussitôt tenter sa vertu. Trouvant une héroïque résistance, le brigand met l'épée à la main et la menace de la tuer, si elle ne se rend pas à ses désirs. — Je suis chrétienne, répond la jeune fille, et Dieu me défend de pécher; tue-moi donc, car je ne t'obéirai pas. — Le brigand lui assène alors cinq coups de sabre, partie sur le cou et partie sur la tête. Puis, la croyant morte, il la laisse étendue par terre, baigné dans son sang. Les brigands étant partie, cette martyre de la virginité fut trouvée par quelques-uns de ses parents, qui, la voyant respirer encore, bandèrent ses cinq plaies et la rapportèrent dans sa maison. Revenue à elle, cette héroïque jeune fille prit la résolution de vouer à Dieu sa virginité; à force d'instances, elle est parvenue, avec l'aide du missionnaire, à faire rompre ses fiançailles. Déliée de ses promesses, elle a commencé son noviciat par faire, au temps voulu, ses vœux de chasteté.

» Nous avons eu ici, grâce à Dieu, et nous avons encore beaucoup de conversions dans les chrétientés où se trouve un grand nombre de catéchumènes; j'ai fait ouvrir des écoles pour l'instruction de leurs enfants. Pour conduire à maturité cette moisson évangélique, il faut beaucoup de dépenses et de fatigues. Je recommande mes quatre mille catéchumènes et plus à vos prières et à celles de nos excellents associés. »

VIe ANNÉE. — 2me LIVRAISON.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE ANCIENNE.

PALESTINE.

GÉNÉREUX EFFORTS DU PAPE NICOLAS IV, AFIN DE REMÉDIER AUX MAUX QU'ENTRAINA POUR LA CHRÉTIENTÉ LA CHUTE DE PTOLÉMAIS; PRÉDICATIONS DES FRANCISCAINS A CET EFFET; QUELQUES DÉTAILS SUR LA TARTARIE.

1300.

La chute de Ptolémaïs jeta un deuil immense dans la Chrétienté, et l'on ne saurait dépeindre le chagrin qu'elle causa à l'âme de Nicolas IV, alors chef suprême de l'Eglise. Sans perdre de temps, il résolut aussitôt de faire, à l'exemple de ses prédécesseurs, publier une nouvelle croisade qui vînt, s'il était possible, réparer ce malheur extrême. Dans la Bulle qu'il adressa à tous les fidèles, il déplorait en termes pleins d'une profonde compassion les derniers désastres de leurs frères en Orient et ouvrait le trésor des grâces et des indulgences de l'Eglise à tous ceux qui iraient généreusement au secours des infortunés chrétiens de la Palestine. A cet effet les fils de St-François et de St-Dominique furent envoyés partout comme prédicateurs, avec des lettres aux provinciaux des deux Ordres, notamment à ceux d'Irlande et d'Angleterre (1); ils étaient munis d'amples pouvoirs pour absoudre de toute faute, même des cas réservés à l'autorité suprême du Siége apostolique, ainsi que pour se présenter dans les lieux interdits, afin que les plus grands pécheurs, se réconciliant avec Dieu, pussent entrer dans l'armée des croisés et lui donner bientôt assez de force pour attaquer sans témérité les ennemis du nom de Jésus-Christ. Ces religieux, tant les Frères Mineurs que les Frères Prêcheurs, se mirent immédiatement à l'œuvre, n'épargnant ni peines, ni voyages, ni efforts, ni fatigues, pour réaliser les saintes intentions du Pontife Romain. Malheureusement les temps d'enthousiasme pour les Croisades étaient passés, et

(1) Voir les *Annales* de Wadding, tome V, année 1291, n° 3.

l'Europe ne répondit pas à ce nouvel appel ; Nicolas, si l'on en croit quelques chroniqueurs contemporains, en mourut de douleur (1). Mais cela n'empêche pas que l'histoire ne doive apprécier comme fruit de grandes et réelles vertus les travaux apostoliques de ces moines généreux, toujours disposés, sans la moindre défaillance, à tous les sacrifices quand il s'agissait d'étendre le règne de la foi, toujours zélés à soutenir et à revendiquer les droits de la civilisation chrétienne en Orient ; au contraire cela prouve que si les revers abattent le courage et la constance même de combattants aguerris, ils ne sauraient nullement affaiblir le moins du monde dans leurs sublimes desseins les hommes obscurs et dévoués dont nous parlons. Le monde pourtant les méprise, il faut bien le dire ! Mais pourquoi les méprise-t-il ? Parce qu'il ne les connaît pas, ou plutôt parce que, rougissant de sentir qu'il ne les vaut pas, il cherche à les tourner en ridicule pour se soustraire à une comparaison. Nos prédicateurs ne se contentèrent pas de parcourir l'Europe, afin d'y ranimer l'étincelle sacrée de l'amour du tombeau du Sauveur, qui avait jadis allumé un si grand incendie, en provoquant tant de brillants exploits, dont le souvenir est encore frais et vif dans l'Orient ; en vertu du message du Souverain-Pontife, ils allèrent, en outre, parler à l'empereur grec Andronic Paléologue, à l'empereur de Trébisonde, aux rois d'Arménie, de Géorgie, de Chypre, et au Khan des Tartares de Perse, Argun (2), qui était, rapporte l'histoire, très-attaché à la religion catholique, et sous le gouvernement duquel les missions des Frères Mineurs, de plus en plus prospères, produisaient chaque jour dans ses Etats des résultats plus satisfaisants. Les lettres que les missionnaires portèrent à ces princes, de la part du pape, sont si touchantes, dit Wadding, qu'elles émeuvent profondément le cœur (3). Quant au Khan, il est à remarquer que, comme il s'était spontanément offert d'enlever aux Sarrasins en général tous les lieux qui dépendaient des conquêtes faites par les chrétiens en Orient, le Pontife Romain, en répondant à des offres si généreuses (avant la chute de Ptolémaïs et lorsque les Chrétiens n'étaient pas encore entièrement chassés du pays), par l'intermédiaire des FF. Guillaume de Chieri et de Matthieu de Tieti, l'informait qu'il avait fait connaître les propositions magnifiques d'Argun aux puissances de l'Occident, surtout à l'Angleterre, pour s'entendre avec elles : qu'en attendant, puisqu'il désirait recevoir le baptême à Jérusalem et que ses peuples penchaient vers le christianisme, ils devaient s'affermir de plus en plus dans leurs dispositions favorables à la foi de Jésus-Christ.

Voici en quels termes était conçue cette dernière lettre : « Au magnifique

(1) Pour notre part, nous les croyons volontiers ; car Nicolas devait avoir le plus vif amour pour ces lieux, et comme chef de l'Eglise, et comme membre de l'Ordre des Frères Mineurs.

(2) Voir Wadding, *loco citato* ; Fleury, dans son *Histoire Ecclésiastique*, liv. LXXXIX ; Michaud, dans son *Histoire des Croisades*, liv. XV.

(3) Wadding, *ibid.*

et illustre roi des Tartares, Argun, grâce dans la vie présente pour arriver à la gloire de la vie future! Nous avons reçu avec notre bienveillance ordinaire la lettre que vous nous avez envoyée par l'entremise de Notre cher fils votre Messager, le noble Chagan, et Nous avons appris avec plaisir ce que vous avez bien voulu Nous écrire. Condescendant à vos désirs, que Nous espérons être conformes aux volontés du Seigneur, Nous Nous sommes empressé d'écrire très volontiers à Notre cher fils en Jésus-Christ, Edouard, l'illustre roi d'Angleterre, comme vous Nous l'avez demandé avec instance. Maintenant écoutez Nos salutaires Conseils. Vous savez, magnifique prince, que, dans une autre lettre inspirée par une sincère charité, Nous vous avons engagé à recevoir le saint baptême et à vous couvrir du sceau de la foi catholique!... Or, sentant croître de plus en plus en Nous Notre affection pour votre personne et le désir de votre salut, Nous avons résolu d'insister davantage par la présente lettre, en vous engageant et exhortant de toute la force de notre âme à considérer qu'il faut absolument que vous mettiez à exécution le dessein de recevoir le baptême, puisque vous avez permis à Nicolas de le recevoir, à Nicolas, votre fils et Notre fils si cher, que nous aimons d'une affection toute spéciale et pour qui nous avons une singulière estime... Continuant ainsi à favoriser et à protéger de toute la puissance de votre bras les chrétiens qui habitent vos Etats, faites en sorte d'arriver par la pratique des bonnes œuvres à la bienheureuse patrie d'en-haut, avec tous les élus de la gloire. C'est à cette fin que Nous vous envoyons Nos chers fils, membres de l'Ordre des Frères Mineurs, Guillaume de Chieri, Notre pénitencier, et Matthieu de Tieti, porteurs des présentes. A raison du respect dû à ce Siége apostolique et à Nous, vous leur réserverez un bienveillant accueil en prêtant l'oreille à leurs paroles et en vous conformant à leurs salutaires conseils. — Orvieto, dans la quatrième année de notre Pontificat (1). »

Dans cette même année, nous voyons le même Pape charger les missionnaires Franciscains de remettre au prince Tartare une autre lettre qui a directement trait aux affaires de Terre-Sainte, dont le zélé Pontife lui recommande la cause avec la plus vive sollicitude. Cela posé, il importe de bien s'expliquer la coexistence de ces deux lettres dont l'une n'a aucun rapport avec l'autre. En effet, la première parle, en général, du projet de la guerre à faire aux Sarrasins, ainsi que le prince Tartare s'y était offert, et s'occupe directement des intérêts de la foi; tandis qu'il n'est question, dans la seconde lettre, que de cette guerre, pour laquelle on ne se borne plus à accepter, mais on demande le secours de ses armes. Seulement ce sont les missionnaires qui remettent dans le même temps les deux lettres. Il n'est pas à penser qu'ils aient fait, à si peu d'intervalle, deux voyages distincts à travers la Perse, et d'ailleurs il résulte clairement du contexte, qu'au

(1) Wadding, dans ses *Annales,* tome V, année 1291. — De Gubernatis, *de Mission. antiq.* lib. II, cap. I, n° 69.

moment où le Pape écrivait la première de ces lettres, il ne se préoccupait nullement du sujet de la seconde; voici comment, sans crainte de nous tromper, nous expliquons la chose. La première fut écrite telle que nous venons de la rapporter textuellement; on n'y traite que de la conversion d'Argun et des progrès de la foi catholique parmi les peuples soumis à sa domination; elle fut donnée aux Frères Guillaume et Matthieu, parce qu'ils avaient été destinés à se joindre à leurs confrères dans cette mission. Mais voilà qu'au moment où ils allaient se mettre en route, ou bien lorsqu'ils étaient déjà partis, voilà qu'arrive la funeste nouvelle de la chute de Ptolémaïs; là dessus le Pape se hâta d'envoyer l'autre lettre, implorant le secours d'Argun pour reconquérir la Terre-Sainte. Nous réservant de parler ailleurs de cette deuxième partie du message des religieux, disons d'abord quelques mots de la situation et des fruits de cette mission Franciscaine chez les Tartares de Perse.

Avant tout, la destination même de ces deux nouveaux missionnaires prouve que les Frères Mineurs continuaient à se répandre sans interruption dans toutes les parties de l'Asie, ne cessant d'appeler et de convertir les peuples à l'Evangile; car on avait vu peu auparavant le Fr. Jean, de Monte-Corvino, pénétrer pour la seconde fois dans les mêmes régions, avec une troupe nombreuse de confrères, pas seulement pour continuer les entreprises commencées, mais encore pour en tenter de nouvelles (1). Et ce qui démontre que, loin de rester stériles, leurs travaux étaient féconds en excellents résultats pour l'accroissement de la religion, c'est le fait éclatant du baptême que Carbaganda, fils d'Argun, reçut en prenant le nom de Nicolas. C'est pourquoi le Pontife écrivit aussi à ce dernier par l'intermédiaire de deux Frères Mineurs, Guillaume et Matthieu, une lettre de félicitation où il l'engageait en même temps à ne rien changer ni à son costume ni à sa nourriture, de peur de blesser ses compatriotes, à garder plutôt à cet égard ses anciennes habitudes. Ce qui le démontre encore, c'est la conversion des trois reines, que nous voyons en ce temps là non-seulement pratiquer publiquement la religion catholique chez ces peuples barbares, mais travailler par l'exemple de leur vie, par l'exercice des plus belles et plus nobles vertus et par leur puissante influence, à la propager et à lui faire jeter de profondes racines parmi ces peuples. Deux de ces reines étaient *très-pieuses*, au dire de tous les historiens : ce sont *Eroc-caton*, femme d'Argun, et *Anikoham*, dont nous ne connaissons pas le mari. La troisième, dont nous ne connaissons pas non plus le mari, s'appelait *Dathanicat*. Il ne faut pas confondre ces princesses avec *Elegage* et *Tuctane*, dont parle également l'histoire des missions Franciscaines (2). Le Pape leur

(1) Voir les chap. IX et X du Livre II de l'*Histoire universelle des Missions Franciscaines.*

(2) Voir le chap. VII du IIe Livre.

a adressé aussi des lettres d'encouragement, les excitant à travailler encore pour que les deux autres fils d'Argun, Saroè et Cassien embrassassent le christianisme. Il envoya de même des lettres à Tagharzar, général des armées tartares; à Jean de Bonestra ; à Santo, préfet du prétoire de Perse ; à Suffrid, médecin d'Argun; et au Pisan Ozole (1) tant pour s'applaudir du zèle qu'ils déployaient pour la conversion des Tartares, en aidant de tout leur pouvoir les Missionnaires Mineurs, que pour les exciter encore à persévérer dans les mêmes dispositions (2). Il finit par leur recommander à tous, comme des personnes qui lui étaient particulièrement chères, ces Frères Mineurs qui étaient l'âme et la vie d'une entreprise si glorieuse pour le nom chrétien. Toutes ces relations du Pape avec ces illustres personnages prouvent jusqu'à l'évidence combien le mouvement religieux en ces contrées était grand, et qu'il promettait le plus bel avenir qu'on pût espérer. Aussi, nous bornerons-nous à dire, en empruntant les paroles d'un pieux et savant écrivain de nos jours. A la fin du XIII[e] siècle, la voie était ouverte aux prédicateurs de l'Evangile de la Grèce et de la Hongrie jusqu'aux Indes et jusqu'à la Corée ; ils étaient non-seulement tolérés, mais demandés et accueillis avec toute la bienveillance possible par les princes Tartares, dont plusieurs ne rougirent pas de porter sur leur diadème l'ignominie de la Croix de Jésus-Christ.

(1) Il nous est doux de rappeler ici un autre illustre enfant de la ville de Pise, du nom de Jole ou plutôt de Jules, qui en ce temps là soutint aussi singulièrement la cause chrétienne parmi les Tartares. Cet homme, ayant pénétré chez ces peuples jusqu'aux extrémités de l'Orient, s'y étant fait un grand nom et fort enrichi, usait de son crédit pour protéger les chrétiens et les Missionnaires Franciscains. C'est de lui que parlait au Pape Nicolas IV le Frère Jean de Monte Corvino avec lequel il était lié d'amitié ; quand ce religieux retourna dans le pays, il eut à lui remettre la lettre suivante du Souverain-Pontife, lettre par laquelle le chef de l'Eglise l'encourageait à persévérer dans sa louable conduite « Au noble Jole de Pise Salut et bénédiction apostolique. Nous nous réjouissons dans le Seigneur d'avoir appris par des personnes dignes de foi que, travaillant à reculer les frontières de la religion chrétienne, vous tâchez d'amener à sa connaissance ceux qui jusqu'à présent n'ont pas été éclairés de sa lumière ; et que, pour l'amour de Jésus-Christ, accueillant, aidant et encourageant tous les religieux (*les Missionnaires*) qui se rendent en ces contrées, vous vous rendez ouvertement leur principal protecteur; Nous vous félicitons d'autant plus de votre sollicitude, que Nous désirons plus vivement le salut de tous les hommes. Nous vous exhortons donc en notre Seigneur Jésus-Christ à montrer de plus en plus de constance et de zèle dans ces œuvres si utiles au salut du prochain, en vous disant qu'ainsi vous deviendrez d'autant plus agréable au Sauveur lui même, que plus nombreux seront ceux qui, grâce à vos efforts, passeront de l'erreur à la vérité et des ténèbres de l'infidélité à la lumière de la foi catholique. Sur ce, en rémission de vos péchés, Nous vous donnons par la présente lettre Notre bénédiction apostolique. De Rieti, en la seconde année de notre pontificat (Voir Wadding, tome V[e] des *Annales*, année 1289 ; Raynaldi, ibid. ; De Gubernatis, *loco citato*). »

(2) Voir Raynaldi, Wadding, année 1291, et De Gubernatis, *loco citato*.

Une chose bien remarquable, c'est que Dieu ait ouvert à ces hommes généreux les portes de l'immense continent de l'Asie, juste au moment où la Palestine était enlevée aux chrétiens par la perte du dernier boulevard qu'ils y possédassent encore, celle de Ptolémaïs. Car il semblait leur dire en cette circonstance : « Je ne veux pas que vous restreigniez dans d'aussi étroites limites le désir qui vous pousse à ces glorieuses entreprises de la foi ; je vous donne, au contraire, un monde entier à conquérir, non par le fer, mais par les inspirations de la foi et la puissance de la charité (1). » A de pareils documents, à des données si certaines sur l'état florissant de ces missions, nous en ajoutons, d'ailleurs, un autre : c'est une lettre du Pape Boniface VIII, datée de 1296, où l'on voit très-clairement que les Frères Mineurs continuaient à se multiplier dans ces régions, sans s'épargner aucune espèce de peine ou de fatigue, afin de gagner des âmes à Jésus-Christ. Nous terminerons par ce document notre article sur les Missions Séraphiques jusqu'en 1305.

Cette lettre était ainsi conçue :« A tous nos chers fils, membres de l'Ordre des Frères Minieurs, qui sont dans les pays d'Orient, salut et bénédiction apostolique! De tous les désirs de notre cœur, le premier est certainement que, chez tous les peuples infidèles, les esprits, dégagés des ténèbres de l'erreur, reçoivent les rayons de la foi chrétienne, afin qu'après la vie présente, où il n'y a pas même ombre de rien qui dure, ils parviennent à la possession de la béatitude éternelle. Or, puisqu'enflammés du zèle de la foi et de la piété, vous vous êtes transportés dans les provinces de la Tartarie orientale, afin d'en convertir les habitants, avec l'assistance de la grâce divine, au culte de la foi chrétienne, sans prendre garde ni aux fatigues ni aux peines, quelles qu'elles fussent, qu'entraînent inévitablement la continuation et l'achèvement d'une si grande entreprise, Nous voulons avec raison faire ressentir les effets de notre faveur particulière tant à vous qu'aux autres membres de votre Ordre qui vous ont suivis dans ces lieux, soit de leur plein gré, soit sur l'ordre exprès du Siége apostolique ou de votre ministre général, et Nous vous accordons à tous le pardon de vos fautes, ainsi qu'un Concile général l'a accordé à ceux qui passeraient la mer pour aller au secours de la Terre-Sainte. De Rome, près saint Pierre. Dans la seconde année de notre pontificat (2). » — Ces paroles, si l'on y réfléchit, marquent l'activité et les opérations de la *Société des Frères voyageurs pour Jésus-Christ par toute la terre;* car indépendamment des Frères Mineurs, qu'elles désignent directement, elles se rapportent à d'autres qui, de leur plein gré, ou sur l'ordre antérieur soit du Siége apostolique, soit du général de l'Ordre, se sont joints aux premiers dans ces grands travaux entrepris à la gloire de Dieu pour le salut des nations.

(1) Voir Rohrbacher, dans son *Histoire universelle de l'Eglise catholique,* liv. LXXV. — (2) Wadding, année 1296.

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

MISSION FRANCISCAINE DANS L'AFRIQUE CENTRALE.

On sait qu'un comité spécial de secours, qui avait son siége à Vienne, s'occupait de la conversion des peuples du centre de l'Afrique. Malheureusement, beaucoup de raisons diverses rendaient, il faut l'avouer, inutiles et inefficaces les efforts de ce comité; de sorte que la vigueur des Missions africaines, loin d'augmenter, semblait diminuer de jour en jour. Un climat tellement chaud qu'en certains mois il est comme du feu, le caractère extrêmement sensuel et souvent cruel des Nègres, et avant tout une antipathie profondément enracinée dans les esprits contre les blancs d'Europe, étaient cause que les Missionnaires devaient s'imposer de longs et pénibles travaux et consacrer en vain plusieurs années à s'accoutumer au pays, pour n'obtenir, au bout du compte, qu'un peu de tolérance. Or la Providence, d'une manière qui atteste clairement l'intervention miraculeuse de sa main bienfaisante, a pourvu à un si grand besoin par des moyens nouveaux et très-efficaces. Le P. Louis de Casoria, de l'Ordre de S[t] François d'Assise (1), homme déjà connu et aimé de tous ceux qui comprennent la charité envers le prochain, conçut, il y a déjà treize ans, le dessein de réunir à Naples de jeunes maures de l'Afrique, de les élever, de les former à la civilisation et au christianisme, en un mot, d'en faire des Apôtres de l'Afrique. Voici en quels termes il exprimait sa pensée : « Si l'Europe n'a pas encore converti l'Afrique, il faut que l'Afrique convertisse l'Afrique. »

Les débuts de cet établissement, sa conservation, ses progrès ont paru être aux yeux de tous un vrai miracle.

Or la Congrégation de la Propagande, qui dirige avec autant de zèle que de vigilance l'OEuvre des Missions Etrangères, a cru le moment venu pour cette maison de maures, gouvernée par les Frères Mineurs, de commencer cette sainte entreprise de l'évangélisation de l'Afrique, et c'est à ses soins qu'elle a confié toute cette vaste région qui est connue sous le nom d'Afrique

(1) C'est un Observantin réformé de la Province de Naples.

Centrale. D'ici à peu de jours, dans le courant du mois (1), les premiers Missionnaires, le P. Louis à leur tête, partiront de Naples pour Schellal, sur la première cataracte du Nil, qui forme la première halte de la mission. Que la bénédiction du Souverain Pontife, les prières et les secours de tous les catholiques les accompagnent et les encouragent toujours!

Avant son départ, le P. Louis, devant pourvoir aux besoins continuels et multipliés de la mission, a cru bon de la faire connaître à l'universalité des fidèles et de les prier tous de vouloir la soutenir par leurs aumônes. Nous reproduisons ici les termes de ce religieux appel, quoiqu'il ait déjà été imprimé, et nous promettons de rapporter dans les nos de notre journal (2) les œuvres et les fruits de cette nouvelle mission.

« Il a plu au Saint Siége de donner une nouvelle direction aux missions catholiques de l'Afrique Centrale. Les deux colléges de jeunes Maures et de jeunes Mauresses, fondés à Naples par la charité des Napolitains, ont été appelés à évangéliser ces peuples infidèles et en même temps barbares. C'était là sans doute la fin à laquelle on tendait, quand on réunissait au milieu de nous des enfants Maures, pour les élever dans le sein de la religion et de la civilisation chrétienne. La Providence a béni cette sainte entreprise, et aujourd'hui ce sont des fils de l'Afrique qui, guidés par la famille Franciscaine, retournent dans leur pays natal, afin d'y établir eux-mêmes une mission catholique, et d'y répandre avec le bien suprême de la religion, les bienfaits de la civilisation, des Belles-Lettres, des arts, de l'industrie.

» Fidèles catholiques! voilà un nouveau champ ouvert à vos largesses! Voilà aussi pour la religiou et pour la civilisation un nouveau titre de gloire dont Dieu a enrichi l'Europe! Ah! pour l'amour de Jésus-Christ montrez-vous dignes par votre reconnaissance et votre générosité du haut don de la Providence. Des dépenses légères ou passagères ne sauraient suffire pour commencer et mener à bon terme cette sainte mission. Et de qui pourrions-nous obtenir de plus grands secours que de vous, qui sentez vivre en votre cœur l'amour de Dieu et du prochain et qui brûlez du désir de propager la religion de nos pères? Veuillez donc tendre une main secourable aux nouveaux Missionnaires de l'Afrique, et donner encore par des aumônes abondantes une nouvelle et éclatante preuve du dévouement chaleureux que vous avez pour notre foi. »

(1) Octobre 1865.

(2) L'excellent journal de Naples *la Charité*. Le présent article des *Annales* est composé d'une série d'extraits de ce journal.

Quelle charité, quel zèle, quel dévouement sincère ne révèlent point ces paroles! Et nous avons l'invincible espoir qu'elles ne resteront pas stériles. Cependant nous voudrions ajouter que plus que tout autre pays l'Italie doit soutenir cet humble disciple du pauvre d'Assise; car, comme l'a écrit Nicolas Tommaséo, l'Italie est appelée d'une manière toute spéciale par la Providence à la grande œuvre de la résurrection religieuse et sociale de l'Afrique.

Donnons donc quelques premiers détails sur la mission du P. Louis de Casoria en Afrique; nous espérons qu'ils intéresseront le lecteur. Ce religieux quitta Naples le 10 octobre, avec l'intention de traverser toute l'Italie, et de prendre la mer à Trieste pour Alexandrie d'Egypte. Il emmenait avec lui trois nègres, autrefois esclaves et aujourd'hui libres en Jésus-Christ, autrefois idolâtres, et maintenant l'un prêtre du Dieu vivant, les deux autres, frères convers. Il voulut, à une époque si différente des temps anciens, imiter les apôtres dans la pauvreté du voyage. Avec une audace et une foi dignes de ceux qui ont vu et fréquenté le Sauveur, il conçut le dessein d'emmener ses trois compagnons sans autres vêtements que ceux qu'ils portaient et sans aucun argent. Nous sommes les fils du pauvre d'Assise, disait-il, et autant que nous l'imiterons, autant nous serons dignes de porter son nom. La Providence sait pourquoi nous allons là bas; comment ne nous viendrait-elle pas en aide? Si nous avons à souffrir des privations et des peines, elles nous rappelleront la Croix que nous allons arborer en Afrique, comme le drapeau de la charité chrétienne. Les Missionnaires obtinrent des permis gratuits sur le chemin de fer et se rendirent d'abord à Rome. Dès qu'ils y furent arrivés, ils se présentèrent au Souverain Pontife le 16 octobre, pour demander à celui qui tient la place de Jésus-Christ sa bénédiction sur une œuvre éminemment chrétienne. Pie IX les accueillit non-seulement avec une grande et affectueuse bienveillance, mais avec une douce joie qu'on vit briller sur son visage. Cette pensée si vivement exprimée par le P. Louis : *C'est l'Afrique qui doit convertir l'Afrique* (les Européens qui s'avancent trop au centre de ce pays y meurent bientôt) parut extrêmement belle au Pape, qui est tout zèle pour le bien des âmes. Il voulut interroger l'un après l'autre ces premiers néophytes de l'Afrique, destinés à convertir leurs frères, et adresser à chacun des paroles d'encouragement et d'affection vraiment paternelle. Il reçut de leurs mains un petit *spécimen* du travail d'apprentis typographes qui offraient au pape par l'intermédiaire des Noirs leurs frères la

Bible qu'ils impriment en petit format. Il s'en montra très-satisfait, et bénit le Seigneur de ce que tant d'enfants soient aujourd'hui soustraits aux dangereuses tentations de l'ignorance et de la barbarie pour être élevés suivant l'Evangile et par l'Evangile être civilisés. Quand ensuite on se mit à parler du voyage, le P. Louis lui dit, comme nous le savons par une de ses lettres : « Très-saint Père, nous partons pour l'Afrique Centrale sans denier ni maille; la Propagande n'a pas d'argent et nous n'en voulons pas, mais la Providence nous aidera en route. Nous partons demain à cinq heures pour Florence. Nous avons des billets pour Civita-Vecchia ; de là il nous faudra dix-sept écus : Votre Sainteté sera la Providence qui voudra bien nous les fournir. » Le Souverain Pontife fut touché de ce petit discours ; il prit les dix-sept écus et les donna immédiatement à l'un des Frères Noirs, en le chargeant de la Procure de la Mission. Tous bénis par le Saint Père, le quittèrent pleins d'espérance et d'amour. Le lendemain, quand arrivés à Civita-Vecchia ils allèrent demander des billets pour Florence, ils surent qu'au lieu de dix-sept écus, il leur en fallait vingt quatre. C'était une erreur qui devait soumettre nos Missionnaires à une première épreuve. Comment se tirer d'embarras? Le religieux regarde autour de lui, et ayant aperçu un bourgeois très-bien mis, il se tourne de son côté, l'air humble et confiant : « Monsieur, lui dit-il, ne nous refusez pas une aumône pour parfaire le paiement de quatre billets sur Florence ; la Providence vous le rendra. » Cet homme, soit qu'il fût touché de la simplicité évangélique du religieux, soit qu'il obéit à d'autres raisons, donna aussitôt les écus nécessaires et même quelque chose en sus. Les missionnaires purent ainsi continuer leur voyage jusqu'a Florence, où ils apprirent que l'inconnu était Mgr Paterson, secrétaire de l'archevêque de Westminster. Jusqu'ici nous ne savons rien du reste du voyage. Quant au commencement, il nous paraît, nous l'avouons, grand et beau ; il nous transporte par l'esprit et par le cœur en d'autres temps. Cependant nous trouvons ce trésor de la pauvreté encore plus précieux aujourd'hui que les richesses humaines se sont tant accrues, et que leur influence s'est encore accrue davantage. La foi et le noble courage que cette vertu de la pauvreté inspire nous paraissent d'autant plus admirables qu'ils sont plus rares de nos jours, où trop souvent, hélas! nous nous sentons glacés, au milieu de toutes les lumières de la civilisation, parce que nous respirons un air de scepticisme qui dessèche en nous la source de la vie religieuse et morale. Mais aujourd'hui que le Christ s'ouvre une nouvelle voie

au centre de l'Afrique par le moyen d'un fils du pauvre d'Assise, aujourd'hui qu'il rend la vie à tant de nations mortes à la foi, nous abandonnera-t-il en Europe et surtout en Italie? J'espère que non! Le Christ est encore vivant parmi nous; mais nous le verrons plus vivant et plus puissant, quand notre civilisation, nos sciences et nos arts, ranimés par lui, s'éclaireront de sa lumière et s'enflammeront de son amour.

Avant que nous parlions de la mission du P. Louis, nos lecteurs nous permettront de leur citer quelques mots que lui consacre, dans le *Temps*, Mr A. Erdan. C'est le nom d'un écrivain qu'on ne pourrait certainement pas suspecter comme clérical, et c'est ce qui nous porte à traduire un passage de ce journal. Voici en quels termes il s'exprime : « Il y a à Naples un P. Louis de Casoria, Franciscain très-estimé, qui a conçu des projets analogues à ceux de St Vincent de Paul, et qui les met à exécution avec une activité étonnante. Il a fondé plusieurs œuvres de bienfaisance, entr'autres une maison d'éducation pour les jeunes Nègres qu'on lui envoie d'Afrique, et qu'il rend ensuite à l'Afrique initiés à la civilisation, aux divers métiers et aux arts utiles. De lui-même, et sans autres ressources que celles de sa charité, cet admirable prêtre a formé une pépinière pour Libéria, ou plutôt pour beaucoup d'autres villes qui, comme Libéria, ont des Nègres à faire racheter. Il voudrait aller jusqu'à faire de quelques-uns de ses élèves, déjà dressés à tous nos arts, de jeunes typographes. En un mot, le P. Louis est un noble et sympathique Missionnaire civilisateur. Indépendamment de l'œuvre des jeunes Noirs, il a fondé, à côté, un établissement pour les jeunes blancs, pris parmi les enfants abandonnés ou vagabonds de Naples. En 1860 la municipalité a voté en faveur de cet établissement une subvention de plus de trente mille francs. L'année dernière la subvention fut supprimée, parce qu'on trouvait que le P. Louis n'avait pas des opinions politiques assez prononcées. On lui reprochait d'ailleurs d'avoir fondé une espèce d'Académie néo-catholique. Somme toute, on jugea qu'il n'était pas dans la bonne voie. Cette année, le P. Louis a, dans un écrit touchant, déclaré qu'il est l'ami des enfants pauvres et nullement un homme politique; qu'il ne voit et ne veut rien en dehors de la charité; qu'il demande qu'on l'éclaire et qu'on le reprenne s'il est trompé, et qu'enfin il cherche à faire le bien sous la protection des lois scrupuleusement observées. Cet écrit est si beau, si touchant et si net, que le conseil municipal votera encore probablement la subvention. J'ai vu cet étonnant bienfaiteur des enfants pauvres, plein de feu méridional,

avec une vivacité toute napolitaine, et je ne sais quelle majesté orientale dans le geste. Il me pria de parler dans le journal de ces pauvres jeunes enfants, qu'il loge, nourrit, habille, instruit, et auxquels il apprend un métier. En le voyant, il me semblait voir un St Vincent de Paul, alliant une grande simplicité, aux vives allures du napolitain. » Voilà ce que dit M. Erdan.

Pour en revenir au voyage du P. Louis, nos lecteurs se rappelleront que, dans la dernière livraison de *la Carità*, nous l'avons laissé à Florence avec ses trois compagnons, sans le moindre argent, mais plus que jamais confiant dans la divine Providenee. Elle lui vint en aide dans cette ville, en lui envoyant des secours spontanés. De Florence l'humble religieux se rendit à Turin, où il arriva en quêtant de porte en porte. Ayant déjà parcouru les autres villes d'Italie, il alla de Turin à Vienne. Il existe dans cette capitale quelques comités institués pour recueillir les offrandes destinées à la Mission de l'Afrique Centrale et pour y envoyer des Missionnaires d'Allemagne. Mais les Missionnaires Allemands ne résistent pas au climat de cette partie de l'Afrique, et par suite l'œuvre entreprise à Vienne est tombée peu à peu. Le P. Louis désirait s'entendre avec ces comités, et nous pensions que cela voulait dire qu'il ferait verser ces offrandes entre les mains de ses noirs et commencer ainsi la mission. Mais ce religieux a une certaine manière de faire toute particulière, et voici ce qu'il écrit de Vienne : « Nous nous sommes mis d'accord avec le comité de Marie à Vienne pour ce qui regarde la mission de l'Afrique Centrale ; quant aux affaires d'argent, on en parlera plus tard. Cette résolution m'a fait plaisir ; car mon intention était non de m'entendre avec le comité sur la question financière, qui est toujours chose vile dans les œuvres de Dieu, mais seulement de combiner nos mesures pour le bien des âmes. Par mon arrivée j'ai obtenu ce résultat. La maison de Palma (c'est là que sont les jeunes noirs) doit en Afrique opérer librement comme il lui plaît et comme elle le juge à propos. Cet accord vaut plus que tous les trésors du monde. Mais comment nous maintiendrons-nous en Afrique? La Providence nous suffit. J'ai la foi, et c'est là pour moi une richesse infinie. » Voilà ce qu'il écrivait le 3 novembre. Il y ajoutait qu'il partirait le 9 pour Trieste, sûr qu'en tous ces jours là les secours du Seigneur ne lui manqueraient point. Le 8 il écrivait encore ces quelques mots : « Nous devions partir demain, et la Providence est venue aujourd'hui à notre aide : nous avons reçu de Cologne plus de sept cents francs ; de M. Mittermayer, membre de la société de Marie, six cents francs ; d'un con-

seiller de Vienne, nommé Noy, nous avons obtenu le passage gratuit sur le bâteau à vapeur de Vienne à Trieste. La Providence n'arrive qu'au moment où nous en avons besoin. Ici à Vienne, les prêtres et les religieux comme les séculiers ne croient pas que je puisse voyager de cette manière avec mes compagnons, c'est-à-dire sans être garni d'une bourse, et cependant c'est un fait pratique. »

Le 12 du mois le P. Louis s'embarquait avec les siens à Trieste sur le bâteau impérial *le Loyd* pour Alexandrie d'Egypte. Le voyage fut extrêmement périlleux, et peu s'en fallut que nous n'eûmes à pleurer la mort de ce bien-aimé et charitable fils du Patriarche d'Assise. Lorsqu'on le connaît et qu'on l'aime, on frémit au récit douloureux de ce grand danger que notre Missionnaire décrit lui-même avec une sensibilité et une éloquence où la simplicité le dispute au sublime. C'est une de ces circonstances où il laisse parler son cœur, et quand ce cœur plein de charité parle, il tient un langage qui lui est propre. Voici la lettre du P. L. de Casoria : « Une tempête éclata dans la nuit du mercredi, nuit extrêmement orageuse; nous ne pouvions plus avancer. Le bâtiment portait 250 personnes et beaucoup d'animaux, entr'autres des chevaux, des vaches et des bœufs. Grâce à Dieu, nous étions tous réunis dans une même cabine, mes compagnons Bonaventure, Jean, Louis et moi. Tout-à-coup on sent un choc terrible, et aussitôt des flots d'eau de mer envahissent notre chambrette, et nous voilà tout inondés jusque dans les petits lits que nous occupions; en un mot, nous nous trouvions dans la mer. Mon Dieu! imaginez quelles devaient être nos réflexions, à mes compagnons et à moi! A l'instant ils se jetèrent tous à mon cou, me demandant pardon et l'absolution, et j'en faisais autant à leur égard. Qui pourrait exprimer notre douleur et notre émotion en ce redoutable moment? Il semblait parfois que la machine du bâteau dût se détraquer. Quels n'étaient pas les gémissements, les larmes et les prières de mes pauvres enfants! Je pleurais de même, et pour moi qui ne me sentais point suffisamment uni à Dieu, et pour mes noirs, et pour les deux cent cinquante passagers, mes frères aussi, qui se trouvaient avec nous sur le bâteau à vapeur. Cette nuit vit périr quarante-huit vaches, outre quelques personnes, dit-on. Tout le monde criait et se désespérait; nous, grâce à Dieu, nous priions, songeant non plus au salut de notre corps, mais à celui de notre âme. O mon frère, j'avais souvent médité sur la mort, mais je ne l'avais point encore vue de près; maintenant je puis dire que je l'ai vue. Quel malheur de ne point

aimer Jésus-Christ! Le temps qu'il me reste à vivre après cet événement, j'espère le consacrer à l'amour sans me lasser d'aimer, à la souffrance sans me lasser de souffrir. O mon frère, quelle grâce nous avons obtenue! Je vous prie de demander au vicaire que dans toutes nos maisons, tant d'hommes que de femmes, on expose un jour le S. Sacrement, on chante une litanie d'action de grâces, suivie de l'oraison et de la bénédiction, afin que tous, petits et grands, remercient Jésus au S. Sacrement de nous avoir sauvés d'une manière si miraculeuse. Quand l'orage eut cessé, on jeta les quarante-huit bœufs à la mer. Après cette nuit terrible le voyage fut heureux jusqu'à Alexandrie. Pour moi, qui restai cinq jours sans rien manger, blotti dans un coin, je ne faisais que méditer sur l'amour et la charité de Jésus-Christ, qui me pénétraient jusqu'au fond des entrailles. » Le Père continue ensuite en racontant son arrivée le 18, et le bon accueil qu'on lui fit dans la ville. Le 20 il devait partir pour le Caire et de là se rendre à Scellah. Le Missionnaire ajoute que dans cette partie du voyage la Providence lui vient encore en aide.

Voilà toutes les nouvelles que je suis à même de donner jusqu'ici sur le voyage du P. Louis. Comme on le voit, je n'ai fait que réunir des fragments de quelques-unes de ses lettres, et il me semble qu'indépendamment de ce qu'ils nous apprennent du voyage, ils nous peignent l'homme; ce qui importe davantage. J'éprouve cependant le besoin de déclarer aux lecteurs que j'ai cité les lettres intimes du Père, sans lui en avoir d'abord demandé la permission. Mais à cet égard sa bonté et son affection me rassurent suffisamment. Toutefois je ne puis m'empêcher de dire ici, en passant et en terminant ma pensée : La charité a une éloquence qui lui est toute propre; elle donne au style une couleur, une douceur, une force qu'on chercherait en vain à acquérir à force d'étude ou par l'habitude d'écrire.

Dans la dernière livraison de la *Carità* nous avons laissé le P. Louis à Alexandrie. L'accueil y fut de toutes parts poli et affectueux, d'autant plus que le Ministre des affaires Etrangères à Florence avait donné au Missionnaire des lettres de recommandation pour le consul d'Italie. Le 20 novembre le Père partit d'Alexandrie pour le Caire, plus que jamais confiant dans la divine Providence, et il fit un voyage heureux et tranquille. Le 27 il écrit du Caire sa première lettre, s'y montrant l'esprit plus préoccupé des ravages du choléra à Naples que de sa mission en Afrique. Il avait appris là bas que le fléau dévastait notre ville, et à cette nouvelle sa charité s'était

tellement éveillée qu'elle avait excité dans son cœur la plus vive douleur, à a pensée des angoisses de ses frères, et lui avait inspiré de saints et généreux sentiments. Voici donc en quels termes il s'exprime : Le choléra sévit au plus fort à Naples. Cela m'attriste. Ah! c'est que Dieu perd patience! Pauvre Italie! que doit-elle attendre d'un Dieu irrité? Des fléaux! Je regrette de me trouver en Afrique, et je voudrais être au milieu de vous, sous les coups du fléau du Seigneur, pour me frapper aussi la poitrine. Dieu m'a chassé de Naples et envoyé en Afrique; qui sait pourquoi? Je dis au Seigneur : Dois-je aller ou ne pas aller en Afrique, ou retourner plutôt à Naples? Le Seigneur me répond : Va en Afrique et ne retourne pas à Naples, quoique tu te sentes obligé à verser ton sang à Naples plutôt qu'en Afrique. O ma patrie, que je t'aime! Maintenant que tu es frappée, tu m'es encore plus chère! Je voudrais embrasser mes frères atteints du choléra; je voudrais leur imprimer au front le baiser le plus tendre, les presser contre mon sein tout brûlant! Mes frères, mes frères, aimons nous : c'est pour cela que Dieu nous punit! *Mes frères, mes frères, aimons-nous : c'est pour cela que Dieu nous punit!* — Vous me dites que ce serait une excellente chose de faire soigner les cholériques pauvres par les Frères profès... Non-seulement par les Frères profès, vous dis-je, moi, mais par tous les Frères, même les plus jeunes, par tous les moines et jusque par les moindres novices, si cela ne trouble point l'ordre, la charité, le maintien de notre chère œuvre... Je partage votre foi, et j'espère de la bonté de Dieu que vous vivrez et ne mourrez point du choléra; voilà mon espoir; ainsi soit-il! »

Après cela, le P. Louis ajoute qu'il compte s'embarquer à la fin de novembre avec les jeunes noirs et ses autres compagnons pour Assuan ou Scellal. Si le temps était favorable, ils devaient passer en bâteau une quinzaine de jours, et dans le cas contraire, beaucoup plus de temps. Jusqu'à présent nous ne pouvons encore rien dire de ce nouveau voyage du Missionnaire; les nouvelles nous manquent. Nous n'avons de lui qu'une autre lettre datée du Caire le 2 décembre et terminée le lendemain au vieux Caire. La seule nouvelle qu'elle nous donne sur la mission est celle-ci : c'est que tous les nouveaux missionnaires auraient quitté Busano le 4, et que, naviguant sur le Nil, ils seraient arrivés à Scellal les uns un peu avant, les autres un peu après Noël.

Mais cette lettre, comme les autres, nous révèle l'âme du P. Louis, tout embrasée de l'amour de Dieu et du prochain. Elle la révèle à son insu, et

précisément pour cela, elle la révèle nettement, entièrement. La pensée du choléra continue à rester fixe dans son esprit. Ainsi, après avoir dans sa précédente lettre parlé de ce fléau, dont il cherche les raisons en Dieu et le remède dans la charité, il se laisse aller maintenant à parler des remèdes naturels par lesquels on peut combattre le mal. N'est-ce point Dieu, par hasard, qui a constitué la nature? Et faudrait-il qu'un catholique ne l'aime pas, parce qu'il y en a beaucoup qui en abusent étrangement? Non sans doute. Nous aimons et vénérons la nature beaucoup plus que ceux qu'on appelle naturalistes, puisque nous reconnaissons en elle l'instrument et en un certain sens l'image même de Dieu. Or voici ce qu'écrit le P. Louis : « Un arménien catholique a demandé ici (au Caire) que j'écrive à Naples pour recommander contre le choléra l'usage de l'huile d'olive, avant de prendre aucun autre remède. Il dit que tous ceux qui au Caire prennent de l'huile comme premier remède, en temps de choléra, échappent toujours au fléau. J'ai cru bon de vous donner cette indication afin que vous la communiquiez à d'autres pour le bien commun. »

Tandis que dans cette situation le digne religieux se tournait d'un côté vers Naples, où l'appelaient les souffrances de ses frères, de l'autre il se sentait un peu troublé par la pensée du nouveau voyage qu'il allait entreprendre. Mais comme il arrive toujours à ceux qui vivent en Dieu, ce trouble lui fournit l'occasion de se perfectionner dans la charité, et lui fait écrire ces belles paroles : « Ce voyage me coûte, mais savez-vous pourquoi? Parce que je ne suis point mort à moi-même. Je souffre parce que je veux souffrir; je voudrais souffrir à ma manière, c'est-à-dire aimer en souffrant : je n'ai point ce don! Je suis cependant content de ce qui est, et non de ce qui n'est pas; car ce qui est, est ce que Dieu veut ; ce qui n'est pas n'est que le désir de l'homme. Voilà pourquoi la peine que me cause ce long voyage est une peine qui m'est douce, l'effet d'un amour caché, d'un amour non sensible. Voilà encore pourquoi je chante, moi aussi, dans ce voyage, comme chantait le Père Séraphique : « Le bonheur que j'attends est tel, que toute peine m'est un délice. »

Au Vieux-Caire, reste de l'ancienne Egypte, le P. Louis se logea dans un couvent vis-à-vis d'une maison ou plutôt d'une grotte, qu'une pieuse tradition prétend avoir été habitée par l'Enfant Jésus, la Sainte Vierge et S. Joseph. Cette maison est aujourd'hui occupée par les Cophtes schismatiques, ou plutôt comme abandonnée. Il n'y a point une seule image qui rappelle

les saints mystères ; point une lampe qui brûle dans cette retraite sanctifiée par la présence du Christ. Qu'on se figure la profonde émotion qu'un pareil spectacle devait exciter dans l'âme si pieuse du P. Louis ! Il fit prendre un dessin très-ressemblant du pauvre local pour le reproduire ensuite à Naples et en faire un sanctuaire en mémoire des saints mystères. A ce propos il écrivait entr'autres ces mots : « Aujourd'hui il m'est, d'un côté, bien doux de contempler, de l'autre, bien douloureux de voir cette maison quasi abandonnée. Je voudrais m'y ensevelir et ne jamais plus sortir de cette sainte grotte. »

Telles sont les pensées qu'éveillent chez le P. Louis le voyage qu'il a entrepris, l'éloignement de sa patrie, le choléra qui l'a ravagée. Et puisqu'au jour où j'écris ces lignes, l'Eglise Napolitaine rend grâces au Seigneur pour la cessation du fléau, je ne puis m'empêcher de songer un instant au fléau lui-même. Le P. Louis ne sait peut-être pas encore que près de trois mille Napolitains, ses frères, sont descendus dans la tombe sous les coups terribles du choléra. S'il le savait, il pleurerait maintenant avec nous la mort de ceux qui ne sont plus et remercierait avec nous le ciel de la conservation de tant d'autres. Car le fléau, qui a été un châtiment de Dieu, a été aussi un bienfait de Dieu : sur cette terre d'expiation, tout châtiment devient en même temps un moyen de salut. Ainsi nous pleurons ; mais au milieu de nos larmes nous bénissons Dieu notre père.

Cependant la douleur de la mort de nos compatriotes est adoucie par la pensée que dans cette ville, que certaines gens voudraient faire passer pour incrédule et impie, il n'y a pas eu (autant que nous avons pu le savoir) un seul malade qui soit mort sans demander la bénédiction de Jésus-Christ, les Sacrements de Jésus-Christ, le prêtre de Jésus-Christ ; il n'y en a pas eu un seul qui n'ait marqué son attachement à l'Eglise et à celui qui la gouverne au nom de Jésus-Christ. Le clergé, encouragé par une lettre de son Pasteur, a payé sa propre dette avec abnégation et empressement. Les Filles et les Sœurs de Charité ont fait des prodiges qui n'étonnent plus de la part de ces femmes angéliques, mais qui n'en sont pas moins admirables. Quant aux laïques, leur disposition ou mieux leur zèle à secourir leurs frères, à les soulager, à les fortifier de mille manières, a été souvent on ne peut plus ardent. Ce zèle et cet amour des malheureux sont, je n'hésite pas à le dire, essentiellement chrétiens. Il y en a peut-être qui n'ont pas conscience du fait ; mais cela n'empêche pas que ces senti-

ments n'aient été inspirés à l'humanité par le Christ et que ce ne soit en Lui qu'elle les ranime et les enflamme incessamment. Que nos frères de Naples, ou plutôt de toute l'Italie s'approchent donc du Christ avec effusion de cœur! S'ils ne le connaissent pas, s'ils ne l'aiment pas, ce n'est que par suite de leurs passions et de leurs erreurs. Les malheureux! Ils respirent presque sans s'en apercevoir, un air qui les éloigne de Jésus-Christ, et cependant ils ont dans leur cœur Jésus-Christ qui les invite et les aime. En se rapprochant de lui, ils se sentiront meilleurs; ils aimeront en lui leur patrie, d'un amour plus noble et plus pur. En se rapprochant de Jésus-Christ, ils aimeront ses ministres dont ils apprécieront les défauts avec moins de sévérité. La charité de Jésus-Christ, qui a fait tant de prodiges, peut seule nous unir tous dans une seule pensée et dans un seul amour, et détruire les funestes divisions qui séparent les prêtres et les laïques.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir donner cette fois que très-peu de nouvelles de la mission et du voyage du P. Louis. Plus il s'éloigne de nous, plus ses lettres deviennent rares et éloignées l'une de l'autre. La seule que nous ayons en ce moment est la dernière qu'il a écrite, à la date du 9 décembre, à bord d'un bâteau voguant sur le Nil. Dans la journée du 8 le bâteau n'avait pu avancer, parce que le vent était contraire; le 9 au matin il y eut une tempête qui heureusement se calma vers le soir. Tout faisait croire que ce voyage en bâteau durerait non plus quinze jours, comme on l'avait espéré, mais peut-être le double de temps. Le P. Louis s'y était résigné, et déjà il avait changé le bâteau en un petit couvent pour les religieux. Le P. Bonaventure, chef des Missionnaires, y remplissait les fonctions de supérieur général, et le P. Louis même lui obéissait; on menait la vie commune, et les heures étaient fixées pour la prière, pour la récitation de l'office, pour tout. Mais l'amour du prochain est la pensée toujours dominante chez le P. Louis. Aussi même dans sa navigation sur le Nil a-t-il trouvé un moyen tout particulier de le satisfaire. Deux malades, un chrétien cophte et un mahométan, voyagent avec lui sur le même bâteau. Quelle belle occasion pour notre religieux de suivre les entraînements de son cœur! Il ne fait pas rester ces deux malheureux en plein air comme les autres, mais il les mène chez lui, au moins vers le soir, et leur fait connaître de toutes les façons possibles ce qu'est et ce que vaut la charité de Jésus-Christ. Le résultat qu'il obtint fut, comme il l'écrit lui-même, celui qu'on ne manque jamais d'obtenir, quand la charité est sincère et ardente. « Les

preuves de charité que nous leur donnons, dit-il, font qu'ils nous aiment, nous respectent, tout en étant devenus très-familiers avec nous. » Et voici la conséquence que le Missionnaire tire de ce premier essai : « Nous sommes d'accord, dit-il, pour penser que l'œuvre de Scellal près d'Assuan doit se borner pour le moment à bâtir une maison pour les pauvres Africains : c'est le meilleur moyen de leur faire prêcher à eux-mêmes Jésus-Christ et sa sainte mission. »

Après avoir parlé ainsi de sa mission, le P. Louis, dans cette lettre plus peut-être que dans les autres, se laisse emporter çà et là par ses élans d'amour vers Jésus-Christ et vers les créatures qu'il considère et qu'il aime en Jésus-Christ. Il avoue qu'il a des moments de tristesse, mais qu'il surmonte la tristesse par la méditation ; il contemple dans les beautés de la nature et dans les diverses scènes que lui présente le voyage la beauté infinie du Créateur, mais il ajoute qu'il ne saurait la décrire. Il écrit ensuite entr'autres choses : « Après les exercices communs, je me retire dans la cabine qui m'est assignée, et je m'en tiens à moi-même, à moi-même et au Nil, à moi-même et à Jésus, à moi-même et à la Vierge Marie, à moi-même et à l'Afrique, à moi-même et à la maison de la Palma, à moi-même et à vous, mes biens aimés...

« Je voudrais me trouver à Naples parmi vous, au milieu de vos œuvres ; mais la réflexion me montre mon amour propre, et je comprends que j'ai tort de concevoir ces désirs : car si je ne retournais plus ni à Naples ni à la Palma, les choses n'en iraient sans doute que mieux et rencontreraient moins d'obstacles à leur progrès... Quand on est loin de l'œuvre de Dieu, il est facile de discerner le mal qu'on a fait dans son œuvre. Oh ! combien d'aveux j'aurais à faire sur ce sujet : l'abus de ce que je devais faire et que je n'ai pas fait ! La vie cachée nous découvre les plaies secrètes de notre âme. C'est là le fruit des réflexions auxquelles je me livre sur moi-même et sur l'œuvre de la Palma. »

A ces nobles et touchantes paroles, où la charité et l'humilité chrétienne s'allient si bien, le P. Louis en ajoute quelques autres. J'y choisis particulièrement ce qui concerne la science et qu'il adresse surtout à ses amis laïques ; nous voudrions que ces passages servissent de modèle et de guide à nous tous qui écrivons dans les journaux. Voici ce que dit l'excellent religieux : « Apprenez aux savants mes amis dans le siècle que la science ne sert pas si elle ne devient charité, et que la charité non plus ne sert pas si elle ne

fait aimer Jésus-Christ et ses pauvres. L'homme ne doit pas créer la science, mais la développer, la diriger vers cette fin sublime, en vue de laquelle elle a été créée avec l'homme. Celui qui étudie de cette manière la philosophie de la science, puise tôt ou tard dans la science une science nouvelle qui par elle-même embrasse et coordonne toutes les connaissances de l'humanité. Je me sens obligé de parler ainsi parce que mon affection pour eux est bien grande; ce n'est point une affection de chair et de sang, c'est l'affection de Jésus-Christ que je leur porte et qui comprend éminemment même l'affection de la chair et du sang. Voilà l'amitié d'un homme pour un autre homme, laquelle consiste dans la politssse, la douceur et l'amour de Jésus-Christ. » Ces belles paroles de l'humble religieux, tombées presque à son insu dans une lettre, seront comme le drapeau de notre journal, où nous voulons soutenir la cause de Jésus-Christ et braver même toutes les douleurs et tous les ennuis du combat. Celui qui les a écrites n'a peut-être pas soupçonné combien nous avions besoin qu'elles résonnassent toujours à nos oreilles comme messagères de paix capables de nous inspirer l'abnégation et le courage nécessaires.

Nous étions à écrire ce qui précède, quand nous avons vu le P. Louis qui venait d'arriver inopinément à Naples. Nous annonçons cette nouvelle à nos lecteurs, et si la chose nous est possible, nous donnerons dans une prochaine livraison de *la Carità,* quelques détails sur son voyage et sur sa mission, c'est-à-dire ceux qu'il nous sera donné de recueillir de sa bouche.

La dernière lettre du P. Louis nous le montre dans un bâtiment voguant sur le Nil pour se rendre à Assuan. Après un voyage de trente-deux jours durant lesquels le navire était devenu un couvent et un asile de prière et de charité, le missionnaire et ses compagnons arrivèrent à Assuan le 5 janvier, la veille de l'Epiphanie de Notre Seigneur. Assuan, résidence d'un vice-gouverneur, est la dernière ville de la Haute-Egypte ; c'est à peu de distance de là que s'élève le petit village de Scellal, où se trouve une ancienne et belle maison de Missionnaires, depuis longtemps fermée, mais qu'on voulait rouvrir aux nouveaux apôtres de l'Afrique Centrale. En conséquence, le lendemain de leur arrivée, le P. Louis et les siens, montés sur des chameaux suivant l'usage du pays, se rendirent par le désert à Scellal, en deux heures de temps. C'était le jour de l'Epiphanie, où autrefois le Christ Rédempteur se manifesta aux prémices des gentils dans la grotte de Bethléem, et où maintenant la maison de la mission d'Afrique fut ouverte. En ce jour

même commença l'œuvre de l'évangélisation des pauvres habitants du lieu. A ce propos le P. Louis écrit les lignes suivantes dans une de ses lettres datée d'Alexandrie le 14 janvier, laquelle nous est parvenue tardivement. « Le jour de l'Epiphanie, nous avons, avec un délégué du sous-gouverneur d'Assuan, ouvert l'hospice au milieu d'un concours immense de tous les Mahométans des environs, hommes et femmes, grands et petits. Il semblait qu'en ce jour sacré Jésus voulût aussi se manifester aux infidèles d'Assuan et de Scellal. Tous les habitants de ce village rivalisaient d'ardeur pour nous rendre service. Le lendemain je chantai la messe avec diacre et sous-diacre, et les cloches sonnèrent à toute volée. Qui pourrait dépeindre les impressions religieuses que nous fit cette sainte cérémonie au milieu des Mahométans enthousiastes. Le divin Maître voulait vraiment se manifester à ces pauvres infidèles. En effet, non-seulement cette tribu louait et bénissait le nom chrétien, mais elle désirait être instruite. Deux choses m'arrivèrent, l'une le jour de l'Epiphanie, l'autre le lendemain. Le jour de l'Epiphanie j'attendais le chef musulman pour rouvrir l'hospice. Fatigué par deux heures de marche dans le sable du désert d'Assuan à Scellal, je m'étais assis à terre. Tous les enfants accoururent d'eux-mêmes autour de moi, s'asseyant aussi et me regardant en face. C'était un touchant spectacle que de voir d'un côté un humble religieux dans son habit, en sandales, avec son cordon et sa couronne; et de l'autre, de pauvres enfants qui demandaient à être instruits dans notre sainte religion. Je commençai à leur enseigner la numération. Le jour suivant, il se présente à moi un jeune musulman qui me dit tout bas : « Bon Chrétien, je veux m'enfuir avec vous pour me faire chrétien. » Cependant, de peur de compromettre l'œuvre fondée à Scellal avec le concours du gouvernement mahométan, je me contentai de lui répondre : « Attends que nous prenions des mesures à ton égard. » Je lui dis, en outre, de s'adresser aux Pères de l'hospice, en assurant que Jésus-Christ lui accorderait la grâce qu'il désirait. »

Or, tandis que le P. Louis travaillait à jeter les premières semences de l'apostolat, son Altesse royale le prince de Hohenzollern, cousin du roi de Prusse et catholique très fervent, arrivait à l'improviste de Germanie en ces lieux. Ce prince, qui voyageait pour son instruction et pour son agrément, était venu du Caire jusqu'à cette extrémité du Nil sur un très-beau navire que le vice roi d'Egypte avait mis à sa disposition. Il arrivait à Assuan dans la soirée du 5 janvier, justement à la même heure que le petit bateau des religieux tou-

chait la rive. Venu exprès pour voir les rares et remarquables restes d'antiquités qui se trouvent dans l'île voisine de Phile, il était loin de s'attendre à rencontrer un moine napolitain à cette extrémité de l'Afrique habitée; celui-ci pouvait bien moins encore supposer qu'il rencontrerait là un prince prussien et catholique. Il voulut néanmoins lui présenter ses respects et l'inviter à visiter la maison de la nouvelle mission ; il en reçut le meilleur accueil et son invitation fut acceptée. Le prince se rendit à Scellal et vit l'établissement; mais le P. Louis, qui brûlait du désir d'embrasser à Naples ses chers élèves, comme de reprendre parmi nous ses œuvres de charité, songea à lui demander s'il ne pourrait point le ramener au Caire. Tout le monde lui déconseillait ce parti : il semblait impossible ou au moins téméraire de croire qu'un prince, voyageant sur un bateau qui n'était pas le sien, voulut prendre avec lui un étranger. Là-dessus le P. Louis garda le silence ; mais vers le soir, toujours préoccupé par la même idée et pensant qu'il y avait dans ces conjonctures comme un miséricordieux appel de la Providence, il envoya un de ses compagnons chez le Prince à Scellal. Puis, il se reposa sur le Seigneur avec le plus grand calme. Le prince répondit avec bienveillance que le P. Louis n'avait qu'à venir. Le lendemain 18 janvier notre religieux quitta donc seul les missionnaires et reçut sur le navire du Prince Hohenzollern un accueil on ne peut plus aimable et respectueux. Son Altesse l'admit toujours à sa propre table, et s'attacha même à montrer à tous les musulmans comment les catholiques apprécient quiconque se fait pauvre pour l'amour de Jésus-Christ. Il le combla d'honneurs, et parmi les magnificences, le luxe et les splendeurs d'une cour orientale, les musulmans furent tout émerveillés de voir un moine servi plus tôt et plus respectueusement qu'un Prince. Le contraste d'une telle pauvreté et tant d'honneurs dut vivement frapper l'esprit de gens qui n'ont même pas le sens de la pauvreté, telle qu'elle a été élevée dans Jésus-Christ à une si grande hauteur et rendue si glorieuse par l'amour de Jésus-Christ. Même en Europe parmi les chrétiens ce spectacle n'est pas ordinaire de nos jours. Mais parce qu'il est rare, il ne laisse pas d'être très-noble et très-beau ; il ne perd rien de sa haute signification. Pour ceux qui croient et qui aiment, ce spectacle est fort éloquent ; car il leur manifeste l'intarissable et mystérieuse fécondité d'une religion qui honore la pauvreté, parce que la pauvreté nous rend maîtres de nous-mêmes et nous porte au ciel.

En cinq jours le P. Louis fut au Caire. Peu de temps après, toujours mené

par la Providence et toujours sans toucher ni or ni argent, il arrriva à Naples. Les marins français lui accordèrent un passage gratuit, et la charité des fidèles suppléa au reste. Il se produisit en ces circonstances un fait assez singulier que je rapporterai avec les propres expressions du P. Louis, telles qu'elles sont contenues dans sa lettre du 18. « Vous savez, dit-il, que dans tout mon voyage je n'ai ni emporté ni reçu d'argent. Quand je partis d'Assuan, D. François voulut me donner deux pièces de monnaie valant un Napoléon pour les besoins que je pourrais avoir. Malgré mon refus, il me força presque de les accepter. Pour le contenter, je pris mon mouchoir et y enveloppai les deux pièces. Je vous dis la vérité : c'est comme si l'on m'avait chargé d'un lourd fardeau. J'allai aussitôt dans un lieu à part, je pris mon mouchoir pour faire tomber à terre les deux pièces, et voilà qu'elles avaient disparu sans qu'on ait pu les retrouver. La divine Providence ne permit pas jusqu'à la fin du voyage que je fisse usage d'argent. » Telles sont les paroles par lesquelles le P. Louis termine sa lettre, comme je termine moi-même le récit que je viens de faire de mon mieux, dans *la Carità*. Quand je me reporte à ce que j'ai déjà dit de ce voyage dans les différentes livraisons du journal, mon esprit tressaille d'une sainte allégresse sous l'impression de certaines pensées et de certains sentiments, qui sont beaux et doux, parce qu'ils sont surnaturels. Il n'y a rien d'humainement grand dans le récit que j'ai fait, ni dans l'homme dont j'ai trouvé le portrait le plus ressemblant dans ses lettres! Mais il y a dans le récit et dans l'homme un foyer de charité, il y a un doux souffle d'espérance qui vient d'une vie meilleures, cela suffit. Cette charité et cette espérance remplissent un grand vide dans l'âme: un vide que nous sentons tous, mais que certains hommes s'efforcent obstinément de se cacher à eux-mêmes.

SERVIE.

Lettre du P. Marien de Palmanova, *Observantin de la Province de Venise, au* P. Cyprien de Trévise, *Professeur et Définiteur de Théologie, sur les missions Franciscaines en Servie.*

Très cher Père Cyprien,

Si je n'ai pu vous écrire plus tôt, c'est parce que notre Archevêque m'a nommé, il y a dix mois, curé de cette grande paroisse de Giacova. Cette

paroisse compte environ 675 familles dispersées en plus de 70 villages qui sont distants de cette ville d'une demie lieue ou d'une lieue de marche, ou même de deux, trois et jusqu'à six lieues. Il est vrai que j'ai pour coadjuteurs deux prêtres séculiers, pleins de zèle, qui ne s'épargnent aucune fatigue pour le bien des âmes; mais l'étendue de la paroisse, ainsi que les courses journalières et continuelles qu'exigent l'assistance des malades et l'administration des Sacrements, ne nous laissent pas un instant de repos. Vous devez donc m'excuser, si je ne vous donne pas plus souvent de mes nouvelles et si je ne vous rends pas compte de nos travaux apostoliques en ces lieux, quoiqu'il y ait de la matière en abondance. Autant que possible, je vous parlerai du pays dans une autre lettre; veuillez vous contenter pour le moment de la relation d'un voyage entrepris par Mgr Darien Bucciarelli, Mineur Observantin, notre bien aimé Archevêque, parmi les Mirdites, alors qu'une guerre était imminente entre les partisans, du capitan-pacha, Bib Doda, prince des Mirdites, d'une part, et de son adversaire, d'autre part.

Le 5 nov. 1865, le bruit s'était répandu à Priserendi que dans un ou deux jours il y aurait un grand carnage parmi les troupes chrétiennes des Mirdites et que les deux partis étaient prêts à se battre à toute outrance. Déjà les ennemis du christianisme se frottaient les mains de joie, à l'espérance de voir tomber le plus fort et le plus important boulevard de la chrétienté en Albanie. Tous ceux qui ce jour-là venaient de ce côté racontaient la triste situation de ces lieux. Quant à l'archevêque, qui avait déjà contribué en 1857 à la pacification des localités de Blinisti et de Spacci, et en 1858 à la soumission du grand district de Fandi, quand il était simple missionnaire, il connaissait parfaitement le pays et pouvait hardiment dire à chacun : Toi, tu as mangé dans ma maison, ou bien je me suis restauré dans la tienne; toi, tu as reçu de moi tel service, ou je t'ai secouru dans tel besoin, etc. Partout où les circonstances avaient voulu qu'il se transportât, il s'était rendu populaire par ses manières, et comme il lui était naturel de mépriser tous les périls, dès qu'il pouvait assurer la tranquillité et la paix de qui que ce fût, ayant appris le susdit jour de novembre, à 2 heures après midi, les prépararifs qui se faisaient à Mirdita pour la lutte fratricide, il appela sur-le-champ un de ses domestiques (celui près duquel j'ai pu recueillir la présente narration); il lui dit de préparer son cheval, et d'en louer lui-même un autre; puis, sans délai, il part au nom du Seigneur avec

ce seul compagnon le 6, à trois heures du matin, par un mauvais temps. Il arriva le soir dans le district de Fandi, à Serse, à une distance de Priserendi de seize heures de marche à cheval, après avoir franchi la grande montagne de Giuggia, qu'on peut avec raison appeler les Alpes de ces contrées, et il se logea dans une cabane où il se trouvait dans une seule et même pièce avec son domestique, le maître de la cabane et les chevaux. Le lendemain il partit de bonne heure de Serse, avec l'intention d'arriver le soir, malgré une pluie continuelle et les plus mauvais chemins, à Orosci, village habité par le capitan pacha, le prince Bib-Doda ; mais à peine avait-i marché deux heures qu'il rencontre un homme qui l'informe que le prince n'est pas à Orosci ; qu'il a passé le fleuve Fandi avec ses troupes, et qu'il s'est rendu à Blinisti ; que, de son côté, le capitaine Gioni (Jean) est entré avec d'autres troupes à Spacci (ces lieux sont l'un et l'autre bien connus de l'Archevêque). Monseigneur se dit alors que, si les troupes étaient la veille à Spacci et à Blinisti, elles ne devaient plus s'y trouver en ce moment, mais bien à Calivari, et pensant inutile de se présenter au milieu d'elles, il était sur le point d'abandonner son entreprise et de retourner chez lui. Néanmoins l'affection qu'il portait à ces peuples, d'autres considérations sérieuses, et le désir de leur être utile le déterminèrent, malgré la pluie et la neige, à continuer sa route pour Calivari. Il se met donc à franchir ces hauteurs alpestres, et ayant traversé le Munella de Giuggia, montagne très-élevée, et le mont de Domgiou, il put le soir arriver au village de Messoul, où il se trouva que sa lanterne était toute gelée et que lui-même était mouillé jusqu'aux os. Là il apprit le 8 novembre que le tumulte devait commencer le lendemain, et craignant que les pluies ne l'empêchassent de passer le fleuve Fandi (il lui fallut, en effet, le passer le lendemain, à la nage), ou que la rencontre des patrouilles ne l'exposât à quelques inconvénients, ou que par méprise elles ne lui fissent même subir quelque désagrément, il fit donner avis de sa présence tant au camp du pacha qu'au parti contraire installé à Messoul. — Le parti contraire au pacha s'était fortifié dans une tour défendue par de fortes murailles. — Le lendemain matin, le prélat, bravant encore la pluie, se dirigea vers le camp, situé à une lieue environ de distance ; et quand il arriva au fleuve, on lui dit qu'il était impossible de le passer à gué. Mais Monseigneur, qui ne connaît point de périls quand il s'agit de faire le bien, dit à son domestique : « Suivez-moi ; seulement, si vous voyez que la chose va mal, vous retournerez en arrière ; car mieux vaut la perte d'un

homme que celle de deux. Là-dessus il fait le signe de la croix, pousse son cheval dans l'eau et passe en récitant l'oraison *Si quaeris*. Comme il y avait péril en la demeure, il prit ensuite un chemin de traverse, et gravissant une colline escarpée et dangereuse, il se rendit directement dans le préau de la tour sus-indiquée, qu'il trouva plein de gens armés. Il monte l'escalier de la tour, trouve partout des apprêts belliqueux, et voit des visages sur lesquels on lisait que ces hommes préféreraient mourir plutôt que de céder. Alors le digne Archevêque, qui connaissait parfaitement tous ces malheureux, se met à les appeler l'un après l'autre par leur nom et les exhorte à la paix. Mais il eut le chagrin de trouver que leurs cœurs s'étaient endurcis dans l'obstination, et reçut cette réponse : « Vous feriez mieux de sortir d'ici ; voilà que les troupes du capitan pacha viennent nous attaquer, et nous ne désirons pas que vous périssiez pour notre cause. » Néanmoins il continuait à les exhorter à la paix ; mais voyant que ses paroles restaient infructueuses, il s'éloigna de cette tour funeste et tourna ses pas vers le camp du pacha Bib-Doda, toujours accompagné, on le devine, par la pluie, qui mouillait et même trempait la selle de son cheval. Malheureusement il avait à peine marché un quart d'heure, qu'il rencontra un des principaux chefs du parti opposé lequel, à la tête de plus de cent hommes armés, se dirigeait vers la tour. Il le salua, et recourant aux arguments propres à toucher les cœurs en ce pays, il tâcha de le désabuser, lui et ses compagnons, et de leur prouver jusqu'à l'évidence qu'ils n'aboutiraient qu'aux plus fâcheux résultats, s'ils persistaient dans leur résistance aux autorités légitimes ; puis, appelant à part ce chef, il fit si bien, il dit tant de choses, et en termes si pathétiques, qu'il amollit cet esprit rebelle; les larmes commencèrent bientôt à couler sur les joues du malheureux, il tomba à genoux, et prenant les mains de Monseigneur pour les baiser, il lui dit : « C'est le Seigneur qui vous a envoyé comme un ange de paix; » puis ils se séparèrent, l'un et l'autre pleins de joie. L'Archevêque continua ensuite son voyage et arriva chez le prince, qu'il trouva tout disposé à accorder le pardon et la paix, et sur le point de partir pour un autre village nommé Gojani. Plusieurs habitants de Gojani avaient offert l'hospitalité au prélat; mais il dut se rendre aux vives instances que le prince lui fit de rester avec lui, et en conséquence il le suivit jusqu'à Gojani avec une partie des troupes. Ils avaient à peine marché pendant un quart d'heure qu'ils trouvèrent tout rangés deux autres corps commandés par le capitaine Tuzi et par le capitaine Gioni, cousins du prince.

Quand ils aperçurent l'Archevèque, un grand nombre de leurs gens se mirent à crier : « Ah! maintenant on ne se battra certainement plus ; voilà notre Père, notre Frère, celui que nous avons pour curé ; nous aurons donc certainement la paix, puisque c'est lui qui arrangera les affaires. » Au fait, c'est ainsi, grâce à Dieu, que les choses se passèrent. Car le chef dont il a été parlé, et qui se dirigeait vers la tour avec plus de cent hommes armés, y fut à peine entré qu'il licencia toute sa troupe et se soumit au pacha. Quand l'Archevêque et le prince arrivèrent à Gojani, le premier proposa la paix au second ; à trois heures du matin il réconcilia le chef du district de Dibri avec le prince et avec le pacha, et le lendemain il réconcilia de même le capitaine de Fandi. Le secrétaire du prince, homme judicieux, contribua beaucoup aussi à la paix. Or, voyant que les choses avaient pris une bonne tournure et sûr que le sang ne coulerait plus, Monseigneur prit congé du pacha et se remit en route pour Priserendi, toujours poursuivi par une pluie continuelle avec de la neige et du vent.

Le prélat connaissait bien l'humeur albanaise ; il savait que de part et d'autre des morts seraient restés sur le champ de bataille, et que ce combat aurait duré plusieurs jours ; il savait qu'en outre, ces hommes animés l'un contre l'autre d'une haine implacable, se demanderaient compte de l'effusion du sang selon les coutumes barbares du pays et que par suite les conséquences d'une lutte se perpétueraient pendant cinquante ans, cent ans ou davantage. Puis, quelle désolation dans ces contrées, dès que la lutte viendrait à éclater ! Combien de maisons livrées à l'incendie, de familles ruinées, d'enfants orphelins, de femmes veuves ! Ah ! rendons mille actions de grâces d'abord au suprême modérateur, prince de paix et de miséricorde, auteur et dispensateur des bonnes résolutions, c'est-à-dire à Dieu ; puis à Mgr Darien Bucciarelli, qui, sans s'épargner ni les peines ni les fatigues, sut si bien par sa prudence faire tomber les armes des mains de ces pauvres et inconsidérés montagnards, et leur inspirer des sentiments pacifiques. Grâces encore à Monseigneur, qui sut ainsi tromper l'espoir des ennemis du christianisme, lorsqu'ils se flattaient tellement de voir verser le sang chrétien, que déjà ils prédisaient la chute de la puissance des Mirdites, tout prêts à écraser cette peuplade. Du reste, quand même les hommes méconnaîtraient un pareil service rendu à l'humanité, certes, Dieu ne l'oublierait pas dans le royaume éternel de la vérité et de la vie.

Mais ce ne fut point là, cher confrère, la première fois que notre excellent

Archevêque apparut comme un Apôtre de paix sur le théâtre de luttes fratricides, point la première fois qu'il amollit les cœurs les plus durs. Je sais que déjà, lorsqu'il était évêque à Pulati, comme en 1861, il n'hésitait pas à exposer sa propre vie, en se jetant au milieu des balles, et il rétablit la paix par sa seule présence, ainsi que je l'ai appris des habitants à l'époque où j'étais encore leur missionnaire. Et que ne fit-il pas dans ces montagnes en 1862 et en 1864? Les montagnards n'ont qu'à le demander aux pachas qui résidaient alors à Scutari! Permettez-moi donc d'appeler Mgr Bucciarelli un bienfaiteur de l'humanité, dont je serais fier de voir les mérites connus du monde entier.

Je termine cette lettre, cher confrère, en vous priant de ne point me laisser sans nouvelles de ma si chère Province, dont j'ai la prospérité tant à cœur. — Mille saluts au Très-Révérend Père Provincial, au T. R. Philippe de Venise, au gardien, ainsi qu'à tous les Pères et Frères.

Recevez vous-même mes cordiales et affectueuses salutations. Je me recommande à vos prières, vous laisse dans la paix du Seigneur et me déclare

Votre très-affectionné confrère,

FR. MARIEN DE PALMANOVA, *Min. Obs.*

Miss. Apost. Curé de Giacova.

Giacova, ce 10 janvier 1866.

SYRIE.

Lettre du P. VINCENT DE BRENO, *Miss. Apost. Min. Obs. au* T. R. P. ANTOINE DE MELICOCCA, *Secrétaire général de la Réforme au couvent de* l'Ara-Coeli.

TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Bien que je ne vous aie pas encore écrit depuis mon départ de Rome, je ne vous ai pas oublié. Non, je ne pourrai jamais oublier votre Très-Révérende Paternité; car les sentiments d'affection, d'estime et de gratitude que j'ai conçus pour elle, quand il m'a été donné de la connaître et de la fréquenter, ont jeté de trop profondes racines dans mon cœur, et si je vous écris après environ sept mois, c'est que le temps n'affaiblit pas mes sentiments.

Je connais, du reste, assez vos propres sentiments, et c'est pour cela que j'omets de vous offrir les témoignages de ma vive reconnaissance pour le zèle et la patience avec lesquels vous m'avez initié à l'étude si difficile de la

langue arabe. Le Seigneur, j'espère, saura dignement vous en récompenser. Quant à moi, après avoir visité les sanctuaires de Jérusalem, de Bethléem et des alentours, je me trouve maintenant à Alep. Vous connaissez bien ces lieux, et je n'y ai trouvé ni plus ni moins que ce que vous m'en aviez dit dans les entretiens doux et familiers que vous nous accordiez autrefois avec une si grande indulgence à moi et à mon excellent compagnon le P. Henri de Parme.

En ce qui concerne l'étude de la langue arabe, c'est une affaire terminée pour moi, au moins quant à présent; car le Révérendissime Père Custode, devant ouvrir prochainement un hospice à Marasc, a jugé à propos de me faire apprendre un peu de turc, langue du pays, pour me consacrer ensuite au service de cette nouvelle mission; il y a déjà quinze jours que j'apprends le turc, et je trouve que le peu d'arabe que vous m'avez enseigné m'y aide beaucoup.

Vous avez déjà entendu dire sans doute que le choléra s'est déclaré dans ce pays; il est tombé aussi sur Alep avec une violence effroyable, il a semé le deuil et la désolation dans toute cette ville, où l'on compte plus de treize mille victimes du fléau; les quartiers des Turcs et des Juifs ont été un peu plus frappés que ceux des chrétiens. Mais, Dieu merci, le choléra n'existe plus ici, il a complétement disparu; mais on me dit qu'il fait maintenant des ravages à Mossoul, à Bagdad, à Glewe et à Marasc. Notre Seigneur, la Sainte Vierge et notre Père St François ont préservé du mal notre collége et notre couvent; je puis vous assurer que nous nous sommes tous bien portés, et même mieux qu'en d'autres temps. Les religieuses de S. Joseph ont perdu une sœur, et il y en a plusieurs qui ont été atteintes du choléra; mais à présent elles vont bien.

Je prévois qu'au moment où vous recevrez cette lettre les fêtes de la Noël seront bien proches, si elles ne sont déjà commencées. C'est pourquoi dès aujourd'hui je vous les souhaite très-heureuses, s'il plaît au divin Enfant et à la Vierge Immaculée de vous les accorder telles; je vous offre les mêmes souhaits de la part du P. Henri, mon compagnon, qui se porte bien aussi sous tous les rapports.

Quand vous aurez occasion de parler au Révérendissime, nous vous prions tous les deux de lui demander pour nous la bénédiction séraphique. Je vous prie également de me rappeler au souvenir du T. R. P. Lulic et du R. P. Pascal.

Maintenant je vous présente mes hommages, je vous souhaite de nouveau de saintes fêtes, je vous baise les mains, et vous laissant dans la douce et sainte dilection de Jésus et de Marie, je déclare rester avec les sentiments de sincère affection, de gratitude et d'estime que je vous dois,

De Votre Très-Révérende Paternité,

Le très-dévoué et très-affectionné

Alep de Syrie, 22 nov. 1865. FR. VINCENT DE BRENO, *Min. Obs.*

CHINE.

Lettre du P. CÉSAR DALCEGGIO, *Min. Réformé de la Marche d'Ancône et Miss. Apost. attaché à Mgr M.* NAVARRO, *Vicaire Apost. du* Hu-nam, *au Révérendissime Père général de l'Ordre.*

RÉVÉRENDISSIME PÈRE,

Les rapports que j'ai soumis l'année dernière au généralat renfermaient, il est vrai, des choses déplorables, mais ils offraient aussi en même temps quelques sujets de consolation, soit à cause des résultats obtenus par nos travaux apostoliques, soit encore par l'espoir fondé que nous avons de voir prospérer et s'accroître le troupeau du divin Pasteur. En effet, la grâce a jeté quelques-unes de ses lueurs jusqu'au mois de mars de l'année courante; cependant elles étaient toujours obscurcies par les traits d'envie et de haine que nos ennemis jurés lançaient tantôt contre l'un, tantôt contre l'autre de nos néophytes. Le mal néanmoins n'était pas trop sensible, parce qu'il se bornait le plus souvent à de simples menaces : dans le courant de janvier et de février nos ennemis paraissaient même s'être adoucis et avoir renoncé à la pensée de nous tourmenter davantage, et c'est précisément cette trêve qui multipliait les conversions. Ainsi le jour de Samedi Saint, on baptisa sept adultes à *Hen-chou-fu* seulement, bien que déjà les païens eussent commencé à montrer leur fanatisme aux chrétiens de *Hian-tan*, ainsi que comme je le raconterai ci-après.

Comme je l'ai dit plus haut, en janvier, février et mars même, la tragédie de l'année 1862 semblait être terminée. Mais, au lieu d'être éteinte, la guerre n'était qu'assoupie pour se réveiller avec plus de fureur et pour exercer plus de ravages dans toute la chrétienté du *Hu-nam*. Ainsi, dès le commencement du mois d'avril, nos conjurés conçurent le projet barbare de réduire en cendres les églises et la résidence dépendant du Vicariat de *Hu-nam*, ainsi que toutes les maisons des chrétiens. En conséquence, le 13 avril, les candidats au concours des belles-lettres d'accord avec les lau-

réats, et comptant sur la connivence tacite des magistrats eux-mêmes de *Hian-tan*, se réunirent et se rendirent tumultueusement, à l'entrée de la nuit, à la résidence et à l'église que nous avions dans cette ville ; ils y mirent aussitôt le feu, tout en se tenant à l'entour, de peur que l'incendie ne gagnât les maisons voisines des païens; de cette façon nos bâtiments furent bientôt réduits en cendres. Plus tard dans la même soirée, la même troupe, composée de soldats, d'étudiants et de bacheliers, se dirigea vers la maison de la famille chrétienne où avait logé peu de jours auparavant mon excellent Supérieur Mgr Navarro: puis, l'ayant envahie, aux cris de *mort aux Européens*, ils la livrèrent sur-le-champ aux flammes, comme ils avaient fait de la nôtre. Ainsi cette famille hospitalière, qui vivait dans l'aisance, perdit non-seulement sa maison, mais encore son mobilier, ses comestibles et tout ce qu'elle avait; bien plus, les malheureux habitants eurent peine à sauver leur vie, en se hâtant de se soustraire aux flammes; car ils étaient tous couchés au moment de l'incendie.

Jusqu'ici le mal et les dommages furent considérables, puisque la famille dont je parle a perdu, à elle seule, plus de 3,000 onces d'argent. Mais si cette rage de nos ennemis s'était arrêtée là, le mal ne se fût pas fait sentir d'une manière si violente qu'il attendrirait les pierres elles-mêmes, en supposant que par impossible elles fussent capables de sentir. Le pis ce fut que les autorités militaires et civiles de *Hen-chou-fu*, où je demeurais avec les séminaristes et avec le P. Pascal de Naples, révélèrent ensuite par leur conduite des desseins bien plus cruels. Ces deux corps, s'étant joints aux lauréats, se mirent en action après le fait de *Hian-tan*, tinrent de secrètes réunions, et résolurent dans la nuit du premier mai de se jeter sur le pauvre et pacifique troupeau chrétien sans défense, mais avec une haine plus furieuse encore, dans des dispositions plus perfides et plus cruelles que celles qu'avaient manifestées leurs devanciers de *Hian-tan*. Dès le matin nous eûmes vent d'une nouvelle si fâcheuse; celui qui nous l'apporta, l'ayant apprise d'un païen de ses amis, vint nous dire : « Fuyez, car c'est aujourd'hui qu'on va brûler la résidence et l'Eglise. » Aussitôt nous cherchâmes à sauver nos meubles les plus nécessaires et les plus précieux. Quand les principaux objets furent enlevés, voilà que, vers huit heures du matin, la troupe de nos agresseurs, altérée de pillage, se dirige vers nous. Alors, sur les instances de nos chrétiens, je pris la fuite (le P. Pascal s'était retiré un peu auparavant) et me réfugiai dans une maison chrétienne distante d'un demi mille. Hélas! avant que j'y fusse arrivé, la résidence et l'église étaient en feu; y pénétrer et jeter çà et là dans l'habitation des projectiles incendiaires ne fut pour cette soldatesque déguisée que l'affaire d'un moment.

Après cet acte de barbarie la troupe se répandit dans les maisons des chrétiens du voisinage, pour y en faire autant qu'à l'église et à la Résidence; mais là personne ne put arracher aux flammes dévorantes les meubles, les

vêtements et les provisions qui s'y trouvaient, de sorte que tout fut condamné à être réduit en cendres. Si quelqu'un tentait de soustraire quelque objet nécessaire pour les besoins de tous les jours, tel que des vêtements, du riz, du sel, des sapèques ou des instruments agraires, il se voyait non-seulement repoussé, mais frappé à coups de plat de sabre, ou recevait des coups de bâton, des coups de pied, de poing, etc., il y en a beaucoup qui furent traités avec cette barbarie. Les pleurs de désolation de ces pauvres familles, les cris par lesquels elles imploraient la pitié ne purent ni émouvoir ni attendrir ces cruels incendiaires, ou plutôt ces bêtes féroces.

Quand la Résidence eut été incendiée, ainsi que les habitations de onze familles toutes pauvres, à l'exception d'une seule, les furibonds entrèrent dans la ville, où ils se mirent à l'instant à démolir et à abattre l'autre résidence et l'autre église que nous y avions; puis les maisons des chrétiens, qui composaient près de quarante familles. Ici les assaillants réussirent d'autant mieux qu'aucun chrétien ne cherchait à emporter le moindre objet lui appartenant, et qu'on laissait, au contraire, chaque païen le maître de s'approprier tout ce qui appartenait aux chrétiens, qui imploraient par leurs gémissements un peu de pitié et de miséricorde. Bref, les habitations chrétiennes de *Hen-chou-fu* ne constituaient plus vers le soir une petite bourgade, elles ne présentaient plus qu'une place dévastée. Le lendemain le même sort échut à plusieurs autres familles établies en divers quartiers de la ville, ainsi qu'à bien d'autres éparses dans les environs.

Les monstres n'étaient pas encore assouvis; voici ce qu'ils imaginèrent. Dans leur détresse les pauvres familles, tant pour échapper à la rage de leurs bourreaux que pour passer la nuit (il faisait déjà nuit), se réfugièrent les uns sur les barques des païens, les autres chez quelque famille amie parmi ces mêmes païens. Malheureusement, à peine les incendiaires le surent-ils qu'ils coururent pour les chasser de leur retraite. Puis, le lendemain, on afficha une proclamation par laquelle on déclarait à tous les citoyens qu'il était absolument défendu de loger les chrétiens, de leur louer des maisons ou des champs et de les prendre à son service ; de sorte que les pauvres néophytes, se voyant si cruellement traités et partout expulsés, durent se disséminer dans les campagnes voisines. Ils s'y mirent qui à mendier, qui à travailler comme ouvrier aux divers ouvrages qu'ils pouvaient trouver chaque jour ; d'autres cherchèrent un refuge dans les étroites demeures de leurs parents respectifs. Voilà jusqu'où poussèrent la barbarie ces implacables et féroces habitants du Hu-nam.

Je ne dois point manquer d'ajouter que, si la désolation de ces jours des 2 et 3 mai fut inexprimable, ce ne fut néanmoins pas sans un certain mélange de consolations et d'encouragements. N'était-il pas consolant de voir tant de vrais confesseurs de Notre Seigneur qui, plutôt que de le renier, se soumirent à la perte de leur propre maison et de leurs biens temporels?

Car, avant de lancer ses projectiles incendiaires, la troupe dévastatrice demandait aux membres des familles chrétiennes s'ils voulaient apostasier, pour échapper ainsi à l'incendie ; mais ces intrépides athlètes répondaient héroïquement : Périsse notre maison plutôt que de perdre la foi ! Nous renonçons à nos biens, mais non à la foi ! Jamais nous n'apostasierons ; jamais nous ne foulerons aux pieds la croix ! « Ces chrétiens savaient qu'en perdant leur passagère demeure terrestre, ils se bâtissaient dans le ciel une demeure permanente ; ils portaient gravée dans leur cœur cette parole de Jésus-Christ : *Qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo.* Ranimés par cette maxime et par cette promesse, ils semblaient, après les pertes qu'ils avaient essuyées, se sourire l'un à l'autre, en disant. « Voilà que nous sommes devenus autant de Jobs : *Fiat voluntas Dei. Deus dedit, Deus abstulit ; sit nomen Domini benedictum.* »

Quant à moi, voyant toutes les habitations détruites, à tel point qu'il ne restait plus ni un lieu de refuge ni une retraite quelconque à tous ces chrétiens ruinés, et craignant surtout que la rage de nos implacables ennemis ne s'accrût encore, dans le cas où ils viendraient à me découvrir, je renonçai à ma première intention de rester dans le district de *Hen-chou*, et ayant pris d'ailleurs le conseil du P. François Pieri, homme fort judicieux, je résolus de me transporter dans le *Hu-pè*, avec le P. Pascal et les séminaristes. J'avais d'abord pensé à envoyer dans le *Hu-pè* le P. Pascal et les élèves, et tandis que je sortirais, moi, de la ville, sans toutefois en quitter le territoire ; mais les réflexions que je fis ne me permirent pas d'exécuter un pareil projet.

Après un voyage de quinze jours sur le fleuve, nous arrivâmes à *Han-kou*, où l Illustrissime Mgr Spelta nous accueillit avec une charité vraiment apostolique nous et les autres fuyards. Conformément à l'avis du Sauveur qui a dit : *Qui vos recipit me recipit*, il nous donna l'hospitalité la plus généreuse, nous offrant le choix entre deux demeures pour notre résidence. En conséquence, nous choisîmes celle dite de *Pè-chinen*, comme se trouvant plus à l'abri des vexations du dehors. Elle est à 20 mille de distance de *Han-kou.* Dans cette situation nous nous flattions d'échapper à toute vexation, à toute persécution, choses si nuisibles aux progrès scientifiques de la jeunesse, qui, devant les insultes et les menaces du peuple, devant des persécutions presque incessantes comme celles de Hu-nam, perd toute tranquillité et cesse d'apporter à l'étude l'application convenable ; dès lors elle ne peut faire que des progrès littéraires bien lents.

En terminant je ne dois point manquer d'apprendre à Votre Paternité Révérendissime qu'arrivé dans le *Hu-pè*, j'ai obtenu des détails très-consolants sur la personne de mon confrère le P. Candide de Rivoli (Toscane). En effet, dès qu'il eût passé dans le Vicariat de *Hu-pè*, il se mit bien vite au courant de la langue chinoise, de telle sorte qu'au bout de très-peu de mois,

il put se livrer à son saint ministère, et cela, avec une louable activité et à la grande satisfaction tant de ses supérieurs que des néophytes qui lui étaient confiés. Ceci est exact, ceci m'a été affirmé tant par le Vicaire Apostolique du *Hu-pé*, que par le P. Smeraldo de Livourne, qui me faisaient le plus grand éloge du P. Candide.

Voilà, Révérendissime Père, tout ce que j'avais à vous faire savoir. Je m'arrête donc, en baisant vivement et respectueusement vos saintes mains et en vous demandant en même temps votre bénédiction séraphique. Sur ce je me déclare de

Votre Paternité Révérendissime,

Le très-humble et très-obéissant fils et Inférieur,

FR. CÉSAR DALCEGGIO, *Min. Réf. de la Marche d'Ancône, Miss. Apost. attaché à Mgr* M. NAVARRO, *Vic. Apost. du Hu-nan.*

Ce 4 juin 1862.

Lettre du P. EUSTACHE ZANOLI, *Obs. réf. de la province de Bologne, actuellement Vicaire Apost. du* Hu-pè, *à un de ses oncles à Modène, sur son voyage en Chine.*

TRÈS-CHER ONCLE,

Peut-être vous plaignez-vous de moi, qui, après avoir tant promis de vous donner de mes nouvelles, vous en ai laissé manquer depuis plus d'un an; pourvu encore que ma dernière lettre vous soit déjà parvenue ! Puis, quand je vous ai écrit de Canton, j'ai dû vous laisser inquiet sur mon sort pendant le périlleux voyage que j'allais entreprendre, si bien que vous, ainsi que tous nos parents, vous avez peut-être, qui sait? craint pour ma vie. Mais tranquillisez-vous; le Dieu sous la bannière duquel je combats sait protéger et défendre de sa main puissante ceux qui font pour lui quelque sacrifice. Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, cela n'a tenu qu'au manque de temps et à la difficulté d'envoyer des lettres en Europe. Sachez donc que je me porte très bien, et Dieu merci, je suis content d'avoir embrassé la vie de missionnaire parmi les infidèles. C'est pourquoi vous trouverez dans la présente lettre une relation longue et circonstanciée de mon voyage, chose qui ne vous fera point peu de plaisir.

Parti de l'île de Hong-Kong avec cinq séminaristes et un prêtre chinois le 18 août 1856, je me dirigeai vers la ville de Canton (ce port est ouvert aux Européens; l'entrée des autres est interdite) sur un bâteau à vapeur américain. Peu de temps suffit pour un pareil voyage. Partis à 8 heures du matin, nous arrivions à cinq heures du soir, et je m'aperçus bientôt que nous n'avions plus affaire au même gouvernement; car à peine étais-je descendu

dans une petite barquette, que je me vis assiégé des douaniers chinois, qui voulurent visiter et bouleverser tous mes bagages. Y ayant trouvé des pièces de toile européenne, ils prétendirent de me faire payer une amende de 68 taëls (près de 80 écus romains de notre monnaie); ils discutèrent longtemps avec le prêtre qui m'accompagnait et qui leur représentait qu'en qualité d'européen, je n'étais point soumis à cette amende; mais tout fut inutile; il me fallut aller au tribunal du mandarin du port avec notre bâteau, qui, dès qu'il y fut arrivé, fut lié avec une grosse corde, comme s'il avait été le coupable. Le prêtre mon conducteur vint en présence du mandarin et donna mille explications; tout fut encore inutile : on voulait recevoir 50 taëls. Enfin après une grosse heure d'attente sous les rayons d'un soleil brûlant, je fus conduit moi-même devant ce mandarin, qui fumait étendu sur un divan. Là, en présence du prêtre, mon compagnon, il se mit à m'interroger en chinois de la manière suivante : « Prenez-en votre parti, le mandarin exige 50 taëls; les avez-vous? » — « Non, je n'ai point ici d'argent. » — « Eh bien! où en avez-vous? Chez le consul de France peut-être? » — « Précisément » répondis-je. Le mandarin continua : « Où est-il? » — « Là, dans le port. » Cela dit, le prêtre, mon compagnon, quitta le tribunal, et j'y restai seul avec le mandarin; alors, sans aucune cérémonie et contrairement même aux usages chinois, je m'assis sur un banc qui se trouvait là. Le mandarin, changeant son air hautain en un air plus doux, m'invita à m'asseoir sur un siége près de lui et me présenta sa pipe à eau; puis, comme je ne savais pas fumer de cette manière, il appela un domestique pour qu'il m'y aidât. Une dizaine de minutes après, l'excellent prêtre revint, et se mit à genoux devant le mandarin, qui lui dit : « Remercie ce seigneur européen; car c'est à sa considération que je te décharge de l'amende; mais souviens-toi de ne plus hanter ces européens; sinon, gare à toi! » Remontant alors sur notre premier bâteau, nous entrâmes dans la ville ou plutôt dans le port européen tout débordé par suite des pluies continuelles de deux ou trois mois, et de là nous nous rendîmes en barque à la résidence du Vicaire Apostolique actuel de Canton.

Je passai trois jours dans cette résidence comblé de politesses par le digne Vicaire Apostolique, et dans la soirée du troisième jour je partis, après le souper, seul avec le Père Chinois pour prendre place sur le navire où se trouvaient déjà les séminaristes, remonter le fleuve de Canton et pénétrer inconnu dans le vaste Céleste Empire.

J'avoue ma faiblesse; le dernier jour que je passai à Canton, je sentis le poids du sacrifice que j'avais fait : les périls au-devant desquels j'allais, la facilité d'être reconnu comme européen à tant de signes visibles qui prouvaient que j'étais étranger, et la chance probable en ce temps là d'être jugé comme rebelle en perdant la gloire d'être pris pour un adorateur du vrai Dieu, le souvenir de la patrie, des parents, des frères en religion,

que je ne reverrais peut-être plus tous sur la terre, tout cela se déroulait devant mon esprit et plaçait mon cœur dans les plus cruelles angoisses. Je m'adressais à Dieu, je me rappelais mes projets; mais avec mon peu de courage je restais oppressé par toutes ces images. Ajoutez à cela que tout le monde m'avait prédit que je serais certainement reconnu et qu'un pressentiment invincible me persuadait que je serais pris. Cependant, après avoir invoqué l'aide du Seigneur, la protection de la Bienheureuse Marie et celle de mes saints patrons, je tâchai de me résigner en tout aux dispositions de la Providence, faisant de nécessité vertu; puis je me dirigeai vers le fleuve, à la suite de ma fidèle escorte. A peine m'étais-je éloigné de la maison, que Dieu me rendit le calme et que je sentis renaître mon courage; ayant passé plusieurs fois d'une barque à une autre, pour échapper au danger où j'étais d'être découvert, nous pûmes ensuite nous en procurer une plus commode où il était facile de s'installer à l'aise, et nous suivîmes ainsi le premier bâtiment qui avait déjà emporté les séminaristes. Je fus surpris par un sommeil si profond et si calme que je ne me souvenais pas d'en avoir goûté un pareil; quand je me réveillai pour monter sur le grand navire, je me trouvai dans une telle tranquillité que j'en étais moi-même tout étonné, et mon étonnement s'accrut encore quand je remarquai que j'avais dormi pendant plus de quatre ou cinq heures sur les planches nues du bâteau avec un oreiller de roseaux, comme si j'avais été couché sur le duvet le plus moëlleux du grand Sultan. Nous rejoignîmes vers deux heures du matin le grand navire, et un marin vint nous ouvrir; chancelant et la tête bandée comme un malade, je m'avançai et je fus aussitôt conduit à ma petite cabine qui devait, disait-on, me servir de demeure au moins pendant une quinzaine de jours; mais ce qui augmenta singulièrement ma joie, ce fut de revoir mes séminaristes. Cependant j'avais une épine au cœur : c'était de savoir que le P. Chinois dont j'ai eu lieu de parler si souvent devait retourner sur ses pas pour accompagner notre bien-aimé Vicaire Apostolique Mgr Louis Célestin Spelta, et qu'il était remplacé par un chrétien de Canton. En effet, le lendemain je le vis à grand regret partir. Les ténèbres de la nuit favorisèrent si bien mon entrée sur le grand navire, que pendant huit jours personne ne me remarqua ni ne me reconnut, et au fond de ma cabine je pus éviter les regards non-seulement des marins, mais encore des douaniers, qui se présentèrent plusieurs fois sur le bâtiment pour rechercher les objets de contrebande. Mais peut-être mes trop grandes précautions, bien qu'elles fussent nécessaires, parurent-elles suspectes au vieux capitaine; il devait paraître fort singulier que je restasse toujours couché au lit, que je parlasse si peu même avec les miens, que je fuisse les regards de tous les curieux qui voulaient me voir; aussi les bâteliers eux-mêmes étaient-ils peut-être en défiance. Néanmoins on ne disait rien, car la crainte de se tromper rend prudents les gens soupçonneux. Vous

pouvez aisément vous imaginer, cher oncle, ce que je faisais pendant ce temps là. La crainte d'être découvert et d'avoir par suite mille embarras; le nombre assez considérable d'objets européens que nous avions ; la présence des séminaristes qui portaient tous une fausse queue et qui étaient d'un caractère peureux, ainsi qu'ils me l'avouèrent plusieurs fois, tout cela, malgré ma résignation, donnait à mon imagination de quoi travailler, et bien que je reprisse de jour en jour plus de courage, je ne parvenais point à me tranquilliser, quand un incident imprévu vint dissiper toutes mes alarmes. Au sixième jour de mon installation sur le navire, vers 8 heures du soir, voilà que tout à coup j'entends ouvrir une porte contiguë à mon lit, et je vois entrer une petite fille de sept à huit ans, au teint bronzé, aux grands yeux noirs, toute sémillante, avec un plat de friandises et un vase d'eau-de-vie. Elle entre, passe devant mon petit réduit et présente ce qu'elle porte au plus âgé des séminaristes, puis retourne sur ses pas et disparait par la même porte. Alors ce séminariste m'offre de ces douceurs et me dit que c'est là une cérémonie chinoise suivant laquelle je devais renvoyer le plat avec au moins deux écus. Je ris à une pareille nouvelle, et la regardant comme un gage de fidélité hospitalière, je m'en félicitai, pensant qu'on n'oserait plus nous inquiéter. Je pus au même moment voir par une petite fenêtre à laquelle j'avais coutume de me mettre, quand la nuit venait, pour prendre un peu l'air, je pus, dis-je, voir à une certaine distance l'escadre impériale, c'est-à-dire, une quantité de barques avec des drapeaux de différentes couleurs, lesquelles surveillaient les rebelles et faisaient un bruit d'enfer avec des cors, des tambourins et d'autres instruments chinois. Je vis aussi beaucoup de pagodes et de temples d'idoles habités par les bonzes, et quand nous passions près des édifices, les marins témoignaient leur respect par des décharges de mousqueterie et des airs en l'honneur de ces divinités diaboliques, qui ont usurpé ici le culte dû au vrai Dieu; car là où nous avons des chapelles dédiées soit à la Sainte Vierge, soit à quelque saint, surtout dans les endroits dangereux, il y a une divinité profane que ces aveugles payens invoquent et adorent. Au dixième jour de notre voyage, on ne cachait plus ses soupçons sur ma personne; tous les marins parlaient de l'européen, le capitaine seul gardait la même contenance, toutefois l'approche d'un poste de douane très-sévère, où le mandarin examine tout par lui-même, fit que le premier voulut s'assurer du fait. En conséquence la petite fille fut renvoyée quatre ou cinq fois après le dîner par la petite porte sus-indiquée, et d'un regard malin elle cherchait à me bien toiser. Elle réussit dans son projet; car, comme tout d'abord je ne me tenais pas sur mes gardes, j'étais assis sur mon lit, occupé à étudier quelques caractères chinois. Mais cela ne suffit point au rusé capitaine qui voulut me voir lui-même; il choisit à cet effet le moment du souper, et pratiquant une fissure dans la porte, il se tint là à me regarder. Je m'en aperçus bientôt et je voulais me tourner

le visage d'un autre côté; mais on m'avertit de n'en rien faire. La nuit suivante je dormis assez bien, mais l'esprit troublé par de fâcheux pressentiments. Le lendemain à mon réveil, j'apprends par le premier séminariste que je suis découvert, que toute la nuit la femme du capitaine exaspérée n'a fait qu'exciter son mari soit à m'extorquer des sommes d'argent, soit à m'accuser près du mandarin. Cependant les sentiments de cet homme semblaient être plus bienveillants, il conservait un peu d'indécision dans son esprit, et peut-être une certaine équité naturelle l'empêchait-elle de me trahir. Il vint en effet, s'adressa à notre séminariste qui lui cacha fort adroitement la vérité et finit par ne plus rien dire; seulement il demanda l'argent convenu, laissant peut-être au mandarin le soin de me découvrir par lui-même dans sa visite. J'avais déjà pris la résolution de descendre et de fuir sa rencontre, sans savoir malheureusement où aller. Il était environ 10 heures du matin (le 1er septembre), lorsque, complétement habillé, je descendis dans une barquette n'ayant pour rameur qu'une pauvre vieille femme, qui, évitant les autres navires, nous conduisit jusqu'au pont-levis, après lequel nous eûmes à monter un peu; puis nous entrâmes dans une ville pleine de marchands de Canton qui savent discerner les européens, je dirais presque aux pieds; je passai outre, franc et hardi comme un homme qui ne comprenait pas ce qu'on disait. Après avoir marché quelque temps, j'entrai, sur les pas de mon conducteur, dans une échoppe d'où, moyennant quelques cérémonies, je fus introduit dans une pièce contiguë. Là je vis deux femmes s'agenouiller devant moi, et j'en conclus que je me trouvais parmi des chrétiens. Aussitôt on me servit du thé, on m'encouragea par de bonnes paroles; puis on me laissa seul, en m'indiquant un petit lit sur lequel je pouvais me reposer. Mais quel repos prendre en de pareilles angoisses?... Déjà toute la ville connaissait l'arrivée d'un européen, la nouvelle en était parvenue au mandarin, les satellites étaient en mouvement, la boutique même de mon fidèle hôte était remplie de curieux. Cependant, que vous êtes bon, grand Dieu! mon âme jouissait du plus grand calme : l'accueil de ces bons chrétiens, les paroles qu'ils m'adressaient pour m'encourager et me rassurer m'avaient ôté toute crainte, tandis que nous courions, eux et moi, le plus grand danger La satisfaction que j'éprouvais intérieurement était telle que, me rappelant que juste une année auparavant, à pareil jour, je me trouvais dans les bras d'une tendre mère, au milieu des caresses de frères bien-aimés, des douces visites de mes parents et amis, je préférais néanmoins encore ma satisfaction présente à ces consolations passées et à toutes les autres qu'il ait jamais pu m'être donné de goûter dans ma vie, parce que je savais que cette satisfaction, pure de tout sentiment humain, ne venait que de Dieu. Un moment après il me fut dit que je pouvais monter au grenier et là me reposer en toute sécurité. Je n'étais point encore couché sur un lit fait de nattes, que j'entendis du bruit en bas dans la bou-

tique, comme de gens en dispute; mais sans m'en troubler le moins du monde, je supposai que c'étaient des acheteurs qui marchandaient. Je restai dans ce grenier jusqu'à trois heures de l'après-midi sans plus rien entendre, quand tout à coup j'y vois paraître devant moi un jeune séminariste qui, tout effrayé, m'apprend de son mieux, moitié en latin, moitié en chinois, que le mandarin est allé à ma recherche sur le navire; que je dois sur-le-champ partir et me rendre seul avec le chrétien de Canton dans une autre ville distante de deux journées de marche, et là attendre au sein d'une famille chrétienne l'arrivée des séminaristes. La crainte que quelque malheur ne pût arriver à ces bons séminaristes, l'incertitude du voyage que je devais entreprendre, seul avec un homme qui ne me comprenait pas et que je comprenais moins encore, le danger qu'il y avait à traverser de nouveau la ville, me causèrent une certaine agitation; mais me souvenant que dès le commencement j'avais tout remis entre les mains de la Vierge Immaculée, qui devait me conduire sain et sauf à ma mission, je me rassurai, et après avoir dîné, je me fis porter par deux païens bien payés, dans une litière toute close, hors de la ville, du côté du fleuve. Je me trouvais au beau milieu du voyage, quand je vis s'approcher de ma litière une personne qui, saisissant un des brancards, força les porteurs à s'arrêter, voulant savoir qui j'étais. Les deux porteurs et mon pauvre Cantonais disaient que j'étais un malade; mais peu satisfait de cette réponse, l'importun essayait déjà d'ouvrir les rideaux quand l'homme qui me suivait l'appela à part, comme s'il voulait lui faire une communication importante, tandis que les autres parvenaient, en accélérant leur marche, à éviter une nouvelle perquisition et atteignirent bientôt le fleuve. Là nous montâmes dans une barque préparée d'avance, conduite par quatre hommes et deux femmes, peut-être frères et sœurs, qui connaissaient les secrets de la contrebande; au coucher du soleil, nous avions franchi le terrible passage, et nous nous avancions, toutes voiles déployées, vers la ville dans laquelle je devais m'arrêter. Ce changement de situation, cette nouvelle solitude où me plaçait l'absence de mes séminaristes toujours chers, le déclin du jour qui déjà s'en allait, pour faire place aux ténèbres dont l'approche augmentait mes alarmes, la peur qu'il me semblait lire sur le visage de mes conducteurs, ne laissaient point mon cœur en repos; je n'étais soutenu que par la prière, et je me distrayais de mes préoccupations en regardant une de ces femmes brûler des parfums devant une espèce de petite chapelle d'idoles que les pauvres gens tenaient sur le bâteau, comme un gage de sécurité. Diverses circonstances donnaient encore à cette nuit, qui marchait à grands pas à sa fin, un caractère effrayant. Je vis s'éteindre tout à coup le feu qui servait à la fois à préparer le souper, à brûler des parfums aux idoles et à nous procurer la lumière; on rappela les trois hommes qui marchant sur la rive traînaient avec des cordes la barque contre le courant; puis, tous blottis dans cette même barque,

nous fîmes subitement halte en nous rapprochant sans bruit des bords du fleuve, en même temps que nous entendions des satellites chuchotter. Or je vous laisse à penser quelle impression tout cela devait faire sur mon cœur déjà assez agité. Après un long silence, on ralluma la lumière et le feu, on se remit à voguer au milieu du fleuve, et il n'y eut plus rien de particulier. A peine étais-je revenu de ma première frayeur, que je fus encore une fois tout saisi en voyant tout le bâteau illuminé par une clarté qui venait du dehors; puis voilà qu'on éteint de nouveau la lumière et le feu ; voilà que les hâleurs se réfugient de nouveau dans la barque. Je soulevai un peu la tête hors de ma couchette, ou plutôt de mon réduit, et je vis qu'à une grande distance, sur les bords du fleuve, un grand feu perçait les ténèbres de cette nuit obscure. J'étais curieux de savoir ce que c'était; mais mon homme dormait du plus profond somme. Je pensai donc que c'etaient des rebelles ou des voleurs; car j'avais entendu dire qu'il y en avait partout un très grand nombre. Rasant la rive opposée, nous passâmes encore devant ce feu, et à la fin je parvins à fermer les yeux après tant d'impressions de toutes sortes que j'avais reçues ce jour-là.

Au lever du soleil, lorsque la brise matinale vint me réveiller en soufflant sur mon visage, me croyant comme sous l'empire d'un songe, je cherchais autour de moi les objets auxquels mon esprit était accoutumé, et je ne les trouvais plus : nouvel était pour moi le bâteau, nouveaux les marins, nouveau l'homme qui me conduisait, nouvelles les collines et les montagnes que je traversais, nouvel et barbare le langage qui frappait mes oreilles. Je recourus à Dieu et après une forte lutte je recouvrai la paix ; ce jour là encore j'éprouvai combien Dieu est bon. Dans ma situation, il m'était impossible de me procurer des vivres, de sorte que je fus forcé de me nourrir uniquement de riz cuit à la vapeur, que nous achetions des bâteliers. Cependant ce riz me plaisait tant que j'en étais moi-même étonné, et je ne l'aurais point échangé contre n'importe quelle nourriture plus délicate. Après le long voyage de toute la journée, je pus comprendre, vers le coucher du soleil, que nous n'étions pas loin de la ville de *Lo-Kian,* où j'espérais trouver un peu de repos, à l'abri de plus grands dangers. Déjà j'entendais les décharges et les autres bruits qui retentissent d'ordinaire dans les villes chinoises. Il commençait à faire soir, quand nous entrâmes dans le port, entre deux grandes rangées de barques, qui, ornées de lumières, produisaient un si bel effet qu'on aurait cru assister à l'illumination d'une ville européenne. Descendu à terre, je fus conduit, après une assez longue marche, dans une rue où mon guide demanda le nom de mon auberge. Un enfant de huit à neuf ans s'approcha de nous et nous dit vivement : « Venez avec moi et je vous l'indiquerai. » Puis nous entrâmes dans plusieurs cours que nous traversâmes, et l'enfant nous introduisit dans une espèce de chapelle où se trouvaient divers caractères chinois et une image européenne du

divin Pasteur. Son père, qui était chrétien, vint ensuite ainsi que sa femme avec un autre petit enfant, et tous s'agenouillèrent devant moi.

Je ne saurais vous exprimer par des paroles la joie que je ressentis ; oh ! comme se dissipa, comme s'amoindrit à l'instant le peu que j'avais eu à souffrir durant le voyage. Mais ce n'en était point là le terme, et j'avais fait à peine le tiers du chemin. Aussi, impatient de voir arriver les séminaristes, je restai là jusqu'au samedi, bénissant mille fois Dieu de m'avoir abrégé de cette manière ce voyage pour moi bien pénible. Le vendredi soir il vint là un jeune chrétien qui aidait un missionnaire Franciscain (le R. P. Salanne). Ce dernier m'invitait à me rendre près de lui, à la distance d'environ une heure et demie de marche, afin de passer ensemble la prochaine fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge. J'acceptai très-volontiers l'invitation, et le samedi matin il me semblait que mon désir avait je ne sais quoi d'extraordinaire; mais je fus aussitôt interpellé par mon hôte, qui me dit qu'il était dangereux de faire cette course, et qu'elle déplairait certainement au chrétien qui donnait l'hospitalité au P. Salanne, à cause de son caractère extrêmement timide. Moi qui étais bien décidé à faire en ceci ce qu'on me dirait, de peur de m'exposer par moi-même à quelque péril, je me mis, bien malgré moi, à la disposition de l'hôte.

Dans l'après midi les séminaristes arrivèrent tout contents, sans avoir rien souffert, apportant avec eux tous les objets amenés auparavant par les bâteliers, aux mains desquels l'Européen avait échappé par la fuite. Nous n'avions aucune crainte, et nous espérions pouvoir passer dans une grande joie le dimanche suivant et la fête de la Nativité. J'appris alors ce qui avait eu lieu à la douane ; que j'avais été reconnu dans la ville ; que les satellites s'étaient rendus à la maison du chrétien, tandis que je les avais pris pour des chalands, et qu'y retournant plus tard, ils avaient dit, pour être bien payés, n'y avoir rien trouvé de neuf, mais qu'après mon départ, deux mandarins y étaient allés en personne ; on ajouta que celui qui avait voulu arrêter ma litière était un espion du gouvernement à la recherche de l'Européen, et qu'enfin j'avais été suivi pendant plusieurs heures par une barque remplie de satellites. Je compris alors à quels périls j'avais échappé et j'appréciai la protection de notre bonne Mère la Vierge Immaculée ; mais je n'étais pas encore tranquille, et quand j'entendis le premier capitaine dire qu'il n'avait perçu rien de plus que le montant de la taxe réglementaire, je fus tenté de me demander s'il n'avait pas envie de rechercher encore l'Européen, pour lui extorquer un peu d'argent. On m'affirma cependant son indifférence, après que ma fuite lui eût été prouvée, et je n'y pensai plus. Le lendemain après le déjeûner, je m'étais rendu au grenier, pour voir le lieu où couchaient les séminaristes et que le P. Salanne avait occupé pendant plusieurs mois, quand j'entendis au-dessus un nouveau bruit de voix parmi lesquelles je pus distinguer celle du capitaine du grand bâteau. Je

ne soupçonnai rien parce que je ne comprenais rien ; mais un séminariste se mit à me dire : « Père, les choses vont mal et pour nous et pour cette pauvre famille ; tout le monde veut nous dénoncer au mandarin ; » et voilà qu'au même instant j'entends ouvrir la porte de la chambre inférieure, dans laquelle était mon lit. Mon séminariste descendit aussitôt, et je me cachai dans un coin du grenier, attendant la fin de la bourrasque, et me recommandant à la bienheureuse Vierge Marie, ma consolation et mon refuge ordinaire. A la fin, après divers incidents de cette comédie à laquelle j'assistais seulement par l'esprit et par l'oreille, tout revint au calme, et j'en compris bien la raison : c'est que, pour empêcher ce cerbère d'aboyer, on lui avait fermé la bouche à force d'argent. En effet, après quatre heures de discussion, on vint nous appeler et nous dire que le paiement d'une indemnité de 50 taëls finirait toute l'affaire. Belle différence avec 1000, puis 700 taëls qu'on exigeait d'abord ! Les séminaristes, apprenant ensuite qu'il y avait encore sur la route beaucoup de douaniers, de soldats, de rebelles, et d'autres obstacles de même nature, et comprenant d'un autre côté qu'il devait paraître fort suspect que nous restions là en si grand nombre, prirent le jour suivant, pour plus de sûreté, le parti de partir tous, en me laissant seul attendre des courriers éprouvés de la province voisine du Hu-nam, qui viendraient me chercher ; ce qui demandait au moins un mois. Je ne saurais vous dire combien me fut pénible une pareille détermination, par laquelle je devais rester là seul, sans pouvoir célébrer, faute des objets nécessaires, sans livres, sans compagnie, dans un lieu extrêmement humide, si je me tenais au rez de-chaussée, ou extrêmement chaud, si j'allais au-dessus, et en outre, sans savoir quand je pourrais sortir de là pour me rendre à ma mission. Encore si j'avais pu apprendre la langue ! Mais comment, puisqu'elle présentait des différences aussi grandes qu'il y en a entre le français et l'italien? Toutefois, contraint par la nécessité, je consentis au départ des chers séminaristes ; et afin de me distraire un peu, j'écrivis le même jour quelques lignes au P. Salanne, pour lui raconter mes infortunes. Ce bon Père ne tarda point à me répondre et voulut même me favoriser de sa présence. Ma joie fut inexprimable de voir dans cette solitude un missionnaire européen, en qui, bien que je ne le connusse pas, il me semblait revoir un ami, un frère et plus que cela. Il ne put rester près de moi qu'un jour ; mais il me promit de faire son possible pour que le chrétien qui le tenait dans sa maison m'acceptât aussi. En effet, il pria, il conjura ce bon, mais timide chrétien ; malheureusement tout fut inutile, et je pus seulement obtenir les ornements sacrés pour célébrer trois fois la semaine, parce qu'ils me furent exactement envoyés par cet excellent missionnaire. Je restai là jusqu'au 25 septembre, attendant de jour en jour un ange libérateur qui me tirât de cette prison. Ce 25 septembre même j'étais à célébrer à l'autel, quand j'entends un peu de bruit au-dehors ; mon hôte

sort, et quand j'ai terminé ma messe et mon action de grâces, je vois se présenter à moi le R. P. François Leam, missionnaire apostolique de Hong-Kong, ancien élève chinois du collége Urbain de la Propagande, qui arrivait par voie de terre de ce terrible poste de douane, où j'avais été si malencontreusement traité et où il avait laissé le Vicaire apostolique de Hu-pè, Monseigneur Louis Célestin Spelta, le R. P. Lecteur Joseph Baccarani et le R. P. François qui, se trouvant d'abord sur des bâteaux différents, avaient été reconnus et s'étaient ensuite réunis en une seule troupe après avoir passé la douane, extrêmement exposés à ce que le capitaine du bâteau abandonné les dénonçât au mandarin et à ce que des satellites les poursuivissent. C'est pourquoi je voulais faire préparer d'autres petits bâteaux, afin que, dès leur arrivée, nos confrères pussent continuer leur route par le fleuve sans même prendre terre. Nous attendîmes deux jours l'arrivée de Mgr et de ses compagnons, et nous commencions à craindre que quelque malheur ne leur fût survenu. Enfin, dans l'après-midi du deuxième jour, j'entends tout à coup ce cri : le voilà! le voilà ! puis aussitôt ce cri d'alarme : il vient de s'enfuir, il vient de s'enfuir, poursuivi par les satellites; mais je ne pouvais rien savoir de plus. Peu de temps après survint le bon prêtre chinois dont j'ai parlé plus haut et qui accompagnait Mgr. Il me rendit du courage en me disant que ses compagnons, bien qu'en fuite, étaient hors de danger, et qu'avant la nuit ils se trouveraient près du P. Salanne, où je devrais me rendre moi-même pour plus de sûreté. En conséquence, dans la soirée, j'y allai aussi avec le P. François Leam, et à mon extrême joie je retrouvai sains et saufs mon bien-aimé Prélat, le R. P. Lecteur Joseph et les autres Pères, tous contents d'avoir échappé à un si grand péril, excepté le maître de la maison, qui pour le même motif qui l'avait empêché de vouloir me loger, maintenant qu'il voyait chez lui cinq européens, clabaudait, pleurait et exigeait que nous partissions tous avant le jour. Comme il nous était impossible le premier jour de nous réfugier ailleurs, on n'écouta point le brave homme, et nous restâmes renfermés là tout en nous disposant au départ. Il fut décidé que Mgr et le R. P. Arnald partiraient le lendemain; puis, qu'à l'arrivée des courriers, le P. Joseph et moi nous partirions à notre tour, afin d'épargner à la mission, par cette division, des dommages plus fâcheux en cas de malheur. Mgr partit donc le jour suivant avec le P. Arnald ; le P. Joseph et moi nous comptions rester tranquilles près du P. Salanne; mais ce vieux chrétien, jusque là très-bienveillant, devint furieux quand il s'aperçut que nous deux ne partions pas, et effrayé plus que jamais, il nous enjoignit de quitter au plus tôt sa maison. Tout d'abord nous n'y prîmes pas garde; mais lorsque nous vîmes qu'il ne cédait pas aux prières du P. Salanne, celui-ci même nous conseilla de suivre Mgr en attendant mieux. Alors, quoique Mgr fût parti à pied déjà depuis plusieurs heures, nous partîmes aussi vers 11 heures du matin, sous un soleil brûlant,

le R. P. Leam, un autre chrétien et moi, dépourvus de tout, à travers mille périls, avec le seul espoir de rejoindre peut-être avant le soir notre très-digne Prélat, pour augmenter sa peine. Nous marchâmes longtemps par monts et par vaux sans rien voir. A la fin, après trois heures de marche, nous pûmes découvrir dans le lointain les équipages qui suivaient le cortége de Mgr. Allant à pied et nous voyant de loin, il s'arrêta, et ne sachant rien de ce qui s'était passé, il fut extrêmement étonné de notre arrivée; mais quand il en eut appris les détails, il se résigna à la volonté divine et dit en levant les yeux au ciel : Dieu le veut ainsi? que sa volonté soit faite ! (N. B. Le jour de notre départ il venait du Hu-nam une lettre du P. Vicaire apostolique de cette province, disant qu'il était impossible qu'un seul européen entrât dans cette province; comment donc quatre européens auraient-ils pu y entrer réunis)?

Nous continuâmes notre voyage ensemble, et Dieu merci, aucun danger ne nous survint, certainement par un miracle de la divine Providence, qui conduisait à travers mille périls le pasteur au bercail dont il était éloigné depuis tant d'années. Au deuxième jour de marche, nous parvînmes dans l'après-midi aux confins des provinces de Canton et du *Hu-quan*. Ici, pour ôter toute chance d'erreur à quiconque connaît peu les missions chinoises, il faut remarquer l'extrême étendue de la province du *Hu-quan* ou *Fu-Kuan* (nom identique suivant la géographie politique chinoise). Elle est maintenant subdivisée en deux provinces, l'une méridionale et appelée *Hu-nan* ou *Hou-nan;* l'autre septentrionale et appelée *Hu-pè* ou *Hou-pè*. D'abord cette province de *Hu-quan* formait un seul Vicariat Apostolique; mais le Souverain-Pontife actuel le divisa, d'après la division politique, en deux parties, administrées l'une et l'autre par les T. R. Pères Franciscains. Cette entrée dans le pays fut pour moi quelque chose de bien touchant. Nous nous trouvions sur les sommets de monts alpestres et solitaires, quand on nous avertit que nous entrions dans la province de *Hu-quan*, et je vis tressaillir de joie le cher prélat et les bons révérends Pères, mes compagnons; les séminaristes qui nous suivaient tressaillaient tous aussi de joie, et même les monts et les collines des environs me semblaient tressaillir; j'aurais voulu, si c'eût été possible, me prosterner par terre et saluer l'ange protecteur de cette Eglise, qu'il me semblait entendre venir à notre rencontre pour guider et escorter le Vicaire Apostolique, qui entrait au milieu de son troupeau plutôt en pèlerin qu'en pasteur, et pour le protéger, pour le défendre efficacement jusqu'au terme d'un long et difficile voyage. Après trois jours de marche nous arrivâmes au fleuve, nous nous éloignâmes de ces monts escarpés sur de petites jonques, et le lendemain nous pûmes nous réunir dans un seul bateau couvert, assez commode, qui en douze jours de navigation nous conduisit à la première chrétienté du Hu-nan. Là, pour plus de précaution, nous nous séparâmes de notre bien-aimé pasteur; ensuite je

restai trois jours dans une famille chrétienne avec le P. Lecteur Joseph, qui était assez indisposé par suite des fatigues du voyage, afin qu'il pût reprendre un peu ses forces perdues. Ces trois jours écoulés, nous nous remîmes en route avec deux séminaristes pour le Hu-pè. On disait qu'avec un vent favorable nous pourrions en cinq ou six journées parvenir à la première chrétienté de ce nouveau Vicariat, mais nous dépensâmes plus de quinze jours sans presque avancer à cause du vent du nord qui dominait ; puis, comme le bateau était chargé de charbon de terre et que les eaux étaient assez basses en plusieurs endroits, il échoua sur le sable au moins six fois, et une fois il nous fallut attendre un jour entier qu'on vint nous tirer d'embarras. Quand nous eûmes enfin passé le grand lac qui sépare les deux provinces de *Hu quan*, nous descendîmes à terre et nous espérions nous trouver bientôt parmi les chrétiens; mais, comme nous avions quitté tard le bateau, nous ne pûmes y arriver le premier jour ; il nous fallut donc nous arrêter dans un hameau à une distance d'environ huit milles italiens de la chrétienté ; et comme nous étions arrivés avant le coucher du soleil, nous procurâmes à beaucoup de curieux l'occasion de nous regarder à leur aise. Voyant que le R. P. Lecteur Joseph ne s'en inquiétait pas le moins du monde, j'attribuai mes craintes à mon caractère, et pour m'y soustraire, après avoir pris quelque chose pour souper, j'allai bien vite me reposer. Un instant après, le même Père vint dans ma chambre et me dit en riant : Nos conducteurs ont une telle peur qu'ils ne m'ont même pas laissé manger. Au moment où il parlait ainsi, voilà que cinq ou six hommes entrent dans la pièce et se mettent à interpeller l'aîné de nos séminaristes. Celui-ci, exhibant notre passe-port, les calma sans peine, et ils s'en allèrent et de la chambre et de la maison. Nous comprîmes aussitôt quel danger nous avions couru, et que nous eussions été de nouveau perdus sans notre passe-port. Ces hommes avaient remarqué que nous ne parlions pas bien le chinois, que nous ne savions point manger comme les gens du pays, et en ayant conclu que nous étions étrangers, ils voulaient comme tels nous dénoncer à la police et peut être remplir eux-mêmes le rôle de satellites. En conséquence, le matin de bonne heure, ou plutôt après minuit, nous déguerpîmes, et avant le jour nous arrivâmes aux premières maisons chrétiennes du *Hu-pè*, espérant avoir enfin atteint le repos désiré et le terme de nos vœux. C'est ce que nos conducteurs nous promettaient depuis longtemps, ce que le ciel semblait nous annoncer, ce que notre cœur croyait pressentir. Mais combien, hélas! sont trompeurs les pronostics humains! Dieu et la Bienheureuse Vierge Immaculée, grande Protectrice de cette mission, voulaient encore nous faire passer par quelques épreuves, afin de marquer leur protection d'une manière de plus en plus éclatante. A peine étions-nous arrivés à la chrétienté, que nous fûmes accueillis par des larmes et par la nouvelle funeste d'une persécution dans

toute la province du *Hu-pè;* car le mandarin de ce département avait par un édit public déclaré rebelles tous les chrétiens. Déjà le missionnaire du district était en prison avec deux chrétiens, et l'on craignait qu'ils ne fussent décapités d'un jour à l'autre. Il est vrai que la peur exagérait les choses, en faisant supposer que la persécution s'étendait à tout le Vicariat, tandis qu'elle commençait à peine dans le district soumis à ce mandarin. Cependant il y avait dès lors beaucoup à craindre; car un grand nombre de lettres européennes, indiquant les noms en caractères chinois de tous les membres de la mission, se trouvaient entre les mains de la police, et d'un moment à l'autre on pouvait se mettre à rechercher et à molester les chrétiens de toute la province de *Hu-pè.* Le plus difficile était de savoir où notre digne prélat pourrait en pareilles circonstances placer le séminaire et sa résidence. Nous étions plus de vingt personnes, et en quelque lieu que nous nous arrêtions, il était impossible que nous restassions cachés. Telles étaient nos pensées et tel le sujet de nos conversations dans les deux jours que nous passâmes à attendre notre excellent prélat, et nous étions désolés qu'à son arrivée près de son cher troupeau il eut à apprendre de si mauvaises nouvelles.

Déjà le lieu où l'on s'était proposé d'établir la résidence épiscopale et le séminaire était le théâtre de troubles, qui ne permettaient point qu'on pût songer à y parvenir. Après deux jours d'attente, Mgr arriva à la chrétienté, et je fus singulièrement étonné et édifié de voir à la fois sa joyeuse résignation à la volonté divine et la sainte indifférence avec laquelle il reçut de si fâcheuses nouvelles. Comme s'il avait tout pressenti, il ne s'en émut pas, même quand tout le monde lui eut dit qu'il n'y avait pas dans toute la province un endroit assez sûr pour que tant de personnes réunies pussent l'habiter. Mais Dieu, à qui rien n'est impossible, inspira à quelques chrétiens l'idée de proposer à Mgr un lieu situé à 40 milles de distance de cette chrétienté, lequel étant entièrement inondé ne présentait plus qu'une petite île où il n'y avait guère que des chrétiens, et personne n'y avait d'abord pensé. La Mission y possédait une maison assez grande, et quoiqu'elle fût connue comme une école des chrétiens, elle n'attirait point l'attention. On résolut aussitôt de s'y rendre, et la nuit suivante nous allâmes à une autre chrétienté, distante de plus de dix milles de la première, afin de nous éloigner davantage encore de la ville, tout en nous rapprochant de notre but. Nous passâmes dans cette chrétienté la fête de la Toussaint, et le lendemain notre bien aimé Supérieur, un Père chinois et moi nous nous rendîmes à *Tie-men* (porte du ciel), ainsi que s'appelait le chef-lieu de ce district. Trouvant ce lieu parfaitement tranquille et en outre assez commode, Monseigneur songea à y établir pour lors le séminaire et la résidence épiscopale. C'est de là que je vous ai écrit ma dernière lettre, que vous avez maintenant reçue, j'espère, et par laquelle je vous apprenais que Mgr Michel Navarro venait

d'être sacré Vicaire Apostolique de Hu-nan, que nous avions célébré solennellement les fêtes de Noël et que nous jouissons de la paix la plus profonde; je vous disais en outre que j'irais bientôt donner une mission à seize journées de marche du séminaire, là où fut arrêté le dernier martyr européen de ce Vicariat, le vénérable Gabriel Perboyre, de la Congrégation de S. Vincent de Paul. Mais avant de vous raconter en détail tout ce qui m'est arrivé, je dois vous faire le tableau de la mission de ce Vicariat, des espérances de voir se propager notre sainte religion que nous nourrissons, et d'autres choses semblables, suivant la connaissance que j'ai pu en avoir dans l'espace d'un an à peine. (*A continuer*).

QUATRIÈME PARTIE.

NOTICE SUR QUELQUES MISSIONNAIRES APOSTOLIQUES, OBSERVANTINS RÉFORMÉS DE LA PROVINCE DE S. ANTOINE DANS LA VÉNÉTIE.

1° Le Rév. P. Bernardin Tamè de Flavone, né le 24 janvier 1620, prit l'habit à la Custodie réformée de S. Antoine, le 4 octobre 1637, et se consacra aux saintes missions. Vice-Préfet en Transylvanie, puis gardien de Roveredo en 1654, il continua à servir la Province en divers emplois, et rendit son âme au Seigneur en 1670, étant professeur ordinaire de morale à Arco.

2° Le R. P. Ambroise Coella de Pergine, né le 12 juin 1626, prit l'habie le 25 mai 1645. Attaché à la mission de Smyrne ou de l'Archipel, il fut, dit-on, fait esclave et racheté par la Province. Revenu en Europe vers 1660, il alla comme secrétaire avec le T. R. P. André d'Arco visiter en 1662 la province d'Autriche, et servit ensuite la Province en divers emplois jusqu'à sa mort, où il rendit pieusement son âme au Seigneur le 22 octobre 1695.

3° Le R P. Aurélien Bertoldi d'Arco, né le 4 janvier 1609, prit l'habit le 23 juin 1626 à la Custodie réformée de S. Antoine. Après avoir été plusieurs fois gardien et vicaire, il se rendit vers 1663 aux missions en Albanie, où il alla jouir de la gloire à Cattaro, en janvier 1669.

4° Le R P. Eugène Bertagnoni de Strigno naquit le 15 nov. 1640 et prit l'habit le 22 oct. 1662. Il fut plusieurs années missionnaire dans l'archipel, et compagnon du T. R. P. Marcellin Armani dans le voyage de Vienne en 1676. En 1687, il devint gardien de Pergine; il servit encore la province en d'autres emplois et mourut pieusement à Borgo, le 2 juillet 1706.

5° Le R. P. Jérôme Guglielmi de Vigo-di-Lomaso (*in Giudicarie*), naquit le 1er mai 1646 et prit l'habit le 4 octobre 1666. Après avoir été étudiant à Vienne, il fut pendant plusieurs années le coadjuteur des missions au Val-de-Lucerna dans le Piémont. Quand il en fut revenu, il fut nommé professeur ès-arts à Arco; il enseigna ensuite la philosophie et la théologie, restant attaché au service de la

Province, dont il fut deux fois ministre provincial. Il rendit son âme au Seigneur à Trente, le 5 avril 1720.

6° Le R. P. Agapit, de Tessero, naquit le 29 mai 1653 et prit l'habit le 9 sept. 1671. En 1679, il se rendit à Rome pour aller aux missions, et l'on croit qu'il fut ennvoyé en Egypte, où il passa quelques années. Il y apprit à fond la langue arabe; aussi, après son retour en Italie, il fut demandé par Mgr Barbarigo, évêque de Padoue, pour professeur d'arabe, et il publia une grammaire de cette langue, après l'impression de laquelle il mourut professeur en exercice au séminaire de Padoue en novembre 1687.

7° Le R. P. Aurélien Augustin Barisella de Tuenno, né le 16 juillet 1643, prit l'habit le 2 mai 1662. Après avoir professé dans sa Province la philosophie et la théologie, il se rendit aux missions de l'Archipel et devint gardien de Constantinople. Il retourna ensuite dans sa province en 1687, y remplit diverses fonctions et alla jouir de la gloire le 9 août 1714, au couvent d'Arcò.

8° Le R. P. Marcel Micheli de Corra in-Valle-di-Non, naquit le 15 ootobre 1651 et prit l'habit le 17 septembre 1672. Etant allé comme missionnaire dans l'Archipel, on ne sait pas à quelle époque précise il mourut, quelques années après, de la peste à Chio, d'autres disent à Smyrne, en septembre 1686.

9° Le R. P. Sixte Baldo, de Trente, naquit le 30 octobre 1654 et prit l'habit le 13 septembre 1664. Après avoir enseigné la philosophie et avoir été plusieurs fois gardien, il alla vers 1683 en mission en Morée, où il rendit son âme au Seigneur à Nauplle de Romanie, en février 1693.

10° Le R. P. Modeste Serbati, de Roveredo, naquit le 20 octobre 1647 et prit l'habit le 18 mai 1667. Après avoir été vicaire et gardien, il obtint du supérieur général, on ne sait pas au juste à quelle époque, l'autorisation d'aller, comme coadjuteur de la mission, à Val-di-Lucerna en Piémont, et il mourut ensuite à Turin en juin 1693.

11° Le R. P. Michel Serbati, de Roveredo, naquit le 12 nov. 1654 et prit l'habit le 13 mai 1674. Il fut plusieurs années coadjuteur à la mission de Val-di Lucerna, à son retour de laquelle il fut nommé vicaire du couvent de Mezzo-Lombardo en 1687. Nommé premier gardien de la maison de Cavalese en 1689, il servit ensuite la province en beaucoup d'autres emplois; puis il alla pieusement jouir de la gloire, à Roveredo, le 20 janvier 1723.

12° Le R. P. Thomas Pancheri, de Bresimo, naquit le 20 sept. 1651 et prit l'habit le 29 juin 1674. Vicaire au Borgo en 1684, il fut l'année suivante nommé, par un décret de la Sacrée Congrégation du 13 novembre 1685, coadjuteur à la mission de Val di-Lucerna, où il demeura trois ans. Rentré ensuite dans sa province en avril 1693 jusqu'à la fin de novembre de la même année, il fut fait gardien du couvent de Pergine et rend t son âme au Seigneur à Trente le 19 juillet 1741.

13° Le R. P. Angelico Malacarne, de Trente, qui était né le 4 septembre 1648 et avait pris l'habit le 30 septembre 1668, fut pendant un grand nombre d'années missionnaire en Morée, mais on ne sait pas quand il y alla; on sait seulement qu'il y est mort dans la ville de Castugni en juillet 1713.

14° Le R. P. Victor Divina, de Borgo, naquit le 19 février 1650 et prit l'habit le 15 mai 1670. Il fut à différentes reprises gardien et vicaire, se rendit en 1692 dans la mission de Val-di-Lucerna, comme coadjuteur, avec Fr. Gaëtan Dall'Olio de Borgo, et mourut à Bricheragio dans la même mission, dans les bras dudit Fr. Gaëtan, le 16 février 1696.

15° Le R. P. Raymond Bertoni, dit Grillo, de Pergine, naquit le 28 juillet 1661 et prit l'habit le 17 mai 1678. Ayant l'intention de se consacrer aux missions, il se rendit à Rome, d'où on l'envoya comme missionnaire en Albanie. Il y travailla pendant quatorze ans avec le plus grand zèle, retourna ensuite dans sa Province et mourut à Trente le 1er septembre 1732.

16° Le Fr. Gaëtan Dall'Olio de Borgo, qui était né le 1er oct. 1664 et avait pris l'habit comme frère lai le 9 juillet 1686, fut pendant quelques années le coadjuteur du P. Victor à Borgo dans la mission de Val-di-Lucerna, à son retour de laquelle il servit la Province jusqu'à sa mort arrivée à Trente le 13 janvier 1736.

17° Le Fr Matthieu Dalmonech, de Pressano, qui naquit le 16 avril 1663 et prit l'habit des convers le 21 septembre 1687, alla ensuite comme coadjuteur, on ne sait pas au juste à quelle époque, dans la mission de Val-di-Lucerna, où il mourut, à Brcheragio, le 1er avril 1706.

18° Le R P. Apollinaire Pedrot, de Cognola, naquit le 11 janvier 1683 et prit l'habit le 28 avril 1704. Ayant terminé la 3e année de son cours de théologie à Trente, il partit pour Rome après Pâques, au printemps de 1711, avec le P. Illuminé de Borgo, et se présenta au collége de S. Pierre *in Montorio,* afin d'aller dans les missions. Envoyé comme missionnaire en Egypte, il retourna dans sa province pour visiter ses parents; puis, en 1712, il s'embarqua à Venise pour le Levant, ayant pour compagnon un P. réformé de la province de Bohême. Arrivé au Caire, il dut s'y arrêter quelques années pour attendre le moment favorable de pousser jusqu'à l'Ethiopie; quand ce moment fut venu, il partit du Caire pour l'Ethiopie le 17 septembre 1715, avec deux autres missionnaires, et parvint à Mocha, ville du royaume de Tanan dans l'Arabie-Heureuse, le 10 avril 1716. N'ayant pu pénétrer plus avant, il résolut, quelque temps après, de se rendre dans les Indes Orientales, où il resta plusieurs années. Il revint ensuite dans la chrétienté sur un vaisseau de la Nouvelle Compagnie d'Ostende, arriva dans cette dernière ville en 1722, puis à Trente au mois de septembre de la même année; et continuant son voyage, il alla jusqu'à Rome, où il resta jusqu'au chapitre général tenu le 15 mai 1723, pour rendre à la Sacrée-Congrégation, ainsi qu'il le fit plusieurs fois avec une grande franchise, un compte détaillé de son long voyage et de l'état des missions dans les pays qu'il avait parcourus. On lui accorda le titre et les priviléges de Père de province, à la condition toutefois qu'il devrait aller se consacrer encore trois ans à la mission d'Egypte, attendu que le Bref de Clément XI (du 11 janvier 1704) exige 12 ans de mission Ethiopienne pour que les missionnaires réformés puissent obtenir ce titre et ces priviléges de Père de province. En conséquence, il quitta Rome et fit voile pour l'Egypte, où il resta près de deux ans; mais comme ce climat trop chaud ne lui convenait pas, il tomba malade et dut se résoudre à retourner en Europe. S'étant donc embarqué, il arriva malade au port de Livourne et se rendit au couvent de nos Pères Observantins, qui ne manquèrent point de lui prodiguer les soins de la charité séraphique, surtout le R. P. Roden, confesseur des Allemands à Livourne. Enfin, le mal s'étant aggravé en quelques semaines, le P. Apollinaire, muni des saints sacrements et plein d'une religieuse résignation, rendit son âme au Seigneur à Livourne, le 30 novembre 1725, pendant la messe chantée pour la fête de S. André apôtre.

19° Le R. P. Illuminé Holzanser, de Borgo, naquit le 12 mars 1682 et prit l'habit le 4 juin 1704. A la fin de la troisième année de son cours de théologie, il

partit de Trente avec le P. Apollinaire susnommé pour Rome, avant la Congrégation tenue le 28 avril 1711. Quand il y fut arrivé, il renonça au dessein de se transporter dans les missions lointaines, et ayant obtenu du supérieur général la permission de se rendre dans la maison de Frascati pour terminer ses quatre ans de cours de théologie, il y demeura près de dix-huit mois. En octobre 1712 il fut attaché comme coadjuteur à la mission de Val-di-Lucerna Lorsqu'il quitta Rome, il alla dans sa province visiter ses parents; puis il partit d'Arco pour le lac, accompagné du Fr. Alexandre, de Canezza, jusqu'à Novarre. De là il se rendit le 26 décembre 1712 à sa mission de Val-di Lucerna, à laquelle il se consacra pendant cinq ans environ; mais certaines difficultés qu'il eut avec le P. Procureur des Missions à Rome le forcèrent de retourner dans sa province au commencement du mois de mai 1718. Lorsqu'il obtint ensuite, malgré le P. Procureur, de pouvoir retourner dans sa mission, il ne se soucia plus d'y aller; mais après divers voyages il se fixa définitivement dans sa province en avril 1723, y remplit divers emplois et rendit son âme au Seigneur à Borgo le 27 mars 1756.

20° Le R. P. Nicolas Vidman, de Coredo, naquit le 3 janvier 1691 et prit l'habit le 1er octobre 1708. Ayant terminé avec le plus grand succès ses cours de philosophie et de théologie et désireux de se consacrer aux missions, il obtint de ses plus hauts supérieurs d'aller à Rome au Collége de S. Pierre *in-Montorio* Il partit donc de Trente pour la ville éternelle le 6 mai 1717, par Roveredo et Vérone, avec le P. Antoine Maturi, de Mezzana, son compagnon. Les deux religieux s'appliquèrent près d'un an à Rome à l'étude de la controverse, et destinés l'un et l'autre à la mission de Constantinople ou de l'Archipel, ils retournèrent pour quelque temps dans leur province en juillet 1718 et s'arrêtèrent à Borgo. Après avoir visité ses parents avec le P. Antoine, le P. Nicolas parvint à sa mission par la voie du Tyrol, de l'Autriche et de la Hongrie. Dans les premières années il fut missionnaire dans l'île de Chio, puis très longtemps à Smyrne. En 1734 il fut nommé préfet de la mission de Constantinople. Après le temps de sa préfecture, il ne rentra point dans sa province, mais il resta dans la mission et continua à travailler au bien des âmes jusqu'à la fin, c'est-à-dire, jusqu'à ce que, courbé sous le poids de ses soixante dix ans, il fut surpris par la mort, en mission dans l'île de Tine (Archipel), tandis qu'il récitait l'office divin. C'est ainsi qu'il rendit son âme au Seigneur au grand regret de ces peuples, ainsi que l'ont écrit au P. Ministre le Procureur des missions à Rome et notre P. Raphaël de Val-di-Buono, missionnaire demeurant à Constantinople. Le P. Nicolas mourut donc dans l'île de Tine le 25 février 1761.

21° Le R. P. Mgr Antoine Masuri de Mezzana-in-Val-di-Sole, naquit le 17 janvier 1686 et prit l'habit le 25 juin 1710. Ayant terminé avec un brillant succès la troisième année de son cours de théologie, il partit de Trente pour Rome avec le susdit P. Nicolas, de Corredo, le 6 mai 1717. Envoyé de là comme missionnaire dans l'archipel, il profita de la circonstance pour aller dans sa province visiter ses parents, il se dirigea ensuite vers sa mission, et y arriva heureusement à travers la Germanie et la Hongrie. Il s'arrêta pendant quelques années dans l'île de Chio et plus longtemps à Smyrne, où la Sacrée-Congrégation le nomma Vicaire apostolique le 2 mars 1722; et appréciant de plus en plus ses excellentes qualités, elle l'éleva le 31 juillet 1730 au siége épiscopal de Syra, île de l'archipel. Quand plus tard mourut l'archevêque de Nuscia, autre île de l'archipel, le P. Antoine fut nommé

métropolitain de tout l'archipel. Désirant, après avoir été chargé pendant plus de 15 ans du poids très-lourd de l'administration de cette église, retourner dans sa province pour y jouir d'un religieux repos, il fit si bien qu'il parvint à la fin à faire accepter sa démission par le Siége-Apostolique. Il songeait à rentrer dans sa patrie, lorsque, des troubles étant survenus dans l'île de Syra, il fut chargé par la Sacrée Congrégation de l'administration de cette île; il s'y rendit et réussit par la sagesse de sa conduite à y rétablir la paix. Pendant qu'il était encore dans l'île, attendant la permission de retourner dans sa province, et lorsqu'il avait été déjà remplacé comme évêque de Nuscia par un Père Dominicain, notre Révérendissime P. Antoine fut frappé d'une légère atteinte d'apoplexie dont il ne tarda point à se relever; mais, peu de temps après, une attaque plus violente survint, et il rendit son âme au Seigneur à Syra, le 16 avril 1751. Notre Révérendissime P. Antoine était un sujet d'un grand mérite et fort estimé par la Sacrée Congrégation, un homme très-instruit quoiqu'il n'eût pas été professeur, doué d'une prudence et d'une habileté remarquable pour mener à bonne fin des affaires de la plus haute importance, extrêmement attaché à sa chère province et fort désireux d'y retourner pour y jouir jusqu'à la mort de la tranquillité de la vie religieuse, quoique dans ses divins et mystérieux jugements Dieu en ait disposé autrement.

22° Le R. P. Remi Giarolo, de Presono-in-Val-di-Sole, naquit le 24 janvier 1687 et prit l'habit le 6 mai 1709. Voulant, à la fin de ses études, se consacrer aux missions, il se rendit dans les derniers jours de mai 1717 à Rome, où il dut rester près de deux ans, parce qu'on ne savait pour le moment quelle mission lui assigner. Envoyé à la fin comme missionnaire en Egypte, il quitta Rome en 1719 pour se rendre dans sa province, visita ses parents et se dirigea par la voie de Venise vers sa mission d'Egypte. Il y travailla pendant plus de trente ans avec un zèle apostolique au salut des âmes et fut plusieurs fois Président à Hachmin dans la Haute Egypte. Après avoir été finalement éprouvé, comme un autre Job, par diverses infirmités que lui envoya le Seigneur, et muni des saints sacrements, il rendit son âme à son Dieu dans les dispositions les plus pieuses, et comme l'écrivaient d'abord de Rome le P. Procureur des missions, à la date du 19 juillet 1755, puis, plus tard, le P. Préfet de la mission d'Egypte à notre Père Provincial, si notre P. Remi avait été regardé comme un saint durant sa vie à cause de son grand zèle et de ses excellents exemples, il a laissé à sa mort une idée beaucoup plus haute encore de sa sainteté. Il mourut à Hachmin le 26 avril 1755.

23° Le R. P. Barnabé Tolomeotti, de Samoclevo in Val-di-Sole, naquit le 18 mars 1686 et prit l'habit le 20 septembre 1707. Quelques années après avoir terminé ses études, il partit en mai 1719 de Cavalese pour Rome, avec le désir de se consacrer aux saintes missions. Quand on eut apprécié à Rome ses talents et son zèle pour le salut des âmes, il fut destiné à la mission de Constantinople. Etant allé de Rome à Venise, il fit voile pour le Levant et arriva à sa mission, où il travailla pendant près de neuf ans au bien des âmes. Soignant ensuite les pestiférés avec son ardeur ordinaire, il fut lui-même atteint de la peste et en mourut pieusement le 24 novembre 1729, au couvent de S. Marc, à Pera, faubourg de Constantinople.

24° Le R. P. Ignace Bartolotti, de Volano, naquit le 5 janvier 1693 et prit l'habit le 9 mai 1714. Ayant terminé la quatrième année de son cours de théologie à

Bologne, il se rendit à Rome en décembre 1719 dans le désir de se consacrer aux saintes missions. Destiné à celle d'Albanie, il retourna dans sa province pour visiter ses parents vers la fin du mois d'octobre 1720. Après les avoir visités, il se dirigea vers Venise en février 1721 et se rendit à sa mission. En janvier 1726, il revint à Venise, et avant de retourner à sa mission, il pria instamment la Sacrée Congrégation de vouloir bien y envoyer au moins un Frère convers pour faire l'office de médecin et de chirurgien, attendu que lui-même éprouvait de très-grandes difficultés à le remplir; puis, comme la Congrégation ne jugea point à propos de charger de ces emplois des Frères lais, il obtint l'autorisation de rentrer, sans plus aller en Albanie, dans sa propre province, où, lors de son retour, il se rendit à Borgo, le 26 septembre 1726. Après avoir passé plus de cinq mois dans la province, il alla comme confesseur des soldats allemands à Corfou. Parti de Venise le 3 mars 1727, il demeura près de trois ans dans cette île; et quand il retourna dans sa province, il tomba malade en mer et arriva malade à Venise à notre couvent de St Bonaventure, où il fut soigné avec la plus grande charité; mais le mal s'aggrava tellement que, muni des saints sacrements, il rendit pieusement son âme au Seigneur à Venise, le 2 février 1730.

25º Le R. P. Hilaire Comper, de Besenello, naquit le 16 avril 1689 et prit l'habit le 26 septembre 1708. Ayant terminé sa philosophie et sa théologie, il fut nommé professeur de philosophie et de théologie. Quand il eut fini ses cours, il manifesta le désir de se consacrer aux missions, obtint son obédience, et partit en novembre 1724 de Roveredo pour Rome avec le Fr. Donat, de Predazzo, comme compagnon. Après avoir passé près de six mois dans la Ville Éternelle, il fut destiné à la mission de Macédoine, et partit de Rome avec un P. missionnaire pour compagnon, il alla d'abord visiter ses parents dans sa province, au mois de juin 1725. Le 2 août suivant il quitta le couvent de Roveredo pour aller à Venise où il mit à la voile pour sa mission de Macédoine. Il y travailla plusieurs années avec le plus grand zele. Nommé ensuite Préfet de la mission par un décret de la Sacrée Congrégation du 19 janvier 1731, il y continua encore ses travaux six ans entiers jusqu'à la fin de juillet 1737. Au mois d'août il partit pour Rome, où il passa tout l'hiver, et ayant obtenu le titre de Père de province, le surlendemain de la fête de Pâques, 8 avril 1738, il quitta Rome pour retourner dans sa province et arriva le 14 mai à Arco. Il alla ensuite à Trente, prit ses arrangements avec le P. Ministre Ludovic de Mezzotedesco et fut placé au couvent de Roveredo. Après avoir passé près de neuf ans dans cette province, il obtint une lettre d'obédience pour se rendre dans la mission de Val-di-Lucerna, et s'y dirigea en partant d'Arco par le lac de Garde le 27 mars 1747. Il arriva le 6 avril à San-Secondo, premier établissement de la mission de Val-di-Lucerna; mais cette mission ayant été incorporée par Rome en juillet 1748 à la Province réformée de Turin, le P. Provincial renvoya les Pères étrangers. Ainsi le P. Hilaire, qui était déjà devenu président de la maison de San-Secondo, la quitta le 27 novembre 1748, après avoir servi cette mission pendant environ vingt mois; et passant par Turin, Mantoue, Vérone et Riva, il rentra le 4 février 1749 au couvent d'Arco, d'où il était parti, et auquel il resta longtemps attaché. Atteint ensuite de diverses infirmités, il fut conduit en février 1756 à l'infirmerie de Trente, où le ciel l'éprouva par de violents accès de goutte, des maux d'yeux et une dyssenterie qui dura sept mois consécutifs, jusqu'à ce que, quelques années après, le bon religieux rendit pieusement son âme au Seigneur, à Trente, le 20 mars 1763.

26° Le R. P. Aurélien Pruner, de Trente, naquit le 23 octobre 1697 et prit l'habit le 3 mai 1718. Désireux, à la fin de ses études, d'aller dans les missions, il partit de Trente pour Rome le 12 mars 1726, avec le P. Etienne Nicolas Scalzi de Fondo Destiné ainsi qu'un Père de Turin aux missions de la Servie, il retourna avec celui-ci à Trente le 22 septembre, et après avoir visité ses parents, il en repartit avec son compagnon, et se rendit à travers la Germanie à sa mission. Le 13 avril 1731 il arrivait à Borgo en passant par Venise, suivant l'ordre de la Sacrée Congrégation qui l'avait rappelé dans sa province. Quelques années plus tard, c'est-à-dire après les Pâques de 1734, il prêcha dans le duché de Lucques à Viaregio, et s'étant ensuite rendu à Rome, il obtint le titre de missionnaire en Macédoine. Le 1er août il alla de Rome dans sa province, et le 10 sept. il partit de Trente pour la Macédoine. Il y passa près de trois ans, jusqu'à ce que diverses difficultés le forcèrent d'aller se justifier à Rome. Renvoyé dans sa province, il passa par la Germanie, et frappé d'une maladie mortelle à Bingen, ville sur le Rhin à six lieues de distance de Mayence, il rendit son âme au Seigneur le 23 décembre 1740, après avoir reçu les saints sacrements.

27° Le R. P. Etienne Nicolas Scalzi, de Fondo, naquit le 4 août 1699 et prit l'habit le 25 sept. 1718. Il suivait le cours de troisième année de théologie à Trente, quand il en partit avec le P. Aurélien pour Rome le 12 mars 1726, comme on l'a dit plus haut, afin de se consacrer aux missions. On reconnut bientôt ses rares talents et on le destina à la mission de Moscovie. Il retourna ensuite seul le 18 octobre 1726 de Rome à Roveredo, et le P. Lecteur Romain, son compagnon, y étant arrivé quelques jours après, tandis que le premier quittait Trente le 26 novembre, ils se dirigèrent ensemble par le Tyrol vers la mission de Moscovie. Notre P. Etienne Nicolas, qui demeurait dans la cité impériale de St Pétersbourg, y déploya longtemps tout son zèle. Mais à la fin il dut pour des raisons d'Etat se retirer dans la ville de Riga, capitale de la Livonie, province sujette à la Moscovie. Saisi l'année suivante par une fièvre mortelle, il rendit pieusement son âme au Seigneur le 24 juillet 1737.

28° Le R. P. Martyr Tellani, de Roveredo, naquit le 17 février 1698 et prit l'habit le 21 septembre 1716. Ayant conçu, plusieurs années après avoir terminé ses études, le désir d'aller dans les missions et ayant obtenu la lettre d'obédience nécessaire, il partit de Borgo pour Rome le 13 septembre 1729 avec le P. Bonaventure de Lavis. Envoyés plusieurs mois après en Albanie, les deux missionnaires retournèrent à Roveredo le 15 mai 1730. Ils visitèrent leurs familles et se rendirent le 20 juin à Venise, en passant par Borgo. S'étant ensuite embarqués à Venise, ils arrivèrent heureusement en Albanie. Là le P. Martyr exerça son ministère pendant douze années, au bout desquelles il rentra dans sa province, avec la permission de la Sacrée Congrégation, n'allant toutefois qu'à Roveredo le 23 août 1742 par Venise et Vérone. Il mourut à Trente le 21 août 1785.

29° Le R. P. Bonaventure Prucher, de Louis, naquit le 1er décembre 1699 et prit l'habit le 20 mai 1720. Voulant, à la fin de ses études, se consacrer aux missions, il partit, comme on l'a vu plus haut, avec le P. Martyr pour Rome; et envoyé avec ce dernier comme Missionnaire en Albanie, il alla d'abord visiter ses parents dans sa province, et partit ensuite avec son compagnon pour Venise, où il s'embarqua pour sa mission. Il y travailla longtemps comme simple missionnaire ; puis, quand on eut reconnu sa remarquable habileté, la Sacrée Congrégation de la Propagande

le nomma Préfet de la mission d'Albanie. Il remplit cette fonction pendant six ans, au bout desquels il se rendit à Rome pour faire connaître l'état de la mission, en s'offrant à donner de nouveau son concours aux œuvres apostoliques. C'est pourquoi la Sacrée Congrégation le nomma Préfet de la mission en Servie vers la fin d'octobre 1745. Il alla ensuite à Vienne, puis à Borgo le 24 décembre, et arriva de là à Trente le 9 janvier 1746. Il y resta environ quatre mois et demi pour se reposer et se remettre en visitant les membres de sa famille. Vers le 17 mai il partit de Trente pour Lavis avec son compagnon le P. François Antoine, en se dirigeant par le Tyrol et l'Autriche vers sa mission de Servie, où il parvint heureusement et déploya pendant six années consécutives un zèle égal à celui qu'il avait montré en Albanie. Au bout de ce temps, sans songer à demander les priviléges de Père de province, habituellement attribués aux anciens Préfets, il obtint de la Sacrée Congrégation la permission de retourner dans sa province par la voie de Venise et se rendit à Borgo le 30 mai 1753. Il fut ensuite attaché au couvent de Mezzolombardo, dont les religieux furent extrêmement édifiés de voir qu'il ne recherchait nullement les priviléges des anciens Prefets, protestant qu'il n'était allé dans les missions que pour travailler à la gloire de Dieu et au bien des âmes. Depuis son retour il servit avec succès la Province en divers emplois et mourut à Trente le 16 décembre 1774.

30° Le R. P. Raphaël Foresti de Pras-in-Val-di Bono, naquit le 6 février 1698 et prit l'habit le 25 septembre 1718. Quelques années après avoir terminé ses études, il conçut le dessein de se consacrer aux missions et obtint la lettre d'obédience nécessaire pour se rendre à Rome. Il partit pour y aller le 30 octobre 1728 avec une juste impatience et sans attendre la réponse du P. Ministre. Celui-ci l'avait à tort fait publiquement accuser d'apostasie par le P. Gardien de Borgo; mais la Sacrée Congrégation de la Propagande l'avait par un décret déclaré innocent. Notre P. Raphaël fut ensuite envoyé comme missionnaire à Constantinople; quittant donc Rome avec un Père Bernardin et avec le P. Accurse, l'un et l'autre destinés à la mission d'Egypte, il arriva avec eux à Borgo le 5 decembre 1730. Après avoir visité ses parents, il retourna en sa localité, et en repartit avec ses deux compagnons le 14 mars 1731 pour Venise, où il s'embarqua seul pour Constantinople le 5 avril. Il travailla près de trente-trois ans dans cette mission; car quoiqu'il eût plusieurs fois demandé à la Sacrée Congrégation, après les douze premières années, l'autorisation de rentrer dans sa province, elle ne voulut point la lui accorder, parce qu'elle tenait à ce qu'il restât dans la mission pour le bien des âmes. Il mérita même par sa prudence et sa science que pendant bien des années la Sacrée Congrégation le nommât avec les plus grands éloges Vicaire Général du Vice-patriarche de Constantinople. Succombant à la fin à une violente maladie de *volvulus,* muni des sacrements de l'Eglise, qu'il reçut d'une manière qui édifia singulièrement les religieux comme les séculiers, pleuré par tous ceux qui lui souhaitaient pour le bien de la mission une plus longue vie, il rendit pieusement son âme au Seigneur dans cette ville le 28 avril 1764.

31° Le R. P. Bernardin Paoli de Sant'Orsola près de Pergola, naquit le 16 août 1695 et prit l'habit le 14 septembre 1715. Après avoir terminé honorablement ses études, il se livra quelques années à la prédication avec un très-grand succès. Nommé en avril 1729 vicaire au couvent de Borgo, il sentit naître en son cœur le désir de se consacrer aux missions, obtint de Rome sa lettre d'obédience, partit de Borgo au commencement de février 1730, et se rendit à Tiemme avec le P. Accurse

Varesco de Moena, qui avait les mêmes goûts. Là les deux missionnaires visitèrent les parents du P. Accurse ; puis, à la fin de février, ils allèrent ensemble par San-Pellegrino à Venise et de Venise à Rome, au couvent de St. Pierre *in-Montorio*. Le P. Bernardin y resta jusqu'à l'automne. Comme il avait été destiné à la mission d'Egypte, il partit de Rome pour aller avec le P. Accurse visiter ses parents dans sa province. Il se rendit ensuite à Borgo, qu'il quitta le 14 mars 1731 pour aller à Venise avec le P. Accurse, le P. Raphaël et le Fr. Modeste qui allait en Terre-Sainte. Le 3 avril il s'embarqua pour le Levant avec le P. Accurse et arriva le 28 juin au Caire. Cinq jours après il fut atteint par la peste, dont, grâce à Dieu, il guérit. Il se mit ensuite à étudier la langue arabe, et avant la fin de l'année ses supérieurs le chargèrent, avec la permission du Pape, d'exercer la médecine, en même temps qu'il se livrait à la controverse. Il fut ensuite envoyé à Hacmin, ville de la Haute-Egypte, au couvent de laquelle était président le P. Remi de Val-di-Sole, et il y demeura pendant plusieurs années. La chaleur du climat ayant bientôt épuisé ses forces, il obtint de la Sacrée Congrégation une mission moins laborieuse, et on l'envoya à Constantinople, où il arriva le 24 novembre 1739. En cette capitale il fut ensuite le chapelain de trois grands personnages, Leurs Excellences MM^rs Balbi, ambassadeurs de la République de Venise près de la Sublime Porte, gagnant l'affection des quatre nations d'arabes catholiques, savoir les Arméniens, les Grecs, les Syriens et les Maronites. En 1745, ayant obtenu par l'intermédiaire de l'ambassadeur de Venise, la permission dont il avait besoin, il se rendit avec quelques-uns de ces catholiques à Rome, où il arriva au mois de Novembre ; il y resta jusqu'au mois d'avril suivant, pour affaires spirituelles des quatre nations. Quand il eut obtenu ce qu'il désirait, il partit de Rome pour Venise le 11 avril 1746, et de Venise pour Constantinople à la fin de mai. Là il se remit à soigner les arabes catholiques et les gens de l'Excellentissime ambassadeur vénitien. Frappé ensuite d'apoplexie et devenu impotent pendant quelques années, il rendit pieusement son âme au Seigneur le 30 juin 1749 à Pera de Constantinople, ayant bien mérité de notre sainte foi, comme l'écrivait le P. Préfet François Fortunato de Gênes, par les travaux apostoliques auxquels il s'était livré en Orient.

32° Le R. P. Accurse-il Varesco, de Moena, naquit le 21 mars 1798 et prit l'habit le 24 mai 1817. Ayant terminé ses études d'une manière brillante, il s'adonna quelques années à la prédication avec un très-grand succès. Désireux ensuite de se consacrer aux missions, il se rendit à Rome avec le P. Bernardin susnommé. Puis, ayant été, comme lui, destiné aux missions d'Egypte, il retourna dans sa patrie pour visiter ses parents et alla ensuite à Venise en passant par Borgo. De là il s'embarqua pour le Levant et arriva le 28 juin 1731 au Caire. Il s'y arrêta pour apprendre l'arabe, ce qu'il fit sans peine, grâce à la facilité que lui donnait la prononciation de la langue allemande qu'il connaissait très-bien. Ainsi qu'il l'a écrit de Girgia, capitale de la Haute Egypte dans la Thébaïde, à la date du 30 avril 1733, il pouvait déjà prêcher et confesser en arabe, et il continua trois autres années à travailler dans cette ville au bien des âmes. Quand en 1736 la peste y éclata, le P. Accurse s'offrit et s'exposa le premier à soigner les pestiférés le jour de Pâques. Atteint lui même de la peste quelques jours après, il rendit pieusement son âme au Seigneur à Girgia, le dimanche de *Quasimodo* (7 avril 1736). C'était un religieux d'un grand talent, d'un grand zèle et de la plus grande espérance. Ses rares qualités le firent pleurer même par les Turcs et les idolâtres.

33° Le R. P. Fabien Tanaglia, de la Nave, naquît le 10 janvier 1705 et prit l'habit le 20 mai 1722. A la fin de l'année où il étudiait la physique à Roveredo, il fut surpris par un violent mal de tête qui, comme il le disait, le rendait inepte à l'étude, et bien qu'on combattît le mal par beaucoup de remèdes, aucun n'amenait une amélioration notable. En 1730 on lui fit suivre un cours de morale à Borgo sous le R. P. Conrad de Tesero, et vers l'automne il obtint une lettre d'obédience pour aller à Naples comme chantre au couvent de Sainte Claire. Il partit donc seul de Borgo pour Naples le 5 octobre 1730; mais arrivé à Rome, il changea d'avis, et avec l'appui de l'abbé Pasti de Pressano, secrétaire de l'ambassade Impériale près la Cour de Rome, il obtint son admission au couvent de St Pierre *in-Montorio* pour se préparer aux missions. Envoyé comme Missionnaire à Constantinople, il y demeura près de trois ans sous la protection de Mr de Talman, ambassadeur Impérial près la Porte Ottomane. Mais on ne reconnut que trop la faiblesse de caractère et d'esprit du P. Fabien; aussi fut-il jugé incapable de servir la mission, et le P. Préfet le renvoya à Venise, après en avoir prévenu le P. Provincial, Conrad de Tesero, afin qu'on le fit prendre à Venise. En conséquence, le P. François Pancrace Tanaglia, frère aîné du P. Fabien, et le F. Tierciaire Antoine de Lasino allèrent suivant leurs instructions à Venise au commencement de mai 1735, et en emmenèrent le malade qu'ils conduisirent à Trente, où était gardien le P. Antoine Baldessar, de Canezza. Là on dut le soumettre à une sévère surveillance, parce que sa folie persistait, et il resta incapable de participer aux sacrements, jusqu'en 1768, trente-troisième année depuis son retour de la mission de Constantinople dans sa province. Il rendit son âme au Seigneur, à l'infirmerie de Trente, le 22 avril 1771, après quelques semaines de fièvre.

34° Le R P. Jean Ange Rusca, de Borgo, naquit le 12 janvier 1706 et prit l'habit le 11 août 1725. Ayant terminé ses études vers le milieu du mois d'août 1740 et voulant se consacrer aux missions, il se rendit à Rome, où on le destina à la mission de Constantinople. Il retourna ensuite dans sa province en mars 1741 pour visiter ses parents avec deux autres Missionnaires. Ils se dirigèrent ensuite ensemble vers Vienne, puis à Venise, où ils s'embarquèrent pour Constantinople. Le P. Jean Ange passa près de vingt ans dans cette mission. Au mois d'octobre 1761 il se rendit à Rome à propos d'une controverse qu'il avait avec un religieux Dominicain, l'archevêque de Naxos, dont il avait été le Vicaire Général à l'époque où ce prélat se trouvait à Rome. L'archevêque l'emporta dans la lutte, et le P. Jean Ange ayant eu le dessous quitta Rome et se rendit à Mantoue, au temps de la réunion du chapitre général en 1762, avec un P. allemand qui avait à rendre compte au supérieur général des démarches qu'il avait faites dans les cours de divers princes, afin qu'ils agissent près de la Porte Ottomane en faveur des sanctuaires de Terre-Sainte et au profit de la religion. Il alla de Mantoue à Venise, retourna ensuite dans sa province et arriva le 29 juin 1762 au couvent de Borgo, pour y mourir le 28 février 1784.

35° Le R. P. Ernest Sighel, de Cavalese, naquit le 16 juin 1712 et prit l'habit le 9 juin 1731. Après avoir mûri pendant quelques années la vocation qui semblait l'appeler aux missions, et obtenu une lettre d'obédience pour Rome, il partit du couvent de Pergine, auquel il était attaché, et arriva le 28 avril 1743 à Roveredo. Le surlendemain, accompagné du P. Jean Pierre d'Anterivo et du Fr. Adam de Malcesine, il se rendit à Ala, où se joignant aux *Ussari,* il alla avec eux à Mantoue,

puis à Rome, où il arriva le 31 mai pour se préparer aux missions. Il y demeura près d'un an; au bout de ce temps, destiné à la mission d'Egypte, il quitta la Ville Eternelle pour aller dans sa province, le 20 avril 1744. Il arriva seul à Valsugana; puis passant à Telve et à Cadino avec quelques compatriotes, il arriva dans son lieu natal le 10 juin. Ayant visité ses parents, il partit de Cavalese et se trouvait le 15 juillet à Trente. Le jour suivant il continua son voyage par Pergine pour Venise, où il avait appris qu'un navire devait mettre prochainement à la voile pour le Levant. S'étant embarqué pour sa mission de la Haute-Egypte, il y parvint heureusement, mais il ne survécut qu'un peu plus d'un an; car il rendit son âme au Seigneur à Girgia le 2 février 1746. C'était un religieux prudent et très-exemplaire, qui donnait de grandes espérances.

36° Le R. P. Horace Della Giacoma, de Moena, naquit le 27 février 1712 et prit l'habit le 24 septembre 1729. Animé du goût des missions, il obtint d'aller à Rome. En conséquence, il partit de Trente pour Tiemme le 29 septembre 1745, avec le Tierciaire Fr Jean Antoine de Tres pour visiter sa famille. Reprenant ensuite sa route le 28 octobre, il arriva le 1er novembre à Venise, le 7 novembre à Pesaro et enfin à Rome vers le 18 décembre. Il s'y arrêta près d'un an, et un décret du 14 novembre 1746 le nomma missionnaire en Albanie. Vers le 10 janvier 1747 il partit de Rome pour sa province, et au mois de mars il se rendit de Venise à Borgo et de Borgo à Trente; puis, après avoir visité ses parents, il retourna le 11 mai à Venise. Faute de bâtiment sur lequel il pût s'embarquer, il dut y rester près de deux mois, et c'est seulement vers le milieu du mois d'août qu'il partit pour Ancône, où il mit à la voile le 24 août pour l'Albanie. Il aborda le 3 septembre au port de Pojana, et le 8 du même mois il arriva à un hospice de sa mission. Il y déploya près de 15 ans le plus grand zèle pour le bien des âmes, en qualité de simple missionnaire, de sorte que la Sacrée Congrégation, sachant que la vacance de la Préfecture de Macédoine était imminente, le nomma Préfet de la mission en Macédoine par décret du 18 février 1763, et la lettre patente, confirmée par notre Révérendissime Père Commissaire, lui en fut expédiée le 26 mars 1763; mais cette lettre ne parvint au P. Horace que vers la mi-juillet. Il ne partit donc qu'alors de l'Albanie, et arriva le 22 août 1763 dans la Préfecture de Macédoine, place honorable dans laquelle il fut maintenu une deuxième et une troisième fois. Le 24 décembre 1774 il était parti de Corbins pour Durazzo, et c'est seulement au mois de février suivant qu'on trouva son cadavre, enseveli jusqu'alors sous la neige. On en conclut qu'il avait été accablé par la neige et renversé par le tourbillon qui s'était déchaîné dans ces parages le jour de son départ de Corbins C'est donc le 24 décembre 1774 que le R. P. Horace termina son ministère apostolique, Préfet de la mission de Macédoine en exercice..

37° Le R. P. Florian Bertagnolli, de Fondo, naquit le 8 janvier 1714 et prit l'habit le 25 juin 1732 Ayant terminé ses études, il conçut le dessein de se consacrer aux missions; mais on lui résista quelques années, parce qu'il ne semblait pas être d'un tempérament assez fort pour entreprendre un ministère si ardu. Ayant à la fin obtenu l'autorisation de se rendre à Rome, il partit de Trente le 27 février 1746, se dirigea vers la Ville Eternelle par Pergine et Venise, et arriva le 19 avril au couvent de St Pierre *in-Montorio*. Destiné à la mission de Servie, il resta encore près de quinze mois à Rome, et en partit le 27 juillet 1747 pour aller d'abord dans sa province. Passant par Venise, Vérone et le lac de Garde, il arriva le 1er sep-

tembre à Arco, d'où il se rendit à Fondo-in-Val-di-Mon pour visiter son vieux père et d'autres parents. Dans les premiers jours de novembre il se dirigea par la Mendola, en traversant le Tyrol, l'Autriche et la Hongrie, vers sa mission en Servie. Là il se mit immédiatement à apprendre la langue du pays, à l'aide de l'allemand qu'il connaissait. Mais à peine neuf mois s'étaient ils écoulés depuis qu'il était parti de sa province pour la Servie, qu'il fut atteint d'une violente maladie, et après onze jours de souffrances, entouré des soins de notre P. Bonaventure de Lavis, Préfet, et du P. Clément, de Trente, Président à Kinze, il rendit pieusement son âme au Seigneur, muni des sacrements de l'Eglise, dans la principauté de Sirmium (Servie, le 24 juillet 1748.

38° Le T. R. Père Clément Morelli, de Trente, naquit le 19 août 1693. Après avoir reçu les ordres mineurs, il entra en religion le 9 mai 1712. Il se rendit célèbre comme prédicateur, et exerça ce ministère non-seulement dans sa province, mais encore dans plusieurs villes d'Italie, et toujours avec le plus grand succès et à la satisfaction générale. Il fut gardien et définiteur, et bien qu'il ne fût pas Lecteur, l'évêque Antoine Dominique de Thuna le nomma Examinateur Synodal par une lettre patente du 27 février 1734, où on lit : *Comme nous avons reconnu votre science et votre insigne mérite, et que nous avons vu briller dans votre conduite la plus grande régularité religieuse... nous vous nommons théologien et examinateur synodal* .. La Sacrée Congrégation de la Propagande le désigna le 19 avril 1746 comme missionnaire apostolique en Servie, et il s'y rendit au mois de mai suivant. Il se consacra pendant vingt ans à cette mission. En 1767 il obtint de la Sacrée Congrégation l'autorisation de retourner dans sa province, et elle lui accorda en même temps les privilèges accordés aux anciens missionnaires. Le P. Clément, usant de la permission, se rendit à Trente le 25 novembre de la même année et passa encore vingt-cinq ans parmi nous; car il ne mourut à Trente que le 10 novembre 1782.

39° Le R. P. François Joseph Amadio, de Roveredo, naquit le 3 décembre 1731 et prit l'habit le 19 août 1748. Tandis qu'il suivait le cours d'éloquence sacrée à Cavalese, il partit de cette ville le 4 mars 1759 pour Trente, où s'étant joint au R. P. Antoine Tuama, de Fondo, qui se rendait à Naples comme confesseur des religieuses du monastère royal de Ste-Claire, il se dirigea avec lui le 6 mars par la voie de Vérone vers Naples. Arrivé en cette ville, le P. François obtint, par l'intermédiaire du P. Antoine, de s'y arrêter, d'abord en qualité de chantre, puis comme maître des cérémonies. A la fin de la troisième année qu'il passait au couvent de Ste-Claire, le P. François fit, à l'insu du P. Antoine et avec l'appui du P. Gardien du couvent, des démarches par lesquelles il obtint de la Sacrée Congrégation de subir ses examens à Naples. On les confia à Mgr l'évêque de Pouzzoles, qui en chargea un Père Dominicain. Celui-ci en fut satisfait. le P. François reçut son approbation de Rome, et la Sacrée Congrégation le désigna comme Missionnaire en Albanie Après Pâques 1762 il accompagna de Naples à Rome le P. Antoine retournant dans sa province. De Rome le P. François alla seul à Bologne, puis à Venise, où il demanda et obtînt un costume complet du P. Provincial Gaspar. Il s'embarqua le 16 juin pour le Levant, et après avoir failli périr dans une grande tempête qu'il essuya, il arriva, dans les premiers jours du mois de juillet suivant, à sa mission en Albanie, et mourut à Toplana en Albanie le 2 août 1778 à l'âge de quarante-sept ans.

40° Le R. P. Augustin Rigotti, de Vigo-in-Val-di-Non, naquit le 3 août 1764. Il fut missionnaire en Albanie, puis Préfet des missions en Macédoine, et après une absence de treize ans il retourna dans sa province, pour mourir au couvent de S[t] Bernardin le 16 février 1810.

41° Le R. P. Gaudence Baiti. de Trente, naquit le 5 décembre 1739 et prit l'habit le 9 mai 1757. En 1768 il se rendit à Rome pour se préparer au ministère des missions, et l'année suivante on l'envoya comme missionnaire apostolique en Albanie, où en 1782 un décret de la Sacrée Congrégation l'établit Préfet des missions pour trois années, au bout desquelles il retourna dans sa province. En 1790 il reçut du P. Ministre Général une lettre d'obédience lui enjoignant de se rendre, suivant un décret de la Sacrée Congrégation, aux missions de Tripoli en Barbarie, dont il fut ensuite nommé Préfet. En 1795 il rentra dans sa province, renonça spontanément à tous les privilèges auxquels il avait droit comme Préfet des missions pendant six ans, et demanda seulement à pouvoir rester attaché d'une manière stable au couvent de S[t] Bernardin ; ce qu'on lui accorda. Au Chapitre de 1803 il fut élu Définiteur. Au moment de la suppression des maisons religieuses, il se retira à l'infirmerie de S[t] Bernardin, où il continua à mener la vie qu'il avait toujours menée, jusqu'à sa mort, laquelle eut lieu le 4 avril 1823.

42° Le R P. Pacifique Erler, de Verla, naquit le 23 novembre 1780 et prit l'habit le 21 octobre 1817. Il obtint en 1826 de se rendre dans la province de Rome. Il soutint dans la Ville Eternelle ses examens de théologie, et par un décret de Sa Sainteté, en date du 10 février 1827, il fut nommé missionnaire à Péra de Constantinople. Il y resta un peu plus d'un an, et fut ensuite envoyé comme supérieur dans l'île de Tine (Archipel). En 1831 il fut appelé à Smyrne pour soigner les cholériques, et dans les derniers jours du mois d'octobre de la même année il fut fait président et curé de la paroisse de S[te]-Marie des Grâces *in-Barnabat.* En y donnant des soins assidus aux pestiférés, il fut lui-même atteint de la peste et succomba, victime de la charité, le 19 mai 1837.

APPENDICE.

Mgr Eustache Zanoli, franciscain de l'observance réf. de Bologne, vicaire apostolique de Hu-pè, auteur de la lettre qu'on vient de lire à la page 98, a adressé cette année, le 16 avril 1866, aux Directeurs de l'OEuvre de la Sainte-Enfance, une lettre, insérée dans le n° 112 des *Annales* de cette OEuvre, dont nous tirons l'extrait consolant qui suit :

« Nos baptiseurs ont eu également beaucoup à travailler pendant les épidémies qui, dans le temps des chaleurs spécialement, ont fait un grand ravage parmi les enfants. Une vieille baptiseuse de la ville de Kou-Cheng-Hien-Fou a visité plus de deux mille enfants malades et elle en a envoyé au ciel plus de trois cents. Le nombre des baptêmes s'est ainsi accru, et si j'avais pu recueillir leur chiffre précis, il aurait dépassé sept mille. Dans le nouveau district de Houang Tcheou-Fou, les néophytes commencent même à s'employer au baptême des enfants en péril de mort, bien que la vingtième partie à peine de ces catéchumènes ait reçu le saint baptême. Déjà, diverses fois, j'ai vu s'ouvrir de la sorte une nombreuse chrétienté, et, malgré les obstacles suscités par le démon, elle continue néanmoins à s'étendre. Il y a là présentement deux missionnairrs, et peut-être bientôt on devra en envoyer un troisième. Les dispositions des populations ne pourraient être meilleures... »

ANALECTES

CONCERNANT LA PROVINCE BELGE DES RÉCOLLETS.

COUVENT DES FRÈRES MINEURS DE GAND

dédié aux bienheureux Apôtres Pierre et Paul et aux saintes Marie-Madeleine et Marthe.

Le bien immense que produisaient à Bruges les Frères Mineurs par leurs prédications, confirmées par la sainteté de leur vie et l'éclat de leurs vertus (1), leur ouvrit bientôt les portes de la ville de Gand, capitale de tout le comté de Flandre. Quoique nous n'ayons pas sous les yeux les titres de fondation de ce couvent, nous possédons cependant des documents dont personne ne contestera la valeur : documents qui prouvent que les enfants de St François firent leur entrée dans cette ville du vivant de leur bienheureux Père et saint Fondateur. Nous savons en effet que l'an 1226 l'évêque de Tournai, Mgr Walter, donna des lettres par lesquelles, conformément à l'indult Apostolique : *Sedis Apostolicae litteras,* il accorde aux premiers religieux et permet aux Frères Mineurs de célébrer leurs offices divins dans la maison qu'ils habitaient près de Gand, dans l'endroit appelé *Portackere* Ce qui fait nécessairement supposer qu'ils y avaient fixé leur séjour et domicile avant l'année 1226. De plus les paroles de l'Évêque nous prouvent que leur habitation était située *extra muros.* Enfin on conserve encore l'acte original d'un contrat passé avec l'Abbé de St Pierre à Gand, portant la date de 1226, contrat qui donna lieu à bien des litiges, et qui fut enfin confirmé par les Souverains Pontifes Honorius IV et Boniface VIII. Nous pouvons encore invoquer le témoignage de l'histoire ecclésiastique du diocèse de Tournai qui fixe à l'an 1225 l'établissement des Frères Mineurs dans la ville de Gand.

On donne comme fondateurs le Très-Illustre Seigneur Ferdinand, fils du roi de Portugal, comte de Flandre, et son épouse Jeanne, comtesse de Flandre, fille de Baudouin, empereur de Constantinople. Ce prince était alors prisonnier au Louvre à Paris, il avait donné d'abord le terrain pour bâtir le couvent. Le noble Seigneur et Chevalier Jean de Materen (2) lui

(1) Voir l'article sur le Couvent de Bruges, ci-dessus 5e année, page 340.

(2) Son oncle maternel Judocus (Josse), du couvent de Valenciennes, en fut le premier Gardien.

avait inspiré cet acte de générosité et de haute bienveillance. On ignore le motif pour lequel les Pères ont cru devoir transférer leur habitation *intra muros*, à moins qu'on ne dise avec Wadding que le couvent qui se trouvait au pied du mur de l'ancienne cité a été bâti en 1243. Le cloître moderne remontait à une très-haute antiquité. Il était situé au confluent de trois fleuves, de l'Escaut à l'Orient, de la Lys au midi et de la Lieve au couchant. Ces trois rivières réunies coulent dans un lit commun sous le nom de Lys; en sorte qu'on pouvait appliquer à cette maison ces belles paroles de nos livres saints : « Le Seigneur a planté une vigne de justes le long du cours des eaux. »

Ce couvent jouissait d'une célébrité peu commune; il renfermait dans son enceinte des Pères renommés par l'étendue de leur science, l'éclat de leurs vertus et leur amour pour le maintien de la discipline régulière, et ce fut avec peine qu'ils la virent se relâcher à la longue. La nature humaine, toujours si prompte à déchoir, avait laissé chez les Frères Mineurs de Gand des traces de sa faiblesse et de ses infirmités. On sentit le besoin de se retremper, et les religieux embrassèrent à l'unanimité la réforme de l'Observance régulière sous le vicariat du R. P. Denyse, qui gouvernait alors la province de France. Comme la question de la *Réforme* revient dans toutes les notices, et qu'on a sur cette matière, comme sur bien d'autres, des idées inexactes pour ne pas dire erronées, nous allons faire passer, une fois pour toutes, sous les yeux de nos lecteurs les réflexions judicieuses faites sur ce sujet par l'abbé Berthaumier :

« L'Ordre de St François comptait près de deux siècles d'existence. Durant cette longue période il avait passé par bien des phases, acquis bien des triomphes et des gloires; cependant il ne s'était pas maintenu toujours à la hauteur sublime de sa règle. Placé comme le nid de l'aigle, par son héroïque fondateur, au sommet le plus élevé de la Sainte Montagne, il avait au milieu des contemplations senti les orages de la terre, ou du moins l'infirmité humaine s'était fatiguée à gravir vers des régions si rapprochées du séjour angélique, et elle avait choisi pour sa demeure une atmosphère plus tempérée. Dès le temps de François cette lassitude des cœurs avait commencé à se faire sentir, et le saint Patriarche s'en était aperçu, son âme en avait été douloureusement affligée, il avait répandu en présence du Seigneur des larmes amères sur l'imperfection de ses enfants. . . . . Quand nous écrivons ce mot de relâchement, nous ne le faisons jamais sans craindre que le lecteur n'y attache un sens trop absolu et contraire à la vérité. Ce relâchement n'était point dans la rigueur de la pénitence, dans la ferveur de la prière, dans le zèle de la prédication, et encore moins dans les bonnes mœurs. Il faut bien qu'on le sache, l'Ordre Séraphique n'a point cessé de donner à l'Église des apôtres, des saints, des docteurs, des contemplatifs sublimes, des hommes de charité héroïque; il n'a point cessé d'édifier le monde par ses vertus, et de le servir par son zèle, non-seulement dans les

diverses réformes sorties de son sein comme d'une terre féconde, mais encore dans l'armée entière des soldats rangés sous sa bannière. Ce relâchement portait uniquement sur la pauvreté. Saint François voulait chez ses enfants cette vertu dans un degré inconnu des autres ordres religieux. Il avait pris à la lettre et dans le sens le plus rigoureux cette parole de l'Évangile : Ne possédez ni or, ni argent, ni aucune autre monnaie dans vos bourses, ni un sac pour le voyage, ni des souliers, ni un bâton. Il en avait fait la base de sa règle, et le sujet de ses derniers enseignements avant de mourir. Le Frère Mineur devenait ainsi d'une façon spéciale l'enfant de la Providence. Il n'avait rien en ce monde, ni maison, ni domaine, ni argent, ni meubles, ni même l'habit grossier dont il était revêtu. Il se servait de chaque chose à titre d'emprunt, et la communauté entière n'en usait pas autrement. De là naissait dans les âmes vouées à un tel genre de vie, non-seulement le mépris des jouissances terrestres, mais encore l'indifférence pour tel ou tel pays, l'insouciance des besoins de chaque jour, l'empressement à se transporter d'une extrémité du monde à l'autre sans la moindre inquiétude de l'avenir, la paix et le bonheur en tout temps et dans toutes les conditions possibles. Dans la solitude les Frères Mineurs ressemblaient aux moines de la Thébaïde, et dans les besoins de l'Église ils devenaient comme un camp volant prêt à combattre sur tous les champs de bataille, un camp toujours armé et toujours libre, ses armes étaient des armes purement spirituelles. Telle avait été la pensée de St François quand, dans sa pieuse ambition, il avait rêvé de soumettre la terre à Jésus-Christ, de faire une guerre incessante au vice et à l'erreur, et d'amener tous les peuples aux pieds de son Sauveur.

« Ceux qui comprirent et secondèrent cette pensée sublime de l'illustre fondateur apparurent des héros parmi les hommes ; ils consolèrent l'Église et lui donnèrent des enfants innombrables. Mais tous les Frères ne surent pas se maintenir à cette hauteur, tous n'eurent pas cet abandon parfait à la Providence ; le souci des besoins temporels gagna les cœurs, et la pauvreté de François reçut des atteintes souvent réitérées. Cependant l'Ordre dégénéré en ce sens n'en demeurait pas moins un ordre saint, un ordre rigoureux et pénitent, un ordre que nous ne craindrons pas de dire sévère entre tous les ordres existants de nos jours. Ainsi l'a jugé l'Église elle-même en lui demandant de siècle en siècle des évêques, des cardinaux, des ministres pour ses offices les plus difficiles et les plus délicats. Lors donc que nous parlons de relâchement, nous le faisons, non dans un sens mondain, mais dans le sens employé par les écrivains et les zélateurs les plus fervents de l'Ordre, nous le faisons en comparant un état bon, parfait, approuvé par l'Église, à un état plus parfait, plus sublime et plus héroïque (1). »

(1) L'abbé Berthaumier, *Histoire de S. Bernardin de Sienne*.

Le couvent de Gand embrassa donc la réforme de l'Observance régulière l'an 1503. A peine eut-il fait ce pas, consenti à ce sacrifice, qu'il entra dans l'état le plus florissant et le plus prospère ; le ciel semblait visiblement le protéger, en multipliant les vocations dans une telle proportion que le nombre des religieux dépassa le chiffre de 80. Cette maison devint comme la terre classique de la science ; on y cultivait avec le plus grand soin l'étude de l'Ecriture-Sainte, de la théologie scolastique et de la philosophie, et bientôt on en vit sortir des hommes dont l'érudition fit l'honneur de l'Eglise et du cloître. La piété donna la main à la science, elles s'aimaient comme deux sœurs jumelles et ne pouvaient vivre l'une sans l'autre. Aussi eurent-elles la joie et la consolation de donner à la religion des hommes qui lui rendirent témoignage par l'étendue de leur savoir et l'éclat de leurs vertus.

Le premier et glorieux anneau de cette chaîne d'or fut le R. P. Justin Ryckius (De Rycke) Manselarius, enfant de Malines par sa naissance et de Gand par sa profession religieuse dans l'Ordre de St François. Il fut le premier apôtre du Pérou, le fondateur et le premier gardien de la famille Séraphique à Guito, capitale de ce royaume. On conserve dans les archives du couvent de Gand une épigramme magnifique composée en son honneur en langue belge et en langue espagnole, avec cette épigraphe tirée du Psaume 111 : *La mémoire du juste sera éternelle.*

Pendant que le R. P. Justin évangélisait avec succès le Pérou, le Frère Pierre de Mura ou de Gand pénétrait dans les Indes. Nous ne nous arrêterons pas à parler des travaux apostoliques de ce saint religieux qui, dans l'humble état de frère lai, opéra des prodiges de conversions, construisit quantité d'églises et régénéra dans les eaux du Baptême un nombre à peine croyable d'infidèles. On a consacré dans les *Analectes* un article spécial à cet Apôtre (5me année, 6e livraison, pag. 396).

A côté de cet essaim de zélés missionnaires qui volèrent au-delà des mers pour aller annoncer la bonne nouvelle aux peuples encore assis dans les ombres de la mort, le couvent de Gand montre avec fierté sa phalange de martyrs. Plusieurs de ses enfants furent choisis de Dieu pour confesser et signer leur foi de leur sang.

A peine la persécution des Gueux fut-elle allumée en Belgique que le R. P. Pierre Prus devint la victime de leur barbare cruauté. Ce fervent religieux était né à Lille, capitale de la Flandre Française. C'était un homme d'une érudition vaste et d'une éloquence remarquable ; modèle de solide piété et de simplicité évangélique, il était un parfait disciple de notre Père St François. Quoique son humilité fût ingénieuse à cacher ses vertus, elles ne laissèrent pas que de jeter un vif éclat et d'attirer l'attention des supérieurs qui élevèrent le P. Pierre à la dignité de vicaire (1) dans le cou-

(1) C'est ainsi qu'on nomme le second supérieur du couvent dans l'Ordre de St François.

vent d'Ath en Hainaut. Le 18 novembre 1571 il se rendait d'Ath à Gand pour des affaires qu'il avait à traiter avec le R. P. Provincial Julien Duchêne (*a Quercu*). Vers 6 heures du soir, à la nuit tombante, à un mille de la ville, sur la paroisse de Ledeberg, à une portée de flèche des murs, s'étant un peu écarté de son compagnon de voyage, il tomba entre les mains d'une bande d'hérétiques placés en embuscade, qui se jetèrent sur sa personne avec une rage inouie. La mémoire se rappelle avec horreur et la plume ne trace qu'avec répugnance les cruels tourments que ces loups nocturnes firent subir à ce doux agneau. Un de ces malheureux, poussé par un délire frénétique, saisit l'arquebuse qu'il avait à la main et en frappa la tête du religieux à coups redoublés, jusqu'à ce que ce dur instrument se brisa en milles pièces. Leur barbare fureur ne fut assouvie que lorsqu'ils eurent couvert de plaies son côté gauche; ils ajoutèrent blessure sur blessure, et lui donnèrent à la poitrine un si violent coup d'épée que l'arme meurtrière lui perça le corps d'outre en outre. Le courageux athlète, craignant avec raison que les coups d'arquebuse n'endommageassent le cerveau, se couvrit la tête de ses mains. Mais bientôt elles furent à leur tour criblées de meurtrissures, les chairs saignantes volèrent en lambeaux, les os et les nerfs furent mis à découvert. C'était un spectacle horrible à voir. Voulant mettre le comble à leur haine diabolique, ils accompagnèrent ces actes de cruauté de blasphèmes et d'imprécations contre Dieu et son Eglise; notre saint martyr au contraire adressait au Seigneur des cantiques de louange, et à la foi catholique des hymnes de reconnaissance. Les infâmes bourreaux, persuadés que le serviteur de Dieu avait rendu le dernier soupir, prirent la fuite et le laissèrent seul à demi-mort, nageant dans son sang; car son compagnon, craignant pour sa propre vie, s'était plongé dans l'eau jusqu'aux reins pour se cacher et il n'osait pas se montrer. Le P. Pierre, assisté tout particulièrement d'en Haut et conduit par son bon Ange, put s'éloigner du lieu qui avait été le témoin et le théâtre de son glorieux combat; son sang recouvrait tout son corps comme un manteau de pourpre, et ce fut plutôt en rampant qu'en marchant qu'il lui fut possible d'arriver à une misérable chaumière où il apercevait de la lumière près d'un moulin. D'une voix mourante il supplia le meunier, pour l'amour de Jésus-Christ, d'avoir compassion d'un pauvre Frère Mineur qui était étranger à la localité et de lui accorder un asile pour la nuit. Il fut bien accueilli avec son compagnon, qui fondait en larmes et éclatait en sanglots; on leur prodigua tous les soins que réclamait leur position et qu'inspiraient les plus généreux sentiments d'humanité. On voulut, pour soulager tant soit peu notre saint martyr, détacher son habit qui s'était collé à ses plaies; mais celle de la poitrine se rouvrit, et des flots de sang s'en échappèrent en telle abondance qu'ils inondèrent le pauvre réduit. C'est pendant qu'une charité compatissante entourait de soins le courageux athlète de la foi, que le pauvre de

Jésus-Christ rendit sa belle âme en chantant les louanges de Dieu ; ses dernières paroles furent un hymne de reconnaissance envers ses bienfaiteurs et une prière pour les cruels hérétiques. Le meunier se hâta d'aller le soir même encore porter cette triste nouvelle au couvent de Gand. Le lendemain matin on s'empressa de venir laver le corps du vénéré défunt et le débarrasser de la boue et du sang ; on procéda à cette cérémonie au milieu des larmes et des sanglots. Le R. P. Provincial Julien Duchêne, à la tête de toute la communauté des Frères Mineurs, accompagné du clergé de la ville et du peuple, présida cette pompe funèbre, et revint processionnellement de la porte St Liévin au monastère avec la dépouille mortelle du saint religieux. On l'inhuma dans la partie du cloître qui donne sur le couchant.

Un autre enfant de St François, le R. P. Guillaume Olys, entra à son tour dans la lice et cueillit la palme du martyr le 10 février 1575. Né à Nivelles en Brabant de parents nobles, ce religieux appartenait au couvent de Gand. Homme d'un caractère pacifique, de mœurs douces et agréables, il avait su se concilier l'affection et l'estime de tous ses confrères. Une maladie grave qu'il avait faite dans sa jeunesse, et dont il lui était resté un certain état de faiblesse, avait engagé ses Supérieurs à l'envoyer pour quelque temps dans son pays natal, afin que le changement d'air pût améliorer sa chétive santé. Après un séjour plus ou moins long au sein de sa famille, il reprit la route de Gand, et comme il n'était pas encore bien rétabli, on lui proposa le couvent de Bruges qui était dans des conditions de salubrité parfaites. En quittant la ville pour se rendre à sa nouvelle destination, il rencontra fort à propos trois ou quatre compagnons de voyage dont la conversation familière et agréable recréa beaucoup notre cher convalescent. Ils cheminaient ainsi causant de sorte et d'autre, sans se douter le moins du monde qu'il allait leur arriver un accident fâcheux. Ils étaient parvenus au village appelé Knesselaere à trois milles de Bruges, lorsque tout à coup quelques brigands féroces, portant le nom de gueux, sortirent précipitamment de la forêt voisine, se jetèrent sur notre pauvre Père, et après avoir ordonné à ses compagnons de se retirer, l'entraînèrent dans l'épaisse forêt. Là ils lui arrachèrent sa robe de bure, l'attachèrent violemment à un arbre à l'aide de sa ceinture de corde et percèrent son corps d'une multitude de flèches. Voyant qu'il palpitait encore, malgré les coups mortels qu'il avait reçus, ils lui arrachèrent sa tunique intérieure, et après l'avoir ainsi dénudé depuis les pieds jusqu'à la tête, ils l'achevèrent à coups de hache et mirent, en plusieurs endroits, ses entrailles à découvert. C'est ainsi que le fervent Père Guillaume confessa victorieusement sa foi et consomma son glorieux martyre qui l'unit pour toujours à Jésus-Christ. A peine la nouvelle de ce triste événement fut-elle parvenue à Gand, que les fidèles s'empressèrent de poser le corps sur un chariot et de le ramener à l'hôpital des lépreux (Ryke Gasthuys), et de là on le reconduisit avec pompe et solennité, au milieu des larmes et

des gémissements, au couvent des Frères Mineurs, où le nouveau martyr fut inhumé à côté de son frère en St François le R. P. Pierre Prus.

La persécution des gueux, comme un torrent dévastateur, envahissait de plus en plus la Belgique ; les ministres de Dieu étaient toujours l'objet de leur haine et de leur fureur, et leur sang était leur boisson de prédilection. Quatre ans après le martyre du R. P. Prus, le 24 juin 1575, un autre enfant de l'Ordre Séraphique, versait jusqu'à la dernière goutte de son sang en témoignage de la sincérité de sa foi, c'était le R. P. François (selon d'autres Jean) Penneman, natif de Gand. Doué d'un esprit supérieur, il eut les plus brillants succès dans ses premières études, et à peine religieux et prêtre dans la famille Franciscaine, il prit place parmi les prédicateurs les plus distingués que possédait alors la maison de Gand. On peut dire qu'il était un théologien parfait. Tout ce qu'il acquit de science et d'érudition par ses longues et profondes études, qu'il n'interrompait ni le jour ni la nuit, tout ce qu'il avait puisé aux sources des Saints Pères, tout ce qu'il avait glané dans les divers ouvrages d'histoire qu'il avait parcourus, il le consigna dans de nombreux volumes qu'il laissa en héritage à la postérité. Malgré sa vaste science et sa rare éloquence, il était ennemi juré du faste et de l'ostentation, et il savait allier à la plus grande simplicité la prudence la plus consommée. Ses rares qualités et ses éminentes vertus le firent élever à la charge de gardien du couvent de l'Ecluse, dans le chapitre tenu à Ath en 1572 sous le Provincialat du R. P. André à Gilio. Il dirigea cette communauté pendant quatre ans environ. Se rendant un jour à St Laurent près d'Aerdenbourg pour y prêcher la parole de Dieu, il cheminait selon sa coutume en priant et en méditant. Tout à coup il est surpris par une bande de brigands qui lui demandent avec arrogance quel est le but de son voyage. Le Père, sans s'émouvoir, répond aussitôt qu'il allait évangéliser une paroisse voisine. Et ceux-ci de reprendre : « *Vous avez assez longtemps exercé ce ministère diabolique ; assez longtemps vous avez dérangé le cerveau des têtes faibles.* » Ils se ruèrent sur lui, l'accablèrent de coups et l'étendirent par terre. L'un d'eux lui porta un violent coup de hache à la gorge et lui trancha la tête d'une manière horrible (1). Ils précipitèrent le corps du nouveau martyr dans une fosse voisine, où il resta quelque temps sans sépulture, exposé à la voracité des oiseaux de proie et des bêtes fauves. Enfin le cinquième jour après le massacre, des enfants préposés à la garde d'un troupeau de moutons aperçurent le cadavre et en donnèrent aussitôt connaissance aux habitants de St Laurent, qui se hâtèrent de l'enlever avec tout le respect possible et l'inhumèrent solennellement dans l'église paroissiale. La mémoire de ces martyrs vivra éternellement dans la Flandre. Le R. P. François Evrard,

(1) Cette hache se conserve encore aujourd'hui au couvent des RR. PP. Récollets à Gand.

qui les vénérait comme des saints et les aimait comme des frères chéris, leur consacra cette épitaphe le 2 août 1601 :

Hos tibi sincerae Fidei, Deus optime, testes
Flandria tres offert, Ganda duos sepelit :
Flandria conservet semper pia dogmata Patrum,
Atque horum precibus Ganda Deo placat.

La Flandre offre au Seigneur d'une foi bien sincère
Trois glorieux témoins : deux reposent à Gand.
Puisse leur souvenir vivre en la Flandre entière
Et Gand se ressentir de leur crédit puissant.

(*La suite au prochain numéro*).

NOTICE SUR MGR JOSEPH-GUILLAUME HENDREN.

Le 14 novembre est décédé, au couvent des Sœurs du Tiers-Ordre de saint François à Taunton en Angleterre, Monseigneur Joseph-Guillaume Hendren, évêque de Martyropolis *in partibus* et religieux de l'ancienne province anglaise de l'Ordre Franciscain. Nous nous faisons un devoir de reconnaissance de consacrer à la mémoire de ce digne prélat la notice suivante que la Supérieure du couvent de Taunton a bien voulu nous communiquer.

Joseph-Guillaume Hendren naquit à Birmingham le 19 novembre 1791. Dès son enfance il se fit remarquer par sa piété, sa douceur et par une intelligence rare. Par son application assidue il surmonta les difficultés qu'on éprouve généralement dans l'étude des premiers rudiments de la langue latine, et se distingua bientôt entre tous ses condisciples.

Parvenu à l'âge auquel il faut choisir un état de vie, le jeune Hendren eut recours à Dieu et à la prière; après un mûr examen et muni du consentement de son directeur spirituel, il résolut d'embrasser l'Ordre de saint François. Admis au noviciat, on le vit toujours donner l'exemple de la plus stricte exactitude dans l'Observance des règles prescrites. Sa piété et sa dévotion furent grandes, mais ne l'empêchèrent pas néanmoins de s'appliquer à l'étude de la philosophie et de la théologie : aussi les progrès qu'il fit dans ces deux sciences découvrirent bientôt le trésor que possédait en lui la communauté. Après les épreuves prescrites, le jeune religieux, qui avait reçu l'habit franciscain le 2 août 1806 des mains du Père Grafton, fit sa profession le 19 novembre 1807 en présence de Monseigneur l'évêque Collingridge, dernier provincial de l'Ordre en Angleterre. La dignité de la prêtrise lui fut conférée le 28 septembre 1815, et, quelques années après, ses supérieurs lui confièrent la chaire de théologie.

En 1826 il fut envoyé à la mission d'Abergavenny, où, par sa conduite prudente et sage, il sut s'attacher les âmes confiées à ses soins. Il se trouvait content et heureux au milieu de ses ouailles lorsqu'au mois de février 1830 il fut nommé directeur des Religieuses Franciscaines à Taunton. Pendant les huit années qu'il consacra à ce poste, il sut se concilier l'amour et l'estime de toute la communauté : heureux d'y vivre inconnu aux yeux du monde, il se plaisait à cette vie humble et retirée, quand une circonstance imprévue vint l'appeler à des fonctions plus élevées. Le docteur Ullathorne, vicaire apostolique du district, devant faire un voyage à Rome, nomma le Père Hendren vicaire général et administrateur du district durant son absence. Celui-ci accepta dans l'espoir qu'au retour du vicaire apostolique sa mission de vicaire général cesserait. Il ignorait les desseins de Dieu sur sa personne. Une lettre du docteur Ullathorne lui apprit peu après qu'il venait d'être nommé Vicaire apostolique : Monseigneur Ullathorne de son côté était transféré au siége de Birmingham. Cette nouvelle fut pour l'humble Père comme un coup de foudre. Troublé, inquiet, pleurant et gémissant, il voulait refuser une charge qu'il croyait au-dessus de ses forces; la perspective que ses excuses ne seraient point reçues augmentait ses angoisses. Dans cet état d'anxiété, un de ses amis lui dit : « M. Hendren, si j'étais votre supérieur, je vous dirais : Commencez par obéir : après votre consécration, vous ferez toutes les observations que vous voudrez. » — « Taisez-vous, répondit-il, avocat du diable, taisez-vous et retirez-vous de moi. » Il dut se soumettre malgré ses répugnances, et au mois de juillet 1846 il fut nommé vicaire apostolique de l'Ouest, sous le titre d'évêque d'Uranopolis. Lors du rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique en Angleterre, il fut promu à l'évêché de Clifton. Son administration, soit comme vicaire apostolique, soit en qualité d'évêque de Clifton, fut douce et paternelle; il sut gagner et conserver la confiance de son clergé et de son diocèse. Le premier il fit des tentatives pour rétablir, dans son diocèse, la province franciscaine; mais les grandes oppositions qu'il rencontra le forcèrent de renoncer à son pieux dessein.

Le 22 juin 1851, Monseigneur Hendren fut transféré à l'évêché de Nottingham. Il n'y resta pas longtemps; sa conscience timorée, son amour pour la retraite, son désir de rester inconnu le faisaient trembler à la pensée de la responsabilité qui pesait sur lui en vertu de sa charge pastorale; les attaques fréquentes de la goutte à laquelle il était en proie le déterminèrent à offrir sa démission, et, après des instances réitérées, il lui fut permis de se retirer. Le 2 février 1853 il reçut le titre d'Evêque de Martyropolis.

Rendu à lui-même, il passa quelque temps chez les Oratoriens à Birmingham. Toujours dans la suite il se félicita du cordial accueil que lui fit alors le Très-Révérend Père Newman.

Peu de temps après il se rendit à son cher couvent de Taunton. En y en-

trant, on l'entendit prononcer ces mots : *Hæc requies mea... hic habitabo, quoniam elegi eam.* C'est dans cette aimable retraite qu'il reprit ses anciennes habitudes, partageant les jours entre l'étude et la prière. Sa piété portait un cachet de gaieté ; sa conversation était douce, enjouée ; il faisait les délices de ceux qui l'écoutaient. Sa mémoire était prodigieuse ; il répondait avec une exactitude surprenante aux questions qu'on lui proposait, surtout en fait de chronologie. Il avait un don particulier pour les langues latine, grecque, française, espagnole, italienne, ainsi que pour l'histoire et les sciences. Ses connaissances philosophiques et théologiques étaient profondes.

Les terribles attaques de la goutte avaient miné sa santé depuis quelques années. Le 14 novembre dernier, il dit à la sœur qui le soignait qu'à peine il pouvait supporter les souffrances, mais qu'il priait Dieu de lui accorder la grâce d'endurer son mal avec résignation. Le médecin fut mandé ; mais, comme il paraissait n'y avoir aucun danger et que l'Evêque semblait avoir envie de se reposer, il alla visiter les autres malades de la maison. Peu de temps après, la sœur entra dans la chambre et trouva l'auguste malade dans une espèce d'évanouissement ; elle appela le médecin ; c'était pour annoncer que l'évêque était mort.

Quoique sa mort ait été subite, elle n'a pas été imprévue. Depuis longtemps Monseigneur Hendren se préparait à rendre son âme à Dieu. Son corps était encore attaché à la terre que déjà son âme était dans le ciel. Tel que les Israélites, lorsque sur les bords du fleuve de Babylone ils éclataient en pleurs et en gémissements au seul souvenir de leur chère Sion, toute sa peine était de se voir encore éloigné de son Dieu. Il a mille fois protesté avec le Psalmiste que sa langue s'attacherait à son palais, qu'il s'oublierait lui-même plutôt que de perdre un seul moment le souvenir de la Jérusalem Céleste. Non, la mort ne l'a pas surpris, puisqu'il est mort dans le baiser du Seigneur.

Sa mémoire sera toujours en vénération pour tous ceux qui l'ont connu. Les religieuses du couvent de Taunton ont perdu en lui un exemple de toutes les vertus et un conseiller fidèle et éclairé, qui dans différentes circonstances leur a rendu des services signalés. Aussi, comme preuve de reconnaissance, la communauté a demandé qu'il fût inhumé dans leur cimetière ; et le 20 novembre, après les cérémonies funéraires, le clergé et la communauté, conjointement avec les élèves des deux pensions, se sont dirigés vers le champ de repos pour adresser un dernier adieu à celui qu'ils avaient toujours vénéré comme un supérieur zélé et un père plein de tendresse.

NÉCROLOGE DU R. P. GANGULPHE VAN EYBERGEN.

Le couvent de Saint-Trond vient de faire une perte sensible dans la personne du regretté Père Gangulphe Van Eybergen. Ce fervent religieux, que la mort vient de surprendre au moment qu'il pensait pouvoir commencer la vie apostolique, était né à Tongres. A l'issue de ses études humanitaires faites au séminaire de Saint-Trond, il se consacra à la vie religieuse au couvent des PP. Récollets de Thielt. Après une année de noviciat, pendant laquelle il se distingua continuellement par la ferveur de sa piété et la douceur de son caractère, il prononça ses vœux et commença au couvent de Gand ses études philosophiques. Plus tard, envoyé successivement aux couvents de Reckheim et de Saint-Trond pour y étudier la théologie, il ne perdit rien de son zèle. Son assiduité au chœur et aux autres offices de la communauté, son amour de la discipline régulière faisaient prévoir en lui un religieux digne de son Saint Père, en même temps que son zèle pour l'étude, une santé florissante et un désir ardent de travailler au salut des âmes semblaient l'appeler à remplir avec fruit cette charge méritoire. Dieu, impénétrable dans ses décrets, en jugea autrement. Vers le milieu du mois d'octobre, le digne Père eut un violent crachement de sang qui le réduisit à l'extrémité ; il reçut les derniers secours de Notre Mère la Sainte-Eglise dans les plus beaux sentiments de piété et de soumission à la volonté du Seigneur, et rendit la veille de la Toussaint sa belle âme à son Créateur. Il n'était âgé que de vingt-quatre ans et n'avait que quelques mois de prêtrise ; cependant nous pouvons lui appliquer ces paroles de l'Ecriture Sainte : « Il a vécu peu de temps, mais il a rempli une longue carrière. *Consummatus in brevi explevit tempora multa.* »

Au Chapitre Provincial des Pères Récollets de la Province Belge, célébré au couvent de Saint-Trond le 17 octobre 1866, sous la présidence du T. R. P. Jean-Dominique De Bruin, Ex-Provincial de la Province des Pères Récollets de Hollande et Visiteur délégué du Révérendissime Ministre général, ont été faites les nominations suivantes :

Ministre Provincial : le T. R. P. Natalis Neutelcers, résidant au couvent de Gand (1).

Custode : le R. P. Léon Mommen.

Définiteurs : les RR. PP. Chrysostôme Sacré ; — Henri Alferink ; — Constantin De Vreeze ; — Félicien Bancu.

Gardiens des couvents : de Saint-Trond, le R. P. Joseph Beel ; — de Thielt,

(1) Les prêtres qui désirent avoir les facultés du Tiers-Ordre doivent s'adresser au T. R. P. Provincial, couvent des Pères Récollets, Quai aux Violettes, Gand.

le R. P. Iréné Vanthuyl; — de Gand, le R. P. Pierre Pauwels; — de Hasselt, le R. P. Boniface Princen; — de Reckheim, le R. P. Stanislas Willemyns; — de Lokeren, le R. P. Victorin Cartuyvels; — de Montigny (lez-Charleroi), le R. P. Célestin Bruyninx; — de Namur, le R. P. Edmond Collet; — d'Anvers, le R. P. Paulin Timmers; — de Roubaix (France), le R. P. Eleuthère Poncelet; — de Killarney (Irlande), le R. P. Arsène Mertens; — de Manchester (Angleterre), le R. P. François Verhagen; — de Malines, le R. P. Hippolyte Hoste.

Vicaires : de la résidence de Gand, le R. P. Eusèbe Joosten; — d'Argenteuil, le R. P. Symphorien Boigelot; — d'Eccloo, le R. P. Théodore Vanderlinden.

CHEMIN DE LA CROIX.

Dans notre quatrième livraison de la précédente année, p. 264, nous avons exposé les conditions nécessaires pour gagner les indulgences du chemin de la croix. Or, d'après une décision de la S. Congrégation des Indulgences du 27 juin 1866, qui se trouve dans la *Revue Catholique* du mois d'octobre pag. 610, il faut ajouter à la 4e condition de notre exposé p. 265, cette modification favorable aux personnes peu intelligentes : « Les personnes simples qui ne sont pas capables de méditer sur les mystères de la passion selon l'ordre des 14 stations, peuvent gagner les indulgences en pensant à la Passion de quelque manière selon leur capacité. » Toutefois les personnes qui en sont capables doivent méditer sur le sujet de chaque station en particulier.

CANONISATION PROCHAINE DES MARTYRS DE GORCUM ET D'AUTRES BIENHEUREUX.

Par Ordre du Saint-Père, le Cardinal préfet de la S. Congrégation du Concile a écrit le 8 décembre aux Evêques de toute la terre une lettre d'invitation dont nous reproduisons ici la principale partie.

Très-illustre et révérendissime Seigneur,

Parmi les principaux soins et les plus graves qui incombent au ministère apostolique du Souverain Pontife, le plus doux est de décerner suivant les rites l'honneur de la canonisation et un culte public dans l'Eglise aux héros de la religion chrétienne. En conséquence, la Sacrée-Congrégation des Rites ayant accompli tous les actes suivant la discipline prescrite par les constitutions apostoliques, Notre Saint Père le Pape Pie IX, après avoir mûrement pesé les circonstances, a résolu (en tant toutefois que la droite du Tout-Puissant, comme il est permis de l'espérer, empêchera la tempête imminente d'éclater) de tenir, dans le mois de juin de l'an-

née prochaine 1867, deux consistoires semi-publics. Après ces consistoires, avec l'aide de Dieu et de la Vierge Mère de Dieu, le 29 du même mois, jour de la fête des Bienheureux apôtres Pierre et Paul, qui sera cette fois célébrée avec encore plus de joie à cause de l'anniversaire séculaire de leur glorieux martyre, le Saint-Père inscrira par un décret solennel, dans le catalogue des saints, les Bienheureux martyrs, confesseurs et vierges, dont les noms suivent :

1. Le B. Josaphat, archevêque de Polotsk des Ruthènes, dans la Russie-Blanche, martyr.

2. Le B. Pierre d'Arbues, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, inquisiteur de l'Espagne et chanoine de l'Eglise métropolitaiee de Saragosse, martyr.

3. Les dix-neuf BB. martyrs de Gorcum, appartenant à divers ordres réguliers, ou au clergé séculier.

4. Le B. Paul de la Croix, confesseur, fondateur de la Congrégation des Clercs-Déchaussés de la Sainte Croix et de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

5. Le B. Léonard, de Port-Maurice, confesseur, missionnaire apostolique, de l'Ordre des Mineurs de Saint-François de l'Etroite Observance.

6. La B. Marie-Françoise des Cinq Plaies, vierge professe du Tiers-Ordre de Saint-Pierre d'Alcantara, dans le pays napolitain.

7. La B. Germaine Cousin, vierge séculière du diocèse de Toulouse (1).

Sa Sainteté m'a donc ordonné, suivant la coutume antique, à moi, préfet de la Congrégation chargée d'interpréter le saint Concile de Trente, d'écrire aux prélats du monde catholique pour leur annoncer cette heureuse nouvelle, et leur faire savoir que les Evêques qui, ne se trouvant pas retenus par la crainte de causer un grave préjudice aux brebis qui leur sont confiées, ou arrêtés par d'autres empêchements, se rendraient en temps opportun dans cette noble cité pour assister aux consistoires susmentionnés, et être témoins d'une telle solennité, feraient une chose très-agréable à Sa Sainteté. Ce sera une bien grande joie pour le Saint-Père de voir ses frères se réunir en un même lieu et adresser de concert des prières à ces citoyens du ciel qui jouissent déjà d'une gloire incomparable; pour que, touchés par de telles supplications, dans le péril extrême qui menace les choses civiles et surtout les choses sacrées, ces saints demandent à Dieu et obtiennent de sa bonté la victoire sur l'ennemi et une paix perpétuelle pour l'Eglise militante.

(1) Des dix-neuf martyrs de Gorcum onze sont de l'Ordre des Pères Récollets, ainsi que le B. Léonard de Port-Maurice. La B. Marie Françoise des Cinq Plaies appartient au Tiers-Ordre de S. François.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE ANCIENNE.

QUEL JUGEMENT IL FAUT PORTER DES CROISADES.

1300.

Après avoir vu la chute de Ptolémaïs, qui mit fin à la domination latine en Orient, nous ajouterons ici quelques considérations sur les Croisades, grâce auxquelles s'accomplit d'abord la glorieuse conquête des Saints Lieux de notre rédemption. Car nous en portons un jugement tout autre que celui qu'osent en porter, avec tant de légèreté, certains écrivains modernes, qui ne savent ou plutôt ne veulent y voir que l'effusion d'un sang follement versé par l'ambition des Papes, sans aucun avantage pour la famille européenne. Et nous sommes heureux d'avoir de notre côté tous ces hommes illustres qui jugent des faits de l'histoire avec une profonde sagesse, sans se laisser influencer par ce frivole esprit de parti par lequel on ne cherche qu'à combattre la religion catholique. Parmi ces hommes nous nous appuierons sur notre compatriote Cantù, pour présenter quelques considérations qui ne seront pas sans utilité pour les lecteurs des *Annales des Missions Franciscaines.* La justification de ces entreprises si hardies ne doit pas d'ailleurs paraître étrangère au sujet de notre travail, puisque les Frères Mineurs ont pris une si grande part aux Croisades, soit en les annonçant et les prêchant aux peuples chrétiens, soit en s'y mêlant comme guides et comme consolateurs jusque sur les champs de bataille.

« Quand on me parle, dit cet historien, du sang versé dans les Croisades, je crois qu'on n'entend pas le comparer à celui que les anciens Romains ont versé par torrents, ou à celui qui a coulé dans les guerres dynastiques du siècle dernier pour la succession aux trônes d'Espagne et d'Autriche, ou dans les vingt-cinq années qui ont suivi 1789. Mais quelle différence entre ces guerres ! Du temps des Romains c'était un peuple qui, poussé par ses chefs, marchait à la conquête du pays d'autres peuples, ré-

duisait en esclavage ou bien exterminait les habitants, leur imposait les lois et les usages des vainqueurs. Dans les temps modernes ce sont des hommes violemment arrachés à leurs foyers, pour tuer et se faire tuer sans savoir pourquoi ! Dans les Croisades, au contraire, toute l'Europe se lève comme un seul homme et court spontanément à l'œuvre, pour soustraire des frères au joug qui pèse sur eux, et les mécréants à l'enfer, tout en s'assurant une récompense éternelle !

« Le Concile de Clermont fut non pas le moteur de ces entreprises, mais l'effet de l'opinion publique. On n'a ici qu'à se rendre compte du sentiment général. Se croiser était regardé comme une obligation pour quiconque appartenait à Jésus-Christ : les villes envoyaient des bataillons de preux ; les princes empruntaient des fonds et vendaient leurs biens ; le baron aliénait ses fiefs ; l'ecclésiastique donnait en gage ses bénéfices ; le poëte se promettait une couronne céleste ; le moine la palme glorieuse de la persévérance dans la foi ; celui qui ne savait comment échapper à un ennemi mortel se croisait, celui qui voulait obtenir de l'Eglise le pardon de ses fautes se croisait ; riches et grands croyaient gagner des mérites quand les privations les mettaient au niveau des plus petits. Les pèlerins, entretenus par la charité publique, chantaient joyeusement la Terre promise, la patrie du Sauveur, la mère des saints Patriarches, le théâtre de la réconciliation de l'homme avec Dieu ; et s'il y avait des milliers de victimes, on bénissait le Seigneur de ce que tant de nouveaux témoins de sa gloire fussent montés au ciel.

» Qu'on attribue tout cela à l'erreur, à l'ignorance, à la folie, soit ; mais une pensée de gloire, d'avenir, de sainteté, surgissait au sein des agitations particulières de la féodalité ; mais c'était le premier éclair de tout ce qui palpite de grand, d'infini, au sein des peuples et des armées ; et dans cette multitude qui se précipite à la mort pour le triomphe de ce qu'elle crut être la bonne cause et la vérité, on découvre une préparation au temps où la guerre ne se fera plus que pour assurer la paix.

» Mais peut-on traiter de folie l'idée de cette entreprise? Tout portait à penser que Constantinople, menacée la première par les armes musulmanes, seconderait de toutes ses forces une entreprise qui aurait certainement réussi, si les Croisés n'avaient toujours dû se tenir en garde contre la fausse amitié et la perfide hostilité des Grecs. Malheureusement, dans ce cloaque de la civilisation antique, la vie n'apparaissait plus que comme dans un cadavre pour les vers qui le rongent, et les hésitations de cet empire décrépit l'empêchèrent même de se régénérer en se mêlant aux races occidentales.

» Toutefois ces expéditions étaient-elles justes ? Les princes et les papes, qui conduisaient ou conseillaient les multitudes, connaissaient les nouvelles menaces des Arabes qui avaient envahi l'Espagne, attaqué jusqu'à la capitale du christianisme, débordé sur l'Italie centrale, pénétré en France, parce que pour eux la guerre était sainte. Ne demandons pas donc s'il était

juste de préserver de la barbarie, de garantir la religion, l'honneur des femmes, la liberté individuelle et la liberté publique ; mais tout corps n'a-t-il pas le droit de défendre sa propre existence? Et si on loue Scipion d'être allé frapper au cœur la rivale de Rome, pourquoi refuser des éloges aux princes *ignorants,* aux papes *fanatiques* du moyen âge qui firent livrer sur le Jourdain et sur le Nil les batailles dont autrement le sort eût été décidé sur le Danube et sur la Seine?

» D'ailleurs les peuples n'étaient pas entraînés de vive force : ils cédaient à un élan spontané pour rendre hommage à Dieu, pour conquérir la palme du martyre; ils allaient mourir de faim, de misère ou sous le fer ennemi, mais en chantant des hymnes au Seigneur, ou regrettant de ne pouvoir fixer leurs derniers regards sur la Ville Sainte de Jérusalem. Or, quand une nation ou quand plusieurs nations réunies agissent avec de pareilles convictions et pour une haute fin morale, il est impossible que la famille humaine n'en tire pas certains avantages.

» Un premier avantage, un résultat positif des Croisades furent la paix, les longues trèves données à l'Europe. Dans un temps où le droit barbare de l'épée poussait les barons l'un contre l'autre, sans qu'il y eût un pouce de terrain pur de l'effusion du sang, on proclama la trève de Dieu, qui de la France s'étendit à l'Allemagne ; et si elle ne protégeait d'abord que les ecclésiastiques, et encore en certains jours, en certains lieux seulement, elle embrassa dès lors des royaumes entiers et pendant de longues années. Plus d'une fois les papes s'interposèrent, ordonnant que les armes prises contre des frères fussent tournées contre des ennemis communs ; plus d'une fois ils protégèrent par des indulgences et des excommunications les pays et les personnes de ceux qu'on regardait comme sacrés depuis qu'ils s'étaient croisés. Les Normands et les autres pirates du Nord qui infestaient les côtes, et qui auraient détruit ou étouffé la civilisation sur les rivages de la Baltique et de la mer d'Allemagne, portèrent leur humeur belliqueuse dans d'autres entreprises en Asie.

» Cet avantage se faisait sentir mieux encore dans le petit cercle des sociétés particulières. L'homme des champs respirait, tandis que guerroyait en Terre-Sainte le baron qui avait ou prétendait exercer certains droits sur les biens, sur l'honneur, sur la vie de l'homme des champs. Les hommes de sang et de carnage cessaient de piller les routes et les villages, pour transporter en Palestine le théâtre de leurs exploits. A une époque où, d'une part on prêchait une morale pure, sévère, sans compromis, et où d'autre part les inclinations naturelles, non corrigées par certains égards, par l'habitude, par l'éducation, excitaient à des actes barbares, on reconnaissait sa faute même en la commettant et l'on éprouvait tout d'abord le besoin de l'expier devant la justice divine. C'est pourquoi des gens dont l'âme était déchirée par les remords, des gens déshonorés et néanmoins avides d'hon-

neur et d'estime, allaient combattre en Terre-Sainte pour rentrer dans leurs foyers en paix avec eux-mêmes et avec les autres. Il y allait avec les grands pécheurs, à la recherche de la paix, des amants désillusionnés, des hommes aigris par leurs déceptions; de là tant d'histoires touchantes, tracées sur ce canevas guerrier!

» J'admets que ces armées fussent composées de gens de toutes sortes, ramassés dans toutes les classes et sur tous les points de l'Europe; mais il n'en est pas moins vrai que jamais armée ne fut comme celle-là préoccupée de l'idée de la morale. Car jamais les tristes conséquences de la guerre ne furent réparées par tant d'œuvres charitables; tous ces soldats appréciaient la vertu, symbolisaient la sainteté et prouvèrent qu'ils s'amélioraient. Un remords qui ressemblait à la vertu germait dans ces âmes, et des gens enrichis par des violences et des extorsions s'empressaient de restituer, et personne en donnant ou en abandonnant ses biens n'oubliait les établissements consacrés aux pèlerins, aux malades, aux orphelins.

» Que si l'ambition guidait souvent les chefs, les multitudes obéissaient à un sentiment religieux, sans s'arrêter à de vains calculs et en s'abandonnant à l'enthousiasme. Chez les chevaliers on voyait régner une humilité, une abnégation admirables, eu égard à l'orgueil du temps et pour des guerriers avides d'aventures et de gloire. C'est à la puissance divine, à des prodiges opérés par les Saints, bien plus qu'à leur propre valeur qu'ils attribuent le mérite de leurs exploits et le succès de leurs entreprises; leur bras s'affaiblit dès qu'ils comptent sur leurs propres forces, au lieu qu'ils restent invincibles, tant qu'ils laissent Dieu diriger leurs coups. Le Grand-Maître des Hospitaliers se nommait le gardien des pauvres de Jésus-Christ, et ses chevaliers appelaient les malades LEURS SEIGNEURS. Celui de l'Ordre de St-Lazare devait avoir été lui-même lépreux. Que dirons-nous de la sainte fraternité vraiment chrétienne qui portait les capitaines et les soldats à se regarder réellement comme la famille de Jésus-Christ? Nous sommes tous les enfants de Dieu, s'écriait Adhémar, tous des frères unis par les liens spirituels d'une affection réciproque. Je serais indigne du titre de roi, s'écriait à son tour Richard, en se lançant dans le danger, si je ne savais braver la mort avec ceux qui m'ont suivi au milieu des hasards de la guerre. Saint Louis refuse de s'embarquer sur le Nil, si les siens doivent être forcés de faire le voyage par la voie de terre, et il demande en mourant: « Qui est-ce qui ramènera mon peuple en France? » Eh bien! on chercherait en vain hors de la foi catholique des exemples de ces sentiments si sincères et si puissants.

» Et quels avantages n'ont pas produits les rapports que les Croisés ont établis avec les peuples asiatiques? Aux Arabes les Européens ont emprunté leur culture intellectuelle, en partie indigène, en partie due aux ouvrages indiens, ou grecs, ou persans qui avaient été traduits dans leur

langue; ils y ont puisé les contes, les romans, la philosophie. Notre médecine adopta, sinon les méthodes, au moins les remèdes de l'Orient : de nouvelles drogues et de nouveaux ingrédients enrichirent notre pharmaceutique; le sucre devint la base de beaucoup de préparations, et conserva les parfums et la saveur des fruits et des fleurs. Les premiers croisés voyageant le long du Liban échappèrent aux ardeurs de la soif par les secours de la canne à sucre qui, transportée en Sicile, y vint très-bien, et que les Sarrasins plantèrent avec le plus grand succès à Grenade, d'où les Espagnols la firent passer ensuite à Madère et dans l'Amérique. Saint Louis embellissait les jardins de France par l'introduction de la renoncule, et le troubadour Thibaut par celle des roses de Damas; un duc d'Anjou transplantait le prunier de Damas, et Roger de Sicile le mûrier, qui devait former la dernière richesse de l'Italie. C'est aussi alors qu'on apprit à se servir du safran, de l'alun et de l'indigo.

» Maintenant parlons de la Grèce, qui n'était que trop loin de ses jours de gloire; cependant elle possédait les monuments de l'art et de la littérature antique, et si la littérature nouvelle manquait de génie et d'originalité, elle avait au moins cette régularité, cette élégance dont était dépourvue la littérature européenne. Les Latins purent donc avoir sous les yeux des modèles propres à épurer leur goût, des industries nouvelles, des moyens d'embellir la vie. Croyez-vous que la vue de Sainte-Sophie et des autres édifices de l'Italie et de l'Orient n'ait pas contribué au grand essor que prit alors l'architecture? Et puisqu'il n'est pas douteux que les Croisades n'aient retardé la chute de Constantinople entre les mains des Musulmans, on peut bien dire que ce retard a été utile même sous le rapport purement littéraire, puisque l'Europe n'était point encore en état, comme elle l'a été au XVe siècle, de recevoir les classiques gardés en dépôt dans cette ville. En effet, aucun de nos chroniqueurs ne dit mot de deux bibliothèques très considérables qui ont été détruites à cette époque; si peu de cas on en faisait! Quant aux œuvres d'art, des chefs-d'œuvre furent brutalement dégradés, excepté lorsque les italiens, surtout les vénitiens, les réservèrent pour orner leurs villes en voie de s'agrandir. Voyez Pise et Gênes et les édifices normands en Italie, vous les trouverez pleins de colonnes et de statues transportées du Levant : ce qui révèle la renaissance du sentiment du beau et explique la subite perfection à laquelle les beaux-arts s'élevèrent parmi nous. La littérature, elle aussi, sortit du sanctuaire, au moment où tous purent prendre part au mouvement universel; l'histoire haussa le ton en passant du récit d'événements municipaux à la description de merveilleux prodiges de valeur; la poésie trouva dans la réalité ce à quoi elle ne serait jamais parvenue par l'imagination.

» Mais les effets des Croisades furent encore plus considérables pour le commerce, pour son extension et son développement. Les villes marchandes.

d'Italie, après avoir réalisé de gros bénéfices par le transport des Croisés, stipulèrent à leur profit des priviléges avantageux dans les pays conquis, et remplirent de comptoirs la Syrie, les côtes de la mer Ionienne et de la mer Noire. Même les villes plus éloignées, qui avaient envoyé des soldats et des pèlerins en Palestine, voyaient leurs enfants revenir chargés d'étoffes, d'épiceries, de denrées de toute sorte; et c'est ainsi que commença la prospérité commerciale du Midi de la France, de la Frise, de la Flandre, de Brême et de Lubeck, et que s'accrurent l'industrie et les arts où les villes puisèrent leur force et leur opulence. Le goût des épices devint général : on en assaisonna les nourritures et les boissons, on en remplit les maisons; à chaque instant les poëtes prenaient des comparaisons dans l'arome des drogues et entouraient les palais des arbustes odorants du cinnamome, du giroflier, de la noix muscade. Quand il se sera passé un peu de temps, un heureux navigateur, allant à la recherche du pays qui les produit découvrira un Nouveau-Monde. Seulement il fallait pour cela que la navigation s'améliorât, et les Croisades lui fournirent l'occasion de ces progrès.

» Les hommes du Nord se servaient de navires massifs et pesants ; les marins de la Méditerranée, de vaisseaux fragiles et légers ; et les uns profitèrent des procédés des autres. Pour transporter plus de monde, on augmenta la capacité des bâtiments, et si des désastres réitérés firent renoncer à ce genre de construction, on comprit néanmoins qu'une seule antenne ne suffisait point à de gros navires, et l'on commença à multiplier les mâts. Alors aussi on abandonna le lent et désastreux voiturage des marchandises entre Anvers et Gênes, par exemple, pour y substituer le transport par mer. Puis, en revenant de Terre-Sainte, les rois voulurent avoir une marine, comme le fit Philippe-Auguste, et ils empruntèrent aux Arabes, outre le nom des amiraux, la perpétuité d'une charge que l'on ne conférait d'abord que pendant la guerre.

» Et l'art de la guerre, qui rend moins meurtriers et plus décisifs les résultats de ce terrible développement de force, n'était-il pas tout à fait dans son enfance au commencement des croisades? Le système féodal ne permettait pas à une armée d'avoir un seul chef. Si l'on avait pris la mer, il eût fallu exclure cette multitude qui occasionna tant d'embarras et laissa tant de victimes dans de pareilles expéditions ; cependant cette multitude était entraînée par l'enthousiasme! D'un autre côté, les chevaliers tenaient trop à leurs chevaux, et de funestes événements prouvèrent combien la cavalerie pouvait rendre peu de services contre des ennemis tels que ceux qu'on avait à combattre. Mais quand la guerre fut autre chose que l'élan fougueux d'une tourbe fatanisée, on fit de grands préparatifs pour la conduire ; on eut des magasins, des équipages, de l'artillerie, toutes choses inconnues dans les guerres de la féodalité, guerres de peu de durée et faites sur des

théâtres peu éloignés; toutes choses inconnues même dans les expéditions des empereurs en Italie, pendant lesquelles incombait aux villes ou aux seigneurs l'obligation de fournir les vivres. C'est une plaisanterie de dire que nous n'avons gagné à ces expéditions que l'emploi des timbales et du tambour, tandis que nous y avons appris à régler désormais la guerre d'une manière qui la rend moins meurtrière et plus décisive; à établir dans les camps des règlements de police et de bon ordre; à voir des troupes régulières, commandées par des chefs, d'où la première idée des armées permanentes; à discipliner des bandes qui accouraient ensemble à des expéditions où ne suffisait pas la cavalerie armée de toutes pièces. C'est alors aussi que nous avons appris à nous servir de diverses machines, soit pour la défense, comme des machines des Sarrasins, soit pour l'attaque des villes et même pour la défense individuelle, en même temps que les matières incendiaires employées par les musulmans accélérèrent l'application de la découverte de la poudre.

» Tous ces faits ne sauraient échapper à l'histoire, pourvu qu'elle renonce aux préjugés et à un sot dédain. Et qu'on ne dise pas que tous ces avantages étaient obtenus sans que les moteurs des croisades les connussent et les cherchassent! Le grand homme, l'instrument le plus noble entre les mains de la Providence, connaît-il par hasard toutes ses voies? Qu'on cesse donc de verser sur l'âge héroïque de toutes les nations européennes un mépris auquel contredisent et le sentiment et la raison; que ceux-là surtout cessent ce rôle, qui de nos jours ont secondé par leurs vœux et leurs chants les efforts des derniers descendants de Timoléon et d'Epaminondas! Supposez que le lion de St Marc et le dragon de St Georges se fûssent campés d'une manière stable sur les rives du Bosphore, du Jourdain, du Tigre; un peuple poli s'y abreuverait encore à ces sources fécondes qui faisaient anciennement de ces lieux des centres de civilisation enviés. Séleucie, Antioche, Bagdad seraient le Londres ou le Paris de l'Asie, là où un pacha fait maintenant, à coups de baguette et de cimeterre, plier les peuples sous les volontés et les caprices d'un despote. Là où le bédouin et le maure se livrent insolemment au pillage et à la piraterie, on verrait fleurir des gouvernements constitués dans l'ordre et la civilisation, et du sein de la cité la plus belle que le soleil dore de ses rayons, se répandraient sur l'Asie et sur l'Europe des torrents de lumière et d'amour combinés pour éclairer le Nord et pour propager la vérité jusqu'au centre de l'Afrique et jusqu'aux extrémités de l'Orient (1). »

Si donc les croisades ont été des entreprises si nobles, si elles ont procuré tant d'avantages, grâce auxquels la sage et laborieuse civilisation de l'Occident s'est développée, s'est accrue et a fleuri de mille manières, chacun doit s'incliner avec respect et reconnaissance devant le nom des pontifes qui en

(1) Cantu, dans son *Histoire universelle*, tome XII, XIIme époque, chap. 18.

ont été les promoteurs, et des généreux Missionnaires de l'Ordre des Frères Mineurs comme de l'Ordre des Frères Prêcheurs qui, après Pierre l'Ermite et St Bernard, les ont soutenues par leurs prédications : en Occident, en réunissant des soldats et des fonds pour secourir les combattants; en Orient, en aidant ceux-ci, en partageant leurs travaux, leurs inquiétudes, leurs périls, leurs combats, et jusqu'à leur mort!

Est-ce que par hasard ces moines n'ont pas bien mérité ainsi de la civilisation européenne, et à laquelle ils donnaient une si grande impulsion, de sorte qu'elle établit des relations sociales entre tous les peuples? En considérant de pareilles œuvres, nous voudrions savoir au moins ce que peuvent de leur côté leur opposer d'aussi avantageux à la société civile des hommes les gens qui ne savent que critiquer les entreprises de ces guerres saintes par des plaintes incessantes et souvent malignes!

Il est certain que le plus charitable des Saints modernes, nous voulons dire St François d'Assise, n'y tendit qu'aux véritables avantages et aux nouveaux titres de gloire de la religion de Jésus-Christ, puisqu'il assista en personne à la sixième croisade; il est certain qu'au milieu des armes et parmi les combats qui se livraient sous les murs de Damiette, il n'entendait pas autoriser par sa présence des fureurs qui fussent par elles-mêmes injustes et stériles en bons résultats pour l'honneur de l'Eglise et la gloire de Dieu. Et c'est comme héritiers de son esprit, comme interprètes sincères des désirs qui portaient le Patriarche Séraphique à demander que l'étendard de la croix flottât libre et puissant dans la Palestine, que ses fils travaillèrent avec un courage égal à leur dévouement, eux qui, ministres de paix et de charité, regardaient comme une partie de leur ministère de suivre, d'encourager et de soutenir par tous les moyens possibles les troupes chrétiennes dans leurs triomphes et dans leurs luttes contre les infidèles.

Il faut remarquer d'ailleurs que, quand ils sont appelés par les puissances légitimes, les Franciscains, loin de se regarder, à cause de leur douceur et de leur humilité, comme étrangers aux grands faits qui intéressent le salut et la grandeur des nations, croient au contraire avoir à s'y mêler directement, et ils ne sauraient manquer à cette obligation sans se faire considérer par tout le monde comme indifférents au bien de l'Eglise et des peuples chrétiens.

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Lettre du P. DOMINIQUE GALOSI, *Min. Obs. Missionnaire Apostolique dans la Nouvelle Zélande, au Révérendissime Père général de l'Ordre,* RAPHAEL DE PONTECCHIO, *sur quelques faits relatifs à ces Missions.*

Père Révérendissime,

Le premier jour de l'année courante (1866) j'ai reçu une jeune fille de dix-neuf ans dans le sein de la Sainte Eglise romaine. Cette néophyte, issue de parents protestants, passa d'abord par beaucoup de tribulations; car dès que son père eut su qu'elle voulait être baptisée dans l'Eglise catholique, elle s'attira toutes sortes de persécutions et d'inimitiés; elle se vit même insultée, abandonnée par ses amies et jusque par son père.

Ce qui détermina, je crois, le retour de cette jeune fille à la vraie Eglise, ce fut la mort de sa mère, qui expira, ayant près d'elle un prêtre catholique, dans le sein de notre religion. Me trouvant à assister la malade, je tâchai, après sa mort, de consoler, suivant l'usage, toute la famille qui déplorait la perte d'une mère bien-aimée, et je me mis à prouver que la défunte ayant eu la mort du juste, son âme était heureuse dans le sein de Dieu. En ce moment je vins à dire qu'au milieu de la grande consolation dont m'avait rempli le spectacle de la mort du juste, une réflexion douloureuse venait m'inquiéter l'esprit, c'était que la famille ne partagerait peut-être avec la mère ni le sépulcre, ni le séjour heureux de la vie future, puisque ses membres n'appartenaient pas à la vraie Eglise, par laquelle seulement on arrive à Dieu. Oh! combien je voudrais qu'au terme de vos jours, vous fussiez tous inhumés dans le cimetière des catholiques, à côté de votre mère, afin de me livrer ainsi à l'espoir de vous voir tous ensemble dans le ciel! — Des paroles si simples firent une certaine impression sur cette famille; mais pour Emilie, qui était la plus sensible et qui avait le cœur bien fait, elles devinrent l'objet de longues et sérieuses méditations, qui durèrent deux ans, et qui l'amenèrent à mépriser toute opinion contraire, à ne plus se soucier des plaisanteries, et enfin à déclarer ouvertement qu'elle se ferait

catholique. A partir de la mort de sa mère, elle ne mit plus le pied dans une église protestante. Le père (on sait qu'il était protestant), qui s'aperçut de la résolution de sa fille, fit de vaines protestations, et plusieurs des siens allèrent jusqu'à la maltraiter, mais sans l'ébranler. Ses amies l'abandonnèrent, mais elle s'en fit aussitôt de meilleures parmi les catholiques, elle se procura des livres d'instruction et de piété, elle se nourrit des œuvres spirituelles de St Alphonse de Liguori, où sa mère convertie puisait aussi la nourriture de son âme. Cependant elle lisait, elle priait, et souriant aux insultes, elle se bornait à répondre que les insultes n'étaient point des raisons qui pussent la convaincre, mais au contraire de nouveaux motifs propres à l'affermir davantage.

Voyant qu'Emilie était si ferme, son père cessa de la tourmenter, mais en exigeant qu'elle n'entrerait dans l'Eglise catholique qu'à l'âge de vingt et un ans. » Soit, répondit-elle, j'aurai patience jusque là ; car par le cœur je suis déjà catholique; pourtant, que vous importe de me voir catholique dès aujourd'hui ? Le temps pourra m'affermir dans mes convictions, mais pas me changer l'esprit. » Sur ce le père se tut et sourit ; ce silence et ce sourire furent pour la jeune fille un consentement tacite dont elle se prévalut pour commencer à dire sur notre religion tant de choses que son père l'accompagna lui-même plusieurs fois à notre église au temps des offices divins.

Je savais tout cela, mais sans jamais adresser que quelques mots à Emilie. Dix jours avant Noël (1865) elle vint me trouver chez moi, ayant un petit livre à la main. « Quelle bonne nouvelle, » lui dis-je. — « Je viens, mon Père, répondit-elle, pour être examinée sur la foi catholique, afin que vous puissiez juger si je mérite d'être admise au baptême. Mon désir est que vous me baptisiez le jour de Noël. » — « Volontiers, repris-je ; mais je voudrais d'abord vous donner quelques instructions et me convaincre que vous êtes et serez constante dans la résolution que vous avez prise. » — « Quant à l'instruction, me répondit-elle, voici le catéchisme (c'était le petit livre qu'elle avait à la main), je l'ai appris tout entier par cœur, à l'exception des deux dernières pages ; si vous voulez m'interroger, je suis prête à répondre. Quant au reste, vous savez déjà si je suis et serai ferme ; si deux ans n'ont pas suffi pour me lasser, je ne me lasserai jamais ; je compte sur le Seigneur pour l'avenir d'autant plus que beaucoup d'obstacles ont disparu et que la grâce du baptême opérera en moi des effets salutaires. »

La jeune fille était bien instruite, elle avait tout fait d'elle-même, elle avait même appris par cœur tous les passages de la Bible sur lesquels on peut s'appuyer pour défendre notre religion. « Néanmoins, lui dis-je, pour que tout aille bien, je voudrais vous donner encore quelques explications sur ce que vous savez, parce que je ne voudrais pas que vous ne connussiez les choses que matériellement. Pour faire cela le temps est un peu court, nous prendrons tout le mois, et le premier jour de l'an sera pour vous le jour où vous serez régénérée en Dieu; en attendant il faut que vous le priiez et que vous le remerciiez de votre sainte vocation à sa vraie Eglise. Les choses se passèrent ainsi. Emilie qui n'avait jamais été chrétienne, fut régénérée dans les eaux baptismales suivant les rites et les prescriptions de la sainte Eglise, à sa grande consolation et à la mienne, et avec l'espoir qu'elle sera imitée par le reste de sa famille; daigne le Seigneur miséricordieux lui faire cette grâce!

La fête de Noël fut aussi pour nous un jour de joie; car nous y avons célébré solennellement l'office dans notre église. Dans cette sainte et mystérieuse nuit une messe solennelle fut chantée en bonne musique dirigée par plusieurs *dilettanti* de notre paroisse. Les protestants remplissaient notre église. Ils sont enthousiastes, au moins ici, quand il s'agit d'entendre la musique ou d'assister aux cérémonies des catholiques; mais n'en comprenant pas la signification, *ils blasphèment ce qu'ils ignorent*, et comme ils sont ennemis du catholicisme, ils disent (sauf quelques honnêtes gens aux idées plus larges) ils disent jusqu'aux antipodes, que nos cérémonies sont des caricatures, et que dans tout le reste nous déployons trop de luxe et de magnificence. Certes, ce n'est pas ici au moins qu'il peut y avoir trop de luxe et de magnificence, dans des lieux où les pauvres missionnaires de l'Eglise romaine sont si pauvres qu'ils se servent de morceaux de carton peint et de papier de couleur pour orner leurs chapelles. Et cependant ils répétaient les paroles des européens malveillants, ils prétendent qu'il y a chez nous trop de pompes et de magnificence; oubliant ce qui est dû à Dieu, ils ne lésinent que dans leurs églises, qui sont moins riches que les maisons où ils logent leurs chiens et les ânes. Assurément ils ne pourraient pas dire avec ce poète avare : *Dicite, Pontifices, in Sancto quid facit aurum* (*dites, Pontifes, ce que fait l'or dans un sanctuaire*); assurément nous ne renouvelons pas les hécatombes, nous n'immolons pas cent bœufs. Assurément, Messieurs les Protestants ne pourraient pas nous reprocher de contrevenir à la Bible,

unique règle de leur foi, en donnant une certaine pompe au culte extérieur du Seigneur; ou bien il faudrait qu'ils oubliassent tout ce que Dieu a prescrit à son peuple dans le désert, surtout pour ce tabernacle si riche qu'il pouvait paraître sans proportion avec les ressources d'un peuple voyageur; alors ils ne se souviendraient pas des grandes dépenses que fit Josué pour établir l'arche à Silo, ni de celles de David pour la transférer à Sion, non plus que de la masse énorme d'argent que ce roi réunit pour la construction du temple, à tel point qu'il laissa à son fils Salomon cent mille talents d'or, un million de talents d'argent, outre d'innombrables matériaux de bronze, de fer et de bois. Ils ne se rappelleraient plus, enfin, que, quand Cyrus fit, après quelques guerres, le relevé de tout ce qu'il avait pris dans le temple, il eut à remettre entre les mains du grand-prêtre 5400 vases précieux.

Nos frères protestants et leurs amis se réfèrent toujours à la Bible, ils obligent à croire et à observer ce que dit la Bible, ils jurent par la Bible; puis les protestants de la Nouvelle Zélande, descendants et interprètes des protestants d'Europe, prétendent que nous pauvres missionnaires, nous déployons ici trop de pompe, trop de faste dans nos églises, tandis que les malveillants même voient bien que nous faisons du luxe simplement avec un morceau de papier doré ou de papier de couleur, avec un bout de dentelle ou une pièce de coton tissée par les machines anglaises, achetée des Anglais et payée six baïoques la brasse. Voilà des propos insolents que j'ai entendu débiter même par des catholiques, quand j'étais en Italie.

Tout cela vous montre, Révérendissime Père, que lorsque les protestants et, en général, tous les ennemis de l'Eglise catholique viennent à parler de notre Sainte Religion, ils dépeignent chaque chose comme une caricature, contraire à la raison, à l'économie sociale, à l'ordre politique, à l'existence des Etats, aux progrès des nations. Tout est mal quand on nomme l'Eglise catholique; et ces pauvres gens se croient innocents et justifiés, quand avec des objets volés à l'Eglise et au culte divin ils engraissent et ornent leurs concubines, ou quand, avec l'argent dont les vases sacrés leur fournissent la matière, ils élèvent un monument à une courtisane, parce qu'elle a bien chanté dans une saison!

Je vous ai dit tout cela, Révérendissime Père, afin de vous apporter quelques consolations et en même temps de vous montrer que nous aussi, nous nous trouvons au milieu d'ennemis et de calomniateurs de la vraie Eglise de Jésus-Christ; que Dieu les éclaire et les fasse revenir au bien!

Cette mission est fort stérile pour les raisons que je vous ai indiquées en d'autres circonstances. Pour la faire fructifier, il faut que nous mettions la main sur les enfants et que par l'enseignement nous les tenions sous notre direction. C'est pour cela que je me suis déjà recommandé dans une autre lettre à Votre Paternité Révérendissime, en lui demandant des maîtres. Je vous renouvelle aujourd'hui ma demande et vous prie encore, par conséquent, de nous envoyer deux jeunes franciscains, anglais ou irlandais. L'Evêque me dit qu'il écrira à ce sujet à Votre Paternité Révérendissime et qu'il pourvoira lui-même aux frais du voyage. Je vous certifie, Révérendissime Père, que si nous ne faisons pas en sorte d'ouvrir ici des écoles, d'ériger quelque collége pour la jeunesse catholique, nous ferons toujours une pauvre, ou plutôt une pitoyable figure. Le confessionnal, l'autel et la chaire sont même des lieux stériles dans ces contrées, parce que les habitants de l'Océanie, surtout dans les dominations anglaises, sont des gens terrestres tous occupés au commerce, au trafic, aux mines. Notre champ à nous ecclésiastiques serait l'éducation de la jeunesse, qui, faute de cette éducation, grandit dans de mauvaises conditions et ne montre que trop qu'elle sera pire que la génération précédente. Aidez-nous donc sur ce point. Je dois vous dire encore que nous avons déjà bâti dans notre paroisse une école capable de contenir cinquante élèves, avec un dortoir où l'on pourrait installer dix lits. L'école et le terrain à l'usage de la Mission franciscaine nous coûtent 514 fr., somme sur laquelle 215 fr. nous furent donnés ici; quant aux 299 fr. de surplus, nous les avons puisés dans nos économies et quelques autres sources. Seulement nous manquons de maîtres; car nous ne pouvons pas enseigner nous-mêmes, tant parce que nous ne sommes pas anglais, que parce que nous ne saurions négliger le soin des âmes qui nous sont confiées.

Enfin, je dois vous informer qu'avec mes soins et l'aide de Dieu il me semble que je suis parvenu à mettre tout en bonne voie. Il règne maintenant entre tous une parfaite harmonie, veuille Dieu la maintenir! Grâce à cette sainte union, j'espère que l'Evêque voudra bien seconder nos efforts et qu'ainsi un grand bien s'opérera.

Sur ce, je me recommande à vos prières et je vous prie de nous bénir tous, en même temps que je proteste être,

De Votre Paternité Révérendissime,

Le très-humble et très-reconnaissant inférieur,

FR. DOMINIQUE GALOSI, *Min. Obs.*

Auckland-Parnell (Nouvelle-Zélande) ce 7 février 1866.

CHINE.

Lettres du P. Gratien, de Feltre, *Min. Obs. Réformé de la Province Vénitienne de S. Antoine, au T.-R. P.* Bernardin, *de Portogruaro, Procureur-Général de la Réforme à Rome.*

LOUÉS SOIENT JÉSUS ET MARIE.

Hong-Kong, ce 26 décembre 1865.

Mon bien-aimé Père,

Me voici donc arrivé dans ce grand empire chinois! Voilà mes vœux presque accomplis, voilà mon cœur content! *Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi? Calicem salutaris accepi,* et j'ai invoqué le nom du Seigneur et le nom de Marie, celui-ci au jour solennel de son Immaculée Conception, celui-là dans la sainte nuit de Noël dernier, fêtes qui ont été célébrées ici aussi avec la plus grande solennité, la première pontificalement, la seconde à la dominicaine, parce que le Procureur Dominicain était le célébrant, tandis que je remplissais le ministère de diacre.

Mais cela est peu pour mon divin Maître; je veux, et je veux aussi fermement que je puis, boire le calice des privations, qui seront nombreuses, des fatigues, qui ne seront pas minces, et même de la mort, si c'est possible. Cela dit afin que Votre Paternité Très-Révérende se souvienne de moi pour que je puisse, grâce à vos prières, mettre à exécution ces bonnes résolutions. Je vais vous donner une relation succincte de mon voyage.

C'est la veille de la fête de notre Père St François que cinq de ses fils, vêtus de la bure séraphique, furent admis sur le grand bateau français *la Creuse,* qui transportait plus de 1000 soldats aux rivages de l'empire Annamite. Nous nous exhortions les uns les autres à nous mettre sous la protection du Patriarche séraphique dans le long voyage que nous entreprenions. Voyez, dit l'un de nous, quelle comparaison curieuse on peut faire, si elle est permise. Le Père séraphique a envoyé six de ses disciples dans le Maroc pour y prêcher la foi; mais cinq seulement y arrivèrent. Son successeur en a également envoyé cinq dans l'extrême Orient, et nous ne sommes que cinq à qui il soit donné de s'y rendre. Non, non, interrompit un autre, il ne faut pas que la comparaison soit complète; demandons plutôt à Dieu qu'il nous procure le sixième (1).

(1) Il y avait six missionnaires qui devaient partir ensemble pour la Chine :

En causant ainsi nous sillonnions la mer rouge. C'eût été une traversée magnifique, si quarante deux degrés de chaleur ne nous avaient rendu presque intolérables nos lourds vêtements. Heureusement nos souffrances ne furent pas longues; car en six jours nous arrivâmes à Aden, où nous nous vîmes avec la plus grande consolation entourés d'une foule curieuse de voir un costume tout nouveau pour elle. C'est là que se montra la charité franciscaine. Le R. P. Alphonse de Macerata, Capucin, nous accueillit avec une affection telle que nous fûmes tout ravis de trouver en lui un véritable frère. Non content de nous offrir l'hospitalité, il se rendit au bateau à vapeur et voulut encore payer le trajet. Il y a à Aden deux églises catholiques, l'une au port, l'autre dans la ville, toutes deux desservies par le même Père, qui donne des soins spirituels non-seulement aux quelques chrétiens de la localité, mais encore à plus de quatre cents soldats anglais catholiques. Les immenses et profonds réservoirs construits par les Anglais dans les montagnes pour conserver l'eau sont vraiment remarquables, mais bien nécessaires dans un pays où il ne pleut que tous les deux ou trois ans. La tradition prétend que c'est là que se trouve le tombeau de Caïn.

Partis d'Aden, nous eûmes toujours une mer aussi calme; et ayant franchi le 10e degré de latitude, nous arrivâmes le 23 à la grande île de Ceylan. Quel spectacle nous offrit la vue du port de Galles! Cette île, toute verdoyante de cocotiers, de bananiers et d'autres arbres fruitiers, fit sur nous une impression d'autant plus grande que pendant cinq mois nous n'avions vu que les montagnes pierreuses de la Palestine et les sables arides de l'Egypte. Là nous fûmes reçus de la manière la plus aimable et la plus charitable par le missionnaire italien le P. Emilien Miliani de la Congrégation des Silvestrins, à laquelle est confiée la moitié de cette île. L'église matérielle y est fort pauvre, mais l'église spirituelle y est très riche. Il y a dans l'île de Ceylan près d'un million de catholiques.

Mais le reste de notre voyage, jusqu'à la Cochinchine, nous a été encore plus agréable; car, indépendamment de l'île de Sumatra et de la péninsule

le P. Pierre-Paul de San-Vito, le P. Pie de Vérone, tous deux Observantins de la province de Venise, le P. Gratien de Feltre, réformé aussi de la province de Venise, le P. Jean de Botticino, réf. de la province de Brescia, le P. Eusèbe de Bologne, réf. de la province de Bologne, le P. Joseph de Barcelone, espagnol; mais le premier ne put se joindre aux autres, parce qu'au moment du départ, il n'était pas encore venu de Venise.

de Malacca, nous voyions de temps en temps, d'autres petites îles et la ville de Singapour, qui diminuèrent un peu pour nous l'ennui qu'on éprouve à ne voir que le ciel et l'eau, toujours le ciel et l'eau. Après une traversée d'un mois, nous abordâmes le 3 novembre à Saigon, capitale de la colonie française en Cochinchine.

Nous étions encore sur le navire, quand arriva un clerc annamite, envoyé par l'évêque de cette ville, Mgr Miche, pour nous prendre, nous et nos bagages. Nous nous rendîmes aussitôt chez ce bon vieillard, confesseur de la foi dans la dernière persécution, qui, après une causerie amicale, nous adressa au collége de la Mission, dont les bons Pères, et particulièrement le P. Théodore Wiban, leur Supérieur, nous reçurent comme des frères pour l'affection, et comme des anges pour l'estime et le respect qu'ils nous témoignèrent.

Mais que vous dirai-je de l'impression et des effets merveilleux que produisît notre habit séraphique? Sans rien dire du Collége Français, où une centaine de jeunes catholiques étudient la langue française pour servir ensuite d'interprètes et sont entretenus par le gouvernement, je vous parlerai du Collége Latin où il y a soixante élèves qui parlent tous le latin et avec lesquels nous pouvions échanger nos pensées. A peine ces jeunes gens nous eurent-ils aperçus, qu'ils coururent demander à leur maître : quels sont ces Pères? que signifient cet habit, ce cordon, cette couronne, cette absence de chaussures, etc.? Quand on le leur eût expliqué, ils demandèrent aussitôt à avoir l'honneur de nous servir la messe. Mais les choses allèrent plus loin ; car beaucoup d'entre eux manifestèrent le désir de se faire Franciscain, et comme leur maître cherchait à les détourner de ces idées en leur représentant les longs jeûnes, les mortifications et tant d'autres austérités des fils de St François, il obtint un effet tout contraire. Pour ces belles âmes, pour ces fervents chrétiens, presque tous fils et parents de martyrs, leur parler de pénitence c'était la même chose que de mettre du bois au feu, puisqu'ils s'attachaient de plus en plus à nous, ils concevaient une plus grande estime pour l'Ordre Franciscain et un plus vif désir de nous suivre. Parmi eux un petit garçon de dix ans, qui parlait bien le latin, se présenta au Supérieur pour lui exposer candidement ses désirs. « Qui t'a dit de te faire Franciscain, » demanda le supérieur. — « *Deus,* » répondit l'enfant avec le plus grand sérieux. Et cet enfant, il fallut l'enfermer dans une chambre au moment de notre départ ; car il s'était déjà arrangé un habit et une corde pour nous suivre.

Mon Père, la plume me tombe des mains ; je vous ferais pleurer si je pouvais vous raconter tout ce que la grâce opère dans nos cœurs, quand nous parlons soit au fils, ou au neveu, ou au frère d'un martyr, soit au confesseur de la foi lui-même qui a passé par les prisons et des souffrances de tout genre ; quand nous voyons non-seulement des missionnaires, mais jusqu'à de tout jeunes enfants porter sur leur visage la marque de leur constance. On découvre en leur physionomie un je ne sais quoi de céleste, et leur aspect nous inspire une sainte envie de souffrir pour Jésus-Christ ; en un mot, on comprend alors la force de cette sentence de Tertullien : *Le sang des martyrs est la semence des chrétiens !*

Ces Pères, qui appartiennent à la Congrégation des Missions étrangères, travaillent comme de vrais apôtres, se préoccupant du salut des âmes sans songer au reste, si bien qu'ils disent toutes leurs messes pour la propagation de la foi et pour ses bienfaiteurs. Nous les bénissons ; mais que Dieu aussi les comble de ses bénédictions !

Je ne saurais quitter Saigon sans vous dire encore que les pauvres filles du Carmel y sont venues de France et y ont construit un pauvre couvent, suivant l'esprit de la grande Ste Thérèse ; dix annamites ont déjà pris l'habit, et la première s'est estimée fort heureuse de recevoir des mains de l'évêque le voile noir, en présence de cinq Franciscains, qui assistaient à la cérémonie. Toutes les religieuses étaient d'ailleurs toutes joyeuses de ce que nous allions chanter dans l'église et donner la bénédiction. Il y a ici, en outre, des filles de St Vincent de Paul, qui soignent plus de deux cents petites filles et enfants. Elles nous ont aussi invités à chanter, saintement jalouses peut-être parce qu'elles avaient entendu dire que nous faisions l'office chez les Carmélites.

Nous espérions, comme de raison, que le gouverneur nous aurait fourni tout ce qui nous manquait pour le voyage ; mais ne pouvant rien obtenir, nous dûmes, suivant le conseil de l'évêque, recourir aux messageries. Il fallait payer cent écus par personne pour les premières places, et cinquante pour les secondes, secondes qui équivalent aux troisièmes des paquebots de la Méditerranée. Nous comptions prendre ces places là ; mais comme, à leur arrivée, les PP. Joseph et Pie se sentaient indisposés, ils prirent les premières. Voyez ici la Providence de Dieu ! Un Portugais, né à Macao, demanda si les trois Pères qui avaient pris les troisièmes étaient pauvres, et sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il se rendit aussitôt chez le

commandant et paya cent cinquante piastres (environ 900 fr.) pour que nous pussions monter aux premières places. Ce nous fut une grande consolation, non pas tant pour les places, puisque nous nous réjouissions de souffrir un peu, mais comme augure de l'heureux succès de notre voyage, et surtout pour nous réunir aux dix Pères Jésuites (cinq français et cinq espagnols), dont les uns allaient à Sang-hai, et les autres aux îles Philippines. Notre désir était de nous porter bien pour converser avec ces excellents Pères, et en particulier avec le Supérieur (français), qui allait en Chine, en qualité de visiteur général; mais que voulez-vous? Quand nous allions mal', ils étaient, eux, tous bien portants et valides, et si rien ne nous manquait, ils étaient presque tous malades.

Six jours après, il nous fut enfin donné de mettre le pied sur cette terre de Hong-Kong, qui est une ville presque européenne, dans une magnifique position; je crois même que c'est la plus belle ville des colonies anglaises. On regarde cette île comme appartenant aux Franciscains, mais il n'y a plus de ces religieux. Seulement on est loin d'avoir oublié les noms du P. Féliciani, ancien Préfet de la Mission de Hong-Kong et maintenant simple missionnaire dans l'intérieur; du P. Ange, ancien Procureur, qui se trouve actuellement à Han-Kao; du P. Jérôme Mangieri, auteur d'un dictionnaire Chinois, lequel a construit ici un établissement dont la location rapporte 280 écus par mois à cette Mission; du P. Zoppi, chapelain des Anglais, etc. Ne sachant point comment les choses ont pu ainsi changer en quelques années, et incapable de m'en expliquer les causes, je n'y insiste pas pour le moment. Je me bornerai à vous dire que le Préfet est le P. Louis Ambrosi, de Vérone (Soave), prêtre de la Propagande, et que tous les Missionnaires appartiennent à la Congrégation de Milan fondée par le défunt Patriarche de Venise Ramazzotti.

Dès notre arrivée le bruit de la présence de cinq Franciscains se répandit dans la ville, et un chevalier portugais écrivit au Supérieur une lettre où il s'exprimait ainsi : « Le costume des Pères Franciscains a singulièrement étonné, non-seulement les Chinois et les Mahométans, mais même les Anglais et les Portugais; vous nous feriez donc le plus grand plaisir à moi, à ma femme et à mes filles, si vous vouliez bien nous les amener ce soir en visite. » En conséquence, nous nous sommes rendus chez ce gentilhomme; nous sommes également allés chez le premier Juge, catholique qui se tint fort honoré de notre visite, et m'invita à dîner, comme représentant des Pères Franciscains auxquels il a voué une grande affection.

Nous avons traversé toute la ville, et de toutes parts les Chinois sortaient pour nous voir : les uns riaient, les autres restaient tout surpris de ce nouveau spectacle. Il y avait là l'évêque de *Kuan-tum* (vulgairement Canton), qui voulait nous attirer dans sa ville ; un Père Jésuite de Macao s'était offert à payer les frais du voyage, si nous consentions à l'accompagner, afin que tous les évêques de cette ville nous vissent. Mais ce qu'a dit l'Ecriture est vrai : *inimici hominis domestici ejus!* Ces Missionnaires fermèrent l'œil de l'esprit et ouvrirent celui de la chair, et sous prétexte que les Anglais et les Chinois veulent voir un beau costume, on nous fit changer de vêtements et ainsi nous n'avons pu nous montrer ni à Canton ni à Macao.

On aurait dit que la mère Lucie Cupis, Supérieur du couvent de Canosse, que vous avez autrefois connue au couvent de Sant' Alvise à Venise, venait de l'autre monde, quand on lui fit les compliments du P. Bernardin, et elle m'a chargé de la rappeler au souvenir de Votre Paternité, qui n'a point encore oublié ses filles. C'est une femme intrépide et dévouée ; elle dirige plusieurs maisons ; car, outre son couvent de religieuses, elle a une maison pour les Portugais, une autre maison pour les Chinois, une troisième pour les catéchumènes de son sexe et une quatrième pour les petits nourrissons de la Sainte-Enfance.

Une petite réflexion qui ne sera point ici hors de propos, c'est que ces sœurs sont venues en Chine sous leur costume, comme y sont venus les Pères Dominicains, dont les prêtres conservent leur habit ; les Franciscains seuls ont changé d'habit, et l'on veut encore leur en faire changer maintenant ! *Feminae potuerunt, viri non poterunt.*

Mgr Zanoli avait envoyé une lettre de change pour tous, y compris les trois franciscains de l'observance, et il était content ; aujourd'hui que nous avons considérablement diminué la dépense, il sera très-content.

Après le premier jour de l'an nous partirons à trois pour le Hu-Pe, deux autres attendront le mois de mars, afin que le golfe de Pékin n'ait plus de glaces ; car ils doivent aller dans le Xen-Si. Mais avant de nous séparer nous avons cru bon de conserver un souvenir durable de notre voyage et de l'union affectueuse que nous y avons contractée, en nous faisant faire une petite photographie dont nous avons voulu adresser un exemplaire à Votre Très-Révérende Paternité, en vous priant de l'accepter comme un gage de notre affection.

Nous nous portons tous bien et vous souhaitons une aussi bonne santé. Je

vous prie de présenter mes salutations les plus sincères et les plus cordiales à mon bon maître Mgr Novella, à qui je veux écrire deux lignes quand je serai parvenu à ma mission, dont me séparent encore quinze jours de voyage en bateau à vapeur. Veuillez aussi dire mille choses de ma part au P. Lecteur Jérôme, au P. Lecteur Antoine Marie et au Fr. Victorin.

J'avais oublié de vous dire, en outre, qu'en Cochinchine les Missionnaires aussi bien que les élèves voulaient se faire inscrire dans le Tiers-Ordre; mais aucun de nous n'avait les pouvoirs nécessaires pour les y admettre.

Je vous souhaite de très-heureuses et saintes fêtes de Pâques, et vous baisant religieusement la main, je suis

De Votre Paternité Très-Révérende

Le très-humble fils,

Fr. Gratien, de Feltre, *Min. Obs. Réf. de la Province Vénitienne de St Antoine.*

ALBANIE.

Lettre du P. Aimé, *de Lucques, Miss. Obs., ci-devant Miss. Apost. en Albanie, aux missionnaires de ce pays.*

Très-Révérends Amis et très-chers Frères en J.-C.

Voilà près de deux ans que je suis parti, non sans regret, de l'Albanie, quittant mes chers compagnons dans le ministère apostolique et mes chers Albanais. Toutefois je ne vous ai pas oubliés depuis ce temps-là et je ne vous oublierai jamais ; au contraire, mes pensées bien souvent, je puis même dire chaque jour, se tournent avec sollicitude vers ces régions, malgré leur misère. Ce qui me console, ce qui me fortifie, c'est de passer ma vie comme je l'ai toujours désiré, à l'ombre des saints cloîtres; mais mes travaux en Albanie avec toutes leurs épines étaient un petit sacrifice qui balançait mes désirs. Les nombreuses incommodités de la vie, bien plus grandes là qu'ici, ces peines, ces embarras, ces privations, auxquels on est forcément soumis par l'état des lieux, par la manière de vivre et par les mœurs des Albanais, étaient compensés par le plaisir de cultiver cette vigne si pauvre du Seigneur. En outre, pour dire les choses simplement, comme j'avais habité l'Albanie pendant vingt-deux années consécutives, elle m'était devenue comme une seconde patrie, et je m'y étais en quelque sorte naturalisé, de

sorte que je ne souffrais plus de la privation des habitudes sociales de la Toscane et de leurs précieux avantages; mais je jouissais du doux accueil que me faisaient avec une affection si cordiale, malgré la modicité de leurs ressources, non-seulement mes vénérables compagnons tant séculiers que réguliers dans le ministère apostolique, mais encore tous les Albanais. Les Ottomans eux-mêmes ne me refusaient pas leur amitié; je vivais au contraire avec eux en parfaite harmonie. Nous ne pouvions pas, il est vrai, nous entendre sur les choses religieuses, mais nous ne les abordions pas ; d'ailleurs eux-mêmes avaient pour moi une estime particulière, à raison de mon titre de prêtre et me témoignaient leur respect et leur vénération.

Je me disais que je laissais mes compagnons dans le ministère apostolique tout appliqués à procurer le salut à ces pauvres peuples; mais je comprenais bien qu'ils ne seraient point parvenus à cultiver entièrement ce champ, parce qu'ils n'étaient pas nombreux (1). D'ailleurs je désirais vivement me retirer quelque temps dans un monastère, et là, dégagé de toute autre pensée, m'occuper des destinées de mon âme, chose impossible à faire dans un pareil poste. C'est pourquoi je résolus d'adresser à mes supérieurs des instances pressantes, afin qu'ils m'autorisassent à me retirer dans ma province. J'obtins cette autorisation, non sans m'être un peu reproché de l'avoir sollicitée trop vivement et d'avoir ainsi peut-être agi contre la volonté de Dieu ; pourtant si j'eusse cru qu'il voulait que je finisse mes jours en travaillant à cette vigne, j'aurais dit et je dirais encore volontiers : « Que votre volonté soit faite! »

Dans ma perplexité je ne pouvais que me remettre entièrement entre les mains de mon Supérieur, le révérendissime Père Général. Celui-ci me répondit qu'après avoir examiné mes propositions, il pensait que je pourrais faire plus de bien en Italie qu'en Albanie, attendu que j'étais accablé déjà par l'âge et les fatigues, et conséquemment incapable de supporter plus longtemps les privations auxquelles est condamné le Missionnaire en Albanie. Débarrassé ainsi de mes doutes et soumis aux dispositions divines, je me tiens tranquille dans l'accomplissement des devoirs du cloître et au service spirituel des catholiques du pays. Ne croyez pas pourtant que je vous oublie, ministres apostoliques, vous ou les brebis du Christ éparses dans ces contrées; non, cela ne sera jamais : ces missions m'étaient trop chères ; j'ai et j'aurai toujours à cœur de voir ces chrétiens marcher dans la voie droite du salut éternel. Mais qu'est-ce que je ferai ? Il ne me reste

(1) *Messis quidem multa, operarii autem pauci!*

qu'à me conformer aux instructions que m'a données l'Eminentissime Cardinal Barnabo, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, dans la lettre du 5 juillet 1865, par laquelle il me déchargeait de mes fonctions en Albanie, et où il me disait : « En vous mettant à jouir de la paix du cloître, n'oubliez pas des missions que vous avez cultivées pendant tant d'années, et ne le pouvant autrement, faites en sorte de les aider par vos prières. » Ah ! je le fais et le ferai, surtout à la sainte messe et dans les prières publiques... Il me sera doux de penser que vous ne doutez pas, vous, mes amis en Jésus-Christ, de mon souvenir et de mes sentiments, et je suis persuadé que, de votre côté, vous me paierez de retour en offrant à Dieu le mérite de quelques-uns de vos travaux en faveur d'un serviteur inutile qui, ne pouvant plus y prendre une part active, désire ardemment y participer au moins au moyen de la communication mutuelle qu'établit entre nous la charité céleste.

C'est pour vous manifester mes sentiments que j'ai voulu vous écrire ces quelques lignes. Elles vous fourniront quelques données sur l'état où les choses de la religion se trouvaient en Albanie lors de mon arrivée en 1843 et antérieurement ; le comparant à leur état actuel, et le voyant changé et notablement amélioré, vous vous enflammerez de plus en plus d'un saint courage dans le ministère apostolique ; et Dieu aidant, vous surmonterez volontiers toutes les difficultés que le démon, ennemi du bien, se plaît à susciter de temps en temps pour empêcher le bien spirituel des âmes. J'en suis d'autant plus convaincu que souvent le malin esprit m'opposait des obstacles de ce genre en certains cas particuliers, et combien de fois, en jetant un coup d'œil sur le passé, je le voyais confondu et humilié par les victoires qu'avaient remportées les missionnaires, en surmontant les difficultés qu'il leur opposait, et cette vue m'encourageait singulièrement à persévérer dans la carrière que j'avais entreprise.

Pour ne point m'étendre trop et ne point abuser de votre patience à lire ces lignes, je dirai rapidement quelque chose de la conduite du gouvernement ottoman et de celle des Turcs à l'égard des chrétiens, surtout en ce qui concerne les églises, leurs ministres et leur situation financière, d'où dépendent le culte religieux et les mœurs des catholiques.

Les catholiques Albanais sont dignes de tous les éloges pour être restés tels sous un gouvernement vraiment tyrannique, spécialement à l'égard des chrétiens qu'on traitait comme de véritables esclaves des ottomans au mi-

lieu desquels ils devaient vivre. Lors de la première invasion des Turcs en cette province, toute fumante de sang et de carnage, où le fer et le feu étaient employés surtout contre ceux qui se déclaraient chrétiens, beaucoup de familles abandonnèrent le sol paternel et se réfugièrent, celles-ci dans le royaume de Naples, celles-là en Sicile ou en Dalmatie, lieux dans lesquels existent encore leurs descendants, avec leur langue et leurs mœurs primitives; d'autres se sauvèrent dans les montagnes, où elles se tenaient cachées çà et là. Les Missionnaires Franciscains pénétrèrent jusqu'à elles, à la suite du clergé indigène, pour les encourager et pour leur administrer le pain de vie. Mais avec quel fruit, puisqu'ils ne pouvaient le faire que secrètement et avec les plus grandes précautions, sans les ressources nécessaires soit à l'entretien physique, soit à une culture morale convenable? Les églises étaient renversées et détruites ou converties en mosquées; les objets sacrés gâtés et dispersés, de sorte qu'on pouvait très-difficilement se procurer le strict nécessaire, et encore plus difficilement donner une instruction quelconque. On parvint bien à maintenir les fidèles dans le catholicisme, mais sans pourvoir à leurs besoins. Il est vrai que peu à peu, à force de patience et de persévérance et avec l'aide de Dieu qui n'abandonne jamais ses fidèles, les religieux purent se rétablir dans les villes et dans les plaines; mais d'un autre côté, ils étaient toujours regardés et traités par des Turcs comme des vassaux, des esclaves, des tributaires, en un mot de véritables ennemis. Ah! que de choses il y aurait à dire là-dessus, si l'on décrivait toutes les vicissitudes par lesquelles les pauvres Albanais ont eu à passer durant plus de quatre siècles de servitude! Mais le malheur est que telle était la barbare oppression sous laquelle ils gémissaient qu'il n'a été donné à personne de laisser des écrits ou des mémoires propres à nous transmettre la connaissance des maux qu'ils ont soufferts? Sans chercher donc à recueillir d'anciens documents que je n'ai jamais eu l'intention de me procurer, ce dont j'étais, du reste, empêché par mes occupations et par les circonstances, je citerai quelque chose de ce que j'ai entendu dire par des personnes dignes de foi et fort expérimentées que j'ai trouvées à mon arrivée en Albanie; j'y ajouterai quelques détails sur ce que j'ai vu de mes propres yeux et le récit de quelques-unes de mes aventures.

Je n'ai pas l'intention de retracer ici exactement la marche du gouvernement ottoman; car, outre qu'il serait trop long d'en faire une description complète, je ne me suis jamais appliqué spécialement à connaître le

formes des divers gouvernements. Il suffit de savoir que les Etats soumis à la Sublime-Porte s'appellent empire et que par conséquent le souverain s'y nomme empereur ottoman sans autre qualification. Mais les lois? Mais les règles que suivent les magistrats pour administrer, gouverner et juger? Les codes des lois sont écrits dans leur tête, et il y en a parmi eux beaucoup qui ne savent même pas lire. Il y a dans chaque district de gouvernement un magistrat qu'on nomme *Cadi*, lequel doit non-seulement savoir lire et écrire (en turc, bien entendu), mais encore connaître le texte de la loi de Mahomet. C'est ce Cadi qu'on consulte pour apprendre la manière dont il faut juger; mais comme il est le seul qui connaisse le texte, il l'applique suivant que sa main palpe des espèces. Toutefois le plus souvent chaque village ou plusieurs villages associés, principalement dans les montagnes, se rendent la justice à eux-mêmes et se soumettent aux jugements ainsi rendus. Tout cela se passe encore aujourd'hui, mais bien autrement qu'à l'époque où je suis arrivé ici. Sans vous parler encore de ce que vous savez déjà et de ce qu'on fait toujours, je vous dirai seulement qu'en tout et partout régnait alors une véritable tyrannie.

En effet on procédait sans tenir le moindre compte des prescriptions de la justice; l'argent seul avait de l'influence, avec le concours et l'appui de l'amitié, de la sympathie, etc. ou sous la pression de certains engagements. Chaque gouverneur, même le plus infime, tel que les *mudirs* d'Alessio, d'Antivari, de Judrina, etc. avait un pouvoir si absolu qu'il n'y avait pas moyen d'exercer aucun appel contre ses décisions, ses jugements ou ses sentences. Il n'y avait même pas de consulats où l'on pût s'adresser. Seul le chevalier Vincent Ballarini, alors vice-consul d'Autriche à Scutari, commençait à s'occuper courageusement et volontiers des affaires du culte, mais il ne pouvait s'en mêler qu'avec beaucoup de circonspection et de prudence, et presque dans une attitude suppliante. En même temps à quels traitements devaient se résigner les pauvres catholiques, les prêtres, et je pourrais dire les évêques eux-mêmes? Ceux-ci, au moins assez peu de temps avant mon arrivée, loin d'avoir aucun crédit près des autorités, les trouvaient prévenues contre eux, devaient supporter leurs caprices, ainsi que le mépris, l'arbitraire et l'arrogance des Musulmans.

De mon temps les évêques se montraient comme tels, c'est-à-dire avec leurs insignes, au moins depuis quelques années, en prenant toutefois certaines précautions et en se résignant à certaines moqueries, obligés d'ailleurs

d'habiter de véritables huttes de mendiants qu'ils ne pouvaient réparer, si elles menaçaient ruine, et encore moins agrandir. Encore étaient-ils forcés au commencement de se tenir sur les montagnes, sans pouvoir se montrer en public dans les villes avec leurs insignes; ils devaient, au contraire, voyager en simples prêtres, et cela même ne le faire qu'avec précaution. On peut en conclure jusqu'à quel point les prêtres, toujours en butte à mille outrages, à mille affronts, devaient être le jouet des Ottomans. Paraître dans les rues, surtout en ville, c'était s'exposer aux injures soit de l'un soit de l'autre, et provoquer des coups de pierre de la part des gamins et des vauriens. Aussi celui qui se fut hasardé à passer dans des quartiers occupés uniquement par des Turcs, se fut-il exposé à des suites plus graves encore, et même à ne pas en sortir sain et sauf. Que d'injures, que de coups de pierre n'y ai-je pas reçus moi-même, lorsque parfois la nécessité me contraignait de pénétrer dans ces quartiers?

Si au moins l'on avait pu vivre dans une tranquille résidence, en ne vaquant qu'à ses fonctions! Mais non ; car ici encore se retrouvait la méchanceté des Musulmans. Il arrivait parfois que, se réunissant à deux, trois ou quatre des plus hardis, ils se présentaient à la maison du missionnaire, et là, sans se donner la peine de dire un mot, ils entraient, s'installaient en maîtres, et faisaient ensuite comprendre au pauvre prêtre qu'ils étaient venus pour manger comme des amis. Quels amis! S'il avait essayé de les mal accueillir, il n'en aurait été quitte que pour une bonne bastonnade ou pis encore; il devait au contraire tâcher de leur préparer la table le mieux possible. Encore en étaient-ils souvent mécontents, de sorte qu'ils exigeaient insolemment ce qu'il n'y avait pas et ce qu'il ne pouvait pas y avoir. Et si au moins, au milieu de ce gaspillage, il avait été permis au pauvre prêtre de s'asseoir à table avec ses convives! Mais non ! il devait se tenir debout à leur disposition comme le dernier des valets, se bornant à s'asseoir sur un de leurs signes et à prendre avec reconnaissance les maigres restes qu'ils laissaient après s'être bien repus. Ce n'est pas tout : s'ils avaient par hasard eu l'occasion d'observer dans sa demeure quelque objet à leur convenance, ils s'en emparaient comme d'une chose leur appartenant, et gare à celui qui aurait ouvert la bouche en pareil cas ! En outre, les curés, comme vous le savez, ont absolument besoin d'avoir un bon cheval à leur disposition, afin de pouvoir subvenir aux nécessités spirituelles de leurs paroissiens, tant à cause des grandes distances qu'ils ont à parcourir, que surtout à cause des dange-

reux cours d'eau et des horribles fondrières qu'on ne saurait passer autrement qu'à cheval. Eh bien! très-souvent celui-ci ou celui-là venait demander à emprunter ce cheval, et l'on devait le lui donner malgré l'extrême répugnance et les vifs regrets qu'on éprouvait, parce qu'on savait quels traitements étaient réservés à la pauvre bête. Et cependant on ne pouvait ni la refuser ni parlementer. Se plaindre de la démarche? Mais à qui? Au gouverneur? Oui! le gouverneur était ici, au contraire, le plus importun. Je me souviens des pauvres curés de Zadrima du temps passé; je les voyais courir, trop souvent accablés de tristesse, plongés dans la mélancolie, obligés de tenir et de nourrir tant mal que bien un cheval, jusqu'à ce que le messager d'un gouverneur inhumain vînt le prendre pour satisfaire ses propres caprices. Mais on n'en finirait pas, s'il fallait énumérer toutes les vexations auxquelles ces prêtres étaient soumis!

L'état des résidences, ainsi que des églises, là où il y en avait, et des ornements sacrés, n'était pas moins déplorable. Souvent sans doute on n'avait pas de quoi pourvoir à leur restauration et à l'approvisionnement des choses nécessaires pour la célébration des divins mystères selon les règles, par suite du dénûment incroyable auquel la barbarie musulmane avait réduit cette province, et du manque des aumônes qui ne venaient d'aucun côté; mais quand même, à force de sévères économies et un peu avec les faibles secours des pauvres habitants, on eût voulu subvenir à quelque nécessité, il n'était pas possible de le faire. Car ni le gouvernement turc ni aucun particulier ne permettent de bâtir ni même seulement d'arranger une porte qui tombe, une fenêtre qui se disloque, un toit qui menace ruine et qui laisse dans les temps pluvieux pénétrer l'eau. En 1843, lors de mon arrivée en Albanie, où j'avais été envoyé en qualité de Préfet de la mission d'Epire, Alessio me fut assigné comme résidence. Les Mineurs Observantins y ont une église, chef-lieu de cette mission. Là fut le premier couvent de cette ancienne province. Cette église, remonte à 1240; c'est la seule des anciennes églises qui soit restée debout, non toutefois sans avoir souffert bien des dommages. Elle est assez grande et bien construite quoique simple, mais à quoi bon; s'il y pleuvait au-dedans comme au-dehors, de sorte que le grenier, quoique fait en bois bien équarri, se trouvait presque entièrement pourri? Je ne pouvais pas même y faire monter des ouvriers pour raccommoder le toit de manière à en prévenir la complète destruction. A l'intérieur le marche-pied du maître-autel se composait de trois gradins si mal joints, peut-être à la

suite de tous les dégâts qu'avaient faits les Turcs, qu'on risquait de se casser le cou quand on célébrait la Sainte Messe. Et cependant il était défendu de faire même cette réparation, et plus rigoureusement encore défendu de faire des réparations à la résidence contigüe, où il pleuvait aussi abondamment et où des pans de mur menaçaient ruine au risque de vous écraser comme des rats pris au piège. Je demandai à différentes reprises l'autorisation nécessaire au gouverneur local, qui me montrait une certaine déférence ; Mgr Topich, évêque diocésain, auquel il témoignait beaucoup de bienveillance et presque de l'amitié, fit également des démarches ; mais tout fut inutile : le gouverneur prétextait que l'affaire n'était pas de sa compétence, mais de celle du pacha de Scutari, auquel je n'aurais pu recourir, lui eût-il plu de m'en donner la permission, qu'en lui payant une somme bien supérieure à mes ressources. A la fin le Seigneur voulut me consoler : l'illustre chevalier Vincent Ballarini, vice-consul d'Autriche, imagina d'envoyer un de ses agents avec un bon cadeau au gouverneur local, en le faisant prier de permettre la réparation du toit de l'église, des cellules des religieux et de l'intérieur de l'église ; et à cette demande, ou plutôt à cette bouchée, le gouverneur consentit à donner la permission, à la condition que les travaux seraient promptement terminés en quelques jours. Combien de faits du même genre pourraient raconter les vieux prêtres, s'ils vivaient encore! Si vous en rencontrez, faites-vous les raconter, et vous verrez en ces malheureuses contrées les prêtres presque réduits à se cacher ; les églises (si on pouvait leur donner ce nom) ressemblaient à des étables, basses, à moitié couvertes, avec un faîte touchant aux poutres, à l'état brut, sans pavement maçonné, mais en simple terre qu'il était inutile de balayer, à des étables demantelées et presque croulantes. Et cependant il fallait payer un tribut au gouverneur local pour chacune de ses églises ; ce que j'ai fait moi-même pendant plusieurs années pour les églises qui étaient de ma juridiction. Quant aux ornements sacrés, ils étaient si déchirés, si pauvres, qu'il n'y avait vraiment plus moyen de s'en servir, à moins qu'une nécessité absolue ne forçât de les prendre pour la célébration de la messe. En un mot, vous ne sauriez comprendre en quel état se trouvaient alors les objets religieux, et les pauvres catholiques n'étaient pas sujets à de moindre ennuis. Lorsqu'ils étaient appelés devant les tribunaux, ils étaient sûrs de n'y rencontrer que l'injustice ; ils y paraissaient comme prévenus, mais ils n'y étaient pas admis comme défenseurs, et moins encore en qualité de

témoins, comme s'ils avaient été incapables de porter témoignage. Par conséquent, si le procès d'un chrétien venait d'une difficulté avec un Turc, le gain appartenait à celui-ci par la connivence du juge ; s'il avait lieu entre deux chrétiens, c'était le plus riche et le plus généreux qui l'emportait.

Si d'ailleurs on supposait un peu de fortune à quelque chrétien, non-seulement il était sûr de recevoir souvent la visite de certains amis, comme je vous l'ai dit plus haut des prêtres et des curés ; mais il devait, en outre, ouvrir sa bourse pour de prétendus emprunts, sans espoir de rentrer jamais dans ses fonds : les marchands des villes ne le savent que trop ! Ne vous étonnez donc pas que les Albanais, dans toutes les parties de la Turquie d'Europe, pays pourtant heureux et fertile, s'habituassent à la pauvreté, se souciassent peu de travailler pour augmenter leur avoir, attendu que dans leur système il valait mieux être pauvre que riche, et qu'il leur suffisait pour être satisfaits d'avoir un morceau de pain et les ressources nécessaires pour vivre au jour le jour. Mais, me dira-t-on, que font les magistrats, les gouverneurs? Je vous l'ai déjà dit : l'argent, les promesses, le caprice, l'arbitraire tenaient lieu d'avocats, de procureurs, de juges. Il faudrait des volumes pour relever tous les faits de ce genre ; je vous en citerai quelques-uns parmi ceux que je connais, et par là vous en connaîtrez mille autres du même genre, sinon pires encore, qui arrivaient chaque jour et dans tous les districts.

Peu de temps après mon arrivée en Albanie, l'évêque diocésain m'assigna la paroisse de Boldreni, à trois milles de distance de ma résidence d'Alessio. Avec l'autorisation du pacha de Scutari, autorisation obtenue par ces zélés campagnards à force de promesses, on reconstruisit la résidence paroissiale qui avait été incendiée quelques années auparavant. Au moment de faire mettre des vitres aux fenêtres, je fis marché avec un turc, de passage, qui avait travaillé à Scutari comme charpentier (il n'y avait point d'autres ouvriers), et comme la résidence n'était pas encore habitable, le maire du village le prit dans sa maison pour l'héberger et le nourrir. Après qu'il eût travaillé huit jours d'une manière telle que, si c'était aujourd'hui, je le chasserais dès le premier jour, il me demanda un peu d'argent pour aller au bazar d'Alessio afin de se pourvoir de choses dont il avait besoin ; je lui en donnai, quoiqu'à contre-cœur, en proportion du travail qu'il avait fait. Le fripon savait qu'il avait contracté des dettes à Scutari, et soit qu'il eût appris, soit qu'il pût deviner que ses créanciers se disposaient

à venir lui faire visite, il prit ses jambes à son cou pour ne plus se laisser voir. En effet les créanciers étaient des Musulmans! Ils vinrent et ne le trouvant pas, ils exigèrent que le maire les payât, sous prétexte qu'il avait logé leur débiteur. Enfin ils l'accusèrent devant le gouverneur, et là il eut beau dire et faire, il eut beau protester, en se recommandant surtout de l'amitié de plusieurs Musulmans; moi-même je présentai des observations, appuyées par le consulat; mais tout fut inutile : le pauvre homme dut, parce qu'il était catholique, payer toutes les dettes du coquin qui avait abusé de son obligeance. Un autre malheureux paysan, qui cheminait dans des lieux isolés, satisfaisant à l'écart un certain besoin, laissa échapper... un bruit désagréable. Pour son malheur il y avait derrière lui, bien qu'à une assez grande distance, un Turc qui put l'entendre. Le Turc s'en montra offensé comme d'une insulte, il accusa le coupable devant le gouverneur, et en fin du compte, le chrétien dut payer 500 piastres turques (environ 100 fr.).

Mais pourquoi perdre le temps à raconter des faits de ce genre? Il y en a par milliers, et de plus injustes encore. Ajoutons-y l'incendie des maisons catholiques, lorsque les membres de certaines familles ont commis des imprudences ou quelques méfaits, ou lorsque par malheur ils ont tué quelqu'un. En pareil cas, le gouverneur s'emparait de tout l'avoir de la famille, soit en bétail, soit en mobilier. Sans le moindre égard ni pour les innocents, ni pour les petits enfants, qu'on livrait tous ensemble sur la rue à la pure charité de leurs camarades. Ajoutons encore à tout cela les amendes considérables qu'ils imposaient à leur profit, pour n'importe quelle espèce de faute réelle ou supposée. C'est qu'en ce temps-là non-seulement les gouverneurs ne touchaient aucune paie du gouvernement; mais ils devaient, en outre, débourser d'assez fortes sommes pour obtenir leur titre,

Par ce qui précède il est possible de comprendre si la situation financière des peuples d'Albanie ne devait pas être telle que je l'ai décrite, et quelle pouvait être leur instruction soit profane, soit religieuse, lorsque durant plusieurs siècles ils durent rester soumis à la loi de l'ignorance, aux avanies, aux rapines, aux extorsions les plus barbares, tant de la part des particuliers que de celle des fonctionnaires, de sorte que pendant plusieurs générations les erreurs sociales et l'idée de l'injustice se transmirent de père en fils. Oh ! quel manque de culture! On ne saurait vraiment se l'imaginer, quand l'on est né et élevé dans un pays civilisé! Les villes elles-mêmes n'échappaient pas à tous ces maux, et l'on ne saurait, d'ailleurs, les comparer aux villes de

l'Europe civilisée, soit sous le rapport des richesses, soit, et bien moins encore, sous le rapport de l'élégance de la vie. Les Albanais ont bien des édifices qu'ils appellent palais ; mais il faut reconnaître que ces palais ont coûté cher ; ils ont des meubles de luxe, mais conformes à la mode orientale qui, en réalité, ne consulte guère la vraie civilisation. Leurs maisons, mal construites, sont séparées les unes des autres par des murs, des jalousies, etc. Si bien que les uns ne peuvent même pas voir la fenêtre des autres, moins encore du côté des rues, comme seraient autant de couvents, qu'on pourrait justement appeler des prisons. Si encore il était possible d'aller se promener ! Mais comment ? Les routes sont si mal construites et si mal entretenues, qu'on a grand'peine à y marcher à pied. On ne peut songer à l'emploi d'une voiture, à tel point que les Albanais ne connaissent pas ce genre de véhicules, et s'ils se servent au besoin de chevaux, ce n'est jamais pour aller en promenade. Quant à des pavillons ou maisons de campagne, on n'en parle même pas. Tout cela suffit pour faire bien comprendre qu'ici la campagne, quelques frais que la nature ait faits pour l'embellir, est si mal entretenue qu'au lieu d'exciter dans l'âme de douces impressions, son aspect y réveille la mélancolie. D'autant plus que, pour aller de la ville aux champs ou des champs à la ville, surtout en hiver, en automne ou au printemps, des routes abominables ne présentent que des bourbiers, des torrents, des fleuves, de sorte qu'à chaque pas le cheval court risque d'y rester enfoncé, ainsi que son cavalier. Il s'ensuit qu'il n'y a ici ni lieux de promenade, ni rapports de société, ni spectacles publics, ni réjouissances, en un mot, pas de rapports sociaux, aucun de ces avantages et de ces plaisirs qu'on trouve, je ne dis pas dans les villes européennes, mais simplement dans nos châteaux et dans nos villages.

Quant à l'instruction soit profane, soit religieuse, la religion elle-même défendait rigoureusement en Albanie de s'appliquer à l'étude et en interdisait absolument les moyens à quiconque aurait voulu l'introduire, attendu que les Turcs considéraient l'ignorance comme une vertu et la science comme une imperfection. Il en résultait naturellement que les Albanais ne savaient pas même lire ni écrire, y compris ceux qui siégeaient dans les sphères administratives ; c'est tout au plus si savaient lire quelques particuliers qui s'étaient adonnés au commerce chez les nations étrangères ; encore n'y avaient-ils appris que ce qu'avaient exigé leurs affaires.

Ainsi, quand en certains cas, pour désigner une ignorance toute particulière, nous disons être un siècle en arrière, ici l'on peut dire trente siècles. Si ensuite l'on voulait comparer l'ignorance du moyen âge à celle de la Turquie, et par là même à celle de l'Albanie, on ne saurait y trouver aucune analogie. Car il est vrai que, si l'ignorance était grande à cette époque, on y voyait aussi des asiles où se conservaient les sciences et se pratiquait la culture intellectuelle, tandis qu'ici elles étaient bannies de n'importe quel lieu, quelle réunion, quel cercle.

Il y avait bien le clergé catholique ; mais quoique les évêques et archevêques du pays fussent choisis par le Saint-Siège parmi des élèves de la Propagande qui avaient fait toutes les études nécessaires et avaient par conséquent toute la capacité désirable, pour donner utilement des pasteurs aux nombreuses paroisses de leurs diocèses, ils devaient, au milieu des obstacles infinis énumérés plus haut, et faute de maîtres et de ressources, se contenter de faire pour le mieux, en pourvoyant leurs paroisses comme ils pouvaient, afin de ne point les laisser entièrement à l'abandon et de ne point compromettre ainsi leur foi. Du reste, au fond ces pauvres catholiques ne connaissaient guère leur religion ; ils y avaient mêlé des usages bien contraires à la pureté de la doctrine. Comment aurait-il pu en être autrement, puisqu'ils n'allaient à la messe que trois ou quatre fois l'an? Encore se hâtaient-ils, aussitôt après l'élévation, de se rendre à leurs affaires. Par conséquent il n'y avait ni enseignement de la doctrine chrétienne, ni prédication, ni explication de l'Evangile, ni instructions, ni catéchismes. Ainsi dans combien d'erreurs ces pauvres chrétiens ne devaient-ils pas tomber ! S'ils ne travaillaient pas les jours de dimanche et de fête, c'est qu'ils n'ont pas grande envie de travailler même aux jours non fériés. Quant à l'assistance à la messe, ils n'en faisaient aucun cas, de sorte que, lors de mon arrivée en Albanie, plusieurs de mes Missionnaires se trouvaient quelquefois tout seuls pendant la célébration du saint Sacrifice, sans avoir le moindre assistant. Aujourd'hui encore les meurtres ne sont pas rares parmi les Albanais, qui conservent la coutume barbare de *répandre le sang*, comme ils disent ; mais ils étaient bien plus fréquents jadis, et les pardons, les réconciliations étaient bien plus rares. On soumet les jeunes filles au joug sacré du mariage sans consulter le moins du monde leur volonté ; c'est encore ainsi que les choses se passent aujourd'hui, mais avec combien moins de prudence on s'occupait jadis de leur assurer une position honnête et avantageuse ! Conduite

vraiment barbare : on a vu des Albanais, et pas en petit nombre, surtout dans les montagnes, pousser l'iniquité jusqu'à livrer leurs filles aux Turcs, comme de malheureuses victimes qu'on sacrifiait! Beaucoup de ces femmes sont encore vivantes; la plupart sont des veuves auxquelles Dieu a accordé la grande grâce de survivre à leurs injustes maîtres et de pouvoir ainsi, puisque ces pauvres femmes n'avaient jamais laissé s'éteindre dans leur cœur cette foi catholique dans laquelle elles étaient nées, participer de nouveau aux saints Sacrements, pour finir leurs jours dans le sein de la Sainte Eglise leur mère.

Il y a aussi beaucoup de catholiques qui se souillent du crime énorme et infâme de bigamie. Aujourd'hui, Dieu merci, il n'y a guère plus que quelques hommes, indignes du nom de chrétien, qui parfois y tombent, tandis qu'auparavant les cas de cette nature étaient très-fréquents, et l'on peut dire qu'il n'y avait point une seule paroisse qui n'en présentât plusieurs. Le plus léger motif suffisait pour qu'on arrivât à un pareil excès d'iniquité, et la plupart du temps c'étaient des chefs de village qui se laissaient aller à de pareils désordres, eux qui auraient dû donner le bon exemple à leurs coreligionnaires.

Le sacrement du mariage ne se célébrait devant l'Eglise, surtout dans les montagnes, qu'avec des femmes qu'on avait gardées comme concubines pendant plusieurs mois et même des années entières. Pauvres jeunes filles! on a horreur et compassion d'y penser! Ces enfants auxquelles leur bonne conduite a conservé l'innocence baptismale, les voilà sacrifiées au démon, tout à fait sans leur aveu! J'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles tout cela et bien plus encore dans les premiers temps où j'ai commencé en Albanie mon ministère apostolique, et je sais quel mal se sont donné les évèques et les missionnaires pour extirper ces criants abus et tant d'autres; j'ai vu et entendu raconter des traits de brigandage incroyables! Il y a maintenant, surtout en certaines régions, une foule de voleurs, mais bien moins nombreux qu'autrefois. Allez aux informations, examinez la situation, et vous reconnaîtrez que la proportion se réduit à un pour cent; et cette diminution est due à l'instruction religieuse, nullement à la force du gouvernement. Car vous l'avouerez vous-mêmes, le gouvernement n'agit guère, et d'après ce que m'ont dit des vieillards, il agit peut-être moins qu'anciennement. Certains pachas déployaient une telle sévérité à l'égard des voleurs qu'ils en faisaient écarteler, empaler, brûler, mais

autant ils en exterminaient, autant il en renaissait, tandis que l'instruction catholique détruit les abus jusque dans leurs racines, de façon qu'ils ne renaissent plus. J'ai vu assez souvent des chrétiens parvenus, sans avoir reçu le sacrement de la Confirmation, à l'âge de trente, quarante ans et plus; j'en ai trouvé, en très-grand nombre, qui ne savaient même ni le *Pater*, ni l'*Ave Maria*, ni d'autre prière; j'ai vu aussi bien des personnes mariées qui n'avaient jamais communié; j'ai vu beaucoup de fiancés qui, au moment de s'unir par les liens du mariage, ne s'étaient jamais approchés des sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie; j'ai vu... Mais qui pourrait raconter tout ce que j'ai vu, entendu, reconnu, et ce que l'Albanie a été à une autre époque? Que ce qui précède vous suffise; en consultant la tradition, vous vous formerez une idée du reste.

Courage donc, frères bien aimés, courage! Plantez, semez, arrosez, détruisez, extirpez, et prions Dieu de bénir vos travaux par sa sainte grâce, en fécondant sa vigne pour qu'elle produise au temps marqué des fruits abondants. Ce champ vous présentera encore des épines; mais où n'en trouve-t-on pas? Il vous présentera des plantes étiolées par la sécheresse et cependant encore vivaces; car ces âmes ne manquent pas de foi, comme en manquent tant d'autres dans certains pays civilisés. Apportez leur donc des soins continuels et empressés, accompagnés de douceur et de patience; car elles produiront, elles aussi, des fruits d'une suavité céleste; c'est à vous que sont confiées ces tendres nouvelles plantes qui germent avec vigueur. J'espère qu'en apportant un zèle infatigable à les cultiver, vous recueillerez des fruits abandants, qui vous rempliront d'une consolation inexprimable jusqu'à la fin de votre carrière mortelle.

Il pourrait arriver, je le dis par expérience, que l'ennemi infernal essaie parfois de vous détourner de votre pénible carrière, en vous opposant divers obstacles, et peut-être en vous présentant comme inutiles vos efforts et vos fatigues. Ne lui prêtez pas l'oreille, regardez en arrière, comptez les victoires que vous avez remportées sur lui, jetez-vous entre les mains et sous la garde infaillible du maître de la vigne, et en lui, avec lui, par lui, allez au milieu de vos brebis, sûrs de les conserver fidèles au bercail ou de les y ramener si elles en sortaient. Jetez un coup d'œil sur le passé, et voyez combien Dieu a béni ce troupeau! En effet, aujourd'hui, non-seulement le gouvernement ottoman vous tolère, mais il vous appuie. En secondant les bonnes intentions de Sa Majesté Impériale le Sultan, daigne le Seigneur les

lui conserver et les accroître jusqu'à lui faire connaître entièrement sa vérité!

Le monde catholique travaille pour les Missions éparses dans les pays infidèles et les secourt par d'abondantes aumônes. C'est ainsi que maintenant vous avez des églises non somptueuses, il est vrai, mais au moins très-décentes et pourvues d'ornements sacrés convenables; vous avez un peuple suffisamment imbu des pures maximes de la religion catholique; vous avez l'espoir de faire chaque jour de nouvelles conquêtes; car vous avez à Scutari, pour la bonne éducation et l'instruction du clergé séculier, un collége dirigé par les excellents Pères Jésuites; vous avez dans la même ville des écoles élémentaires pour l'instruction des enfants, et vous les avez entre les mains; vous avez des consulats européens tous occupés par des hommes qui ne cherchent qu'à procurer à ces peuples les bienfaits de la civilisation et de la religion; vous avez enfin pour marcher de progrès en progrès, le plus ferme appui, le fondement le plus solide dans la Sacrée Congrégation de la Propagande et dans les sept prélats des sept diocèses existant en Albanie, tous appliqués avec un zèle infatigable, tous apportant la plus grande ardeur à perfectionner par de sages mesures le parfait établissement de ce qui peut assurer le bien être matériel et moral de ces catholiques.

Je suis donc fondé à vous souhaiter, avec le ferme espoir de voir mes souhaits accomplis, toutes les joies, toutes les consolations que votre cœur peut désirer. Acceptez-les comme une preuve du souvenir que je garde de vous et de notre mission. Sur ce vous embrassant dans le Seigneur, vous tous, ministres apostoliques tant réguliers que séculiers, j'ai l'honneur de me dire,

de Vos Paternités et de Vos Seigneuries Très-Révérendes,

Lucques, au Couvent de S. Cerbon, 19 mars 1866.

le très-affectionné Confrère en J.-C.

Fr. Aimé Bartolucci,

Ex-Préfet Apostolique.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Lettre du P. Denis Pardini, *Min. Obs. Missionnaire Apostolique, sur les Missions Araucanes dans l'Amérique Méridionale.*

Clacimiento (Araucanie), 12 janvier 1866.

Éminentissime Seigneur (1),

Après avoir respectueusement baisé les mains sacrées de Votre Éminence et vous avoir souhaité toute sorte de bonheur et la vraie félicité, je me fais un devoir de donner à Votre Éminence quelques détails sur les Missions Araucanes, comme je vous l'annonçais dans ma note du 10 de ce mois sous le nº 1.

L'Araucanie, située au 38ᵉ degré de latitude méridionale et au 73ᵉ degré de longitude, bornée à l'est par la Cordilière des Andes, qui la séparent de la République Argentine, à l'ouest par le grand Océan Pacifique sur une longueur de 60 à 80 lieues, et du sud au nord par deux grands fleuves, l'Impérial et le Bio-bio, sur une longueur de 100 à 120 lieues, est un territoire en grande partie montueux et néanmoins fertile et riche en mines de charbon fossile, de cuivre, d'or et d'argent. Ce vaste pays est occupé par environ 80,000 sauvages qui veillent à la garde de leurs troupeaux de bœufs, de chevaux, etc. Grâce à l'abondance de pâturages balsamiques et de sources intarissables, ces animaux se reproduisent d'une manière merveilleuse; ils forment la principale richesse des habitants et l'objet de leur commerce avec les régions civilisées de cette république.

Rigoureusement parlant, les Araucans n'observent aucune religion, et quoiqu'ils professent une espèce de polythéisme confus et superstitieux, ils ne craignent guère leurs divinités et ne les adorent pas davantage, sinon parfois dans quelque assemblée générale (Machitun) à laquelle ont coutume d'assister tous les chefs des diverses tribus. En ces circonstances, qui sont très-solennelles pour les Araucans, on parle ordinairement soit de la défense du territoire, si on le croit menacé, soit de l'attaque de quelque forteresse voisine; alors mettant tout à feu et à sang, ils ont accoutumé d'offrir aux dieux une libation de vin, de miel ou d'eau de vie, comme pour implorer leur secours.

Les Araucans attribuent d'ordinaire leur maladies au maléfice; le mé-

(1) L'Éminentissime Préfet de la Propagande.

decin qu'ils appellent est également devin (*mâchis*). Ce dernier, si le malade vient à mourir, en attribue la faute, après mille simagrées mystérieuses, à quelque personne riche, dont les parents du défunt exigent mille choses, en compensation de sa vie. S'ils ne les obtiennent pas, ils s'en vengent comme ils peuvent.

Le mariage, pour la femme, est presque un esclavage; c'est elle qui prépare à manger, qui lave, qui fait les vêtements de la famille; elle met la selle au cheval et les éperons à son mari, qu'elle aide même à monter. La polygamie est en vigueur, et l'homme prend plus ou moins de femmes suivant sa fortune. Les femmes de l'Araucan sont toutes d'une position égale; elles servent toutes leur mari quand elles reçoivent des ordres; chacune d'elle prend soin de ses propres enfants et offre à son mari un plat à manger par jour. La morale des Araucans n'est ni sévère ni trop relâchée, et chez eux le mariage est, en général, respecté. Voici en quoi consistent leurs cérémonies nuptiales. Le jeune homme demande la future au père, ou bien, à défaut du père, au parent le plus proche. Celui-ci, après avoir vanté les bonnes qualités de la jeune fille, la promet au postulant, à condition qu'on lui donne en échange tel nombre de bœufs, de vaches, de chevaux, etc. Dès que l'affaire est conclue, le futur se présente à la cabane de la fiancée, laquelle sort armée d'une canne, au milieu des femmes de toute la famille. Elles entourent leur parente, comme si elles ne voulaient pas la céder, et il faut que le fiancé, monté sur son cheval, vienne la leur enlever de vive force, et chaque fois qu'il s'approche du cercle qu'elles forment pour faire une tentative, il attrape une nuée de coups de bâton: mais l'Araucan manie son cheval avec tant d'adresse qu'il rompt cette espèce de carré, enlève sa fiancée, la place sur sa monture et l'emporte jusque dans sa cabane.

L'Araucan est à moitié barbare et d'un caractère tout à fait belliqueux. Son arme est la lance; mais il est accoutumé de porter aussi l'épée. Il est extrêmement défiant et jaloux de son territoire. Il est en même temps si fourbe et de si mauvaise foi, qu'il est impossible qu'une paix et une amitié durables puissent s'établir entre l'Araucanie et la république Chilienne. Les Araucans acceptent à tout moment des pactes et des conventions, ils s'engagent à la soumission et à la paix; mais les moindres circonstances, même les plus insignifiantes, leur inspirent des défiances; on les voit aussitôt rompre les traités, s'armer de pied en cap, sortir de leur territoire, en-

vahir celui de la république, s'y livrer au pillage et au meurtre, et mettre à feu et à sang tout ce qui se trouve sur leur passage. Les troupes de la république les tuent, les combattent, les dispersent et les poursuivent jusqu'à leurs huttes ; là, sous prétexte de les punir, ils leur font tout le mal dont est capable une soldatesque irritée de ne pouvoir en aucune façon les réduire.

Les quatre Missions que cette Préfecture dirige au nom de Votre Éminence sont placées de l'est à l'ouest dans la partie septentrionale du territoire Araucan, à une distance de 10, 15 et 18 lieues l'une de l'autre. La préfecture occupe entr'elles le point le plus central, afin de pouvoir venir en aide aux Missionnaires dans leurs besoins soit spirituels, soit temporels. Elle entretient des rapports continuels avec les autorités provinciales, de manière à pourvoir aux nécessités des Missions, et une fois l'an elle présente elle-même au gouvernement suprême un *mémoire* détaillé sur la marche des Missions, et cela en conformité d'une loi positive de 1847. Ce mémoire est ensuite présenté par le gouverneur au Congrès national. En cette circonstance le Préfet rend compte au gouverneur de l'emploi des deniers du trésor qui ont été mis à sa disposition pour réparer les bâtiments affectés aux Missions.

Dans les diverses localités qu'ils occupent, les religieux Missionnaires font la classe aux enfants, leur apprennent à lire et à écrire, et leur enseignent l'arithmétique, le catéchisme, la doctrine chrétienne et la grammaire espagnole. Ils administrent le baptême aux enfants nés de parents déjà chrétiens ainsi qu'aux enfants des écoles, après les avoir préalablement catéchisés. A diverses époques de l'année ils appellent par fractions au siége de leur Mission les adultes et les enfants déjà chrétiens ; ils les y gardent dix ou douze jours, les examinent sur la doctrine chrétienne et les font se confesser et communier. Ainsi le Missionnaire voit, si la bonne doctrine est enseignée aux enfants, s'ils reçoivent de bons exemples et s'ils respectent leurs parents. D'après les renseignements qu'on lui procure, il donne des conseils ou fait des représentations suivant l'exigence du cas. Après cela, il renvoie tous ces braves gens chez eux, en leur faisant quelque petit cadeau pour gagner leur cœur.

Aux hommes il donne un mouchoir rouge dont ils s'enveloppent la tête, en y enfermant leur longue et forte chevelure. Aux femmes il donne de l'indigo pour teindre leur laine, de la poudre rouge pour se peindre le

visage et de petites perles pour s'orner la tête : des anneaux, des pendeloques, ou d'autres objets tous en or faux. Aux mères de famille il donne du blé, des haricots et des pommes de terre, tout cela en petite quantité, et tout le monde s'en va content. Quelquefois tous ces pauvres gens se cotisent pour offrir au Missionnaire une vache, un veau ou une couple de moutons, en reconnaissance du bon accueil et des petits cadeaux qu'ils ont reçus.

Les Araucans fournissent au Missionnaire le terrain dont il a besoin pour semer quelques céréales et paître le peu de bétail qu'il garde pour son usage, et il y en a qui l'aident à faire ses semailles. Ainsi ceux d'entr'eux qui habitent près des Missions, sont accoutumés de semer le blé, le froment, les patates, avec l'aide du Missionnaire. Voilà tout ce dont s'occupe le Missionnaire de l'Araucanie, et le sauvage le voit de bon œil par la raison que tout ce qu'il fait tend à l'avantage de ces infortunés.

Par conséquent le Missionnaire est en temps de paix respecté et écouté, il a la satisfaction de recueillir de tous ses travaux un certain fruit. Que si les Araucans font la guerre aux chrétiens, le Missionnaire, quand il ne peut pas rétablir la paix, est forcé de se tenir sur ses gardes, et souvent d'abandonner sa Mission pour peu qu'il tienne à la vie; car en pareil cas les Araucans deviennent d'ordinaire si cruels qu'ils n'épargnent personne. Aujourd'hui de pareils dangers sont plus rares, attendu que le gouvernement, voulant garantir les propriétés de la frontière, y a placé un cordon militaire. Grâce à cette précaution, il n'arrive plus que quelques combats partiels, qui coûtent cependant toujours le sacrifice de la vie à quelques hommes de part et d'autre.

Quant à la conversion des adultes d'un certain âge, ce serait perdre son temps et sa peine que de vouloir l'entreprendre; car ils sont tellement entichés de leurs superstitions qu'il n'est pas possible de les en dépêtrer. On les déciderait aisément à recevoir le baptême; mais il est absolument impossible de les déterminer à changer de mœurs, surtout s'il s'agit de la polygamie, qui a jeté chez eux de si profondes racines!

La Préfecture a traité plusieurs fois avec l'autorité supérieure de la république Chilienne la question de la civilisation de l'Araucanie, en fondant, sous la surveillance du Missionnaire, dans le voisinage des Missions, quelques écoles de jeunes filles où elles pussent, tout en apprenant les rudiments de notre sainte religion, s'instruire et se former au travail. Lors du dernier voyage que j'ai fait dans la capitale, j'espérais obtenir à cet égard quel-

ques résultats ; mais tout à coup, par suite de certaines difficultés entre le Chili et l'Espagne, les deux pays se sont déclaré la guerre, et cet événement a porté la République à suspendre tous les travaux publics, en absorbant toutes ses ressources financières et en exigeant de plus grands sacrifices encore. Tel a été le motif qui m'a fait renoncer à mon entreprise, en attendant un temps plus propice. Dieu n'abandonnera point son œuvre.

Quant à l'érection de nouvelles Missions, la Préfecture pourrait peut-être surmonter la difficulté qui résulte du petit nombre des religieux propres à l'apostolat, en s'entendant avec le ministre général ; mais comme l'érection de nouvelles maisons exige des fonds que le gouvernement n'est point en état de fournir actuellement, il faudrait recourir à l'*Administration de la Croisade*. Malheureusement celle-ci se plaint sans cesse du manque d'argent. Peut-être la Providence nous ménagera-t-elle plus tard quelques nouveaux moyens ; je ne veux pas encore perdre mes riantes espérances.

Voilà tout ce que je devais communiquer à Votre Éminence pour m'acquitter de mon devoir, en vous suppliant, vous dont la bonté m'est connue, de vouloir bien m'indiquer les moyens qu'avec votre sagesse et votre expérience vous jugeriez les plus propres à assurer la prospérité de ces Missions. Sur ce, faisant des vœux au Très-Haut pour la conservation de Votre Éminence et pour les progrès de notre sainte foi et de la religion, j'ai la satisfaction de me dire de nouveau

de Votre Éminence

Le très-dévoué Serviteur et Obéissant inférieur,

FR. DENIS PARDINI,

Min. Obs. Préfet Apost.

TRIPOLI DE BARBARIE.

Lettre du P. ANGE MARIE DE SANT'AGATA, *au P. Raphaël de Pontecchio, Ministre Général de tout l'Ordre séraphique.*

Tripoli de Barbarie, 31 décembre 1865.

Révérendissime Père Général,

Je viens par la présente lettre informer succinctement Votre Paternité Révérendissime de la situation tant morale que matérielle de cette Mission apostolique dans le cours de l'année 1865.

Je puis vous assurer, à ma très-grande consolation, que les conditions spirituelles de la Mission se sont notablement améliorées durant le saint Jubilé, où des prédications en italien et en maltais ont été données matin et soir pendant l'espace de huit jours. En cette semaine, des fruits de salut très-abondants ont été recueillis, et les fidèles se sont approchés des saints sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie.

Quatre-vingt-dix enfants nés de parents infidèles ont été baptisés à l'article de la mort, et déjà leurs âmes sont allées jouir du bonheur du Paradis.

Une jeune dame protestante a abjuré pour rentrer dans le sein de notre Sainte Mère l'Eglise.

Dans notre hôpital de Tripoli, dirigé par les Sœurs de St Joseph de l'Apparition, on a soigné et assisté en cette année, avec tout le zèle de la charité, *sept mille sept cent cinquante huit* malades, auxquels on a, jusqu'à leur complète guérison, fourni gratuitement les remèdes nécessaires, aux dépens de notre Mission. Car tous les chrétiens, musulmans et juifs de ces régions sont tout à fait privés des biens de la fortune. Il est vrai qu'on dépense annuellement une somme d'argent considérable pour des œuvres de miséricorde semblables ; mais il est indubitable que c'est là, avec les écoles, l'unique moyen de civiliser et d'évangéliser les Africains infidèles, comme je suis fondé à l'affirmer par une expérience non interrompue de *vingt-deux ans* que j'ai passés en Afrique.

Notre Mission de Tripoli soutient quatre écoles, une pour les garçons, qui est dirigée par les religieux de l'Ordre séraphique, et trois autres pour les filles, lesquelles sont confiées aux soins et au zèle des Révérendes Sœurs de St Joseph de l'Apparition. Des Sœurs, au nombre de dix sont, ainsi que deux autres maîtresses, logées, entretenues et pourvues exactement de tout le nécessaire par notre Mission. Ces écoles reçoivent non-seulement les catholiques, mais aussi les musulmans, les juifs, les protestants, les schismatiques; elles satisfont, surtout les trois dernières, extrêmement toute la population. On en a eu une preuve éclatante dans les examens publics du 28 septembre, jour où a eu lieu aussi une distribution solennelle de prix, en présence d'un nombreux concours des personnes les plus distinguées de la ville. Les assistants en sont restés pleinement satisfaits, et ont pu apprécier en même temps le dévouement et les peines de ceux et celles qui dirigent les établissements d'instruction publique. Ces heureux et nouveaux résultats quant à l'instruction de la jeunesse, qui est la base la plus sûre de

la religion et des vertus sociales, sont dûs à la sollicitude de Votre Paternité Révérendissime, que le Seigneur notre Dieu reconnaîtra par de magnifiques récompenses.

J'ai le plaisir de vous annoncer que le bâtiment que j'ai fait construire à Tripoli pour les nouvelles écoles de garçons, comme je vous en ai informé, est terminé. Au premier janvier prochain, ces écoles seront ouvertes par les soins et sous la direction de quatre religieux Missionnaires de l'Ordre séraphique, qui se consacreront *ex professo* au bien-être tant moral que matériel de la jeunesse.

J'ai résolu d'installer au printemps prochain les Sœurs de St-Joseph de l'Apparition dans le nouvel établissement bâti, vous le savez, à Bengasi, il y a déjà longtemps; c'est uniquement, faute de ressources pécuniaires, qu'il a été jusqu'ici impossible de les y mettre.

Je suis décidé, en outre, à me rendre le plus tôt possible à Gatt dans le Fezzan, dans le but d'y fonder un hôpital et une école. Outre que c'est là la clef qui permet de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique et de faire ainsi parvenir des secours de toute sorte à tous les missionnaires qui se trouvent au centre du pays, on y pourrait acquérir aisément bon nombre de nègres des deux sexes, auxquels on donnerait une instruction sociale et chrétienne et l'on apprendrait quelque état dans notre collége de Bengasi. Ils retourneraient ensuite dans leur pays, au milieu de leurs familles, sans être liés par aucun vœu, mais accompagnés de quelque missionnaire européen ; de cette manière, il deviendrait très-facile d'y semer le bon grain de Jésus-Christ, d'évangéliser ces pauvres barbares et de faire fleurir notre sainte religion. Ce projet, Révérendissime Père, est l'unique moyen de parvenir à propager à la fois la civilisation et le catholicisme à l'intérieur des pays occupés par ces infidèles. Car une expérience de vingt-deux ans m'a pleinement démontré qu'on ne pourra les convertir à Jésus-Christ et à sa divine religion qu'en soignant gratuitement les indigènes malades et en instruisant les enfants. C'est pourquoi, appréciant les immenses avantages qui doivent en résulter pour la gloire de Dieu, pour l'honneur de l'Eglise catholique et pour le bien spirituel des âmes de ces infortunés couchés à l'ombre de la mort, j'ai résolu d'envoyer les Sœurs de St Joseph à Bengasi et d'aller moi-même à Gatt dans le Fezzan, avec les intentions susénoncées.

Le 9 décembre une jeune fille du pays s'est consacrée à Dieu par les trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté parmi les Sœurs de St Joseph de l'Apparition.

Le dimanche des Rameaux de l'année courante, j'ai administré le sacrement de la Confirmation dans notre paroisse, ornée avec la plus grande pompe, à une belle troupe d'enfants des deux sexes s'élevant au nombre de 67. A cette pompeuse solennité accoururent non-seulement les catholiques, mais encore beaucoup d'hétérodoxes, qui en restèrent fort édifiés.

Le nouveau bâtiment que j'ai fait construire à Tripoli pour les écoles de garçons, attendu que le bâtiment actuel n'est pas assez grand pour les contenir tous, a coûté 30,500 francs. Encore le prix de la charpente et de plusieurs poutres et planches empruntées à notre bâtiment de Bengasi n'est-il pas compris dans cette somme.

Nous faisons tous les jours en commun dans notre Mission une demi-heure d'oraison mentale; on fait une lecture pendant le repas commun, et tous les Missionnaires apprennent la langue maltaise. Chaque dimanche, excepté pendant les deux mois d'été, on prêche en italien et en maltais; dans l'après-midi on enseigne la doctrine chrétienne, et on fait le catéchisme dans l'église. Du reste, on enseigne presque tous les jours la doctrine chrétienne en italien et en maltais. J'ajoute à ce sujet qu'il y a à Bengasi un Père qui confesse dans ces deux langues; à Tripoli il y a deux Pères qui confessent, prêchent, instruisent en maltais, et le P. Ferdinand de Florence notamment parle et prêche fort bien en cette langue. Les faveurs et les grâces signalées dont Votre Paternité Révérendissime a daigné me combler, moi et cette Mission apostolique, me font vous dire que vous avez des titres de plus en plus grands à ma plus vive et plus profonde reconnaissance, ainsi que les Très-Révérends Pères qui composent le définitoire général que vous présidez si dignement, et en signe de mon éternelle gratitude je je ne puis faire mieux que de continuer à prier la Bienheureuse Vierge Immaculée, en lui demandant pour tous une juste récompense de grâces et de bénédictions. Maintenant je me recommande à vos ferventes prières et à celles des Très-Révérends Pères, je vous baise respectueusement à genoux les mains, et demandant Votre sainte bénédiction, je suis avec le plus profond respect,

de Votre Paternité Révérendissime,

le très-humble, très-dévoué et très-reconnaissant Serviteur et fils,

Fr. Ange Marie de Sant'Agata,

Préfet Apostolique.

TROISIÈME PARTIE.

SCIENCES NATURELLES.

Ayant pris par hasard le n° 44 (année 1785) de la *Gazette de Toscane*, nous y avons trouvé l'article suivant : « Ce n'est pas seulement l'observation anatomique des animaux, c'est aussi celle des plantes qui a été réduite dans notre siècle à une précision et à une délicatesse telles que jamais nos ancêtres n'eussent espéré de pouvoir y atteindre. Le P. Zacharie de Plaisance, Min. Obs. Réformé et Professeur de Botanique à l'Université Pontificale de Ferrare, mérite assurément une place distinguée parmi les heureux et habiles adeptes de cette branche intéressante et agréable des sciences physiques. Par la dissection merveilleuse de plusieurs plantes, il s'est concilié l'estime des académies de Turin, de Milan, de Pavie, de Bologne, et d'autres Sociétés importantes dont il est membre. Il a reçu, en outre, des témoignages d'une satisfaction toute particulière de la part du Pape régnant, du Roi de Sardaigne, du Duc de Parme, et d'autres Souverains auxquels il a présenté, à diverses époques, quelques-uns de ses travaux en ce genre. Non moindres ont été les distinctions honorables que lui a décernées notre prince actuel, toujours porté à protéger et à favoriser les Beaux-Arts et les sciences. L'illustre Savant a offert à Son Altesse Royale un tableau en miniature sur la plante appelée *Liber*, indiquant l'origine de l'Arno par cette phrase : *Attollit caput et plaudit pater Apenninus* (*il lève la tête et son père l'Apennin applaudit*), et orné de divers arbustes, racines, tiges, branches et feuillages, tous exactement découpés et disséqués. En conséquence, S. A. R. ne s'est pas contentée d'accepter ce don avec une bienveillance particulière ; elle a voulu encore offrir à l'auteur une magnifique médaille d'or, qu'elle lui fit parvenir par le moyen de M. le Comte Jacques Marulli, Chevalier de l'Ordre Militaire insigne de S. Etienne, chambellan impérial et royal, en même temps que chambellan de S. A. R. et ambassadeur à Bologne pour les trois Légations. Nous espérons qu'une pareille munificence, si digne du caractère auguste de notre royal Souverain, engagera de plus en plus le P. Zacharie à poursuivre avec ardeur la tâche qu'il a entreprise avec tant de succès. Le même religieux a donné de singulières preuves de son habileté dans l'anatomie des plantes par le moyen de l'incision ; il lui reste maintenant à tenter le moyen de la macération, afin d'embrasser ainsi toutes les méthodes propres à lui faciliter l'étude entière de l'anatomie des plantes. Il nous a donné l'espoir qu'il s'y livrerait, et nous ne pouvons que le prier de réaliser cet espoir. Après les preuves de science qu'a données le P. Zacharie, le public a le droit de tout attendre d'un esprit si sagace et d'un talent si délié. »

QUATRIÈME PARTIE.

Renseignements fournis par Mgr Rizzolati *sur la vie du vénérable P.* Jean de Triora, *Prêtre profès de l'Ordre des Mineurs Observantins et Missionnaire Apostolique en Chine, où il fut étranglé en* 1816.

Le vénérable P. Jean naquit à Triora, faubourg de l'antique Gênes, et dès son enfance il donna des marques extraordinaires de piété, de sorte que tout le monde l'appelait le *petit saint.* A l'âge de dix-sept ans, il se rendit à Rome, où il entra dans l'Ordre des Min. Observ. de St François (province de Rome). On le nomma prédicateur de son Ordre, puis gardien du couvent de Velletri. Ambitionnant la conversion des gentils, il pria ses supérieurs de l'envoyer aux Missions de Chine. Cela obtenu, il partit de Rome pour Lisbonne en 1798, et il y resta un an entier attendant l'occasion d'un navire qui partît pour la Chine. L'année suivante (1799) il s'embarqua pour Macao, où il arriva au mois de janvier 1800, et où il attendit encore l'occasion de courriers courageux qui ne craignissent point de l'introduire en secret dans les provinces des Missionnaires franciscains. L'introduction d'un européen, ne connaissant ni la langue ni les mœurs chinoises, était chose fort difficile et fort dangereuse; car la peine de mort menaçait dans cet empire les Missionnaires assez hardis pour aller y prêcher la foi catholique.

Le P. Jean dut patienter une année entière avant de trouver des courriers assez intrépides et assez charitables pour consentir à exposer leur vie principalement au passage des diverses douanes et hôtelleries chinoises. Il dut donc s'arrêter à Macao jusqu'à l'année suivante (1801), toujours aimé et apprécié de tout le monde, à raison de sa piété et de l'irréprochabilité de ses mœurs, vraiment dignes d'un Missionnaire de Jésus-Christ. Dans le courant de 1801, après un très-périlleux voyage de plusieurs mois, il parvint à Xam-Kim, chrétienté située dans les montagnes de la province de Hu-pè, d'où son Vicaire apostolique l'envoya provisoirement dans la province de Ho-nan, qui manquait absolument de prêtres, en le chargeant d'en grouper, d'en rétablir les chrétientés éparses et de ranimer la ferveur de ces fidèles privés de pasteurs. Notre vénérable martyr y passa deux ans et demi à cultiver cette vigne, et il n'est point dans cette province une seule chrétienté qu'il ne visitât et ne desservît, quelque peu importante qu'elle fût et quelques dangers qn'on y trouvât. En effet, les catholiques et les fidèles de cette province sont en petit nombre, dispersés à d'énormes distances les uns des autres ; par suite, l'administration spirituelle y est beaucoup plus difficile qu'ailleurs. Le P. Jean fut ensuite envoyé dans la proviuce de Xen-si, dans le district de Han-chun-fu, où il y avait huit mille chrétiens, éparpillés sur les territoires de huit villes. Il y dépensa son zèle pendant l'espace de sept ans. Ce fut le temps le plus long qu'il passa dans une même rési-

dence, où il déploya la plus grande activité, ne cessant de briller à tous les regards comme le soleil et le miroir de toutes les vertus, enseignant et instruisant par ses exemples comme par ses paroles.

Mais avant de continuer notre récit, disons quelques mots en général sur les vertus du Vénérable et sur le zèle qu'il avait pour le salut des âmes et la conversion des gentils. S'acquittant des fonctions du ministère apostolique dans les missions en Chine, il se montra toujours un modèle de piété et de chasteté, plein de zèle pour promouvoir la gloire de Dieu, l'observance des divins préceptes et la prière en commun parmi les chrétiens, surtout les jours de dimanche et de fête ; il trouvait cette pratique des plus nécessaires là où il n'y a pas de prêtre, pour que la foi et la piété se conservent ! Il était infatigable dans la prédication, donnant et faisant donner des instructions, prêchant même plusieurs fois le jour, lorsque les fidèles étaient réunis en bon nombre. Ne se bornant pas là, il faisait de ses entretiens familiers, de ses conversations et jusque de ses récréations une prédication continuelle, et partout il ramenait de grands pécheurs à la pénitence, rendait à toutes les chrétientés la ferveur et la piété, abolissait parmi les fidèles les usages païens et les superstitions idolâtriques, dont il ne tolérait pas la simple apparence. *Omnibus in omnia factus*, il donnait à tous de sages et charitables conseils ; et sa charité était telle que dans l'exercice des œuvres de miséricorde soit spirituelles, soit corporelles, c'était un parfait modèle qui édifiait tout le monde et pénétrait le cœur de chacun des plus grands sentiments d'estime. Le P. Jean aimait particulièrement les malades, et pour eux il n'y avait point un moment du jour ou de la nuit où il ne fût prêt à se mettre en route pour aller leur administrer les Sacrements, même en des endroits éloignés de deux ou trois journées de marche. Ainsi il se conduisit, ainsi il vécut toujours dans toutes les chrétientés qu'il visita dans le vaste empire de Chine, dont il parcourut une grande partie ; car il donna des missions dans les provinces de Ho-nan, de Xen-si, de Hu-pè, de Hu-nan, où les règles et les usages chrétiens qu'il établit ont perpétué jusqu'à nos jours la mémoire du vénérable martyr dans les esprits des fidèles.

Mais reprenons son histoire. Dans cette même province de Zen-si, au village chrétien de Vuan-kia-van, le P. Jean fut en 1812 trahi par son guide lui-même, lequel l'accusa devant le gouverneur de la ville de *Chen-qu*, comme européen et comme prédicateur de la foi chrétienne. Le gouverneur le fit chercher de toutes parts ; à la fin il vint en personne avec beaucoup de satellites et de soldats armés le chercher dans ce village, et fit cerner la maison de la Mission où il résidait en effet, quand il vaquait à ses travaux apostoliques. Le P. Jean eut la présence d'esprit de se vêtir aussitôt de pauvres haillons ; il se mit ensuite sur les épaules une grande et grossière botte d'herbages et de paille, en clopinant la tête en avant, comme s'il avait eu une grande bosse sur le dos ; et ayant échappé de cette façon aux poursuites des soldats, il se tira de leurs mains. Plusieurs années après, ce Judas de guide,

déjà vieux, touché des exhortations salutaires du P. Joseph Rizzelati, évêque d'Aradia, revint à Dieu, pleura amèrement ses péchés et commença à mener la vie la plus pénitente et la plus sainte; il jeûnait tous les jours, dormait sur la dure, et par humilité n'entrait jamais dans les églises ou dans les oratoires; il se tenait alors à genoux près de la porte, ne cessant de répéter à haute voix : « Je suis un grand pécheur; j'ai persécuté l'Eglise de Dieu et le P. Jean Lan, qui convertissait tant d'âmes au Seigneur. »

Le vénérable Missionnaire, voyant que sa présence en Chine ne ferait désormais qu'amener des périls manifestes et ne pourrait partant que compromettre les chrétiens, dont bon nombre étaient à cause de lui traduits devant les tribunaux, puis condamnés à subir mille tourments et supplices; voyant, d'ailleurs, que quelques-uns avaient même apostasié, et que dans cet état de choses non-seulement il n'eût pu exercer son ministère sacré, mais qu'il n'eût même pu mettre le pied chez les chrétiens sans les compromettre, il finit par se résoudre à quitter la Chine à temps et à retourner à Macao. Il se mit aussitôt en route et entra dans la province de Hu-pè. Y trouvant la facilité de donner une mission, il s'adonna sans retard au ministère apostolique, attendant les réponses de son Vicaire apostolique et du Procureur de la Sacrée Congrégation de la Propagande aux lettres qu'il leur avait adressées. Dans cette province il ne s'épargna ni fatigues ni sueurs, prêcha et administra les sacrements aux fidèles, et en remit sur la bonne voie un très-grand nombre qui, n'ayant pas de pasteur, s'étaient laissé aller à des mœurs dissolues, ou bien qui avaient abandonné la foi. Il ramena notamment à la foi les chrétientés de Huo-pa, établies à quelques milles de distance du chef-lieu de la Province, et la localité dite *hameau chrétien*, avec l'aide du catéchiste Etienne *Cham-i-xen*. Là et en d'autres lieux encore il détruisit les superstitions et les coutumes païennes et y fit refleurir la piété primitive. A cette époque beaucoup de chrétientés étaient abandonnées faute de prêtres, et le P. Jean les parcourut, les desservit avec la plus grande charité, et y ranima l'esprit du christianisme.

Il passa ensuite dans la province de Hu-nan, en parcourant de même toutes les chrétientés, s'y livrant à la prédication, y administrant les sacrements aux fidèles, y attendant de jour en jour les réponses de son Prélat et du Procureur de la Sacrée Congrégation. Quand elles arrivèrent, quoiqu'elles ne fussent pas conformes à ses idées, il se soumit de grand cœur aux dispositions qu'elles contenaient, et continua gaiement l'exercice de son ministère apostolique jusqu'au mois de juin 1815, surtout aux environs de la ville de Hen-tcheu, où se trouve la majorité des chrétiens de cette province, ainsi que l'église et la résidence de Xa-vuan.

Au mois de juin 1815 il partit pour *Say-yan*, dépendance de la ville de *Lui-yan*, afin d'y donner une mission. Il y fut reconnu, malgré son déguisement, comme européen et chef de la religion chrétienne, par un certain Bonze, qui le dénonça aussitôt comme tel au Préfet de la ville. Celui-ci envoya pendant

la nuit une troupe de satellites et de soldats pour arrêter le missionnaire. On conduisit ensuite le vénérable religieux devant le Préfet; on lui demanda qui et de quelle nation il était, et pourquoi il était entré en Chine. — « Je suis italien, je m'appelle Jean Lan, je suis venu en Chine uniquement pour prêcher la vraie religion. » Dans la nuit qui suivit l'arrestation on étendit le Père sur une table raboteuse, et on lui enferma les pieds entre deux solives dans des trous circulaires pratiqués entre chacune des solives; puis on lui attacha le col et les mains à une verge de fer longue d'un pied. Il fut visité dans sa prison par le chrétien Paul Ho, qu'il chargea d'exhorter les chrétiens à la persévérance dans la prière, dans le culte du Seigneur et dans la résignation aux volontés divines en ces temps calamiteux de persécution et de vexations de la part des mandarins, parce qu'il faut tout recevoir des mains de Dieu.

Le Préfet de Lui-yan envoya ensuite notre vénérable confesseur à *Hentcheu*, ville où siégeait le tribunal de seconde instance, en vêtements rouges, tels qu'en portent les délinquants, le cou, les mains et les pieds chargés de chaînes, avec un lourd bâton de fer, que retenaient les chaînes du col et des pieds. Dans cet état le P. Jean fut mis en prison. Quant à la manière de dormir qu'on lui ménagea, on l'étendit la première nuit sur sa table, on lui serra les pieds entre les deux solives, on lui mit des chaînes au col, aux pieds, aux mains avec un bâton de fer, comme on l'avait fait à *Lui-yan*. Mais cela ne dura que quelques nuits. Notre religieux fut ensuite traité plus doucement par le Préfet de ce tribunal, qui l'engagea d'abord à ne point déclarer qu'il était venu prêcher la religion chrétienne. Le P. Jean répondit avec une grande fermeté que ce n'était point par un autre motif qu'il avait franchi les mers et tant de régions différentes, à travers tant de périls et avec tant de fatigues, et qu'il n'était venu en Chine qu'afin d'annoncer la vraie religion du Dieu un et saint, Créateur du ciel et de la terre. Puis, comme le Préfet l'engageait de nouveau à ne point faire une pareille profession de foi, par laquelle il pouvait grandement nuire à sa cause, le P. Jean, d'abord indécis, finit par répondre : « J'ai été envoyé par le souverain Dieu pour prêcher sa religion aux Chinois et pour leur procurer le salut éternel. O Mandarin, si une fois vous aussi, vous connaissiez vôtre Créateur et maître suprême, si une fois vous aussi vous le serviez fidèlement ! » Se tournant ensuite vers ses compagnons agenouillés devant le juge comme prévenus du *crime du christianisme*, il les exhorta vivement à ne point se montrer ingrats pour les bontés divines et à tout souffrir pour l'amour de Jésus-Christ, en leur recommandant d'être courts dans leurs réponses aux magistrats et de ne point leur parler longuement, de peur de tomber dans leurs pièges ; car en pareil cas les juges cherchent à embarrasser les chrétiens dans leurs paroles, afin de pouvoir leur imputer ou leur supposer des crimes qu'ils n'ont pas commis et d'y trouver un prétexte pour les molester davantage et pour incriminer la religion catholique. Oh! com-

bien il eut le cœur affligé, quand ensuite il sut que plusieurs de ces pauvres chrétiens avaient renié leur foi !

A la fin, après avoir été tourmenté de mille manières par les mandarins pendant l'espace de vingt ou trente jours, où il fut fréquemment mené devant les tribunaux pour subir des interrogatoires en restant à genoux, chargé de chaînes et du bâton de fer comme les criminels, il fut envoyé à Changa-sa, chef-lieu de la province, vêtu de rouge et toujours chargé de chaînes et du bâton de fer. Là aussi le P. Jean fut souvent traduit devant les tribunaux supérieurs, toujours forcé de se tenir à genoux durant toutes les séances. D'abord on lui témoigna beaucoup d'égards, on l'engagea doucement à abjurer la foi catholique. Il repoussa une proposition si impie. Alors le Président et tous les autres mandarins, voyant l'inutilité de toutes leurs tentatives, s'efforcèrent de lui persuader au moins de ne plus déclarer qu'il était venu en Chine pour prêcher la foi catholique. Aux caresses on fit succéder les menaces pour l'entraîner à l'apostasie. A ces nouvelles instances, le vénérable Missionnaire dit en élevant la voix : « Vous ne consultez pas ici la droite raison, ô mandarins; comment voulez-vous que je renie votre Dieu suprême et le mien, le maître et le Créateur du ciel et de la terre, de tous les hommes et de toutes les choses du monde? Comment abjurer sa religion et méconnaître mon maître et Créateur aussi bien que le vôtre? Qui d'entre vous oserait refuser obéissance et respect à l'empereur régnant Kia-King? Qui oserait dire qu'il ne veut pas le reconnaître comme son Seigneur et Souverain? » Ce raisonnement du vénérable Missionnaire transporta de colère les mandarins, de sorte qu'ils ordonnèrent aussitôt que quatre satellites le traînassent sur une croix et lui forçassent les pieds à la fouler. Incapable de leur résister, il s'écria. « Ce n'est pas moi qui foule aux pieds la croix, c'est vous qui me poussez ; cet outrage ne provient pas de ma volonté, par conséquent il ne me sera point imputé à péché. »

Le P. Jean fut ensuite reconduit en prison avec ses chaînes ordinaires et son bâton de fer. Sur ces entrefaites il fut visité par un chrétien nommé André Luo, qui le trouva tout gai et parfaitement résigné aux volontés divines. Il était cependant un peu inquiet pour le salut du troupeau qu'il aimait tant, et il chargea ce chrétien d'encourager les fidèles, de les exhorter à souffrir patiemment pour Dieu toutes les vexations, toutes les taquineries des mandarins, en leur disant de ne point craindre ceux qui peuvent tourmenter et tuer nos corps, mais de craindre seulement Celui qui peut condamner et nos corps et nos âmes à souffrir éternellement dans l'enfer; de ne point se plaindre de Dieu, mais de se confier en lui, parce que tout arrive suivant ses dispositions.

Finalement les pièces du procès du vénérable Père furent scellées et transmises à l'Empereur, lequel rendit à Pékin la sentence suivante : « Le gouverneur de la province de Hu-nan, du nom de Tum, rapporte que le Préfet de la ville de Lui-yan, dite Can-kim, a pris un européen, appelé Jean Lan,

qui est entré depuis dix ans dans cet empire pour prêcher la religion chrétienne. En conséquence, nous ordonnons que cet homme soit étranglé, et qu'on enjoigne à toutes les provinces qu'il a parcourues de faire une perquisition sévère des chrétiens et des Chinois qu'il a pervertis. »

Le confesseur de Jésus-Christ, après sept mois de toutes sortes de souffrances et de tortures, fut donc tiré de prison le 7 février 1816, pour être conduit au lieu du supplice. Il marchait joyeux et tranquille, vêtu de rouge, chargé de chaînes, au milieu des soldats et des satellites, fendant les flots d'une multitude curieuse et se dirigeant vers le gibet élevé hors de la ville. Arrivé sur l'échafaud, il tourna les yeux vers la croix sur laquelle il devait être étranglé ; puis il donna sa tunique et sa bourse avec un peu d'argent au bourreau et aux satellites, en les priant de ne point le dépouiller, après sa mort, de ses vêtements de dessous. C'était par suite de sa modestie et de sa chasteté, vertus que le vénérable avait tant aimées durant sa vie ; car les bourreaux et les satellites sont accoutumés de dépouiller entièrement les cadavres des justiciés, après leur mort, et de prendre tous leurs vêtements. Il leur demanda également et en obtint quelques moments pour prier, se mit à genoux, baisa l'instrument de son supplice et fit une fervente prière. Puis il dit aux satellites et au bourreau : *faites votre office*. Alors ces hommes l'attachèrent à la croix par les mains, les pieds, les genoux, le ventre ; puis ils l'étouffèrent en lui serrant la corde au cou, au haut du gibet, devant une multitude de païens, au milieu de soldats et de fonctionnaires chinois, qui tous admiraient ce fameux européen, sacrifiant généreusement sa vie à Dieu, en témoignage de la foi qu'il prêchait. C'est à dix heures du matin qu'il consomma son sacrifice. Son cadavre resta suspendu sur la croix toute la journée jusqu'au lendemain. Le jour suivant le Préfet de la ville ordonna qu'il fût enfermé dans une caisse ou bière grossière, à la différence des cercueils des païens qui veulent les avoir précieux, magnifiques, dorés, vernissés, valant 50,100 et même 500 écus l'un. Par ordre du Préfet de la ville, on alla ensuite l'inhumer dans le cimetière commun des justiciés, à trois lieues de distance des murs de la ville, hors de la porte méridionale. Quatre mois après, les chrétiens purent le racheter à prix d'argent et le transporter à Hen-tcheu, où on le déposa dans le cimetière des chrétiens, à deux milles de distance de la ville. Il y resta jusqu'en 1818.

En cette année, à la demande de Mgr l'évêque de Macao, Franciscain réformé, le cercueil fut envoyé en cette ville, où il arriva le 1er déc. 1819 et fut placé dans le mur du chœur de l'église cathédrale, avec tous les honneurs que méritaient ces précieux restes. Plus tard, quand des trombes terribles eurent renversé la cathédrale, le vénérable cadavre fut provisoirement déposé dans le palais de Mgr l'Evêque, jusqu'à ce qu'on pût le placer dans la nouvelle cathédrale que l'on construisait. — *Il faut aujourd'hui ajouter qu'au mois de mars* 1866 *on l'a transporté à Rome, où on l'a placé dans le sanctuaire de la Sainte Vierge au couvent* d'ARA-CÆLI.

ANALECTES

CONCERNANT LA PROVINCE BELGE DES RÉCOLLETS.

COUVENT DES FRÈRES MINEURS DE GAND.

(Suite et fin. Voir ci-dessus, p. 124).

Nous trouvons dans le nécrologe du dit couvent, à la date du 11 août 1568, le nom du vénérable serviteur de Dieu Denys de Meestere, frère convers, né à Kalchen, près de Gand. Cet humble religieux, étant allé faire la quête selon l'esprit de nos saintes constitutions, tomba entre les mains des hérétiques qui le ramenèrent et l'enfermèrent dans un cachot infect où il mourut de faim et de soif en odeur de sainteté. Il fut inhumé par les catholiques dans l'église de St-Nicolas.

A la date du 1er avril 1608, nous avons la mort du R. P. Gilles Van Helle, originaire de Gand. Ce saint religieux avait été élevé aux charges de vicaire et de gardien dans plusieurs couvents ; il eut le bonheur de faire son jubilé de 50 ans de religion et de vivre encore 20 ans après. Les flots de l'hérésie allaient toujours en grossissant dans la ville de Gand, et le gouverneur exigea que le Père Gilles lui remit entre les mains les calices et les autres vases sacrés qui avaient été apportés des autres églises de la ville et confiés à sa garde. Sur son refus l'impie gouverneur lui fit lier les mains derrière le dos ainsi qu'à tous les religieux de sa communauté. L'Esprit de Dieu, qui souffle où et quand il veut, s'empara tout à coup de notre vénéré Père, qui se mit à prédire avec énergie tout ce qui allait arriver à celui qui le traitait si indignement. *Tu n'es pas hérétique par conviction*, lui dit-il, *mais c'est par avarice que tu nous persécutes et que tu nous rassasies de tourments et d'injures. A l'heure de ta mort tu désireras un prêtre et tu ne l'obtiendras point.* Tout se passa comme il l'avait prédit. En effet, plusieurs années après, notre hypocrite sectaire, voulant livrer la ville au roi d'Espagne, en fut empêché par les hérétiques qui s'emparèrent de sa personne et le condamnèrent. Du fond de sa prison il fit demander un prêtre. Il s'en trouvait en grand nombre dans la cité, cachés ou déguisés en habit séculier, exerçant ainsi leur saint ministère. Personne n'osa se rendre dans son cachot, et son désir fut le désir du pécheur qui est frappé de stérilité. Ce malheureux persécuteur des ministres de Dieu ouvrit son cœur au repentir, avoua sin-

cèrement ses crimes et se ressouvint des paroles du Père Egide. Il languit dans une longue captivité, les plus noirs forfaits lui étaient imputés : tels que d'avoir condamné deux innocents, d'avoir voulu livrer par ruse la ville de Termonde au duc de Parme, d'avoir fait battre monnaie à sa propre effigie. Plein d'audace et d'astuce, vendu à l'avarice, Vanhembyze, c'était son nom, ne sortait, à l'instar d'un comte de Flandre, qu'escorté d'une garde de 20 ou 30 hommes. Poussé sous main par les ministres protestants, il mettait à la torture par ses vexations non-seulement la ville de Gand, mais la Flandre toute entière. Il eut enfin la tête tranchée le 4 août 1584. Après sa mort la ville fut donnée au duc de Parme et au roi légitime d'Espagne. Les Calvinistes furent chassés de toutes parts, et l'on s'empressa de rendre les couvents et les églises aux catholiques. La ville se trouvant sans évêque depuis la mort de Monseigneur Jansenius, l'Archevêque de Malines vint lui-même reconcilier les églises, le 30 septembre 1584. Tous les religieux encore vivants revinrent et se montrèrent, portant le costume de leur ordre respectif. Cependant on conçoit que, dans l'espace de douze ans, beaucoup d'enfants de St-François étaient morts dans l'exil ou avaient succombé aux tracasseries sans nombre qu'on leur suscitait et aux privations inouies qu'on leur imposait. Aucun néanmoins n'avait renié la foi. Aussi, dès que leur vénéré gardien le P. Gilles eut fait entendre sa voix, ils s'empressèrent de rentrer dans leur couvent délabré, où ils reprirent l'habit et célébrèrent avec allégresse la fête de St-François, le 4 octobre.

Nous empruntons au R. P. Dejonghe, dominicain, les détails que nous donnons ici sur les tristes accidents qui arrivèrent à notre couvent depuis l'an 1578 jusqu'en 1584. On accusa les religieux mendiants de s'être pourvus d'armes. On plaça dans chaque couvent une escouade de 40 soldats qui avaient mission de tracasser de toutes les manières les pacifiques habitants du cloître. Poussés à bout et de guerre las, plusieurs quittèrent spontanément le couvent, avec obligation de conserver l'habit monastique après leur sortie ; on leur fit signifier la défense de sonner la cloche pendant la nuit. Non content de cela, on descendit des tours toutes les cloches, à l'exception d'une, et on les déposa dans le jardin des Frères Mineurs. Grand nombre d'objets en or et en argent avaient été apportés des autres églises pour être sauvegardés par nos Pères. Les gueux s'en emparèrent sans pitié, sous prétexte que les prêtres et les religieux secouraient l'ennemi au moyen de leurs trésors. On défendait bien, pour la forme et pour sauver les apparences, de molester les religieux, mais en réalité et dans la pratique on ne tenait aucun compte de cette défense. Leur cruauté alla même si loin qu'elle mit les Pères hors d'état de célébrer la messe le saint jour de la Pentecôte. Les gueux avaient en cela pour but de forcer les religieux à déserter le couvent; ils n'osaient pas les expulser ouvertement parce qu'ils craignaient les catholiques. C'est encore pour atteindre ce but qu'ils brisaient ou vendaient les

outils qui servaient aux différents métiers, qu'ils jetaient à l'eau, les livres de la bibliothèque et les autres objets précieux. On pilla notre église et on vendit la chaire de vérité, les stalles du chœur et les orgues. Après avoir accompli cet acte sacrilége, on dressa dans la maison du Seigneur un immense bûcher auquel on mit le feu. On précipita dans les flammes les statues des saints, les tableaux et les ornements sacerdotaux. Huit de nos plus fervents religieux furent emmenés captifs et renfermés dans le palais du comte. Le 7 juin 1578, le P. Jean d'Haemere, qui faisait chez nous l'office de sacristain, et que les gueux regardaient comme le plus scélérat de tous les religieux, finissait ses jours dans la prison. Les sectaires avaient répandu le bruit parmi le peuple qu'il s'était pendu, d'autres disaient qu'il s'était empoisonné. On fit l'autopsie du cadavre, et il en résulta que la mort provenait des suites d'une hernie. Ses restes furent brûlés, et on inhuma ses cendres hors la porte de Sasse. Le 18 juin de la même année quatre Frères Mineurs furent brûlés vifs, quoiqu'ils fussent parfaitement innocents de l'aveu même des gueux. Le 22 juin le R. P. François Everard prêchait à l'église St-Michel, des troubles s'élevèrent, et il fut obligé d'interrompre son sermon et de s'enfuir en habit séculier. Tout ce qui rappelait la religion irritait les hérétiques; ils abattirent la tour de notre église, louèrent la partie méridionale du couvent pour en faire un atelier de serrurier, et la salle du chapitre fut destinée à devenir la demeure des chefs militaires. La profanation des choses saintes était devenue générale, l'abomination de la désolation envahissait le sanctuaire, et tout vestige religieux avait disparu. Quatre Frères Mineurs, emprisonnés depuis le mois de juin en haine de la foi, ne furent délivrés qu'après avoir subi les plus mauvais traitements, et le gardien du couvent d'Hulst, qui était au nombre des incarcérés, fut soumis à la torture du chevalet.

Le 27 février 1579 le bruit courut dans la ville que c'était le dernier jour des prêtres, qu'on allait les massacrer tous. On espérait par là les mettre en fuite et faire cesser partout les offices divins. Mais voilà qu'à la grande stupéfaction des sectaires, on annonce le 8 mars les stations du Carême dans cinq églises. Le P. François Everard prêcha à St-Michel devant un immense auditoire et avec grand succès. Le 8 avril on intima aux religieux mendiants l'ordre de quitter la ville ou d'embrasser l'hérésie de Calvin. Si le cruel Van Hembyze avait été libre d'assouvir sa haine, il les aurait expulsés sur-le-champ; c'était encore de par les magistrats que ces iniquités se commettaient. Ceux qui se trouvaient à la tête des établissements d'instruction publique reçurent la défense de se servir d'ouvrages catholiques, encore moins de les expliquer. Le 19 avril, jour de Pâques, les Calvinistes célébraient partout la cène, et les catholiques recevaient secrètement de quelques prêtres cachés l'absolution de leurs péchés et la sainte communion. Tant d'atrocités fatiguèrent le ciel, et la ville de Gand ne tarda pas à rece-

voir le châtiment dû à ses crimes. La peste et la famine furent les deux ministres que Dieu chargea d'exécuter ses vengeances. Celle-ci fut si grande que le pain fit complètement défaut, et on dut se borner à donner de la viande aux infirmes et aux femmes enceintes seulement.

Le couvent de Gand eut donc pour enfants des missionnaires zélés, des martyrs intrépides, des prédicateurs distingués. Nous n'avons mentionné que les principaux; car bien d'autres concoururent à rendre ce couvent célèbre par leur science et par leurs vertus; leurs noms sont inscrits au livre de vie, et leur souvenir est gravé en caractères ineffaçables sur les monuments historiques, littéraires et théologiques de l'Ordre Séraphique.

Des personnages illustres par leur naissance se firent gloire d'être les bienfaiteurs de ce couvent. Le noble et vaillant seigneur Pierre de Vil l'entoura d'un mur de ceinture d'une solidité extraordinaire. Il fit également placer dans les fenêtres du cloître des flèches de mort avec cette inscription : *Droit avant,* ou bien *Prière vaille.* Il voulait faire entendre par là que c'était pour éviter les flèches de la mort éternelle qu'il avait fait ces largesses, et qu'il espérait que ceux qui avaient fait profession de la plus étroite pauvreté l'introduiraient dans les tabernacles éternels.

Après que les troubles eurent cessé, les enfants de St-François reprirent donc possession de leur couvent en 1584 sous la conduite de leur gardien le R. P. Gilles Van Helle. La discipline régulière s'était relâchée ; on trouvait de grandes difficultés pour la rétablir et la maintenir une fois qu'elle serait rétablie. En conséquence Monseigneur Jacques Boonen, alors évêque de Gand, fit des instances auprès de la Sérénissime Isabelle-Claire-Eugénie, souveraine de la Belgique, ainsi qu'auprès du Révérendissime P. André à Soto son confesseur, qui était alors commissaire général national pour les provinces de Belgique et de Germanie, afin d'introduire dans le couvent de Gand les Frères Mineurs-Récollets. La proposition fut adoptée, et les nouveaux religieux furent introduits avec la haute approbation des magistrats. Le R. P. Lambillon y célébra solennellement la messe le jour de la fête de Ste-Catherine, vierge et martyre.

Le R. P. Marchant, lecteur de théologie scolastique, fut élu premier gardien, tout en continuant ses fonctions de lecteur pour achever son cours de théologie. Le P. Jean Gossuinus fut nommé vicaire; on prit possession du couvent, qui devint un modèle de discipline régulière, grâce à la candeur d'âme et aux ferventes prédications du P. Sébastien, qui était chéri de tous ses frères et que tous tenaient à imiter. Sous un supérieur aussi distingué que le R. P. Marchant, la maison se développa, les vocations se multiplièrent, et des 25 religieux, qu'ils étaient d'abord, le nombre fut bientôt porté à 40. On restaura avec soin le couvent délabré; on fit à l'église des changements considérables pour l'utilité et la facilité des fidèles. Tout s'améliorait, tout se perfectionnait à vue d'œil. On cherchait avant tout le

royaume de Dieu et sa justice, et le reste était donné par surcroît. La divine Providence, qui dispose des cœurs et des volontés, suscitait des personnes généreuses, des bienfaiteurs insignes, qui se faisaient un bonheur et une joie de relever ce qui avait été détruit, de restaurer ce qui avait été dégradé.

L'an 1625 le fléau de la peste vint s'abattre sur la ville de Gand. Quatre enfants de St-François se dévouèrent pour les pestiférés et moururent tous les quatre victimes de leur dévouement.

Nous ne nous arrêterons pas à parler des antiquités remarquables que renfermait l'église; tout ou presque tout avait disparu sous le marteau et la hache des hérétiques. On y voyait la sépulture des plus nobles familles de Gand qui avaient voulu reposer au milieu de ceux qu'ils avaient tant aimés pendant leur vie, qu'ils n'avaient pu s'en séparer après leur mort.

On y remarquait aussi le tombeau du célèbre Père Marchant, dont les travaux lui ont valu une éternelle reconnaissance de toute la famille Franciscaine. Ses funérailles furent célébrées avec une pompe extraordinaire. Elles furent honorées de la présence de toute la cour de Flandre, des dignitaires du clergé et de la noblesse. Le R. P. Alexis de Lannoy, lecteur jubilaire et définiteur de la province, composa son épitaphe que nous transcrivons ici :

Sta, viator, et audi : Hic jacet magnus ille Marchantius, professione theologica Jubilatus, Religione Jubilarius, nomine Petrus, omine Petra ministerio Provinciali utriusque Provinciae Flandriae FF. Min. Recoll. angularis, hujus S. Joseph prima et fundamentalis, supra quam Apostolica Sedes aedificavit Ecclesiam novam Reformationis Limburgensis Poenitentium S. Francisci. Covineium terris peperit, quem Seraphicus ordo thesaurum reperit, Lovanium scientia rudem excoluit, eruditum totus orbis coluit. Verum Ecclesiae lumen, Seraphici ordinis columen, vivens utrique luxit, mortuum uterque luxit. In commissarii ac Definitoris generalis officio oneribus uterque oneravit, honoribus uterque honoravit, mors omnibus exoneravit, nempe in momento temporis : plaudente coelo, plangente solo. Hic obiit, hinc abiit, aeternitatem adiit : hocque monumento marmoris, morte haustus, vita exhaustus, dum mundum elusit, mundo exclusus, spe non delusus, hic est reclusus, anno Dni 1661, aetatis 78, religionis 60, 11 novembris.

Le R. P. Marchant mena dans le cloître une vie très-austère et mourut en odeur de sainteté. Aussi sommes-nous heureux de pouvoir donner ici quelques détails sur l'état de son corps. M. le chanoine Vandewaele, enfant de chœur chez les Pères Récollets avant la révolution française, fut témoin de la démolition de l'église dont on voulait faire une place publique. Passant un jour par là vers le midi, il vit que les ouvriers, pour la plupart républicains, étaient occupés à pratiquer une ouverture dans le tombeau du P. Marchant. Il y entra avec un autre jeune homme, lut attentivement la plaque en plomb placée à la tête du cadavre, contempla avec émotion les traits du vénéré défunt, parfaitement conservés ainsi que son habit, son étole et sa corde. A ce spectacle les uns criaient au saint et les autres vomissaient des blasphèmes. Les ouvriers prirent alors leur marteau

et effondrèrent la voûte sur le cadavre. On avait gravé sur le sépulcre ce texte de Job : *Solum mihi superest sepulcrum.* M. le chanoine Vandewaele a donné connaissance de ces choses à Monseigneur Vandevelde lorsqu'il était question de bâtir en 1834 le palais de justice sur l'emplacement de notre ancien couvent. Le même chanoine a donné par écrit la même relation aux Révérends Pères Récollets du couvent actuel. Nous faisons les vœux les plus ardents pour qu'un si précieux trésor soit rendu aux enfants de St-François et traité avec tout le respect et la vénération qu'il mérite.

Nous ne pouvons passer sous silence le beau spectacle que présentait la fête de Notre-Dame des Anges, dite de la Portioncule, dans l'ancien couvent de Gand. L'église était insuffisante pour contenir les fidèles qui se pressaient dans son enceinte à l'occasion de cette touchante solennité. Pour obvier à cet heureux inconvénient et donner toute latitude à la dévotion, on transformait en chapelles les salles du réfectoire et du chapître; on les ornait avec goût; on dressait un autel dans chacune, on y offrait le St Sacrifice et on y distribuait la Sainte Communion. L'affluence était telle que dans notre seul couvent on communiait ce jour-là vingt mille personnes. Ajoutez à cela les communions qui se faisaient dans les églises des RR. PP. Jésuites, Dominicains, Augustins, Carmes déchaussés, Capucins et dans les paroisses. Plus de cent mille personnes s'approchaient de la Sainte Table dans la ville de Gand à l'occasion de la fête de la Portioncule. Le même spectacle se renouvela chaque année le 2 août jusqu'à la suppression. Comme ces pieuses manifestations mettent en relief la foi pratiques de nos ancêtres !

Ce couvent fut un modèle de faveur et de discipline jusqu'aux jours de la terreur. On y célébra le dernier chapître le 21 août 1796. Cette maison était regardée comme suspecte par les révolutionnaires, et ce ne fut qu'à force de sollicitations qu'on permit d'y faire la réunion capitulaire. Deux membres de la municipalité furent délégués pour présider les élections. On y choisit pour Ministre Provincial le R. P. Théodore Revel. Vers la fin de la même année on voyait se préparer le jour de la suppression. On y célébra encore avec toute la pompe accoutumée la fête de l'Immaculée Conception, qui tombait un jeudi. Le samedi suivant, 10 décembre, l'église fut fermée officiellement. Le 30 décembre les membres de la municipalité députés *ad hoc* vinrent s'emparer du couvent en présence de toute la communauté composée d'environ cent religieux. Ils offrirent à ceux-ci des *bons* (1), ainsi

(1) Voici touchant ces bons des explications données par le R. P. Provincial Revel. Comme il conste, d'après la déclaration des cardinaux donnée à Rome le 1er février 1797 et confirmée par Sa Sainteté Pie VI, qu'il est permis de recevoir des *Bons* afin d'en user pour l'acquisition des biens ecclésiastiques aux conditions ci-dessous mentionnées, je vous conseille fortement d'accepter ces *bons* afin de vous en acheter des couvents, et s'il vous en reste encore, d'en disposer d'après les avis de votre syndic apostolique. Voici les conditions :

que deux cents livres françaises qu'ils refusèrent tous à l'unanimité. Enfin Dieu dont les décrets sont tout à la fois adorables et impénétrables, Dieu, dis-je, permit les événements de triste et lugubre mémoire. « Vers le soir, dit le R. P. Minne, commissaire général, on nous réunit tous au réfertoire pour nous donner lecture du décret de suppression. Aucun religieux ne quitta néanmoins spontanément le couvent ; la main armée dut intervenir pour nous chasser, et nous ne quittâmes qu'après avoir dressé une énergique protestation. »

Les Pères et les Frères en costume séculier allèrent demander l'hospitalité à leurs amis et à leurs parents, et administrèrent les sacrements aux fidèles; car nous sommes heureux de dire qu'aucun ne prêta le serment. Après le concordat de 1801 ils acceptèrent des cures et d'autres charges, dans l'espoir de voir un jour rebâtir leur couvent, qui était rasé et dont il ne restait pas pierre sur pierre. L'emplacement fut vendu en partie, et en partie converti en place publique. En 1834 le conseil municipal, d'accord avec le gouvernement, fit construire sur ce terrain le palais de justice.

C'est dans l'ancien couvent de Gand que le R. P. Jacques Vergauwen offrit pour la première fois le saint Sacrifice de la messe en 1782. La divine Providence le destinait à ressusciter l'Ordre après la tourmente révolution-

1° Les religieux ne peuvent pas acheter des biens ecclésiastiques avec les *bons* sans la permission de leurs supérieurs.

2° Ils peuvent acheter des biens ecclésiastiques, mais pas d'autres.

3° Ils ne peuvent acheter des biens ecclésiastiques dans l'intention de s'en réserver la propriété (excepté leurs propres biens pour la communauté), mais dans le but de les réserver pour les églises et couvents auxquels ils appartenaient, et de les leur restituer avec leurs revenus respectifs, lorsque le temps le permettra, retenant seulement des revenus ce dont ils auront eu besoin pour une honnête subsistance.

4° Dans l'achat des biens ecclésiastiques on doit déclarer que l'on acquiert ces biens pour les conserver et les rendre aux propriétaires en des temps meilleurs. Il paraît qu'il suffit d'en avertir le syndic apostolique ou la personne qui est chargée d'acheter pour vous, afin qu'on soit dûment instruit de votre intention.

5° Les religieux doivent avoir soin qu'après leur mort les biens ecclésiastiques, quant à la propriété, restent entre les mains des ecclésiastiques auxquels ils appartenaient, et que les séculiers n'arrivent aucunement à les posséder.

6° Il est clair qu'on ne peut pas rendre aux séculiers les bons qu'on a reçus, quand même ils consentiraient à payer en retour des pensions annuelles; car ils pourraient à l'aide de ces bons acheter pour eux-mêmes des biens ecclésiastiques et cela au nom des religieux, ce qui n'est pas permis.

Le syndic apostolique et tous vos religieux doivent être bien instruits de ces conditions. Je prie tous les religieux de remettre leurs bons entre les mains du syndic apostolique, qui aura soin de bien instruire de toutes ces conditions la personne dont il fera usage. (Signé) Fr. Théodore Revel, M. Prov.

Gand 23 mai 1797.

naire; c'est ce qu'il fit en 1834 la veille de la fête de notre Père St-François. Les religieux survivants l'élurent Provincial à Thielt et le Ministre Général confirma l'élection.

Les religieux du couvent de Gand ont toujours eu à cœur de ranimer et de raviver la foi et la piété parmi les fidèles. C'est pour atteindre plus sûrement ce but qu'ils résolurent d'ériger la Confrérie de l'Immaculée Conception. Le R. P. Guillaume De Blaes, gardien du couvent, s'adressa au Souverain Pontife. Sa Sainteté Alexandre VII, par une bulle datée du 20 avril 1663, approuva l'érection et l'enrichit de nombreuses indulgences. Mgr Charles Van den Bosch, évêque de Gand, fit publier la bulle dans tout le diocèse et voulut lui-même dresser les statuts de la nouvelle Confrérie, le 29 novembre 1663. On choisit la fête de l'Immaculée Conception de la même année, pour en faire l'érection solennelle. De grand matin les fidèles affluèrent à l'église des Pères. Monseigneur officia pontificalement. Après la messe Sa Grandeur donna lecture de la bulle d'érection et des statuts de la Confrérie, et, en présence de tout le peuple fidèle, inscrivit son nom en tête du registre. Alors le R. P. Guillaume, suivi de tous ses religieux, s'avança avec recueillement vers l'autel. Là, prosterné à deux genoux, au milieu du plus profond silence de la foule émue, il lut à haute voix le serment par lequel son ordre tout entier, au chapître général tenu à Ségovie en Espagne en 1621, s'était obligé à défendre l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge Marie et à l'honorer tout particulièrement sous ce titre. Cet acte solennel fut signé par toute la communauté et par un nombre considérable de fidèles de tout âge, de tout rang et de toute condition, ainsi que l'attestent les registres de la Confrérie. Trois ans après, en 1666, la noblesse de Gand, pleine de respect et d'admiration pour le glorieux privilége de Marie, érigea dans l'église des Pères Récollets une confrérie particulière. On trouve en tête du registre les noms autographiés de plusieurs anciennes familles qui existaient encore à Gand; tels que les Della Faille, les Van der Bruggen, les Sersanders, les Rodriguez de Vega, les Schoorman, les Vanhoobrouck, le Baron de Meulebecque, les Vandenberghe-ten Rade, les Triest de Lemberghe, les Ryn-Rammeler, les Volkaersbeke-Sallardinghe, les Ryms seigneurs d'Eeckenbèque, les Vilain XIIII, les Vanhoobrouck seigneurs d'Aspère, les seigneurs d'Eechoute-Aijgremon, les Sandong, les de la Villette, les de Blasere, les Vandenbrouck, les Kervyn, les Vandenberghe-Dycqui, les Della-Woestyne-Pothy, etc En outre plusieurs abbés mitrés et chanoines gradués se firent un honneur d'appartenir à la garde-noble de Marie-Immaculée. Aux grandes fêtes de la Ste-Vierge ils se réunissaient dans le chœur devant la statue de l'Immaculée Conception et suivaient la procession un flambeau à la main.

Des témoins oculaires attestent que la piété du peuple Gantois envers Marie Immaculée dura jusqu'à la révolution française. Le 30 décembre 1796

l'église et le couvent furent livrés au pillage, au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Grâces à la divine Providence et au zèle éclairé d'une famille noble, la statue de l'Immaculée Conception, la bulle d'érection de la Confrérie et les archives furent soustraites à la dévastation et au vandalisme révolutionnaire.

En 1840, 30 novembre, les Pères Récollets rentrèrent à Gand après une absence de 44 ans. Mgr Delebecque les installa solennellement dans le couvent des Clarisses-Urbanistes. On leur remit, quelques jours après, les archives de la confrérie. Un grand nombre de Gantois, restés fidèles à la piété de leurs ancêtres, en demandèrent le rétablissement dans l'église actuelle des Pères Récollets. Grégoire XVI l'autorisa le 20 février 1842, en accordant les pouvoirs nécessaires à cet effet, et l'Evêque de Gand y consentit. Le 8 septembre suivant, fête de la Nativité, Monseigneur Delebecque présida la solennité et, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, il inscrivit son nom en tête du nouveau registre. Des milliers de personnes l'imitèrent.

Le 23 mai 1856 l'archiconfrérie de Gand fut affiliée à celle d'*Ara-Coeli* à Rome. Mgr Delebecque, par dévotion pour Marie et pour prouver tout l'intérêt qu'il portait à la confrérie, venait célébrer solennellement tous les ans la fête de l'Immaculée Conception dans l'église des Pères Récollets. Ce fut lui qui conçut l'idée de célébrer le jubilé de 1864 avec pompe et solennité; le succès dépassa les espérances.

L'ORDRE DE SAINT FRANÇOIS ET L'ÉPISCOPAT.

Un jour le cardinal Hugolini, depuis pape sous le nom de Grégoire IX, demandait à saint François s'il verrait de mauvais œil que ses frères fussent promus aux dignités ecclésiastiques. Le bienheureux répondit : « Mes frères ont été appelés Mineurs, et ce n'est pas assurément pour qu'ils aient la présomption de devenir Majeurs. Si vous voulez qu'ils portent du fruit dans l'Eglise de Dieu, tenez-les et laissez-les dans leur vocation, sans jamais les élever à la prélature. »

L'Eglise n'a pas cru devoir tenir compte de ce vœu de l'humble François; elle a jugé qu'il était bon pour elle et pour ses enfants de recruter ses princes parmi les membres du nouvel Ordre, comme elle avait fait chez les Ordres anciens, et de demander aux plus pauvres de ses religieux des guides pour la conduite du troupeau fidèle. L'Eglise a favorisé l'Ordre franciscain dans ses développements, ses austérités, le maintien de sa règle, ses tentatives de réforme aux jours de l'épreuve ; elle l'a vu avec joie se livrer aux travaux apostoliques, aux missions lointaines et périlleuses, aux prédications dans les contrées chrétiennes, aux œuvres de la charité, à la vie contemplative; elle l'a vu avec joie se faire une large place dans les lettres

catholiques, aborder la théologie, l'Ecriture sainte, la science mystique, l'histoire, etc., etc.; mais elle a exigé plus encore de lui, elle a exigé de son obéissance et de son humilité des évêques, des cardinaux, des souverains pontifes.

L'Ordre de Saint-François a fourni à l'Eglise cinq papes ; Nicolas IV, Alexandre V, Sixte IV, Sixte V, et Clément XIV; soixante cardinaux, deux cents archevêques ou patriarches, et plus de deux mille évêques.

Aujourd'hui, comme dans les temps passés, notre Ordre a sa part des tribulations de l'Eglise ; en Italie nos frères ont été chassés ou s'attendent à l'être de leurs demeures ; aujourd'hui s'accomplit pour eux cette parole du divin Maître : « Vous pleurerez et vous gémirez... Vous aurez dans le monde de grandes afflictions. » (Joan. 16). Mais aujourd'hui aussi, comme autrefois, l'Eglise nous a témoigné sa confiance, en appelant aux sublimes fonctiens de l'épiscopat un grand nombre d'entre les nôtres, en choisissant parmi ses pauvres les chefs de son peuple. Ces témoignages de tendresse maternelle, loin d'être pour nous un motif d'orgueil, nous excitent au contraire à marcher plus résolûment dans les voies de l'humilité et de la pauvreté, à nous tenir plus étroitement unis à notre sainte règle, à aimer d'avantage ce nom de *Mineurs* vers lequel notre Mère veut bien de temps à autre abaisser un regard d'amour.

Nous avons pensé faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant les noms de nos frères aujourd'hui élevés à l'épiscopat. Plusieurs de ces noms appartiennent à l'église d'Italie et se trouvent ballotés par la tempête; d'autres aux missions lointaines, et sont exposés également à bien des orages. Ainsi nos pères dans la foi n'ont point cessé d'être à l'ombre de la croix, sous le fardeau de la croix, *tanquam purgamenta hujus mundi, omnium peripsema* (II, Cor). Mais avant que de donner à nos lecteurs ces noms vénérés, nous allons mettre sous leurs yeux une statistique des évêques appartenant aux divers Ordres religieux établis dans l'Eglise.

Les Pères des Ecoles Pies ont un évêque. Les Pères de la Merci en ont un. Les Trinitaires, un. Les Silvestrins, un. Les Pères du Précieux-Sang, un. Les chanoines réguliers de Latran, un. Les Théatins, deux. Les Passionistes, deux. Les Oratoriens, deux. Les Trappistes, deux. Les Maristes, deux. Les Basiliens, deux. Les Rédemptoristes, trois. Les Méchitaristes, trois. Les Oblats, quatre. Les Carmes, six. Les Augustins, six, dont un archevêque. Les Jésuites, six. Les Bénédictins, quatorze, dont trois archevêques et un cardinal. Les Lazaristes, dix-huit, dont deux archevêques et sept évêques *in partibus infidelium.* La Congrégation des Missions Etrangères de Paris, dix-huit évêques *in partibus*. L'Ordre de Saint-Dominique, vingt-quatre, dont un cardinal, trois archevêques et huit évêques *in partibus*. L'Ordre de Saint-François, soixante-un, dont deux cardinaux et huit archevêques. Sur ce nombre, un évêque appartient aux Pères du Tiers-Ordre Régulier ; un

cardinal et deux évêques appartiennent aux Mineurs Conventuels; un archevêque et seize évêques aux Frères-Mineurs Capucins; un cardinal, six archevêques et trente-trois évêques aux Frères-Mineurs de l'Observance. Les Ordres religieux fournissent donc actuellement à l'Eglise cent quatre-vingt-trois évêques, c'est-à-dire le cinquième environ de ses premiers pasteurs. Nous allons donner le nom de tous les évêques appartenant à la famille Franciscaine.

L'Eminentissime et Révérendissime Père Cirille de Alameda et Brea, des Frères-Mineurs de l'Observance, élu Ministre général de l'Ordre en 1817, promu au siége métropolitain de Cuba en 1831, transféré au siége de Burgos en 1849, transféré au siége primatial de Tolède en 1857, créé cardinal en 1858.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Jules Arrigoni de Bergame, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu en 1849 au siége métropolitain de Lucques, en Toscane.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Benoît d'Acquisto, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu en 1858 au siége métropolitain de Montréal, en Sicile.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Paschal Vuicic, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu en 1858 au siége épiscopal de Pulati en Albanie, nommé en 1860 vicaire apostolique de l'Egypte pour les latins et délégué apostolique pour les Orientaux, promu en 1866 au siége métropolitain de Scopia, en Albanie.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Raphaël d'Ambrosio, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1847, au siége métropolitain de Durazzo, en Roumélie,

L'Illustrissime et Révérendissime Père Laurent Bergeretti, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1856, au siége épiscopal de Santorin, transféré, en 1864, au siége métropolitain de Naxos, dans l'Archipel grec.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Jean Chrysostome d'Ancorim Pessoa, des Frères-Mineurs de l'Observance, portugais, promu, en 1860, au siége épiscopal de Saint-Jacques du Cap, transféré, en 1861, au siége métropolitain de Goa, dans les Indes Orientales.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Félicien Barbaci, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1854, au siége épiscopal de Cotrone, en Toscane.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Louis-Marie-Onuffre Lambo, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1860, au siége épiscopal de Cotrone, dans les Deux-Siciles.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Bernardin de Montefranco, des Frères-Mineurs de l'Observance, élu, en 1856, Ministre général de l'Ordre, promu, en 1862, au siége épiscopal de Terracine, dans les Etats pontificaux.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Antoine-Marie Pettinari de Fano, des Frères-Mineurs de l'Observance, ex-procureur général de l'Ordre, promu, en 1863, au siége épiscopal de Nocera, dans les Etats pontificaux.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Louis Filippi d'Avigliano, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1853, au siége épiscopal d'Aquila, dans les Deux-Siciles.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Louis de Agazio, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1854, au siége épiscopal de Trivento, dans les Deux-Siciles.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Louis Cuircia de Raynoc, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1853, au siége épiscopal d'Alessio, transféré, en 1859, au siége épiscopal de Scutari, en Albanie.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Pierre Sevenni, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1863, au siége épiscopal de Sappa, en Albanie.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Fidèle Abbati de Modène, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1863, au siége épiscopal de Santorin, dans l'Archipel grec.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Bonaventure Rizo, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1860, au siége épiscopal de Salla, dans la République de Buenos-Ayres.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Nicolas Aldazor, des Frères-Mineurs de l'Oservance, promu, en 1858, au siége épiscopal de Saint-Jean de Cuyo, dans la République de Buenos-Ayres.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Thomas Mullock, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1850, au siége épiscopal de Saint-Jean de Terre-Neuve.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Jean Calienès d'Aréquipa, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1865, au siége épiscopal d'Aréquipa, dans la République du Pérou.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Jean-Félix Zépeda, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1861, au siége épiscopal de Comayagua, dans la République de Honduras.

L'Illustrissime et Révérendissime Père François de Solano Risco, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1865, au siége épiscopal de Chachapoyas, dans la République du Pérou.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Etienne de Jésus-Marie, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu en 1828 au siége épiscopal de Méliapas, transféré, en 1861, au siége épiscopal d'Angra, dans les îles Azzores.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Laurent-Bonaventure Shiel, irlandais, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1865, au siége épiscopal de d'Adélaïde, en Australie.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Darius Bucciareli de Castelplanio, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1860, au siége épiscopal de Pulati, transféré, en 1864, au siége métropolitain de Scopia en Albanie, nommé, en 1866, vicaire apostolique de l'Egypte et de l'Afrique Centrale pour les Latins et délégué apostolique pour les Orientaux.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Ephise Chiais, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1847, au siége épiscopal de Tienne *in partibus infidelium*, vicaire apostolique du Ken-Si, en Chine.

Le coadjuteur du vicaire apostolique du Ken-Si est évêque d'Agatonica *in partibus* et appartient toujours à l'Ordre des Frères-Mineurs de l'Observance.

L'Illustrissime et Révérendissime Louis Moccagatta, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1844, au siége épiscopal de Zénopolis *in partibus*, vicaire apostolique de la province de Kan-Tung, en Chine, et administrateur apostolique de la province de Kan-Si, confiée aux religieux du même Ordre.

L'Illustrissime et Réverendissime Eligio Cosi, des Frères-Mineurs de l'Obser-

vance, promu en 1865, au siége épiscopal de Prieve *in partibus,* coadjuteur du vicaire apostolique de la province de Kan-Tung en Chine.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Eustache Modeste Zanoli, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1861, au siége épiscopal d'Eleutheropolis *in partibus,* coadjuteur puis vicaire apostolique de la province de Hu-pé, dans le Hu-Guang, en Chine.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Michel Navarro, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1856, au siége épiscopal de Cucuse *in partibus,* coadjuteur puis vicaire apostolique de la province de Hu-Nan, dans le Hu-Guang, en Chine.

L'Illustrissime et Révérendissime Père François Ramirez, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1861 au siége épiscopal de Caradio, *in partibus* (1).

L'Illustrissime et Révérendissime Père Alphonse-Marie de Donato, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1831, au siége épiscopal de Cardica *in partibus.*

L'Illustrissime et Révérendissime Père Joseph Marie Yerovi, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1865, au siége épiscopal de Cidonia *in partibus,* coadjuteur de l'Evêque de Quito.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Gabriel Grioglio, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1852, au siége épiscopal d'Euria *in partibus.*

L'Illustrissime et Révérendissime Père Jean Topich, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1842, au siége épiscopal d'Alessio, transféré, en 1853, au siége épiscopal de Scutari, transféré, en 1859, au siége épiscopal de Philippopolis *in partibus.*

L'Illustrissime et Révérendissime Père Guillaume Hendren, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu au siége épiscopal d'Uranopolis *in partibus,* transféré, en 1850, au siége épiscopal de Clifton, transféré, en 1851, au siége épiscopal de Nottinghan, transféré, en 1853, au siége épiscopal de Martiropolis *in partibus.*

L'Illustrissime et Révérendissime Père Ange Kraljevic, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1864, au siége épiscopal de Metellopolis *in partibus,* vicaire apostolique de l'Herzégovine.

L'Illustrissimi et Révérendissime Père Annibal Fantoni, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu. en 1848, au siége épiscopal de Paros *in partibus.*

L'Ilustrissime et Révérendissime Père Joseph Novella, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu, en 1847, au siége épiscopal de Parara *in Partibus.*

Plusieurs missions confiées à l'Ordre sont soumises à un religieux qui n'est point revêtu du caractère épiscopal, mais qui a le titre de Préfet apostolique.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Thomas Louis Connoly, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1859, au siége métropolitain d'Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Félix Centimorri, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1854, au siége épiscopal de Parme, en Italie.

L'Illustrissime et Révérendissime Père François-Xavier d'Ambrosio, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1859, au siége épiscopal de Muro, en Italie.

(1) Mgr Hendren est décédé le 14 novembre 1866. Voir ci-dessus p. 131.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Dalmace d'Andrea, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1856, au siége épiscopal de Bova, en Italie.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Modeste Contralto, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1836, au siége épiscopal d'Acqui dans le Piémont.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Joseph Vaggi, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1849, au siége épiscopal de Bobbio, dans le Piémont.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Félix-Marie Arriéti, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1863, au siége épiscopal de Ceuta.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Paul Bénigne Carrion, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1857, au siége épiscopal de Porto-Rico.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Benjamin Szymausky, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1856, au siége épiscopal de Poldachie, en Pologne.

L'Illustrissime et Révérendissimi Père Hyacinte-Marie Martinez, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1865, au siége épiscopal de Saint-Christophe d'Avana, dans l'île de Cuba.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Gaëtan Carli, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1842, au siége épiscopal d'Almira *in partibus*.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Guillaume Massaia, promu, en 1846, au siége épiscopal de Cassia *in partibus*, vicaire apostolique des Gallas, en Afrique.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Félix Coccino, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1859, au siége épiscopal de Maroc *in partibus*, coadjuteur du vicaire apostolique des Gallas.

L'Illustrissime et Révérendissime Père André Canova, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1847, au siége époiscopal de Croia, vicaire apostolique de Sophia.

L'Illustrissime et Révérendissime Athanase Hartmann, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1845, au siége épiscopal de Derbi *in partibus*, vicaire apostolique de Patna.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Ange Benedik, des Frères-Mineurs Capucins, promu en 1861, au siége épiscopal de Leuca, vicaire apostolique d'Agra.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Fidèle Soter, des Frères-Mineurs Capucins, promu, en 1844, au siége épiscopal de Rosalia *in partibus*, vicaire apostolique de Tunis.

L'Eminentissime et Révérendissime Père Antoine-Marie Panebianco, des Mineurs Conventuels, créé cardinal en 1861.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Joseph Salandari, des Mineurs Conventuels, promu, en 1864, au siége épiscopal *in partibus*, visiteur apostolique de la Moldavie.

L'Illustrissime et Révérendissime Antonio de Stephano, des Mineurs Conventuels, promu, en 1849, au siége épiscopal de Benda *in partibus*.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Antonio-Alves, Martins, du Tiers-Ordre régulier de Saint-François, promu, en 1862, au siége épiscopal du Visu, en Portugal.

(Extrait de l'*Année franciscaine*, 15 décembre 1866).

NOUVELLES FRANCISCAINES.

Le très-révérend Père Anselme Knapen, Récollet de la province belge de S. Joseph, secrétaire de la Procure à Rome, vient d'être nommé Consulteur de la S. Congrégation de la Propagande.

— On écrit de Rome au *Rosier de Marie* N° du 19 janvier 1867 : « J'ai eu l'honneur de vous rapporter le trait si touchant de la mort de Mademoiselle Lautard qui avait offert sa vie à Dieu pour le triomphe de l'Eglise. L'esprit du sacrifice et de l'amour divin est contagieux comme l'esprit du mal. Cette offrande a été suivie d'une autre encore plus merveilleuse. Un franciscain de l'*Ara-Coeli*, le Père Ladislas Drükling, de Lithuanie, est mort le matin de Noël, après avoir offert, durant la nuit, sa vie à Notre-Seigneur pour le triomphe de l'Eglise. Une grande émotion s'est faite parmi le peuple de Rome quand il a connu les circonstances de cette mort, et plus encore, quand il a su quelles ont été la vertu, la piété, l'humilité de ce religieux depuis sa jeunesse. Forcé de s'expatrier, pour échapper à la persécution des Russes, en 1835, il s'était réfugié à Assise, dans le couvent de son Ordre. De là, on l'avait envoyé à Velletri, puis à Cori, où, pendant quatorze ans, il avait édifié la population non-seulement par ses mortifications, mais encore par des prodiges que l'humilité des Franciscains tenait cachés. Venu à Rome, malade, à bout de forces, il gardait le lit depuis longtemps, lorsque ses frères l'ont vu avec stupeur se présenter au chœur pendant la nuit de Noël. Son visage, ordinairement déformé par des plaies, était devenu radieux et n'avait plus de traces repoussantes. Ses yeux brillaient d'un doux éclat. Il s'approcha de la Sainte Table, après s'être confessé, rentra dans sa cellule et rendit sa belle âme à Dieu. Les phénomènes qui ont suivi sa mort ont forcément attiré l'attention de l'autorité ecclésiastique et des hommes de l'art non moins que celle des fidèles. Son corps a été enseveli après le septième jour. »

— Mgr Louis de Castellazzo, Mineur Observantin, Vicaire apostolique de Kan-Tong et administrateur de Kan-Si, écrit à M. le Directeur de l'OEuvre de la Sainte-Enfance, le 2 novembre 1865 : « ...Il arrive assez fréquemment que les païens eux-mêmes, trop vils pour abandonner leur culte idolâtre, font cependant baptiser leurs enfants par les chrétiens à l'article de la mort, témoignant ainsi de leur penchant pour la religion chrétienne. Il arrive souvent aussi que nous trouvons exposés à la porte de nos cabanes des enfants de deux ou trois ans. Ce qui nous fait frissonner, c'est de voir ces pauvres petits enfants exposés sur les marchés comme on le fait en Europe pour les animaux, et d'entendre souvent, en traversant ces malheureuses contrées, nous faire cette invitation : « Ta-jin (grand'homme), voici une petite fille, deux, trois, que nous vous donnons pour une ou deux onces d'argent. » Le cœur nous saigne de ne pouvoir les arracher toutes aux mains de ces parents dénaturés. En nous restreignant il nous est possible d'en racheter quelques-unes dans ce grand nombre; et plus nous en rachetons, plus nous avons le désir d'en racheter. Mais après les avoir rachetées et baptisées, il faut les nourrir; de quels secours n'avons nous donc pas besoin? Au nom de ces tendres enfants, nous vous présentons d'avance la plus vive gratitude pour les aumônes que votre charité voudra bien nous envoyer... »

ANNALES DES MISSIONS FRANCISCAINES.

VIe ANNÉE. — 4me LIVRAISON.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE ANCIENNE.

ARMÉNIE.

HISTOIRE D'AYTON II, ROI D'ARMÉNIE, DEVENU FRANCISCAIN.

1308.

Nous avons déjà remarqué dans ces Annales que, plus peut-être qu'en aucun autre pays de l'Orient, les Franciscains ont trouvé une affectueuse correspondance à leurs sollicitudes apostoliques dans le royaume d'Arménie, où princes et peuple s'unirent à eux pour obtenir le plein triomphe de la foi catholique sur la ruine des erreurs que quelques malheureux y avaient répandues à son préjudice. Parmi ces princes il faut citer spécialement Ayton II, qui succéda sur le trône à son père Léon III en 1288. Non content d'avoir demandé au pape Nicolas IV et d'avoir obtenu que le nombre des Missionnaires fût considérablement accru dans ses Etats, il abdiqua en faveur de son frère Théodore, jusqu'à ce que le fils du même Théodore, nommé Léon, eût atteint sa majorité. Ayant désigné ce jeune prince comme son héritier et successeur, il voulut en 1293 entrer en religion et partager avec les Franciscains le laborieux ministère de propager de plus en plus parmi ses compatriotes la pure foi de Jésus-Christ.

Ce fait est si certain qu'il n'y a point un historien qui n'en fasse une mention particulière, sans soulever à ce sujet aucun doute. Nous nous bornerons à citer quelques écrivains, soit appartenant à notre Ordre, soit étrangers, espérant que nos lecteurs ne seront pas fâchés de recueillir ces témoignages, ne fût-ce que par goût pour une érudition historique qu'on aime toujours à rencontrer sur des sujets tombés depuis longtemps dans l'oubli. Entre nos confrères citons d'abord Barthélemi de Pise, qui écrit ce qui suit dans son livre *de la Conformité :* « Si nous considérons maintenant la famille des rois d'Arménie, qui jusque de notre temps est toujours restée

aussi excellente qu'illustre, nous trouvons le roi Jean (Ayton II), lequel, sous le généralat du Fr. Gonzalve, céda la couronne à son neveu Léon et se fit Fr. Mineur (1). » On entend l'écho de ce passage dans les paroles suivantes de Pierre Rodolphe : « Jean, roi des Arméniens, ayant tourné toute son âme vers Dieu et se laissant aller à la tendre dévotion qu'il éprouvait pour le bienheureux François (d'Assise), dont la sainteté le ravissait, renonça généreusement à toutes les aises et à tous les plaisirs du siècle. Eclairé d'une divine lumière, il abdiqua en faveur de son neveu Léon, prit l'habit de l'Amant Séraphique, et mena parmi ses disciples une vie si humble et si religieuse qu'il était pour eux tous un objet d'édification (2). »

Marien (3), Marc de Lisbonne (4), Salazar (5), Algezira (6), et après eux Wadding (7), le Père de Gubernatis (8), Hubert (9), Arthur (10) et beaucoup d'autres qu'il serait trop long de citer, s'expriment à cet égard presque dans les mêmes termes. Parmi les historiens étrangers à l'Ordre des Frères Mineurs, il en est un très-grand nombre dont nous pourrions également produire le témoignage ; mais il nous suffira d'invoquer l'autorité de quelques-uns : par exemple, de S. Antonin de Florence qui dit : « En ce temps là Jean, roi d'Arménie, ayant cédé le trône à son neveu Léon, entra par

(1) *Si inspiciamus ad domum regum Armeniae, quae hactenus fuit inclita et excellens, habes regem Joannem, qui tempore generalatus Fratris Gonsalvi, regnum tradens nepoti suo Leoni, factus est Frater minor.* — Conformit. *Lib. I. part. II. conform.* 8.

(2) *Joannes, Armenorum rex, Deum solum animo spectans, et pietate concepta in Beatum Franciscum, cujus sanctitatis fervens amator fuit, abjectisque saecularibus omnibus commodis et voluptatibus, divino quodam fulgore illustratus, Leoni nepoti regnum Armeniae reliquit, et beati Francisci assumpto habitu, in eo religiose atque summa humilitate, non sine omnium admiratione vixit.* Hist. Seraph. *fol.* 212.

(3) Cronach. antiq. *lib. IV, cap. V.*

(4) Cronach. part. II. lib. VII, cap. 21.

(5) Cronach. Prov. Castel. *lib. I, cap. XXXI.*

(6) *In Arbore Epilogica totius Ordin. Francisc.*

(7) *Annales, tome V, année* 1294. Il faut remarquer, quant à ce célèbre écrivain Franciscain, qu'après avoir rapporté le fait et l'avoir appuyé sur de nombreux témoignages, il s'embrouille ensuite dans la question de savoir lequel des trois Aytons connus à cette époque de l'histoire d'Arménie a été Frère Mineur, puisque tous les trois ont embrassé la vie religieuse. Wadding avait oublié que le roi Ayton Ier est entré dans l'Ordre de S. Norbert, le roi Ayton II, chez les Franciscains, et le troisième, qui est celui dont il s'agit, chez les Prémontrés à Chypre, comme on peut le voir par son histoire dans Ramusio ; ce seul détail fait disparaître toute confusion.

(8) *De Mission. antiq. lib. cap. II,* § 86, 87, 88, 89, 90.

(9) *Menolog. Franc.* au 8 oct.

(10) *Martyrolog. Franc.* au 1er oct.

dévotion dans l'Ordre des Frères Mineurs (1); »de Marin Sanuto, chez lequel on lit qu'Ayton ne voulut jamais être couronné roi et aima mieux prendre l'habit des Frères Mineurs en recevant le nom de Frère Jean (2) ; du jésuite Jérôme Plato, qui, comptant les rois qui voulurent s'enrôler dans la milice Séraphique, écrit à propos d'Ayton : « De ce nombre fut aussi Jean, roi d'Arménie, qui, laissant le trône à son neveu Léon... préféra vivre caché dans la maison du Seigneur et servir pour son amour, tandis qu'il pouvait commander (3). » Il en est autant des autres qu'il n'est pas nécessaire de nommer un à un ; on peut renvoyer le lecteur, qui désirerait se livrer à de plus amples recherches, à Genebrand (4), à Volateranus (5), à Spondanus (6), à Raynaldi (7), à Rohrbacher (8), et à bien d'autres que citent ces auteurs. Nous disons donc qu'une vérité historique aussi certaine, aussi incontestable que quelque autre vérité que ce soit, c'est qu'Ayton II s'est fait religieux profès de l'Ordre de S. François. Un autre fait qui s'y rattache et qui honore singulièrement l'Ordre des Frères Mineurs, c'est que depuis longtemps ils formaient en ce royaume d'Arménie une province monastique régulièrement établie comme celles d'Europe ; car le roi Ayton y prit le saint habit, y fit son noviciat, et y prononça ses vœux solennels pour vivre au milieu de ses confrères dans l'humble obscurité du cloître.

Mais le Fr. Jean, que nous désignerons désormais par son nom de religion, n'était point destiné à terminer ses jours, comme il l'eût désiré, dans le silence de la méditation et de la prière. Dieu l'appelait, au contraire, à présenter en lui un de ces exemples étonnants qui embellissent tant l'histoire, tels que celui par lequel s'est si glorieusement signalé, à une époque voisine de la nôtre, l'immortel François Ximenès de Cisneros, lorsque sous la modeste tunique Franciscaine il apparut comme le sauveur de son pays, soit par l'art de gouverner, soit par le courage dans les entreprises guerrières. En effet, deux années à peine s'étaient écoulées depuis la retraite et

(1) *Joannes Rex Armenorum hac tempestate dimisso regno nepoti suo Leoni, ex magna devotione Ordinem Fratrum Minorum intravit. — III part. hist. titul.* XXIV, cap. 9, § XIII.

(2) *Alter frater regni diadema sibi imposuit... ex eo motus quod Hayton numquam coronari voluit, sed magis Fratrum Minorum sumpsisset habitum et frater Joannes ex tunc communiter vocaretur.— Secret. Fidelium Crucis, lib. III, part.* 3, *cap. II.*

(3) *Ex hoc numero Joannes etiam Armeniae rex fuit, qui Leoni nepoti regnum relinquens... elegit abjectus esse in domo Domini, et pro ejus amore servire, qui aliis imperaverat. — Lib. II de bono statu religion. cap. XXVI.*

(4) Année 1305.

(5) Dans son *Anthropologie.*

(6) Année 1294.

(7) Même année.

(8) *Histoire de l'Eglise catholique,* liv. LXXVII.

la profession religieuse de F. Jean, que l'Arménie déchue se trouva exposée à tant de dangers que le prince Théodore et tous les grands de la nation jugèrent qu'il pouvait seul la relever et la sauver ; et c'est pourquoi ils le prièrent de se remettre à la tête de l'Etat (1). L'humble religieux s'affligea extrêmement de devoir abandonner si vite la chère solitude de la vie séraphique, où son âme goûtait toutes les délices de l'amour céleste ; mais parce qu'il avait revêtu la bure grossière des Fr. Mineurs, il ne s'était pas dépouillé de l'amour paternel qu'il portait à son peuple. Au contraire, il en était tellement dominé qu'il se sentait incapable de se soustraire au sacrifice dont il comprenait la nécessité. En conséquence, il reprit, avec l'autorisation du Siége apostolique, les rênes du gouvernement (2). Mais il lui arriva précisément ce qu'on vit arriver ensuite en Espagne à son confrère Ximenès : plusieurs seigneurs ne voulurent pas le reconnaître et conspirèrent contre lui, simplement parce qu'il était religieux, comme si cet état rendait l'homme inepte à la réalisation de choses sages et utiles pour la société civile, et si plutôt il ne perfectionnait pas les talents accordés par le Créateur ! Cependant ces rebelles furent bien forcés à leur honte de se convaincre de la capacité du roi-moine ; car, avec l'aide du patriarche Grégoire VII, il éventa leurs complots et les réduisit à l'obéissance. Dès lors ils se tinrent tranquilles ainsi que toute la nation, de sorte qu'il put, après avoir bientôt rétabli l'ordre intérieur, aller visiter Cassien, nouveau roi des Tartares de Perse, dont il gagna tellement l'affection qu'il conclut avec ce prince un traité d'amitié et d'alliance extrêmement avantageux, sans parler des présents magnifiques que Cassien voulut offrir à son royal hôte, lorsque celui-ci retourna dans son pays. Cela fait, le Fr. Jean eût bien voulu rentrer dans sa cellule, si l'on n'avait point jugé qu'il ne convenait point encore qu'il quittât le gouvernement. Un cas imprévu l'appela d'ailleurs à Constantinople, et il dut entreprendre ce voyage pour de hautes raisons politiques, d'où pouvaient sortir de très-grands avantages pour l'Eglise romaine. Voici comment : Andronic II, empereur des Grecs, demanda à Jean la main d'une de ses sœurs pour le prince Michel, fils du même Andronic et associé à l'empire. Jean crut qu'il y avait lieu de bien accueillir cette demande, tant parce que ce serait un moyen de suggérer aux Grecs des bases d'arrangement avec l'Eglise romaine que parce que, en présence des Mamelouks d'Egypte qui devenaient de plus en plus menaçants et redoutables, on pourrait plus facilement, grâce à ce mariage, les combattre et réprimer leur orgueil. Il offrit donc sa sœur Marie (3), qui entrait dans sa 15e année et qu'il

(1) *Biographie universelle,* tome XIX. — *Mémoires sur l'Arménie.*

(2) Voir la Ménologie Franciscaine d'Hubert, au 8 octobre.

(3) Le royal religieux avait deux autres sœurs, savoir Stéphanie, sa cadette, alors âgée de treize ans, et Zabloun, son aînée, mariée l'année précédente au comte de Tyr Almaric de Lusignan, frère de Henri II, roi de Chypre. De ce dernier ma-

voulut, pour les raisons énoncées plus haut, conduire lui-même à Constantinople avec son frère Théodore. Toutefois, avant de se mettre en route, il résolut de confier l'Etat à un régent, désignant à cet effet un autre de ses frères, nommé Sempad. Malheureusement ce prince, dès que Jean fut sorti du royaume, se laissa séduire par l'ambition du commandement et tenta d'usurper le trône. Il parvint par ses artifices à gagner ses frères Constantin, Oschin et Alinah, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs et le patriarche Grégoire lui-même, et obtint que celui-ci le couronnât à Sis (1). Puis, afin de s'affermir dans son usurpation, il chercha à gagner l'amitié de Cassien, Khan des Tartares, en lui faisant demander la main d'une parente de ce souverain, laquelle lui fut aussitôt accordée (2). Ainsi, lorsque l'année suivante (1297) le Fr. Jean quitta Constantinople, il eut le chagrin de se voir interdire l'entrée de l'Arménie. Vivement indigné d'une pareille mesure, il retourna sur-le-champ dans l'île de Chypre et à Constantinople, afin de se procurer les secours nécessaires pour soumettre l'odieux traître par la force des armes. Ne les ayant pas obtenus, il se dirigea vers la Cour de Cassien, ne doutant pas qu'une fois édifié sur le véritable état des choses, le Khan n'hésiterait pas à prendre son parti pour la défense et le triomphe de la justice si brutalement foulée aux pieds. Mais l'infâme Sempad le fit traîtreusement surprendre sur la route et mener en Arménie, où on l'aveugla, en même temps qu'on mit à mort le prince Théodore qui l'accompagnait (3). Le ciel ne pouvait vraiment pas laisser impunie une pareille iniquité ; en effet, le prince Constantin s'étant l'année suivante soulevé contre Sempad, le fit prisonnier, et tira Fr. Jean de la prison dans laquelle l'usurpateur l'avait condamné à gémir (4). Aussitôt notre religieux, adorant les hauts et mystérieux desseins de Dieu, courut à son couvent et reprit en silence l'humble vie séraphique, dont il n'avait toutefois jamais omis les exercices ni au milieu de ses voyages ni au milieu des soucis du gouvernement du royaume, et

riage naquirent trois fils : Henri, Jean et Guide, ces deux derniers, plus tard rois d'Arménie, comme nous le verrons (Voir la *Biographie universelle, loco citato*).

(1) *Cum Hayto rex Armeniae Constantinopolim pergeret, quia filius Andronici ejus sororem desponsaverat, ducens secum fratrem Thoros, Sebath alter frater regni diadema sibi imposuit, ex eo motus quod Hayton numquam coronari voluit, sed magis Fratrum Minorum sumpsisset habitum, et frater Joannes ex tunc vocaretur* (Marin Sanuto dans son *Secret. fidel. crucis, lib. III, part. III, cap.* 2).

(2) *Ad* (*Cassani*) *gratiam captandam, tartaram duxit uxorem. Ibidem.*

(3) *Cognita causa* (*Hayto*) *in Cyprum primo, deinde in Costantinopolim navigat, et inde pergit ad Tartaros ut de fratre ponat querelam : sed ille... fratres Haytonem et Thoros capiens... in Armeniam duxit : Thoros cum corda arcus, stricto gutture, suffocari fecit, et visum Haytoni abstulit* (Ibid).

(4) *Quod attendens Costans quartus frater indoluit vehementer, et aggressus regem Sebath, personaliter capit, et carceri mancipavit, et Haytonem libertati restituit* (Sanuto, *loco citato*).

dont il n'avait même pas quitté le saint habit qu'il avait revêtu lors de son entrée en religion, quelque grossier et gênant à porter qu'il fût. Or, tandis qu'il s'y adonnait à la méditation et à la prière pour le bonheur d'un peuple qu'il aimait toujours avec une tendresse toute paternelle, Dieu lui rendit miraculeusement la vue (1). La nation, frappée d'un fait si éclatant, voulut absolument que son ancien roi revînt la gouverner, jusqu'à ce que son neveu Léon, à qui il avait cédé le pouvoir, fût en âge de se mettre au timon des affaires. D'abord le Fr. Jean repoussa ces instances, demandant qu'on le laissât tranquille dans sa cellule; mais sa résistance fut inutile, car les grands, l'armée, le peuple, tous d'une seule voix le forcèrent de se rendre au vœu général. Néanmoins il y en avait quelques-uns auxquels il répugnait qu'un moine Franciscain fût chargé de régir une nation. A leur instigation, le prince Constantin, qui avait eu jusqu'alors la régence, leva l'étendard de la révolte, et fit sortir Sempad de prison. Mais le roi légitime s'étant emparé de l'un et de l'autre, les envoya comme prisonniers à Constantinople, où l'empereur les retint jusqu'à leur mort (2). Il faut remarquer ici que, par une disposition particulière de la Providence, la reprise du pouvoir par le Fr. Jean fut extrêmement opportune; car les Mamelouks d'Egypte, ayant attaqué en ce moment l'Arménie, l'auraient certainement subjuguée, s'ils ne s'étaient heurtés contre la bravoure éprouvée de leur adversaire. En effet, le royal moine montant à cheval, toujours en habit de Franciscain, se mit à la tête de son armée pour marcher à la rencontre de l'ennemi. La guerre fut longue et pleine de vicissitudes; mais on sait positivement qu'en 1305 le Fr. Jean avait complètement battu et chassé du royaume les Mamelouks, après en avoir fait un grand carnage (3). C'est un spectacle aussi beau, aussi héroïque qu'étrange de voir ce royal moine en son humble costume ceindre l'épée au-dessus d'une bure grossière, diriger le combat et conduire les soldats à la victoire, comme on le voit dépeint aujourd'hui encore, dans les cloîtres des couvents Franciscains, entre autres, en celui de Tous les Saints à Florence et en celui de S. Isidore des Irlandais à Rome. De même, deux siècles plus tard, son confrère Ximenès guidait les Espagnols à la conquête d'Oran, et il aurait certainement ensuite soumis l'Afrique entière, si la basse envie de l'imbécile Ferdinand, si différent de l'immortelle Isabelle, ne l'en eût empêché en le rappelant dans les Espagnes. Etonnants prodiges de l'humilité Franciscaine qui ajoutent à la sublimité de la vertu nous ne savons quel charme poétique qui ravit l'âme! Une chose bien digne de remarque, en effet, c'est que les historiens qui ont parlé du Fr. Jean d'Arménie, ont tous eu soin de mentionner expressément que, lorsqu'il guerroyait, il

(1) *Visum* (*Hayto*) *Dei nutu recuperavit* (*loco citato*).

(2) *Ambos fratres sub tuta custodia misit ad Costantinopolitanum imperatorem, rogans ne eos sineret evagari* (Ibid).

(3) *Biographie universelle* (*loco supra citato*).

portait son habit religieux recouvert de ses armes. De peur de fatiguer, d'ennuyer nos lecteurs, nous nous bornerons à citer entre tant d'autres le témoignage du P. Plato, de la Compagnie de Jésus-Christ, lequel s'exprime ainsi : « Quand les Mamelouks envahirent l'Arménie, sans que Léon fût en état de leur résister, le Fr. Jean, voyant qu'il s'agissait de la cause de Dieu, prit (quel nouveau costume !) une armure guerrière doublée de son habit de religieux, marcha au combat et chassa des frontières de son royaume les ennemis de Jésus-Christ, après en avoir fait un grand carnage (1). » Ayant ainsi soustrait le pays à tout danger d'attaques de la part des ennemis, le Fr. Jean voulut se retirer définitivement dans son couvent près de Sis, après avoir fait couronner son neveu Léon, fils de son frère Théodore qui avait été tué, en conservant toutefois le titre de père du roi et de grand baron et en continuant de gouverner le royaume par ses conseils. Or il arriva en ce temps là, précisément en 1306, que le Pape Clément V, qui siégeait au Vatican, adressa au Fr. Jean une lettre fort importante qui confirme tout ce qu'on a dit ci-dessus, et nous fait connaître en sus que, durant la lutte qu'il avait si vaillamment soutenue contre les Mamelouks, il s'était de nouveau tourné du côté de l'Occident, en particulier du côté du chef de l'Eglise, afin d'y solliciter un peu de secours contre les féroces ennemis du nom chrétien. Nous ne saurions nous dispenser de reproduire ici cette lettre, laquelle était conçue en ces termes :

« A Notre vénérable frère le Patriarche Grégoire, à Notre très-cher fils en Jésus-Christ Léon, roi des Arméniens, et aux illustres personnages LE FR. JEAN, DE L'ORDRE DES MINEURS, GOUVERNEUR DE L'ARMÉNIE, Oschin et Alinah, oncles du même roi, salut et bénédiction apostolique ! Comme déjà, Notre très-cher royal fils, Notre frère Constantin, archevêque de Mamistan, et depuis encore Nos chers fils Jean, écolâtre d'Antioche, ainsi que Colazzan et Gilles, vos ambassadeurs, Nous ont appris que votre royaume était infesté par les ennemis de la croix de Jésus-Christ, qui, ne cessant de le troubler par de subites et funestes irruptions, cherchent à le soumettre à leur brutale domination, à le souiller par leur rite pervers, à y introduire de maudites sectes, à le corrompre par des lois impures, Nous ne pouvons Nous empêcher de compâtir à vos maux et de vous plaindre au milieu de tant de calamités. Nous devons même dire qu'à de si terribles nouvelles Nous avons, les oreilles qui frémissent, le cœur qui tremble, et Notre âme saisie d'hor-

(1) *Verum cum Turcae in eam provinciam irrumperent, nec posset Leo resistere, Joannes Dei causam agi videns,* ARMIS NOVO MORE SUPER RELIGIOSAM TUNICAM INJECTIS, *perrexit ad bellum, in quo Christi hostes ex finibus suis magna strage injecit* (*De bono statu religionis, lib. II, cap. XXVI*). Marien dit de son côté : *Quia contra regnum infideles saraceni insurgebant, et dictus Leo rex eis resistere non valebat, Frater, Joannes zelo fidei succensus,* CUM HABITU ARMA SUMIT, *et infideles quamplures fugat et prosternit.* (*Chronich. lib. IV, cap. V*).

reur, partagé toutes vos angoisses. Oui certes, Nous avons les mêmes craintes que Nos chers fils, et nous nous affligeons avec eux du triomphe de nos ennemis communs. Nous Nous disposons donc à vous porter secours par le transport général des armes chrétiennes au-delà des mers, objet qui occupe toute Notre attention, et Nous espérons que, Dieu aidant, vous n'aurez point à longtemps attendre ce secours. Comme néanmoins il ne serait pas impossible qu'il fût différé par quelque cause de retard, Nous avons résolu de vous envoyer immédiatement un subside particulier, que Nous doublerons au printemps pour votre défense et celle de votre royaume. En attendant, prenez courage et restez fermes dans les combats que vous livrez à l'ancien serpent. De Bordeaux, ce 2 juillet (1). »

Ainsi que l'observe Wadding, les faits répondirent à ces paroles; car, dit-il, Clément V, puisant dans le trésor du Saint-Siége tout l'argent qu'exigeaient les circonstances, et excitant les princes chrétiens à secourir les Arméniens, par des lettres pressantes que l'on conserve aux archives du Vatican, accrut tellement leur courage et leur audace qu'ils eurent la gloire de battre les ennemis de la Croix. Mais tandis qu'il poursuivait le cours de ses victoires, le Fr. Jean succomba malheureusement dans une bataille, suivant le commun témoignage des historiens. Cependant le Fr. Odéric d'Udine prétend qu'il fut tué en trahison par un certain Bilargon, frère du grand Khan des Tartares, qui voulait par là complaire au Soudan d'Egypte, dont Jean avait plusieurs fois battu et dispersé les troupes (2). Cette dernière opinion est conforme à celle que nous trouvons dans un ouvrage récemment publié et présentant un grand intérêt historique; d'après cet ouvrage, quelques schismatiques d'Arménie auraient en 1308 proposé à un général Tartare, qui haïssait secrètement le Fr. Jean, de lui ôter la vie. Acceptant la proposition, ce général aurait sous un faux prétexte déterminé le prince Arménien à se rendre avec le roi Léon, son neveu, dans la ville d'Anazarba, où il les aurait fait périr l'un et l'autre (3). Mais suivant notre chroniqueur de Pise, le P. Plato et d'autres, le Fr. Jean serait mort en combattant. Le premier de ceux-ci rapporte le fait de la manière suivante : « Lorsque le royaume d'Arménie

(1) Voir les *Annales* de Wadding, tome VI, année 1396, et *les Anciennes Missions* de Gubernatis, liv. II, chap. II, § 28.

(2) *Non segniter in has suppetias, quas in diplomate praemittit mittendas, Pontifex incubuit : etenim ex suo aerario extracta multa pecunia, et concitatis christianis principibus per varias litteras, quae inter monumenta Vaticana asservantur, vires addidit et animum Armenis, quibus cruci Christi inimicos gloriose debellarunt, etsi frater Joannes, dum victoriam sequeretur, magno illius regni detrimento inter hostes occubuerit, uti communiter refertur : licet frater Odericus de Foro-Julio proditorie occisum scribat a Bilargone, fratre magni Chami Tartarorum, ad preces Soldani Ægypti, cujus exercitum non semel profligavit* (Wadding, *loco citato*).

(3) *Biographie universelle,* tome XIX. — (Mémoires sur l'Arménie).

eut été attaqué par les Sarrasins, le Fr. Jean, brûlant de zèle pour la foi, prit les armes (car c'était un brave guerrier) et fit un grand carnage des ennemis; mais, au moment même où il assurait aux siens la victoire, il tomba comme un héros sur le champ de bataille (1). » Le second s'exprime ainsi : « Tandis que le Fr. Jean achevait sa victoire, il plut à Dieu de le laisser frapper à mort dans le combat, pour l'admettre aux récompenses éternelles (2). » Il paraît que son corps a été inhumé au couvent de son Ordre à Sis, d'où, suivant Volaterano, il fut transporté en Gascogne (France), et là Dieu opéra par son intercession beaucoup de miracles (3). Pour ce qui arriva quant au gouvernement de la nation et aux suites de la guerre, il faut ajouter ici qu'Oschin, frère de Jean, connétable et prince de Gantchoé, d'après le témoignage de ceux qui pensent que le général Tartare l'a tué par trahison avec son neveu Léon, s'étant aussitôt mis à la tête de l'armée, marcha contre l'assassin, afin de venger la mort de son frère et de son neveu, lui livra bataille, le défit et le chassa de Cilicie; ces succès lui permirent de monter ensuite sur le trône sans aucune opposition (4).

Telle est la belle et grande figure historique du Fr. Jean d'Arménie (auparavant Ayton II) qu'il nous a été à peine donné d'esquisser en ces quelques pages, quoiqu'il soit vraiment digne d'occuper une place bien autrement glorieuse dans les fastes de l'Ordre Séraphique, ainsi que dans ceux de sa nation et de l'Eglise. En effet, si l'on étudie ce noble caractère, on ne pourra retrouver qu'en bien peu de personnages tant d'éminentes vertus, qui rendent sa vie si merveilleuse et si héroïque, soit que, prince appliqué au gouvernement de ses Etats, il travaillât avec une sollicitude paternelle à en augmenter par les lois les plus douces la prospérité et la puissance, notamment par le développement des Missions catholiques, qui contribuèrent tant par leur influence à donner au peuple Arménien la vigueur et le ton convenables à un grand peuple, soit que, debout comme un guerrier intrépide pour la défense des sanctuaires de la Palestine, de la justice et de l'intégrité de son royaume, il marchât à la tête de son armée contre les ennemis du saint nom de Dieu : roi et capitaine incomparable sous l'humble habit de S. François, qu'il s'efforça, en fils dévoué, d'imiter en toutes ses vertus,

(1) *Saracenis regnum Armeniae invadentibus, zelo fidei accensus, assumptis armis* (*cum esset bellicosissimus*), *facta strage hostium et suis data victoria, in campo occisus fuit* (*Conformit. lib. I. part. II. Conformit. VIII*).

(2) *Sed cum victoriam sequitur, ita Domino visum est, ut in pugna quadam occisus ad caeli praemia convolaret* (*De bono statu relig. loco supra citato*).

(3) *Ipsum in civitate Sisiensi de Armenia apud Franciscanos esse sepultum, tradunt antiqua chronica Minorum et Marianus; sed inde in Aquitaniam translatum ibique miraculis florere, famam esse scribit Volateranus in Anthropologia* (De Gubernatis, *De missionibus antiquis*, lib. II, cap II, § 88).

(4) *Biographie universelle* (*loco citato*).

sur le trône comme dans la cellule solitaire de son couvent, en temps de paix comme au milieu des fureurs de la guerre, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, toujours et partout généreusement disposé à se sacrifier à l'intérêt de ses peuples et de la foi catholique! Oui assurément, le Fr. Jean fut le vrai type du prince selon le cœur de Dieu, un prince en qui les Arméniens ne sauraient ne point admirer comme dans une synthèse parfaite tout ce que leur nation a acquis de gloire, et l'idéal des grands principes de justice, de constance, d'humilité et de prudence par lesquels elle s'est s'élevée à la vraie grandeur. Sous ce rapport la pensée du Fr. Jean doit ouvrir aux regards des Arméniens la douce perspective de leur prochain et complet retour à l'unité catholique, grâce auquel ils retrouveront leur ancienne existence; c'est ainsi que, nous l'espérons et nous le souhaitons vivement à cette généreuse nation, elle deviendra le centre de la régénération catholique de l'Orient. Et dans le ciel parmi les Bienheureux le Fr. Jean n'oubliera point de prier Dieu pour le bonheur et la gloire de son pays natal et pour le triomphe de cette foi à laquelle il a consacré toute sa vie.

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Lettre du P. Dorothée Giannecchini de Lucques, *Min. Obs. Miss. Apost. dans l'Amérique Méridionale, au T. R. P.* Frediano Pardini, *Procureur Général de l'Ordre des Fr. Mineurs.*

Mission de S. François Solano, dans le *Pilcomayo* (Bolivie) ce 10 novembre 1865.

Très-Révérend Père,

J'ai appris, il y a quelques mois seulement, que vous avez été élu Procureur Général de notre Ordre. J'aurais voulu vous manifester aussitôt mes sentiments et mes impressions ; mais continuellement empêché par une foule d'occupations de mon ministère, je n'ai pu le faire jusqu'à présent.

Il m'est bien doux et bien consolant de vous rappeler que je suis un pau-

vre clerc malade, qui, après avoir passé tant de mois à l'Infirmerie de Lucques, s'est rendu en 1859 aux missions de l'Amérique Méridionale, en notre collége de Tarija. Ordonné à *Cochabamba*, je fus chargé de venir annoncer l'Evangile aux infidèles de ces missions, et actuellement je me trouve en celle de S. François Solano dans le *Pilcomayo*. Cette mission comprend deux peuplades : les Tobas et les Ciriguans, converties l'une et l'autre par le R. P. Alexandre Marie de Rome, ministre actuel de nos missions de Tarija. Depuis vingt mois je suis seul pour la diriger, et durant les cinq années que j'ai passées au milieu des Sauvages, à la fièvre près, j'ai toujours joui d'une santé parfaite.

Afin de mieux instruire les néophytes et les catéchumènes, j'ai fait faire un petit séminaire et une école où, sous la direction de deux excellentes Sœurs (que j'ai demandées et obtenues d'une famille de Tarija), chrétiennes affiliées au Tiers-Ordre de notre illustre Patriarche d'Assise, les élèves, au nombre de 50 apprennent des états propres à leur sexe et à leur condition, ainsi que la doctrine et les règles de vie du christianisme. Le petit séminaire est destiné aux catéchumènes et néophytes du sexe masculin, à qui j'enseigne la lecture et l'écriture, outre la doctrine et les règles de la vie chrétienne. La mission compte à peu près 1200 fidèles, tant Tobas que Ciriguans ; on y trouve 130 catéchumènes des deux sexes, 19 néophytes hommes et 17 néophytes femmes.

Accordez-moi votre bienveillante indulgence en lisant ces quelques lignes, dont l'objet est de vous témoigner mes sentiments d'affection et de reconnaissance, puis de vous prier de me recommander à Dieu, ainsi que mes pauvres enfants, afin qu'ils servent fidèlement le Seigneur, et que je devienne un digne ouvrier de la vigne du grand Père de famille que j'ai été appelé à cultiver.

J'ai la satisfaction de me dire encore,

De votre Paternité Très-Révérende

le très-dévoué serviteur,

Fr. Dorothée Giannecchini, de Lucques, *Min. Obs. Miss. Apost. du Collége de Tarija.*

ÉGYPTE.

Lettre du P. André de Sant' Ansano, *Min. Obs. Réf. de la Province de Toscane, Miss. Apost. dans la Haute-Egypte, au P.* Bernardin de Portogruaro, *Procureur Général de la Réforme.*

VIVENT JÉSUS ET MARIE IMMACULÉE!

Très-Révérend Père,

Si je ne connaissais par expérience votre bonté, je n'oserais certainement pas, après un si long silence, vous adresser cette lettre. Par conséquent, au lieu de vous énumérer les motifs de mon retard, quoique j'en eusse beaucoup et de très-plausibles à faire valoir, j'aime mieux me reconnaître coupable et solliciter mon pardon de votre Très-Révérende Paternité.

Je ne m'étendrai pas aujourd'hui sur les détails de mon voyage jusqu'au Caire : ce sont là déjà de vieilles nouvelles ; je vous dirai seulement qu'étant parti, au mois de février, de Florence pour Ancône, et n'y ayant point trouvé le vapeur autrichien allant à Alexandrie, je m'embarquai pour Corfou, île appartenant à la Grèce, et j'y abordai heureusement après trois jours et trois nuits de navigation par une mer tranquille. Comme il n'y avait pas en cette ville de couvents catholiques et que je devais m'y arrêter plusieurs jours pour attendre un autre bateau venant de Trieste pour aller à Alexandrie, je me présentai chez l'archevêque Latin, ancien élève du collége de la Propagande, et lui demandai l'hospitalité. Il me l'accorda très-volontiers, et après un séjour de deux semaines chez l'excellent prélat, je m'embarquai de nouveau pour Alexandrie. Dès que j'y fus arrivé, je me rendis au couvent, je reçus de ces bons religieux mille marques d'affection, je me reposai trois jours, et partis ensuite pour le Caire, où je trouvai entre autres le Préfet apostolique qui m'attendait et m'accueillit à bras ouverts. Mon séjour au Caire fut de peu de durée ; car, à peine l'excellent Préfet m'eut-il pourvu du nécessaire, que je me dirigeai vers Asciut, ville de la Haute-Egypte, où je me trouve actuellement, pour y apprendre l'arabe, et pour aller ensuite à Girges, chef-lieu de la Haute-Egypte, quand le missionnaire actuel de cette ville sera de retour dans sa province.

Parti du Caire avec un jeune Cophte catholique qui me servait d'interprète, j'arrivai, après cinq jours de voyage en bateau à vapeur sur le Nil, en un village appelé Galosane. Nous y descendîmes pour faire quelques

provisions, attendu qu'on ne nourrit pas les passagers sur les bateaux turcs. Dès nos premiers pas dans le village, nous rencontrons deux hommes qu'on eût pris à leur mise pour des Patriarches, qui me demandent la bénédiction et nous conduisent chez eux. En y arrivant, nous nous assîmes sur des tapis; car dans la Haute-Egypte on ne connaît pas encore l'usage des sièges. Puis, toute la famille vint me demander la bénédiction et me baiser la main; après quoi l'on apporte de grandes pipes pour fumer, de l'eau-de-vie et du café, rafraîchissements usités dans toute l'Egypte. Oh! si vous aviez été témoin de l'allégresse, des transports de joie que faisait éclater cette famille entière, uniquement parce qu'elle possédait un instant mon humble personne! Aussi croirez-vous sans peine que les larmes me venaient aux yeux à la vue de la vivacité de la foi de ces braves gens, quoiqu'elle fût un peu trop matérielle, puisqu'ils ne s'estimaient pas moins heureux (et ils ne cessaient de le redire) que s'ils avaient possédé Jésus-Christ lui-même. Rougissant de moi-même en entendant quelle idée ils se formaient des missionnaires, je compâtissais vivement au sort de ces chrétiens; comme ils me le racontèrent, ils ne voient qu'une fois en trois ou quatre mois un prêtre qui va célébrer dans leur maison, où se réunissent tous les catholiques (ils sont au nombre de 18) pour assister à la messe et faire leurs dévotions. Enfin, après une longue conférence, l'heure du repas étant venue, on apporta un grand plateau servant de table et couvert de mets gras, bien que ce fût un samedi; notez toutefois que les cophtes catholiques gardent l'abstinence le mercredi, au lieu du samedi. M'étant mis à table ou plutôt devant ce grand plateau, assis sur un coussin qu'on m'avait préparé, tandis que tous les autres (à l'exception des femmes qui ne se mettent jamais à table avec leurs maris) se tenaient par terre les jambes croisées, je leur fis connaître qu'en qualité de latin je ne pouvais user d'aliments gras le samedi, mais que je me contenterais très-volontiers de manger des autres mets qui se trouvaient en abondance. Là dessus on me prépara des œufs, et l'on m'apporta une bonne écuelle de lait, et je la bus, en y appliquant, faute de cuiller, les lèvres. Comme la nuit était déjà avancée après le repas, on vint nous accompagner jusqu'au bateau à vapeur avec des fanaux, pour que nous nous remissions en route le lendemain, et l'on nous donna du pain en abondance pour notre voyage.

Le jour venu, nous repartîmes avec le vapeur du Nil, et après trois autres jours de navigation, qui me semblaient devoir nous mener au Paradis

terrestre, nous atteignîmes enfin Asciut. A peine les catholiques du lieu eurent-ils appris l'arrivée d'un nouveau Missionnaire, qu'ils vinrent me visiter et m'inviter à aller chez eux. Voyant que je ne parlais point l'arabe, la seule langue nécessaire en ce pays, tous s'offraient charitablement à me servir de maître, et tel était leur désir de me faire apprendre l'arabe qu'ils me le manifestaient en disant continuellement : ceci ou cela s'appelle ainsi ou ainsi; il semblait qu'en un jour ils voulussent me faire parler aussi bien qu'eux-mêmes. Mais je ne saurais vous expliquer combien j'ai eu à étudier et à souffrir en ce peu de temps que j'ai passé à Asciut. Qu'il vous suffise de savoir que non-seulement il ne me restait dans la journée pas une demi-heure de temps pour faire les choses les plus indispensables (par exemple, sauf votre respect, pour me peigner, détail de première importance chez les Arabes).... mais la nuit même je ne pouvais pas prendre le repos dont j'avais besoin; car il me fallait en passer une grande partie à retenir des termes extrêmement difficiles, tels que ceux de la langue arabe. Et j'avoue ma faiblesse, indépendamment de mon désir de me rendre promptement à ma mission de Girges, afin d'y travailler, autant qu'il plaira à Dieu, et d'y remplir les devoirs qui incombent à un missionnaire, l'amour-propre a grandement influé sur l'ardeur avec laquelle je m'appliquais à cette besogne. Car, après que j'avais reçu deux ou trois fois le jour une leçon de grammaire et de lecture des Evangiles arabes près d'un maître qui ne savait pas un mot d'italien, mes arabes arrivaient, m'apportant de nouveaux termes et me faisant d'abord répéter ceux que j'avais appris les jours précédents. La nécessité, le désir de m'instruire vite, et souvent celui de ne point décheoir dans l'esprit d'une population grossière et ignorante, me stimulaient singulièrement à m'appliquer à l'étude constamment et avec la plus vive ardeur. Maintenant, grâce à Dieu, je commence à respirer un air plus suave et plus doux, parce que je vois s'aplanir devant moi cette grande montagne que j'apercevais d'abord : ainsi je ne puis pas encore dire que je parle arabe, mais je parviens à me faire plus ou moins entendre et je comprends mieux ce que disent les autres. J'espère que dans quelques mois je pourrai, Dieu aidant, lire à la messe l'Évangile en arabe, suivant l'usage habituel du pays, et m'acquitter des autres cérémonies usitées ici dans les églises.

Je me porte bien et je suis très-content dans cette mission. Ma satisfaction ne vient ni des lieux, dont l'aspect est horrible, ni des aises maté-

rielles, puisque le missionnaire manque parfois même du nécessaire, ni du climat ou de la manière de vivre de ces peuples, qui est toute barbare et brutale, surtout chez les Turcs, qu'on dirait vraiment n'avoir pas péché en Adam, tant ils se permettent d'obscénités! Ainsi la plupart des garçons et des filles au-dessous de douze ou quatorze ans se tiennent dans les rues, ou se promènent soit en ville, soit à la campagne, avec le seul vêtement qu'ils ont pris dans le sein maternel, sans parler des hommes et des femmes qui ne portent qu'une nippe rarement suffisante pour sauvegarder les droits de la pudeur. Ma satisfaction vient de ce que je me trouve, de ce que je vis au milieu de catholiques si bons, si fervents, malgré les scandales que ne cessent de leur donner les Turcs et les hérétiques. C'est là l'objet de mes réflexions les plus sérieuses, et je ne saurais y voir qu'un miracle tout particulier de la divine Providence, notamment en ce qu'elle a jusqu'ici écarté de ce pays les européens. Oh ! quelle différence, cher Père, entre ces catholiques et ceux, je ne dirai pas de notre Italie, mais ceux même du Caire! Et pourquoi cela? Parce que, il faut le répéter à notre honte, les Européens ne se sont pas encore fixés ici; tant ils savent pervertir et détruire l'œuvre du pauvre missionnaire! Ce qui, en outre, me réjouit, c'est de voir qu'il y a ici à travailler et à faire beaucoup de bien, non sans doute aux Musulmans, dont la conversion est presque impossible, mais aux hérétiques qui remplissent la Haute-Egypte. Asciut compte cinq mille hérétiques indigènes, outre les Grecs et les autres hérétiques. La principale hérésie de ces Cophtes consiste dans la négation des deux natures en Jésus-Christ. Oh! s'il y avait ici des missionnaires zélés et intrépides, combien de malheureux ils pourraient faire rentrer dans le sein de l'Eglise! Car ce sont tous gens grossiers et ignorants, mais exempts de tout fanatisme religieux, qui se laisseraient gagner rien que par le bon exemple, chose que ne leur offrent jamais leurs évêques et leurs prêtres.

Je voudrais maintenant avoir des nouvelles de votre santé et savoir si mes faibles prières vous ont été profitables? Car je me suis toujours souvenu de Votre Paternité Très-Révérende dans chaque sanctuaire de l'Ombrie ainsi qu'à la *Santa Casa* de Lorette, où j'ai eu le bonheur de célébrer; ici encore je n'ai jamais manqué, tout pécheur que je suis, de demander à la Majesté divine qu'elle veuille bien vous rendre votre première santé, puisque vous êtes si utile à tout l'Ordre Séraphique. A la fête de la très-sainte Trinité je dirai la messe pour Votre Paternité Très-Révérende; je la dirai encore plus tard aux mêmes fins; car j'ai toutes mes intentions libres.

Il est temps que je termine de peur de vous fatiguer, d'abord en vous demandant pardon de la liberté que j'ai prise de vous écrire, puis en vous remerciant mille fois de l'accueil si aimable que vous me faisiez quand j'étais à Rome; je vous offre mes sincères hommages, et fais tous mes compliments au Secrétaire Victorin, au Lecteur Jérôme, etc. Enfin, je vous baise votre sainte main et je me déclare, tel que j'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

De Votre Paternité Très-Révérende

Le très-humble inférieur et serviteur,

FR. ANDRÉ DE SANT' ANSANO,

Asciut, ce 28 mai 1866. *Min. Réf. de la Province de Toscane.*

P. S. Dans le cas où Votre Paternité voudrait bien me donner de ses nouvelles après lesquelles je soupire tant, soit par l'intermédiaire du Fr. Lecteur, soit par un autre moyen, vous pourriez adresser votre lettre au P. Préfet au Caire; car en-deçà il n'y a pas de courriers européens. Il est convenu que le P. Préfet se chargera de me la transmettre. Ayez la bonté de dire au Fr. Lecteur Jérôme de ne point se plaindre de mon silence; je lui écrirai bientôt.

PALESTINE.

Lettre du Révérendissime P. SÉRAPHIN MILANI, *Custode de Terre-Sainte, au* P. RAPHAEL DE PONTECCHIO, *Général de l'Ordre, sur la mort du P. Missionnaire* EZÉCHIEL DE MONTE-MARCIANO (1).

Jérusalem, 17 mai 1866.

Père Révérendissime,

Hier vers midi le P. Ezéchiel de Monte-Marciano a cessé d'exister. Cependant il n'avait qu'un peu plus de 49 ans! Né en 1817, il embrassait notre règle Séraphique en 1834, dans la Province Réformée des Marches.

(1) Comme le secrétaire de Terre-Sainte se trouvait à Rome pour affaires au moment où y parvenait la lettre du Révérendissime P. Custode, apprenant que le Ministre général en ordonnait la publication pour l'édification commune, il se crut autorisé à y ajouter les particularités suivantes, omises par le P. Custode, sans doute parce que celui-ci ne prévoyait pas la publication de cette lettre.

Le défunt P. Ezéchiel montrait toujours dans ses actions une sainte simplicité

En 1843, il s'attachait au service de la Terre-Sainte, et après avoir été à Chypre et à Bethléem, il fut placé au couvent du Saint Sépulcre comme choriste, et il y resta dix-huit ans. Celui qui connaît Jérusalem sait bien que l'habitation des Franciscains, près du tombeau de Jésus-Christ et du Calvaire, ressemble plus à une prison qu'à un couvent. Il est bien rare qu'un religieux puisse longtemps s'y porter bien, quelque fort et robuste qu'il soit. Pour le P. Ezéchiel ce fut une demeure de prédilection. Jamais il ne chercha à en changer, attendu qu'il préférait cet asile humide à tous les couvents commodes qu'il aurait pu trouver ailleurs, si toutefois il en est de tels parmi les couvents de Terre-Sainte. Mais il aurait pu dans ceux-ci passer au moins des nuits tranquilles, tandis qu'au Saint-Sépulcre il devait chaque jour répéter avec le Psalmiste : *Mediâ nocte surgebam ad confitendum Domino*, et il était toujours le premier à se trouver à sa place. Toutefois les travaux auxquels il ne cessa de se livrer en ce saint lieu, dans une humidité permanente, visible sur les murailles, produisirent chez notre P. Ezéchiel une affection au foie, laquelle tourna en hydropisie. Au commencement de février, il alla se faire soigner à l'infirmerie de Saint-Sauveur, où un habile médecin le traitait; mais les remèdes humains ne purent triompher de la violence du mal. On s'aperçut bientôt que sa maladie le condui-

qui révélait la candeur de son âme innocente. Il se prêtait volontiers à aider les Frères lais, surtout le sacristain dans sa rude besogne, quoiqu'il en eût lui-même une très-grande, en qualité de choriste. Jamais ou presque jamais il ne se recouchait après les matines de minuit, et même avant cette heure il veillait souvent afin d'éveiller les autres. Il mangeait bien rarement de la viande; sa nourriture favorite consistait en légumes et en herbes sauvages et crues, qu'il avait soin de recueillir à la campagne, aux jours de l'ouverture du Saint-Sépulcre, dans les courts instants où il sortait pour prendre l'air. Il était toujours gai comme un enfant, si aimable envers tout le monde que tout le monde l'aimait, même les schismatiques grecs et arméniens. Sa voix était pleine, douce et très-belle; quand elle résonnait dans le saint Temple, on y trouvait un accent à la fois si grave et si sympathique qu'on se sentait tout porté à la dévotion et tout attendri. Il ne se trompait jamais dans les chants ecclésiastiques, et pourtant il ne connaissait pas une note! Mais telle était la perfection de son oreille qu'il ne détonait pas d'un demi-ton, quelles que fussent les variations des autres voix. Une fois l'an il cherchait à se faire remplacer au chœur pour les matines, et il s'en allait à Bethléem pour célébrer la sainte messe à la Crèche du Seigneur. Son humilité vraiment profonde, qui lui inspirait la plus basse opinion de lui-même, son entière résignation, les travaux qu'il a entrepris pour la gloire de Dieu, tout permet d'espérer et de croire que le P. Ezéchiel est allé chanter à jamais les louanges du Seigneur dans le temple de la gloire, au milieu du chœur des saints.

rait à la mort, et on le vit s'y préparer avec une édifiante résignation. Une heure avant de mourir, il appela près de son lit le P. Custode afin de lui remettre jusqu'à l'habit qu'il avait porté et l'unique livre qu'il eût à son usage : *la Théologie morale de St Alphonse de Liguori.* Quand le moribond se fut ainsi dépouillé de tout, le P. Custode lui montra Jésus crucifié sur la croix ; il lui dit qu'en imitant le divin Sauveur par la pauvreté et par les souffrances, il ressusciterait aussi à la gloire avec le Sauveur ; et alors le P. Ezéchiel ferma les yeux et ne parla plus. A ce moment, le même P. Custode voulut lui donner l'absolution *in Articulo mortis;* le P. Ezéchiel récita le *Confiteor* avec les assistants et baisa ensuite le Crucifix, et moins d'une heure après il n'existait plus ! Sa mort fut vraiment édifiante, et l'on peut dire qu'il expira réellement *in osculo Domini.* Puisse cette fin tranquille exciter les autres à l'imiter dans sa vie et surtout à s'attacher au service des Saints-Lieux où le Christ a souffert et est mort pour nous, afin que notre mort fût douce et précieuse aux yeux de Dieu !

Bien qu'il y ait tout lieu d'espérer que notre P. Ezéchiel a fait son purgatoire en ce monde, nous ne devons pas négliger de lui appliquer les suffrages accoutumés. Déjà les lettres d'usage ont été envoyées dans toute l'étendue de la Custodie ; Votre Paternité Révérendissime aura, de son côté, la bonté d'informer de cette mort le T. R. Provincial de la Province à laquelle appartenait le défunt.

Si une mort heureuse est à désirer, une longue vie est aussi à souhaiter à celui qui travaille pour la gloire de Dieu et pour le bien des âmes ; c'est pourquoi je crois devoir souhaiter une longue suite d'années à Votre Paternité Révérendissime, en lui baisant respectueusement la main. Je lui demande sa bénédiction séraphique et je me déclare

Le dernier de ses fils,

FR. SÉRAPHIN, *Custode de Terre-Sainte.*

TROISIÈME PARTIE.

ÉGYPTE.

***Récit du traitement atroce infligé à Damiette à un chrétien cophte hétérodoxe dans la Semaine Sainte de l'an* 1845.**

Ali-Bey, gouverneur de Damiette, ennemi déclaré des chrétiens, ne laisse échapper une occasion de décharger sur eux sa haine et de leur dénier justice, quand ils déposent une plainte contre un turc. Parfois il ne les écoute même pas, et montre, au contraire, contre eux en faveur des Turcs une telle rigueur, une partialité si manifeste, que par son attitude il provoque et encourage bien souvent de fausses accusations. Jamais cependant il n'a montré ses mauvaises dispositions aussi cruellement ni avec des conséquences aussi funestes que dans le déplorable événement que nous entreprenons avec horreur de raconter.

Un cophte nommé Sideum Beséai, âgé de soixante ans, chrétien de mœurs tranquilles et d'une honnêteté reconnue, ayant eu quelque démêlé avec un misérable bouvier turc, fut calomnieusement accusé par cet homme d'avoir blasphémé le prophète Mahomet, et cela pour flatter la malveillance notoire du gouverneur à l'égard des chrétiens, ainsi que pour se venger de la rigoureuse vigilance de Sideum et de son frère Soliman, tous les deux secrétaires de Kalil-Bey, ex-gouverneur de Damiette, au service duquel le méchant bouvier était également attaché.

Tandis que cet homme ourdissait publiquement sa noire trame avec quelques complices, le Muphti Abed-Elmula, mis au courant de la chose en passant par là, l'encourage vivement dans ses perfides desseins, lui adjoint deux faux témoins pris dans la populace, et le présente chez le Cheik Ali-Kafagi entre les mains de qui l'accusation devait être déposée. On y appelle Abas Effendi, procureur de Kalil-Bey, avec lequel on convient que le blasphémateur de Mahomet sera sévèrement puni. Le malheureux fut aussitôt emprisonné, et le lendemain traduit, au milieu des insultes de la plèbe, devant le gouverneur, où les docteurs de la loi réunis conclurent à ce que la cause fut renvoyée au tribunal turc. Pendant qu'on l'y traînait, à travers une foule toujours grossissante, celui-ci le frappait à coups de bâton, celui-là, pour plus d'ignominie, lui donnait des coups de pied. Par une première sentence qui fut exécutée à la rigueur, il fut condamné à recevoir cinq cents coups de bâton. Quand il sortit de chez le Cadi (le juge), on le tira par les pieds du haut de l'escalier, de sorte que le malheureux reçut autant de contusions à la tête qu'il y avait de marches. Après mille insultes, mille crachats et mille bousculades, on le renferma en prison, d'où le peuple l'eût

arraché de vive force pour l'écharper, si le Cadi ne s'y était opposé. Cependant le Muphti produisit deux ridicules textes de loi, d'après lesquels le prévenu aurait dû être étranglé, ou lapidé ou brûlé; en conséquence, le Cadi, sur le témoignage d'un bouvier et d'un domestique, prononça une sentence de mort, tout en subordonnant l'exécution de la condamnation au jugement du gouverneur. Le lendemain les chefs du peuple, le Cadi, le Muphti et les docteurs de la loi réunis auprès du gouverneur, se rappelant qu'on ne pouvait infliger le dernier supplice que sous l'autorité du vice roi, décidèrent comme sentence définitive contre le pauvre chrétien qu'il serait de nouveau battu, puis mis au pilori dans toutes les rues de la ville, aussi bien dans les rues des consuls que dans les autres. Tiré le lendemain de prison par les sbires, le malheureux subit dans le divan (salle de justice) la peine de cinq cents autres coups de courroie sous les pieds, coups appliqués avec tant de rage que le déchirement et la destruction des chairs avaient mis les os à nu. Par ordre du même conseil, un derviche (religieux musulman) faisant le hérant débita ensuite à haute voix la profession de foi turque : *La Allah Ella Allah, va Mahumad Rassul Allah* (*Il n'y a de Dieu qu'un Dieu et Mahomet est l'apôtre de Dieu*).

Le peuple, maudissant la foi des chrétiens et ceux qui la professent, répétait ce cri avec fanatisme. A la sortie du Divan, le pauvre patient fut traîné une seconde fois la tête en bas le long des marches de l'escalier. On le conduisit ensuite au haut de la ville, on lui arracha poil à poil la barbe et les moustaches, on lui ôta tous ses vêtements, on lui mit comme chapeau la panse encore chaude d'un mouton et comme collier le boyau d'un buffle, on lui fit des incisions aux épaules à la pointe du cimeterre, on lui suspendit aux oreilles des lambeaux de chair, en lui liant aux côtés deux chiens et deux chats qui se disputaient avec rage les lambeaux qu'ils cherchaient à happer tout en mordillant le pauvre homme.

Pour comble d'opprobre on lui attacha sur les épaules deux espèces de balais en guise d'épaulettes et derrière le dos une croix, pour le salir ensuite de la tête aux pieds avec des excréments et toute sorte d'ordures. On finit par le forcer à se mettre à califourchon à l'envers sur un buffle et à en empoigner la queue. Puis il dut s'avancer ainsi à travers une foule de près de cinq mille personnes, parmi lesquelles on remarquait les grands de la ville. De moment en moment on le frappait avec des bâtons aigus, on lui crachait à la figure, on faisait une croix qu'on lui plaçait sous les yeux en la couvrant de boue. Afin de rendre ce cortége plus horriblement solennel, des joueurs de fifre et de tambour s'y joignirent avec des mégères et des gamins, qui clabaudant et chantant des *zagarits* (chansons obscènes des Turcs), assourdissaient l'air par leur vacarme. Le peuple y mêlait des félicitations au barbare gouverneur et des vœux au ciel pour l'anéantissement du christianisme et la mort des prêtres, des rois chrétiens et de leurs con-

suls. Chaque fois d'ailleurs que le patient défaillait, on l'abreuvait d'urine, on l'arrosait de fiente. En passant dans les rues habitées par les chrétiens ou par les consuls, on jeta des pierres dans leurs fenêtres, et plusieurs jeunes filles qui s'approchaient d'une fenêtre reçurent de graves blessures à la tête, entr'autres deux filles de Joseph Farag, dont l'une est en danger de perdre la vie. L'anglais Panaiotti eut sa confiserie pillée. Chaque chrétien qu'on rencontrait en rue était battu, à moins de se dérober par la fuite aux assaillants.

Cette scène d'horreur commença le matin et dura jusqu'à l'*asser* (l'heure du soir). Au moment où le cortége débouchait par une rue, l'un des bourreaux saisit une marmite de poix et de goudron qu'un menuisier faisait bouillir et la renversa sur la tête du pauvre Cophte qui tomba de sa monture à demi-mort. Alors les scélérats le prirent encore une fois par les pieds et le traînèrent jusqu'à la porte de sa maison, où il resta seul et abandonné jusqu'à une heure avancée de la nuit, parce que ses parents n'osaient pas ouvrir, de peur de se voir pillés, battus, et d'exposer les femmes à tous les outrages. Les médecins visitèrent le malheureux Cophte et ne lui trouvèrent plus qu'un souffle de vie.

Un pareil déploiement de barbarie ne suffit pas pour assouvir la haine des Turcs contre les chrétiens; ainsi, quand ils les rencontrent en chemin, ils les maltraitent et les injurient, comme il est arrivé déjà notamment au prêtre Cophte. Beaucoup de gens de la populace se sont munis de bâtons recourbés avec lesquels ils accrochent les vêtements des chrétiens, sans s'inquiéter de savoir s'ils ne harponnent pas les chairs en même temps que les habits, de sorte que les malheureux chrétiens sont forcés par la peur et l'effroi de se tenir renfermés chez eux. On parle encore de les contraindre à ne plus porter de bande blanche ou de couleur à leur turban, pour en prendre seulement une noire et de les obliger à se tenir toujours au côté gauche toutes les fois qu'ils rencontreront un Turc ou qu'ils marcheront avec un Turc. Dans toutes ces insultes, loin que l'autorité cherche à calmer la haine des Turcs, elle leur prête la main et attise le feu. On a remarqué, en effet, que la veille du triste événement que j'ai rapporté, un certain Cophte, nommé Barnaum, accusé d'avoir dit du mal du gouverneur, reçut la bastonnade et fut ensuite conduit au tribunal, où il perdit sa montre, sa bourse, le tuyau en ambre de sa longue pipe et un riche encrier en argent que, suivant l'usage des orientaux, il portait enfermé dans sa ceinture. Dans la même occasion un marchand turc, du nom de Hosman, serviteur de Jacob Alexandri, arménien du Caire, pour avoir dit que la conduite du gouverneur était plus digne d'une bête que d'un homme, lui fut aussitôt amené, et là, sur la supposition qu'il était chrétien, il fut battu sans miséricorde, et il eut beau protester par signes et par paroles qu'il était musulman, les hurlements et la fureur des bourreaux ne lui laissèrent pas le

moyen de se faire comprendre et connaître. Après les traitements barbares subis par le cophte Sideum, plusieurs femmes chrétiennes honorables furent, en sortant du bain, assaillies par les propos obscènes de quelques turcs, qui leur dirent entr'autres choses : « C'est dommage que d'aussi belles femmes soient au pouvoir des infidèles ! Venez plutôt chez nous volontairement, puisqu'il ne nous est pas permis de nous emparer de ce que vous avez, de vos biens et de votre honneur. »

Pour terminer, à la gloire du nom chrétien, ce déplorable récit, il reste à ajouter que le pauvre Cophte, avant d'être mis au pilori, fut invité à renier sa foi par des menaces de mort et la promesse de sa libération ; mais Sideum Beséai resta toujours ferme, et au milieu des plus atroces tourments il n'ouvrait la bouche que pour remercier Dieu et pour se conformer à sa sainte volonté.

Voilà ce qui s'est passé d'après les témoignages des habitants de Damiette.

Fr. Perpétue Guasco, *évêque de Fez,*
Vic. Apost. délégué de l'Egypte.

Je soussigné déclare avoir visité Sideum Beséai, chrétien âgé d'environ soixante ans, mort la nuit dernière, et lui avoir constaté au visage plusieurs blessures produites par des armes tranchantes, outre l'enlèvement de tout le bas du nez, et la rupture de l'os temporal au côté gauche produite par un corps contondant, d'où il suintait une matière ichoreuse et purulente. Le corps de cet homme était couvert de blessures et de contusions, surtout la partie postérieure ; la plante des pieds était toute déchiquetée et gangréneuse ; tout le corps exhalait une odeur fétide qui m'empêcha de sonder toutes les plaies dont il était couvert.

Je n'hésite pas à croire que cette mort n'ait été causée par tous les coups de bâton et les blessures que Sideum a reçus le mercredi 19 mars sur la rue et ailleurs.

En foi de quoi etc. Reggio, *médecin sanitaire.*

Damiette, 25 mars 1845.

MÉMOIRES SUR LES MOEURS ÉGYPTIENNES

par feu Mgr Perpétue Guasco, *Min. Observ., ancien Vicaire Apostolique d'Egypte.*

Le but de ce mémoire est d'esquisser le tableau des mœurs du peuple Egyptien. Il est vrai qu'un pareil travail a été fait souvent par un grand nombre d'historiens et de voyageurs, et par suite il pourrait m'arriver de n'écrire que ce qui a déjà été écrit et de n'offrir aux lecteurs que des choses qu'ils ont déjà lues. Néanmoins, si ce que je vais leur offrir paraît dicté par

la réflexion et le bon sens, si la justesse du coup de pinceau semble évidente, si je réussis à montrer les Egyptiens tels qu'ils sont, c'est-à-dire, plongés dans toute sorte de préjugés et de superstitions ridicules, soumis aux lois impérieuses de l'habitude; enfin, si je parviens ici à satisfaire un peu les lecteurs, je m'estimerai heureux d'avoir accompli un de mes vœux, et je trouverai dans les peines légères que je me suis données un sujet inépuisable de consolation.

§ I.

Les deux principales familles composant la population Egyptienne sont les *Arabes* et les *Cophtes.* Cependant ces derniers se présentent tout d'abord à ma pensée comme les seuls descendants des anciens Egyptiens. Suivant quelques historiens, l'étymologie de leur nom dériverait de *Cophtos* ou *Kypt,* ville jadis célèbre du pays. Toutefois, d'autres prétendent que le mot *Cophte* vient de *Cobtos* (coupé ou taillé) et que les Cophtes doivent uniquement leur nom à l'usage de la circoncision qu'ils pratiquent depuis longtemps. Malgré ces opinions différentes, tout le monde s'accorde à les considérer comme les vrais indigènes de l'Egypte. Soumis depuis plus de 20 siècles à la domination étrangère, ils ont peu à peu perdu le génie, les arts et les connaissances de leurs ancêtres. D'un autre côté, les Cophtes ont conservé un grand nombre de leurs usages, et les notions qu'ils se sont transmises de père en fils sur l'agriculture, ainsi que l'extension et le développement qu'ils ont su donner au territoire en profitant des alluvions du Nil, font qu'ils sont recherchés et choisis même de nos jours par préférence aux autres pour servir de secrétaires ou d'intendants des Beys et des gouverneurs. Néanmoins, ils n'oublient pas leur origine; au contraire, de même que leurs aïeux employaient les hiéroglyphes pour cacher au vulgaire la connaissance de leurs sciences, de même leurs petits-fils écrivaient en cophte pour mieux dérober l'intelligence de leurs secrets. Voilà, sans aller à la recherche d'autres explications, ce qui a fait que la langue des anciens Egyptiens n'a point disparu. C'est sans doute à la connaissance de cette même langue que les Champollion et leurs élèves doivent la gloire d'avoir dissipé le nuage épais qui a enveloppé si longtemps les mystères de l'écriture sacrée de l'Egypte.

§ II.

Les Cophtes embrassèrent la foi chrétienne peu de temps après que l'évangéliste St-Marc l'eût annoncée en Egypte, et ils la gardèrent dans toute sa pureté jusqu'à la naissance du Monothélisme. Devenus alors Monothélistes, ils s'abandonnèrent corps et âme aux erreurs de cette secte. Leur obstination et l'esprit de parti les ont ensuite toujours retenus au fond de l'abîme. Leur ignorance les a empêchés de se rendre compte du déplorable aveuglement dans lequel ils sont tombés, si bien que la pratique constante

des doctrines les plus absurdes est devenue pour eux une habitude religieuse. Voilà pourquoi se présentent aujourd'hui tant de difficultés quand on veut inspirer aux Cophtes une juste aversion pour des principes tellement enracinés chez eux.

Les superstitions qu'ils ont héritées de leurs ancêtres sont d'ailleurs nombreuses, et elles se mêlent à toutes les parties de leur culte. Parmi celles qu'ils pratiquent, il en est une qui mérite une attention particulière : en touchant à l'eau de la fontaine dite Matarée, du nom d'un village situé entre la Basse et la Haute-Egypte, ils croient se guérir de toutes les maladies. Selon eux, la très-sainte Vierge Marie s'est réfugiée en ce lieu, quand elle fuyait la persécution du roi Hérode et l'enfant Jésus s'est baigné plusieurs fois dans les eaux de cette source. Par suite de cette croyance, la foule y accourt et boit de cette eau avec grande dévotion, en faisant des vœux pour obtenir la guérison de n'importe quelle maladie.

§ III.

La vénération des Musulmans pour cette fontaine égale celle que professent les Cophtes. Les uns et les autres racontent des cures merveilleuses opérées par cette eau. Quant à moi, tout en respectant ce qui est propre à exciter une vraie dévotion, je crois que ces prodiges se réduisent pour les malades à l'avantage de rafraîchir leurs lèvres consumées par les ardeurs de la fièvre et par les rayons de feu d'un soleil brûlant. Du reste, les Cophtes sont d'un caractère très-sociable, humains, hospitaliers, aussi capables de tendresse paternelle qu'accessibles à l'amour filial. Ils se distinguent particulièrement par la manière dont ils honorent leurs parents et dont ils respectent les liens du sang. Le commerce qu'ils font dans l'intérieur du pays et la gestion des affaires qui leur sont confiées leur font trouver la fortune et l'opulence ; mais ces richesses mêmes sont souvent la source de leurs malheurs ; car si par imprévoyance ils en font étalage, ils rencontrent bientôt des malveillants et des envieux qui les accusent de fraude et de déloyauté, et alors le gouvernement les dépouille de tous les biens qu'ils ont amassés. Heureux encore s'ils en étaient toujours quittes avec la perte de leur fortune ! Malgré ces vexations continuelles, les Cophtes ne cherchent pas à secouer le joug de la tyrannie qui les accable ; ils s'attachent, au contraire, à le supporter patiemment, du moins en apparence. Tant il est vrai qu'une longue habitude peut nous rendre familières et comme naturelles les mêmes chaînes dont, en Europe, nous chargeons les plus grands malfaiteurs! Ces derniers traits s'appliquent aussi aux Arabes, soumis comme les Cophtes au même système de gouvernement.

§ IV.

Il faut ici changer de sujet par une petite digression sur un point qui me semble digne de fixer l'attention des Européens : il s'agit d'un secret que les Egyptiens conservent de leurs ancètres et dont ils tirent de grands profits. C'est le secret de faire éclore les poussins au moyen d'une incubation artificielle, et comme ce mode n'est point pratiqué ailleurs, je suis persuadé que la description n'en déplaira point. Le four à poussins, c'est-à-dire le bâtiment dans lequel s'opère l'incubation artificielle, est un petit édifice oblong à deux étages (y compris le rez-de-chaussée) séparés l'un de l'autre par un simple plancher. Une porte basse et étroite avec une échelle encore plus étroite donne accès aux deux étages. Ces étages sont comme de longs corridors, dont les parois très-larges et très-épaisses contiennent à droite et à gauche un grand nombre de petites cellules. La galerie inférieure est à moitié sous terre, et un seul soupirail y introduit la lumière, qui se répand dans tout le bâtiment au moyen d'une de ces petites ouvertures rondes qu'on appelle *œil-de-bœuf;* l'autre galerie est moins élevée, mais elle est voûtée et prend un peu de jour par le faîte.

Lorsqu'on veut commencer une couvée, on place les œufs par tas dans les cellules de la première galerie, et vous ne sauriez vous imaginer quelle quantité d'œufs on y dépose pour être couvés. Aussitôt on fait brûler de la bouse (1) dans les cellules de la seconde galerie, et pendant huit jours on entretient un feu lent une heure le matin et une heure le soir. La chaleur du haut se communique en bas au moyen d'un trou pratiqué à cet effet dans le plancher. Dès que tout l'édifice a acquis le degré de chaleur convenable, on éteint le feu, on bouche hermétiquement toutes les ouvertures, et l'on porte à l'étage supérieur une portion des œufs amoncelés du rez-de-chaussée. Cependant celui qui dirige l'opération vient de temps en temps, examine l'intensité de la chaleur, et l'entretient ou la diminue suivant le cas. Le 19[e] jour de la couvée les poussins commencent à remuer dans leur coque qu'ils s'efforcent de rompre avec leur petit bec. Au 21[e] jour tous sont éclos, et alors on entend piauler des milliers de petits volatiles parés de mille couleurs. Il en est qui se démènent en cherchant à sortir de leur coque, et d'autres qui roulent sur le plancher; ceux-ci sautillent en culbutant sur ceux-là ; tous ensemble offrent le spectacle le plus amusant, en faisant voir en un instant une troupe innombrable d'animaux de la même espèce venus au monde sans mère et sans guide. Cette industrie égyptienne permet, à la fin, de vendre les poussins au boisseau, sans qu'on en compte le nombre.

(1) Fiente de bœuf ou de vache desséchée au soleil, laquelle est le principal combustible dont les Egyptiens se servent pour cuire leur pain et pour préparer leurs repas.

§ V.

Après les Cophtes, les Arabes sont le plus ancien peuple de l'Egypte, et forment les deux tiers de la population.

Leurs mœurs diffèrent suivant le genre de vie qu'ils ont embrassé. Ceux qu'on connaît sous le nom de *Fellahs* (agriculteurs) ont perdu la bonne foi et l'antique loyauté qui caractérisent leur nation. L'humanité et la commisération sont éteintes dans leur cœur. Ils apportent en naissant des haines implacables qui durent depuis des siècles entre une tribu et une autre, entre une famille et une autre, et ils en sucent le venin, c'est-à-dire l'esprit de vengeance, avec le premier lait. Si le Pacha ne les effrayait pas un peu par sa sévérité, on reverrait bientôt, comme cela se passait jadis sous la domination des beys, leurs moissons incendiées, leurs villes saccagées, et au milieu de l'effusion du sang humain, leurs compatriotes pendus à un gibet ou noyés dans le Nil. Ces *Fellahs*, qu'il faudrait plutôt nommer des Arabes dégénérés, sont capables de tout, excepté pour le bien.

§ VI.

Ceux qu'on désigne sous le nom de *Bédouins*, et qui peuplent les solitudes arides situées à l'est et à l'ouest de l'Egypte, présentent des caractères beaucoup moins odieux. Divisés par hordes, ils ne cultivent, ni ne sèment, ni par conséquent ne moissonnent; ils vivent simplement de fruits et du produit de leurs bestiaux. Lorsque les pâturages dans lesquels ils se tiennent sont épuisés, ils chargent leurs tentes et leur famille sur les chameaux pour aller s'installer ailleurs. Ces habitants du désert sont les ennemis jurés de toute caravane, et s'ils en rencontrent une, ils l'attaquent hardiment et la contraignent à payer une rançon ou bien à combattre. Si la caravane est trop forte, ils se retirent dans leurs tentes lointaines au milieu de leurs affreuses solitudes, où ils ne redoutent plus personne; si, au contraire, elle est faible, ils la dépouillent et se partagent le butin. Toutefois ils ne versent jamais le sang humain, excepté dans le cas où ils ont à venger la mort ou les blessures de quelqu'un de leurs compagnons; car ils appliquent la loi du talion. Malgré leur amour du butin et leur goût pour le pillage, ces nomades respectent toujours le droit de l'hospitalité, et le voyageur qu'ils accueillent sous leur tente n'a rien à craindre ni pour sa personne ni pour son bagage. Jamais on n'a entendu citer d'exemple qu'un Bédouin ait en pareille circonstance violé sa parole : elle est pour lui sacrée. Mais la plupart des Arabes établis en Egypte ne montrent ni la cruauté du *fellah*, ni l'indomptable fierté du Bédouin.

§ VII.

Il y a une troisième classe d'Arabes, qui vivent sous la direction des chefs des villages et s'adonnent à la culture de la terre et des arts. Peu nombreux en Egypte, ces Arabes, qu'on pourrait appeler les *Arabes civilisés*, sont plus sociables, plus humains, plus doux, en un mot, meilleurs que les Arabes Orientaux. On les trouve graves sans obstination, sérieux sans austérité, ouverts et étrangers à toute duplicité, froids et réservés, aussi incapables de mentir que de tromper. Les sympathies de l'amitié et de la parenté sont chez eux très-communes; bien plus, pour eux tout ami est un parent, et tout parent est un frère. La soif de la vengeance, si naturelle chez tous les peuples encore barbares, n'est pas éteinte en eux; mais, si celui dont ils ont prémédité la mort sait se résigner à boire du café avec eux, il peut compter qu'à l'avenir ils ne le trahiront plus. En pareil cas ils oublient tous leurs ressentiments et renoncent à tous leurs projets de vengeance. Du reste, ils sont le peuple du monde qui exerce le plus noblement l'hospitalité. Ils prennent ordinairement leur repas à l'entrée de leur demeure, et jamais ils ne le commencent sans dire à haute voix : *Que celui qui a faim vienne manger !* Cette invitation n'est pas une vaine formule de politesse ; car, à quelque religion qu'on appartienne, elle donne le droit de s'asseoir à table et de se nourrir des aliments qui s'y trouvent.

§ VIII.

Avec tant d'excellentes qualités, ces Arabes civilisés, adonnés à une vie extrêmement active par la culture du sol le plus fertile, entourés de tous les trésors d'une abondance inépuisable, ces Arabes devraient jouir de toutes les douceurs de la vie, et cependant ils sont les plus malheureux des hommes! Continuellement exposés aux coups de fouet qui claquent souvent sur leurs épaules, ils travaillent du matin au soir et du premier jusqu'au dernier jour de l'année sans relâche. Leur labeur assidu produit tous les ans de riches et d'abondantes récoltes, mais comme malheureusement l'Egypte n'a jamais rien produit que pour les despotes qui l'ont tour à tour opprimée, aujourd'hui encore le gouvernement avec son système absorbe tout, et ces pauvres malheureux languissent dans la pauvreté au milieu des richesses qu'ils créent. Presque nus et basanés, hâves et décharnés, seulement couverts de myriades de sales insectes qui les dévorent, ils présentent au regard l'image de la plus effroyable misère.

§ IX.

Autant la vie de ces infortunés est laborieuse et digne de pitié, autant les grands s'adonnent à la paresse et à la fainéantise. Pleins des idées absurdes

de la prédestination, ils n'ouvrent leur esprit à aucune pensée sérieuse; jamais ils ne portent un regard sur la vie future, et jamais ils ne songent qu'à jouir de la vie présente. Froids, tranquilles, insouciants, étrangers à toute ambition et à toute vaine gloire, ils sont capables de fumer un jour entier sans s'ennuyer un instant. Chez les Egyptiens, tout Mahométan *comme il faut* se lève avec le soleil pour respirer l'air du matin. Puis il se purifie en se lavant le visage, les mains jusqu'au coude et les pieds jusqu'au talon. Se tournant ensuite vers l'Orient, il commence ses prostrations et se laisse *tomber comme un corps mort* (1). Peu après ses esclaves lui apportent le café et la pipe. Pendant le déjeûner, ces esclaves se tiennent debout les bras croisés sur la poitrine, cherchant à prévenir jusqu'au moindre désir de leur maître. Il fait appeler ses enfants, et ils paraissent devant lui. Il les interroge, les caresse gravement, leur donne sa main à baiser et les renvoie au sérail. Cela fait, il consacre quelques moments à la direction de ses affaires, qui sont bien simples et bien faciles. S'il survient des visites, il les reçoit avec le plus de politesse possible, mais sans grande cérémonie. Si ces étrangers sont ses inférieurs, ils doivent se tenir à genoux ou ne s'asseoir que sur les talons; s'ils lui sont égaux, ils ont le droit de s'asseoir à ses côtés. Si les visiteurs sont d'un plus haut rang, on ne manque jamais de leur faire occuper un sopha plus élevé, qui domine toute l'assemblée. Dès que chacun a pris sa place, le maître bat ses deux mains l'une contre l'autre, et à l'instant entre un esclave qui dépose au milieu de la salle une espèce d'encensoir dans lequel brûlent les parfums les plus exquis, dont l'odeur se répand dans tous les appartements. De très-longues pipes avec des tuyaux en ambre sont presque aussitôt apportées tout allumées, et le café, les sorbets, les dragées ne sont jamais oubliés. Dès que le visiteur parle de se retirer, un esclave entre dans le salon, ayant en main un grand plat d'argent, sur lequel il place l'encensoir aux parfums, pour l'approcher du visage de tous les assistants. Alors chacun d'eux se parfume la barbe, on verse de l'eau de rose sur la tête de chacun, et après cette dernière cérémonie on est libre de reprendre les chaussures qu'on laisse toujours à la porte de la salle, de même qu'on les ôte avant d'entrer dans une mosquée; puis l'on sort sans plus de cérémonies.

§ X.

Le dîner est ordinairement prêt à midi, un esclave donne de l'eau et du savon pour se laver les mains. Après cette ablution indispensable, tout le monde s'accroupit sur des tapis autour d'un immense plat d'étain qui sert de table; au milieu de ce plat est déposée une énorme quantité de riz avec

(1) Le Dante, dans la *Divine commédie*.

beaucoup de venaison et des mets assaisonnés de toutes sortes d'épices. Les autres mets, tels que du hachis de viande, les poulets, les pigeons, le rôti, les poissons frais et diverses espèces de fruits, sont déposés sur de petits plats rangés sur le même grand plateau. Chacun porte alors la main nue sur ceux qui lui plaisent davantage et s'en donne *à gogo*. Une gravité sérieuse préside au repas ; l'usage de la cuiller ou de la fourchette en est entièrement banni, ainsi que l'usage du vin et de la viande de porc. Le repas fini, chacun se rend au sérail pour passer le reste de la journée dans ces vrais temples de la volupté.

On passe la soirée à se promener sur une jument ou à cheval, pour respirer le frais du crépuscule. Une heure après le coucher du soleil, on rentre chez soi. On soupe ensuite avec les mêmes aliments et avec le même cérémonial. Puis on va se coucher sans se débarrasser des vêtements du jour. Et voilà comment on se repose de l'oisiveté de toute la journée, pour se lever le lendemain et recommencer le même train monotone de vie.

§ XI.

En Egypte, comme dans tout l'Orient, les femmes de haut rang vivent à part des hommes. Elles naissent, vivent et meurent dans le sérail. Les sérails ou harems sont ordinairement de très-vastes appartements dans l'intérieur des maisons, gardés nuit et jour par des eunuques la dague à la main. Renfermées dans cette espèce de prisons inaccessibles à tout autre homme qu'à leur mari, elles n'ont à se mêler en aucune façon des affaires du dehors. Les affaires domestiques sont l'unique objet de leurs occupations.

Le premier devoir de ces femmes consiste à élever leurs enfants. Elles font des vœux pour en avoir beaucoup, parce que plus elles sont fécondes, plus elles sont aimées de leur mari et estimées de leurs parents. Une femme stérile est regardée avec aversion et mépris ; elle passe pour le plus honteux produit de la nature. Dès lors la mère trouve dans les douleurs même de l'enfantement un sujet de consolation qui adoucit ses peines. Le nouveau-né n'est point enveloppé dans des langes ; on le laisse sur une natte grossière à demi-nu et exposé au grand air. De cette manière il respire librement et étend ses faibles membres comme il lui plaît. Baigné et lavé tous les jours, il croit ainsi sous les yeux de sa mère, qui ne refuse jamais de lui faire sucer de son lait au moins pendant deux années entières. Comme il se trouve tout à fait libre dans tous ses mouvements, il essaie ses forces naissantes, s'agite, se roule, se lève, et si parfois il tombe, sa chute ne saurait être dangereuse sur la natte ou sur le tapis dont est recouvert le pavement. Ainsi élevés, les enfants deviennent sains et robustes, et il est très-rare ici d'en rencontrer un qui soit estropié. Les garçons restent dans l'appartement

des femmes jusqu'à l'âge de sept ou huit ans. Après cet âge ils passent dans l'appartement des hommes ; mais déjà la vénération pour le prophète, le respect pour la vieillesse, la piété filiale et l'amour de l'hospitalité sont imprimés dans son cœur.

§ XII.

Toutefois le soin des affaires domestiques et l'éducation des enfants n'absorbent point tout le temps de l'Egyptienne. Au milieu de toutes ses occupations, elle trouve toujours quelques moments pour se distraire. De vieilles femmes racontent des histoires pleines d'animation et d'intérêt, et quelquefois pour mieux égayer la scène, elles appellent des *Almées,* chanteuses ainsi nommées à cause du charme de leur voix et du chant de leurs *moals* (sorte d'élégies) dans lesquels sont dépeints au vif les vices et les mœurs du pays. Elles chantent certaines strophes d'un ton tendre et pathétique en exécutant des danses à chaque pause. Le bruit assourdissant d'une espèce de tambour en terre cuite et le ton très-aigu des castagnettes accompagnent toujours ces danses et ces chants ; mais il y a dans tout cela tant de laisser-aller et de licence que j'aurais horreur d'en dire davantage. Ainsi les femmes musulmanes, chez qui le poids de la servitude a oblitéré tout sentiment de vertu et de décence, entendent et regardent avec le plus grand plaisir les *Almées,* à tel point que, quand celles-ci font certains mouvements dont il est impossible de ne point comprendre le sens, elles éclatent de rire et font retentir la pièce où elles se trouvent de leurs applaudissements.

§ XIII.

Du reste, il ne faut pas croire que les femmes soient tout à fait prisonnières. Au contraire elles sortent tous les jeudis avec leurs esclaves chargées des provisions.

Un pieux désir les appelle au cimetière. Dès qu'elles y sont arrivées, elles font entonner des chants funèbres par des *santons* aveugles, elles fondent en larmes en poussant des gémissements lugubres sur les tombes de leurs parents. Elles y jettent des fleurs et les couvrent d'aliments qu'elles ont apportés avec elles ; puis tout le cortége mange de ces aliments à satiété, dans l'intime persuasion que les âmes des défunts viennent dans ces fleurs pour les nourrir également des mêmes mets.

Les femmes égyptiennes sortent encore une ou deux fois la semaine pour se rendre au bain, ou bien pour visiter leurs parents et amies. Mais il faut remarquer que hors de leur maison elles portent un manteau blanc qui les enveloppe de la tête aux pieds. Elles ont en outre sur le visage un mouchoir transparent, ou une espèce de masque qui ne laisse de liberté qu'aux yeux, afin qu'elles voient sans être vues.

Dès qu'une femme entre dans le harem d'une autre, la maîtresse de la maison se lève en souriant et va l'embrasser au milieu de la salle. Puis elle lui tend la main droite, que la visiteuse presse plusieurs fois contre son cœur. « Comment donc, lui dit-elle en l'engageant à s'asseoir sur le sopha, comment donc avez-vous pu nous oublier si longtemps? Pourquoi ne venez-vous pas nous visiter plus souvent? Nous sommes heureuses de vous voir, votre présence embellit notre maison. Vous êtes la gloire de notre vie, la lumière de nos yeux. » Tels à peu près sont les compliments et les cérémonies dont l'on se sert envers la femme qu'on reçoit. On s'assied ensuite sur le sopha, et l'on fait apporter les longues pipes dont se servent aussi les hommes, le café, des sorbets, des fruits, des dragées et des parfums. On mange, on rit, on plaisante et l'on fait bonne chère. La visite finie, on se répète beaucoup de fois : « Dieu vous accorde une nombreuse postérité! Puisse le ciel vous accorder de longs jours... que votre santé soit prospère!.. etc. etc. » Jamais ces femmes ne s'appellent par leur nom propre : *ma mère, ma sœur, fille de maison,* etc. sont les titres qu'on donne à la vieille femme, à la jeune mariée, à la fille nubile, etc. Le mari lui-même ne prononce pas le nom de sa femme et ne se permet jamais d'entrer dans son harem quand il s'y trouve des femmes étrangères.

§ XIV.

Les visites et les bains, par lesquels ces Egyptiennes réduites à une véritable servitude varient ainsi souvent leur oisiveté et trompent l'ennui du harem, sont encore la cause de presque tous leurs mariages. La mère d'un jeune homme a eu l'occasion de voir et de connaître la plupart des jeunes filles de la ville. Elle lui en fait le portrait au naturel. Dès que le jeune homme a fixé son choix, on parle de mariage au père de la future épouse, et s'il trouve l'alliance convenable, ainsi que la dot offerte à sa fille par le futur époux, on lui fait des cadeaux proportionnés à son rang. Ces cadeaux consistent d'ordinaire en vêtements, bagues et autres ornements de pierres précieuses qu'on lui met à la tête et forment la principale partie de la dot que la fiancée reçoit, au lieu d'en apporter une, comme un prix moyennant lequel on l'achète; car le mariage étant dissoluble à la volonté des deux conjoints, la femme doit restituer, avant de quitter son époux, la moitié de la dot qu'elle en a reçue. Le lendemain, les amies et parentes des deux parties conduisent au bain la jeune fiancée. Là on la baigne, on la lave, on la purifie, on la parfume solennellement, on verse de l'eau de rose sur tous ses membres. On donne une couleur rougeâtre à tous ses ongles des pieds et des mains; on lui teint les paupières en noir; puis on lui perce jusqu'au sang les bras et les joues (à moins qu'elle ne porte déjà ces marques) avec une multitude d'aiguilles, afin que les cicatrices y restent imprimées

pour toujours en différentes couleurs. On tresse ensuite les cheveux de la fiancée en les parfumant d'aromates précieux. Des matrones mènent la fiancée dans un autre appartement, pour lui révéler les devoirs du mariage. De là elles la reconduisent au harem de son père, où l'on attend le soir au milieu des fêtes et des danses. A la tombée de la nuit, la mère embrasse en pleurant la nouvelle épouse et la serre étroitement dans ses bras. Alors les matrones se jettent sur elle et, l'arrachant comme de vive force aux embrassements maternels, elles la conduisent en triomphe à la maison du futur. Là les hommes restent au premier étage; les femmes montent au dernier et observent à travers des jalousies ce qui se passe en bas. Un grand banquet ouvre la fête. L'horrible tintamarre du tambour et des castagnettes fait retentir tous les appartements. Les *Almées*, couvertes d'un voile très-transparent, descendent et se mêlent aux hommes, les unes chantent des épithalames, les autres forment des chœurs de danse. Déjà le désordre est à son comble, et la dissolution musulmane paraît dans toute sa licencieuse obscénité. Dès que le bruit de la musique a cessé, la foule se retire. Le nouveau mari se rend alors dans la chambre nuptiale, et relevant le voile qui couvre la figure de sa femme, il voit pour la première fois son visage. Cet usage existe universellement dans tout le levant, même chez les chrétiens, de sorte que le plus souvent le fiancé est réduit à épouser une femme qui lui est antipathique. Voilà pourquoi les musulmans quittent facilement leur première femme, pour en prendre une deuxième, une troisième et une quatrième.

§ XV.

Telles sont les fêtes nuptiales chez les Egyptiens et même, pourrait-on dire, dans tout l'Orient. Si parfois il y a quelques différences, elles viennent de la condition riche ou pauvre où l'on se trouve. Les filles pauvres sont traitées avec moins de pompe. Elles ne se tiennent même pas dans le harem. La nécessité les force de vivre parmi les hommes pour se procurer leur substance; mais elles ont, comme les riches, le visage voilé et pointillé. Quand elles ne peuvent pas s'oindre les cheveux avec des aromates précieux, elles les graissent avec du beurre, et pour imiter celles qui portent aux oreilles et aux narines des pendeloques en or, elles s'y mettent de grands anneaux de laiton ou de fer.

§ XVI.

Outre les fêtes nuptiales, les Egyptiens en célèbrent d'autres non moins affreuses que bizarres. Entre tant de fêtes, je décrirai comme plus horrible celle de *Sidi Abrahim* (Monseigneur Abraham). Une troupe d'hommes groupés sous neuf ou dix bannières parcourt les rues au son du tambour et an-

nonce à la population la prochaine célébration de la fête. Aussitôt des bandes innombrables de gens se précipitent des divers quartiers de la ville vers la mosquée où l'on doit se réunir. Chaque corps de métier se rassemble sous sa bannière et marche au son de ses instruments de musique. A la suite vient une troupe de *Cheiks* (prêtres musulmans), coiffés d'amples turbans. Les uns chantent des hymnes du *Coran*, les autres portent en triomphe l'étendard de Mahomet. Heureux celui qui parvient à le toucher. Plus heureux encore celui qui parvient à l'approcher de ses lèvres. A quelque distance des *Cheiks* vient une bande de forcenés, les bras nus, le regard féroce et portant en main d'énormes serpents. Ces reptiles se tordent en décrivant toutes sortes de spirales pour se dégager; mais ceux qui les portent les tiennent fortement serrés par le cou de manière à éviter leur morsure, et malgré leurs sifflements, malgré leurs frémissements de queue, ils les déchirent à belles dents et les dévorent tout vivants. Quel spectacle! Tandis que le sang découle de leur bouche comme une bave immonde, d'autres cherchent à leur ravir leur proie, et on les voit se battre pour se disputer le privilége de mieux dévorer un serpent! Le peuple regarde ces mangeurs de serpents avec une grande admiration; car ils sont considérés comme inspirés et comme possédés du démon.

Tels sont les Egyptiens, en laissant de côté d'autres détails effroyables qu'il ne conviendrait pas de citer; tels sont tous ceux qu'enveloppent les épaisses ténèbres du mahométisme; et quand je pense que rien au monde ne pourrait les arracher à leur grossière barbarie ni à leur irréparable ruine, je m'apitoie sur eux et je verse des larmes amères sur leur triste sort.

Fr. Perpétue Guasco,

Evêque de Fez, Vic. Apost. délégué (1).

(1) On sait que feu Mgr Perpétue Guasco a été Vicaire apostolique en Egypte immédiatement avant Mgr Vuicic, dont il sera parlé à la page 263.

ANALECTES

CONCERNANT LA PROVINCE BELGE DES RÉCOLLETS.

NOTICE BIOGRAPHIQUE
SUR LE VÉNÉRABLE PÈRE RICHARD DE SAINTE ANNE,

Récollet de la Province de Flandre, martyrisé pour la foi de Jésus-Christ au Japon, le 10 septembre 1622.

AVANT-PROPOS.

A peine avons-nous célébré la Canonisation solennelle des 26 premiers martyrs du Japon, qui par leur puissante intercession ont déjà obtenu tant de grâces à ce royaume idolâtre, que l'immortel Pie IX se propose d'ajouter à cette phalange de Saints 205 autres martyrs, qui ont donné leur sang pour la foi de Jésus-Christ dans ce même empire, et dont on célébrera la Béatification au mois de juillet prochain, à l'occasion de la canonisation des glorieux martyrs de Gorcum.

A l'approche de ces solennités, les âmes pieuses désirent connaître quelques détails de la vie et de la mort des nouveaux Saints et Bienheureux. C'est pour satisfaire à ces désirs que plusieurs écrivains s'occupent de la publication de la vie des héros de Gorcum, martyrs de la primauté du Saint-Siége et de la présence réelle de Jésus-Christ dans le Très-Saint Sacrement. C'est dans le même but que nous voulons donner à nos lecteurs une notice historique sur la vie et la mort du vénérable Père Richard de Sainte Anne, Belge de naissance, qui peut être considéré comme le coryphée de ces martyrs franciscains du Japon qui seront prochainement élevés au rang des Bienheureux.

Cette notice biographique est tirée principalement de la Vie du Vénérable Richard écrite par le Père Sébastien Bouvier (1) et de quelques autres documents conservés dans les archives de l'Ordre.

(1) Voici le titre complet du remarquable opuscule du P. Bouvier : *Histoire de la vie vertueuse et mort précieuse du bienheureux Richard de S. Anne, Recollet de la Province de Brabant, martyrisé pour la Foi de Jésus-Christ au Japon, tirée des dépositions authentiques de ceux qui ont vécu et conversé avec lui, de ses propres écrits, et d'autres rapports de témoins oculaires et dignes de foi, par un Père du couvent de Namur F. S. B. Namur* 1673.

PRÉFACE.

On ne saurait mieux apprécier la bonté du sol d'un terrain que par l'excellence des fruits qu'il produit ; et c'est ainsi précisement que notre ancienne Province des Pères Récollets de Flandre a fait paraître la sainteté de l'esprit qui l'animait. Nous voyons en effet par les Annales de l'Ordre, que cette Province a fourni à l'Eglise un grand nombre d'excellents ouvriers évangéliques, qui ont porté la Foi chrétienne chez les nations étrangères les plus infidèles et les plus barbares.

De ce nombre deux surtout se sont particulièrement distingués : ce sont le Frère Pierre de Mura, et le Père Richard de Ste Anne.

Le Frère Pierre de Mura, dit de Gand, Frère lai (le même dont nous avons donné déjà, dans une livraison précédente des *Annales franciscaines*, une notice détaillée (1), appartient aux premiers temps de la réforme dite de l'Observance. Il eut l'insigne honneur d'être un des premiers et des principaux apôtres dans les Indes Occidentales de l'Amérique, et de planter le glorieux et salutaire étendard de la Croix dans la ville capitale du Mexique. Un succès merveilleux couronna ses efforts : à sa voix des milliers d'âmes se convertirent. Pierre de Gand n'était cependant qu'un humble Frère laïc, et toute sa vie il voulut rester tel. En vain le Révérendissime Père général de l'Ordre, Vincent Lunello, en vain le Pape Paul III lui-même avait voulu lui donner le caractère sacerdotal pour le faire Archevêque de Mexico, en vain l'empereur Charles-Quint, qui connaissait sa haute vertu, avait témoigné son vif désir de le voir revêtu de cette dignité : le Frère Mineur résista toujours à leurs offres sans leur désobéir jamais. On ne vit que mieux que c'est la grâce du Sauveur Jésus, et non l'homme, quel qu'il soit, qui convertit et qui sauve les âmes.

Le Frère Richard de Ste Anne était laïc aussi de profession, et ce n'est qu'assez tard qu'il fut ordonné prêtre dans l'Ordre. Il vécut au commencement de la seconde réforme, connue sous le nom de Récollection, et qui date des premières années du 17e siècle. Lui aussi eut la gloire de porter le nom et l'amour de J.-C. chez les infidèles ; il est l'un des premiers et des plus signalés martyrs du Japon dans les Indes Orientales. La lettre qu'il écrivit de sa prison, un peu avant sa mort, aux Pères du couvent de Nivelles, où il avait longtemps habité, fait voir non-seulement quel était

(1) Septembre et octobre 1866, pag. 396-400.

l'esprit primitif de notre Règle dans ce Couvent, mais encore quel désir ardent il avait lui-même de mourir pour la cause de Jésus-Christ.

Or, avant d'être martyr de la Foi, le Frère Richard avait été un parfait religieux, un vrai Frère-Mineur-Récollet. Il s'était préparé de longue main à cette mort glorieuse : nous allons nous en convaincre par cet aperçu sur la vie sainte qu'il mena et sur les vertus religieuses qu'il pratiqua dans notre Ordre Séraphique.

Si dans cette Notice il nous arrive parfois de donner au Vénérable Père le titre de Saint ou de Bienheureux, loin de nous que nous ayons par là la pensée de vouloir le proposer à la vénération et au culte des fidèles avant que l'Eglise se soit prononcée. Nous protestons au contraire de notre pleine soumission au décret de la Sainte Inquisition du 13 mars 1625, confirmé et modifié toutefois par le Pape Urbain VIII le 5 juillet 1635. C'est pourquoi nous n'entendons parler de la sainteté du martyr qu'au sens où le Martyrologe franciscain et les écrivains de notre Ordre en ont parlé avant nous. Nous ne prétendons donner qu'une sorte d'information avant-courière de ses mérites, aujourd'hui où la cause de sa béatification, portée depuis longtemps devant la Cour romaine, est à la veille d'obtenir une décision glorieuse. Puisse notre notice être, pour ceux qui la liront, un nouvel encouragement à la pratique de la foi et de la charité chrétiennes, et un motif de plus d'espérer fermement, d'attendre avec confiance et de rechercher avidement ces biens inappréciables que le Dieu de toute bonté promet et réserve dans le ciel à ceux qui l'auront fidèlement aimé et servi jusqu'à la fin!

NOTICE SUR LE PÈRE RICHARD DE SAINTE ANNE.

CHAP. Ier. DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A SON ENTRÉE DANS L'ORDRE DE SAINT FRANÇOIS.

§ Ier. *Son enfance et sa jeunesse.*

Le Vénérable Père Richard de Sainte Anne naquit, l'an du Seigneur 1585, de parents honnêtes et pieux, au village de *Ham-sur-Heure,* dans cette partie de la province actuelle du Hainaut qui entrait dans ce qu'on appelait autrefois l'Entre-Sambre-et-Meuse, et qui était soumise à la juridiction des Princes-Evêques de Liége. Dieu, qui dispense toujours ses dons selon ses desseins, lui avait donné un corps robuste et une âme forte et généreuse :

ainsi il l'avait rendu propre à entreprendre et à supporter les plus grands travaux en vue de sa plus grande gloire, en même temps que pour l'exaltation de la sainte Eglise et le salut éternel des âmes.

Une tradition pieuse et fondée rapporte qu'à l'âge de 4 ans, il fut attaqué par une bête féroce et emporté par elle loin du village de Ham ; mais que, sa mère désolée ayant invoqué la protection de Sainte Anne (1), l'enfant lui fut rendu sain et sauf. « Aussi bien, dit le naïf chroniqueur auquel nous devons cette particularité, ne pouvait-il être dévoré par un loup celui que Jésus-Christ, le Souverain-Pasteur, avait pris sous sa protection, et dont il voulait se servir plus tard pour retirer infinité d'âmes de la gueule du loup infernal. »

Le Bienheureux Père paraît avoir de très-bonne heure pressenti la grâce et la gloire auxquelles Dieu le destinait. Souvent, dans ses jeux avec les enfants de son âge, on l'entendait répéter ces paroles inspirées : « Moi, je veux être martyr ; oui, moi, je serai martyr. » Il était d'un naturel très-gai, quoique cette gaieté n'allât jamais jusqu'à la dissolution ; et l'allégresse qu'on voyait paraître habituellement dans ses traits, dans ses manières et dans toutes ses actions, donnait une grâce merveilleuse à sa jeunesse, et le rendait cher et agréable à tout le monde. Ses parents l'appliquèrent d'abord aux études, où il fit assez de progrès ; mais plus tard, (peut-être leurs moyens de fortune ne leur permettant plus de l'y laisser), ils le retirèrent de l'école et le placèrent en apprentissage chez un tailleur.

§ 2. *Sa vocation à l'Ordre de saint François.*

La grâce cependant croissait en lui, à mesure qu'il avançait en âge. Or l'esprit Saint, qui l'avait formé pour être un jour un des beaux ornements de son Eglise, l'appela à la religion de notre Séraphique Père, Saint François. Ce ne fut pas toutefois sans une terrible quoique miséricordieuse intervention de la justice de Dieu, que le pieux jeune homme fut amené à demander qu'on l'admît dans l'Ordre. C'était en 1604. Il y avait à Bruxelles, où Richard se trouvait alors, deux jeunes étudiants qui, au lieu de s'appliquer à l'étude, ne pensaient qu'à vivre dans le plaisir et la débauche. Une nuit, entre autres, qu'ils étaient allés se livrer au crime chez une femme de mauvaise vie, l'un d'eux se retira après quelque temps, laissant derrière lui

(1) Delà sans doute son nom patronymique de Richard *de S*[te] *Anne*.

son malheureux compagnon. Arrivé chez lui, il se déshabillait pour se mettre au lit, quand il se ressouvient qu'il n'avait pas récité, ce jour là, les quelques *Ave-Maria* qu'il avait coutume de dire chaque jour en l'honneur de la Sainte Vierge. Comme il était accablé de sommeil, cet acte religieux lui coûtait; néanmoins il fit un effort sur lui-même et s'en acquitta, quoique sans dévotion et presqu'en dormant; ensuite, il se coucha. Dans son premier sommeil il entend tout à coup frapper rudement à la porte; et, immédiatement après, la porte restant fermée, il voit devant lui son compagnon tout défiguré et tout hideux. « Qui es-tu? » lui dit-il. — « Eh quoi! ne me reconnais-tu pas? » répond le malheureux. — « Mais comment se fait-il que tu sois si changé? tu ressemble à un démon! » — « Ah! plains-moi, je suis damné. » — « Comment cela? » — « Eh bien, sache qu'au sortir de cette maudite maison, un démon s'est jeté sur moi et m'a étranglé. Mon corps est demeuré au milieu de la rue, et mon âme est en enfer. Sache en outre que le même châtiment t'attendait; mais que la Vierge t'en a préservé, grâce à la pratique de réciter tous les jours en son honneur quelques *Ave Maria*. Heureux si tu sais profiter de cet avis que te fait donner par moi la Mère de Dieu! »

Cela dit, le réprouvé entr'ouvrit son vêtement, laissa voir les flammes et les serpents qui le tourmentaient, et disparut. Alors le jeune homme, fondant en larmes, se jeta la face contre terre pour remercier la Très-Sainte Vierge Marie, sa libératrice. Or, pendant qu'il priait ainsi et réfléchissait à ce qu'il devait faire pour changer de vie, il entendit sonner Matines au couvent de nos Pères. A l'instant même il s'écria: « C'est là que Dieu m'appelle à faire pénitence. » Le lendemain, en effet, de très-bonne heure il alla au couvent prier le P. Gardien de le recevoir. Celui-ci, qui connaissait sa mauvaise vie, ayant fait d'abord des difficultés, le jeune étudiant lui raconta, en versant un torrent de larmes, tout ce qui s'était passé. Et réellement deux religieux, s'étant rendus dans la rue indiquée, trouvèrent le cadavre du malheureux noir comme un charbon. Alors le postulant fut admis au nombre des Frères, qu'il édifia par une vie tout entière consacrée à la pénitence.

Tel est le fait terrible (1) qui jeta la consternation et l'épouvante dans

(1) C'est le Vén. Richard de Ste Anne qui a rapporté ce terrible châtiment à un théologien de l'Inquisition d'Espagne, le R. P. Alphonse d'Andrada, lorsqu'il se

bien des âmes, et qui engagea aussi le vénérable Richard à se consacrer tout à Dieu et à se présenter dans le même Ordre qui avait reçu le jeune étudiant que la Sainte Vierge avait protégé d'une manière si admirable.

Il entra donc au couvent des Récollets de Nivelles en Brabant, où la Réforme venait de s'introduire et dont les Religieux étaient animés de tout l'esprit de l'Observance régulière. Ce fut d'eux et dans leur couvent qu'il reçut le saint habit de l'Ordre en l'année 1604. Il y fit son noviciat avec une grande ferveur, et se consacra ensuite tout entier à son Dieu par des vœux solennels, le 13 avril de l'année suivante, dans l'humble et sûre condition de Frère laïc. Tout le temps qu'il passa dans ce couvent, il fut un objet d'admiration pour ses Frères, en même temps qu'il les encourageait à la vertu par le zèle ardent et soutenu qu'il montrait dans l'exercice journalier des différentes pratiques de la vie religieuse.

Chap. II. De ses vertus religieuses.

§ 1er. *Son humilité et son obéissance.*

Le Frère Richard avait entièrement renoncé à sa volonté propre pour la remettre aux mains de son Directeur spirituel. Il s'empressait de lui découvrir toutes ses pensées, afin de les régler suivant les avis qu'il recevrait de lui. Dans ses moindres actions, il voulait pouvoir se rendre le rassurant

trouvait à Madrid en qualité de compagnon du Père Commissaire des Indes. Le dit Père Alphonse l'a ensuite communiqué à Adrien Lyræus, qui l'a inséré dans son *Trisagium Marianum,* liv. 3, p. 496, en y ajoutant la remarque suivante : « Contigerant haec anno 1604, retulitque P. Alphonso de Andrada, e Societate Jesu theologo, supremi Concilii sanctae et generalis Inquisitionis in regnis Hispaniae qualificatori, P. Fr. Richardus flandrensis ex Ordine S. Francisci, horum omnium oculatus testis, atque eisdem permotus ad praedictum Ordinem suscipiendum, qui deinde missus in Hispaniam, inde ad Insulas Philippinas navigavit, atque istinc apostolico zelo plenus in Japoniam transiit, ubi propter Evangelium disseminandum vivus igne combustus martyr occubuit. »

S. Alphonse, qui rapporte le même fait dans ses *Gloires de Marie,* au chap. VIII de l'explication du *Salve Regina,* semble s'être mépris en faisant du Vénérable Richard un des deux acteurs de ce drame effrayant. Car Lyræus, de qui S. Alphonse l'a pris évidemment, ne dit pas que le jeune débauché converti est Richard, mais que celui-ci, mû par toutes les circonstances de ce fait tragique, dont il avait été témoin oculaire, comme tant d'autres qui habitaient la ville de Bruxelles, est entré dans l'Ordre de S. François. De plus il est dit que les deux jeunes gens étaient des étudiants, tandis que Richard était alors apprenti-tailleur.

témoignage qu'il n'agissait jamais que d'après ses sages conseils. Il n'osait rien entreprendre ni laisser que par ses ordres ou avec son consentement. Aussi avait-il souvent ces paroles à la bouche, que « celui qui veut être bon religieux, ne doit rien avoir du tout de caché à son Directeur spirituel. » Il se portait avec une promptitude merveilleuse aux occupations les plus viles et les plus abjectes de la communauté ; et il trouvait un vrai plaisir là où de moins parfaits que lui n'auraient guère trouvé qu'une mortification humiliante. Pour lui, ce qui le mortifiait, et d'une manière très-réelle et très-sensible, c'était de se voir parfois obligé, en vertu de la sainte obéissance, de laisser à d'autres l'avantage de remplir les humbles et bas offices. Car l'humilité, qui est du reste comme la sœur germaine de l'obéissance, était en lui si profonde, si sincère et si pratique, qu'il croyait ingénument qu'on ne dût jamais l'employer qu'aux offices les plus méprisables. Très-souvent on le voyait aux pieds des autres religieux, leur avouant volontiers ses défauts, s'accusant de ses imperfections, se reconnaissant coupable là où souvent il n'y avait aucun manquement à pardonner. Et ce n'était pas seulement devant son Gardien qu'il s'humiliait ainsi, ou devan son Père Directeur, c'était devant n'importe lequel de ses Frères, fût-il le dernier des novices.

§ 2. *Son zèle pour la sainte pauvreté.*

La très-sainte et très-haute Pauvreté, qu'il avait vouée à Dieu au jour de sa profession solennelle, lui était aussi chère que la vertu d'obéissance. Il ne laissait jamais rien se perdre, quelque peu importante que fût la chose ; c'était assez qu'on pût en tirer une utilité, un parti quelconque, pour qu'il la recueillît soigneusement — « Un Frère Mineur qui veut garder la sainte Pauvreté, disait-il, doit non-seulement bien se garder de prodiguer quoi que ce soit, mais encore être très-attentif à ne jamais rien laisser se perdre des choses qui lui ont été données par les bienfaiteurs en vue de l'amour de Dieu. » — « Si j'avais le malheur de me rendre coupable de cette négligence, ajoutait-il, Notre Seigneur exigerait de moi un compte très-rigoureux, et m'en punirait bien sévèrement en purgatoire. »

Comme il était tailleur de son état, c'était lui qui avait la charge de raccommoder les habits des religieux de son couvent. Il s'acquittait de ce devoir avec le plus grand soin ; et, tandis qu'il s'appliquait à rapiécer les

vêtements des autres le plus proprement et le plus honnêtement qu'il lui était possible, il n'employait, pour les siens, que les morceaux d'étoffe les moins bons et les plus pauvres ; ainsi il pratiquait la sainte pauvreté franciscaine, et l'humilité toujours si chère à son cœur. Toutefois, lorsque, pour éprouver sans doute la solidité de sa vertu, on lui reprochait d'agir en cela par hypocrisie, il n'apportait pour se justifier aucune sorte d'excuses ; mais pour toute repartie, se prosternant contre terre, il faisait un acte d'humiliation de plus.

§ 3. *Sa chasteté.*

« Oh, s'écrie l'auteur du livre de la Sagesse, quelle resplendissante beauté » est celle d'une âme chaste, lorsque vient s'y joindre l'éclat des autres » vertus ! Sa mémoire est en honneur devant Dieu et devant les hommes, » et restera à jamais immortelle. »

Or le Frère Richard était si épris de cette belle et angélique vertu qu'il ne pouvait souffrir qu'on proférât la moindre parole qui pût, tant soit peu, la blesser en lui ou dans les autres. Il avait une instinctive horreur pour toute apparence d'impureté. Lorsqu'il arrivait que quelqu'un, en sa présence, se permît une expression trop libre, aussitôt on lui voyait monter au front une rougeur pudique ; et, si les circonstances le lui permettaient, il ne manquait pas de l'en reprendre avec autant de fermeté que de modestie ; sinon, il s'éloignait incontinent de lui. Quelque temps après avoir fait profession, il fut chargé de la fonction de portier dans son couvent de Nivelles. Comme, en vertu de son office, il se trouvait forcément obligé de parler assez souvent avec des personnes d'un autre sexe, il usait de toute la circonspection possible pour bien garder sa vue. Ainsi que l'Ecriture nous le dit du saint homme Job, le chaste religieux avait fait une sorte de pacte avec ses yeux, pour qu'ils n'eussent jamais à donner à son esprit une pensée mauvaise, ou un désir criminel à son cœur. Lorsque cependant, par surprise ou par mégarde, il lui était arrivé d'avoir quelque peu arrêté ses regards sur une femme, il s'en faisait un très-sérieux reproche, alors même que ses yeux ne s'étaient nullement rendus coupables, et que son cœur était resté aussi pur qu'auparavant. Néanmoins il s'infligeait une pénitence, et se disait à lui-même : « Méchant homme que tu es ! As-tu donc bien eu la hardiesse de regarder ce qu'il ne t'est pas permis de désirer ! Sont-ce là les belles promesses faites à Dieu le jour de ta profession religieuse ? »

§ 4. *Son oraison et son silence.*

Il était aussi zélé pour la pratique de l'oraison mentale que pour les autres exercices de la vie religieuse. On ne le vit jamais s'absenter de la méditation qui se fait en commun, si ce n'est que son supérieur en eût disposé autrement. Il y trouvait tant d'attrait, tant de douceur pour son âme, tant de bonheur et de joie spirituelle, qu'il n'en sortait qu'à contre-cœur, et toujours le dernier. Partout et sans cesse, il se tenait en la présence de Dieu. Quand une distraction lui survenait, il la chassait promptement, mais sans s'en inquiéter beaucoup. Il savait que les distractions qui nous viennent quand nous prions sont, comme toutes les autres tentations, de ces choses que nous ne pouvons pas toujours empêcher ni prévenir; qu'il suffit, pour ne pas offenser Dieu, de n'y consentir pas. C'est pourquoi il ne s'étonnait ni ne se troublait aucunement de se surprendre parfois distrait dans son oraison; seulement, aussitôt qu'il le remarquait, bannissant toute inquiétude et tout dépit intérieur, il ramenait doucement son esprit vers Dieu par l'une ou l'autre aspiration pieuse, ou quelque courte invocation. — A le voir à genoux devant le Saint Sacrement, on aurait dit un Séraphin tout brûlant d'amour. Il entretenait d'ailleurs ce feu sacré de dévotion envers la Sainte Eucharistie par de fréquentes visites à Jésus dans son tabernacle et par des communions presque quotidiennes. Il aimait beaucoup aussi la Très-Sainte-Vierge, l'insigne patronne de son Ordre; et pour lui témoigner son affection filiale, en même temps que pour s'assurer sa maternelle protection, il ne manquait aucun jour de réciter son office, et cela avec toute la révérence, l'attention, la dévotion dont il était capable.

Au reste, il n'ignorait pas combien l'observation du silence est nécessaire pour entretenir en nous l'esprit d'oraison. A cet égard il était de la plus stricte exactitude : jamais il ne parlait, à moins qu'on ne l'interrogeât, ou qu'il ne se vît obligé de le faire par obéissance ou par charité. Aucune parole oiseuse ne sortait de sa bouche, et s'il en entendait dire aux autres, c'était à son grand regret. Souvent même il cherchait charitablement à les corriger de ce défaut : ainsi, lorsque se trouvant avec les autres Frères laïcs, occupé comme eux des travaux manuels propres à leur profession, par exemple, laver les tuniques, bêcher le jardin, nettoyer les ustensiles de cuisine, si quelqu'un d'eux amenait une conversation trop séculière, il cherchait immédiatement à le rappeler à la pratique du silence. Il arrivait alors

parfois qu'on le taxait de présomption, de vouloir faire ainsi la leçon aux autres. Ce reproche immérité ne le fâchait pas, ne le troublait aucunement : il recourait aussitôt à sa manière ordinaire des excuses, qui était de se prosterner contre terre et de reconnaître sa faute. Heureuse faute, bien plus digne de louange que de blâme!

§ 5. *Ses austérités, ses veilles.*

A l'exemple et du consentement de son père et directeur spirituel, trois fois la semaine, pendant tout le Carême prescrit par l'Eglise, il ne prenait pour tout soutien que du pain et de l'eau; il passait de même le grand Carême de l'Ordre, lequel dure depuis la Toussaint jusqu'à la fête de Noël. Outre la discipline commune prescrite à tous les religieux, trois fois la semaine, après l'office de Matines, il se la donnait souvent encore en particulier, nommément les vendredis, et toujours jusqu'au sang. Pour éviter plus sûrement d'être entendu alors par ses Frères, en même temps que pour être plus libre dans cette sainte dureté envers lui-même, il montait sur la voûte de l'église du couvent, le plus souvent à une heure de l'après-midi ou vers le soir, quand il croyait que tous les religieux étaient rentrés dans leurs cellules. Là il déchirait sa chaste chair depuis les épaules jusqu'aux pieds, se disant à lui-même : « Va, méchante créature qui a tant de fois offensé » ton Dieu et causé la mort de son Fils unique, tu as assez souvent mérité » l'enfer, pour pâtir un peu en ce monde. » Il ne pouvait toutefois si bien se cacher, dans ces austérités, qu'il n'était vu parfois et entendu par quelques-uns de ses confrères. C'est ainsi qu'un jour, deux d'entre eux, le P. Georges Calende et le Fr. Nicaise Haline, l'ayant observé à dessein, ils furent si saisis d'horreur et de pitié à la vue du traitement sanglant qu'il s'infligeait qu'ils durent promptement s'éloigner. Mais une autre fois un de ses compagnons pensa pouvoir lui faire le reproche d'user de trop de rigueur à l'égard de son corps, et lui donner le conseil de mettre dans ses austérités un peu plus de discrétion. Alors le bon et humble Frère, pressentant sans doute et prédisant sa destinée future, lui répondit avec douceur : « Mais, » mon frère, peut-être serai-je un jour martyr : ne faut-il pas que je » fasse maintenant l'essai, si un jour je saurai supporter les cruautés d'un » persécuteur? »

Les planches de sa cellule, sur lesquelles il avait étendu une toile grossière, étaient toute sa couche; quelque lourde pièce de bois lui servait

d'oreiller. Lorsque, plus tard, il eut, en vertu de la sainte obéissance, quitté le couvent de Nivelles, pour passer dans une terre étrangère, sa cellule fut donnée au Frère Nicaise, celui-là même qui avait été un jour si impressionné de ses macérations. Or le Frère Nicaise, à la vue de cette rude couche, fut tellement effrayé, qu'il pria le Père Gardien, avec autant d'instance que d'humilité, de ne pas l'astreindre à une mortification qui, assura-t-il, surpassait ses forces spirituelles. « En effet, répondit celui-ci, vous avez perdu » votre modèle dans le saint Frère Richard. » — Il portait sur sa chair un cilice trois jours de la semaine et pendant toute la durée du Carême. Quoique chargé de la pénible et fatigante fonction de portier de son couvent, et qu'il fût bien souvent en raison de cet office tout harassé le soir de ses allées et venues pendant la journée, on le voyait néanmoins toutes les nuits au chœur, avec les autres, pour y réciter les Matines. Le Père Jean Engelbert, qui était le directeur de sa conscience, assura plus tard que le Bienheureux martyr fut longtemps excité, chaque nuit, par un ange, qui, vers les onze heures du soir, allait frapper doucement à la porte de sa petite cellule, et disait à demi voix : « A Matines, Frère Richard, à Matines. » Ce qu'entendant, le fervent religieux, à l'exemple du jeune et pieux Samuël, se levait aussitôt, et se rendait au chœur, accompagné jusqu'à la porte par cet esprit céleste, qui alors disparaissait à sa vue.

Chap. III. Depuis son départ du couvent de Nivelles jusqu'à son martyre.

§ Ier. *Sa sortie de la Province pour se rendre en Italie.*

Or la Réforme connue sous le nom de *Récollection*, et de là appelée des *Récollets*, venait tout récemment, comme nous l'avons dit plus haut, de s'introduire dans la Province de Flandre. De fait, elle avait été reçue d'abord au couvent de S. François-sur-Sambre, à Farciennes en Hainaut, et ensuite dans celui de Nivelles, où toutefois elle ne se maintenait qu'au prix de grandes contradictions, les adversaires s'efforçant de détruire et d'étouffer au berceau l'ancien et véritable esprit de l'Observance régulière qu'on venait à peine de faire renaître. C'est ainsi qu'autrefois Pharaon d'Egypte cherchait à faire périr les nouveau-nés des Hébreux à leur entrée dans la vie. Le frère Richard était trop zélé observateur de sa Règle pour ne pas s'affliger de cette opposition qu'il rencontrait dans quelques-uns des membres de la communauté. A la fin, fatigué peut-être d'une discordance qui

froissait sans cesse le grand désir qu'il avait de voir la Réforme acceptée par tous, ou plutôt aspirant de toute son âme à une plus sûre et plus haute perfection et poussé en même temps par une pressante inspiration d'en haut, ainsi qu'il le dit lui-même dans ses lettres, il demanda à ses supérieurs et il obtint de passer en Italie.

Le 13 mai de l'an du Seigneur 1606, il partit donc de Nivelles, avec son obédience pour Rome. Dans cette ville, il trouva le P. *Jacques Termino* et le frère *Côme de Braine*, qui sollicitaient auprès du Saint-Siége le maintien de la Réforme introduite. Son compagnon de voyage, le frère *Robert*, simple laïc comme lui, bien qu'il fût fils d'un comte d'Angleterre, étant venu à tomber malade au couvent de l'*Ara-Coeli*, Richard voulut le servir et le soigner lui-même jusqu'au dernier moment; il le fit avec la charité la plus saintement affectueuse et la plus touchante fidélité. Après cela il alla pendant quelque temps habiter le couvent de S. François au-delà-du-Tibre, où il put communiquer intimement et tout à souhait avec ce vénérable Père *Barthélemi Solutive* qui remplissait alors la ville de Rome de l'odeur de sa sainteté et de l'éclat de ses miracles.

§ 2. *Son élection avec d'autres Religieux de l'Ordre pour aller convertir les infidèles, et sa lettre à son ancien maître de novices du couvent de Nivelles.*

Pendant son séjour à Rome, le frère Richard se rendit si agréable, par la candeur et l'aménité de ses mœurs et par la grande simplicité de sa conversation, que le Révérendissime Père Commissaire des Indes, qui s'y trouvait pour le moment, le prit tout particulièrement en affection, et le choisit pour son compagnon à son retour en Espagne, où il avait sa résidence ordinaire à la Cour du Roi Catholique pour y traiter les affaires de l'Ordre. Sur ces entrefaites, le révérendissime Père Général, frère *Archange de Messana*, conformément à une ordonnance du Pape Paul V, s'occupait à rechercher et à faire choix de fervents religieux qui fussent propres à travailler à la conversion des infidèles dans les Indes, et particulièrement au Japon. Au nombre de ceux qui eurent l'honneur et l'insigne privilége d'être chargés de cette belle Mission, se trouva également l'humble Frère Richard. Admirable Providence de Dieu, qui se joue dans les événements qu'elle a suscités et s'en sert en disposant de tout avec force et suavité! L'heureux

Frère fut singulièrement réjoui de ce choix qui l'appelait peut-être à marcher plus tard à la couronne du martyre, pressentiment de ses premières années, désir toujours de plus en plus prononcé de son cœur. Il en donna bientôt avis à son ancien directeur du couvent de Nivelles, le P. *Jean Engelbert*, par une lettre qu'il lui adressa, après son arrivée toutefois en Espagne, et qui est datée de Madrid, le 16 avril 1607. Voici le commencement de cette lettre. Elle est remplie et comme toute brûlante du feu de l'amour divin. On y sent, on y voit le prédestiné au martyre.

« Mon très-vénéré et cher Père en Jésus-Christ,

» Peut-être avez vous déjà appris le sort avantageux qui m'est échu à Rome. J'ai eu le bonheur d'être mis au nombre des 50 religieux que Sa Sainteté envoie pour travailler à la conversion des pauvres infidèles du Japon, aux Indes Orientales. Vous savez, mon Père, qu'au Japon, il n'y a pas longtemps encore, vingt-trois de nos Frères (1) ont été mis à mort pour avoir prêché l'Evangile de Jésus-Christ. Qui peut mettre des bornes à l'infinie libéralité de Dieu, et dire jusqu'où ira son inépuisable munificence? Qui sait si nous mêmes, malgré notre profonde indignité, nous ne serons pas gratifiés de la même faveur? Certes nous nourrissons au cœur ce doux et glorieux espoir. Priez Dieu, afin que par les mérites de son Fils il nous en rende moins indignes..... En vérité, je crois que c'est la main de Dieu qui a mené ainsi cette affaire pour notre plus grand bonheur. Car, entre 300 Frères que nous étions au couvent de l'*Ara Coeli*, je fus seul choisi pour être associé au Révérendissime Père Commissaire des Indes. Celui-ci ne manquait pourtant pas d'autres compagnons à son choix. Il y avait parmi eux plusieurs honorables Pères tant de Rome que de l'étranger qui étaient grandement désireux, sinon de l'accompagner, du moins d'être admis au nombre des cinquante. Entre autres se trouvait le P. *Barthélemi Solutive*, à qui je m'empressai de communiquer l'heureuse nouvelle et qui me dit avec inspiration : « O mon heureux Frère ! Qu'êtes-vous heureux ! Que ne puis-je, et moi aussi, rendre à Jésus-Christ, au prix de tout mon sang, le sang qu'il a versé pour moi ! » — Eh bien ! voilà cependant un

(1) Saint Pierre Baptiste avec les cinq compagnons franciscains et 17 tierçaires japonais. Ils furent attachés à des croix et eurent les deux côtés percés d'un coup de lance. Leur martyre eut lieu à Nangasaki le 5 février 1597. Pie IX, Souverain Pontife glorieusement régnant, les a solennellement canonisés le 8 juin 1862.

homme d'une sainteté éminente et qui a reçu le don des miracles. Que n'a-t-il pas tenté pour obtenir la grâce qui m'a été faite? Oh ! je le répète avec la plus humble et la plus profonde reconnaissance : quand je considère comment il s'est fait que le Révérendissime Père Commissaire a jeté ainsi soudainement les yeux sur moi pour son compagnon, je ne puis que croire que ce choix si imprévu de ma chétive personne a été un coup de la main de Dieu. »

Dans cette même lettre il rend à son Père spirituel d'affectueuses actions de grâces pour tous les soins et tous les bienfaits qu'il en a reçus ; il l'assure qu'il y satisfera pleinement dans une autre vie où il espère le prévenir, quoique bien moins, à coup sûr, avancé que lui dans la vertu. — Il lui donne respectueusement le conseil de continuer à diriger les novices dans la pratique de la vie religieuse ; ajoutant que, pour avoir de bons religieux, le tout dépend d'un bon maître de novices, qui ne se contente pas d'enseigner par ses paroles ce qu'il faut faire, mais qui le montre par ses œuvres. « J'ai expérimenté, dit-il, que les bons désirs d'aimer Dieu, conçus pendant le noviciat, ne se perdent pas de sitôt, pour peu qu'on soit diligent à les entretenir, et pourvu qu'on ne se laisse point abattre au moment de la tentation. » — Il demande, en même temps, qu'on veuille bien le recommander à Dieu tous les jours au saint sacrifice de la Messe, afin que sa volonté sainte et toujours adorable soit faite en lui aussi parfaitement qu'il est possible, et qu'il ait le bonheur de voir bientôt tomber devant lui tout ce qui empêche ou retarde son amoureuse transformation en Dieu, après laquelle il soupire et qui est du reste notre fin. — Il fait aussi de pieux souhaits pour tous ses Pères et Frères de la Province de Flandre, et les exhorte, à défaut d'autre martyre, à se crucifier eux-mêmes avec les mauvais penchants de leur cœur, et surtout à mortifier l'amour-propre, qui, comme un venin caché, empoisonne une partie de nos bonnes œuvres. - Ensuite, faisant évidemment allusion aux quelques religieux de Nivelles qui n'avaient pas encore eu le courage d'embrasser la sainte Réforme de la Récollection (1), il déplore ce lâche égoïsme qu'on apporte au service de Dieu, cette vie toute ordinaire, aussi éloignée de la vertu que du vice, pleine de tiédeur, mal assurée, vide

(1) Les vœux ardents du P. Richard ne tardèrent pas à se réaliser. Peu après son martyre, tous les religieux du couvent de Nivelles, au grand complet, embrassèrent la réforme, et cette nombreuse communauté devint bientôt le modèle de toute la Province de Flandre.

d'amour, presqu'uniquement employée à la triste et malheureuse recherche de soi-même ; vie cependant de plusieurs encore, comme si la voie large et spacieuse cessait de conduire à la perte éternelle parce que d'autres continuent d'y marcher, et comme s'il n'était pas en notre pouvoir, avec le secours nécessaire de la grâce, d'aimer Dieu ici-bas de cet amour relativement parfait qui doit pourtant arriver dans le ciel à une perfection plus grande encore, et alors absolue. — Enfin il conclut, en suppliant, avec tout le respect dont il est capable, son bien-aimé Père et Directeur de persévérer dans la pratique de la mortification et de la prière, « car l'âme, dit-il, qui ne sait pas, dans ses goûts, s'élever au-dessus des choses de la terre, n'est pas propre du tout à savourer les choses du ciel. »

Et il signe :

« Votre très-indigne et inutile disciple et Frère
FR. RICHARD DE NIVELLES. »

§ 3. *Son séjour en Espagne; son voyage aux îles Philippines; ses études théologiques et sa promotion au sacerdoce.*

Dans la même lettre encore, il décrit la vie édifiante et vraiment angélique des Pères Déchaussés d'Espagne (1), au milieu desquels il vivait. Il parle de leurs prodigieuses austérités, et assure que la plupart jeûnent le carême au pain et à l'eau. Encore ces religieux lui dirent-ils que leur couvent était de tous le plus relâché. Car c'était celui de la cité royale de Madrid ; et souvent il leur fallait se trouver avec le Révérendissime Père Commissaire des Indes à la cour du Roi Catholique, qui par affection et dévouement pour les Frères contribuait beaucoup à leur entretien et poussait la familiarité jusqu'à prendre quelquefois la discipline avec eux.

Or, pendant qu'il attendait la saison et les vents favorables pour s'embarquer et voguer vers les Indes, le Frère Richard eut tout le loisir de converser avec ces fervents religieux. Il en profita pour se perfectionner dans la vertu et la sainteté de sa vocation. De si beaux exemples, en effet, d'une vie toute Séraphique ne pouvaient manquer d'exciter en lui un accroissement de ferveur. Enfin, au mois de mai de la même année 1607, il s'embarqua avec ses

(1) Il s'agit ici des Frères-Mineurs de la stricte réforme de saint Pierre d'Alcantara. On les appelle aussi *Alcantarins* du nom de leur réformateur.

compagnons de Mission, et après une heureuse traversée il vint aborder aux îles Philippines.

Là ses heureuses qualités attirèrent sur lui l'attention des supérieurs. Comme il n'était que simple Frère laïc, ils l'appliquèrent à l'étude de la théologie, pour l'élever à la prêtrise. Les succès du Frère étudiant furent des plus rapides et aussi distingués qu'on l'avait attendu. Quatre ans après, il fut promu au sacerdoce ; il avait alors 32 ans. Une sagesse admirable et une prudence vraiment extraordinaire brillaient en lui. La renommée en faisait un grand savant parmi les savants. Toutefois cette science était bien plutôt une science divinement infuse par la grâce que péniblement acquise par l'étude.

§ 4. *Son départ pour la Nouvelle Espagne; sa rencontre d'un compagnon de noviciat; son passage au Japon.*

Ces quatre années d'études terminées, le P. Richard partit pour les Indes. Il s'embarqua aux îles Philippines dans le courant de l'année 1611 ; et après avoir, avec l'aide de Dieu, heureusement surmonté les nombreuses difficultés d'une longue et périlleuse navigation, il arriva à la Nouvelle Espagne. Là Dieu lui ménageait une rencontre aussi agréable qu'inattendue. C'était un confrère et compagnon de noviciat, Espagnol d'origine, nommé frère *Marc Domedes*, prêtre de la même province de Flandre, et qui avait, presqu'en même temps que lui, fait profession au couvent de Nivelles. Pressé par cette soif du salut des âmes qui ne s'arrête devant aucun danger, il avait, lui aussi, obtenu la faveur de se consacrer à l'extension du règne de Jésus-Christ dans les missions étrangères. Aucune expression ne saurait rendre la joie sainte et l'abondance des consolations que les deux religieux puisèrent dans cette pieuse entrevue.

Par la lettre que le vénérable Père Richard écrivit le 2 mai 1614, adressée au R. P. de Gand, son ancien gardien, et datée du Japon où il venait d'aborder, il paraît que le Frère *Marc Domedes* et lui avaient quitté ensemble la Nouvelle Espagne, et étaient venus aborder au même empire de Japon, but si désiré de leur longue traversée. Mais ainsi qu'autrefois il fut nécessaire de partager entre les douze Apôtres les différentes parties du monde païen, de même fallut-il répartir entre ces nouveaux ouvriers les diverses provinces des Indes, afin de répandre partout à la fois la semence de la bonne nouvelle. Le Frère *Marc* fut donc destiné à évangéliser le royaume

de la Floride, tandis que le Japon échut en partage au Frère Richard. Aussi, dans la lettre que celui-ci adresse au R. P. de Gand il le félicite de la « gloire peu commune d'avoir engendré des fils spirituels, devenus aujourd'hui comme des flèches entre les mains du Tout-Puissant. »

Dans une autre lettre, qu'il écrivit plus tard à tous les Pères et Frères du couvent de Nivelles en commun, il leur dit qu'ils peuvent, à juste titre, se réjouir saintement dans le Seigneur d'avoir ainsi donné à Dieu deux ministres de l'Evangile dans ces régions idolâtres.

Enfin, dans l'une et l'autre de ces lettres, il se félicite lui-même de son bonheur, comme aussi de l'espérance certaine qu'il a d'être martyr de Jésus-Christ, par suite des pressentiments qu'il en avait eu déjà, alors qu'il habitait encore la province de Flandre, et d'une révélation particulière qui lui en avait été faite au Japon.

§ 5. *Son bannissement du Japon; sa rentrée; aperçu qu'il donne sur l'état religieux de ce pays.*

Son séjour cette fois dans les terres de cet empire ne fut pas de longue durée. A peine y était-il arrivé de quelques mois, qu'il en fut banni, avec tous les autres religieux, et contraint de retourner aux Iles Philippines. Malgré sa profonde tristesse, il n'abandonna pas son premier dessein. Saint Berard et ses compagnons, ces premiers martyrs de l'Ordre Séraphique, ceux que notre Bienheureux Père lui-même avait envoyés avec sa sainte bénédiction pour prêcher la foi aux Sarrasins, n'avaient-ils pas été, eux aussi, chassés de l'empire du Maroc et conduits aux frontières de la Chrétienté? Mais ils avaient eu l'heureuse hardiesse d'y retourner, et c'est à ce persévérant courage qu'ils durent de trouver enfin la mort chez ces infidèles.

Un si bel exemple, qui lui était donné par ses Freres, ne fut pas perdu pour Richard. Deux ans après son expulsion, pressé du désir de verser comme eux son sang pour la cause de Jésus-Christ, il rentra au Japon. Il avait d'ailleurs l'espoir fondé que sa parole évangélique y produirait de grands fruits de salut. Car, dans le peu de temps qu'il y avait séjourné auparavant et conversé avec les indigènes, il avait reconnu en eux un esprit docile et acceptant volontiers la doctrine chrétienne, un grand fonds même de piété, beaucoup de ferveur et une constance des plus inébranlables à garder, même aux dépens de la vie, la vérité une fois connue et embrassée.

Aussi dans une autre lettre qu'il adresse aux Pères de la province de

Flandre, il insiste particulièrement sur l'abondance de la moisson à recueillir, et sur le grand besoin d'ouvriers évangéliques dans ces contrées, soit à cause des peuples très-nombreux qu'on y rencontre, soit à cause des horribles persécutions que l'enfer y suscite contre les chrétiens.

En parlant de la population répandue dans l'empire du Japon, il dit qu'il y avait alors trente-deux rois tous soumis à l'empereur ; que la Chine, tributaire à cette époque du même empire dont elle est voisine, renferme dans ses limites une foule de différents peuples, « à tel point, dit-il, que si tous les ministres de l'Evangile qui se trouvent en Europe voulaient se rendre à cette mission, ils y trouveraient à travailler, et peut-être n'y suffiraient-ils pas. » Il ajoute que « rien qu'au Japon on pouvait déjà compter plus de 600,000 chrétiens, pauvres petits enfants du Père commun qui est dans les cieux, dont l'âme demande à grands cris du pain quand, hélas ! il n'y a presque personne pour leur en rompre. » Il faudrait voir comment ils soupirent après des prêtres, pour leur administrer les Sacrements. Mais on ne peut remplir ce ministère qu'en se cachant soigneusement, vu qu'il est défendu d'exercer n'importe quelle fonction religieuse. On n'est libre à cet égard que dans quatre endroits du pays qu'il ne nomme pas.

Le P. Richard parle aussi dans cette lettre des prêtres des faux dieux et d'une espèce de religieux idolâtres qui sont en grand nombre au Japon. Ces hommes, dit-il, font subir aux missionnaires qu'ils rencontrent tous les genres d'avanies, et suscitent contre eux toute sorte de persécutions. Pour eux, ils adorent des idoles, qu'ils exposent à la vénération du peuple sur des autels où ils leur offrent de l'encens, et même dans des processions où ils les portent avec grande pompe. Ils ont un grand Pontife qui est au-dessus de l'empereur. A certaines époques de l'année ils observent des jeûnes rigoureux. Nuit et jour ils chantent des hymnes à la louange de leurs divinités. Ils ont aussi des indulgences qu'ils publient avec grand fracas; ils font également la bénédiction. Ils ont comme nous la confession, et soumettent leurs pénitents à des satisfactions publiques. Ils font même des canonisations de saints. Ils publient certains commandements, par exemple, d'adorer les idoles, de ne pas verser le sang, même celui des animaux, de ne point dérober, d'être chaste, de ne pas mentir. Leurs cérémonies sont assez semblables à celles du rit catholique, et les maximes qu'ils professent ont beaucoup de rapports avec celles de notre saint Evangile,— En vérité, on dirait que le démon, ce père du mensonge, comme dit l'Ecriture, et ce singe

de Dieu, comme parle Tertullien, ait voulu, par cette imitation perfide, détourner de la voie véritable ceux en qui il voyait tant d'inclination naturelle à embrasser la vérité divine. Au reste, il vient se mêler à tout cela une foule d'erreurs grossières. Le démon toutefois est tombé ici encore dans les piéges qu'il a tendus à ces pauvres âmes. En effet, les inventions mensongères entretiennent dans le peuple des dispositions qui sont pour lui comme le préambule de la foi chrétienne. Et quant aux persécutions qu'il ne cesse de soulever contre les ministres de Jésus-Christ et contre tous les chrétiens en général, elles n'aboutissent qu'à de continuels triomphes remportés sur lui par une foule de martyrs.

§ 6. *Fureur de la persécution Japonaise, et constance admirable des chrétiens.*

Après avoir donné ces détails sur l'état religieux des peuples du Japon, le P. Richard décrit la violence de la persécution qui durait dans ces pays depuis huit ans. Il assure que, depuis le commencement jusqu'au jour où il écrit, le Japon a donné à Dieu un très-grand nombre de martyrs, et qu'on peut, à bon droit, lui appliquer ces félicitations du prophète : « Réjouis-toi maintenant, toi qui t'es affligée jusqu'ici de ta stérilité, et qui n'avais point goûté encore la joie d'être mère; oui, réjouis-toi en ce jour, et chantes avec allégresse des hymnes au Seigneur; car les enfants de celle qui était délaissée vont surpasser en nombre ceux de l'épouse féconde. »

« Voici huit ans, dit-il, que la persécution est ici ouverte. Déjà d'innombrables chrétiens nous ont précédés au martyre. Parmi eux se trouvent des hommes, des femmes, de jeunes vierges, des enfants tout petits encore. Les uns sont morts par le feu, les autres par le glaive ; il en est qu'on a suspendus par les pieds, ou qu'on a enterrés tout vivants; plusieurs ont été broyés entre deux morceaux de bois, ou coupés en morceaux. Parmi ces saints et courageux confesseurs de la foi, nous comptons d'abord deux Pères de notre Ordre, martyrisés au royaume de *Maluco :* le premier, après avoir subi les plus atroces tourments, eut la tête tranchée; le second fut trente-trois jours attaché à une colonne, où tout son corps fut déchiré avec des crochets de fer. Nous comptons encore huit autres enfants de notre Séraphique Père; deux religieux de l'ordre de saint Dominique, dont un était natif d'Anvers : celui-ci fut brûlé vif, son compagnon fut décapité; deux de

l'Ordre de saint Augustin et deux de la Compagnie de Jésus qui passèrent par les mêmes supplices, et rendirent ainsi un éclatant témoignage à la vérité de notre croyance. »

« Les Japonais eux-mêmes, continue-t-il, montrent dans les tourments un merveilleux courage, une constance surhumaine. Pendant trois mois seulement, dix d'entre eux ont été brûlés à petit feu, dix autres sont morts sur des croix, quinze ont eu la tête tranchée, et cinq ont été étouffés dans leur cachot. Au nombre des dix qui furent brûlés à petit feu, il y en eut deux qui se signalèrent par une étonnante force d'âme : ils étaient frère et sœur. Pendant que le feu les consumait lentement, le tyran, qui se tenait à distance, leur promettait non-seulement la vie sauve, mais encore les plus grands honneurs, s'ils consentaient à renier, ne fût-ce qu'extérieurement, la foi de Jésus-Christ. A cette proposition, le jeune homme, plein de courageuse ferveur, s'adresse aux témoins de son supplice : « O vous, dit-il, qui contem-
» plez nos tourments, ne croyez pas que ces souffrances nous déshonorent,
» mais plutôt enviez-nous un si glorieux triomphe. » Après avoir dit ces paroles, remarquant que ses liens déjà consumés lui avaient rendu la liberté de ses mouvements, il court à sa mère, qui partageait avec son fils la gloire du même martyre, et lui adresse, pour l'encourager, ces belles paroles :
« Courage, ma mère, courage! Jésus-Christ est avec nous pour nous sou-
» tenir; notre supplice ne doit plus durer longtemps, mais la gloire de
» l'avoir supporté pour Jésus-Christ et celle qui couronnera notre persévé-
» rance, cette gloire n'aurait point de fin. » Et en parlant ainsi, il l'a presse étroitement contre son cœur, et un moment après il passe avec elle au lieu de l'éternel rafraîchissement. Sa sœur, libre aussi de ses liens, que le feu avait également dévorés, prend en ses mains des charbons brûlants de son bûcher, qu'elle baise avec amour et les élève au-dessus de sa tête dans un transport d'ineffable joie. Car c'est la coutume au Japon qu'on lève au-dessus de la tête ce pour quoi on professe une grande vénération ou une singulière estime. »

« A ce spectacle émouvant (c'est toujours le vénérable Père Richard qui parle) il y avait, sans compter une foule innombrable d'infidèles, de deux à trois mille chrétiens, tous vêtus de la robe blanche des Néophytes, et provoquant en quelque sorte contre eux la colère du tyran, à qui ils criaient à haute voix, qu'ils méritaient le même supplice puisqu'ils adoraient le même Dieu. Mais lui et ses bourreaux reculèrent devant le martyre d'une telle multitude. Ces pieux et courageux fidèles se mirent alors à recueillir

les restes mortels de ces glorieux athlètes, les bois des bûchers, les cordes qui les y tenaient attachés, tout ce qui avait servi à leur supplice, jusqu'aux charbons et aux cendres; et, malgré les coups dont on les assaillait, ils emportèrent avec eux ces saintes reliques. — Il faut certes bien que la ferveur de tous ces chrétiens soit grande, puisque le seul gain qu'ils ambitionnent, tout le plaisir qu'ils recherchent, c'est de mourir pour Jésus-Christ. Comme saint Paul, ils se glorifient de souffrir les tribulations, les coups, la faim, la soif, la nudité, tous les genres de supplices, pour pouvoir mériter d'être réunis avec lui dans le ciel. »

« O Providence de Dieu vraiment admirable (s'écrie enfin le fervent religieux)! Les persécutions, bien loin de nuire à l'Eglise, ou de diminuer le nombre de ses enfants, tournent à son plus grand avantage et ne font que l'augmenter : leurs grandes eaux ne parviendront jamais à éteindre l'ardeur des martyrs, et le sang de ces martyrs sera toujours, comme parle Tertullien, une semence de nouveaux chrétiens. Ce qui est le plus admirable dans la conversion des Japonais, c'est que Dieu n'emploie pas pour les convertir les miracles dont il s'est servi au commencement de son Eglise : leur bon naturel et la puissance de sa grâce lui suffisent pour planter chez eux la foi et y établir son royaume. »

§ 7. *Travaux du P. Richard; ses souffrances; sa prison.*

Après avoir ainsi décrit la ferveur des chrétiens à courir au martyre et les différents genres de supplices auxquels on les condamnait, le P. Richard parle de lui-même et de ses compagnons. Voici ce qu'il en dit : « Nous aussi, nous avons l'honneur de faire partie de cette sainte et glorieuse milice, nous espérons la même victoire; et il nous est bien pénible de voir que la même couronne tarde si longtemps à venir nous récompenser. Mais cela ne dépend ni de notre bon vouloir, ni de nos efforts, mais de la seule miséricorde de Dieu. Aussi tâchons-nous de nous conformer à sa disposition, assurés que sa paternelle Providence n'abandonnera pas ces plantes si tendres encore du Japon, qui ne peuvent être privées si vite des soins que leur doivent les ministres de l'Evangile. »

Il fait alors le récit des vexations qu'ils ont chaque jour à supporter de la part des infidèles. Souvent on les chasse des villes, où ils se trouvent, en leur défendant d'y rentrer; souvent aussi les enfants, dans les rues et les places publiques, les poursuivent de leurs insolentes clameurs, ou, ce qui

est arrivé plus souvent encore, leur jettent de la boue et des pierres. Tout récemment, on vient de décréter leur bannissement, et déjà cinq couvents sont détruits de fond en comble.

Il termine sa lettre en implorant l'aide et le secours des bonnes et ferventes prières de tous ses Frères de la province de Flandre, afin que, inébranlables au milieu des tribulations, courageux au travail, forts dans la foi et persévérants dans l'amour de Jésus-Christ, ils portent des fruits par la patience.

C'est bien là, au reste, ce que le Père Richard a fait et enduré lui-même : sans cesse on le voyait employé à prêcher au peuple dans la langue japonaise, à faire le catéchisme aux simples, à instruire les ignorants, à ramener les pécheurs dans la voie de la pénitence, à convertir les infidèles, à fortifier les nouveaux chrétiens, à encourager les martyrs à la constance au milieu de leurs supplices ; se mêlant à cet effet en quelque sorte aux bourreaux, passant d'un confesseur à l'autre, adressant à chacun quelques-unes de ces brûlantes paroles qui raniment et portent à rester fidèle jusqu'au bout.

Enfin après avoir, ouvrier infatigable, travaillé, pendant cinq ans, à la vigne du Seigneur, dans un exercice ardent et continuel de toutes les fonctions apostoliques, il fut lui-même appelé à la récompense par le Père de famille, qui couronna les travaux de son serviteur fidèle en l'honorant de la palme d'un glorieux martyre.

Un faux frère, un chrétien perfide et rénégat, du nom de Joseph, avait insidieusement témoigné le désir de se confesser, et fait demander au P. *Pierre d'Avila*, religieux de notre Ordre, de vouloir bien venir l'entendre. Mais, en même temps, il avait fait savoir aux officiers du gouverneur *Gumroco* la prochaine visite du Père, pour qu'ils eussent, à son arrivée, à se saisir de lui et à le jeter dans un cachot. Avec le P. d'Avila fut pris le Frère Vincent de saint Joseph, son compagnon. Le Père Richard, à la nouvelle de cette noire action, pressé par cette charité que le péril ne saurait retenir, se rendit aussitôt auprès du délateur, pour lui remettre devant les yeux l'énormité de son crime, et l'amener à en faire réparation par une sincère pénitence. Mais, dit l'Esprit Saint : « l'homme méchant voit de mauvais œil celui qui cherche à le corriger. » Le malheureux demeura obstiné, et depuis ce moment il mit tout en œuvre pour la mise en arrestation et la mort du P. Richard.

Sur ces entrefaites, un Père Dominicain, ami très-intime du P. Richard

apprit ce qui se tramait dans l'ombre contre lui, et s'empressa de l'en avertir, pour qu'il prît des précautions en conséquence et cherchât à se mettre en lieu sûr. Richard était alors dans la maison d'une femme nommée *Lucie de Fleites*, qui lui donnait habituellement l'hospitalité par amour pour saint François dont elle était la fille, en qualité de Tierçaire. Le vénérable Père souffrait précisément ce jour-là d'une violente attaque de fièvre chaude. Cependant, pour pourvoir à sa sûreté, il lui fallait changer d'habitation. Un gentilhomme Japonais, chrétien, lui offrit de le cacher chez lui, de le faire soigner convenablement, et de le soustraire ainsi à la fureur de la persécution, pour le conserver au troupeau fidèle à qui sa vie et ses soins étaient si utiles et si chers. Mais l'heure du martyre, son heure par excellence, était venue pour l'homme de Dieu.

Bien loin de se troubler à la vue de l'imminence du péril, cette nouvelle, qu'on était à sa poursuite pour le mettre à mort, le remplit d'une joie extraordinaire, au point qu'il se sentit au même instant tout à fait guéri. Alors, mettant le salut des âmes avant le conseil de fuir qui lui était donné par ses amis, il se mit en devoir d'entendre les confessions des fidèles, et passa ainsi le reste du jour. Mais, à peine le soir était-il arrivé, que la maison de sa charitable hospitalière fut envahie par les soldats envoyés pour le saisir. Arrêté par eux et garotté, il fut immédiatement conduit devant le Gouverneur de *Nangasaki*, et après avoir passé par toutes sortes d'outrages et de mauvais traitements, il fut jeté dans une prison où se trouvait déjà un grand nombre de chrétiens Japonais et de religieux de plusieurs Ordres. Une nouvelle faveur du ciel l'accueillit à son entrée dans ce cachot : la fièvre chaude, qui l'avait une seconde fois repris pendant le trajet, le quitta subitement et ne lui revint jamais plus.

Un jeune homme dont le courageux confesseur avait été le Père dans la foi chrétienne, et que la bonté de sa conduite, sa grande simplicité et sa vertueuse patience avaient engagé à l'admettre au Tiers-Ordre, Frère *Léon Satzuma* (ainsi il s'appelait) n'avait point vu l'arrestation du martyr. Rentré chez lui, il apprend tout ce qui s'était passé. A l'instant il se précipite au dehors, et enflammé du désir de partager les souffrances de son vénérable Père et de mourir avec lui pour Jésus-Christ, il va trouver les satellites du Gouverneur, et se constitue leur prisonnier : « Moi aussi, dit-il, » je suis religieux, et même je suis le compagnon inséparable de ce Père » que vous venez d'incarcérer. » Son courageux désir fut satisfait : on l'en-

ferma avec les autres, pour être prochainement mis à mort avec eux. Or l'emprisonnement du P. Richard arriva le 4e jour de novembre de l'an du Seigneur 1621.

Ce fut seulement dix mois environ plus tard, que le saint martyr reçut la récompense depuis si longtemps désirée. Quelques jours avant sa mort, il écrivit au Père gardien et autres religieux du couvent de Nivelles. Sa lettre mérite à tous égards que nous la rapportions ici presqu'en son entier.

Il commence par reconnaître, avec une humilité touchante, qu'il est bien de toutes les créatures la plus indigne. Ensuite, il leur dit que chaque jour il se souvient avec bonheur du cher couvent de Nivelles, où il a reçu le saint habit de l'Ordre et fait profession solennelle. Puis il poursuit en ces termes :

« Je vous adresse cette dernière lettre, avant de marcher au supplice, moi, votre Frère Richard, natif de Ham-sur-Heure, dont les parents vous sont assez connus, et qui, pressé par le désir d'une perfection plus grande, ou plutôt cédant à une inspiration toute particulière d'en haut, vous ai quitté il y a aujourd'hui plus de quinze ans. O libéralité ineffable de Dieu! J'ai à peine pendant cinq années travaillé à la vigne du Seigneur, et encore ai-je été un bien chétif ouvrier, et voici que le Père de famille, distribuant les récompenses à ses serviteurs, veut bien me donner la même couronne qu'à ceux qui ont porté le poids du jour et de la chaleur. Il y a un an à peu près que je suis retenu dans cette dure prison. C'est une place de 24 pieds de long sur 16 de large, sans toit ni couverture aucune. Là nous sommes trente trois, tous voués à la mort. De ce nombre neuf sont de notre Ordre, huit de celui de saint Dominique, six de la Société de Jésus, les autres sont des chrétiens indigènes qui nous aidaient dans notre ministère apostolique. Il en est parmi nous qui sont ici depuis cinq ans, les autres depuis trois ou quatre; moi, je n'y suis que depuis un an à peine, ayant été arrêté le dernier de tous. On nous donne pour toute nourriture un peu d'eau et de riz.

« Deux autres Compagnons, qui ont partagé la même captivité que nous, ont passé, il y a deux ans, de cette languissante et misérable vie à la vie de la félicité éternelle. Au reste, le chemin nous est frayé par près de 300 martyrs, tous Japonais, sur qui on a épuisé tous les genres de tortures. Pour nous qui leur survivons encore, nous sommes tous condamnés à mourir : nous, religieux, nous serons, avec les personnes qui nous ont

donné l'hospitalité, brûlés à petit feu; ceux qui nous prêtaient aide et secours dans notre saint ministère, ainsi que les autres chrétiens, qui sont près de trente, auront la tête tranchée. Dieu soit éternellement béni d'avoir daigné me relever de la poussière de la terre et de mon pays, pour me donner de contempler ses grandeurs, et me faire asseoir à côté des princes de son peuple! Je souhaiterais d'avoir plus de loisir pour informer votre charité des merveilles que le Seigneur opère ici par la con stance des fidèles au milieu des persécutions. Il y a lieu d'espérer que Nangazaki deviendra, par le nombre de ses martyrs, la Rome du Japon. Le Révérendissime Père Commissaire des Indes, dont j'étais le compagnon lorsqu'il résidait en Espagne à la cour royale de Madrid, apprendra toutes les circonstances de notre martyre, et pourra vous en donner le détail. Si je vous écris, c'est parce qu'une occasion se présente par la voie des Indes, et que j'aime d'en profiter pour vous féliciter d'avoir donné un martyr de plus à l'Eglise, et aussi pour vous enflammer toujours davantage de l'amour de Dieu et de zèle pour le salut des âmes.

« Je vous prie, si ma mère est encore en ce monde, qu'il vous plaise de lui donner la connaissance de cette grande miséricorde que Dieu me fait de souffrir et de mourir pour Lui; car il ne me reste plus de temps pour lui écrire moi-même; d'heure en heure, nous attendons qu'on nous tire de notre prison pour nous mener au supplice. J'envoie à tous mes Pères et Frères du saint couvent de Nivelles mille salutations fraternelles, et donne à chacun le baiser de paix en Notre Seigneur Jésus-Christ, et tout particulièrement au P. R. Jacques de Gand, au P. Jean Engelbert et au Frère Henri Miroart.

» Si parmi les religieux que j'ai connus dans ce bien-aimé couvent il en est qui aujourd'hui sont morts, que Dieu donne à leur âme le repos éternel; pour ceux qui restent, je vais les attendre au ciel, emportant l'espoir de les embrasser un jour.

» Adieu! encore une fois, adieu!

» Nangazaki, ville du Japon, le 1er sept. 1622.

» De votre charité

» le très-indigne petit Frère,

Fr. Richard, de Sainte-Anne, natif de Ham-sur-Heure. »

§ 8. *Son martyre et celui de ses compagnons.*

Le Bienheureux Père Richard vit luire enfin le jour si impatiemment attendu de son dernier combat. Ce fut le 10 du mois de septembre de la même année 1622. Le fait de son martyre est constaté par le témoignage de deux hommes irréprochables, témoins l'un et l'autre de son supplice. L'un est le Père Dominicain qui avait été l'ami intime de Richard au Japon pendant trois ans, et qui avait voulu le soustraire à la poursuite des persécuteurs. Ce religieux le vit brûler et se consumer lentement sur son bûcher. Peu après, ayant quitté le Japon, il revint en Europe, et se trouva à Rome l'année du Jubilé 1625, alors que se tenait le chapitre général de l'Ordre, au couvent d'*Ara-Coeli*. Là, il raconta tout ce qu'il avait vu au R. P. Théodore Gerineaux, secrétaire du T. R. Pierre Marchant, ministre de la Province de Flandre. L'autre témoin oculaire est le R. P. Didace de saint François, commissaire des Pères Franciscains de Japon, lequel avait pour le Père Richard une affection singulière, à cause du zèle qu'il avait reconnu en lui pour le salut des âmes, et, en particulier, parce qu'avant d'être arrêté, celui-ci lui avait dit que très-certainement il souffrirait le martyre, et que cela lui avait été révélé de Dieu. Or le P. Didace nous a laissé une relation détaillée des circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi la mort du Bienheureux Père et de ses compagnons, d'après ce qu'il avait vu lui-même et entendu sur les lieux. C'est à eux que nous empruntons le récit de ce martyre.

Les confesseurs de Jésus-Christ, ayant été tirés de l'affreuse prison où ils étaient renfermés dans la forteresse de Bomora, furent de là conduits à Nangazaki. Pendant tout le parcours, on les entendait exhorter les chrétiens à persévérer dans la Foi. « Cette foi en Jésus-Christ Notre Seigneur, jusqu'ici, disaient-ils, nous ne vous l'avons prêchée que par nos paroles, aujourd'hui nous vous en montrons la vérité et les confirmerons par nos œuvres. En même temps nous vous assurons que, de même que nous exposons de très-grand cœur, pour la défense de la même foi, la vie que Dieu nous a donnée, ainsi et avec le même empressement, si nous en avions plusieurs, nous les prodiguerions toutes pour l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a sacrifié la sienne dans un excès d'ineffable charité pour les hommes. » Ils adressaient aussi la parole aux Infidèles, qu'ils pressaient d'abjurer leurs erreurs et de se convertir à Jésus Christ,

l'unique Sauveur du monde, sous peine d'en avoir à attendre après cette courte et misérable vie un martyre sans soulagement, sans mérite et sans fin.

Dès qu'ils furent arrivés à l'endroit destiné au supplice, ils saluèrent dans un transport de joie les instruments de leur martyre, comme autrefois saint André avait salué avec amour la croix où il allait être immolé. Puis, s'approchant des poteaux auxquels on devait les attacher pour y être brûlés vifs, ils se mirent, chacun agenouillé devant le sien, à les embrasser avec une sainte allégresse, à les couvrir d'amoureux baisers et de larmes de bonheur. Les bourreaux alors s'emparèrent des martyrs, et les lièrent aux poteaux au moyen de cordes tissues à la légère avec de la paille de riz. Les patients auraient pu aisément rompre ces légers liens, s'ils n'avaient été attachés plus étroitement encore par ceux de la charité divine répandue dans leur cœur. Les tyrans s'étaient promis que leurs victimes, à la vue de ces faibles liens, leur auraient donné le barbare amusement de les voir s'agiter et se déjeter çà et là autour de leurs poteaux, pour essayer d'en rompre les cordes ; mais à mesure que le feu, qui devait brûler leur corps, gagnait d'intensité à l'extérieur, l'ardeur de la charité, qui les dévorait au-dedans, allait s'enflammant toujours d'avantage. Les uns se mettaient à genoux devant leurs poteaux en signe de respect ; les autres se tenaient debout, le corps complétement immobile, les yeux tournés vers le ciel où se tressait leur couronne. Tous faisaient paraître une telle joie intérieure, qu'un grand nombre de religieux mêlés à la foule qui se pressait autour des martyrs, enflammés à la vue de ce spectacle d'une sainte et noble émulation, furent sur le point de se déclarer ouvertement et de s'exposer à une mort certaine ; et ils l'auraient fait, si leurs supérieurs ne les en avaient empêchés.

Sur la place où allait ainsi se consommer ce glorieux martyre, il y avait cinq énormes monceaux de menu bois. Après qu'on eut tout placé à l'entour de chaque poteau, sur une circonférence de 4 à 5 mètres, on mit le feu à tous ces bûchers. Les saints confesseurs de la Foi devaient y être rôtis à petit feu, et y souffrir autant de la fumée que de la chaleur, pour que leur supplice en fût plus long et plus lent. Malgré que leurs corps fussent déjà atteints par les flammes, à peine cependant leurs vêtements en avaient-ils souffert. Le bois paraissant insuffisant pour les consumer tout entiers, on en ajouta d'autre, en y mêlant une grande quantité de paille de riz. Mais, ô courage insurmontable ! au plus fort de leurs tortures, les généreux

martyrs, tout en invoquant pour eux le très-saint nom de Jésus, continuaient de s'adresser à haute voix à la multitude, et de prêcher la Foi chrétienne avec une force et une constance qui étonnaient et ravissaient tous les spectateurs.

Quoique les tourments fussent les mêmes pour tous, ils ne furent pas cependant pour tous d'une égale durée. Les uns expirèrent plus tôt, les autres plus tard. Il était midi environ lorsqu'on alluma les bûchers. Il en est qui vécurent jusqu'au lendemain matin, d'autres moururent dans la nuit, d'autres n'eurent à souffrir que quelques heures. Le vénérable Père Richard n'eut qu'une agonie de deux heures. Son corps avait été rapidement suffoqué par la fumée et les flammes, et son âme s'était envolée au ciel pour y jouir du triomphe avec Celui dont il avait si fidèlement prouvé la gloire et si magnifiquement étendu le royaume sur la terre.

Plus de 40,000 chrétiens furent présents à ce spectacle, qui fut d'autant plus solennel que le nombre des martyrs était plus considérable. Car, outre le P. Richard et ses 22 compagnons qui périrent par le feu, on trancha la tête, le même jour, à trente Japonais qui leur avaient donné l'hospitalité dans leurs maisons. Cependant la personne qui avait accueilli chez elle le P. Richard, cette Lucie de Fleites dont nous avons parlé plus haut, fut aussi brûlée à petit feu. Arrivée sur la place publique, elle encourageait, un crucifix à la main, les autres femmes qu'on allait décapiter. Les bourreaux lui arrachèrent ce crucifix et l'accablèrent avec brutalité de coups de poings et de bâtons, pour lui imposer silence. Mais loin de se taire, elle se mit avec enthousiasme à chanter le beau cantique du *Magnificat*. Parfois elle s'interrompait elle même pour crier à ses compagnes : « Ayez confiance en Jésus-Christ, car il a vaincu le monde, et il vous donnera, comme à moi, la force et le courage qui vous est nécessaire. J'avais eu, au commencement, quelque peu de frayeur de ce feu qui allait me brûler, mais me voici déjà affranchie de toute crainte, et, par la grâce de mon Seigneur, mon supplice ne me semble presque plus rien. » Elle se tenait debout au milieu de son brasier ardent, et sans plus se remuer qu'une statue. Seulement on continuait d'entendre, à travers le pétillement des flammes, ses chants d'allégresse et ses exhortations à ses compagnes. — En elle s'était littéralement accomplie la parole du Sauveur qui avait dit : « Quiconque accueille un ministre de mon Evangile pour l'amour de moi, recevra la même récompense que lui. »

Au nombre de ces trente indigènes à qui on trancha la tête, il y avait une femme qui, prenant entre ses bras son petit enfant, se tourna vers les religieux qui respiraient encore attachés à leurs poteaux, et leur cria : « Pères, offrez à Dieu ce cher enfant avec ma vie. » D'autres enfants de dix, de huit, de sept et même de six ans, recevaient le coup de la mort sans pleurer, sans donner le moindre signe de frayeur ou même de tristesse. Un autre, âgé de 12 ans, qui n'était pas parmi les condamnés, et se trouvait là seulement au nombre des spectateurs, arracha la manche de son habit et, l'agitant avec des cris de joie, cherchait à écarter la foule qui l'entourait pour aller se livrer entre les mains des bourreaux. Une femme encore, nommée *Ines*, voulait d'elle-même se joindre aux martyrs et, comme pour attirer sur elle l'attention et la fureur des tyrans, elle criait à haute voix : « Moi aussi, j'ai bien souvent accueilli ces Pères dans ma maison ; faites moi donc mourir aussi. » Les bourreaux se contentèrent de la dépouiller et de la battre cruellement de verges.

On s'approchait en foule des martyrs, les uns pour les contempler de plus près, les autres pour écouter leurs chants ou leurs dernières paroles, d'autres encore pour recueillir leurs précieux restes. Mais tous étaient repoussés à grands coups de bâtons; il en est même qui furent jetés dans le feu, d'autres laissés à demi-morts. Cependant le nombre des chrétiens qui aspiraient à emporter quelque sainte relique allant s'augmentant sans cesse et grossissant toujours, on posa des gardes autour des corps des saints martyrs ; puis, le 4e jour après leur supplice, des soldats ayant rassemblé tous ces glorieux restes, on les jeta dans un immense bûcher. Tout étant ainsi consumé par le feu, on jeta les cendres à la mer, afin d'en détruire à tout jamais la mémoire. — Mais, ô haine aveugle, ô impuissante rage des ennemis de Dieu ! « Les justes, dit l'Ecriture, vivent auprès du Seigneur, et ils vivront éternellement ; et leur mémoire est en bénédiction devant les hommes et devant Celui qui règne dans les siècles des siècles, elle est et restera à jamais immortelle. »

NOUVELLES FRANCISCAINES.

Voici, dans l'ordre chronologique de leur glorieux trépas, les noms des Martyrs franciscains au Japon qui seront béatifiés au mois de juillet prochain : Le Vén. Pierre de l'Assomption, prêtre du premier Ordre, martyrisé le 22 mai 1617; le Vén. Jean de Ste-Marthe, prêtre du premier Ordre, martyrisé le 16 août 1618; les Vén. Richard de Ste-Anne, Pierre d'Avila, prêtres du premier Ordre, Vincent de St-Joseph, Frère lai du même Ordre, ainsi que la Vén. Lucie de Fleites et Léon Satzuma, du Tiers-Ordre de St-François, qui moururent pour la foi le 10 septembre 1622, dans le *grand* martyre; les Vén. Apollinaire Franco, François de St-Bonaventure et Paul de Ste-Claire, tous prêtres du premier Ordre, mis à mort le 12 septembre de la même année; le Vén. François Galvez, prêtre du premier Ordre, martyrisé le 4 décembre 1623; les Vén. Louis Sotelo, Louis Sassandra, prêtres du premier Ordre, et Louis Baba, Frère lai du troisième Ordre, exécutés le 25 août 1624; les Vén. François de Ste-Marie, prêtre du premier Ordre, Barthélemi Laurel, Antoine de St-François, Frères lais du même Ordre, Gaspar Vas, Thomas Vo, François Cufioge, Luc Kyemon, Michel Chizayemon, Louis Matzuo, Martin Gomez et Marie du Japon, tous du Tiers-Ordre de St-François; la mort sanglante et glorieuse de ces onze confesseurs de la foi eut lieu le 17 août 1627; les Vén. Antoine de St-Bonaventure, prêtre du premier Ordre, et Dominique de Nangasaki, Frère lai du premier Ordre, martyrisés le 8 septembre 1628; enfin les Vén. Jérôme, prêtre Japonais, du Tiers-Ordre de St-François, et Gabriel, Frère lai du premier Ordre, qui furent mis à mort dans le martyre du 3 septembre 1632.

— Le Rme Père Antoine de Rignano, Ex-Procureur-Général de l'Ordre de St-François et consulteur de plusieurs congrégations romaines, est nommé Evêque de Marsico Nuovo et de Potenza (sièges unis) dans le royaume de Naples.

— S. G. Mgr Pascal Vuicic, religieux de l'Ordre des Mineurs Observants, évêque d'Antiphelles (*in part. infid.*), est transféré du Vicariat apostolique de l'Egypte pour les Latins, et de la délégation apostolique de l'Egypte et de l'Arabie pour les Orientaux, au Vicariat apostolique de la Bosnie (Turquie d'Europe).

Mgr Louis Ciurcia, religieux du même Ordre, est promu du siége épiscopal de Scutari (Albanie) au siége archiépiscopal d'Irenopolis (*in part. infid.*), avec le titre de vicaire apostolique de l'Egypte pour les Latins et de délégué apostolique de l'Egypte et de l'Arabie pour les Orientaux.

On lira à cette occasion avec intérêt l'article suivant envoyé d'Egypte.

« Le 2 février 1867, à sept heures du matin, la bannière autrichienne signalait l'arrivée du Lloyd à Alexandrie : Monseigneur Louis Curcia était à bord.

» Sept coups de canon, partis de l'Andromaque, vaisseau de guerre français, saluaient au passage l'archevêque d'Alexandrie.

» Les bannières du Saint-Père, celles de la France et de tous les consulats catholiques flottaient dans l'air.

» Le magnifique collége des Frères des écoles chrétiennes, les Lazaristes, les Sœurs de Charité, l'Orphelinat, une innombrable jeunesse et un grand concours de parents et de fidèles entendaient la messe à l'occasion de la fête de la Purification de la très-sainte Vierge, et se préparaient à recevoir leur digne prélat Louis Curcia de Raynoc, des Frères-Mineurs de l'Observance, promu en 1853 au siége épiscopal de Scutarie en Albanie, aujourd'hui archevêque d'Héliopolis, vicaire apostolique pour les Latins de l'Egypte et de l'Arabie, délégué apostolique des rites-unis pour les rites orientaux.

» Un magnifique carosse de gala tout doré, attelé de quatre beaux chevaux gris pommelé, attendait au débarquement l'illustre voyageur. Son Excellence le gouverneur d'Alexandrie venait de la part de Son Altesse le vice-roi d'Egypte, exprimer tout son respect pour le délégué du Saint-Siége.

» Une escorte d'honneur avait été composée de cawas à cheval, de janissaires de divers consulats, ayant en tête les janissaires du consulat-général de France en grande tenue.

» Monseigneur prit place dans la voiture avec Son Excellence Zulficar-Pacha, le délégué du consulat de France et celui d'Autriche. A sa suite venaient le provicaire apostolique, le très-révérend Père Elie Scrovich, et les Révérends Pères Franciscains de Terre-Sainte, représentant la paroisse de Ste-Cathérine; le supérieur des Ecoles chrétiennes, celui des Lazaristes, et des notabilités de tous les rites et de différents consulats.

» Le cortége se mit en marche et vint par la rue Franque, la Place des Consuls, longeant le consulat général de France, pour se rendre au couvent de Terre-Sainte. Partout, sur son passage, l'évêque trouvait une foule respectueuse. Le Pontife dont la tête dépasse celle des religieux, pour la plupart de haute stature, frappait d'admiration les Arabes. On a entendu au milieu de la foule plusieurs d'entre eux s'écrier : « Gloire à Dieu! c'est un grand supérieur. »

» On arriva au couvent au moment de la grand'messe.

» Une musique fournie par les Frères des Ecoles chrétiennes salua Son Excellence le gouverneur d'Alexandrie lorsqu'il remonta en voiture.

» A l'issue de la grand'messe, Monseigneur Curcia s'habilla pontificalement sous le vestibule du couvent, puis entra processionnellement sous un dais porté par six des principaux Pères du couvent de Terre-Sainte. Après les prières liturgiques, il est monté adorer le très-saint Sacrement, déposé à l'autel de St-François, son père et son patriarche; de là il s'est rendu à son trône pontifical, du côté de l'Evangile du maître-autel, pour recevoir les hommages de son clergé, puis il a donné la bénédiction pontificale. »

ANNALES DES MISSIONS FRANCISCAINES.

VIe ANNÉE. — 5me LIVRAISON.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE ANCIENNE.

HISTOIRE DU BIENHEUREUX RAYMOND LULLE.

AN 1310.

Parmi les Missionnaires franciscains qui se distinguèrent d'une façon particulière en répandant le nom de Jésus-Christ dans le monde, un des plus admirables est bien certainement le B. Raymond Lulle, auquel il convient que nous consacrions ici un article particulier. Il était né à Majorque en 1235, de parents nobles, originaires de la Catalogne, qui avaient accompagné le roi Jacques d'Aragon à la conquête de cette île (1). Lorsqu'il se convertit, il avait à peu près trente ans et remplissait la charge de sénéchal ou de maître du palais du roi Jacques. Il était marié, mais il ne s'en laissait pas moins entraîner à des amours illicites. Un soir qu'assis sur son lit, il s'appliquait à composer une chanson en langue catalane pour une femme qui lui avait inspiré une passion profonde, et dans un moment où il tournait par hasard les yeux à sa droite, il aperçut Jésus-Christ suspendu à la croix. Cette vision le saisit tellement que, laissant de côté la poésie, il rentra en lui-même, et essaya de trouver le repos dans le sommeil. Le lendemain, ayant entièrement oublié ce qu'il avait vu la veille au soir, il pensa de nouveau à ses vers; mais immédiatement la vision reparut à ses yeux, plus vive encore que la première fois ! Cela se répéta cinq fois durant la même semaine. La dernière vision fit une telle impression sur l'esprit de Lulle, qu'après avoir passé une nuit tout entière à chercher la signification de cette apparition, il comprit, au milieu d'une grande agitation d'esprit, que Dieu voulait qu'il abandonnât le monde pour se consacrer uniquement à son service. Il se mit à chercher ensuite quelle était la meilleure manière de répondre à la vocation d'en haut, et il entendit au dedans de lui-même

(1) Bolland, 30 janvier, tom. XXXIII, page 446. — Wadding, an 1275, n° 10.

une voix qui lui disait de sacrifier sa vie pour la conversion des infidèles. Mais, considérant qu'il ne savait rien de ce qui était nécessaire à savoir pour atteindre ce but, et voyant qu'il ne savait même rien en fait de grammaire (latine), il se mit à gémir douloureusement. Néanmoins, il lui vint à l'idée — sans doute par une inspiration du ciel — qu'il pourrait, malgré son ignorance, faire un livre meilleur que tous ceux que l'on connaissait alors pour la conversion des infidèles. Et quoiqu'il ne sût à quoi se rattacher pour composer ce livre, il se fixa tellement cette pensée dans l'esprit qu'il parvint à ne pas douter ou plutôt à être sûr du succès. Sans penser à autre chose, il se disposa à se rendre le plus promptement possible auprès du Pape, des rois et des princes chrétiens pour les engager à établir quelques monastères où l'on enseignerait l'arabe et les autres langues des infidèles, afin de tirer de ces monastères des missionnaires qui pussent aller travailler à leur conversion (1). Après avoir fermement pris cette résolution, il entra, le matin suivant, dans une église où, en versant d'abondantes larmes, il pria Notre Seigneur de lui faire la grâce de mener à bonne fin un projet qu'il avait daigné lui inspirer. Cependant l'habitude de la vie mondaine et voluptueuse qu'il avait menée jusque-là le retînt encore pendant trois mois dans une grande tiédeur. Enfin, le jour de la fête de S. François d'Assise, il entra dans l'église des Frères Mineurs où il entendit prêcher un évêque. Ce prélat rappela dans son discours comment ce grand Saint avait pour l'amour de Jésus-Christ abandonné toutes les choses de la terre. Raymond touché, ému de cet exemple, vendit immédiatement tous ses biens, n'en conserva que ce qu'il en fallait pour l'entretien de sa femme et de ses enfants, et après avoir embrassé sa famille, il partit, bien résolu à ne jamais rentrer dans sa maison. C'était en l'an 1266 qu'il entreprit différents pèlerinages. Il alla successivement à Notre-Dame de Roc-Amadour, en Quercy, à St-Jacques de Gallice et à divers autres lieux de dévotion, demandant toujours à Dieu l'accomplissement de ses désirs. Après ces voyages, il se rendit à Paris pour y apprendre la grammaire et les autres sciences qu'il lui était nécessaire de

(1) *Sed considerans, quod, licet Dominus Deus sibi processu temporis faciendi praedictum librum gratiam largiretur, parum tamen vel nihil ipse solus posset facere, inde praesertim, cum ipse linguam Arabicam, quae Saracenorum est propria, penitus ignoraret, amplius sibi venit in mentem, quod iret ad Papam, ad reges et principes christianos, ad excitandum eos, ac impetrandum apud ipsos, quod constituerent in diversis regnis seu provinciis ad hoc aptis monasteria, in quibus electae personae religiosae ac aliae ad hoc idoneae ponerentur ad addiscendum praedictorum Saracenorum et aliorum infidelium idiomata, ut ex eis de viris ibidem convenienter instructis in promptu semper possent assumi et mitti personae idoneae ad praedicandum et manifestandum praedictis Saracenis et aliis infidelibus, quae est in christiana fide, catholicam veritatem* (*Vita Beati Raymundi Lulli, in collect. oper. tom. I, Moguntiae,* 1721).

savoir pour le but qu'il se proposait. Mais ses parents, ses amis, et surtout S. Raymond de Pennafort, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, l'engagèrent et le décidèrent à retourner à Majorque (1). Il y arriva l'année suivante (1267), entra comme profès dans le Tiers-Ordre de St-François, laissant les habits du gentilhomme, pour revêtir la bure des Frères Mineurs. Il se livra alors à l'étude de la grammaire, c'est-à-dire, du latin, et acheta même un esclave mahométan, afin d'apprendre la langue arabe.

Cet infidèle était déjà depuis neuf ans chez lui, lorsque, pendant une absence de Raymond, en 1276, il blasphéma contre Jésus-Christ. Raymond, rentrant peu de temps après, apprit cela et frappa son esclave au visage pour le châtier. L'Arabe en fut tellement irrité qu'à son tour il frappa son maître d'un coup de couteau en pleine poitrine, en criant d'une voix épouvantable : « Tu es mort ! » Quoique Raymond fût grièvement blessé, il put encore le désarmer, et après l'avoir garroté, il le fit mettre en prison. Il était néanmoins fort embarrassé de savoir qu'en faire ; il se creusait la tête pour savoir s'il valait mieux lui pardonner ou le faire condamner, lorsqu'il se mit à prier Dieu de l'éclairer. L'esclave fut retrouvé mort dans sa prison : il s'était étranglé avec la corde qui avait servi à le garroter (2).

Débarrassé de cette affaire, Raymond se rendit sur une montagne nommée la Randa, qui était assez proche de sa maison, afin de s'y livrer à la contemplation avec plus de calme. Il y était depuis huit jours, lorsque tout d'un coup il comprit par inspiration de quelle manière il devait composer le livre qu'il méditait contre les infidèles. Ce fut certainement une lumière divine qui l'éclaira : avant de commencer son œuvre, il l'intitula d'abord : le *Grand art*, puis *Art général*. Nous avons dit que ce livre était dû à une inspiration divine. En effet, il est peu naturel qu'un homme de près de quarante ans, ignorant, éloigné de toute conversation avec les hommes de science, puisse écrire un livre remarquable sous tous les rapports, livre approuvé par l'université de Paris, école fort réputée, livre considéré par les savants de tous pays et de tout âge comme une œuvre remplie des plus puissants arguments. Enfin il n'est pas possible de supposer qu'une si grande réputation ait traversé tant de siècles sans être établie sur des fondements sérieux (3). Aussi, que d'avantages les intelligences n'ont-elles pas dus à cette première diffusion de lumières ! Mais laissons cela à la discussion des hommes de science ; occupons-nous plutôt de ce que fit Raymond pour la gloire de l'Eglise de Jésus-Christ. Dès qu'il eut écrit l'*Art général*, il se mit dans le couvent de Real, où il se reposa quelque temps, avant de composer plusieurs traités de théologie mystique. De là il retourna à sa chère

(1) *Vita citata.*

(2) *Vita citata.*

(3) Résumé de la vie de l'illustre défenseur et invincible martyr de Jésus-Christ, le B. Raymond Lulle, par D. Joseph Amengual. Palma, 1847.

montagne de la Randa, où il eut la vision suivante. Il s'était couché sous un arbre, lorsqu'il vit le Christ Rédempteur suspendu à la croix apparaître à ses yeux. Aussitôt il tendit les bras pour le serrer sur sa poitrine, mais en un instant tout disparut, sauf la croix qui resta entre les bras de Raymond.

Voici une autre vision qui mérite d'être rapportée.

Un jour qu'il était en oraison, il vit un jeune et joyeux berger qui, dans le court espace d'une heure, lui dit tant de belles choses de Dieu, des Anges et des Mystères célestes, qu'il parut à Raymond que deux jours entiers ne suffiraient pas à les rapporter. Ce berger, ayant vu les livres de Raymond, plia ses petits genoux et les embrassa en disant qu'il devait en arriver tant de bien à l'Eglise que jamais il n'en résulterait davantage. Raymond fut grandement étonné de cette visite, d'autant plus que, lorsque le petit berger eut disparu, il n'en eut plus aucune nouvelle (1). Tous ces événements commençaient à donner à Raymond une si grande réputation que le bruit en parvint jusqu'à Jacques, roi de Majorque, qui demeurait alors à Montpellier et qui voulut être témoin de ce que racontait la rumeur publique. Il appela donc Raymond auprès de lui et ordonna à un théologien fort accrédité de l'Ordre des Mineurs d'examiner ses ouvrages et surtout le livre de *la Contemplation*. Quand on les eut examinés, il les lui rendit non point avec des paroles de simple louange, mais avec des paroles d'admiration. Raymond, qui s'inquiétait peu de toute autre gloire que celle qu'il avait en Jésus dans la conversion des infidèles, profita de cela pour bâtir un collége qui devait être le modèle de tous les autres, et dont l'Eglise tira depuis un si grand avantage. Il fut bien avisé d'en agir ainsi. Considérant que la différence des idiômes est un des plus grands obstacles aux relations politiques et religieuses entre les nations, il se convainquit que le remède à apporter à ce mal était d'élever des colléges où les ministres du Seigneur s'instruiraient, unissant la culture de l'esprit à l'étude de la religion et des langues orientales, par zèle du salut des âmes. Telle fut l'unique récompense que Raymond demanda à l'Infant pour ses travaux. En vérité, le monarque ne pouvait faire autrement que de correspondre à un aussi louable et généreux dessein. Raymond, ayant obtenu ce qu'il désirait de ce prince, partit pour Majorque, où il fonda, avec l'autorisation du Saint-Siége, dans un endroit agréable et retiré de l'île appelé Miramar, le premier de ces colléges où il recueillit treize frères Mineurs, et qui a rendu tant de services aux Missions catholiques chez les infidèles (2). Voilà de quelle manière commença cet œuvre immense de Raymond qui se continua pendant qua-

(1) Vie déjà citée, chap. II.

(2) *Impetravit Raimundus a praedicto rege Maioricarum unum monasterium constitui in suo regno, et dotari sufficientibus possessionibus, ac in eo tredecim minores institui, qui ibidem discerent linguam Arabicam pro convertendis infidelibus* (Voir l'ouvrage cité plus haut et les Annales de Wadding, an 1287).

rante ans, pendant lesquels il parcourut presque toutes les parties du monde, ravivant partout l'ardeur et le zèle dans l'âme des Missionnaires.

Il se rendit tout d'abord à Rome, siége de la juridiction apostolique, afin d'y obtenir la Mission d'annoncer aux Barbares les mystères de la foi avec une bénédiction particulière du chef suprême de l'Eglise. Cet homme, dont le visage et les paroles exprimaient tous les sentiments d'un zèle sincère pour la gloire de Dieu, ne pouvait que trouver un bon accueil. Aussi le Pape Nicolas III le satisfit-il immédiatement; non-seulement il approuva la fondation du collége de Miramar, mais encore il accéda à son désir d'envoyer en Tartarie cinq religieux de l'Ordre des Mineurs, Gérard de Prato et ses compagnons; il donna encore aux enfants de St-Dominique la charge toute particulière de s'adonner à la conversion des Juifs. Les rois de France et de Castille s'étaient alliés pour exécuter d'accord avec le Pape un tel dessein qui devait changer la face de l'univers. Tandis que ces négociations s'échangeaient, Raymond courait de tous côtés, jusque dans les plus lointaines régions, afin de réveiller les esprits ensevelis dans une apathie semblable à la mort. Il alla de Rome en Allemagne, de là en Orient, puis à Jérusalem, où il resta quelque temps pour vénérer les lieux consacrés par la Rédemption. Il repartit ensuite pour l'Egypte et pour l'Ethiopie, puis par le Maroc plus avant en Afrique, et toujours ainsi de royaume en royaume. Sans entrer dans les détails de ces pérégrinations du célèbre *Ermite de S. François*, comme il s'appelait lui-même, c'est assez que nous les ayons rappelées pour être édifiés par sa grandeur d'âme. Seul, sans protections, sans secours, il parcourait des pays qu'il ne connaissait pas, des déserts, avec des desseins complètement opposés aux mœurs, aux croyances et aux opinions des Barbares auxquels il se présentait sans autres armes que celles de la foi et de la charité pour les ramener à Jésus-Christ. Mais pour connaître ce que valait son âme, pour admirer le mystère d'une vie que remplissaient de perpétuelles agitations, des voyages, mille sollicitudes pour la conversion du monde, il faut connaître la sublime pensée d'après laquelle il réglait et dirigeait toutes ses actions. Cette pensée était l'amélioration des mœurs des chrétiens; le retour des schismatiques dans le sein de l'Eglise; la conversion des infidèles, et surtout, la conquête de la Terre-Sainte. Pour cela il médita et exécuta les œuvres dont nous avons parlé ci-dessus; pour cela il s'attacha à effectuer la fondation des colléges de Missionnaires dans l'Ordre des Frères Mineurs; pour cela il se basarda à faire tant de voyages; pour cela encore il demandait que tous les ordres militaires s'unissent en un seul corps. Ces courses, qu'il fit parmi toutes les nations, il les fit pour connaître pratiquement les hommes, les lieux et les choses; pour s'assurer du caractère, des erreurs et des mœurs des peuples qu'il se proposait d'amener à l'observation des lois évangéliques. Ces notions certaines et particulières qu'il allait chercher si loin, c'étaient tout autant d'actes de haute prudence

par lesquels il aplanissait la voie à ceux qui voudraient se consacrer aux combats du Seigneur, par lesquels encore il préparait l'invasion de la Palestine et organisait le plan de campagne contre les Sarrasins. Et de fait un livre qu'il publia après son retour en Europe, comme aussi plusieurs témoignages relatifs aux œuvres par lui accomplies pendant son pèlerinage, montrent clairement la pensée inspiratrice de ces longs et périlleux voyages. C'est à Montpellier qu'il composa le fameux ouvrage, intitulé : *Blanquerna*, espèce de poème épique, où il conduit son héros (Blanquerna) à travers toutes les situations de la vie civile, cléricale et monastique, jusqu'au degré suprême de la hiérarchie catholique, le Pontificat romain. Etude et école pratique de mœurs, organisation solide des études, indication précise des aptitudes nécessaires à chacune des positions de la vie, description animée des abus et révélation savante des remèdes à leur appliquer, telles sont les éminentes qualités de ce livre ; qualités qui ont déterminé l'Eglise à s'en approprier les enseignements et à les utiliser en grande partie pour la réforme du peuple chrétien.

Mais, pendant que Raymond s'occupait d'améliorer la société catholique, il n'oubliait point les infidèles à la conversion desquels il avait, dans sa charité, tout d'abord songé. C'est pressé par cette flamme sainte et dévorante du zèle qui pousse les hommes de Dieu à faire passer leur feu dans l'âme de leurs semblables que Raymond se rendit à une assemblée générale des Frères Prêcheurs réunie à Montpellier, en même temps qu'un grand nombre de prélats et d'évêques. La lecture d'une longue énumération des sujets de l'ordre décédés lui inspira un discours dont voici à peu près le sens :

« S'il est juste, dit-il, de rappeler le nom de nos frères qui reposent dans le sein de Dieu, avec combien plus de raison ne devrait-on pas se souvenir du sort infortuné de tant d'infidèles qui, mourant dans le péché d'ignorance, perdent la vie céleste et sont précipités dans les flammes éternelles ! En vérité, ce qu'il y aurait de mieux à faire, ne serait-ce pas de s'occuper charitablement de leur malheur, et d'aviser aux moyens d'aller leur enseigner Jésus-Christ qui par sa mort et sa résurrection a satisfait pour tous?..... »

Deux ans après, se rendant à Rome, il invita encore avec le même zèle les Dominicains réunis à Bologne à se consacrer à l'évangélisation des infidèles. Le pape d'alors était Honorius IV : le magnanime *ermite de St-François* se prosterna à ses pieds et lui demanda avec instance, comme à ses prédécesseurs, l'établissement des colléges de Missionnaires dans tout l'Ordre des Frères Mineurs. Cette fois le Pape exauça sa prière et adressa à ce sujet un bref au cardinal Coleti, légat apostolique en France, lui enjoignant de tout employer, influence et secours, pour la fondation de ces précieux séminaires au profit desquels Raymond voyageait en France, en Italie, en Afrique, etc. César du Boulay, dans son histoire *de l'Université de Paris*, et l'auteur de l'*Académie de la perfection* font honneur à Raymond

de l'initiative de cette grande et utile mesure. Le dernier de ces écrivains ajoute que, pour seconder la pensée de Raymond, Honorius IV érigea à Rome même un de ces colléges : ceci ne contribua pas peu à accréditer l'*ermite* près de l'Université de Paris, qui lui demanda de venir y commenter lui-même son *Art général*. Appelé par le chancelier Berthold, Raymond y vint et fut plus tard admis aux honneurs du doctorat (1). Pour répondre aux obligations de sa nouvelle charge, il divisa son cours en deux années. Pendant cet intervalle de temps, il s'aida des conférences qu'il eut avec plusieurs docteurs versés dans la connaissance des langues orientales pour composer divers traités, parmi lesquels nous devons mentionner spécialement le *Felix de mirabilibus orbis* et la célèbre *Disputatio fidelis et infidelis*, où il résout un grand nombre d'objections difficiles contre les plus grands mystères de la religion catholique.

De Paris il se rendit à Gênes, pour s'y préparer d'une manière plus prochaine à l'œuvre de la conversion des Arabes. C'est là qu'il traduisit pour eux un de ses ouvrages en leur langue. Mais il différa son départ pour attendre que fût assis et affermi sur la chaire de St-Pierre Nicolas IV, dont les premiers actes révélèrent toute sa sollicitude pour la propagation de l'Evangile dans les pays infidèles. Raymond se disposa donc à aller trouver le nouveau pape, auprès duquel la conformité de leurs sentiments et de leurs désirs lui valut le plus honorable accueil. Le bon religieux eut, en cette circonstance, la consolation de voir envoyer des lettres et des Missionnaires Mineurs en Tartarie, en Arménie et en Ethiopie. (La caravane avait à sa tête le frère Jean de Monte Corvino). Ce ne fut pas tout : Raymond eut le bonheur d'aider énergiquement au retour des schismatiques d'Orient dans le sein de l'Eglise. Les efforts qu'il fit pour amener les Templiers et les Hospitaliers à se fusionner en un seul ordre ne furent pas couronnés du même succès : c'est ce qu'atteste Philippe Brencio dans ses *Annales pontificales*. La promptitude et la fermeté que Nicolas IV mit à seconder le plan de l'*ermite de St-François* l'eussent indubitablement mené à maturité, si les discussions des princes chrétiens, sans l'appui et la protection desquels on ne pouvait rien tenter, ne fussent venus enrayer l'entreprise. Aussi le saint promoteur de cette belle œuvre s'affligeait-il profondément de se voir opposer des obstacles par ceux-là même qui, en raison de leur puissance et de leur degré d'élévation dans la société catholique, avaient l'obligation de la patronner. Même aujourd'hui on ne lirait pas sans intérêt et les considérations profondes que lui inspirait cet état de choses, et les plaintes amères qui, dans le livre intitulé la *Désolation*, traduisent l'immense douleur de son âme.

Mais, si la Providence ne lui avait pas, dans l'impénétrable profondeur de ses conseils, laissé réaliser tout ce qu'il aurait voulu, elle lui offrait des

(1) V. le *Résumé* déjà cité.

compensations en lui ouvrant d'autres voies où il put faire éclater encore toute la grandeur de ses pensées. C'est ainsi que le supérieur général de l'Ordre des Mineurs, F. Raymond Gaufredi, donna à notre bienheureux de nombreuses preuves de son intérêt, non moins que de son admiration, en prêtant à ses vastes projets tout l'appui que méritaient et son zèle et sa science et sa vertu. Malgré la haine implacable que ce successeur du patriarche S. François professait à l'endroit des plus petites innovations, quand celles-ci avaient pour objet l'immuable science de Dieu, haine qui allait, au rapport de Wadding, jusqu'à interdire à ses religieux et en particulier aux professeurs Fransciscains de se faire en rien l'écho des opinions nouvelles; — il donna, par une lettre circulaire, ordre à tous les provinciaux d'accueillir Raymond Lulle avec toutes les marques possibles de respect et d'affection, de le laisser enseigner son *Art* à ceux des religieux qui voudraient en apprendre la doctrine de la bouche même de l'auteur, et de lui assigner dans chaque couvent un local pour ses leçons (1). Notre bienheureux ne manquait pas de mettre à profit une si précieuse facilité, dans l'espoir d'augmenter le nombre de ceux qui annonceraient l'Evangile de paix aux infidèles. Il préférait néanmoins l'exemple à la parole, et c'est là la pierre de touche du véritable zèle. Il partit de nouveau pour Gênes, d'où il lui était facile de s'embarquer à destination de Tunis. Mais il fut retenu à Gênes par une maladie dans laquelle, avec la vie du corps, il faillit perdre celle de l'âme. Soit que ce fût un effet de l'affaiblissement (lequel est toujours favorable aux écarts de l'imagination), soit que ce fût un piège de l'ennemi commun des âmes, irrité par les entreprises de Raymond, toujours est-il, qu'effrayé à la pensée des fautes de sa vie passée qui lui revenaient à l'esprit, le saint missionnaire fut sur le point de faire naufrage dans les accès du désespoir. Mais, nous raconte-t-il lui-même, s'étant tourné avec confiance vers l'*Etoile de la mer*, dont il avait si pieusement chanté les gloires et les privilèges dans son livre *De laudibus Mariae*, il recouvra bientôt, avec la tranquillité de l'âme, ce courage héroïque d'autrefois qui en cette circonstance, et bien qu'il ne fût pas entièrement rétabli, lui donna la force de se faire transporter au premier vaisseau en partance. Il eut beaucoup de peine à aborder; mais une fois débarqué à Tunis, il rejeta bien loin toute crainte des supplices et de la mort; puis il se mit à prêcher Jésus-Christ. Le spectacle de sa prédication attira bientôt près de lui les sages de la loi mahométane, avec lesquels il entama de chaleureuses conférences : son savoir et ses vertus excitaient l'admiration, et augmentaient chaque jour la foule de ses auditeurs. Des conversions s'ensuivirent; chaque jour était marqué par de nombreuses adhésions. Il n'avait point certes négligé les mesures de prudence nécessaires; mais il se rencontra un zélé sectateur de l'Alcoran qui alla dénoncer au roi l'assemblée secrète

(1) Wadding, année 1290, n° 18.

présidée par Raymond et lui persuada que, si l'on ne se débarrassait pas par la mort de celui qui gagnait tant de prosélytes au christianisme, la religion du pays était menacée de destruction. Le bonheur voulut que dans les conseils du roi se trouvât un homme modéré dont les sages raisons firent impression sur le monarque et le décidèrent à chasser simplement Raymond de Tunis, sous peine néanmoins de perdre la tête, s'il revenait.

L'illustre proscrit, avec la douleur de manquer l'occasion tant désirée de donner sa vie pour la foi, ressentit celle de voir ainsi compromis tous les effets de sa prédication dans les âmes des néophytes qu'il avait déjà préparés au baptême. Conseillé en cela par son héroïsme, il résolut de s'embarquer sur un navire différent de celui qui lui avait été assigné, dans l'espoir que, pendant l'intervalle des deux départs, la fureur soulevée contre lui se calmerait et qu'il pourrait amener à maturité des fruits spirituels encore imparfaits. Mais un incident fit avorter son projet. Un chrétien qu'à son vêtement, à son âge et à son extérieur tout entier l'on prit pour Raymond, passait dans la rue : les Arabes se portèrent au-devant de lui et se préparèrent à le conduire droit au supplice. Mais les cris des meurtriers ayant appris leur méprise au prisonnier, il s'arracha de leurs mains en leur disant : *Je ne suis pas Raymond;* puis il prit la fuite. A la suite de cet événement on conseilla à notre bienheureux de profiter de la première occasion pour partir, et bientôt il s'embarqua à destination de Naples.

Il avait alors 60 ans : les années ne le faisaient renoncer à aucun de ses grands projets pour le bien des âmes et la gloire de Dieu : il ne se lassait point d'écrire pour ce double et noble objet. Dans le port même de Tunis, alors qu'à cause des circonstances pénibles qu'il venait de traverser son esprit devait être le moins dégagé, il commença celui de ses ouvrages qu'il intitula *Table générale*, ouvrage où il se propose d'exposer les moyens d'éclairer l'intelligence et de toucher les cœurs des infidèles. Il y travailla pendant la traversée et l'acheva à Naples. A cette œuvre en succédèrent d'autres non moins solides et non moins brillantes : mentionnons parmi ces dernières son livre de *La légèreté et de la pesanteur des éléments*, qu'il composa à la prière des professeurs de médecine de la même ville de Naples. Si nous citons en passant ce titre d'ouvrage afin de rappeler la réputation de savant et d'homme de lettres que Raymond s'était acquise parmi ses contemporains, nous tenons en même temps à faire remarquer, à l'honneur de sa vertu et de sa pureté d'intention, qu'il faisait servir son érudition uniquement à glorifier le nom de Celui qui seul fournissait à son amour un aliment suffisant. C'était comme par complaisance qu'il tournait parfois son esprit vers tel ou tel travail littéraire ; car il réservait toujours sa première attention aux sujets plus importants qui tendaient à instruire les infidèles et les schismatiques dans les vérités de la religion. Ce caractère est celui *De la dispute entre les cinq sages*. Professant des croyances diverses, ces cinq sages

passent en revue, sous forme de dialogue, les points principaux de la foi catholique : le sage latino-romain, figuré par Raymond qui en a pris la défense, termine la conférence par l'exposé des moyens et expédients à proposer au Saint-Siége. Cet exposé, détaché du reste du dialogue, fut présenté à Boniface VIII, sous le titre de *Fleur d'amour et de sagesse*. Le bienheureux avait réuni dans ces deux opuscules toutes les raisons capables de déterminer le chef de l'Eglise et les cardinaux à agréer ses plans et les appuyer de leur autorité.

Au milieu de ces soins il écrivit l'*Arbre de la science*, où il pose et affirme les principes des sciences divines et humaines, et établit à l'aide d'un sage critérium que les principes adoptés jusque-là en physique, en jurisprudence, en médecine péchaient par le défaut d'harmonie et de solidité. Il laissa ensuite tomber de sa plume un *Livre de proverbes*, œuvre remarquable entre toutes les œuvres du même genre, par l'abondance d'idées profondes que l'auteur émet sur la divinité et sur l'ordre tant physique que moral. Enfin il écrivit les *Articles de la foi*, qu'il s'attacha à prouver et à démontrer par des raisons naturelles, afin d'en faire saisir et embrasser la vérité plus facilement par les Sarrasins. Ces études et d'autres semblables auxquelles il exerça sa plume l'occupèrent pendant les deux années qu'il séjourna à Rome ; après quoi il se mit en route pour aller solliciter les divers princes de l'Europe et les amener à contribuer au succès de l'entreprise dont il avait confié le projet aux mains du Souverain Pontife. Il obtint de Jacques II, alors résidant à Montpellier, des lettres de recommandation pour Philippe le Bel, de France. Ce monarque à son tour lui accorda la fondation d'un collége de Missionnaires en Navarre. Il s'employa à faire proscrire l'astrologie judiciaire, qui était alors en grand honneur à Paris, et indiqua une nouvelle méthode de démonstration de la géométrie. Il voulut donner aussi son code à la science de la contemplation dont il avait reçu le don : il en enseigna les mystères dans la *Philosophie de l'amour*. Enfin ce fut lui qui le premier leva le glorieux étendard de l'*Immaculée Conception de la Vierge Marie*, étendard derrière lequel l'Eglise universelle s'est depuis lors constamment abritée.

Majorque, qui n'avait encore vu de Raymond Lulle que les désordres de sa jeunesse, le revit avec édification à l'âge de 60 ans, orné de l'éclat de toutes les vertus : les habitants de Palma ne jouirent de sa présence et ne furent témoins de son activité et de son zèle pour la conversion des Sarrasins que pendant une partie de l'année 1300. Il les quitta immédiatement, à la nouvelle que l'empereur des Tartares venait de conquérir la Syrie. Raymond pensa que cet événement l'aiderait à la réalisation de ses espérances ou tout au moins contribuerait à ramener les schismatiques dans le sein de l'Eglise. Sans songer aux dangers de ce long voyage et à l'incertitude d'une telle entreprise, devenu pour ainsi dire plus fort à mesure qu'il avançait en âge, il s'embarqua incontinent pour Chypre. On voit par là

quelle était la rapidité de sa conception et l'ardeur de sa charité. Mais à Chypre il apprit que c'étaient les Sarrasins et non point les Tartares qui s'étaient emparés de la Syrie. Il résolut néanmoins de tirer profit de son voyage, en engageant le roi de Chypre à user de son influence pour amener les dissidents orientaux à discuter avec lui dans des conférences solennelles sur les points de la croyance hétérodoxe. Il parcourut ensuite une partie de l'Arménie, et revint par Rhodes, Malte et Majorque. Sans s'arrêter à Majorque, il se dirigea sur Montpellier avec la pensée bien arrêtée d'amener les princes catholiques à s'accorder entre eux et avec le Souverain Pontife pour activer l'entreprise de la conversion des Infidèles et des Schismatiques. Il pria donc le roi d'Aragon de prendre en main et de faire sien le plan qu'il lui présentait : le roi accepta et en référa immédiatement à Clément V, récemment intronisé. Raymond alla à son tour se jeter aux pieds du Souverain Pontife pour s'expliquer plus amplement de vive voix sur ce qu'il avait exposé par écrit. Rien de remarquable comme le jugement porté sur cet écrit, qui a pour titre *De la fin*, par l'érudit Antoine Nicolas dans sa *Bibliothèque ancienne d'Espagne*. « Les moyens suggérés par Raymond, dit-il dans le résumé qu'il fait des chapitres de son ouvrage, ces moyens sont d'une nature telle qu'en tout temps ils pourront utilement servir de règle aux nations, dans les affaires de haute portée et de grande importance. » Après quelques considérations sur la justesse des moyens proposés par Raymond, il ajoute en guise de conclusion : « je ne doute pas et même je suis certain que, si le plan de conversion proposé dans ce livre était de point en point mis à exécution, les hérésies, les erreurs et les dissensions disparaîtraient du milieu des chrétiens. Que ceux donc qui s'opposent à l'exécution de ce plan pensent à l'énormité de leur crime, en empêchant un si grand bien, et qu'ils craignent le châtiment divin ! »

Or, tout en se dépensant outre mesure pour le bien universel de l'Eglise, Raymond ne perdait jamais de vue les Sarrasins qui étaient comme les enfants privilégiés de sa charité. N'estimant plus nécessaire sa présence à Lyon où se trouvait alors le pape, il vint passer quelques temps à Paris. Là il rencontra Duns Jean Scot, avec lequel il se lia d'amitié et eut plusieurs entretiens scientifiques. De Paris il se rendit à Pise pour y chercher l'occasion de s'embarquer pour Bougie en Afrique. Ayant réussi à y mettre le pied, il tourna ses yeux, comme autrefois à Tunis, sur les plus doctes en la loi musulmane, assuré que leur conversion emporterait celle du peuple. C'est en ce temps qu'eut lieu sa célèbre discussion avec le coryphée de la science arabe, le nommé Hamar ; ce fut tout un événement qui fit grand bruit dans la ville et qui inclina fortement la multitude vers le christianisme. Ces bonnes dispositions du peuple alarmèrent le fanatisme musulman, qui souleva contre lui une violente persécution dont le résultat fut la prison pour le missionnaire de Jésus-Christ. Il languit dans les fers pendant 6 mois, au bout desquels on le chassa du pays.

Une tempête furieuse ayant assailli pendant la traversée le vaisseau qui le ramenait, il fut obligé de se séparer de toutes ses hardes, y compris ses livres. Il arriva néanmoins sain et sauf à Pise. Comme autrefois St Paul, à Malte, il y fut accueilli en frère par la famille des enfants de St Dominique qui vénérèrent en lui les marques des souffrances endurées pour Jésus-Christ. Ils le retinrent plusieurs mois, pendant lesquels il les édifia de sa parole et réveilla pour ainsi dire plus ardent en eux ce zèle pour le salut des âmes que leur avait transmis en héritage leur glorieux patriarche : ils admirèrent, eux aussi, cette ardeur infatigable qui le faisait sans cesse écrire pour la gloire de Dieu ; il termina au milieu d'eux son *Dernier art général* et le *Livre des clercs*, résumé de ce que doivent savoir ceux qui sont élevés à la dignité sacerdotale, afin de remplir dignement leur ministère. Il relata également tout ce qui se rattachait à sa dispute scientifique avec Hamar. La bienveillance et la charité des fils de St Dominique ne furent pas la seule consolation que le Seigneur lui ménagea. A Pise, les autorités de cette grande cité se montrèrent jalouses de rivaliser avec Gênes pour l'aider à l'accomplissement de ses vastes projets : les nobles de la ville de Gênes lui ayant en effet offert 35,000 florins pour l'entreprise de la Terre-Sainte, il se rendit au milieu d'eux pour leur faire entendre sa puissante parole. On arrêta en conséquence que l'on réunirait pour l'année suivante, 1309, une armée de 30,000 hommes à joindre aux chevaliers de Terre-Sainte. Après quoi et dans le but d'intéresser plus vivement, plus efficacement à son œuvre le successeur de St Pierre, il commença son opuscule sur la *Conquête de la Terre-Sainte*, qu'il finit à Montpellier et à Avignon et qu'il présenta à Clément V.

Ces manifestations de sa science, ces preuves d'une activité si extraordinaire ne pouvaient manquer de provoquer l'admiration. L'université de Paris voulut en particulier la lui témoigner. Philippe, roi de France, déféra à son examen toutes les œuvres de Raymond. Les savants ayant été unanimes pour les louer, le monarque daigna signaler et recommander Raymond à tous ses sujets comme un *homme bon, juste* et *catholique*, qui travaillait avec un zèle constant à la propagation et à l'exaltation de la vraie foi, afin que partout ils l'accueillissent avec amour et lui prêtassent en toute occasion le secours de leurs bons offices.

Vers ce même temps Clément V convoqua pour le 18 octobre 1311 un Concile général à Vienne. L'occasion sembla propice à Raymond de faire prendre en considération par l'Eglise universelle les mesures qu'il avait tant de fois proposées pour la conversion des infidèles et le retour des schismatiques dans le sein de l'Eglise. Animé de cette pensée, il composa à Paris divers écrits qu'il se proposait de présenter aux pères du Concile. Au moment où le Concile s'assemblait, l'ermite de St-François avait 80 ans. Avec quelle vénération les pères ne durent-ils pas accueillir ce sublime

vieillard qui depuis 46 ans s'occupait sans relâche des plus graves intérêts de la religion catholique (1) ! Son nom devenu célèbre retentissait alors dans toutes les cours de l'Europe ; l'Asie et l'Afrique elles-mêmes se le redisaient. C'est que ses longs et continuels voyages sur terre et sur mer, entrepris en dépit des dangers, avaient toujours été dictés par une grande pensée, avaient toujours réalisé quelque chose pour la gloire de Dieu et la civilisation des nations ; c'est que sa mission, approuvée et bénie par les successeurs de Saint-Pierre, était marquée au front du signe glorieux de souffrances endurées, au nom de Jésus, dans les chaînes et les prisons, sous les coups et par la dérision, dans les naufrages et les dangers de mille morts. Les Pères du Concile s'inclinèrent donc devant ses cheveux blancs et devant ses gloires ; ils applaudirent à son zèle et accueillirent la plupart de ses propositions.

Il demandait d'abord la fondation de trois Colléges de Missionnaires, à Rome, à Paris, à Tolède, où l'on recevrait les hommes au cœur fort qui, surtout parmi les Frères Mineurs et les Dominicains, voudraient se consacrer à l'étude des langues orientales pour la conversion des infidèles. Or le Concile, comme cela ressort des bulles clémentines (2), décréta la fondation de cinq de ces colléges, à Rome, à Bologne, à Paris, à Oxford et à Salamanque.

Il demandait, en second lieu, que de tous les ordres militaires on en fît un seul qui formerait une étroite milice toujours en armes contre les Sarrasins. Ce n'est pas la première fois que cette réforme allait se débattre. Nicolas IV, de l'ordre des Mineurs, déjà à la prière de Raymond, avait commencé à traiter la question dans ce sens Clément V de son côté désirait le même résultat ; mais les commissaires de quelques-uns de ces Ordres venus à Vienne soulevèrent des difficultés telles qu'il ne fut pas possible au Concile d'établir l'accord.

Raymond proposait, en troisième lieu, que la dîme des biens ecclésiastiques fût affectée à la conquête de la Terre-Sainte. Cette ressource financière lui fut accordée pour six ans par Philippe de France, présent au Concile, qui chargea en même temps le Bienheureux de la conduite de l'expédition.

La quatrième demande de Raymond comprenait trois points. 1° Aucun ecclésiastique ne jouirait désormais de plus d'une prébende, les revenus des autres devant être réservés pour la Terre-Sainte ; ce point fut accordé. 2° Les prélats et évêques seraient rappelés, suivant la teneur des lois apostoliques, à la modestie de leur état et modéreraient leur faste. Cette proposition soumise à l'examen du Concile de Vienne ne fut pleinement adoptée et consacrée que par le Concile de Trente. 3° Dans le cas où les Templiers seraient supprimés ou viendraient à s'éteindre, leurs revenus ne tomberaient

(1) Wadding, an 1312, n° 8.
(2) Lib. V, *De praebendis et magistris*. C. 1.

point entre les mains des rois ou du clergé, mais seraient donnés à la milice devant résulter de la réunion de tous les ordres militaires, afin que l'abondance des moyens permît de pousser plus activement et plus efficacement la guerre contre les infidèles. Cette réunion ne s'étant pas effectuée, les biens des Templiers furent donnés aux Hospitaliers.

La cinquième demande tendait à faire établir la distinction de couleur et de forme entre l'habit séculier et l'habit ecclésiastique. Les bulles clémentines (1) nous apprennent que le Concile adopta à la lettre la motion de Raymond à cet égard.

Les Pères firent le même accueil à cinq autres propositions par lesquelles Raymond demandait : 1° que l'on mît d'accord la philosophie naturelle avec les principes de la théologie, et que l'on opposât une barrière aux erreurs des philosophes anciens et modernes, d'Averroès en particulier : ces erreurs furent en effet condamnées dans le titre des actes du Concile, *de summa Trinitate et fide catholica;* 2° que l'on menaçât les usuriers des peines les plus sévères : ces peines furent décrétées ; 3° que l'on procurât l'instruction nécessaire aux Sarrasins et aux Juifs résidant en pays chrétiens ; 4° que l'on réformât la faculté de médecine et spécialement celle de droit sur les bases suivantes : fixation des principes du droit naturel et surtout des lois générales dont toutes les autres ne seraient que les déductions logiques. Comme nous l'avons dit, toutes ces motions furent acceptées par les Pères du Concile que la bonté intrinsèque des mesures proposées comme la pureté du zèle du proposant avaient complétement gagnés à ses vues.

L'objet principal des désirs de Raymond, depuis tant d'années, venait donc d'être atteint : abandonnant au ciel le soin de bénir ses efforts, il se remit avec plus de confiance à consacrer toutes ses heures au salut des fidèles et à l'instruction des dispensateurs de la parole divine. Pour le faire plus commodément, il choisit, après la clôture du Concile, le séjour tranquille de sa patrie. Là il réunit et mit en ordre plusieurs pensées sur les sacrements, qui pouvaient servir de texte à la prédication ; il composa ensuite l'explication du *Pater*, qu'il divisa en huit discours ; il partagea en sept chapitres celle de l'*Ave Maria*, qui comprend avec louanges de la Ste Vierge des exhortations à la dévotion envers Marie. Du même style et avec la même onction il écrivit un petit traité des *OEuvres de Miséricorde*, où il s'attache à en démontrer non-seulement l'utilité, mais encore la nécessité. Puis ce fut le tour de l'*Art de la confession* ou *méthode pour se bien confesser :* il y indique la manière d'examiner chacune de nos puissances ou facultés relativement au péché soit d'action soit d'omission ; il est difficile, en suivant les règles qu'il trace, d'oublier ou de se cacher à soi-même quelque grave manquement. Mais celui des ouvrages de Raymond où son intelligence

(1) Tit. De præbend. et dignit.

et la force de sa logique éclatent davantage est sans contredit son *Grand art de prêcher*. Laissant de côté les commentaires et la critique, nous dirons simplement que la lecture de quelques chapitres suffira pour faire apprécier le mérite de ce travail, et faire juger en même temps des lumières, de la sagesse, de la rectitude et de la sévérité des mœurs de l'immortel auteur.

Prenons le prologue, où il nous apprend le but qu'il s'est proposé : « C'est chose étonnante, dit-il, qu'il se prêche tant de sermons et par des orateurs de tant de savoir, et que cependant il y ait de par le monde tant de péchés, que même le nombre de ces péchés augmente de jour en jour ! Je crois donc que pour arrêter le flot de l'iniquité et porter les hommes à la vertu, il serait très-utile que les discours sur les vices et les vertus fussent faits de telle manière qu'avant tout on donnât une idée exacte de ce qui est vice et vertu et qu'ensuite l'on passât à décrire la manière dont les uns et les autres naissent, s'accroissent ou diminuent. Par cette revue minutieuse et détaillée de chaque vice et de chaque vertu, les pêcheurs apprendraient la méthode pratique de maîtriser leurs passions mauvaises et d'acquérir la vertu. » Donnant ensuite une idée générale des divers arguments et moyens de son livre, il ajoute : « Le discours le meilleur et le plus profitable est assurément celui qui se fonde sur les idées par lesquelles l'intelligence s'élève à la connaissance de Dieu et de ses œuvres, par lesquelles encore l'homme arrive à comprendre ce que sont le vice et la vertu, leur origine, leurs rapports, et la contradiction qui existe entre les uns et les autres. »

Nous n'en finirions pas si nous voulions donner l'analyse même la plus succincte des nombreux ouvrages que la moindre circonstance faisait éclore sous la plume féconde de Raymond (1). Nous ne pouvons néanmoins nous résoudre à passer sous silence celui qu'il composa à Majorque en 1312, avec ce titre : *Quelle est la loi la meilleure, la plus grande et la plus vraie ?* Redoutant pour les chrétiens, faisant le commerce des côtes d'Afrique avec les Arabes et les Juifs, la chute dans l'infidélité par suite d'un manque d'instruction, il composa ce livre où, tout en les fortifiant dans la foi, il leur fournit des armes pour réfuter les sophismes et les aider à repousser les attaques incessantes des ennemis de la religion. C'est un parallèle continuel de la loi mosaïque avec le Coran et de tous les deux avec l'Evangile. Il y note scrupuleusement les points où les trois sont d'accord et ceux où ils sont en divergence. C'est à cet ouvrage qu'est emprunté le fameux argument dont se sont tant et si bien servis les Apologistes modernes pour combattre les déistes et les fauteurs de l'absolue liberté des cultes et de la conscience que l'on s'est efforcé d'introduire au milieu de la société civile. Cet argument le voici :

On doit suivre la loi qui est la meilleure, la plus grande et la plus vraie ;
Or telle est la loi chrétienne ;
Donc, etc.

(1) V. la Biog. univers. Tome XXV.

Recommandant son ouvrage à Sanche, roi de Majorque, successeur de Jacques, et à l'archevêque Guillaume de Villanuova, il se rendit à Messine en Sicile, où il séjourna une année entière ; puis, revenant saluer pour la dernière fois les rives hospitalières de sa patrie, il partit, une troisième fois, pour l'Afrique (1). Il fut accompagné jusqu'au vaisseau qui allait l'emporter, non-seulement par le peuple, mais par les principaux habitants de Palma, dont un fragment de parchemin conservé dans les archives royales nous a transmis les noms suivants : Ludovic de St-Martin, André Borg, Jean Borrag, Antonio Aquilo et les frères mineurs Amathon de S.... et Antonio Ferrer (2). Il aborda d'abord à Tunis, où il avait hâte de saluer ses amis et d'encourager dans la foi les disciples de Jésus-Christ, qu'il y avait laissés. Il revit ensuite Bougie qui déjà avait été pour lui le théâtre de grandes souffrances. A son arrivée, il se cacha parmi les marchands chrétiens, et se mit secrètement en relations avec les Sarrasins qu'il avait autrefois instruits et qui lui gardaient toute leur affection première. Mais lorsqu'il les eût confirmés dans la foi, il ne put se contenir plus longtemps et alla directement sur la place publique, où il commença à prêcher à haute voix les louanges de la religion catholique au grand étonnement des sectateurs de Mahomet. « Quant à moi, s'écria-t-il, je suis prêt à démontrer par la persuasion, et, s'il le faut, au prix de mon sang, que la grâce et le salut du genre humain ne reposent pas ailleurs que dans la foi en Jésus-Christ, mon Sauveur. Souvenez-vous que je suis le même homme que vos princes ont autrefois chassé de ces contrées et de Tunis. Vous voyant vaincus par mes raisons, et craignant que je ne vous éclairasse des lumières de la vérité chrétienne, que vous étiez parfaitement disposés à écouter, ils ont usé de violence envers moi. Or le motif qui me ramène aujourd'hui au milieu de vous n'est pas autre que le désir de votre propre salut ! »

Ces paroles et beaucoup d'autres tombées de la bouche du Missionnaire irritèrent tellement les auditeurs que se précipitant sur lui avec fureur, ils l'accablèrent de coups et d'outrages et le traînèrent au palais du Roi. Celui-ci le fit jeter en prison et ordonna qu'on lui fît subir les plus durs traitements.

Mais, comme il ne cessait pas, même dans les fers, de prêcher et d'écrire pour le triomphe de la cause chrétienne à laquelle il s'était voué, le conseil de l'Etat se réunit et le condamna à être lapidé hors des portes de la ville. Les satellites du tyran l'arrachèrent de sa prison et le livrèrent au peuple, qui commit sur sa personne des horreurs que la plume se refuse à décrire. Chacun exhalait sa rage contre lui, qui en le flagellant avec des cordes en guise de fouet, qui en lui lançant des pierres, qui en le frappant du cimeterre (3).

(1) Wadding, année 1315, nº V.

(2) De Gubernatis, *de Mission. antiq. Lib. III, cap. VI.*

(3) De Gubernatis, ibid.

Ce supplice, dit le P. de Gubernatis, n'est pas douteux, on en eut la preuve lorsque, le 5 décembre de l'année 1611, on fit l'exhumation du chef du Bienheureux Raymond, en présence des magistrats de tout le royaume de Majorque, et des principaux religieux des Ordres de St-François, de St-Dominique, de St-Augustin, de la Merci et de la Compagnie de Jésus. On y remarqua, en effet, les traces de quatre grandes blessures : deux coups d'épée avaient frappé la partie supérieure de l'os pierreux, et le sommet de la tête; deux autres coups assénés avec des pierres avaient meurtris le sourcil de l'œil gauche et l'occiput (1). Ces barbares ne maltraitèrent pas moins le reste du corps; enfin las de leur boucherie, ils abandonnèrent le saint Missionnaire comme mort.

Les deux capitaines de vaisseau gênois, ayant vu descendre sur ce lieu une lumière céleste, demandèrent qu'on leur abandonnât ce cadavre en lambeaux. L'ayant obtenu, ils le transportèrent sur leur bâtiments où ils s'aperçurent avec étonnement que Raymond n'avait point encore rendu le dernier soupir. Ils lui prodiguèrent toute espèce de secours pour tâcher de le rappeler à la vie : tout fut inutile; il expira le lendemain à l'âge de quatre vingt ans passés. Chargé de ce précieux fardeau, le navire fit voile vers Gênes, où les pieux marchands espéraient déposer le corps du S. Martyr de Jésus-Christ; mais les vents contraires les poussèrent, sans doute par une disposition spéciale du ciel, vers les côtes de Majorque. Dès qu'ils furent entrés au port, et à peine eut-on su quelles reliques ils amenaient, que le peuple tout entier se transporta sur le rivage pour les recevoir et les conduire en procession à l'église des Frères Mineurs de St-François, où elles furent confiées à la garde de ceux dont il avait partagé pendant de si longues années la vie, l'habit et les travaux (2). On sait qu'il a été honoré comme Saint depuis cette époque; Léon X a ensuite confirmé son culte, et plus tard les Frères Mineurs l'ont, par une concession spéciale du Saint-Siége, étendu à tout leur Ordre.

Telle est la vie ou plutôt tel est le prodige du génie et de l'activité du grand et séraphique *ermite de St-François* dont le zèle pour le salut des nations a fondé tout un ordre d'idées, a indiqué tout un arsenal de moyens, a fourni toute une série d'exemples propres à faire atteindre ce qui avait été le seul but de ses études, de ses travaux, de sa vie : la conversion des pécheurs et des infidèles. Nous croyons bien et surtout utile de citer, avant de terminer, le jugement de l'abbé Rohrbacher sur la méthode et les moyens que Raymond Lulle estimait les plus efficaces pour ramener ceux qui sont hors la voie : « La méthode en question, dit-il (3), nous paraît excellente. La première chose est d'apprendre les langues, surtout la langue des Arabes

(1) De Gubernatis, loc. cit., p. 160.
(2) Id. ibidem, et Wadding, an 1315, n° 6.
(3) Nous traduisons ici la version italienne de son ouvrage.

qui sont le principal ennemi à vaincre; puis il faut se faire un plan général qui consiste à passer des vérités universelles aux vérités particulières pour réfuter et abattre les unes après les autres les erreurs à la place desquelles on veut mettre la vérité catholique. L'ordre physique du monde visible et l'ordre intellectuel des esprits créés, aussi bien que l'ordre surnaturel de la grâce et de la gloire, procédant également d'un seul et même Dieu dont ils doivent retracer l'image et la ressemblance, se rattachent naturellement les uns aux autres et composent entre eux une harmonie infinie du sein de laquelle ils se renvoient réciproquement les rayons de la lumière du vrai, de la même manière que tous les corps terrestres réfléchissent la lumière du soleil, tout en revêtant des couleurs différentes. On trouve d'admirables vestiges de cette méthode dans l'*Itinéraire de l'esprit vers Dieu* de S. Bonaventure. Saisi de la vérité de ces données, Raymond Lulle voulut les généraliser en composant son *Art* de découvrir et d'enseigner la vérité. Nous ne dirons pas qu'il y ait pleinement réussi; nous accorderons même que ses idées ne sont point suffisamment justes et claires, que son langage n'est point assez propre et précis; mais qu'importe? Il n'en est pas moins vrai qu'avoir conçu un tel ouvrage dénote un talent immense, et la constance d'y avoir travaillé, pour la gloire de Dieu, jusqu'à 80 ans, indique une foi plus grande encore que ce talent lui-même. Nous souhaitons que Dieu suscite et accorde à son Eglise un homme qui, joignant la foi et la science de S. Thomas et de S. Bonaventure à l'invincible constance de Raymond Lulle, reprenne son œuvre, tout en mettant à profit ses travaux aussi bien que les progrès faits depuis par les sciences physiques, expérimentales ou mécaniques, et la porte à sa perfection pour la gloire de Dieu et le salut de l'humanité (1). »

(1) Cf. Hist. univ. de l'Eglise. Cath., liv. LXXVI.

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

ÉGYPTE.

Lettre du P. Frédéric Tucci de Castelnuovo, *Mineur Observantin, Professeur Jubilaire de Théologie et Prédicateur Général en Égypte, à M. le Commandeur N.*

Le Caire, du Couvent de Terre-Sainte, 17 avril 1866.

Très-honoré Monsieur,

Le dimanche 15 avril courant a eu lieu dans cette ville la consécration du nouvel évêque des Cophtes catholiques. L'évêque consécrateur était Mgr Pascal Vuicic de l'Ordre des Mineurs Observantins, vicaire et délégué apostolique de l'Egypte. La cérémonie, qui s'est accomplie dans l'église des Mineurs Observantins de Terre-Sainte, ne pouvait se passer ni d'une manière plus touchante ou plus brillante, ni au milieu d'un concours plus nombreux. Outre l'Evêque consécrateur, on y voyait l'archevêque des Arméniens, l'évêque des Grecs unis, les vicaires patriarchaux des Maronites et des Syriens catholiques, ainsi que tous les prêtres latins, cophtes et des autres rites orientaux, dont chacun portait les ornements sacrés propres à son rite. Le Gardien du Couvent de Terre-Sainte et le Préfet apostolique de la Mission de la Haute-Egypte servaient d'Evêques assistants; et moi-même, j'ai eu l'honneur de servir de prêtre assistant au trône. Mais ce qui, dans cette belle journée, me fit oublier que je me trouvais dans une ville musulmane, ce fut la pompe triomphale au milieu de laquelle le nouvel évêque fut amené de sa maison jusqu'à l'église avant la cérémonie et y fut reconduit après. Les rues par où il passait et les fenêtres des maisons qui les bordaient étaient garnies d'hommes de toutes les nations et de toutes les religions. Un régiment arabe et un escadron de cavaliers turcs, le cimeterre au poing, ouvraient la marche. Les bannières et les croix des divers rites catholiques passaient glorieuses et respectées au milieu des infidèles étonnés. Le nombreux clergé et les divers évêques revêtus des habits pontificaux, la

mitre en tête et la crosse à la main, précédaient le nouvel évêque et contribuaient à rendre plus imposante la cérémonie qui fut une véritable marche triomphale du catholicisme. Je ne sais si dans la catholique Italie on peut se permettre de semblables processions, aussi solennelles, aussi publiques, sans réveiller les colères et les représailles des méchants. Ce que je sais, c'est qu'au Caire, en pays infidèle, on les fait, et que la véritable Église de Jésus-Christ est plus libre sur les terres soumises au joug musulman que dans les pays tyrannisés par des gens qui n'ont plus de chrétien que le baptême.

Le 12 de ce même mois d'avril, la chapelle d'un riche palais qui s'élève sur les bords du Nil retentissait d'hymnes et de cantiques de bénédictions au Très-Haut, à l'occasion de ferventes prières adressées au ciel pour la conservation du chef suprême des fidèles, Notre saint et glorieux pontife Pie IX. La chapelle était richement décorée : rien n'y manquait, pas même le trône épiscopal, ce qui la faisait ressembler à une petite cathédrale. On y exposa solennellement le St-Sacrement dont la bénédiction fut donnée après le chant du *Te Deum*. Il y avait à la cérémonie Mgr le délégué apostolique et un grand nombre de prêtres franciscains, parmi lesquels votre serviteur, et tous les parents du maître de la maison, en costumes d'une forme et d'un luxe tout oriental. La messe solennelle eut lieu avec accompagnement d'un petit orgue et avec un concert de belles voix dont le son, s'étendant de proche en proche jusqu'aux eaux du fleuve, attirait l'attention des bateliers arabes.

Je ne voudrais point parler du repas splendide auquel furent invités, au moment du déjeûner, Monseigneur le délégué et tous les prêtres qui étaient avec lui ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire, à ce sujet, que le chef de la maison seul s'assit à leur table : tous les autres, ses fils, ses gendres, ses alliés, ses parents, gens respectables et dignes de considération, remplissaient le rôle de serviteurs auprès des prêtres qu'ils servaient avec une dévotion édifiante. J'aurais souhaité voir là quelque ennemi acharné du catholicisme. Il serait assurément mort de rage en voyant les prêtres catholiques entourés de tant d'égards et de vénération ; en entendant les toasts poétiques portés, non-seulement par les convives, mais par tous les assistants au chef de la famille et à S. S. Pie IX, tantôt en italien, tantôt en arabe, tantôt en français. Après ce repas, il y en eut deux autres, un pour les hommes, l'autre pour les femmes, la coutume orientale ne permettant pas à celles-ci de manger avec ceux-là ; le nom de Pie IX continua d'être béni par toutes les bouches.

Mais, me demanderez-vous, qui donnait cette fête, et pourquoi la donnait-on? Je réponds aux deux questions. L'auteur de la fête est M. Antoine Gazala, cophte catholique, aussi riche des biens de la terre que de vertus chrétiennes peu ordinaires et l'un des grands bienfaiteurs de la Mission catholique en ce pays. Parmi les œuvres de sa bienfaisance, il faut placer la maison située au Vieux-Caire qu'il a donnée aux religieuses Clarisses pour qu'elles pussent ouvrir, comme de fait elles y ont ouvert, une école destinée à l'éducation des jeunes filles tant schismatiques et infidèles que catholiques : l'école est fréquentée par un grand nombre d'enfants de toutes les religions.

Enfin pourquoi cette fête, premièrement parce que le 12 avril est l'anniversaire du glorieux retour du Pape dans ses Etats et de la miraculeuse préservation de ses jours lors de l'accident survenu à l'église Ste-Agnès ; secondement, parce que, au moment où il s'y attendait le moins, M. Gazala a été décoré par le Souverain Pontife de l'Ordre de St-Silvestre : le brevet, signé de la main vénérable du vicaire de Jésus-Christ lui-même, sera pour le nouveau chevalier et pour toute sa famille un gage de plus de la bénédiction céleste.

Ce n'est qu'avec cette pensée qu'il a accepté une décoration, d'ailleurs bien méritée, et qu'il en a remercié Dieu, car il recherche aussi peu les titres mondains que d'autres mettent d'ambition à les obtenir. C'est ainsi que l'année dernière il a refusé humblement la dignité de Bey à laquelle S. A. le vice-roi d'Egypte l'avait élevé. Quant à la décoration du Pape, elle a une tout autre valeur aux yeux d'un catholique sincère qui en est digne.

F. Frédéric Tucci de Castelnuovo,
Min. Obs.

Autre lettre du même Père.

Le Grand Caire, du Couvent des Mineurs Observantins
de Terre-Sainte, le 27 août 1865.

Très-honoré Monsieur,

Le choléra a presque disparu de cette capitale de l'Egypte, je dis *presque*, parce que de temps à autre on en signale de nouveaux cas. Le couvent du Bon-Pasteur a, outre la supérieure, fourni deux autres victimes parmi les Sœurs, et six parmi les élèves, à Bulacco, populeux faubourg de cette ville ; le P. Joseph de Malte, président de l'hospice des Mineurs Observantins, fai-

sant fonction de curé, est également mort victime de sa charité. Au Monastère de Ste-Claire, le choléra a déjà frappé neuf victimes : outre les élèves chrétiennes de leur excellent pensionnat, ces religieuses ont un asile où sont reçues les jeunes filles maures rachetées par elles aux marchands de chaire humaine qui vont les ravir dans les déserts de la Nubie et le long des rives du fleuve Blanc pour les revendre ensuite comme esclaves au plus offrant. C'est avec le produit de leurs fatigues et de leurs privations, bien plus qu'avec les rares secours pécuniaires que leur envoie l'Europe, qu'elles arrachent ces malheureuses créatures de mains dangereuses, leur donnent la liberté, leur enseignent non-seulement la vraie religion, mais les travaux manuels, qu'elles les habillent, les nourrissent, et les aimant comme des mères, leur font goûter les joies ineffables de la foi. Or trois de ces religieuses et six de ces Mauresques déjà régénérées dans les eaux du baptême viennent d'être enlevées par le choléra, dans l'espace de quelques jours.

Le fléau a sévi avec beaucoup d'intensité dans la première moitié de juillet. A cette époque, à toute heure et partout, on ne rencontrait que cadavres emportés dans les diverses directions aux cimetières respectifs. Les rues étaient désertes; la pâleur, peinte sur tous les visages; les affaires publiques complétement mortes : partout, un silence lugubre. Les bulletins sanitaires n'ont jamais donné exactement le chiffre des victimes : ce chiffre a un jour dépassé mille cinq cents!

Le fléau a été une prédication éloquente et même efficace : un grand nombre de ces catholiques qui, croyant ne jamais mourir, vivent plus mal que des Turcs, ont été épouvantés par l'aspect terrible de la mort qui frappait ses coups indistinctement à droite et à gauche ; ils sont rentrés en eux-mêmes, ont abandonné leurs voies mauvaises, se sont approchés des Sacrements et ont résolu de mener une vie plus chrétienne, mieux réglée : espérons qu'ils persévèreront.

Cette circonstance a une fois de plus fait voir au grand jour l'abîme qu'il y a entre la charité des religieux catholiques et la philanthropie vantarde des protestants et des modernes humanitaires. Les protestants mouraient abandonnés comme des animaux, leurs ministres ne pouvant se déranger pour aller les voir sans la permission difficile à obtenir de leurs femmes et de leurs enfants! Les modernes humanitaires, plus soucieux de *sauver leur peau* que de secourir l'humanité, à laquelle ils ont l'air de porter un si vif intérêt en l'absence du danger, furent pris d'une terreur panique,

au premier bruit du choléra. Ils suspendirent immédiatement leurs affaires, fermèrent banques et comptoirs, et en dépit de la philanthropie s'enfuirent qui d'un côté, qui de l'autre, sans songer aux nombreux infortunés que la cessation de leurs affaires allait laisser privés de tout moyen d'existence. Les religieux catholiques, au contraire, qui ne sont pas venus ici pour amasser des trésors, mais uniquement pour y porter le lourd fardeau de l'apostolat, sont restés fixes à leur poste. Loin de reculer devant le danger, ils l'ont courageusement affronté, heureux de sacrifier leur vie au soulagement de la misère et de la souffrance.

Les Mineurs Observantins, auxquels depuis des siècles appartient la Mission de toute la Basse-Egypte, ont montré, en cette occurence, tout l'héroïsme dont ils sont capables. Indépendamment de leur couvent, ils possédaient dans cette ville, avec l'autorisation du Saint-Siége, deux maisons provenant de legs pieux. Eh bien! apprenant que la colonie européenne n'avait pas d'hôpital, ces généreux enfants du pauvre sublime d'Assise cédèrent spontanément, gratuitement leurs maisons, aussi avec l'autorisation du Saint-Siége, pour la fondation de cet hôpital, qui fut inauguré un mois avant que le choléra éclatât en Egypte. Ils en confièrent l'administration intérieure aux religieuses de St-Joseph, appelées d'Europe dans ce seul but. En faisant cette cession, les Mineurs Observantins ne se sont réservé d'autre droit que celui d'acquitter annuellement, et sans aucune espèce de compensation, les messes exigées par le bienfaiteur qui avait légué ces maisons à leur couvent. Or, comme on le voit, ceci est une charge et non point un bénéfice, et à cette charge ils en ont ajouté une autre : l'obligation de servir gratuitement d'aumôniers à l'hôpital, de la même manière qu'ils en servent aux religieuses du Bon-Pasteur et de Sainte-Claire, car ils sont les seuls prêtres du rit latin auxquels soit confié le salut des âmes dans ces contrées. Lorsque le choléra eût éclaté, ils invitèrent le peuple à prier et prièrent avec lui; puis ils portaient aux cholériques les secours de la religion et, s'ils étaient pauvres, des secours matériels. Ils semblaient se multiplier à mesure qu'augmentait le nombre des malheureux : ils étaient tous également ardents au travail; ils se distribuaient dans les hôpitaux, même ceux des schismatiques et des Turcs, dans les maisons particulières, dans les hôtels, les palais, les chaumières. Ni l'ardeur du soleil de l'Egypte, surtout intolérable au mois de juillet, ni la distance des lieux, ni la poussière embrasée qui vient ici vous brûler les yeux, ni les incommodités de

toute sorte ne purent refroidir leur zèle. Pendant toute la durée du choléra, quelques-uns d'entre eux, comme le P. Benoît de Sessa, gardien et curé, le P. Gabriel Agnozzi de Magliano, le P. Jean de Pietrasanta, le Père Grégoire, belge, et le P. Philippe de Toscane, se sont à peine permis un repos de quelques heures pendant la nuit. Dieu a béni leur zèle; car, à l'exception de quelques vils sectaires, tous les autres catholiques atteints de la maladie ont reçu les derniers Sacrements et sont morts en chrétiens. A l'hôpital européen, où l'on reçoit des malades de toutes les nations et de tous les cultes, les Pères ont eu l'ineffable consolation de recevoir l'abjuration de plusieurs protestants, et d'administrer le baptême à quelques mahométans et à un jeune israélite de dix ans. Pleins de reconnaissance envers le Dieu de miséricorde, ces derniers se sont envolés au ciel, quelques jours après avoir été régénérés, en invoquant les doux noms de Jésus et de Marie.

Ce que je dis des Mineurs Observantins du Caire s'applique à ceux d'Alexandrie, de Mansoura, de Rosette, de Damiette, de Port-Saïd, d'Ismaëlia, d'El-Mariam et de tous les endroits de la Basse-Egypte visités par le choléra. Ce n'est pas tout : le Supérieur Général de cette Mission, le P. Séraphin Milani de Carrare, actuellement Gardien de Terre-Sainte, quittait sa résidence de Jérusalem et se rendait à Alexandrie au moment même où le fléau y exerçait ses plus terribles ravages ; armé d'un courage vraiment héroïque, et malgré les chaleurs excessives, il a voulu parcourir toute l'Egypte, d'Alexandrie à Port-Saïd, de Port-Saïd à Suez, en traversant l'isthme, et de Suez au Caire, suivant le même itinéraire que le choléra, pour animer de son exemple et voir de ses propres yeux le zèle infatigable des religieux placés sous sa dépendance.

On doit en dire autant des Mineurs réformés, Missionnaires de la Haute-Egypte, et de leur préfet apostolique, le T. R. P. Venant de San-Venanzio, qui, soit par ses vertus, soit à l'aide des connaissances médicales qu'il possède, a été ici un véritable ange de bénédiction, surtout auprès des cophtes catholiques.

Par ce qui précède on voit que l'hôpital européen de cette ville est dirigé, non point par les Sœurs de Charité de S. Vincent de Paul, comme on le lit dans un journal mal informé, mais par les Sœurs dites de S. Joseph. Il n'est pas possible d'exprimer par des paroles la charité et la vie édifiante de ces Sœurs, que l'on ferait mieux d'appeler des anges incarnés.

Les Sœurs de S. Joseph ont été aidées dans le pieux travail de l'assistance

corporelle des malades par les Frères de la Doctrine chrétienne, qui, après avoir licencié et renvoyé chez leurs parents tous les élèves de leur collége, se sont livrés à l'exercice de la charité avec un dévouement admirable.

Tous ces faits déplaisent aux journaux des sectaires, et voilà pourquoi ceux-ci n'en parlent pas. Mais ce sont des faits qui ont édifié les Musulmans eux-mêmes. La princesse, mère du vice-roi actuel, touchée de leur éloquence, a fait spontanément don de plusieurs milliers de francs au couvent des Mineurs Observantins et aux autres communautés religieuses que j'ai mentionnées dans le cours de cette lettre. Ces faits prouvent en outre que la charité catholique n'est point éteinte, que les religieux et les religieuses sont bons à quelque chose, et que les gouvernants actuels de l'Italie, en se montrant les ennemis d'ordres réguliers qui méritent si bien de la société, sont moins philanthropes et plus barbares que les Turcs.

Autre Lettre du même Père.

Le Grand-Caire, 6 novembre 1865.

Très-honoré M. Camille,

Ici les couvents et les églises vont en se multipliant. En quelques années le canal maritime destiné à unir la Méditerranée à la Mer-Rouge a vu s'élever sur ses bords trois églises catholiques avec trois hôpitaux de Mineurs Observantins de Terre-Sainte, lesquels y exercent avec zèle l'apostolat. Port-Saïd, Ismaëlia et Gherschi sont des villes toutes nouvelles, qui s'élèvent au milieu du désert, mais avec tous les éléments de la véritable civilisation, parce qu'elles naissent à l'ombre salutaire de la croix. Gherschi a changé son nom en celui de *El-Mariam*, qui veut dire ville de Marie ou de la femme par excellence. Ce changement a été fait par l'illustre M. de Lesseps, à la grande satisfaction des habitants, en mémoire de la sainte famille qui dans sa fuite en Egypte traversa ces lieux. Dans l'Isthme et dans d'autres parties du royaume, il s'ouvrira bientôt d'autres églises et d'autres maisons religieuses pour lesquelles on fait des préparatifs ; quelques-unes même sont en construction. Le gouvernement local, ceci soit dit à la honte de certains gouvernements chrétiens, loin de s'opposer à ces entreprises, les favorise en quelque sorte : souvent il accorde les terrains nécessaires et quelquefois des secours pécuniaires.

Tout ce bien est dû premièrement à Dieu, dont dérivent tous les biens, et ensuite à la sollicitude pastorale de Mgr Pascal Vuicic, — la gloire de l'Ordre séraphique des Observantins — évêque d'Antiphellum, vicaire apostolique de l'Arabie et de l'Egypte. Ce digne prélat, si remarquable par sa charité qui en fait le père des pauvres, a eu, dans les six années que compte son vicariat apostolique, la consolation de voir élever ces églises et ces maisons grandir et prospérer le catholicisme dans ces contrées.

Le 12 août dernier, jour de la fête de la glorieuse sainte Claire, une nouvelle église catholique a été livrée au culte dans cette ville du Caire. Elle est dédiée au glorieux patriarche S. Joseph et s'élève dans l'enceinte du monastère des Clarisses, qui l'ont commencée et l'ont achevée en bien peu de temps. Ces religieuses sont aussi pauvres des biens de la terre qu'elles sont riches en vertus. Tout leur avoir ici-bas consistait en une vieille maison, moitié tombée et moitié tombante, où elles habitaient avec leurs élèves et les Mauresques auxquelles elles donnent une excellente éducation. Mais leur zèle pour la gloire de Dieu et le bien du prochain leur a fait trouver les ressources nécessaires à la construction d'une église et d'un monastère annexe, très-commode pour les jeunes filles qui veulent aller s'y former aux ouvrages manuels et acquérir, avec la connaissance de Dieu, la pratique des vertus.

Je veux maintenant vous parler d'une fête religieuse qui a eu lieu à Suez le 15 octobre dernier et à laquelle j'ai pris part, m'y étant rendu tout exprès. Suez avait besoin d'un sanctuaire catholique pour pourvoir aux besoins spirituels d'un grand nombre de catholiques de toutes les nations qui s'y sont établis pour les travaux du percement. Les Mineurs réformés, attachés à la Mission de la Haute-Egypte, y ont charge d'âmes; mais les pauvres religieux n'y possédaient ni maison, ni église : ils étaient donc obligés de célébrer la messe et d'administrer les sacrements presque à huis-clos dans une chambre d'une étroite habitation qu'ils avaient louée. Aujourd'hui, grâce à Dieu, il n'en est plus ainsi. Suez a son église catholique, qui s'élève sur les bords de la mer Rouge à côté de l'hospice des bons religieux. Commencée par les soins du T. R. P. Venant de San-Venanzio, Préfet apostolique de la Mission de la Haute-Egypte, elle fut bientôt terminée, grâce à l'activité de ce missionnaire modèle. Elle est dédiée à l'Immaculée Conception. Le 15 octobre dernier, elle a été bénie et solennellement livrée au culte par la célébration d'une première messe. La cérémonie, accomplie par le Père Préfet assisté

de plusieurs missionnaires, fut on ne peut plus touchante. J'eus l'honneur d'y prononcer le discours de circonstance : je ne manquai pas de faire voir que l'ouverture de cette église catholique, la première fondée à Suez, était pour ce pays le commencement d'une ère nouvelle de civilisation et de vie. Protestants, Juifs, Mahométans confondus dans la foule écoutaient avec attention le panégyrique du catholicisme et de l'Immaculée Conception tombé de mes lèvres : à la fin, tous indistinctement contribuèrent par leurs aumônes à grossir la quête qui se fit au profit du nouveau sanctuaire. Ah! que ce soit là pour l'Eglise le prélude de nouveaux et plus grands triomphes sur l'Enfer !

Je vous souhaite en Dieu toute félicité et me dis de nouveau votre très-humble serviteur,

F. Frédéric Tucci de Castelnuovo,
Min. Obs.

Autre lettre sur les mêmes faits.

Suez le 18 octobre 1865.

Monsieur le Commandeur,

Le 15 octobre 1865 marquait pour la ville de Suez le commencement d'une ère nouvelle de civilisation, de vérité et de vie; « car, là où ne brille pas la croix symbole de l'affranchissement, là règnent l'immobilité, les ténèbres et la tyrannie. »

Suez, jusqu'ici assise à l'ombre stérile et désolante des minarets de l'islamisme, a vu ce jour là pour la première fois un temple catholique surmonté de la croix de Jésus-Christ, qui, comme un phare de vérité et d'amour, projette sa lumière, sanctification des âmes et civilisation des peuples, d'un côté sur le désert, et de l'autre la répand jusque dans les contrées les plus reculées.

Cette église est dédiée à l'Immaculée Conception ; elle est l'œuvre de la piété des fidèles et du zèle infatigable des Mineurs réformés qui desservent depuis plusieurs années cette chrétienté, n'ayant pour habitation et pour église qu'une petite maison où ils célébraient les saints mystères presque en particulier.

Par délégation de l'Illustrissime et Révérendissime Mgr Pascal Vuicic, de l'Ordre des Mineurs Observantins, évêque d'*Antiphellum*, Vicaire Aposto-

lique de l'Egypte et de l'Arabie, prélat au-dessus de tout éloge, l'église a été bénie par le T. Rév. Père Venant de S. Venanzio, excellent et zélé préfet de la Mission apostolique de la Haute-Egypte, qui le premier a eu l'honneur d'y célébrer la sainte Messe. Cet honneur lui revenait à tous les titres, car il est l'instrument principal dont la Providence s'est servie pour faire élever cette église. Il était assisté dans la cérémonie par plusieurs missionnaires du même Ordre venus pour la circonstance, et qui faisaient retentir le lieu saint d'hymnes et de cantiques à la louange du Très-Haut, exécutés avec tant de dévotion et de mélodie que tous les cœurs en furent émus.

Le P. Frédéric de Castelnuovo, Min. Obs. qui prêchait alors au Caire, prononça un discours de circonstance, qui fut très-goûté du peuple chrétien accouru en foule, et auquel s'étaient mêlés des protestants, des juifs, des mahométans attirés par la majesté de notre culte. Tout le monde était enthousiasmé, et l'orateur sacré plus que tout le monde ; car le premier il avait l'honneur d'annoncer la parole évangélique et la défaite du Pharaon infernal dans le premier temple de Suez érigé sur les bords de la mer Rouge, cette mer fameuse à tant de titres. Après le discours on fit une quête pour les besoins de l'église. Mademoiselle Schenbri donna quatre napoléons d'or, un jeune Israélite vingt francs, et tous infidèles comme fidèles offrirent leur obole pour la décoration et l'embellissement de la maison de Dieu.

Ah! plaise au ciel que Suez, qui est, grâce au percement de son isthme, destinée à devenir le trait-d'union entre la Méditerranée et la mer Rouge, réunisse aussi bientôt dans son premier temple catholique tous ses habitants sous l'ombre salutaire de la croix, dans l'unité de la foi et les embrassements de la fraternité catholique. C'est ce que j'espère. La Vierge Immaculée veut le faire, elle peut le faire et elle le fera!

PALESTINE.

Lettre du P. Anselme de Chiusi, *Min. Obs. Réf. Missionnaire Apostolique en Palestine.*

Mon cher Ami,

Aussitôt que j'eus reçu, il y a deux ou trois mois, la lettre dans laquelle vous me faisiez entrevoir comme probable votre voyage en Terre-Sainte, je

m'empressai de vous adresser une réponse dans laquelle non-seulement je vous encourageais à ne rien négliger pour mettre à exécution une si bonne pensée, mais où je vous disais de plus la manière dont nous pourrions nous rendre ensemble à Nazareth. Je vous priais instamment de m'en écrire de nouveau immédiatement si c'était possible, afin que je pusse en ce qui me concerne tout régler pour le voyage. Cependant j'attends toujours, sans avoir reçu un mot! Je ne saurais douter que vous n'ayez reçu ma première lettre, puisque je l'ai mise sous le couvert du R. P. Général. Que se passe-t-il donc? Dois-je craindre que vous ne soyez malade, ou que quelqu'autre accident ne vous soit arrivé? J'aurai une solution à ces questions, lorsque vous voudrez bien me la donner.

En attendant, je vous dirai qu'il me sera facile d'aller à Nazareth à l'époque des vacances, mais ce n'est pas encore une chose absolument certaine; car les bâteaux refusent quelquefois de prendre des passagers à cause des cas de choléra qui se manifestent de temps à autre à Tibériade, et qui font qu'à Beyrouth tantôt on lève, tantôt on rétablit la quarantaine.

J'ai eu trois ou quatre accès de fièvre, mais je m'en suis promptement débarrassé. Je remercie Dieu qu'il n'en ait pas été comme l'année dernière; du reste, du moment que vous m'entendez dire que je compte aller à Nazareth, c'est que ma santé est actuellement bonne.

Il y a bien longtemps que personne ne m'a écrit de Toscane. J'ai envoyé quelque chose à mon frère, ainsi qu'au P. Léon, gardien de Montecarlo; mais pas de nouvelles, et c'est le 12 avril que je lui ai écrit. Le même bâteau portait au marquis Joseph un pli contenant la réponse à une infinité de petites choses qu'il me demandait, spécialement relatives à l'application de quelques messes : j'ai même fait affranchir ma lettre, et rien, rien! Si vous aviez occasion de lui écrire, soit à lui, soit à son fils Alexandre, vous me feriez grand plaisir de lui dire que je lui ai envoyé bien des choses et que je désire avoir de ses nouvelles ainsi que de celles de sa famille. Je me suis aperçu, bien avant aujourd'hui, que mes lettres ne leur parviennent pas; peut-être que les leurs ne me parviennent pas non plus. Si vous écrivez à quelqu'un de nos Pères, vous me rendriez un grand service de faire savoir à mon frère le P. Orlando qu'il y a plus d'une année que je n'ai pas eu de ses nouvelles et que je ne sais qu'en penser.

Nous avons eu le regret d'apprendre hier que finalement les chambres Italiennes ont approuvé la suppression des Ordres Réguliers. Il est vrai

que la loi doit encore être soumise à la sanction du sénat et du roi, mais quelle confiance peut-on avoir en cet appel? C'est encore là un motif nouveau pour moi de remercier Dieu de ne plus être en Italie. Un télégramme est aussi venu annoncer que la guerre entre l'Italie et l'Autriche a éclaté et qu'elle va être terrible.

Je n'ai jamais su si l'on avait formé un nouveau chapitre en Toscane, ni si le nouveau Définiteur général s'était rendu ou allait se rendre à Rome : faites moi le plaisir de m'en dire un mot. J'ai écrit et longuement écrit, il y a deux mois, au P. Primus, au P. Charles, au P. Bernardin ; mais, silence complet : qu'est-ce à dire? Si vous avez occasion de leur écrire, saluez-les de ma part, et dites leur que, leur ayant donné de mes nouvelles, je désire beaucoup en avoir des leurs.

Nous avons eu ici le fléau des sauterelles qui ont désolé une partie de la Judée, ravageant mieux que le feu tout ce qui peut être mangé. Sur les plantes elles ont rongé jusqu'aux plus petites branches. Je n'ai jamais assisté à un pareil épouvantement. A peine était-on à l'abri dans l'intérieur des maisons : à Bethléem elles ont fait irruption dans les habitations, dans les églises, sur les croix, sur les fleurs de l'autel, se sont attaquées aux religieux et aux fidèles sans qu'il y eût moyen de s'en débarrasser. Elles étaient tellement affamées qu'elles se mangeaient entre elles. En un mot, c'est la plaie d'Egypte. Et ne croyez pas que j'exagère en disant que, par le ciel le plus serein, elles étaient si nombreuses et si épaisses, que le soleil en était obscurci comme par un gros nuage : ce fut l'affaire de 3 ou 4 jours.

Je n'ai pas d'autres nouvelles particulières si ce n'est que j'éprouvai, le jour de l'Ascension, une bien douce consolation. Peu de jours auparavant, on avait ordonné prêtre un de mes élèves qui eut le bonheur de chanter pieusement sa première messe sur le Mont des Oliviers, le jour de cette fête. Vous savez que cet insigne sanctuaire est entre les mains des Turcs qui en ont fait une mosquée. A l'Ascension, nous avons le privilége d'aller y chanter vêpres et complies la veille, matines pendant la nuit, et d'y dire le matin plusieurs messes basses à la suite desquelles on chante la messe solennelle ; vers le milieu du jour on récite none et quelques autres prières adaptées à la fête, puis on rentre au couvent. Le jour qui précède, pendant la nuit et le matin, nous recevons l'hospitalité sous la tente des Bédouins. Je servis de diacre au nouveau prêtre et fis un discours comme pouvaient me l'inspirer la circonstance d'une première messe, le mystère

du jour et le lieu où nous nous trouvions. Je dus éprouver ce jour là, n'est-ce pas, une bien grande consolation ?

Ce fait, au moins la célébration d'une première messe sur le Mont des Oliviers, le jour de l'Ascension, mériterait d'être reproduit par les *Annales*. J'y pourvoirais volontiers si je connaissais le P. Marcellin, éditeur des *Annales Franciscaines ;* mais ne le connaissant pas, je vous prierai de vous entendre avec lui à cet égard. Je crois que cet événement produirait quelque impression.

Dans le cas où vous voudriez bien vous occuper de cette insertion, je dois vous dire que le nouveau prêtre est le P. Fidèle de Grecio de la Province séraphique; il a été ordonné le 29 avril sur le Mont Calvaire, autre circonstance qui mérite d'être mentionnée. Le même jour on a ordonné diacre un compatriote du nouveau prêtre, le P. Bernardin de Grecio. Encore une fois, faites part de mon désir au Père Marcellin, et saluez-le au nom d'un admirateur de l'écrivain de l'Histoire des Missions Franciscaines.

Adieu, cher ami, écrivez-moi bientôt, agréez mes sincères et respectueuses salutations. Donnez-moi de vos nouvelles, et faites tout ce que je vous ai demandé. Bien des choses au P. Séraphin, s'il est encore de ce bas-monde. Parlez-moi aussi de Rome et de la Toscane.

Croyez-moi votre très-affectionné,

Anselme de Chiusi.

Jérusalem, au couvent de St-Sauveur, ce 3 juillet 1866.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Lettre du P. Joseph Giannelli de Lucques, *Min. Obs. Miss. Apost. dans l'Amérique Méridionale, au T. R. P.* Frediano Pardini, *Procureur général de tout l'Ordre des Mineurs.*

Très-Révérend Père,

J'ai été bienheureux de pouvoir célébrer la messe le Jeudi-Saint, selon la permission que vous avez daigné m'en obtenir du Saint-Père. Je vous remercie infiniment et de cette faveur et des bons conseils que vous me donnez. Vos leçons me seront surtout très-utiles pour me fortifier dans les temps mauvais auxquels n'est que trop exposée cette mission ; la rareté des

vivres, la rareté plus grande encore de bons et solides chrétiens, l'intensité des chaleurs, tout est ici pour moi une source d'incommodités, de périls et de tribulations de tout genre.

Conquérir les barbares de ces contrées à l'Evangile de Jésus-Christ est devenu une entreprise très-difficile, depuis que l'Amérique Méridionale a secoué le joug de la monarchie espagnole. On peut dire que l'œuvre de leur conversion pèse tout entière sur le missionnaire. Or, privé de tout moyen de défense, il doit d'abord désarmer la férocité des indigènes au moyen de cadeaux, autant que par le spectacle de son désintéressement et de ses souffrances; puis les réunir en un même lieu, et leur enseigner à bâtir, à semer, à cultiver le maïs. C'est après cela qu'on construit l'église, le presbytère et les autres habitations importantes; mais il faut tout payer jusqu'au plus petit service, jusqu'à l'eau que l'on boit. Pour tout cela il faudrait un peu d'argent; et de l'argent, il ne nous en vient ni des bienfaiteurs, nous n'en connaissons presque pas, ni du gouvernement, il nous abandonne complétement à nous-mêmes; il ne nous reste donc que le travail de nos mains et les ressources que procure la plus stricte économie.

Quant aux progrès de cette mission parmi les Mataches et les Notènes, je vous dirai en deux mots qu'elle promet beaucoup à cause de son voisinage avec trois autres peuplades, les Tobas, les Chorotes et les Tapietes; quoique non soumises encore au joug de Jésus-Christ, ces peuplades ont des notions de christianisme, qui permettent d'espérer qu'un jour nous les réunirons toutes à l'ombre de la croix. En ce moment le progrès est bien lent, et cela pour trois raisons principales : 1° parce que les Mataches, comme les trois autres peuples que j'ai cités, sont nomades, et qu'il est extrêmement difficile de les rassembler et de les fixer ; 2° parce qu'ils mènent un genre de vie tellement abjecte, immorale et brutale, qu'on a grand'peine à leur faire comprendre non pas les devoirs du chrétien, mais seulement ceux de l'homme raisonnable; 3° enfin par la position même de cette rive du Pilcomayo, que ses terrains nitreux rendent excessivement stérile, non moins que par la rareté des pluies; car c'est à peine s'il y tombe de l'eau une ou deux fois par an dans les plus grandes chaleurs de l'été, en sorte que nous n'avons encore rien pu faire produire au sol, ni plantes utiles, ni légumes : nous n'avons sous les yeux que des broussailles et des ronces. On comprend par là toute la peine que nous avons de retenir autour de nous ces Indiens habitués à se disperser pour vaquer à la chasse, à la pêche et à la recherche

des fruits et des racines sauvages. Par là encore on peut apprécier les difficultés qu'il faut vaincre pour faire venir de loin nos pauvres provisions de riz ou de maïs : Dieu seul sait ce qu'il nous en coûte !

Je termine en vous envoyant, du fond de ces forêts, mes plus cordiales salutations et en me déclarant de nouveau, avec un profond respect,

Votre très-affectionné et très-obéissant serviteur,

FR. JOS. GIANNELLI DE LUCQUES,

Min. Obs. Miss. Apost.

Sant'Antonio de Belle-Espérance (Bolivie) ce 9 nov. 1865.

CHINE.

Lettre du P. SMERALDO DE LIVOURNE, *Obs. Réf. de la Province de Toscane, Miss. Apost. en Chine, au Révérendissime Père Général de l'Ordre,* RAPHAEL DE PONTECCHIO.

Père Révérendissime,

Quoiqu'il faille raisonnablement supposer aussi grandes que l'Ordre lui-même les occupations du Général d'un Ordre illustre tel que l'Ordre Séraphique, que vous gouvernez dignement et dont l'étendue égale celle de l'univers entier, je crois qu'il est permis à un fils très-affectionné, qui depuis longtemps habite aux extrémités de la terre, d'adresser quelques lignes, au moins tous les quatre ou cinq ans, à son bien-aimé Père, à celui en qui il reconnaît et vénère son saint Patriarche d'Assise. Quand bien même, d'ailleurs, mes relations devraient causer un peu de fatigue ou d'ennui à Votre Paternité Révérendissime, elles me seront très-utiles, à moi, si je puis, comme je l'espère, en obtenir en échange quelques petits mots d'encouragement, de consolation et de bénédiction.

Voici maintenant la quatrième année qui a commencé depuis que j'ai adressé un lambeau de pauvre correspondance à votre prédécesseur immédiat, dont j'ai reçu une gracieuse réponse; néanmoins je ne m'arrêterai pas dans cette lettre à vous faire une longue et ennuyeuse description de tout ce qui m'est arrivé dans cette période de temps; je me bornerai à parler de ce qui s'est passé en cette année près de finir. Mais comme je suis accoutumé depuis plusieurs années de dresser tant bien que mal (ou pour parler plus

exactement, *tant mal que bien*) un petit calendrier pour mon propre usage et pour l'usage de Monseigneur le Vicaire Apostolique et de mes autres confrères, à qui il convient de s'en servir, je prends avant tout la liberté de vous soumettre quelques questions que le manque des livres nécessaires m'empêche de résoudre.

Voici donc les questions que je voulais vous poser : Devons-nous célébrer la fête de St-François-Xavier comme fête de 1re classe avec octave, ainsi que quelques-uns le pensent en s'appuyant sur une déclaration de la S. Congrégation de la Propagande, ou continuer à la considérer comme une fête double majeure, ainsi que l'indique le Bréviaire et qu'on l'a pratiqué jusqu'ici? Notez que chez nos chrétiens la fête de St-François-Xavier n'a jamais eu aucune solennité, aucune pompe extérieure, et qu'elle a toujours été portée au calendrier avec indication d'une simple messe de dévotion. 2° La fête de St-Jean *Ante Portam Latinam* (6 mai) doit-elle, en cas de translation, l'emporter à raison de sa dignité sur les autres fêtes *doubles majeures*, ou bien doit-elle, comme fête secondaire du saint Apôtre, être régie par les règles générales de la rubrique de *translatione festorum?* 3° D'après le calendrier du nouveau Bréviaire, qu'un décret pontifical nous oblige de suivre, la fête de St-André Avellin est *demi double mineure* etc. — en Italie est-il ajouté; — mais dans le corps du Bréviaire, on ne trouve plus cette addition. J'emploie donc encore ici le calendrier perpétuel; mais quel est le véritable rite de la fête? Est-elle double ou semi-double? 4° Enfin le calendrier du Bréviaire indique la fête de la translation de la *Santa-Casa* de Lorette sans aucune addition, tandis que dans le corps du Bréviaire on trouve : *in statu pontificio et alibi.* Eh bien! Nous qui demeurons à neuf ou dix mille milles de distance de l'Etat Pontifical, si nous ne devons pas, au moins pouvons-nous tenir cette fête? — Telles sont les petites questions que je vous soumets. Je suis persuadé qu'elles pourront paraître insignifiantes là où vous êtes; mais si l'on réfléchit que, depuis douze ans que je suis en Chine, je n'ai jamais eu en mains d'autres auteurs de rubriques que le Bréviaire et le Missel, j'espère qu'on aura compassion de mon ignorance.

Je vais maintenant vous dire vite quelques mots des travaux auxquels je me suis livré en cette année 1865 avec le P. Candide Bisordi de Rigoli près Pise, mon compagnon inséparable depuis quatre ans. C'était pour moi la huitième, et pour le P. Candide la troisième année que nous cultivions les missions dites du district forain de St-Marc évangéliste, quand notre

très-digne Vicaire Apostolique, l'illustrissime Mgr Zanoli, fut obligé de nous transférer au district de St-Jean évangéliste. Je ne saurais vous exprimer combien il me fut pénible de me séparer de ces bons néophytes qui durant huit années m'avaient donné des preuves non équivoques de leur affection. Ils s'étaient attachés à moi, ils m'aimaient comme un père, et moi, je les aimais comme des enfants. Mais quand un ordre du Supérieur vous chasse, il faut bien, quelque douloureuse que doive être la séparation, il faut bien que vous vous armiez de courage et que vous partiez. Avant mon départ, je voulais faire publiquement mes adieux du pied de l'autel et adresser aux fidèles une petite exhortation; mais après ces premiers mots : *je viens, devant partir...* les larmes et les sanglots de ces pauvres néophytes ne me permirent pas d'en dire davantage, et, joignant mes larmes et mes sanglots aux leurs, je continuai ma messe que j'eus grande peine à terminer. L'heure du départ arrivée, ils s'agenouillèrent tous devant moi, me demandant qui une bénédiction spéciale, qui un souvenir particulier dans mes prières, et surtout à la Sainte Messe, qui tel service, qui tel autre, et tous finissaient par dire : « *O mon Père, nous ne nous reverrons peut-être plus!* » Il y avait entr'autres un chef de famille que j'avais baptisé moi-même en 1862 avec tous les siens, au nombre d'environ vingt-quatre personnes, lequel s'agenouilla devant moi et me dit avec plus de tristesse que ses compagnons : « *Père, si Dieu vous conserve en vie, nous vous prions de revenir bientôt en notre humble village pour soigner nos âmes. Que si Dieu jugeait à propos de vous rappeler à lui, nous vous prions de nous promettre que vous serez notre protecteur spécial là haut dans le ciel.* » Que je serais à plaindre si mes actes ne répondaient pas à leur douce confiance et si je trompais leur attente, de sorte qu'au lieu de me voir remplir le rôle de protecteur spécial dans le ciel, j'eusse à leur apparaître parmi la foule des réprouvés ! Oh ! alors, malheur à moi ! malheur, malheur à moi !.. Cette bonne opinion même qu'ils ont de moi se changerait en un reproche plus cruel que l'enfer ! — Le cortége se mit ensuite en marche, et je partis. Les braves gens m'accompagnèrent un bon bout de chemin; puis ils s'arrêtèrent sur le sommet d'une colline, continuant à me suivre des yeux l'espace de plusieurs milles. Vers le soir de ce premier jour de voyage, je parvins à une autre chrétienté où m'attendait le P. Candide, avec qui je devais faire route. J'y trouvai aussi deux prêtres chinois, nos anciens compagnons de travaux, et nous nous y arrêtâmes quelques jours afin d'organiser notre

petite caravane. C'est là une chose qui rend extrêmement pénibles des voyages en Chine. Ce sont des voyages longs, périlleux, où personnes et bagages, tout va sur le dos des porte-faix. Or chacun d'eux ne porte guère qu'un poids de 50 ou 60 livres, et encore avec tant de fatigue que le métier use vite le tempérament le plus robuste. — Quand nous eûmes pris tous nos arrangements, nous nous disposâmes à partir, et ce fut, de la part de ces bons néophytes, la même scène de larmes et de tendres adieux ! Nous pûmes vers le soir arriver à la dernière chrétienté de notre ancien district, et nous nous arrêtâmes pour y passer la nuit. Vous ne sauriez vous imaginer combien l'on fit d'instances pour nous retenir au moins un jour ; mais, comme nous étions vingt personnes qui devions vivre à nos dépens, nos ressources ne nous permettaient pas de nous arrêter. Par conséquent, sans écouter toutes ces prières, nous nous remîmes dès le matin en route.

Ayant quitté cette chrétienté, nous dûmes marcher six journées entières sans rencontrer un seul chrétien. Nous aurions voulu suivre ce qu'on appelle d'ordinaire la *grand'route* (ce n'est ici qu'un petit chemin pour les piétons comme tous les autres), parce que c'eût été la plus courte et que nous eussions pu acheter en chemin quelque chose à manger. Malheureusement elle était couverte de troupes qui y étaient campées. Quand les soldats voient des passants, ils se jettent dessus, et non-seulement ils pillent leurs bagages, mais ils leur enlèvent jusqu'aux vêtements qu'ils portent, leur laissant tout au plus une nippe pour couvrir les parties du corps que la pudeur fait cacher, ainsi que je l'ai vu de mes propres yeux. Il nous fallut donc prendre une autre route moins fréquentée, mais plus longue de deux ou trois journées. Impossible de décrire ce que nous eûmes à souffrir en ce voyage ! De la dernière chrétienté que nous laissâmes derrière nous jusqu'à la première que nous trouvâmes plus loin, nous marchâmes six journées entières. Tous les jours nous avions de la pluie, pas beaucoup, mais assez pour tremper nos habits et pour rendre le chemin boueux. Les porteurs, épuisés de lassitude et de besoin, n'étaient plus en état de faire leur office. Nous-mêmes ne trouvant pas de vivres suffisants pour notre nourriture, nous étions déjà bien affaiblis ; ce qui rendait mille fois plus pénible un voyage qui l'eût été déjà bien assez pour des gens même ayant un tempérament plus robuste et bien nourris. Notre nourriture consistait d'abord en un peu de pain cuit à la vapeur de l'eau bouillante (*au bain-Marie*), et pour le digérer, il fallait, je vous assure, bien du temps et bien des efforts ! Notre

boisson était l'eau des fossés; car on ne trouvait pas même de thé! Dieu, dans sa bonté, fit en sorte que nous pussions chaque soir loger dans un village; mais il n'y avait pas encore de quoi s'en féliciter beaucoup. Notre repas le plus somptueux se bornait d'ordinaire à une bonne écuelle de vermicelle, une assiette d'herbes et un peu de poivre des Indes. Notre chambre, comme dans toutes les maisons chinoises, était en mottes de terre superposées qui formaient des murs surmontés d'un toit, le plus souvent en chaume, et parfois en tuiles; aussi le seul avantage que nous offrit un pareil toit consistait-il à nous garantir des torrents de pluie qui tombaient du ciel. Notre lit était la terre nue, et elle était si humide que l'herbe y croissait. Un tas d'environ 50 livres de paille de riz devait nous servir de matelas à nous et aux 18 hommes de notre compagnie. Tel était notre asile, et tel le lit où nous avions à reposer nos membres brisés par un pareil voyage. Nous songeâmes à y trouver quelque compensation dans ce que nous mangerions en route. En conséquence nous achetâmes un peu d'huile, de vinaigre et de sel; quand l'appétit venait, nous nous asseyions au milieu des champs, nous arrachions quelques feuilles de fève, nous faisions une salade, et nous mangions à la table du Seigneur, avec plus de plaisir que deux rois dans leurs palais. Levés de table, nous continuions notre voyage gais et contents, en récitant soit une heure de notre bréviaire, soit notre chapelet, ou en adressant nos prières au ciel pour ces innombrables populations que nous voyions encore *assises dans les ténèbres et l'ombre de la mort*. C'est en cheminant ainsi que nous traversâmes les vastes plaines dépendantes des villes de *Sian-ian-fu*, de *J'en-tchou* et de *Kua-how-Sien*. Cependant nous perdîmes de vue les montagnes orientales que nous laissions derrière nous, et l'on ne voyait même plus de montagnes d'aucun côté. Le cinquième jour de notre voyage nous commençâmes à découvrir dans le lointain et cachées dans un épais nuage les montagnes de notre nouveau district de St-Jean évangéliste, où nous sommes en ce moment. A cette vue le cœur nous battit de joie et nous entonnâmes le *Te Deum* par reconnaissance envers le Dieu plein de bonté qui nous avait conduits jusque-là sans aucun accident. Ce jour là nous ne pûmes atteindre aucun village; mais nous dûmes nous arrêter dans une cabane de pauvres paysans, où, grâce à l'empressement avec lequel nous traitèrent ces bonnes gens, nous fûmes beaucoup mieux qu'à l'hôtellerie. Le lendemain matin nous nous remîmes en route avec plus d'ardeur et de satisfaction, parce que nous devions arriver avant le soir au port important de

Luo-hu-kou, placé sur les rives du fleuve Siang, où se trouvent plusieurs familles chrétiennes qui appartiennent à notre district de St-Jean. En effet, nous y arrivâmes vers deux heures après-midi. De ce point il nous restait encore à marcher pendant deux journées pour atteindre au terme de notre voyage. Nous nous reposâmes chez ces pauvres chrétiens deux nuits et un jour, et en même temps nous envoyâmes un homme devant nous pour prier les chrétiens des montagnes de venir à notre rencontre. La demeure (il faudrait plutôt dire la cage) de ces chrétiens du port n'est qu'une pièce divisée en deux par une claie en roseaux. Les parois extérieures sont en planches, mais si mal jointes que, même sans fenêtre et sans ouvrir la porte, nous avions autant de jour au-dedans qu'au dehors. En ces deux nuits nous célébrâmes la sainte Messe vers deux heures du matin. L'ayant ainsi célébrée la deuxième fois, le lundi avant le jour, nous quittâmes notre pauvre équipage, nous congédiâmes les porte-faix, et prenant la voiture de St-François, nous nous dirigeâmes vers les montagnes. A mi-chemin nous trouvâmes les chrétiens qui étaient venus à notre rencontre avec des mulets. Vers le soir, par la neige et une pluie battante, nous arrivâmes à une grande chrétienté, où nous trouvâmes notre cher confrère le P. Illuminé Danznoni de Naples avec deux autres prêtres indigènes qui nous attendaient. Nous nous y arrêtâmes jusqu'au dimanche, qui tombait justement au 19 mars, jour consacré au glorieux St-Joseph, le très-pur époux de la Bienheureuse Vierge Marie, dont la fête est très-solennelle tant pour nous que pour les chrétiens, comme étant celle du principal patron de l'empire chinois. Ce jour là nous eûmes une messe chantée, à notre extrême satisfaction et à la grande joie de nos pauvres néophytes, dont beaucoup, quoique déjà parvenus à une extrême vieillesse, n'avaient de leur vie jamais vu quatre ou cinq prêtres réunis pour célébrer ensemble une fête. Le lendemain *dispersi sunt lapides sanctuarii,* c'est-à-dire que nous nous séparâmes tous pour aller qui à l'Orient, qui à l'Occident, chacun à sa destination, franchissant les cimes des montagnes que nous avions aperçues en route trois jours auparavant, et ce fut le dernier jour de notre voyage.

Si ce petit récit est suffisant pour exciter la pitié du bienveillant lecteur, il est sûr qu'il ne produirait aucune impression sur des gens accoutumés comme nous à de pareilles aventures. Car c'est là le mode de voyager ordinaire aux missionnaires en Chine. Nos évêques mêmes ne voyagent pas plus commodément que les simples missionnaires. Il ne vous sera pas désagréable

de m'entendre raconter le plus brièvement possible un autre petit voyage d'une journée que j'ai fait en compagnie de Mgr Zanoli, notre zélé vicaire apostolique.

Tandis que j'étais à visiter une mission, je vois un jour arriver un chrétien tout affairé, qui me dit : « Père, l'évêque est arrivé. » A cette nouvelle inattendue, sans perdre une minute, je me mets à grimper une côte longue d'environ deux milles, afin de précéder le prélat à la résidence et de lui faire préparer une tasse de thé, faire balayer une chambre un peu habitable et faire tirer quelques coups d'armes à feu annonçant aux chrétiens quelque chose d'extraordinaire, de sorte au moins que le lendemain les catéchistes se réunissent tous dans la cabane que nous nommons *église* et pussent y recevoir les instructions convenables. Ayant dépêché ma besogne, je me retourne et j'aperçois Monseigneur : Ah ! *qualis erat!* — Il y avait déjà trois jours qu'il marchait presque constamment à pied, abattu, pâle de fatigue, ruisselant de sueur, tout crotté jusqu'à mi-jambe. Il s'était tiré d'affaire en route à peu près comme moi. Sa suite se composait de deux porteurs idolâtres qu'il avait priés de le porter l'espace de quelques milles. En outre, un autre portefaix, également idolâtre, était chargé d'un paquet d'habits et de la boîte des objets du culte; puis venait un catéchiste en arrière de deux ou trois milles. Voilà quel était tout le cortége de notre évêque! Qu'en dites-vous, Père Révérendissime? N'y avait-il pas là violation de notre sainte Règle? En arrivant à la Résidence, nous prîmes ensemble une tasse de thé bien chaud, nous changeâmes d'une partie de vêtements qui étaient un peu humides; puis on se fit quelques compliments, on causa un peu des affaires de la mission, et le repas finit ainsi. C'était un samedi, nous étions tous occupés à des missions au-dehors, et Mgr n'était pas attendu ; d'un autre côté, nous nous trouvions dans une contrée très-montagneuse, et les poissons ne sont pas accoutumés de nager sur le sommet des monts : par conséquent le repas fut très frugal ; il consista en deux couples d'œufs et une écuelle de vermicelle avec deux espèces d'herbes. Le lendemain, les chrétiens, avertis par les décharges d'armes à feu qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire, se trouvaient à l'église dès la pointe du jour, et je ne saurais exprimer quelle fut leur émotion quand ils virent l'évêque. Il eut voulu partir le surlendemain pour aller visiter d'autres chrétientés; mais tant sur nos instances et les sollicitations des chrétiens, que surtout à cause de la neige qui commençait à tomber à flocons, il passa huit jours avec

nous. L'heure du départ venu, je voulus accompagner Mgr une journée entière, et il daigna se complaire en ma compagnie. Le trajet que nous avions à parcourir dans cette première journée n'était pas long, mais extrêmement incommode. Il nous fallait traverser une très-grande vallée et une très-haute montagne, presque toujours dans des forêts. Sur la route on ne trouve que quelques petites cabanes de paysans des plus pauvres. Elle est tellement accidentée qu'il fallait en faire la plus grande partie à pied. Nous envoyâmes un homme en avant avec du riz et quelques autres petites provisions, afin qu'il apprêtât à mi-chemin à manger pour nous et nos porteurs. L'une de ces cabanes de paysan nous servit d'hôtellerie. Le repas fut un peu meilleur que les autres fois, parce que nous avions emporté un peu de viande déjà préparée ; mais les couverts ne valaient réellement pas ceux des auberges. Nous n'avions pour nous asseoir qu'un petit banc tout boiteux devant une petite table bien sale, et de plus composée d'ais si mal joints que ce qu'on mettait dessus tombait entre les fentes. Quant aux plats, c'étaient des feuilles de l'arbre dit *Tung*. Ayant pris un peu de nourriture, nous nous remîmes en route pour atteindre le sommet de la grande montagne, qui se trouvait encore à près d'une lieue de distance. Ce fut un peu mieux qnand nous commençâmes à descendre ; car nos hommes purent alors nous porter. Nous arrivâmes ainsi à la chrétienté vers le coucher du soleil. Durant cette marche faite en si noble compagnie, il se présenta plusieurs fois à mon esprit une réflexion que je ne puis m'empêcher de vous communiquer. Je pensais à cet illustre voyageur qui, par le pur désir de se rendre utile aux âmes de ces pauvres Chinois et de faire mieux connaître au monde le nom du Seigneur, allait pauvrement vêtu, avec une telle simplicité, manger à la table frugale de pauvres paysans, bravait des fatigues si énormes, répandait tant de sueurs, à travers les montagnes, les vallées et les précipices, accompagné d'un pauvre et misérable prêtre, son indigne confrère, et néanmoins si content, aussi gai que s'il eût nagé dans l'opulence. Il me semblait voir notre Père Séraphique S. François tourner sans cesse vers ce fils chéri, voyageant si apostoliquement, des regards d'une affectueuse complaisance, et étendre vers lui ses mains pleines de bénédictions. Il me semblait enfin voir venir du haut des cieux un ange envoyé de Dieu, un calice d'or à la main, pour recueillir ces précieux torrents de sueur qui coulaient en si grande abondance de son front. N'est-ce point là un spectacle édifiant?

Arrivés à la chrétienté, nous y restâmes une semaine, à l'indicible satisfaction des bons néophytes. A la fin, le moment vint où nous dûmes nous séparer! ô cruel moment! Je voulus encore accompagner mon bien aimé pasteur spirituel l'espace d'environ deux milles, malgré l'ordre réitéré qu'il me donnait de retourner en arrière. Au moment de nous quitter, nous nous embrassâmes tendrement, nous échangeâmes un baiser de fraternelle affection et de sainte charité; puis, les yeux baignés de larmes d'amour, nous nous adressâmes un dernier adieu, ignorant si nous nous reverrions jamais! Monseigneur se dirigea vers la capitale, et moi, je m'en retournai à travers les montagnes pour regagner ma mission.

C'est là une partie de mes voyages et un *specimen* de mes travaux apostoliques en cette année. Notez maintenant une observation très-judicieuse que me fit une fois un savant et zélé Dominicain, le P. François Zea, vieux missionnaire dans la province de Fu Kien: *La vie du missionnaire en Chine*, disait-il, *n'est écrite dans aucun livre*. Et il avait parfaitement raison. Car les aventures des missionnaires en Chine sont aussi nombreuses qu'il y a eu, qu'il y a et qu'il y aura de missionnaires en Chine et que les jours de chaque missionnaire. Jamais deux jours de suite ne se ressemblent. Bénie soit la miséricorde du Seigneur qui sait alléger les fardeaux et adoucir les amertumes de ce serviteur! Entre tant de sujets de consolation que le bon Dieu nous ménage, je veux en rapporter un, qui serait bien propre à édifier le peuple si quelque prédicateur voulait le citer dans ses sermons, surtout en mission.

Dans le courant de l'été mourut une jeune fille de mon district, nommée Agathe Hu et âgée de vingt-sept ans. Dès l'enfance elle avait consacré sa virginité au Seigneur, et dans un âge plus avancé elle s'était liée par un vœu, prenant en même temps le scapulaire de notre Tiers-Ordre Séraphique. Dans toute sa vie on n'entendit jamais sortir de sa bouche la moindre parole contraire à l'honnêteté et on ne la vit jamais se mettre en colère. Toujours elle fut pieuse et adonnée aux exercices de dévotion, toujours soumise à tout le monde; un jeûne de plusieurs fois la semaine fut la pratique constante de sa vie. Dans la journée, soit qu'elle marchât, soit qu'elle travaillât aux champs, soit qu'elle vaquât à des occupations domestiques, elle récitait à chaque instant l'*Ave Maria*. Elle fut atteinte d'étisie, maladie qu'elle endura avec une admirable résignation. La dernière fois qu'elle vint à la messe, elle était déjà tout à bout, et elle me demanda à faire ses dévotions, ajoutant que bientôt elle ne me dérangerait plus. Quinze ou vingt

jours après, je lui administrai les sacrements de notre sainte mère l'Eglise, et je lui portai la communion deux ou trois fois. Enfin son père vint m'avertir qu'elle était à l'agonie. J'allai la voir avec le P. Candide ; mais elle ne reconnaissait plus personne. Sans avoir la force de parler, elle ne cessait de murmurer des paroles où l'on comprenait seulement : *Olr tai tzu Jesu pei uvei zam mei....* Quelques secondes après elle continuait : *Ngo ten ssu hou ia mou ;* c'est-à-dire : *Benedictus fructus ventris tui Jesus... in hora mortis nostrae amen.* Ce furent les derniers accents que nous entendîmes s'exhaler de sa bouche angélique. Puis elle fixa ses yeux mourants sur moi et sur le P. Candide, qui étions là pour l'assister en ce moment redoutable d'où dépend l'éternité, comme si elle avait dit : « Mes Pères, je vous remercie des soins que vous m'avez donnés pendant toute ma vie. Je vais vous quitter et vous laisse ici parce qu'il vous reste encore à travailler et à souffrir pour la gloire de Dieu et pour le bien des âmes. » Là dessus elle s'élança, je l'espère avec une pleine confiance, dans les bras de son céleste époux, afin de recevoir le prix de ses bonnes actions, avec la brillante et riche couronne de sa virginité sans tache. Maintenant je me demande comment cette pauvre chinoise, née en un pays où règne l'idolâtrie, grandie au milieu des persécutions, privée des sacrements pendant des années et des années, a pu mener une vie non moins pure, dévote, irrépréhensible, que si elle était née là où règne notre sainte religion, et que si elle avait été munie de toutes les ressources spirituelles dont sont si abondamment pourvues les femmes européennes ? De pareils exemples sont un bien puissant stimulant pour nous qui vivons encore!... Mais si, par un irréparable malheur, il nous arrivait de nous perdre, grand Dieu ! ils deviendraient éternellement pour nous le plus sanglant reproche !

Je pourrais vous citer une foule de faits semblables. Mais c'est assez abuser de vos moments, et si Votre Paternité Révérendissime a le courage de lire tout ce qui précède, surtout sans trop d'ennui, c'est preuve qu'elle possède la vertu de patience à un degré non ordinaire. Sur ce, je me jette à vos genoux, je vous baise respectueusement la main, et sollicitant votre bénédiction paternelle, je me déclare

De votre Paternité Révérendissime,

Hu-pè en Chine, District de S. Jean-Evangéliste, ce 20 décembre 1865.

Le très-dévoué et reconnaissant fils,

FR. SMERALDO J'AO,

Min. Réf. de la Province de Toscane.

ANALECTES

CONCERNANT LA PROVINCE BELGE DES RÉCOLLETS.

LES PÈRES RÉCOLLETS ET LES MARTYRS DE GORCUM.

Comme en Belgique et en Hollande les Récollets seuls, à l'exclusion des autres Franciscains, se sont occupés depuis plus de deux siècles de la cause des bienheureux Martyrs de Gorcum, il importe d'expliquer les rapports qu'ont les Récollets avec ces glorieux athlètes et de prouver qu'ils ont avec eux des liens et une fraternité tout autres que les Capucins et les Conventuels. Ces explications sont d'autant plus nécessaires que, ces martyrs étant appelés *Frères Mineurs de l'Observance Régulière*, on pourrait supposer qu'ils n'appartiennent pas à la famille des Récollets. Loin de nous la moindre pensée blessante pour les Conventuels et les Capucins; car ils sont aussi fils de St-François; ils sont approuvés par l'Eglise; ils la servent comme de fidèles enfants par l'observance de leur règle, leurs œuvres et leurs prières. Ils comptent les uns et les autres dans leur rang des saints canonisés.

Remarquons d'abord qu'il y a trois branches principales de la grande famille Franciscaine, possédant chacune un Général, celle des Frères Mineurs de l'Observance Régulière, celles des Frères Mineurs Conventuels et celle des Frères Mineurs Capucins.

L'Observance Régulière comprend les provinces qui observent la règle dans sa pureté et qui sont soumises au Général de l'Observance. Telles sont les provinces des Observantins, des Alcantarins, des Récollets et des Réformés de l'Italie. Toutes ces branches partielles appartiennent à la famille de l'Observance, en suivent les statuts généraux, ajoutent le nom d'Observants à leur dénomination spéciale, sont unies au même chef supérieur, et constituent une seule et même fraternité, connue sous le nom de *l'Observance régulière*, distincte de celle des Conventuels et des Capucins.

Les personnes qui n'appartiennent pas à l'Ordre de St-François ne se font guère une idée exacte des différentes réformes qui s'y sont introduites

depuis six siècles. Pour comprendre ce fait, il suffit de considérer que le saint Patriarche, en prescrivant dans sa règle plusieurs préceptes qui obligent sous péché mortel et qui constituent la substance de la Règle, a voulu y ajouter des conseils auxquels il n'astreint pas ses religieux et dont il laisse l'observance au libre choix de ceux qui voudraient les suivre. De là les interprètes de l'Ordre Séraphique concluent avec le Père Marchant que, tout en observant l'essence de la Règle, les uns peuvent l'observer plus parfaitement et plus étroitement que les autres, sans que ceux-ci puissent être taxés de transgresseurs.

Telle est la grande cause pour laquelle il y a eu de tout temps des différences accidentelles entre les provinces de l'Ordre de St-François. Tandis que les unes se contentaient de la pure observance des préceptes de la règle, d'autres, mues par l'esprit de Dieu et le désir d'une plus grande perfection, se sont attachées à suivre en outre les conseils contenus dans la règle, en introduisant quelques pratiques particulières plus conformes à l'esprit de St François. C'est ainsi que dès l'année 1244 les réformés dits *Caesareni* menèrent une vie très-austère dans de lieux retirés sous l'obéissance du Général et des autres prélats de l'Ordre (1).

D'un autre côté, comme on ne peut observer la substance de la règle et être véritable frère Mineur sans mettre en pratique les 25 préceptes qu'elle contient, on ne sera pas étonné que dans un Ordre si vaste, et dont les obligations sont si sévères, il y ait eu de tout temps des relâchements contraires à la substance de la règle, soit dans des individus, soit dans des provinces entières, surtout en ce qui concerne l'expropriation pleine et entière que St François prescrit comme le fondement de son ordre. Ces défaillances ont surtout existé durant le schisme d'Occident, lorsque le clergé séculier avait aussi besoin de la grande réforme qui s'est opérée par le Saint Concile de Trente. Ce fut donc alors que l'Ordre Séraphique eut surtout à déplorer des excès contre la pauvreté, excès qui entraînaient nécessairement après eux d'autres abus. Mais, grâce à l'intervention divine et à la protection visible

(1) A l'occasion de cette première réforme Wadding fait la remarque suivante, à l'année 1244 de ses Annales : « Corpus Religionis in medio sistens, hac membrorum inaequalitate ac diverso studio divexatum, inter extrema securum iter tenebat, ut nec praetensae perfectionis intuitu aliorum contemptum prae se ferret, aut sacrosanctum pacis ac charitatis violaret seditione nexum, aut litigiis interturbaret silentium, nec etiam irrepentem dissolutione labem foveret, aut probaret excessus. »

de St François, les Généraux de l'Ordre ont toujours soutenu l'observance de la Règle et n'ont jamais consenti aux abus qu'ils déploraient, à l'exception du Père Héli, troisième Général de l'Ordre, qui a été déposé de sa charge, et du P. Antoine de Massa, trente deuxième Général, qui fut également déposé au chapitre tenu à Assise en 1430 (1). Tous les autres généraux, qui depuis St François jusqu'au temps de Léon X ont gouverné l'Ordre, soutenaient l'observance de la règle et tâchaient de réprimer les abus, comme le démontre au moyen des documents authentiques le Père Marchant dans son *Exposition de la règle*, chap. VIII.

Toutefois l'esprit de l'Observance n'existait pas seulement dans le chef de l'Ordre, mais aussi dans le corps, c'est-à-dire dans les membres principaux de la famille de St François. De tout temps il y eut des provinces très-observantes, dont les religieux rivalisaient de zèle pour maintenir la pureté de la règle, pour s'opposer aux abus qui s'étaient introduits, et pour ranger sous leur bannière tous les couvents qui voulaient suivre l'étroite observance sous la dépendance du chef suprême de l'Ordre. C'est ainsi qu'en 1368 fut introduite, par les soins de Paulutius Trincius, la réforme dans quelques couvents en Italie; elle passa en France en 1388, et de là en Espagne et en Portugal en 1392. Elle eut pourtant peu d'éclat jusqu'au quinzième siècle, lorsque Dieu dans sa providence suscita des hommes, admirables par l'éminence de leurs vertus et de leur savoir, qui non-seulement réformèrent tout l'Ordre, mais furent en même temps les soutiens de l'Église et de la société dans ce siècle calamiteux. Tels furent S. Bernardin de Sienne, S. Jacques de la Marche, S. Jean Capistran, le B. Albert de Sartiano, le B. Bernardin de Feltria et beaucoup d'autres, qui par leur exemple et leur zèle renouvelèrent la face de l'Ordre séraphique et rétablirent l'esprit primitif. Pour juger du succès de cette œuvre colossale, il suffit de rappeler qu'en 1506 la stricte observance de la règle était introduite dans une cinquantaine de provinces, c'est-à-dire dans environ 1260 couvents. Quel bonheur pour l'Eglise et pour la société à cette époque néfaste, où après les ravages opérés par le schisme, l'hérésie de Luther et de Calvin vint porter son venin dans tant de contrées de l'Europe. Ce fut alors que les religieux de l'observance, préparés

(1) Voici ce que dit le *Memoriale Ordinis* de ce Général : « Hic multum relaxatus fuit et bonis fratribus sui status observatoribus et zelatoribus contrarius, qui, juxta regulam, cum non esset Ordini utilis, sed nocivus, Assisii a Generalatu fuit depositus.

de longue main à cette lutte terrible, firent une guerre à mort à l'impiété et à l'hérésie, défendirent la foi par la parole et par leurs écrits, et ne craignirent pas de donner leur sang en témoignage de la vérité de la religion catholique romaine, dans les Pays-Bas, en France, en Angleterre, en Allemagne et dans d'autres contrées de l'Europe.

L'Ordre de S. François était généralement observant, mais il y avait encore beaucoup de couvents qui possédaient des biens et qui continuaient une vie relâchée, lorsque le Pape Léon X, engagé par presque toutes les cours de l'Europe (1) à soutenir les Pères Observants qui opéraient tant de merveilles, crut bon dans sa sagesse de prendre une mesure extrême. En 1517, il réunit au couvent d'Ara-Cœli à Rome un chapitre généralissime, où après avoir proposé dans la première session l'Union universelle de tout l'Ordre, tous les religieux zélés y consentirent sous la condition expresse que les relâchés dits *Conventuels* renonceraient à leurs prétendus priviléges contre la règle et surtout à toute propriété et à toute espèce de rentes, et à condition que l'Observance régulière ne serait pas entravée. Comme les Pères Conventuels ne voulaient point souscrire à ces conditions, le Souverain Pontife, dirigé par les lumières du Saint Esprit, reconnaissant dans tous les religieux réformés les vrais enfants et les héritiers de l'esprit de S. François, les réunit dans un seul corps, et leur donna le nom de *Frères Mineurs de S. François*, ou *Frères Mineurs de S. François de l'Observance régulière* (2).

Le Souverain Pontife leur fit ensuite élire le Général de tout l'Ordre, comme le vrai et légitime successeur de S. François, en enjoignant qu'il fut élu par les seuls et parmi les seuls Pères réformés, parce que il ne convenait pas que la tête fut difforme des membres (3). L'élection se fit canoniquement d'après les prescriptions du Pape, et ce fut le Père Christophore de Forlivio qui fut élu; Léon X le confirma lui-même comme Ministre Général de tout l'Ordre de S. François selon la règle, et lui confia l'antique sceau

(1) Ad instantiam Imperatoris Maximiliani, regum Francorum, Hispaniarum, Portugalliae, Daciae, Norvegiae, ac Sclavorum sive Dalmatarum, Gottorumque, item Archiepiscoporum : ac Vicariis, ducibus, principibus, Ducissis et Romani Imperii electoribus, comitibus, viris gravibus, locum tenentibus Provinciarum, Praesidibus, civitatibus, communitatibus, magistratibus, universitatibus pene totius orbis id flagitantibus. » Léo X.

(2) « Vel simpliciter *Fratres Minores S. Francisci* vel conjunctive *Fratres Minores Sti Francisci Regularis Observantiae.* » Bulle de Léon X.

(3) « Ne caput suis membris difforme appareat. »

(4) « Totius Ordinis S. Francisci Minister Generalis secundum regulam. »

de tout l'Ordre, que le Général de l'Observance conserve jusqu'à ce jour.

Comme ceux qui n'avaient pas voulu souscrire à la pure Observance de la règle, ni renoncer aux rentes et aux priviléges qui lui sont contraires, se trouvaient séparés du corps de l'Ordre et de son chef, Léon X, voulant pourvoir à la paix et au salut de ces frères détachés, les sépara sous le nom de *Conventuels*, et les obligea à ajouter à leur nom de *Frères Mineurs* celui de *Conventuels*. Il leur accorda par la plénitude de son pouvoir l'usage et l'acquisition de rentes, de possessions et de priviléges adoucissant la rigueur de la règle, ordonnant que cet indult entrât dans la forme de la profession. Il les fit ensuite réunir au couvent des Douze Apôtres à Rome pour se choisir un Général, qu'ils ne pourraient pas nommer Ministre Général (*Minister Generalis*) selon les termes de la règle, mais Maître Général (*Magister Generalis*), ni Général de tout l'Ordre de S. François, comme s'appelle celui de l'Observance, mais Général des Frères Conventuels; de même que leurs Provinciaux devaient se nommer *Maîtres* Provinciaux et non *Ministres* Provinciaux (1). Enfin, pour ne pas laisser périr tous les rapports qu'ils avaient avec la pierre dont ils étaient taillés, Léon X établit que les Généraux des Conventuels demanderaient toujours après leur élection la confirmation du Ministre Général de tout l'Ordre, et leurs Provinciaux celle des Ministres Provinciaux de l'Observance (2).

Tous ces détails sont tirés des Bulles de Léon X *Ite et vos in vineam meam* et *Omnipotens Deus*.

C'est encore le même Pontife qui, dans sa Decrétale qui commence par les mots : *Licet alias statueramus*, a déclaré que l'Observance a toujours subsisté dans l'Ordre de S. François, et qu'avec la grâce de Dieu elle y subsisterait toujours (3).

(1) Depuis cette époque les Pères Conventuels, observant la règle de St François avec les mitigations qui leur ont été légitimement accordées, ont formé un corps très-respectable, qui a donné à l'Eglise, outre les hommes éminents en sainteté, des Papes, des cardinaux, des évêques et de célèbres théologiens.

(2) Le Saint Siége semble avoir plus tard dérogé à cette ordination.

(3) Voici ses remarquables paroles : « Motu proprio et ex certa scientia ac de Apostolicae potestatis plenitudine declaramus, quod ipsi Fratres de Observantia et Reformati, veri et indubitati Fratres S. Francisci et ejus regulae observatores semper fuerunt, ac divina favente gratia sint futuri, sine aliqua interruptione seu divisione a tempore conditae Regulae per B. Franciscum usque ad praesens : ac sub ipsius Beati Francisci Regula militaverunt et etiam ad praesens militant, sicque in omnibus teneri et observari ac dici debere decernimus et mandamus. »

Après que les Conventuels fussent séparés des religieux de l'Observance régulière, il y avait deux fraternités distinctes dans l'Ordre de S. François, celle de l'Observance et celle des Conventuels (1). L'Observance régulière, comme nous l'avons dit plus haut, comprend dans son sein toutes les Provinces dont les religieux promettent d'observer la règle à la lettre, et sont soumis au Ministre Général de la dite Observance. Parmi ces Provinces, l'une exerce plus d'austérités que l'autre ; quelques-unes ont pu même ajouter à leur nom d'Observants quelque dénomination particulière, comme de réformés, d'Alcantarins, de récollets, mais toutes restent dans la même Observance, constituent la même famille, sont gouvernées au même titre par le même général et par les Constitutions générales. Cette grande famille ne permet pas seulement à ses enfants des Observances plus strictes, mais elle a souvent elle-même travaillé à introduire, dans les Provinces qui le désiraient, des constitutions plus austères. C'est ainsi que le Général de l'Ordre a approuvé et confirmé en 1541 les sévères constitutions de la Province du saint Evangile en Mexique; que l'Ordre, après mûr examen, a applaudi à la stricte Observance de S. Pierre d'Alcantara; que le Général de l'Ordre a ordonné en 1525 que dans chaque Province de l'Espagne il y aurait au moins deux ou trois couvents qui seraient appelés maisons de *Récollection*. C'est encore le Général de l'Observance, le Père Bonaventure de Calatagirone, qui est venu en Belgique en 1597 pour y introduire la réforme des Récollets, obligeant le Provincial de déterminer les couvents qui seraient propres à cette vie plus austère et plus recueillie, dans l'unique but de conserver ou de rétablir par ce moyen le véritable esprit primitif de l'Observance régulière. Ce fut le couvent de S. François sur Sambre qui eut le premier la faveur d'admettre la Récollection, dont les effets furent si salutaires et si consolants que peu d'années après toute la Province de Flandre l'embrassa. Tel fut aussi un peu plus tard le sort de la Province de la Germanie Inférieure, à laquelle appartenaient les BB. Martyrs de Gorcum, et dont les couvents étaient situés en Hollande ainsi qu'en Belgique, dans les villes de Louvain, Diest, St-Trond, Bruxelles, Malines, Tirlemont, Reckheim, Anvers, Herentals, Tongres,

(1) Vers 1526 commença la Congrégation des Capucins, qui observent aussi la Règle de St-François, avec des constitutions générales qui leur sont propres. Ils ont aussi un Général, et forment par conséquent une fraternité distincte de celle des Frères Mineurs de l'Observance et des Conventuels; quoique tous les religieux de ces trois branches soient frères comme enfants de St François.

Maseyck, Hal, Hasselt, Turnhout et Wavre, et dans la paroisse de Bootendael (1).

Cette province était une des plus régulières de l'Ordre, comme on peut le voir dans l'ouvrage de Sanderus intitulé *Brabantia Sacra,* tom. III, et elle a, avec la grâce de Dieu, pu conserver sa ferveur jusqu'au temps de la Révolution française, lorsque les couvents ont été supprimés (2).

Depuis 1597 elle avait quelques couvents de Récollection ou de plus stricte Observance, dans lesquels les novices recevaient leur éducation religieuse. Toujours avide de conserver et de ranimer l'esprit primitif de l'Observance régulière, elle adressa une supplique au Chapitre Général, célébré en 1670, dans le but d'obtenir que tous ses religieux pussent observer, comme ceux de la Province de Flandre, outre les constitutions générales de l'Observance, quelques prescriptions particulières qu'on observait dans les couvents de Récollection, et ajouter à leur nom d'*Observants* celui de *Récollets*. Le Chapitre Général accorda volontiers cette faveur, d'autant plus que ces statuts tendaient à conserver l'Observance régulière dans toute sa pureté, comme l'ont fort bien remarqué les religieux de cette Province dans la Préface des statuts publiés par le Chapitre célébré à Malines en 1672 (3).

Cette Province n'a point subi d'autres changements; elle n'a fait que se consolider davantage dans la régularité. Aussi jamais personne jusqu'à nos jours n'a soutenu ni pensé qu'en admettant, avec l'approbation des supérieurs de l'Ordre, quelques nouvelles prescriptions de plus, elle ait cessé d'être ce qu'elle était auparavant. C'est donc la même Province qui a donné les martyrs de Gorcum qui subsiste encore aujourd'hui; et puisque ces bienheureux appartiennent à la Province qui porte maintenant le nom de *Récollets,* on peut dire qu'ils étaient de la Province des Récollets de la Belgique et de la Hollande (4).

(1) Voir ci-dessus, *Annales des Missions Franciscaines,* mars et avril 1866, le *Tableau historique* des couvents des anciennes Provinces de la Germanie inférieure, de Flandre, de St-Joseph et de St-André, suivi de ceux des Provinces actuelles de St-Joseph de la Belgique et de Germanie inférieure.

(2) Le nom de Province de Germanie inférieure est réservé aujourd'hui aux couvents des Pays-Bas actuels; ceux de la Belgique ayant été unis par le Pape Grégoire XVI sous le titre de Province Belge de saint Joseph.

(3) « Quae statuta .... omnibus Patribus et Fratribus ad amussim observanda decernimus, et ut solidissima *perfectae Observantiae regularis* strictissimaeque Recollectionis fulcra commendamus.

(4) Feu Mgr De Ram nomme ces Martyrs *Récollets,* parce qu'on appelle ainsi en Belgique les Franciscains qui ne sont ni Capucins ni Conventuels.

Quoi qu'il en soit, en acceptant le nom de *Récollets* les Frères Mineurs des Pays-Bas ont continué d'appartenir à la famille de l'Observance régulière et de porter le nom d'*Observants*. C'est même leur dénomination principale. Aussi dans les actes tant de l'Ordre que du Saint-Siége sont-ils appelés *Observants Récollets* (*Observantium Recollectorum*). Donc, au lieu de dire : les martyrs de Gorcum n'étaient ni Récollets, ni Conventuels, ni Capucins, mais Observantins, disons plutôt : ces martyrs appartiennent comme les Récollets de la Belgique et de la Hollande à la famille de l'Observance, sont enfants de la même Province, et ont par conséquent avec eux des rapports qu'ils n'ont pas avec les Conventuels et les Capucins, et même des liens plus étroits qu'avec aucune autre Province de l'Ordre séraphique.

Comme toutes les Provinces soumises au Général de l'Observance constituent une seule famille, le chef suprême de l'Ordre embrasse d'un même amour tous les religieux qui lui sont soumis et qui observent la règle de l'Observance dans toute sa pureté ; il travaille avec le même zèle à la béatification et à la canonisation de tous ses enfants morts en odeur de sainteté, et prescrit toujours dans tout l'Ordre une quête pour subvenir aux frais de la cause de ses saints, parce que tous appartiennent indistinctement à la fraternité de l'Observance régulière (1).

La canonisation des BB. martyrs de Gorcum, du B. Léonard de Port-Maurice, de la B. Marie Françoise des cinq Plaies, tierçaire, et la béatification des 29 martyrs du Japon de l'Ordre de S. François, parmi lesquels se trouve le Vén. Richard de Ste-Anne, Récollet belge, seront célébrées dans tous les couvents soumis au Général de l'Observance ; et les Récollets de la Belgique et de la Hollande, imitant l'exemple de leurs frères qui en 1676 ont célébré avec tant de pompe la béatification des martyrs de Gorcum, rivaliseront de zèle afin de glorifier ces saints, enfants de la même famille et de la même Province, et de propager leur culte pour le bien de l'église et le salut des âmes.

(1) Les Pères Conventuels et les Pères Capucins s'intéressent aussi de leur côté pour la cause des saints de leur branche et doivent en supporter les frais.

TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS.

DIVERSES INDULGENCES PLÉNIÈRES QUE LES TERTIAIRES PEUVENT GAGNER, EN REMPLISSANT EXACTEMENT LES CONDITIONS PRESCRITES.

1° Le jour de la vêture ou prise d'habit, en se confessant, communiant, visitant une église et priant selon les intentions du Souverain-Pontife. — *Paul* V, 11 mars 1607. — *Benoît* XIV, 15 *mars* 1751. - *Pie* VII, 24 *février* 1818.

2° Le jour de la profession, aux mêmes conditions que le jour de la vêture. — *Paul* V, 23 *mai* 1606. - *Pie* VII, 27 *avril* 1823.

3° Le 25e et le 50e anniversaire de la vêture et de la profession, aux mêmes conditions que le jour de la vêture. — *Pie* VI, 6 *juin* 1776.

4° Chaque fois qu'ils récitent la couronne de Notre Seigneur, ou chapelet composé de 33 *Pater* et *Ave Maria*. — Les malades et les vieillards, incapables de réciter ce chapelet, gagneront la même indulgence en récitant un Psaume quelconque, ou une Hymne en l'honneur de Notre Seigneur ou de la Sainte Vierge. — *Léon* X, 14 *septembre* 1517. — *Paul* V, 8 *juin* 1608. — *Innocent* XI, 15 *mai* 1688.

5° Chaque fois qu'ils récitent la Couronne franciscaine, ou chapelet composé de 73 *Ave Maria* et 8 *Pater* en l'honneur de la vie mortelle de la Très-Sainte Vierge.— Les malades et les vieillards, incapables de réciter ce chapelet, peuvent gagner la même iudulgence en récitant un Psaume quelconque, ou une Hymne à Notre Seigneur ou à la Sainte Vierge. — *Léon* X, 14 *septembre* 1517. — *Paul* V, 8 *juin* 1608. — *Innocent* XI, 15 *mai* 1688.

6° Chaque fois qu'ils récitent l'Office des morts ou les sept Psaumes de la Pénitence, ou les Psaumes Graduels pour le soulagement des âmes du Purgatoire. — Les malades et les vieillards qui ne pourraient pas les réciter gagneraient la même indulgence en récitant un Psaume quelconque ou une Hymne à Notre Seigneur ou à la Sainte Vierge. — *Léon* X, 21 *juillet* 1517.

7° En récitant la troisième partie du Rosaire, soit le chapelet ordinaire de cinq dizaines, et de plus cinq *Pater*, *Ave Maria* et *Gloria Patri*, devant le Saint Sacrement, ou bien s'ils ne le peuvent pas, en un lieu quelconque, les Tertiaires peuvent gagner, *une fois par jour*, une indulgence plénière par mode de suffrage, et délivrer, s'il plaît à Dieu, une âme du Purgatoire. — *Benoît* XIII, 21 *décembre* 1729.

8° Par concession des Souverains Pontifes Pie II, Sixte IV, Léon X,

Paul III, Urbain VIII, Pie VII, et récemment confirmée par Pie IX, les Tertiaires gagnent toutes les indulgences plénières et partielles de toutes les basiliques, de toutes les églises et sanctuaires de Rome, de Jérusalem, de la Portioncule et de S. Jacques en Galice, *chaque fois* qu'ils récitent, en état de grâce, *en quelque lieu que ce soit*, six *Pater*, *Ave Maria* et *Gloria Patri* pour la prospérité de la Sainte Eglise et selon les intentions du Souverain Pontife (1).

Consultée sur l'authenticité de ce grand privilége la Sacrée Congrégation des Indulgences, réunie au Palais du Vatican le 31 mars 1856, a déclaré que les Tertiaires de tous les pays peuvent gagner ces indulgences *en tout lieu* et *chaque fois* qu'ils récitent les prières prescrites, qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter d'autres prières aux six *Pater*, *Ave Maria* et *Gloria Patri*, que la confession et la communion ne sont pas exigées, et enfin que toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

La Sacrée Congrégation a seulement fait observer que, conformément au Décret *Delatae saepius*, confirmé par Innocent XI, le 7 mars 1678, les Indulgences proprement dites *des Stations de Rome* ne pouvaient se gagner que les jours indiqués dans le Missel Romain, et qu'une indulgence plénière accordée à la visite d'une église ou à une autre pratique de piété en des jours fixes ne pouvait se gagner qu'une fois le jour.

Ces décisions de la Sacrée Congrégation ont été approuvées et confirmées par notre Saint Père le Pape Pie IX, le 14 avril 1856.

9° Les Tertiaires peuvent gagner toutes les indulgences des *Stations de Rome*, en visitant une église ou chapelle publique de l'Ordre, ou bien, s'ils en sont empêchés, en visitant une église quelconque, les jours fixés dans le

(1) C'est la faveur la plus précieuse dont jouissent les membres des trois Ordres de saint François. Chaque fois que les Frères et les Sœurs du Tiers-Ordre récitent la *Station Majeure* des *six Pater*, ils gagnent les mêmes indulgences que s'ils visitaient en personne les sanctuaires les plus augustes et les plus favorisés de la chrétienté. En visitant les sanctuaires de Jérusalem on peut gagner plusieurs indulgences plénières chaque jour et des indulgences partielles très-nombreuses. Elles ont été concédées par Pie IV, Sixte V, Benoît XIII, Benoît XIV, Pie VI et Grégoire XVI, ainsi qu'on peut le voir dans le *Bullaire de la Terre-Sainte*.

Les indulgences plénières et partielles attachées aux sept principales basiliques et à tous les autres sanctuaires de Rome sont tous les jours aussi très-nombreuses.

La Station des *six Pater* est aussi appelée *Station du Saint Sacrement*, parce que, dans le principe, elle devait se faire dans une église en présence du très-saint Sacrement; mais Léon X, qui avait accordé cette précieuse faveur, déclara que cette condition n'était plus exigée et qu'on pourrait la faire en quelque lieu que ce fût.

Missel Romain pour les Stations (1), — PAUL V, 23 mai 1606. — INNOCENT XI, 7 mars 1678. — BENOÎT XIV, 15 mars 1751.

10° Tous les dimanches de l'année et aux fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, les Tertiaires peuvent gagner une indulgence plénière pour les défunts, en se confessant, communiant, visitant une église, et y priant selon les intentions du Souverain Pontife. — INNOCENT VIII, 24 septembre 1488.

11° Par concession de Léon X, *Dum praeexcelsa*, du 19 juin 1515, et *Dudum per nos*, du 10 décembre 1519, les Tertiaires peuvent gagner une indulgence plénière *chaque fois* qu'ils font la sainte communion.

12° Les Tertiaires peuvent gagner une indulgence plénière et recevoir, d'un confesseur autorisé à cet effet, l'absolution générale : — 1° A chaque solennité de Notre-Seigneur, savoir : Noël, la Circoncision, l'Epiphanie, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la très-sainte Trinité et la Fête-Dieu ; — 2° aux fêtes suivantes de la très-sainte Vierge : la Purification, l'Annonciation, la Visitation, l'Assomption, la Nativité, la Présentation et l'Immaculée-Conception ; — 3° aux fêtes de la Toussaint, de saint Pierre et de saint Paul, apôtres, du séraphique Père saint François, de sainte Claire d'Assise, et de sainte Catherine, vierge et martyre ; — 4° tous les jours de la Semaine Sainte ; — 5° une fois pendant la vie, au choix de chaque Tertiaire, et à l'article de la mort. — LÉON X, 29 mars et 28 avril 1519. — PIE IX, 12 mars 1855.

13° Quatre fois par an, aux jours à leur choix, les Tertiaires peuvent recevoir, d'un confesseur approuvé à cet effet, l'absolution générale ou plénière et la bénédiction papale. — LÉON X, 20 septembre 1515. — PIE VII, 21 avril 1823. — PIE IX, 12 mars 1855.

14° En faisant une demi-heure, ou au moins un quart-d'heure de méditation tous les jours, pendant un mois, les Tertiaires peuvent gagner une indulgence plénière, un jour à leur choix, pourvu qu'ils se confessent, com-

(1) On désigne sous ce nom les indulgences que les Souverains Pontifes ont attaché aux stations ou visites qui se font, à des jours déterminés, dans certaines églises de Rome ; ces jours sont indiqués dans le Missel romain. Ces indulgences ont été fixées par un décret de la Sacrée Congrégation, en date du 9 juillet 1777. Les Tertiaires qui, aux jours déterminés pour ces Stations, visitent une église des trois Ordres, ou, s'ils en sont empêchés, une église ou chapelle publique quelconque, gagnent les mêmes indulgences que si, étant à Rome, ils visitaient en personne les églises stationales.

munient, visitent une église, et y prient aux intentions du Souverain Pontife. — INNOCENT XI, 24 décembre 1692.

15° Indulgence plénière le jour de l'assemblée du mois, en se confessant, communiant, visitant une église, priant selon les intentions du Souverain Pontife, et assistant à l'assemblée de la Congrégation. — Toutefois les Tertiaires légitimement empêchés d'assister à l'assemblée, ou de remplir les autres conditions, gagnent cette indulgence en faisant ce qu'ils peuvent des œuvres prescrites. — PIE VI, 20 novembre 1782. — PIE VII, 21 avril 1823. — PIE IX, 10 juillet 1855.

16° Indulgence plénière en vaquant pendant huit jours aux exercices spirituels de la retraite, se confessant et communiant. — ALEXANDRE VII, 11 juin 1659. — PIE VI, 6 juin 1776.

17° Indulgence plénière pour le Tertiaire prêtre, le jour qu'il célèbre sa première messe, et pour les Tertiaires qui y assistent, pourvu qu'ils fassent la sainte communion ce jour-là. — PAUL V, 23 mai 1606.

18° Indulgence plénière le jour de la fête du titulaire de chacune des églises, chapelles ou oratoires publics des trois Ordres, en se confessant, communiant, visitant une église, et y priant selon les intentions du Souverain Pontife. — BENOÎT XIV, 15 mars 1751. — CLÉMENT XIII, 17 janvier 1769. — PIE VI, 9 juillet 1771. — PIE VII, 24 février 1813.

19° Indulgence plénière à l'article de la mort, en invoquant le saint Nom de Jésus de bouche et de cœur, ou au moins de cœur, avec la contrition. — PAUL V, 11 mars 1607. — BENOÎT XIV, 15 mars 1751.

20° De même, à l'article de la mort, en recevant l'absolution générale en usage dans l'Ordre, d'un confesseur qui ait le pouvoir de la donner. SIXTE IV, 25 juillet 1478.

21° Indulgence plénière en mourant avec le saint habit de l'Ordre sur soi, ou au moins sur le lit, demandant à être enseveli dans ce même habit.

Les personnes qui ne font pas partie de l'Ordre peuvent aussi gagner cette indulgence. LÉON X, 1er septembre 1518.

22° Par communication avec le premier Ordre, les prêtres Tertiaires, en célébrant, à un autel désigné par les Supérieurs (1), trois messes pour leurs parents défunts, leur appliquent les indulgences de l'autel de saint Grégoire ou de l'autel de saint Sébastien à Rome. — PAUL V, 1er décembre 1609.

(1) Ils pourront célébrer ces messes à un autel dédié à la Sainte Vierge dans le lieu de leur résidence.

23° Les prêtres Tertiaires, en célébrant une messe pour leur père, leur mère et autres parents, ou pour les religieux du premier Ordre, les religieuses du second Ordre, les Tertiaires, les Confrères du Cordon, et autres personnes affiliées à l'Ordre de saint François, ou ayant droit aux suffrages, et qui sont décédées, s'il plaît à Dieu, délivrent ces âmes des peines du Purgatoire. — Clément VII, 20 juin 1596.

Principales indulgences partielles.

40 *jours* pour la visite au Saint Sacrement, à quelque heure que ce soit. — Alexandre IV, 23 décembre 1256.

100 *jours* en faisant un quart-d'heure d'oraison mentale. — Innocent XII, 24 décembre 1692.

100 *jours* en assistant à la sainte Messe ou autres divins offices dans les églises ou chapelles de l'Ordre. — Benoît XIV, 15 mars 1751.

100 *jours* en assistant aux assemblées générales ou particulières du Tiers-Ordre, en quelque lieu qu'elles se tiennent. — Benoît XIV, 15 mars 1751.

100 *jours* en assistant aux processions qui se font avec l'autorisation de l'ordinaire ; en accompagnant le très-saint Sacrement dans les processions ou lorsqu'on le porte aux malades ; ou bien, si l'on en est empêché, en récitant alors 5 Pater et 5 Ave, ou tout au moins 1 Pater et 1 Ave, pour les besoins de l'Eglise et pour les Fidèles défunts. — Benoît XIV, 15 mars 1751.

100 *jours* en donnant l'hospitalité aux pauvres, en travaillant à réconcilier les ennemis, ou à ramener les pécheurs dans la voie du salut, en enseignant aux ignorants les commandements de Dieu et ce qui regarde le salut, enfin en pratiquant une œuvre quelconque de piété ou de charité. — Benoît XIV, 15 mars 1751.

100 *jours* en enseignant en public ou en particulier la doctrine chrétienne ou le catéchisme. — Innocent XI, 30 mai 1686.

200 *jours* à ceux qui visitent les malades pour les consoler ou les instruire. — Innocent XI, 30 mai 1686.

560 *jours* en écoutant la lecture ou l'explication de la Règle le jour de l'assemblée mensuelle. — Clément V, 8 mai 1305.

Sept ans et sept quarantaines le jour de la fête des Stigmates de notre Père saint François, de saint Louis, roi de France, de sainte Elisabeth, reine de Portugal, de sainte Marguerite de Cortone, et douze autres jours de l'année désignés par les Supérieurs ; en se confessant, communiant, visitant une

église et y priant selon l'intention du Souverain Pontife. — Benoît XIV, 15 mars 1751.

Les indulgences suivantes ont été accordées à tous les fidèles qui assistent aux offices dans les églises de l'Ordre à la Fête-Dieu, à l'Immaculée-Conception, et pendant les Octaves de ces fêtes.

Jour de la fête.

400 *jours* pour Matines. — 400 *jours* pour la Messe. — 400 *jours* pour les Vêpres. — 160 *jours* pour chacune des autres heures de l'office divin.

Octave.

200 *jours* pour Matines. — 200 *jours* pour la Messe. — 200 *jours* pour les Vêpres. — 80 *jours* pour chacune des autres heures de l'Office.

Tous les vendredis du Carême, les Tertiaires peuvent gagner une indulgence de *sept ans et sept quarantaines*, et l'un de ces vendredis, à leur choix, une *indulgence plénière*, en se confessant, communiant, visitant une église et priant selon les intentions du Souverain Pontife. — Clément XIV, 23 novembre 1772.

En assistant aux neuvaines préparatoires aux fêtes de l'*Immaculée Conception*, de *saint François*, de *saint Antoine de Padoue*, les Tertiaires peuvent gagner, chaque fois, une indulgence de 100 jours, et une indulgence plénière un des jours de la neuvaine, pourvu que, s'étant confessés et ayant communiés, ils visitent l'église et y prient selon l'intention du Souverain Pontife. — Clément XIII, 17 avril 1761. — Clément XIV, 23 novembre 1772.

Indulgence de *sept ans et sept quarantaines* chaque jour de la neuvaine préparatoire à la fête de Noël, et *Indulgence plénière* le premier et le dernier jour aux conditions ordinaires. — Clément XIV, 23 novembre 1772.

Decretum die 27 *octobris* 1862.

Sacra Congregatio Indulgentiis sacrisque Reliquiis proposita praesens Summarium gallico idiomate exaratum uti authenticum recognovit typisque imprimi posse permisit.

Datum Romae ex Secretaria ejusdem Sacrae Congregationis.

L. ✝ S. A. Archip. Prinzivalli, *Substitutus.*

Indulgentias hoc summario contentas publicari posse permittimus.

Mechliniae 18 junii 1867.

J.-B. Lauwers, *Vic. Gen.*

GUÉRISON EXTRAORDINAIRE DE SOEUR MARIE COLETTE,

DU COUVENT DES CONCEPTIONNISTES, A NIVELLES (1).

Nous n'avons voulu mettre aucune précipitation à rapporter le fait étonnant qui a ému les âmes religieuses de la ville de Nivelles, ni devancer les jugements de l'autorité ecclésiastique, en le qualifiant d'un mot qui est sur toutes les lèvres; mais nous nous croirions ingrats envers le Ciel, si nous taisions plus longtemps une guérison que l'on ne saurait légitimement attribuer à des causes naturelles, et qui est, selon nos lumières, une preuve manifeste de l'intervention divine dans les événements de ce monde. S'il est bon, d'après une parole sacrée, de garder les secrets des cours, il est honorable de publier les merveilles de Dieu et de manifester les œuvres de sa grâce. Au milieu des scandales qui remplissent nos villes et des ruines morales qui désolent les cœurs, il nous est doux de pouvoir pénétrer dans une maison sainte où règne la vertu, et dont les prières, comme un pur encens, montent à chaque heure vers Dieu, pour retenir sa justice et implorer sa miséricorde.

Sœur Marie Colette, native de Strombeek, près de Vilvorde, souffrait depuis trois ans d'une maladie terrible, dont le savant docteur Hanon nous a parfaitement décrit les symptômes; elle ne savait plus marcher, ni redresser son corps : et c'était pitié de la voir, si jeune encore, traînée dans un fauteuil jusqu'à la grille de l'infirmerie pour recevoir la Sainte Communion, dans un état incroyable d'agitation. Désespérant de se guérir jamais, elle avait cessé depuis deux ans tout traitement; et dans l'excès même de ses douleurs, elle avait réclamé du Ciel, comme une grâce, une vie plus courte, une fin prématurée. Dieu ne voulut point sans doute l'exaucer alors, afin de montrer combien ses voies sont différentes de celles des hommes, et comme Il dispose tout pour la gloire de son nom. Au mois d'octobre 1866, sœur Colette tomba plus malade : elle perdit l'appétit et le sommeil, des accès de crampes et des vomissements la mirent à bout, et les douleurs du dos empirèrent son état. Le moment de la délivrance approchait certainement, et les désirs de sœur Colette allaient se réaliser, lorsqu'une circonstance inattendue vint subitement changer l'esprit des Conceptionnistes et leur rendre l'espérance.

(1) Extrait de la *Gazette de l'arrondissement de Nivelles*, du 6 avril 1867.

Le 28 du mois de janvier 1867, la mère abbesse apprit qu'on désirait de voir reprendre la cause de la béatification de la vénérable Marie-Jésus d'Agréda, de l'ordre de l'Immaculée Conception. Afin de hâter ce résultat si désiré depuis longtemps par un fait éclatant qui signalât la sainteté de cette illustre religieuse, on résolut aussitôt de faire une neuvaine pour obtenir la guérison de sœur Colette, par l'intercession de Marie d'Agreda. Il y eut alors dans le couvent un tel mouvement de confiance, que nous pourrions bien appeler le grand courant électrique de la grâce, un si vif pressentiment de quelque chose d'extraordinaire et de surnaturel, que la mère abbesse n'hésita pas d'ordonner de conduire au chœur le neuvième jour la sœur Colette, qui était cependant beaucoup plus malade pendant la neuvaine, mais qui ne quittait jamais l'image de Marie d'Agréda. Le mercredi 6 février, le vénérable abbé Boulaers, aussi distingué par ses talents que par sa piété, remplit une dernière fois auprès de cette martyre de la souffrance les devoirs de son saint ministère, et la vit encore dans cet état pitoyable qui faisait frémir. C'était heureusement la veille d'un jour de sainte consolation et de pieuse joie !

Le jeudi 7 février, de grand matin, la mère abbesse envoya quelques religieuses chercher sœur Colette. On la trouva hors du lit, tout habillée. On la place sur une chaise que portent deux sœurs jusqu'au haut de l'escalier; là elle leur dit : « Mettez-moi à terre, je vais marcher. » Aussitôt conduite par deux sœurs, elle entre au chœur, se prosterne devant le Saint Sacrement, peu après se présente à la Sainte Table sans aucune assistance, et se met à genoux sur le plancher sans aucun appui. Elle n'éprouvait plus aucun mal, elle était radicalement guérie. Dépeindre en ce moment la Communauté serait presque chose impossible; les sentiments les plus divers agitaient toutes ces âmes. Les unes pleuraient de reconnaissance, les autres riaient de joie, plusieurs se prosternaient à terre pour adorer le Seigneur, toutes étaient émues, frappées, saisies d'un saint respect. Le doigt de Dieu était là.

Qui ne verra dans une guérison aussi subite, et dans les circonstances qui l'ont accompagnée, les signes évidents de la puissance divine? Abandonnée par la science, sœur Colette ne demande plus que les secours du Ciel, et c'est à la fin d'une neuvaine entreprise pour la gloire de la vénérable Marie d'Agréda, qu'elle recouvre en un instant une santé détruite par trois années d'horribles souffrances, qui la conduisaient lentement au tombeau. Puisse

cet événement, où se montre la main divine, exciter des transports de joie et répandre partout l'amour d'un Dieu si bon, qui frappe et qui guérit, qui abaisse et qui relève, afin de montrer à l'homme sa puissance et sa miséricorde! Quant à la sœur si douce qui a mérité ces faveurs d'en-haut, elle peut bien s'écrier avec David : « Mon âme se réjouira d'avoir été sauvée par le Seigneur; elle peut répéter ces touchantes paroles qui peignent si justement sa guérison : « Tous mes os diront : Seigneur, qui est semblable à toi? » *Omnia mea ossa dicent : Domine, quis similis tibi?* (*Ps.* XXXIV, *v.* 9 et 10).

Nous ajoutons ici les témoignages du médecin et de l'aumônier du couvent, qui exposent et confirment les faits qui viennent d'être rapportés.

Je soussigné, E. Hanon, docteur en médecine, domicilié à Nivelles, déclare que Mademoiselle Marie-Catherine Plas, de Strombeek, en religion Sœur Marie Colette, au Couvent des Conceptionnistes en cette ville, âgée de trente-deux ans, a commencé à recevoir mes soins en Mars mil huit cent soixante-trois, pour une myélite chronique de la portion dorsale, qui avait été traitée à son début par feu mon honorable collègue Monsieur le Docteur Berthels; que cette maladie a suivi la marche qui la caractérise et s'est traduite par les symptômes suivants : pendant plusieurs mois sensation de froid, inquiétudes, fourmillements, engourdissements, crampes, diminution de la force musculaire dans les pieds et les jambes, douleurs vagues et comme rhumatismales le long de la colonne vertébrale, et puis douleur fixe sur un point limité, élancements douloureux dans les membres par la pression sur ce point; constipation, émission des urines lente et difficile; ensuite augmentation de ces phénomènes : douleur spinale tellement forte que le décubitus sur le dos est devenu impossible; paralysie complète du mouvement dans le pied d'abord, pour gagner de proche en proche tout le membre; extrémités inférieures amaigries, fortement repliées et demeurant fixées dans cette position; toute tentative pour les étendre causant de vives douleurs; faiblesse dans le membre supérieur gauche au point de ne plus pouvoir s'en servir; gêne de la respiration avec crachement de mucosités striées de sang; douleurs thoraciques; palpitations; pesanteur à l'estomac à la moindre ingestion d'aliments, qui sont parfois rejetés par le vomissement; que cette phlegmasie n'a pas cessé d'être combattue par toutes sortes de moyens jusqu'en septembre mil huit cent soixante-quatre, époque à laquelle la malade, fatiguée ou plutôt désespérée de voir que le mal résistait à tous les remèdes, demanda qu'on n'en fît plus; que dès lors on cessa toute médication; que dans les visites que j'ai faites depuis dans cet établissement pour donner mes soins à d'autres sœurs, je l'ai toujours trouvée au lit dans la même pitoyable position et pour ainsi dire dans un état progressif de marasme, qui me faisait estimer que la malade devait nécessairement succomber à cette affection; que c'est le cinq Janvier de cette année que je l'ai vue pour la dernière fois; qu'appelé au Couvent le 7 février courant, on me fit voir au parloir sœur Colette complétement guérie de sa myélite, dont il ne restait aucune trace, et qu'il m'a été affirmé par la Révérende Mère Abbesse qu'aucun traitement n'avait été employé depuis la cessation du mien; sa guérison était arrivée spontanément

et rapidement et que cet état était si parfait que du jour au lendemain elle a pu se livrer à ses occupations comme par le passé, et assister, de même que ses compagnes, aux offices de jour et de nuit.

Nivelles, le vingt février mil huit cent soixante-sept.

(*signé*) E. Hanon.

Je suis prêt à ratifier cette déclaration en mon âme et conscience, sous la foi du serment.

Je soussigné, professeur à l'école normale de l'État, déclare avoir porté la Sainte Communion, pendant plus de trois ans, à la Sœur Colette, Conceptioniste du Couvent de Nivelles, étendue soit sur un fauteil, soit sur son lit, se trouvant par suite de sa maladie dans l'impossibilité de se tenir même debout. J'ai encore rempli cette pieuse fonction le mercredi, six de ce mois. La malade se trouvait toujours dans le triste état si fidèlement et si bien dépeint par le rapport de Monsieur le Docteur Hanon, son médecin ; et pourtant c'est la dernière fois que je descendis à l'infirmerie pour lui rendre ce service. Le lendemain, à ma grande surprise, je la vis venir, d'un pas ferme, s'agenouiller au banc de Communion, recevoir la sainte Eucharistie, puis se lever et retourner librement à sa place sans aucun appui étranger. A vrai dire, je n'y comprenais rien. Mais, après la messe, la Révérende Mère Abbesse vint me dire que la Vénérable Marie d'Agréda avait fait son miracle en guérissant subitement la sœur Colette, le dernier jour d'une Neuvaine faite en son honneur. Tout en admirant le fait extraordinaire qui venait de se passer sous mes yeux, je me disais cependant à part moi : les femmes en général, et les religieuses en particulier, crient vite au miracle ; il est prudent d'attendre. Or, voilà plus de quinze jours que la guérison s'est faite tout à coup, et non-seulement la sœur Colette se porte encore aussi bien que le premier jour, mais tout indique que cela continuera dans la suite. Maintenant donc je me sens disposé à unir ma voix à celles des bonnes sœurs de Nivelles et à m'écrier avec elles : « Dieu soit loué ! la Vénérable Marie d'Agréda a fait son miracle ! »

Telle est, sur la guérison de la sœur Colette, la pure et simple vérité. Je suis prêt, s'il le faut, à confirmer sous la foi du serment le plus inviolable les détails que j'ai donnés dans la présente déclaration.

Nivelles, le 22 février 1867.

(*Signé*) J.-Th. Boulaers.

La lettre de Mgr Côme, *Evêque à Tarazona, au Rév. P. Séraphin, Passioniste, à Ere.*

Tarazona, le 7 avril 1867.

Révérend Père Séraphin,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu votre lettre bien aimable pour les choses que vous m'y dites. Les religieuses de la Conception ainsi que moi, nous vous remercions très-cordialement du vif intérêt que vous prenez pour la cause de la Vénérable servante de Dieu, Marie de Jésus d'Agreda. Nous vous sommes aussi bien obligés de la peine que vous vous êtes imposée pour justifier l'ouvrage magnifique qui a pour titre : *Cité mystique de Dieu*,

ouvrage si rudement combattu par les uns, et si bravement défendu par tant d'autres, et dont il reste encore des preuves et d'irrécusables témoignages.

Outre la guérison dont vous me parlez et que l'on peut regarder comme *miraculeuse*, il s'en est opéré bien d'autres et en France et en Espagne par l'intercession de la Vénérable Mère, et les religieuses de ce couvent en ont la preuve certaine, car on leur a envoyé, à plusieurs reprises, des aumônes en témoignage de la vérité des faits.

Il y avait dans cette même ville d'Agreda une femme attaquée de mal de cœur et que les médecins avaient déjà abandonnée, ne sachant qu'y faire. Alors elle eut recours à la Vénérable Mère, buvant pendant neuf jours avec beaucoup de ferveur de l'eau du verre appelé le *Verre de la Mère*, parce que le Roi Philippe IV lui en avait fait présent. Aussitôt la maladie disparut. Un certificat signé par les médecins, et qu'on garde dans le couvent, atteste que la guérison fut surnaturelle.

Vous avez très-bien fait de vous adresser à moi, me demandant des renseignements sur la Vén. Mère, et je vais vous satisfaire très-volontiers. Il existe encore le couvent fondé par la Vén. Mère, et seize religieuses pleines de zèle et de piété y demeurent actuellement. Elles y gardent le corps de la Vénérable Mère, et moi je l'ai vu de mes yeux. On y garde aussi des objets dont la sainte et pénitente Mère se servait. Elle obtient des grâces pour ceux qui lui sont pieusement dévoués.

Dès sont vivant elle dit qu'aucun voisin de la ville d'Agreda ne périrait sur l'échafaud, et, d'après la tradition, cette prédiction a eu son exact accomplissement.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint de petits morceaux de linge, touchés au corps de la Vénérable, et je vous autorise à les distribuer aux personnes qu'il vous plaira. Je vous envoie également deux petits papiers avec la signature et l'écriture autographe de la Mère; et j'y ajoute un tout petit morceau du drap de lit sur lequel elle mourut.

Les religieuses gardent la croix dont Marie d'Agreda se chargeait lorsqu'elle faisait sa voie du Calvaire. Mais, quoiqu'elles aient cherché à suivre son exemple, jamais elles n'ont pu y réussir, tant elle est lourde.

On garde aussi une maille en fer d'archal avec des pointes aiguës audedans, faite par la Vénérable dans une journée, et qu'elle mettait sur sa chair. Tous ceux qui ont vu ce cilice, au-dessus de tous les cilices, ont été étonnés comme moi; car on ne peut concevoir qu'une femme puisse, sans l'aide de Dieu, le porter, et par son poids énorme, et par les pointes dont il est garni.

Les parents de la Vénérable gardent ce cilice comme un précieux héritage, comme une relique, et ils le transmettent de père en fils. Il n'est personne qui aille à Agreda et qui ne le voie avec vénération. Je l'ai pris entre mes mains, et en le considérant un peu de temps, je m'écriai : qu'elle dut être sainte la pénitente Marie de Jésus d'Agreda ! Pour moi je la crois telle, c'est-à-dire, une sainte et une grande pénitente.

Agréez, R. P. Séraphin, l'assurance de ma considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

« Votre très-dévoué serviteur et ami,

CÔME, ÉVÊQUE DE TARAZONA.

NOUVELLES FRANCISCAINES.

LETTRE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS AUX RÉCOLLETS DE ROUBAIX.

Dans notre livraison de mars et avril 1866, p. 198-203, nous avons fait connaître l'établissement des Récollets belges à Roubaix.

On sait que le choléra a fait l'année dernière de très-grands ravages dans cette ville populeuse, surtout parmi la classe ouvrière. Les Pères Récollets ont déployé dans ces circonstances le plus grand zèle et un dévouement à toute épreuve, en parcourant jour et nuit les rues de la ville pour porter leurs soins et les secours spirituels aux malades. Quoiqu'ils n'aient eu en vue que la gloire de Dieu et le salut des âmes, ils viennent de recevoir du ministre impérial et du maire de la ville un témoignage de reconnaissance qui fait autant d'honneur à ses auteurs qu'aux religieux destinataires.

Voici la lettre ministérielle, précédée de celle de M. l'adjoint de Roubaix :

Roubaix, le 24 avril 1867.

Monsieur le Supérieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre une lettre de félicitation que S. E. M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient de me faire parvenir comme témoignage de sa satisfaction pour la conduite que vous avez tenue lors de la dernière épidémie cholérique.

Recevez, Monsieur le Supérieur, l'assurance de ma considération distinguée,

Le maire de Roubaix,

J. LAGACHE, adj.

Paris, le 20 mars 1867.

Messieurs,

M. le Préfet du département du Nord m'a rendu compte de votre honorable conduite pendant la dernière épidémie cholérique.

Je vous félicite, Messieurs, du zèle et du dévouement dont vous avez fait preuve dans ces tristes circonstances.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,

DE FORCADE.

A. M. le Supérieur et les religieux de l'Ordre des Récollets à Roubaix.

— Le 17 mai Notre Saint-Père Pie IX a publié l'élection faite par la S. Congrégation de la Propagande pour l'évêché de Mellipotamos *in partibus infidelium* du R. P. Gabriel Cappuccio, de Bracigliano, préfet des Mineurs réformés à Castrati, et coadjuteur de Mgr Charles Pooten, archevêque de Scutari et d'Antivari en Albanie.

Couronnement prochain de la Sainte Vierge à Hasselt. Mgr de Mérode, archevêque de Métilene, accompagné d'un cérémoniaire de St-Pierre, partira de Rome pour la Belgique après les fêtes de juin et juillet, et couronnera au nom du chapitre de St-Pierre la statue miraculeuse de la Sainte-Vierge invoquée sous le titre de *Virga Jesse,* dont l'église de Notre-Dame à Hasselt, desservie par les Pères Récollets, est l'heureuse dépositaire. Le chapitre pourvoit aux frais de ces sortes de couronnements au moyen d'un legs considérable fait *ad hoc* par un Sforza, de la grande famille de ce nom. Lorsque les revenus de ce legs se sont accumulés pendant quelques années, on couronne telle ou telle Vierge célèbre, à Rome ou à l'étranger. On pense que la solennité aura lieu à Hasselt le 15 août.

Ordination de 27 Récollets. Le 20 juin, fête du Très-Saint Sacrement, Mgr Laurent, Evêque de Chersonèse, a ordonné, au couvent des Frères-Mineurs Récollets de St-Trond, vingt-sept religieux de cet ordre. Quinze ont reçu la consécration sacerdotale, neuf ont été promus au diaconat, trois ont reçu la tonsure, les ordres mineurs et le sous-diaconat.

TRIPOLI DE BARBARIE. Tout le monde sait qu'on a toujours joui dans les domaines de l'Empire Ottoman d'une certaine liberté du culte, comme le prouvent les diverses sectes et communions chrétiennes orthodoxes et hétérodoxes qui y ont existé dès les commencements de l'Islamisme et qui y existent encore. Que si dans le temps passé il y a eu des persécutions plus ou moins violentes contre les chrétiens, surtout contre les Latins, il faut les attribuer, plutôt qu'aux lois, à des idées politiques, ou bien à la haine personnelle de quelques fanatiques, plutôt qu'au désir d'extirper les croyances non musulmanes. Mais depuis le commencement du XIX[e] siècle on est bien forcé d'avouer qu'en cette matière le gouvernement musulman est préférable à tout autre : thèse qu'on pourrait prouver par le fait de mille processions publiques qui ont lieu avec la bannière de la Croix, et avec tout l'apparat, toute la pompe ecclésiastique possible, à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie d'Egypte, au Caire, à Jérusalem, et partout où se trouvent des chrétiens. Le fait suivant présente cependant quelque chose de plus, et il est vraiment digne de remarque si on

le rapproche de la situation de cette malheureuse Italie! Or il faut savoir qu'il y a, à Bengazi, ville située sur les côtes de Tripoli de Barbarie, une église catholique desservie par les Pères Mineurs Observantins Réformés, auxquels cette mission a été assignée par la Sacrée Congrégation de la Propagande. Eh bien! il est arrivé que, le 13 mars dernier 1866, un Bédouin, musulman fanatique, poussé par un de ses coreligionnaires qu'animait une égale haine, mais non une égale fureur contre le nom chrétien et contre les choses appartenant au culte de la sainte Eglise, pénétra furtivement dans cette église à la fin des messes et après le catéchisme qu'on a coutume d'y faire tous les jours à bon nombre d'enfants catholiques; puis, s'y étant enfermé, il se mit avec une rage frénétique à faire main basse sur tout ce qu'il y avait de plus sacré, de plus saint et de plus précieux, sans épargner ni aucune image religieuse, ni aucun objet sacré, mais en pillant et saccageant tout. Averti de ces horribles dévastations, le Vice-Préfet de cette mission en fit aussitôt donner avis aux autorités civiles locales, qui accoururent, arrêtèrent ce furibond et l'envoyèrent au château. La réparation de l'outrage ne se borna point là : le P. Vice-Préfet ayant informé par un télégramme le T. R. P. Préfet Apostolique, résidant à Tripoli, de ce qui s'était passé, celui-ci en fit aussitôt part au Consul Impérial de France, protecteur de la mission, et le Consul fit parvenir sans retard une dépêche au pacha, gouverneur de Bengazi, lequel est en même temps chargé du consulat de France en cette ville, demandant prompte et exemplaire justice, ainsi que la punition du principal coupable et de ses instigateurs, et l'indemnisation de tous dommages. Le pacha ne repoussa point les justes demandes du consul et ne se les fit pas répéter une seconde fois; il ne se contenta point de condamner le sauvage Bédouin à la prison, il le fit charger de chaînes, fouetter en public et parcourir toute la ville avec deux écritaux, l'un sur la poitrine, l'autre sur le dos, énonçant le délit du coupable; il le fit ensuite mettre sous terre jusqu'à la ceinture et l'y laissa plusieurs heures; enfin il le bannit ainsi que ses adhérents, et fit en outre démolir diverses maisons musulmanes contigües à l'église, près de laquelle il établit un corps de garde défensif; puis il prit encore d'autres précautions pour parer à l'éventualité de tout événement fâcheux. Quant au sultan de Constantinople, à qui le pacha avait rendu compte de l'affaire par le télégraphe, il approuva entièrement la conduite de son agent, et lui donna plein pouvoir d'adopter toutes les mesures jugées nécessaires pour prévenir, le cas échéant, de nouveaux désordres. Voilà comment aujourd'hui le gouvernement turc répare les outrages que les Turcs eux-mêmes font aux catholiques, aux églises et aux ministres saints, obéissant ainsi au fanatisme que leur inspire une religion qu'ils ont le malheur de croire vraie, par un mystère pour nous incompréhensible. (Extrait du *Véridique* de Rome).

ANNALES DES MISSIONS FRANCISCAINES.

VIe ANNÉE. — 6me LIVRAISON.

COUP D'OEIL HISTORIQUE SUR LA RELIGION CHRÉTIENNE AU JAPON.

Entre tous les pays de l'extrême Orient un des plus intéressants, sans contredit, est le Japon. Dans ces grandes îles, situées à l'est de la Chine, habite en effet un peuple intelligent, poli, courageux et de beaucoup supérieur à tous les peuples de l'Asie. Jamais étranger n'a mis le pied sur le sol du Japon sans être frappé d'étonnement à la vue de cette nation singulière, si différente des autres nations orientales. Mais c'est surtout aux cœurs catholiques, et notamment aux Fils de saint François d'Assise, que ce pays doit être cher; car le Japon est la terre des martyrs et le théâtre éclatant de leurs glorieux exploits.

L'Eglise toute entière est encore toute émue et toute émerveillée de deux grandes solennités qui ont eu lieu à Rome à ce sujet : la première le 8 Juin de l'année 1862, dans laquelle Notre Saint Père le pape Pie IX, entouré de trois cents cardinaux, archevêques et évêques, a canonisé les vingt six héros de Nagasaki (1); et la seconde, le 7 Juillet dernier, dans laquelle le même Souverain Pontife, glorieusement régnant, entouré des représentants de la catholicité entière, vient de béatifier deux cent cinq autres athlètes qui ont aussi versé leur sang sur le sol Japonais. Dans les premiers la famille franciscaine compte vingt-trois saints, et parmi les seconds vingt-neuf bienheureux. Il ne sera donc pas sans une certaine utilité de jeter en nos annales un coup d'œil historique sur la religion chrétienne au Japon, afin de faciliter l'intelligence des diverses notices qui ont déjà paru et paraîtront encore sur les principaux d'entre les martyrs, tant canonisés que béatifiés, dont s'honore et se fortifie notre Ordre séraphique.

Nous diviserons ce que nous avons à dire, dans cet aperçu général, en trois périodes : la première s'étendra depuis l'entrée de S. François Xavier

(1) On écrit aussi : *Nangazaqui* et *Nagazaqui*.

au Japon jusqu'à l'arrivée des religieux de St-François d'Assise ; la seconde, depuis l'arrivée au Japon des disciples de St-François d'Assise jusqu'après les Martyrs de Nagasaki ; et la troisième depuis les martyrs de Nagasaki jusqu'à nos jours (1).

Première période.

De la religion chrétienne au Japon depuis l'arrivée de S. François Xavier jusqu'à celle des religieux de St-François d'Assise (1549-1593).

Le Japon, dont l'étendue et la population au dire d'un géographe moderne sont à peu près égales à celles de la France, fut découvert, comme on sait, en 1542, par le Portugais Mendez Pinto. Cinq ans plus tard, en 1549, S. François Xavier y abordait pour y prêcher l'Evangile. Sa prédication fut comme un torrent de grâce et de lumière, qui se répandit avec une irrésistible impétuosité sur ces peuples infidèles, assis depuis tant de siècles à l'ombre de la mort. En vingt-six mois, ce grand apôtre avait baptisé des milliers de payens, converti des nobles et des rois, ébranlé l'autorité des bonzes, frayé la voie aux ouvriers évangéliques chargés de continuer son œuvre, en un mot, il avait fondé l'Eglise du Japon.

Les religieux de la Compagnie de Jésus, ses frères en religion, cultivèrent seuls d'abord et avec un soin admirable cette Eglise naissante. Pendant quarante ans, c'est-à-dire, jusqu'au règne de Taico-Sama, elle n'avait cessé de prendre de nouvelles forces et de nouveaux accroissements. Sans doute, durant cet espace, l'œuvre de Dieu avait eu à subir parfois, en quelques provinces, des persécutions locales et transitoires; mais aucun souverain n'avait encore entrepris d'exterminer la religion chrétienne du pays lorsque Taico-Sama monta sur le trône.

Le gouvernement du Japon avait été autrefois monarchique. Toutes les provinces obéissaient à un empereur, nommé Daïri. Peu à peu les Daïri, hommes pour la plupart efféminés, devinrent méprisables à cause de leur mollesse et de leur incapacité; en sorte qu'à la fin le pouvoir tomba entre les mains du premier ministre qui s'appelait Cubo. Le Daïri régnait et ne gouvernait pas; le Cubo gouvernait et n'était pas censé régner. Fatigués de cette forme de gouvernement, les principaux chefs de l'armée le renver-

(1) Les sources où nous avons puisé pour cette notice sont : *L'Histoire du Japon*, par Charlevoix, et *l'Histoire des martyrs de Nagazaki*, par Bouix.

sèrent, et alors eut lieu la révolution qui transforma le Japon en un grand nombre de principautés ou de royaumes indépendants. A l'époque où S. François Xavier vint évangéliser ce pays, on en comptait septante-sept, dont celui de Méaco était le plus considérable. Les souverains qui avaient cette ville pour capitale exercèrent bientôt une certaine suzeraineté sur les autres. Nobunauga, l'un d'entre eux, en soumit trente-trois à son sceptre, les transformant en simples gouverneurs qui, tout en conservant leur titre de rois avec certains priviléges, n'étaient au fond que des préfets relevant de son autorité. Son successeur Taico-Sama étendit cette transformation à tout le Japon, en sorte que sous son règne l'ancienne unité impériale se trouva reconstituée. Jusque là la diversité des royaumes indépendants les uns des autres avait singulièrement favorisé la diffusion du saint Evangile; car, quand les missionnaires trouvaient de la résistance et des persécutions dans un endroit, ils passaient dans un autre. Et quand ils parvenaient à convertir un prince ou un roi dans quelque royaume, comme par exemple le prince Ticondono ou le roi de Tango, c'était un noble sujet d'émulation non-seulement pour le peuple qui leur était soumis, mais encore pour ce peuple et les princes et les rois des royaumes voisins. C'est ce qui explique la rapide diffusion de l'Evangile dans les différentes parties de l'empire par les travaux apostoliques des pères Jésuites, dont le zèle admirable se trouvait du reste continuellement activé au souvenir de S. François Xavier et encouragé par les heureuses dispositions des spirituels Japonais. Quoique l'empereur Nobunanga demeurât payen et exerçat une certaine influence sur la plupart des autres rois du Japon, il fut loin cependant de contrarier l'exercice de la religion chrétienne; et sous son règne, comme sous les commencements du règne absolu de Taïco-Sama son successeur, elle acquit des développements extraordinaires et fournit à l'Eglise une admirable phalange d'élus. Mais revenons à Taïco-Sama, qui doit jouer un si grand rôle dans cette histoire :

Né de parents obscurs, il ne fut d'abord qu'un pauvre paysan, obligé de couper du bois pour gagner son pain de chaque jour. Mais il était doué d'une sagacité remarquable et d'une adresse incomparable. Il avait encore d'autres qualités supérieures qui, jointes à ses succès dans la guerre, le portèrent à l'empire suprême du Japon. Une fois maître des royaumes qui obéissaient à Nobunanga, il convoqua tous les grands à Méaco, sous prétexte de donner plus de pompe aux obsèques du monarque défunt. C'était en

1582. Tous les rois et tous les princes s'y rendirent sans méfiance. Quand il les eut ainsi sous sa main, il leur changea leurs royaumes, envoyant ceux du nord au midi, ceux d'orient en occident, et réciproquement, et les mit ainsi dans l'impossibilité d'organiser contre lui aucune conspiration inquiétante chez des peuples sur lesquels ils n'avaient aucune influence. Ce coup-d'état le constitua par le fait monarque absolu ou empereur du Japon.

Les cinq premières années de son règne furent loin de faire présager en lui un persécuteur. Sachant que les chrétiens avaient rempli à l'égard de Nobunanga le devoir de sujets fidèles, il les estimait, les traitait avec bienveillance et leur confiait volontiers des emplois. Il n'oubliait pas que le pieux prince Ucondona l'avait singulièrement aidé à arriver à l'empire. Il honorait les PP. Jésuites, les accueillait avec bonté lorsqu'ils allaient le voir, et conversaient familièrement avec eux. « Je sais, leur disait-il, que vous êtes des gens de bien et d'une vie plus pure que celle des Bonzes ; j'approuve et je goûte fort tous les articles de votre religion, à l'exception d'un seul, celui qui interdit la pluralité des femmes. Sans cela je ne balancerais pas à me faire chrétien. »

Mais auprès de Taïco-Sama se trouvait un de ces monstres de perversité dont l'office seul indique la dégradation : le ministre des turpitudes du palais impérial, l'homme chargé de rechercher dans tout le Japon les malheureuses créatures qui devaient être prostituées à la luxure de son maître, le médecin Jacuino. Ex-Bonze de la secte la plus perverse, il haïssait encore à ce titre la religion chrétienne et cherchait à la perdre. S'entretenant un jour avec Taïco-Sama, il lui tint ce discours : « La religion des chrétiens compromet évidemment l'honneur et la paix de votre Empire, puisqu'elle détruit le culte de Cama et de Fotoca, divinités honorées de tout temps au Japon. Ne voyez-vous pas que bientôt les rois, les princes, la noblesse et le peuple seront dans la main des missionnaires, et rien ne se mouvra que selon leur gré. N'est-ce pas laisser prendre trop d'autorité et de puissance à ces étrangers qui prêchent une religion si contraire du reste aux jouissances que l'empereur peut se procurer pendant sa vie et aux honneurs divins auxquels il peut et doit prétendre après sa mort. » Cet habile discours de l'ignoble courtisan eut son effet sur Taïco-Sama, qui était non moins orgueilleux que dissolu, et qui se délectait dans ses voluptés à la pensée que les Japonais le placeraient après sa mort parmi les Dieux.

Le décret de proscription ne se fit pas attendre. Par cet édit il était en-

joint à tous les missionnaires de quitter le territoire Japonais dans l'espace de vingt jours. Les Jésuites obtinrent d'abord un délai de six mois. Ils se consultèrent et résolurent de mourir plutôt que d'abandonner cette chrétienté où tant de néophytes avaient besoin d'être soutenus. Mais en même temps, pour céder à l'orage, ils suspendirent leurs prédications en public, cessèrent de réunir les chrétiens dans les églises, et changèrent même leur costume pour prendre celui dont usaient les Japonais pieux. De son côté, Taïco-Sama fit abattre les croix, renverser les édifices sacrés érigés en l'honneur du vrai Dieu, et même abattre plusieurs forteresses dans les pays où le christianisme avait fait le plus de progrès. Les six mois expirés, les Jésuites ne partirent pas; ils renvoyèrent seulement quelques étudiants pour qu'ils allassent en Europe recevoir les saints ordres. Mais si les missionnaires restèrent au Japon, leur action et leur influence s'y trouvèrent nécessairement réduites, car l'empereur les faisait surveiller de près pour empêcher toute propagande de leur part.

Deuxième période.

Depuis l'entrée des religieux de St-François d'Assise au Japon, l'an 1593, *au crucifiement des Martyrs de Nagasaki, l'an* 1597.

Pendant que les RR. PP. Jésuites se voyaient presque réduits à l'impuissance au Japon et à peine tolérés, car l'édit de proscription resta toujours suspendu sur leur tête comme une menace, les religieux de St-François d'Assise pouvaient non loin de là librement exercer leur zèle apostolique. C'était aux îles Philippines, où le gouverneur, au nom du roi d'Espagne, favorisait leurs efforts et soutenait leurs triomphes. Comme les relations entre les îles Philippines et le Japon étaient alors aussi faciles que fréquentes, les chrétientés japonaises, désolées de ne pouvoir plus assister au saint Sacrifice de la messe, ni entendre la parole de Dieu, désolées surtout de ce que leurs missionnaires étaient en si petit nombre et encore si peu libres pour administrer les sacrements à tant de milliers de chrétiens et pour recueillir la moisson abondante des nouveaux prosélytes qui blanchissait de toutes parts, ces chrétientés profitèrent d'une ambassade que Taïco-Sama envoya aux îles Philippines dans le but de soumettre ces îles à son empire, pour appeler à leur secours les religieux de St-François d'Assise dont ils

apprenaient sans cesse les merveilles. Les chrétiens les plus influents du Japon, tels que le prince Ucondono, la reine de Tango, et plusieurs personnages de la cour, avaient de graves raisons d'espérer que l'empereur Taïco-Sama les accueillerait volontiers. « Venez donc à notre aide, leur disaient-ils, nous vous en conjurons par les entrailles de la miséricorde de Jesus-Christ, ayez pitié de nous ; venez évangéliser notre pays, venez au secours de tant d'âmes qui, faute de prêtres, s'y perdent en grand nombre. Ne craignez pas la persécution, car, si jamais on vous y persécute, nous espérons partager avec vous la palme du martyre. » A ces cris éloquents le zèle des fils de St-François d'Assise s'était enflammé. La parole du Seigneur, *Ite et vos in vineam meam*, allez vous aussi travailler à ma vigne, retentissait mystérieusement au fond de leur âme. Et peut-être s'appliquaient-ils aussi cette autre de S. Thomas, qui pour eux devait se vérifier à la lettre : *Eamus et nos, et moriamur cum eo ;* allons-nous aussi et mourons avec Jésus. La bulle de Grégoire XIII, il est vrai, avait réservé les missions japonaises aux seuls Jésuites et en défendait l'accès à tous les autres prêtres tant séculiers que réguliers; mais le pape Sixte V, son successeur, avait permis aux Frères-Mineurs de la province de Saint-Grégoire d'élever des couvents aux îles Philippines et dans les royaumes voisins, excepté Malaca, Siam et la Cochinchine, donc aussi au Japon. Cependant, par une délicatesse de conscience facile à comprendre, nos Frères-Mineurs n'osaient prendre sur eux de répondre aux vœux secrets de leur cœur, aux vœux des chrétientés japonaises, aux vœux des princes et des rois. Pour lever leurs scrupules, la divine Providence, qui les voulait au Japon, permit que le gouverneur de Manille, menacé par Taïco-Sama, les envoya pour ambassadeurs auprès de ce tyran. Le Père Pierre Baptiste, commissaire de son ordre, religieux d'un mérite et d'une sainteté extraordinaire, fut choisi pour chef de l'ambassade. Il désigna pour l'accompagner le père Barthelemy Ruis et les frères François de Parille et Gonzalve Garcia.

Ce fut alors, au mois de Mai 1593, lorsque la persécution comptait déjà sa sixième année, qu'un vaisseau quittant Manille et faisant voile vers la terre japonaise y porta ces quatre premiers religieux Franciscains dont trois devaient bientôt l'arroser de leur sang. La voilà donc, qui vogue sur les flots l'avant-garde bénie des futurs martyrs, poussée par le souffle du vent, image d'un autre souffle qui poussait et embrasait ces âmes apostoliques. Bientôt le port de Firando reçoit le navire qui dépose sur le sol Japonais les enfants

de St-François d'Assise. Aussitôt que l'empereur qui tenait sa cour à Nangaya connut leur arrivée, il leur envoya deux de ses courtisans pour les recevoir et les traiter avec honneur jusqu'au jour marqué pour l'audience. Au jour fixé, Taïco Sama les reçut avec une exquise politesse, admira la pauvreté de leurs vêtements, la simplicité de leurs manières et se félicita de leur arrivée, ajoutant qu'ils lui paraissaient être de véritables apôtres de Jesus-Christ et des ministres de Paix. Cependant, à la fin de la séance, il les avertit de repartir pour les îles Philippines; « car, je ne veux pas, leur ajouta-t-il, que la religion chrétienne soit annoncée dans mon empire; c'est pour cela que j'ai banni tous ces docteurs étrangers, à l'exception d'un petit nombre que je tolère pour faciliter avec l'Europe nos relations commerciales. »

Les Pères Franciscains demandèrent alors qu'il leur fut au moins permis comme à tous les étrangers d'aller admirer les merveilles de sa capitale, afin que, de retour dans leur pays, ils pussent en donner une idée et attester comme témoins oculaires les magnificences de son empire. La vanité de Taïco-Sama est flatté de la demande, il l'agrée et veut même faire les frais de cette excursion. Il ordonne à ses courtisans de conduire nos Pères à Méaco, de leur montrer la ville, de les loger au palais et de satisfaire à tous leurs désirs. L'humilité profonde, la pauvreté parfaite, l'amour de Dieu et du prochain étaient si admirables dans ces hommes apostoliques qu'ils devinrent bientôt un objet de vénération pour les payens eux-mêmes. L'empereur, voyant l'estime singulière et l'affection générale dont on les entourait, leur accorda l'autorisation de se bâtir un monastère à Méaco, et Génifain, son premier ministre, leur offrit dans la ville un emplacement tranquille et admirable, situé sur le bord d'une rivière, dans un lieu où il y avait beaucoup de chrétiens, les autorisant en outre à y construire et à y ouvrir une église à côté de leur couvent. On en jeta de suite les fondations, et avec les aumônes des chrétiens, les offrandes des payens et les dons de l'empereur, cette église dédiée à Notre Dame de la Portiuncule fut terminée pour la fête de Saint François. On y dit alors la messe, pendant laquelle il y eut sermon, ce qui s'y est continué dans la suite tous les jours de dimanche et de fête. Les payens accouraient de toutes parts se joindre aux flots pressés des chrétiens dans cette neuve église, pour y admirer le culte catholique et y entendre la parole de Dieu qui les touchait et les convertissait en masse. Bientôt le Seigneur rendit ce nouveau sanctuaire très-célèbre par de nom-

breux et d'éclatants miracles. En voici un entre autres qui jeta toute la ville de Méaco dans l'admiration :

Non loin de l'église des Frères-Mineurs se trouvait une pagode de faux Dieux qui possédait une cloche d'une énorme grosseur dont les sons retentissaient à plusieurs milles de distance; or, à peine les Franciscains eurent-ils placé une dans la tour de leur église, que l'énorme cloche du temple idolâtre devint muette, malgré tous les efforts des Bonzes pour la faire sonner, tandis que celle des Frères-Mineurs continua à faire monter vers le ciel ses joyeux accents.

Une nuit l'Empereur lui-même, entraîné par sa curiosité, vint secrètement écouter le chœur des religieux pendant l'office, et il s'en retourna à son palais très-édifié. Nos religieux continuèrent leur apostolat avec une protection du ciel si visible et des bénédictions si abondantes, que les populations payennes ébranlées se présentaient sans cesse pour demander le baptême.

En même temps une recrue leur venait de Manille : elle se composait des religieux profès Augustin Rodriguez, Jérôme de Jésus, François Blanco et Martin d'Aiguirres, tous prêtres, auxquels vinrent s'adjoindre plus tard les deux Frères Philippe de Las-Casas et Jean de Zamorra.

Le couvent de Meaco étant en bonne voie, le Père Pierre Baptiste commença dans la capitale une œuvre agréable à Dieu et aux hommes tout à la fois, mais inconnue jusqu'alors sur cette terre idolâtre. Il établit deux hôpitaux pour les lépreux. La lèpre était alors une maladie si répandue au Japon que la seule ville de Méaco renfermait un grand nombre de malheureux qui en étaient atteints; et les Japonais se conduisaient à leur égard d'une manière non moins cruelle que barbare, les abandonnant tout à fait sans la moindre ressource, ou les frappant de mort pour s'en défaire plus vite. Les Frères-Mineurs se mirent à la recherche de ces pauvres lépreux ; quand ils en rencontraient qui ne pouvaient plus marcher, ils les apportaient eux-mêmes sur leurs épaules, lavaient leurs plaies avec des eaux odoriférantes, et leur rendaient à genoux tous les services de la charité, considérant en eux les plaies de Notre Seigneur. De pareils exemples d'humilité et de dévouement leur gagnaient tous les cœurs et leur faisaient trouver d'abondantes aumônes pour toutes sortes de bonnes œuvres.

Aussi le Père Pierre Baptiste put-il bientôt bâtir un nouveau couvent à Ozaca, et quand il fut en train, partir avec le Père Jérôme pour Nagasaki,

où il put encore édifier un couvent à côté d'une église et de deux hopitaux et y exercer avec quelques-uns de ses Frères le double exercice de la charité spirituelle et corporelle comme à Méaco.

Un tel apostolat ébranlait les payens et les convertissait en foule. Alors le démon, furieux de voir que tant d'âmes lui échappaient et entraient joyeusement dans le sein de l'Eglise pour arriver aux joies éternelles du Paradis, souleva contre nos missionnaires et contre la religion qu'ils prêchaient si éloquemment la plus violente des persécutions. Le premier instrument dont le démon se servit pour aigrir l'empereur contre les religieux et contre les chrétiens et le porter contre eux à une résolution extrême, ce fut ce misérable Jacuino dont nous avons déjà parlé, et qui dix ans auparavant avait déjà provoqué un édit de proscription contre les Jésuites. Les Bonzes l'encourageaient de leur côté à faire tout son possible pour réveiller contre eux l'orgueilleuse susceptibilité de Taïco-Sama. Il survint à cette époque par la plus inconcevable imprudence d'un pilote espagnol un fait malheureux qui lui servit d'occasion.

Au mois de juillet 1596, un grand galion, nommé le Saint-Philippe, richement chargé et commandé par don Landecho, était parti des îles Philippines faisant voile vers la Nouvelle Espagne. Après trois mois de la plus pénible navigation, un coup de vent le surprit et l'endommagea considérablement à la hauteur du port japonais d'Urando. Invité à relâcher dans ce port et forcé d'accepter cette offre, le commandant Sandecho fit de vains efforts pour empêcher la saisie des effets. Ils furent déchargés et séquestrés, et l'on expédia vers l'empereur pour prendre ses ordres. La négociation de cette affaire était pendante auprès de Taïco-Sama, lorsqu'un pilote du galion espagnol eut la malheureuse idée qu'on pourrait sauver la cargaison en intimidant le gouvernement japonais. Se trouvant donc un jour avec Mexita, l'un des ministres de l'empereur, il amena le discours sur la puissance des Espagnols, énumérant les pays qui leur obéissaient. Puis, apercevant une mappemonde, il promena les yeux de tous les assistants sur les régions de l'un et l'autre hémisphère soumises au roi d'Espagne. Tous furent surpris qu'un seul homme fut devenu le maître de la moitié du monde. Mexita demanda au pilote quels moyens on avait mis en œuvre pour former une si vaste monarchie : « Rien de plus aisé, répondit l'inconsidéré Castillan ; nos rois commencent par envoyer dans le pays qu'ils veulent conquérir des missionnaires : quand ils ont fait des progrès considé-

rables, on expédie des troupes qui se joignent aux nouveaux chrétiens et n'ont pas beaucoup de peine de venir à bout du reste. » Ce langage, dont les suites déplorables durent encore après des siècles, fut rapporté à Taïco-Sama, qui s'écria transporté de fureur : « Comment, mes Etats sont remplis de traîtres et le nombre en croît tous les jours! J'avais proscrit ces docteurs étrangers, mais par pitié pour la vieillesse et les infirmités de quelques-uns, par je ne sais quelle amitié pour les autres, je leur avais permis de rester au Japon, je fermais les yeux sur leur propagande, et ce sont des serpents que je nourrissais dans mon sein ! Ils ne sont occupés qu'à me susciter des ennemis parmi mes propres sujets et peut-être jusque dans ma famille! Eh bien, qu'ils périssent tous! Qu'on les fasse tous mourir! » Les serments les plus inviolables parmi les Japonais vinrent sceller ces formidables paroles. Toute la chrétienté du Japon comprit dès ce moment que la grande tempête allait éclater. Oui, voici l'heure venue où la persécution de vexations et d'entraves, qui durait depuis dix ans, va se changer en persécution de sang et donner au ciel les vingt-six martyrs canonisés en 1862.

De suite les ministres de l'empereur firent mettre des gardes aux portes des couvents de Méaco et d'Ozaca, et les héros qui furent saisis ont été crucifiés ensemble sur une montagne en face de Nagasaki. Nous n'avons pas à refaire ici leur histoire, qui depuis a été publiée plusieurs fois et qu'on relit toujours avec le plus touchant intérêt. Tout au plus pourrions-nous ajouter quelques nouveaux détails sur quelques-uns d'entre eux. Mais ce sont ceux surtout qui viennent d'être proclamées Bienheureux le 7 juillet dernier qu'il nous tarde à présent de faire connaître; hâtons-nous donc de compléter cette étude préliminaire sur le Japon; nous sommes arrivés précisément à la troisième période, au commencement de laquelle ils ont cueilli la palme du martyre.

Troisième période.

Depuis le crucifiement des Martyrs à Nagasaki en 1597 *jusqu'à nos jours.*

Le cruel empereur Taïco-Sama portait au front depuis un an la lugubre tache de sang versé à Nagasaki, lorsqu'il tomba malade dans son palais de Fucimo, où il avait décrété le supplice de Saint Pierre Baptiste et de ses compagnons. Il comprit de suite qu'il allait mourir : sa robuste constitution

se dissolvait prématurément, épuisé par la débauche plus encore que par les travaux. Pendant que son corps se décomposait, ses deux grandes préoccupations furent d'assurer le trône à son fils, qui n'avait que six ans, et de s'assurer à lui-même les honneurs de la divinité.

En vain le Père Rodriguez de la compagnie de Jésus, pour lequel il avait conservé une affection spéciale, fit briller à ses yeux les lumières de la foi; en vain lui offrit-il la consolation de l'infinie miséricorde, il mourut impénitent, l'an 1598, en proie à de grandes douleurs et souvent aussi à d'étranges colères dans lesquelles on le voyait parfois s'agiter et se débattre comme un possédé. Quand il eut rendu le dernier soupir et que son âme fut allée en son lieu, les chrétiens commencèrent un peu à respirer; et Dayfu Sama, le chef de la régence, leur laissa entrevoir un règne assez favorable à la religion catholique. Il en parlait même très-honorablement et disait que chacun pouvait suivre le culte qui lui paraissait le meilleur. Ce qui augmenta encore leurs espérances, c'est ce qui venait d'arriver au P. Jérôme de Jésus qui, sur l'ordre de St Pierre Baptiste, dont il était le zélé compagnon, était resté au Japon durant la cruelle persécution de Taïco-Sama, se cachant sur les montagnes, dans les cavernes et les antres de la terre, pour fortifier les fidèles et leur administrer le secours des sacrements. Ayant été découvert après la mort du tyran, on le chargea de chaînes et on le conduisit à Dayfu-Sama. Il pensait que l'heure de son martyre était enfin arrivée, mais il fut au contraire gracieusement accueilli par le régent, qui cherchait tous les moyens d'arriver à l'empire et d'augmenter ses trésors. C'est pourquoi il se conduisit en ami avec le P. Jérôme, et le pria de se rendre à Manille, la capitale des îles Philippines, afin d'y chercher quelques ouvriers espagnols qui apprendraient aux Japonais la manière de travailler dans les mines d'argent de Quanto. Il lui permit aussi en récompense de fonder une nouvelle église dans la ville d'Yedo, d'y prêcher librement, et même d'y baptiser les Japonais, à l'exception des nobles. Cette permission remplissait les chrétiens opprimés sous le règne précédent d'une joie indicible.

Le P. Jérôme, offrant pour la première fois le saint Sacrifice de la messe dans la nouvelle église qu'il venait d'ériger, y chassa le démon du corps d'un des personnages les plus nobles de la ville, et put bientôt après prêcher à Méaco, et avec les ouvriers évangéliques qu'il avait ramenés avec lui de Manille, fonder des couvents dans diverses autres villes japonaises, en sorte que l'ordre séraphique ne tarda guère à avoir sept maisons dans l'empire.

Huit nouveaux Frères-Mineurs de la province des îles Philippines apportèrent au Japon le concours de leur apostolat. En peu de temps, il y eut comme une nouvelle expansion du christianisme dans ce vaste pays; partout la foi catholique se réveillait et tendait à s'étendre. Les chrétiens qui l'avaient abandonnée par crainte des supplices étaient trop heureux de pouvoir rentrer dans le sein de l'Eglise, et les infidèles eux-mêmes s'empressaient à demander le baptême : ainsi se vérifiait de nouveau cette expression de Tertullien que le sang des martyrs est une semence de chrétiens ; *sanguis martyrum semen christianorum.* Pendant l'année 1599, on baptisa soixante et dix mille infidèles, et le chiffre ne fut pas moindre l'année suivante. Peu à peu on rebâtissait les églises, les colléges, les séminaires. En 1601, aux religieux de St-François et de St-Ignace vinrent se joindre au Japon ceux de St-Dominique et de St-Augustin. Ce pays commença dès lors à posséder aussi quelques prêtres séculiers indigènes.

Cependant nos missionnaires étaient loin de jouir d'une pleine et tranquille liberté. Ce n'était qu'un demi-calme. Au fond Dayfu-Sama n'aimait pas les chrétiens, et il les ménageait pour le moment parce que, désirant arriver à l'empire, il était tout occupé des moyens d'affermir son pouvoir. Sous sa régence il y eut même des persécutions ouvertes dans les provinces de Fingo, de Firando et d'Arima qui firent couler des flots de sang chrétien. Toutefois elles ne furent que partielles et pas simultanées, et tandis que les uns cueillaient dans un endroit la palme du martyre, les autres continuaient ailleurs l'œuvre de l'apostolat. Ce fut seulement en 1614 que Dayfu-Sama, après avoir indignement détroné, combattu et vaincu son pupille et s'être proclamé empereur à sa place, sous le nom de Cubo-Sama, déposa le masque et publia un édit de proscription générale qui atteignit tous les missionnaires et toutes les chrétientés à la fois.

On doit attribuer la principale cause de cette persécution aux instigations perfides et calomnieuses des hérétiques Hollandais qui faisaient le commerce au Japon. Voyant d'un œil envieux les progrès de la foi catholique, ils persuadèrent à l'empereur que tous les prêtres et les religieux étaient des capitaines et des généraux du roi d'Espagne qui, après avoir baptisé un nombre suffisant d'indigènes pour se rendre maîtres du pays, forceraient les chrétiens nouveaux à leur prêter main forte. C'est ainsi, ajoutaient-ils, que les Espagnols ont déjà pu s'emparer de l'Inde et de plusieurs autres royaumes. Cédant à ces perfides insinuations, l'empereur Cubo-Sama résolut

de les bannir impitoyablement et prit sur lui l'entière extirpation du christianisme au Japon. Il prescrivait de rechercher soigneusement les missionnaires dans toute l'étendue de l'empire et de les embarquer tous sans exception, en sorte que tous les religieux et les tierçaires qui se trouvaient à Nagasaki furent envoyés en exil, et avec eux quatorze chrétiens de la première noblesse dont l'autorité et la puissance soutenaient merveilleusement la religion chrétienne. La plupart d'entr'eux se rendirent à Manille, dans les îles Philippines, d'autres se retirèrent en Chine à Macao. Un grand nombre de soldats et de nobles chrétiens quittèrent la cour et le service de l'empereur et furent relégués dans des îles désertes, ainsi que plusieurs matrones. Ordre fut donné de détruire les églises, de renverser les statues, d'abattre les croix et de faire disparaître tous les objets du culte catholique. Mais quoique les ministres et serviteurs de Cubo-Sama employassent tous leurs efforts pour faire apostasier les chrétiens du Japon et en bannir les missionnaires, ils ne purent y parvenir. Plusieurs missionnaires échappèrent aux perquisitions et restèrent au milieu des chrétiens, et d'autres y revinrent bientôt en se déguisant. Parmi ceux qui ne sortirent pas du Japon on distingue six Frères-mineurs, savoir le B. Appollinaire Franco, supérieur, le P. Jérome de Jésus, le B. Louis Sotello, le B. Pierre de l'Assomption, le P. Gabriel de Ste Marie Magdeleine et le P. Didace de St François, qui a décrit tout ce qui est arrivé au Japon de 1516 à 1525.

Cubo-Sama ne put pas jouir longtemps de l'empire qu'il avait usurpé sur son pupille, le fils de Taïco-Sama, ni voir les lamentables suites qui devaient découler de son édit de persécution, car la mort vint le surprendre en 1616. En héritant de l'empire, son fils Xogun-Sama, élevé dans un monastère de Bonzes et singulièrement attaché à toutes les superstitions japonaises, hérita également de sa haine et de sa cruauté contre la religion chrétienne. Il se hâta de renouveler l'édit de persécution générale et y ajouta encore de nouvelles rigueurs. Les rois des diverses provinces reçurent l'ordre de faire des recherches sévères et minutieuses, d'arrêter les chrétiens, surtout les prêtres et les religieux, partout où on pourrait les trouver, de ne leur épargner ni outrages, ni mauvais traitements, de les charger de chaînes comme des malfaiteurs, et après leur avoir fait endurer toutes sortes de supplices, de leur trancher la tête par le glaive, ou de les brûler à petit feu.

La peine de mort avec la proscription de leurs biens fut décernée contre ceux qui recevraient les missionnaires, contre leurs parents, leurs enfants, et aussi contre les voisins qui ne les auraient pas dénoncés.

Cette loi inique noya le Japon dans une mare de sang, car elle fut exécutée avec un acharnement épouvantable, et l'on compte par milliers les chrétiens qui ont préféré perdre leur fortune, leurs enfants, leurs parents, leur vie enfin dans les plus horribles tortures plutôt que de trahir leur foi.

En 1630, l'empereur Xogun-Sama mourut, et son fils lui succéda en prenant le nom de Toxogun-Sama. La persécution redoubla. Cependant, malgré tous les ravages qu'elle faisait dans les différentes parties de l'empire, en 1638 les chrétiens étaient encore en si grand nombre dans le royaume d'Arima que, poussés à bout par tant de cruautés, 37,000 prirent les armes et s'emparèrent de la place forte de Ximabura, et peut-être qu'ils auraient pu y tenir en échec l'armée impériale jusqu'à la conclusion d'un traité favorable aux chrétiens, si un navire Hollandais ne fut venu prêter secours aux infidèles, en foudroyant de son artillerie les malheureux assiégés dont on fit un horrible carnage.

En 1650 mourut à son tour Toxogun-Sama, laissant le trône à un enfant. Pendant cette régence il y eut un moment de trêve à la persécution, mais elle se raviva bientôt plus terrible que jamais.

En 1666 fut établie dans tout le Japon la fameuse commission d'enquête, ou tribunal permanent, chargé de constater chaque année la secte dont chaque famille faisait profession.

A l'établissement de ce tribunal inquisiteur vint se joindre plus tard l'horrible invention du *Jésumi* qui consiste à fouler aux pieds l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa Très-Sainte Mère : cérémonie infernale qui devait se faire chaque année le second jour du premier mois par tous les habitants du Japon, par devant les Ottonas, le greffier et les trésoriers de chaque rue.

Pour compléter ces infernales mesures, défense fut faite aux Japonais, sous peine mort, de quitter leur pays; et pour en empêcher sûrement l'accès à tout chrétien étranger, on fit peindre des croix sur le débarcadaire de tous les ports, en sorte que nul ne put pénétrer dans le Japon sans fouler aux pieds le signe du salut, c'est-à-dire, sans faire acte public d'apostasie. 1692 est la date lugubre qui nous ferme presqu'entièrement l'histoire connue du Japon. Depuis cette époque, dit Charlevoix, on n'a rien appris des chrétiens du Japon. On a su néanmoins qu'en 1709 un prêtre italien, M. de Sidoti, s'était fait jeter par un navire de Manille sur la côte japonaise, où

il fut fait prisonnier à Gedo, et après avoir fait un grand nombre de prosélytes, il alla augmenter dans le ciel le nombre des missionnaires martyrs.

On a su aussi qu'en 1820 des Japonais étaient venus acheter à Batavia des livres de théologie et de liturgie catholique. D'où on peut conclure que le christianisme a pu s'y maintenir, du moins à l'état de doctrine secrète, au fond de quelques provinces ; c'est du reste, ce qu'ont rapporté les Coréens qui fréquentent les mers du Japon.

D'un autre côté, l'Evangile vient de rentrer dans les îles Lion-Kiou, depuis longtemps soumises à l'empire japonais, auquel une chaîne d'îlots les rattache.

Enfin, de nos jours est tombée la satanique barrière. Dans les années 1857 et 1859, des traités de commerce avec la France, l'Angleterre, la Russie, les Etats-Unis et la Prusse ont été consentis et signés par le gouvernement du Japon. En vertu de ces traités, sept ports japonais sont ouverts aux Européens. Il est formellement stipulé que les coreligionnaires des puissances contractantes jouiront du libre exercice de leur religion pendant leur séjour au Japon. L'art. 4 du traité avec la France porte : que les sujets français au Japon pourront y élever, dans le terrain désigné à leur résidence, les édifices convenables à leur culte, comme églises, chapelles, cimetières, etc.

Déjà plusieurs missionnaires catholiques ont fait irruption sur cette terre japonaise depuis si longtemps arrosée du sang des martyrs, profitant du bénéfice des derniers traités et des bénédictions nouvelles que la canonisation des 26 martyrs de Nagasaki ont attiré sur eux ; ils ont pu y faire avec pompe la consécration d'une église à Yakoama, et quoiqu'avec peine et des précautions sans nombre, y faire part de la bonne nouvelle dont ils sont les porteurs à plusieurs Japonais. Quel n'a pas été leur étonnement de rencontrer encore des milliers de chrétiens dans ce malheureux pays. Ces chrétiens avaient reçu le baptême dont ils connaissaient la nécessité, et ils étaient encore assez instruits pour faire les trois questions suivantes à nos missionnaires, avant de vouloir les entendre : Etes-vous soumis au pape ? Admettez-vous que la Sainte Vierge est la Mère de Dieu ? Vivez-vous dans le célibat ? Nos Pères nous ont recommandé de ne pas écouter les prédicateurs qui rejettent ces trois points.

Nous ne croyons pas pouvoir mieux terminer cet aperçu qu'en rapportant les paroles que, selon la correspondance romaine d'un recueil de la France, Notre Saint Père le pape Pie IX prononça dernièrement quand il promulgua

dans le couvent de St-Augustin le décret de la Sacrée Congrégation des Rites, portant qu'on pouvait procéder en toute sûreté à la béatification solennelle de 205 autres héros martyrisés au Japon au commencement du 17me siècle. Voici ces paroles de la *Semaine religieuse* de Paris : « Prenons tous pour exemple la constance de ces martyrs qui seront sous peu élevés aux honneurs des autels. Lorsqu'il y a quelques années, d'autres martyrs du Japon furent placés au rang des saints, on découvrit, dans ces contrées lointaines, des centaines de milliers de chrétiens, que leurs bons anges avaient conservé dans la foi sans le secours d'aucun ministère humain. Espérons que la béatification de cette nouvelle file de martyrs produira aussi de nouveaux fruits pour la dilatation du royaume de Jésus-Christ. »

Quel nouvel encouragement pour nous, à continuer les notices de ces Bienheureux !

NOTICE BIOGRAPHIQUE DU BIENHEUREUX PIERRE DE L'ASSOMPTION.

AVANT-PROPOS.

Nous avons commencé, dans une précédente livraison, par faire connaître le Bienheureux Richard de Ste-Anne, Frère-Mineur de la Stricte-Observance de la réforme des Récollets, et l'un des principaux martyrs au dix-septième siècle siècle, que Notre Saint Père le Pape vient de proclamer Bienheureux.

Quoique cet illustre et généreux serviteur de Dieu n'ait pas été dans l'ordre du temps le premier des Franciscains qui rendirent alors un témoignage sanglant et solennel à la vérité du catholicisme dans l'Empire japonais, nous avons cru cependant qu'il était de la plus haute convenance de consacrer les prémices de ce travail à ce digne enfant de la Belgique et de l'Ordre séraphique : à ces titres, en effet, sa glorification doit nous être doublement chère.

Faire connaître à présent, par des notices plus succinctes encore, tirées principalement du *Palmier séraphique,* les illustres prédécesseurs ou compagnons du bienheureux Richard sur la voie du martyre, les faire voir et admirer comme défenseurs intrépides de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa religion sainte, au milieu d'une persécution sans égale peut-être dans les

Annales ecclésiastiques, tel est notre dessein ultérieur. L'ordre chronologique des différents martyrs sera l'ordre que nous suivrons désormais.

Nous diviserons la notice sur le B. Pierre de l'Assomption en cinq petits paragraphes.

§ I. *Sa conduite exemplaire dans l'Ordre de saint François jusqu'à son arrivée au Japon.*

Le bienheureux Pierre de l'Assomption naquit en Espagne, à Cuerba, près de Tolède. L'histoire ne nous a pas transmis de détails sur ce qu'il fut dans le monde avant d'entrer dans l'Ordre de St-François d'Assise. Mais nous savons qu'il fit son noviciat avec beaucoup de ferveur et de courage et qu'il émit sa profession dans la Province de Saint-Paul de l'étroite-Observance de Saint-Pierre d'Alcantara. Après ses vœux solennels, au lieu de déchoir de sa première ferveur, ce qui malheureusement arrive à quelques-uns, on le vit au contraire s'avancer de plus en plus courageusement dans le chemin de la perfection. Il était très-zélé pour les moindres observances de la Règle, assistait aux offices du chœur avec une exactitude, une piété remarquables, et trouvait ses délices dans le recueillement et la sainte oraison. La contemplation des choses célestes, les mortifications du corps et toutes sortes d'humiliations volontaires furent les moyens dont il se servit pour se préparer à la vie de missionnaire et au martyre. Pendant la nuit, il se levait une heure avant qu'on excitât les autres pour les Matines, il restait ensuite prosterné aux pieds des saints autels jusqu'à Prime. Habituellement il portait sur son corps un cilice très-rude, très-douloureux, et ne cessait de mortifier sa chair par des jeûnes continuels. Une fois il a même passé au pain et à l'eau le grand carême tout entier, à l'exception des fêtes de S. Joseph et de l'Annonciation de la Très-Ste-Vierge. Du reste, pendant le carême, comme pendant l'avent, il faisait toujours des mortifications extraordinaires, comme de se prosterner devant la communauté, de faire les prières en croix et de baiser les pieds à ses frères et même de les forcer à marcher sur lui.

Le Seigneur l'avait doué du don de prophétie. Tandis qu'il était maître des novices, il ordonnait souvent à l'un d'entre eux de se flageller et de faire d'autres rudes pénitences, quoique celui-ci n'eut aucune faute à se reprocher. Le jeune Frère obéissait sans faire aucune réplique, pensant bien

que son maître avait de bonnes raisons pour en agir de la sorte à son égard. Cependant à la fin, à bout de patience, le jeune novice lui demanda avec beaucoup d'humilité qu'il voulut bien lui faire connaître ses défauts, afin qu'il pût mieux travailler à s'en corriger. Le bienheureux Pierre lui répondit : « Mon fils, vous serez bientôt prêtre et après une année vous deviendrez à votre tour maître des novices, c'est pourquoi vous devez beaucoup vous exercer dans l'humilité afin de pouvoir plus aisément l'imprimer dans les autres. » L'année était à peine écoulée que la prophétie eut son accomplissement. Le disciple succédait au Maître. Le Maître était établi gardien du couvent de Nunoz. Ce fut pendant que notre Bienheureux remplissait cette charge, à l'édification et à la consolation de tout le couvent, que peu soucieux d'un tel honneur, ou plutôt afin de s'y soustraire, il demanda et obtint de se rendre en qualité de simple missionnaire d'abord aux îles Philippines, et de là au Japon, dans le temps que la persécution y sévissait avec de nouvelles rigueurs.

§ II. *Travaux apostoliques du B. Pierre au Japon, jusqu'à son arrestation.*

Le saint homme, à peine arrivé au Japon, y apprit la langue des habitants avec une rapidité et une facilité inouïe; cela parut même à plusieurs une sorte de prodige. Les royaumes de Figen et d'Omura furent les principaux théâtres de son zèle apostolique, et il y fut toujours considéré depuis comme l'un des principaux ouvriers évangéliques qui ont travaillé à cette époque dans la vigne du Japon. Il passait les jours et les nuits à catéchiser, à instruire, à baptiser, à convertir et à fortifier des milliers de personnes. Par l'exemple de sa vie sainte et par la force persuasive de ses discours il retira un grand nombre de païens des ténèbres de l'idolâtrie, et réconcilia avec l'Eglise plusieurs chrétiens que la crainte des tourments avait fait apostasier.

En voyant une moisson si abondante à recueillir et les ouvriers du Père céleste en si petit nombre, il oubliait même de prendre la nourriture et le repos nécessaires. Il était très-aimé, très-respecté des Japonais, très-aimé et singulièrement considéré des religieux de son Ordre et même de ceux des autres Ordres qui ont dû le connaître.

Durant la terrible persécution de Xogun-Sama, qui en 1616 avait succédé à son père et qui tombait sur le troupeau de J.-C. comme un tigre affamé

de sang et de carnage tombe sur sa proie, le bienheureux Pierre, redoublant de zèle et de courage, se mit à parcourir les villes et les campagnes, se rendant d'un lieu à un autre, pour y fortifier les chrétiens et leur administrer les Sacrements. Plusieurs d'entre eux s'étaient retirés dans les îles, d'autres se cachaient dans les grottes et les rochers : leur admirable missionnaire savait les trouver tous, leur faire porter et leur porter lui même les divers secours spirituels et temporels dont ils pouvaient avoir besoin. Ce fut au milieu de tant d'œuvres de zèle et de charité, pour lesquelles il se multipliait, que des émissaires vinrent pour l'arrêter.

L'Empereur avait été averti par les Bonzes qu'il y avait encore dans son royaume des religieux qui fortifiaient les Chrétiens et ne cessaient de faire des prosélytes, il en fut très-irrité contre le Tono ou vice-roi d'Omura, malgré qu'il eut apostasié pour conserver sa place. Le Tono rénégat fit donc faire une recherche plus exacte des prêtres catholiques et promit une grande récompense à ceux qui pourraient lui en découvrir, lui en amener quelques-uns. On fit alors des recommandations au B. Pierre de prendre la fuite et de revenir aussitôt à Nouyonco, s'il voulait échapper aux poursuites dirigées contre lui ; il était dans ce moment dans la terre de Nangaia, royauté d'Omura ; mais comment abandonner ainsi son troupeau sans défense, sans soutien. Les néophytes qui remplissaient les contrées étaient encore si faibles dans la foi, pourraient-ils persévérer après son départ. Le Seigneur lui fit aussi connaître que plusieurs chrétiens du Japon se disaient entre eux : nos prédicateurs nous exhortent bien au martyre, mais ils savent s'épargner eux-mêmes, soit en se cachant, soit en prenant la fuite. Alors retentirent au plus intime de son âme ces paroles du Divin Maître : « Le Bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis ; mais un mercenaire, à qui les brebis n'appartiennent pas, prend la fuite quand il voit venir le loup et abandonne le troupeau. » Par cette voix intérieure le Bienheureux vit qu'il donnerait certainement un mauvais exemple, s'il prenait la fuite ; c'est pourquoi il leur tint ce discours : « Mes chers enfants, le démon veut nous troubler dans l'affaire de votre salut, confessez-vous tranquillement et soyez sans inquiétude sur mon sort. S'il arrive que les persécuteurs s'emparent de moi et me sacrifient, quel plus grand bonheur puis-je avoir que de souffrir et de mourir pour Jésus-Christ qui a tant souffert et qui est mort pour nous! Et ne dois-je pas en cette circonstance vous édifier et ouvrir devant vos pas le chemin du martyre ? Misérable ver de terre que je suis,

je ne mérite pas cette faveur. Vous n'ignorez pas que nous, religieux, nous sommes venus de six milles d'ici pour vous montrer le chemin du ciel, trop heureux pour nous-mêmes s'il nous est donné de signer de notre sang la foi que nous prêchons! Nous fuyons et nous nous cachons parfois devant la persécution, parce qu'ici nous sommes très-peu de prêtres et de religieux pour un si grand nombre de chrétiens; mais si Dieu me donne à présent l'occasion de cueillir la palme du martyre, sans que je m'expose moi-même imprudemment à la mort, il ne convient pas que je prenne la fuite, et je dois vous donner l'exemple de la persévérance et du courage; permettez donc que Dieu dispose de moi comme de vous selon sa volonté très-sainte. »

Après ce discours le bienheureux Pierre se mit à entendre les confessions. Il était occupé à remplir ce saint ministère, quand le gouverneur rénégat qui était à sa recherche usa du statagème suivant pour le découvrir : il fit venir auprès de lui un chrétien japonais de sa connaissance, ami intime de notre Bienheureux, et lui remit une somme d'argent pour la lui porter, le conjurant de dire quelques messes pour un de ses parents qui venait de mourir. Je sais, ajouta-t-il, que le saint missionnaire est caché dans le pays, et quoique j'aie apostasié pour mon compte, je n'en songe pas moins encore à Dieu, et je ne veux pas que mes parents défunts soient privés de ses pieux suffrages. Le chrétien, ne remarquant point l'astuce cachée sous ces belles paroles, répondit au gouverneur : Le Père Pierre, en effet, n'est pas loin d'ici; je me charge de lui porter votre commission. Le rénégat, encouragé par la réussite de cette première démarche, eut recours à la suivante : Il alla trouver un autre chrétien, appelé Thomas, et lui dit que, bourrelé de remords, il voudrait bien se réconcilier avec l'Eglise et retourner à la Foi; si seulement, ajouta-t-il, vous pouviez trouver le P. Pierre et l'emmener auprès de moi pour qu'il daigne recevoir mes aveux et me donner l'absolution.

Thomas se mit aussitôt à la recherche de l'homme de Dieu avec un valet du gouverneur qui avait reçu l'ordre de tout bien épier et de garder à vue, quand on l'aurait découvert, la demeure du missionnaire. Quand ils l'eurent trouvé, celui-ci, au comble de la joie d'apprendre que le gouverneur voulait se convertir, indiqua un endroit où il pourrait venir le trouver. Thomas retourna avec la réponse; mais le valet du gouverneur ne quitta pas le Père, ce qui fit soupçonner aux chrétiens qu'il y avait trahison. Mais le Bienheureux, voyant la crainte des chrétiens, les fortifiait de son mieux, leur disant qu'il

n'avait rien à craindre et qu'il remettait son sort entre les mains de Dieu. Il était alors dans le royaume de Figen, à seize milles de Nangaia : c'est là que le gouverneur l'attendait; c'est là qu'il se rendit, quoiqu'il eut un pressentiment trop réel que des piéges lui étaient tendus. En effet, il était à peine arrivé à Nangaia, qu'une bande de soldats s'y rendit pour l'arrêter et vint s'emparer de lui, pendant qu'il était occupé d'y entendre les confessions des chrétiens prévenus de son arrivée. Il demanda aux soldats d'un air calme et joyeux ce qu'ils veuillent : D'après les ordres de Tono, lui dirent-ils, nous sommes chargés de vous saisir et de vous conduire en prison chargé de chaînes parce que vous êtes un prédicateur de la foi catholique. A cette annonce le saint Missionnaire tombe à genoux pour remercier Dieu d'une telle faveur, et tend les mains aux cordes dont ils l'enchaînent, se déclarant tout prêt à les suivre, soit qu'ils veuillent le mener dans un cachot, soit qu'ils aient l'intention de le conduire à la mort.

§ III. *Conduite admirable du prisonnier du Christ. Belle lettre qu'il écrit à son supérieur.*

Après l'avoir chargé de chaînes, les soldats dirent au bienheureux Pierre de l'Assomption qu'ils avaient ordre de le conduire en captivité à Omura, et qu'il fallait se rendre à l'instant même au vaisseau qui l'attendait à cette fin au rivage. A la nouvelle de l'arrestation du missionnaire, qui se répandit à l'instant dans la ville de Nangaia, tous les chrétiens qui s'y trouvaient en grand nombre accoururent et l'accompagnèrent en versant des torrents de larmes jusqu'au port. Quand le cortége y fut arrivé, trois japonais, ses plus fidèles disciples, qui l'avaient suivi dans toutes ses pérégrinations apostoliques, pourvoyant d'eux-mêmes à tous besoins corporels, conjurèrent les soldats de les enchaîner avec leur maître, puisqu'ils professaient la même foi; mais ils ne purent obtenir cette faveur. Alors s'éleva parmi les larmes et les sanglots un grand cri de douleur, pareil à celui que poussèrent les principaux de l'Église d'Ephèse quand le grand Apôtre leur dit ses touchants adieux sur le rivage et leur adressa ses dernières recommandations.

Les chrétiens de Nangaia et des environs étaient inconsolables de la séparation, de la perte évidente du saint Apôtre qui les évangélisait depuis près de vingt ans, qui les avait enfantés lui-même à Jésus-Christ et confirmés dans la foi par des travaux inouïs au milieu de tant de périls et de difficultés.

Le Bienheureux martyr répandait de son côté des larmes de tendresse et de joie, en voyant ses enfants si bien disposés à mourir avec lui et en contemplant d'avance la palme et la couronne qui lui étaient offertes. Embrassant le crucifix qu'il portait toujours avec lui, il s'écria dans les transports de son humilité et de sa reconnaissance : « O mon Seigneur, ô mon Dieu, comment, misérable pécheur que je suis, ai-je pu obtenir d'être fait captif par amour pour vous, et de bientôt vous offrir et vous rendre sang pour sang, vie pour vie, tandis que vous n'avez pas accordé cette faveur à notre Père saint François, qui allait la chercher avec tant d'ardeur dans la Syrie d'Egypte! Alors tournant sa croix de l'autre côté, où se trouvait fixée une image de la Très-Sainte Vierge, il la remercia de ce qu'elle avait si bien récompensé sa dévotion à son égard, en lui obtenant de devenir le captif de son divin Fils et bientôt son martyr. O Vierge sainte, s'écria-t-il en terminant, ô ma Reine, ô ma Mère, daignez me venir en aide dans mes prochaines souffrances, et me bénir avec cette famille spirituelle qui est aussi la vôtre, et que je laisse sous votre puissante protection. » En achevant cette prière, il bénit avec son crucifix et l'image vénérée de Marie ses chers chrétiens Japonais, s'arrache comme il peut d'entre leurs bras, et inondé de leurs larmes, entre dans le vaisseau. Ne pouvant y monter avec lui, ils l'accompagnèrent du rivage, aussi longtemps qu'ils purent, de leurs yeux noyés de larmes et de leurs cris entrecoupés de sanglots.

Dès que le Tono d'Omura apprit qu'on lui amenait le Père Pierre de l'Assomption, il le fit jeter le 8 avril dans une obscure prison, et donna dans son château de grandes démonstrations de joie. Il défendit aux sentinelles de lui laisser écrire ou recevoir des lettres, et de le laisser parler avec aucun chrétien; il leur enjoignit également de ne lui donner pour nourriture qu'un peu de riz et le jus de quelques herbes. Cependant, par l'intermédiaire de la femme du géolier, émue de son sort, non moins que touchée de ses vertus, il put recevoir des lettres du Père Apollinaire Franco, son supérieur, de qui nous tenons ces détails, et lui envoyer la réponse suivante, sous la date du 18 avril 1617. « Votre Révérence est très en peine de ce qu'elle ne peut pas m'envoyer quelques rafraîchissements, pensant que je manque du strict nécessaire, et elle juge qu'elle est obligée en qualité de supérieur de me consoler et de me soulager. Que le Seigneur récompense vos sentiments paternels! Je suis ici très-sévèrement surveillé, c'est pourquoi je n'ai pu vous écrire plus tôt. Mais maintenant la pieuse épouse du

géolier m'a promis de vous envoyer cette lettre, et conseille à Votre Révérence de lui envoyer en secret celles que vous m'adresseriez. Soyez sans inquiétude sur moi, parce que personne au monde ne jouit de tant de consolations. Les jours et les nuits sont trop courts pour remercier Dieu de la grande faveur qu'il me fait sans aucun mérite de ma part, car je ne suis qu'un pauvre vermisseau. Aidez-moi, s'il vous plaît, avec le Frère Gabriel à louer le Seigneur, et engagez tous les hommes et tous les anges à s'unir à nous dans de joyeux cantiques d'actions de grâces. Pour nourriture j'ai un peu de riz et du jus d'herbes, ce qui me suffit ; c'est pourquoi je vous prie de ne m'envoyer aucune autre chose, car dans le temps qui me reste à passer en prison, je ne veux manger ni viande, ni poisson, ni œufs, ni autres friandises. J'ai pris aussi la résolution de ne pas boire de vin ; recommandez-moi au Seigneur, afin que nous ne soyons point séparés de son amour. » (Omura, 18 avril, 1617).

Une permission bien consolante pour son cœur lui fut accordée, c'était de pouvoir célébrer dans sa prison le saint sacrifice de la messe. Il l'offrait chaque jour en versant des larmes d'attendrissement et de bonheur ; puis il passait le reste de la journée à chanter des psaumes et des cantiques. Parfois aussi il prêchait le saint Evangile à ses sentinelles et aux autres prisonniers ; mais ceux-ci refusèrent constamment de se faire chrétiens. Nos seigneurs et nos maîtres, disaient pour prétexte les malheureux, nos seigneurs et nos maitres sont païens, nous voulons rester comme eux au risque de perdre la vie éternelle.

Dans la nuit du premier mai, un bruit violent qui retentit à la porte du cachot fit penser à notre Bienheureux que sa dernière heure avait sonnée. Mais quelle ne fut pas sa surprise en même temps que sa joie, lorsqu'il vit entrer l'intrépide confesseur du Christ, le Père Jean-Baptiste Gavara, de la Compagnie de Jésus. L'enfant de saint François se jeta dans les bras du fils de saint Ignace, et ils restèrent quelque temps ainsi pressés l'un contre l'autre en versant des larmes de joie, en se félicitant de leur mutuel bonheur. Le Père Jean-Baptiste avait été trahi à Nagasaki par un mauvais chrétien pour une somme d'argent. Il voulait baiser les pieds du Père Pierre, mais celui-ci ne voulut pas le permettre. Ensemble ils tombèrent à genoux pour remercier le Seigneur qui avait daigné les choisir et les réunir pour cueillir l'un et l'autre, et probablement à la fois, la palme du martyre. Vingt deux jours les séparaient encore de leur glorieux trépas. Ils les consacrèrent à la prière, aux mortifications corporelles et au chant des psaumes. L'un et

l'autre avaient le bonheur d'offrir journellement dans leur prison le saint sacrifice de la messe, et souvent Dieu les récréait en leur montrant d'avance la couronne de gloire éternelle qui leur était préparée.

Le 21 mai, jour où tombait cette année la fête de la Très-Sainte Trinité, le Seigneur révéla au bienheureux Pierre, pendant qu'il célébrait la sainte messe avec sa ferveur ordinaire, qu'ils n'avaient plus guère de jours à offrir l'un et l'autre cet auguste sacrifice. Il en fit part à son compagnon ; le bienheureux Jean l'en remercia avec effusion et se mit à publier que Dieu ne lui faisait tant de grâces qu'à cause et en considération des mérites du fils de saint François, l'ayant choisi pour rendre témoignage de la sainte foi au Japon dans la compagnie d'un si saint homme, aux exemples et exhortations duquel il attribuait après Dieu sa constance dans l'épreuve et sa joie spirituelle aux approches du dernier combat et du couronnement. A des paroles si humbles le bienheureux Pierre répondait avec une égale humilité ; et le lendemain matin, ayant reçu une nouvelle révélation, il dit au bienheureux Jean : Aujourd'hui nous allons dire notre dernière messe, offrons la avec beaucoup de ferveur et de dévotion pour le Tono rénégat et pour les Japonais.

§ IV. *Martyre du Bienheureux.*

Ce fut le 22 mai 1617 qu'arriva pour le bienheureux Pierre et pour son compagnon admirable le jour du dernier combat. Vers midi la sentence de mort leur fut annoncée par le gouverneur d'une autre ville, qui subit aussi plus tard un glorieux martyre.

Alors le Père Pierre s'écria avec une joie inexprimable : « Mon Dieu, vous savez que depuis longtemps dans toutes mes messes et toutes mes prières la grâce que j'ai sollicitée avec plus de ferveur est celle de pouvoir donner mon sang pour la foi. » Non moins grande fut la joie de l'enfant de saint Ignace. Après de mutuelles félicitations, tous deux tombèrent à genoux pour remercier le Seigueur ; puis ils entonnèrent tous deux le chant du *Te Deum* en actions de grâce. Peut-être ne fut-il jamais si bien chanté depuis que S. Ambroise et S. Augustin le chantèrent et le composèrent ensemble dans la basilique de Milan !

Après une rude et longue discipline qui arrosa le sol de leur sang, ils se firent l'un et l'autre une confession générale, après laquelle ils récitèrent ensemble les litanies des Saints, puis restèrent jusqu'au soir absorbés, chacun de son côté, dans la contemplation de la gloire des martyrs dans la-

quelle ils allaient bientôt entrer. Pour prévenir l'affluence des chrétiens, on attendit jusqu'au coucher du soleil avant de les appeler, et on les conduisit à un quart de lieue hors de la ville. Mais toutes ces précautions furent inutiles, car les chrétiens avaient été avertis et ils accoururent de toutes parts pour suivre nos héros au lieu du dernier combat. Quand les idolâtres vinrent les chercher, nos deux Bienheureux s'embrassèrent tendrement; après quoi le Père Pierre de l'Assomption sortit le premier, portant en main son crucifix auquel il avait attaché sa règle et son instrument de discipline. Ils quittèrent joyeux la prison et s'acheminèrent, portés sur les aîles de l'espérance et du parfait amour, vers le lieu du supplice. Durant tout le trajet, au milieu des soldats et des bourreaux, les deux champions ne cessèrent d'animer les chrétiens à la persévérance et d'exhorter les idolâtres à abandonner leurs erreurs. Dieu, de son côté, encouragea dès lors et glorifia ses courageux serviteurs : une lumière céleste, sous la forme d'un étendard d'or, apparut à leurs yeux, ainsi qu'aux yeux de ceux qui composaient leur suite, et les précéda jusqu'à l'endroit du martyre. Quand ils y furent arrivés, le Père Pierre adressa un discours touchant aux spectateurs, puis les deux confesseurs s'embrassèrent une dernière fois, se donnant le rendez-vous au ciel. Enfin ils s'éloignèrent à quelques pas l'un de l'autre, tombèrent à genoux, échangèrent un mutuel et dernier sourire, et élevèrent ensemble leurs regards vers le ciel, appelant pour ainsi dire le coup qui allait les y réunir pour jamais. Alors le bourreau s'avança au milieu d'un silence et d'un effroi mortel ; sous son glaive, la tête du bienheureux Pierre tomba du premier coup, mais ce ne fut qu'au troisième que tomba celle du bienheureux Jean-Baptiste Gavara. Ainsi s'envolèrent au séjour de la gloire, dans le chœur des martyrs, ces deux belles et grandes âmes, le 22 mai, l'an 1617.

§ V. *Suites glorieuses de ce martyre.*

Une Providence spéciale de Dieu semble avoir réuni ces vaillants champions des deux Ordres de S. Ignace et de S. François d'Assise, dans ce second martyre enduré au Japon, comme elles les avait déjà réunies dans le premier qui eut lieu à Nagasaki. La conséquence première et véritable de ce double événement doit être une union de plus en plus intime entre les enfants de S. François et les fils de S. Ignace.

Voici une autre suite du glorieux martyre que nous venons de relater. Malgré les précautions prises par les persécuteurs pour le cacher aux Japonais, une foule immense de fidèles et d'idolâtres accourut pour en être té-

moin. Jusqu'au moment où les deux héros furent décapités, les chrétiens s'étaient retenus, leurs larmes avaient coulé en silence ; mais au moment de leur mort, ou mieux de leur triomphe, des cris déchirants se firent entendre de toutes parts, et les clameurs s'étendant et s'élevant de plus en plus, elles remplirent les airs et retentirent jusqu'au ciel. Malgré le nombre des soldats, beaucoup de chrétiens pénétrent jusqu'auprès des corps martyrisés, trempant avec respect des mouchoirs dans leur sang, mais ils ne purent enlever aucune parcelle de ces membres précieux. Dans le but d'empêcher de leur rendre quelque honneur, ou de les enlever, le Tono les fit enterrer secrètement pendant la nuit dans un endroit inconnu. Mais Dieu prit soin de les arracher à l'oubli ; car la même lumière qui avait précédé les confesseurs sur le chemin du supplice, apparut soudain au-dessus de leur sépulture, et fut vue non-seulement des chrétiens et des infidèles qui se trouvaient sur la terre ferme, mais encore des marins et des pêcheurs qui se trouvaient au loin sur l'étendue de la mer. Les chrétiens accourant en foule sur les lieux, les païens par ordre du Tono arrachèrent à la terre ces précieuses dépouilles, et après avoir attaché de grosses pierres aux cercueils, on les jeta dans les profondeurs de la mer, d'où les chrétiens malgré tous leurs efforts ne purent les retirer pendant plus de six mois. Ce ne fut qu'après cet intervalle qu'un des cercueils apparut miraculeusement à la surface des eaux ; et les chrétiens pleins de joie ayant amené ce cercueil au rivage, y reconnurent avec l'habit de son Ordre bien conservé le corps du B. Pierre de l'Assomption.

Il exhalait une odeur très-agréable, ce qui affermit dans la foi bon nombre de chrétiens et convertit une multitude d'infidèles. Plus tard la Confrèrie de la Corde de S. François, établie à Nagasaki, a conservé la tête du Bienheureux, mais a donné à l'Ordre son corps si merveilleusement conservé et retrouvé, qui fut envoyé à Manille.

Un grand nombre de miracles ont été obtenus par ces saintes reliques et par l'intercession du Bienheureux.

Aussi a-t-on, pour la cause de la béatification, établi plusieurs procédures canoniques, imprimées à Rome, sur le martyr du bienheureux Pierre, sur l'invention déclarée miraculeuse de ses reliques et sur plusieurs prodiges dus à son intercession. Ce qui a amené sa béatification solennelle et celle de 204 autres martyrs du Japon au 17e siècle, qui viennent d'être proclamées le 7 juillet dernier.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Lettre du P. Alexandre Marie de Rome, *Mineur Observ. Missionnaire Apostolique dans l'Amérique Méridionale, au très-révérend Père* Joseph de Linqueglia, *au Couvent d'*Ara Coeli *à Rome.*

Sant' Antonio de Belle-Esperance, 1er nov. 1865.

Mon Très-Révérend et très-bon Père,

Je n'essaierai pas de vous exprimer la joie avec laquelle j'ai accueilli votre lettre du 19 juin dernier, la première que j'aie reçue de la Province-Mère depuis 13 ans d'absence : vous m'avez fait bien plaisir aussi en me parlant des prières ferventes par lesquelles vos bonnes religieuses ont appelé les bénédictions de Dieu sur nos pauvres travaux et nos presque inutiles fatigues. Mais ce n'est pas assez d'un jour de prières et d'une communion générale : ah ! que nos Sœurs ne cessent jamais de nous accorder le secours de leurs prières et de s'associer ainsi aux travaux, aux mérites et aux gloires de l'apostolat catholique! Les soupirs et les vœux de leurs âmes monteront, agréables, vers le trône de Dieu et feront une douce violence au cœur de leur époux pour qu'il dévance le jour de ses miséricordes et qu'il fasse sans retard connaître, aimer et adorer de ces misérables tribus son très-saint Nom en qui seul se trouve le salut. Oh ! si elles pouvaient voir la malheureuse condition de ces pauvres enfants des bois ! Je ne doute pas que leur cœur sensible n'en fût touché et n'éclatât en sanglots ! Nus, brunis par le soleil, la peau labourée par les intempéries, le visage tatoué de charbon, le corps tout couvert de sueur et de poussière... ah ! qu'ils sont à plaindre!... et cependant sous ces dehors vils et rebutants il y a une âme, une âme créée à l'image de Dieu, rachetée par le sang d'un Dieu, destinée à occuper une place dans le ciel, au milieu des chœurs des Anges ! !

Tel est, mon Révérend Père, l'état de ces tribus et surtout des *Tobas* et des *Nottenes* dont se compose cette mission fondée en 1863 par le P. Joseph Giannelli et que je suis venu visiter ces jours derniers. Croyez-le et je n'exagère pas, ces malheureux sauvages ne reconnaissent et ne servent d'autre dieu que leur corps; les lois qui les gouvernent et les dominent, ce sont leurs passions, sans frein d'aucune espèce, le souverain auquel ils obéissent est l'instinct brutal. Nous vivons au milieu d'eux sans cesse exposés à périr, au moment où nous y penserions le moins, victimes de leur brutale et fé-

roce inconstance. Il n'est pas possible de dire quelle tristesse remplit l'âme du Missionnaire lorsqu'il considère l'état déplorable de cette portion disgraciée de l'humanité. Renfermé toute la journée dans sa pauvre cahute, sans autres visites que celles des Indiens dont d'importunes et embarrassantes demandes font tous les frais, suffoqué par une chaleur insupportable, constamment baigné dans sa sueur, il ne peut s'empêcher de reporter quelquefois sa pensée vers le doux climat de l'Italie, où son imagination surexcitée lui représente (car nous ne sommes pas de purs esprits!) les campagnes ombreuses et les fraîches fontaines de la patrie abandonnée! Et lorsque le soleil brûlant est descendu derrière les montagnes peu éloignées de son horizon, lorsque le soir avance, il sort pour jouir de la tiède fraîcheur de ces nuits encore pleines de vagues transparences, pour admirer des myriades d'étoiles scintillantes dont les rayons discrets viennent caresser son front, oh! alors en pensant que ce beau ciel est fermé pour les sauvages qui l'entourent, de violents soupirs s'échappent de sa poitrine, et de ses lèvres tombe plus ardente cette belle prière : *Pater noster, qui es in coelis, sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum.*

Cependant il est juste de dire que quelques rayons de consolation viennent traverser nos nombreuses tristesses et afflictions. Au milieu de ce désert parmi les arbustes de ces taillis s'élève une croix, et à l'ombre de la croix une chapelle dédiée au vrai Dieu, sous le vocable de notre frère en religion S. Antoine de Padoue. Là, sur ce petit autel nu se renouvelle tous les jours le grand sacrifice qui réconcilia le ciel avec la terre, et qui a été offert pour tous, même pour ces pauvres sauvages! Là tous les jours le Missionnaire adore le Sauveur du monde voilé sous les espèces sacramentelles et lui offre ses vœux en même temps que ses hommages au nom de ces tribus barbares dont il se fait comme le délégué. Là, tous les samedis et dimanches, il tresse des guirlandes à la Vierge, Mère de Dieu et des hommes, par la récitation du Rosaire auquel assistent quelques petits indiens qui courbent le genou devant la Reine des Anges que les infortunés ne connaissent pas encore! Enfin là, où il y a deux ans encore l'on n'entendait depuis le commencement du monde que les cris discordants du sauvage, les rugissements des tigres, les sifflements des serpents et le caquet des perroquets, retentissent maintenant les psaumes de David, les hymnes de l'Eglise et des cantiques à la Vierge. Mais quand arrivera le temps où nous ne serons pas les seuls à représenter ici l'Eglise de Jésus-Christ, où nous enten-

drons ces pauvres enfants des forêts unir leur voix à la nôtre pour louer et bénir le Père universel, celui qui est l'espérance et le soutien de tous? Ah! priez, mon Très-Révérend Père, et faites beaucoup prier pour que ce moment si désiré ne tarde pas!

Je clos cette lettre en vous faisant part d'une consolante nouvelle qui m'a été communiquée ces jours-ci par un de mes confrères, le P. Mariano Mariani, missionnaire à Tarrairi, auquel j'avais transmis votre lettre. En me la renvoyant et comme pour prouver que les prières qui se font là-bas, en Europe, n'ont pas été stériles, il m'écrit en ces termes :

« Je vous retourne la lettre de votre parrain. Tout va bien et je vous assure que les conversions vont succéder aux conversions. Comme preuve, je vous dirai qu'il est mort ici dernièrement un Indien que vous devez connaître. Apprenant qu'il était mortellement malade, j'allai directement à lui et l'informai clairement de l'objet de ma visite. Il me demanda aussitôt le baptême; je l'instruisis, il renonça publiquement à ses habitudes païennes, et me promit de s'instruire plus amplement des vérités chrétiennes dans le cas où il guérirait, je le baptisai et lui donnai le nom de *Lin*. Il mourut quelques heures après. Je vous assure que j'ai remarqué en lui des signes extraordinaires de conversion, et je crois fermement que déjà il jouit de la présence de Dieu. » Telles sont les propres paroles du Père Mariano qui, comme je l'ai déjà dit, attribue cette conversion aux prières que vous faites pour nous. De peur d'allonger trop cette lettre, je néglige de vous citer d'autres faits qui me confirment dans la même opinion. Redoublez donc vos prières, qui sait si le jour de la rédemption n'est pas proche pour ces pauvres âmes? La prière est toute puissante!

Mille fois mes respects à mon ancien maître, le P. Fortunat de San-Remo. Je n'ai jamais oublié ni sa chère personne, ni les saintes leçons qu'il m'a données pendant le cours de mon noviciat. Avec quel bonheur je recevrais un mot de lui!.... Veuillez également saluer tous nos bons Pères qui se souviennent de moi. Enfin recevez, Très-Révérend Père, l'assurance renouvelée de l'affection de votre ancien élève et reconnaissant serviteur,

F. Alexandre de Rome,
Miss. Apost. Min. Obs.

MISSION APOSTOLIQUE DE L'HERZÉGOVINE.

Trois Missionnaires franciscains de l'Herzégovine, Province de la Turquie, sont actuellement en Belgique, occupés à y recueillir des aumônes. Nous avons eu le privilége, la consolation de passer plusieurs jours avec eux, de voir leurs écrits, d'entendre leurs discours, de les interroger à loisir, enfin de recevoir sur leur chère mission tous les renseignements désirables. Nous allons essayer de traduire dans nos *Annales* quelques-uns de ces précieux renseignements ; mais ce qu'il nous sera impossible de rendre, c'est l'intérêt extraordinaire qui s'attache à leurs personnes, c'est le charme inexprimable qui ressort de leur conversation, de leur accent illyrien et du moindre de leurs gestes.

L'Herzégovine a pour bornes à l'orient, l'Albanie, au midi, la Dalmatie, au couchant, la Croatie et au septentrion la Bosnie, avec laquelle elle ne forma pendant longtemps qu'un seul et même royaume. Cette Province, autrefois appelée *Duché de saint Sabas*, est presqu'aussi vaste que la Belgique entière. Vers la moitié du xve siècle, elle fut soumise au joug du puissant Mahomet II, quand celui-ci détruisit l'Empire d'Orient et s'empara des Provinces adjacentes. Le fanatisme turc s'appesantit durement sur les nations conquises. Le prince qui gouvernait à la fois la Bosnie et l'Herzégovine fut écorché vif; toutes les Eglises furent renversées de fond en comble ou changées en Mosquées, avec défense d'en ériger de nouvelles; tous les autres édifices consacrés de quelque manière par la religion, tels que couvents, presbytères, écoles catholiques, furent également rasés; tous les livres des bibliothèques furent brûlés. Les cimetières seuls furent respectés.

Mais non contents de détruire les Eglises et tous les autres objets du culte catholique, les Turcs s'attaquèrent aux catholiques eux-mêmes, expulsant, brûlant vifs, ou frappant du glaive sans miséricorde tous les chrétiens qui refusaient d'embrasser l'Islamisme. Ils s'attaquaient de préférence aux prêtres et aux nobles, mettant le feu aux maisons où ils les savaient renfermés, et comblant de pierres énormes les cavernes où ils les soupçonnaient réfugiés. Ils attachèrent les principaux à des pieux sur les places publiques et leur firent endurer les plus cruelles tortures. Un grand nombre de fidèles de tout âge, de tout sexe et de toute condition fut également massacré. La mort de ceux qui périrent par le glaive était la plus douce en comparaisant de celle des autres. Plusieurs furent pendus aux branches des arbres et

y restèrent longtemps exposés par toute la campagne; mais le supplice des masses fut le supplice du feu; les Turcs les jetaient par centaines dans un immense bûcher et vociféraient à l'entour, pendant que la voix de leurs victimes s'élevait pure et suppliante du milieu des flammes et que leur âme montait au ciel après avoir cueilli sur la terre la palme du martyre. Des peuplades musulmanes, transportées d'Asie en Europe, vinrent occuper en qualité de colons cette malheureuse Province; cependant tous les chrétiens indigènes ne furent pas exterminés: des foules nombreuses, pour échapper à la fureur des Turcs, s'étaient cachées dans les antres de la terre et dans d'épaisses forêts, y emportant l'intégrité de leur foi et leur noble indépendance, et elles ont su se conserver catholiques pendant quatre siècles, au milieu des plus grandes privations, sans églises, sans écoles et sans secours humains.

Toutefois, par une admirable disposition de la divine Providence, plusieurs religieux franciscains indigènes, échappés également au massacre, restèrent avec leurs fidèles compatriotes survivants pour adoucir leur épreuve par les bienfaits de la religion et perpétuer dans l'Herzégovine, avec l'auguste sacrifice de nos autels, les croyances et les pratiques du culte catholique. Il est vrai que ces religieux de la famille franciscaine n'avaient alors de couvent et de résidence fixe que dans la Bosnie, et qu'ils étaient obligés de traverser les montagnes avec des peines inouies et de très-grands périls pour venir exercer dans l'Herzégovine les fonctions de leur saint ministère. Mais, malgré toutes les fatigues, malgré des dangers sans cesse renaissants, nos zélés missionnaires ne quittèrent jamais leur poste, et ils y travaillèrent sans relâche pendant quatre cents ans au maintien et au développement de la religion catholique, non obstant la cruauté musulmane et les intrigues des schismatiques. Au plus fort des persécutions ils réunissaient les fidèles dans la profondeur des cavernes, dans l'épaisseur des forêts, ou au fond des plus solitaires vallées; mais sitôt que la persécution ne sévissait plus si fort ou s'arrêtait un peu, le saint sacrifice de la messe était offert publiquement dans les différents cimetières, ou au sein d'une vaste campagne en plein air, sans autre voûte que celle du firmament. C'est là que ces fervents chrétiens restaient et restent encore ordinairement agenouillés des heures entières sur la terre nue, exposés aux intempéries des saisons diverses, sans la moindre distraction ou la plus petite impatience, tout le temps de la messe et du service divin.

Les Pères franciscains originaires de l'Herzégovine qui fécondaient cette Province de leurs travaux apostoliques et l'arrosaient de leurs sueurs et quelquefois de leur sang agirent auprès de la Sublime Porte, vers l'an 1840, et obtinrent une nouvelle ère de liberté pour la religion catholique. Dès lors celle-ci prit dans ces contrées de nouveaux accroissements. Pour favoriser ces heureux développements, Notre Saint-Père le pape Pie IX, dont la sollicitude s'étend jusqu'aux extrémités de la terre, sépara l'Herzégovine de la Bosnie, y érigea une nouvelle custodie et un vicariat apostolique. Aussitôt tous les Pères d'origine Herzégovienne firent leurs adieux à leurs Frères de Bosnie et vinrent s'établir dans leur province d'une manière plus stable. Avant tout il leur fallait une maison assez vaste pour leur servir de couvent, où les divers exercices de la vie religieuse seraient fidèlement accomplis et d'où les Missionnaires pourraient rayonner dans toute la Province, y porter la lumière évangélique et raviver les flammes du saint amour, en y exerçant toutes les fonctions du ministère pastoral. Une colline assez vaste et inhabitée du nom de Siroki-brig leur parut l'endroit convenable pour l'édification de leur premier couvent et d'une église adjacente. Cette colline est au centre du pays, à une demi-heure de Blato au levant, de Mocro au midi, à un quart d'heure d'Ugrovaca au couchant et à quatre cents pas du fleuve Listica au septentrion. Cette colline était alors couverte, du moins en majeure partie, de pierres et de broussailles. Il leur fallut d'abord l'acheter à un Turc, qui ne s'en est désaisi que pour une somme d'or assez considérable, puis à force de présents obtenir de l'empereur de Constantinople un firman qui les autorisât à y faire les dites constructions.

Ce firman de l'empereur des Turcs est une pièce très-curieuse. Nos lecteurs nous sauront gré d'en trouver ici l'exacte traduction :

Edit Impérial donné en vue de la réédification d'une église et d'un couvent à Shiroki brigh, dans l'Herzégovine, l'an de Notre-Seigneur 1845 *et de l'Edgire Mahometane* 1261, *au mois de Schéval.*

Place du sceau Impérial d'Abd-dul-Medjid. (C'est une griffe très-originale et tout à fait indéchiffrable).

« Très-honoré Visir, conseiller Magnifique, ô toi qui règles l'Univers, qui modères par ton sublime jugement les affaires publiques de l'État, qui termines toutes les causes du genre humain par un conseil qui ne manque

jamais son but, qui travailles admirablement au soutien et à la prospérité de l'Empire, qui es doté des grâces diverses du Roi-Très-Haut, visir actuel de l'Herzégovine, M. Ali Pasha, que le Dieu suprême agrandisse éternellement!... Item, excellent entre les vicaires des juges et les habiles jurisconsultes, seigneur de Mostar, vice-juge, dont la science s'accroisse!... Et vous aussi qui êtes illustres parmi vos semblables et vos co-égaux, les premiers du royaume, et vous également qui êtes les principaux dont la dignité s'accroisse!... quand ce sublime commandement de l'Empereur vous parviendra, sachez : que dans la préfecture de l'Herzégovine et dans le district de Mostar, sur les confins du bourg Pribinovich, dans le lieu dit Shiroki-brigh a existé autrefois une église de nos sujets du rit latin, maintenant presqu'anéantie. Et comme ledit lieu est trouvé mémorable parmi cinq autres bourgs, et que les sujets latins de ces bourgs n'ont aucune autre église dans la préfecture de l'Herzégovine, et qu'ils sont exposés à de graves inconvénients et à de très-grandes difficultés quand ils veuillent remplir les devoirs de leur culte ; et comme une supplique très-humble a été adressée par les susdits à ma clémence impériale, afin qu'ils puissent réparer l'église mentionnée plus haut, dans sa forme première, avec un édifice de deux rangées de chambres tant dans la partie inférieure que dans la partie supérieure, y comprise une cuisine, pour l'habitation d'un certain nombre de religieux ; et comme les limites des lieux pour la dite célèbre église ont été revues par un jugement légal, et qu'il a été trouvé par les hommes de l'art que la dite église avec les édifices adjacents qui lui sont nécessaires avait de longueur 62 palmes et 27 1/2 de largueur, laquelle délimitation ayant été faite et transmise à moi la Sublime-Porte avec recommandation... Les choses étant telles... J'en ai fait la légale et judicieuse demande au suprême patriarche de la Foi, Mustapha Atnine de Lameck, à qui Dieu daigne accorder une éternelle préexcellence !.., « Si en quelque village se trouvait une église délabrée ou déjà détruite depuis longtemps, on demande s'il serait permis aux habitants du dit village de la réparer selon la forme ancienne et aussi de lui donner plus de longueur, de largeur et d'élévation? » Il a répondu, que cela se pourrait s'il en donnait auparavant la permission. » Appuyé sur la décision de cette réponse, il convient de favoriser ma demande, et de faire droit à la très-étroite nécessité où ils sont de restaurer l'église qu'ils désirent. Et à cette fin, l'édit Impérial embrassant cette faculté, je le fais émaner avec clémence et je mande qu'on agisse conformément à la sainte loi. C'est pour-

quoi il convient en droit et il est digne de mon indulgence, dans une si grande nécessité, que l'église en question soit restaurée selon le plan indiqué plus haut, à la condition expresse que l'on ne puisse s'éloigner de la dite forme, dans sa longueur, largeur et élévation, de l'épaisseur d'une ongle, d'un doigt ou d'une palme.

» Or, si quelqu'un, en vue de ceci, présume extorquer de l'argent aux religieux, il sera sujet à une grande responsabilité, et à une peine très-grave.

» Toi, visir, toi, vice-juge, et vous autres ci-dessus nommés, quand vous connaîtrez ce décret, ayez soin de vous y conformer et prenez garde d'y contrevenir. Mon ordre suprême émane, vous enjoignant, quand il sera heureusement arrivé, d'agir selon la teneur indiquée plus haut et avec une obéissance absolue à mon commandement. Faites ainsi, ajoutant foi à mon sceau très-noble.

» Donné dans le milieu du mois sacré de Scheval, de l'année de l'Edgire 1261, et du Christ 1845. »

Forts de cet édit impérial, nos Frères Mineurs vinrent prendre possession de la colline de Siroki-brigh et s'y établirent, comme ils purent provisoirement, les uns sous des tentes, les autres sous des arbres, ceux-ci n'ayant pour toiture que la voûte du ciel et presque tous couchant sur la terre nue, enveloppés d'une pauvre couverture. On voit encore, à une petite distance du couvent, sur le penchant de la colline un vieux chêne sous lequel le premier gardien habita durant quatre mois entiers. Les divers catholiques répandus çà et là dans toute la contrée accouraient de toutes parts à la sainte montagne pour y apporter aux fervents religieux le pain de la pauvreté et les fruits obtenus par un rude labeur, comme aussi pour y assister au saint sacrifice de la messe, qui s'y célébrait en plein air, et aux autres exercices de piété, après lequel chacun prenait l'outil avec une sainte allégresse, et tous, religieux et fidèles, travaillaient avec une ardeur incroyable à préparer le terrain. Les travaux préparatoires furent bientôt achevés et les assises du double édifice jetées en terre, et le 23 juillet 1846, en présence de tous les religieux de l'Herzégovine réunis, d'une foule immense de catholiques accourus des divers points de la Province, Mgr Barisic posa la première pierre de l'église et la dédia en l'honneur de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. Ce fut pour les 50,000 fidèles de l'Herzégovine, où rien de semblable ne s'était

vu depuis plus de quatre cents ans, un jour de fête, d'allégresse et de réjouissances générales. Cependant ces bons catholiques, très-riches des biens de la grâce mais très-pauvres des biens de ce monde, puisque, dépouillés de toute propriété par les Turcs, ils n'ont jamais pu jusqu'en ces derniers temps en acquérir de nouveau la propriété foncière, et qu'ils laissent aux schismatiques grecs les ruses, les tromperies et les vols du commerce, ces bons catholiques ne pouvaient donner aucun argent pour hâter l'achèvement de l'église et du couvent. Nos zélés missionnaires, pour venir à bout de l'œuvre si généreusement entreprise, durent donc faire appel à la charité de leur frères d'Europe. Ils reçurent à cet effet d'abondantes aumônes de l'Italie et de l'empereur d'Autriche, ce qui les aida singulièrement à mener à bonne fin la dite église et le couvent qui y est contigu. Peu après, Monseigneur Raphaël Barisic, d'heureuse mémoire, entreprit avec un courage inouï d'établir sa résidence et son siége épiscopal à Mostar, ville métropolitaine de la Province. A la nouvelle d'une pareille entreprise, les Turcs devinrent furieux et menacèrent d'attenter à sa vie et de l'empêcher à tout prix de s'établir ainsi au milieu d'eux. Mais l'intrépide évêque sut affronter leur fureur et put en triompher. Abdul-Azis, auquel il s'adressa, admirant son courage, son parfait dévouement, son entière abnégation et sa grande pauvreté, lui fit cadeau d'un fond de terre au cœur même de la ville et d'une somme de 2,500 florins pour qu'il pût y établir sa résidence et y commencer la construction d'une église qui servirait de cathédrale. — Les murs d'enceinte sont achevés, et le nouvel évêque, Mgr Ange Kralgévic, espère bientôt recevoir de nouveaux fonds, ou des aumônes de ses frères d'Europe, pour mettre la dernière main à cette belle œuvre dont le résultat pour le bien sera évidemment immense tant sur l'esprit des catholiques que sur celui des Turcs et des schismatiques grecs.

Observons en passant que le gouvernement russe, dans des vues sans doute faciles à comprendre, favorise beaucoup le culte schismatique dans l'Herzégovine, offrant à ses ministres de l'or en abondance, les aidant à construire de magnifiques églises et à les décorer avec tout le luxe de la richesse orientale. Il leur offre aussi des places gratuites dans les écoles de St-Pétersbourg, afin qu'ils puissent remonter dans l'esprit du peuple par le prestige d'une plus grande science. Ne serait-ce pas une honte pour nous catholiques, si nous faisions moins pour le triomphe de la vraie religion dans ce pauvre pays que les schismatiques pour le triomphe de l'erreur?

Il faudrait à nos religieux missionnaires de l'Herzégovine au moins une trentaine d'églises dans cette vaste province, et c'est à peine s'ils en ont déjà trois : les autres endroits où ils offrent le saint sacrifice de la messe sur une vingtaine de points chaque dimanche ne sont que de petits et de très-pauvres oratoires, placés pour la plupart dans les cimetières, où le prêtre et l'autel sont seuls à couvert, tandis que les fidèles venus de plusieurs lieues assistent au saint sacrifice et au sermon en plein air, exposés aux ardeurs du soleil pendant l'été, aux rigueurs du froid pendant l'hiver, tantôt à une pluie battante, tantôt au souffle des tempêtes et quelquefois même aux flocons épais d'une neige glaciale, sans se laisser aller aux distractions, aux impatiences et au découragement.

Pour obvier aux plus graves de ces inconvénients, il arrive que le missionnaire réunit les fidèles pendant les grandes chaleurs de l'été à l'ombre des forêts et pendant les rigueurs excessives de l'hiver dans des étables ou vastes bergeries couvertes de chaume. Mais il faut avouer que c'est toujours bien pénible et très-humiliant pour la cause catholique et le Seigneur de la gloire aux yeux des Turcs et des schismatiques grecs. Admirons sans doute et exaltons le zèle, le courage et la ferveur tant des chrétiens que des missionnaires de l'Herzégovine, mais comprenons aussi qu'il est de notre devoir de leur venir en aide par des prières continuelles et, si nous en avons le pouvoir, par d'abondantes aumônes.

Pour eux aujourd'hui le besoin le plus pressant n'est pas encore l'édification et l'ameublement ou l'ornementation des églises, mais la construction d'un séminaire, afin d'y former et d'y perpétuer de dignes missionnaires.

Quand Notre Saint-Père le Pape, Pie IX, pour le maintien et l'heureux développement de la religion catholique dans l'Herzégovine, y établit une custodie et un vicariat apostolique, Sa Sainteté avait réglé de concert avec le Révérendissime Ministre général de l'Observance de saint François d'Assise, avec le Provincial de la province Herzégovienne et avec l'évêque de Mostar, que les jeunes gens de ces contrées, qui se présenteraient avec la vocation à l'état religieux et à la vie des Missionnaires, recevraient d'abord une certaine instruction des Frères Mineurs du pays, et qu'après avoir été initiés à la cléricature, ils seraient envoyés dans une province italienne de l'Observance de S. François pour y être, sous la tutelle du général, formés gratis dans l'amour de la religion catholique aux sciences et aux vertus propres à des Missionnaires religieux, sciences et vertus dont ils ont d'autant plus be-

soin qu'ils sont le seul clergé de l'Herzégovine *in partibus infidelium* ; car seuls les Frères-Mineurs y cultivent depuis des siècles cette partie de la vigne du Seigneur, avec un zèle au dessus de toute éloge, et plusieurs d'entre eux ont eu le bonheur déjà d'y cueillir la palme du martyre.

Mais, hélas ! ce bienfait extraordinaire de la Province italienne envers la Province de l'Herzégovine vient de lui être enlevé l'année dernière par la suppression en Italie des ordres religieux, et cela au détriment de la dite Mission qui commençait à refleurir après avoir enduré tant de maux, et qui se disposait à recueillir une riche moisson d'âmes pendant la nouvelle ère de liberté accordée par les Turcs. Mais dans quel endroit, dans quelle maison la Province de l'Herzégovine va-t-elle placer ces jeunes missionnaires, philosophes ou théologiens, qui lui reviennent avec des études non achevées? Où placer aussi les nouveaux étudiants qui se présentent à elle en plus grand nombre que jamais pour embrasser l'état religieux et ecclésiastique? Le seul couvent qu'elle possède à Siroki-brigh est déjà insuffisant pour contenir les jeunes religieux qui n'ont pas encore charge d'âmes et les anciens accablés de vieillesse ou d'infirmités, comme aussi les Missionnaires en activité qui viennent de temps à autre y retremper leurs forces corporelles et spirituelles, après qu'ils ont fait le tour de leur paroisse respective longue de douze à vingt lieues et quelquefois davantage. Dans le dit couvent se trouvent encore réunis les jeunes clercs qui ont émis leur profession religieuse et qui n'ont pas encore achevé leurs humanités, et les jeunes séculiers qui se destinent à l'état ecclésiastique et qu'il faut recevoir au couvent dès l'âge de 12 à 14 ans, en commençant leur instruction depuis l'alphabet et les premiers principes. Enfin des chambres doivent être réservées à Siroki-brigh pour les hôtes qui viennent de temps à autre y demander l'hospitalité, ainsi que pour les directeurs et supérieurs auxquels le peuple a souvent recours comme à son unique clergé pour l'administration de ses différentes affaires spirituelles et temporelles. Il est donc de toute évidence qu'il faut un séminaire à la mission d'Herzégovine, et qu'elle ne peut pas le construire ni le mettre en train sans ressources. C'est pour elle un point capital, une question de vie ou de mort. On l'a parfaitement compris à Rome, et c'est sous l'impression de ce sentiment qu'ont été dictées les deux lettres suivantes, à titre de recommandation :

« Alexandre Barnabo, *Cardinal-Prêtre de la sainte Eglise romaine et Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande.*

» A tous et à chacun de ceux qui liront les présentes, déclarons et certifions que les R. P. André Saravanja, Philippe Covic' et Elie Lekoó, prêtres-missionnaires de l'Ordre des Frères-Mineurs de l'Observance de S. François, de la Custodie de l'Herzégovine (Turquie), ont été envoyés par l'ordre de leurs supérieurs pour recueillir des aumônes au moyen desquelles on puisse ériger un séminaire qui serve à l'éducation des jeunes religieux missionnaires de la même custodie.

» Jusqu'à cette époque, ces jeunes étudiants de l'Herzégovine, charitablement accueillis dans la province d'Italie, y étaient instruits dans la science et dans la piété. Mais, vu les troubles survenus, il est maintenant à craindre, depuis la suppression des couvents dans le royaume italien, que les Missionnaires franciscains auxquels seuls est confié le soin des 50,000 catholiques de ce pauvre pays ne viennent à manquer ; ce qui arrivera certainement à moins qu'on n'érige au plus tôt un séminaire pour former les futurs missionnaires de cette Province.

» C'est pourquoi, nous les recommandons dans le Seigneur et de toute notre âme à toutes les personnes charitables, assurés que nous sommes d'avance que le Seigneur bénira et récompensera largement ce que l'on aura fait en leur faveur et en faveur de la propagation de la Foi.

» En foi de quoi...

» Donné à Rome en notre résidence de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi.

(*Place du sceau*). » Le 26 juin 1867, Card. Al. Barnabo. »

« Fr. Raphael à Ponticulo *de la Régulière Observance de Notre Père S. François, Ex-Lecteur de la sainte Théologie, Ex-Ministre de la Province de Bologne, Ex-Procureur Général de tout l'Ordre, Examinateur des Evêques, Ministre Général de tout l'Ordre des Mineurs, et très-humble serviteur dans le Seigneur.*

» A tous et à chacun de ceux qui verront les présentes salut et pleine consolation.

» La Mission apostolique de l'Herzégovine exclusivement confiée aux

Pères de Notre Ordre dits de l'Observance, depuis quatre cents ans, y était assez florissante, surtout depuis la liberté qui lui a été accordée en ces derniers temps; car on y trouve trois églises, quatre maisons religieuses (dont *une principale*) et des écoles dans certaines villes, où elles sont d'une très-grande utilité pour le peuple, qui malheureusement se voyait depuis quatre cents trois ans sans églises et sans écoles et comme écrasé sous le joug humiliant des Turcs. Et maintenant ils se trouvent exposés au danger de rester sans prêtres à cause de la suppression de nos Provinces en Italie, où les religieux clercs Herzégoviens recevaient gratuitement l'instruction, bienfait immense de la charité qui leur a été enlevé au grand détriment des fidèles, qui sont réduits à ne savoir en quel endroit, ni avec quels moyens on pourrait travailler à leur former de saints Missionnaires.

» C'est pourquoi les Supérieurs de ces religieux, de concert avec l'évêque du lieu, ont eu recours à Nous, nous disant avec la conviction la plus intime que l'unique moyen de sauver la Mission de l'Herzégovine c'était d'y construire un séminaire, dans la crainte que les catholiques ne soient privés d'ouvriers évangéliques et que les écoles ne viennent à tomber entre les mains des Photiniens, dont les jeunes gens sont envoyés à St-Pétersbourg aux frais de l'empereur de Russie.

» Mais comme ce peuple catholique est déjà réduit à une extrême pauvreté par l'oppression des Turcs, par une sécheresse de plusieurs années, par la peste bovine, et qu'il est en proie à une famine cruelle, il n'y a aucun moyen de construire et de mettre en train un séminaire avec une église adjacente. C'est pourquoi les supérieurs s'unissent avec le peuple et tendent leurs mains suppliantes vers les Bienfaiteurs, principalement vers les Evêques, vers les Présidents des pieuses Congrégations, vers les Professeurs des séminaires, vers les curés et nos Pères Provinciaux.

» En conséquence, désirant pourvoir à une telle nécessité autant qu'il est en nous, en vertu des présentes, nous accordons aux R. Pères André Saravanja, Ph. Covic' et Elie Lekoó, prêtres missionnaires de la même mission, de se rendre dans les Provinces catholiques, afin d'y recueillir des aumônes pour la construction si urgente d'un séminaire et d'une église, car c'est de là que dépendent la vie spirituelle et les progrès civils du peuple de l'Herzégovine.

» Afin donc que nos soins et notre sollicitude puissent aboutir à un heureux résultat, nous recommandons instamment les Pères précités au zèle

et à la charité de tous nos Bienfaiteurs, et nous supplions humblement le Dieu de clémence et de bonté, afin qu'il daigne les remplir de toutes sortes de grâces et de consolations.

» Donné à Rome, dans notre Couvent d'Ara-Cœli, le 26 juin 1867.

» F. RAPHAEL, *Min. Obs.*

(Place du sceau). » Du commandement de Sa Paternité Rme,

» F. HERMES DE RECINETO,

» *Lec. jub. et secrétaire.* »

Note. La suite, au prochain numéro, donnera les détails de cette mission de l'Herzégovine, détails qui intéresseront nos lecteurs, nous en avons la confiance.

MISSIONS DONNÉES PAR LES PP. RÉCOLLETS BELGES EN ANGLETERRE.

Après avoir entretenu nos lecteurs des missions lointaines, données par les religieux de l'Ordre séraphique au Japon et dans l'Herzégovine, nous croyons leur être agréables et les édifier en même temps en leur disant quelques mots sur les missions plus proches de nous et données depuis le 1er janvier 1866 par les PP. Récollets belges en Angleterre.

Nous nous bornerons aujourd'hui à une relation que nous a communiquée le R. Père Gommaire, Récollet du couvent de West-Gorton lez-Manchester, touchant les missions données par les Pères du dit couvent depuis le 1er janvier 1866, réservant pour notre prochaine livraison certains aperçus généraux, tant sur l'état des catholiques de l'île des Saints que sur la manière dont se font les missions en Angleterre.

MISSION. DURÉE.	ENDROIT.	DIOCÈSE.	MOIS.	COMMUNIONS.	PROTEST. CONVERTIS
Mission de huit jours	Bollington	Shrewsbury	janvier	318	5
» de trois semaines	Ashton-under Lyne (Ste-Anne)	Salford	février	2679	16
» »	Ashton-under-Lyne (Ste-Marie)	»	»	2100	10
» de quinze jours	Hyde	Shrewsbury	mars	1500	7
» de trois semaines	Bolton Ste-Marie)	Salford	mars et avril	2000	13
» »	Bradford (Ste-Marie)	Beverley	avril	4345	12

MISSION. DURÉE.	ENDROIT.	DIOCÈSE.	MOIS.	COMMU-NIONS.	PROTEST. CONVERTIS
Mission de huit jours pour les enfants	Halifax	»	mai	300 1es com. 400 confir.	
» de huit jours	Elsecar	»	»	300	5
Prière des 40 heures	Hyde	Shrewsbury	»	700	
Mission de quinze jours	Keighley	Beverley	juin	1430	3
» de dix jours	Neston	Shrewsbury	»	300	6
Retraite de huit jours aux Sœurs de la Miséricorde.	Oldham	Salford	»		
Mission de huit jours	Blackeley	»	juillet	340	
Retraite de huit jours aux Clarisses	York	Beverley	»		
Retraite de huit jours aux Sœurs de la Présentation	Manchester (St-Patrice)	Salford.	août		
Mission de huit jours	Middleton	»	»	160	3
Triduum pour les enfants	Elsecar	Beverley	septemb	87 confir.	
Mission de dix jours pour les enfants	Bolton (St-Edmond)	Salford	Octobre	400 1res commun.	
Mission de quinze jours	Newcastle-under-Lyne	Birmingham	novemb.	1640	16
» »	New-Mills	Nottingham	»	340	3
» de huit jours pour les enfants	Oldham (St-Patrice)	Salford	»	200 1res commun.	
» de quinze jours	Hull Ste-Marie)	Beverley	novem. et décemb.	1200	11
» »	Batley	»	décemb.	1200	1
» de onze jours	Ashton-under-Lyne (Ste-Anne)	Salford	»	1224	2
» »	Ashton-under-Lyne (Ste-Marie)	»	»	1400	2
» de quinze jours	Northwich	Shrewsburg	janvier	590	1
» de dix jours pour les enfants	Newcastle-under-Lyme	Birmingham	»	310 conf.	3
» de quinze jours	Dewsbury	Beverley	février	1521 et 375 conf.	12
» de dix jours	Batley	»	»	600 et 265 confirm.	4
» de quinze jours	Rochdale (St-Jean)	Salford	mars	1500 et 226 conf.	25
» »	Rochdale (St-Patrice)	»	»	2100 et 380 conf.	3
» »	Bolton Ste-Marie)	»	»	1100	
» »	Oldham (St-Patrice)	»	mars et avril	2100 et 388 conf.	5
» »	Hadfield	Nottingham	»	500	8
» »	Chester (St-Werebury)	Shrewsbury	avril	1400	1
» »	Chester (St-François)	»	»	700	8

MISSION. DURÉE.	ENDROIT.	DIOCÈSE.	MOIS.	COMMUNIONS.	PROTEST. CONVERTIS
Retraite de huit jours aux Sœurs du Tiers-Ordre de St-Franç.	Glascow (Ecosse)	»	»		
Mission de quinze jours	Runcorn	»	mai	400	
» »	Barton-on-Irwell	Salford	»	1200 et 146 conf.	6
» »	Crewe et Nautwich.	Shrewsbury	»	700	12
» de douze jours.	Bury (Ste-Marie)	Salford	juin	900 et 57 1res com.	3
» de quinze jours	Heywood	»	juillet	1014	10
» de huit jours pour les enfants	Heywood	»	»	62 1res com. et 214 conf.	
» de huit jours pour les enfants	Bolton (SS. Pierre et Paul)	»	»	213 conf.	
» de huit jours pour les enfants	Bolton (Ste-Marie)	»	»	190 conf.	
» de huit jours et prière des 40 h.	Bolton (St-Edmond)	»	»	500	3
Retraite de huit jours aux Religieuses du Tiers-Ordre de St-François	Glascow (Ecosse)	»	»		
Mission de huit jours	Adlington	Liverpool	août		
» de quinze jours	Doncaster	Beverley	»		
» »	Masbro'	»	»		

On ne peut donner le résultat des trois dernières missions pour la simple raison qu'elles ne sont pas encore terminées.

Aux 219 protestants, qui ont été convertis dans nos missions, depuis le commencement de 1866 jusqu'au mois d'août 1867, il faut en ajouter 64 qui ont été reçus dans le sein de l'Eglise à notre couvent à West-Gorton.

Notre église de Gorton est en même temps l'église d'une mission qui compte au-delà de deux mille catholiques, nombre qui augmente tous les jours en proportion des maisons qu'on bâtit autour de notre couvent avec une telle rapidité qu'elles semblent s'élever comme par enchantement, et que là, où il y a quatre ans on ne voyait que prairies et campagnes, s'étend aujourd'hui une ville très-étendue et très-populeuse. Le R. P. Gardien, qui est curé de la mission, est assisté de deux autres Pères dans les travaux de la paroisse ; et comme nous ne sommes que sept Pères, on peut juger que la besogne est rude et que pas un seul moment de repos, en dehors de nos exercices religieux, ne nous est donné depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre.

Car, outre les grands travaux des missions et retraites, il y a tant d'autres occupations pour assister les prêtres, entendre les confessions et prêcher, qu'il y aurait de quoi occuper le double et le triple nombre des Pères. Comment ne pas bénir la Providence qui nous assiste et nous soutient d'une manière spéciale? car nonobstant les nombreux travaux, nous jouissons tous de la meilleure santé. Comment ne pas remercier le Tout-Puissant, qui bénit et arrose de ses meilleures grâces les champs de nos travaux apostoliques, et qui daigne se servir de ses plus faibles instruments pour recueillir la moisson la plus riche et la plus abondante? Les fruits abondants de grâce et de bénédiction, de conversion et de sanctification que Dieu opère par ses indignes serviteurs, nous font oublier, ou pour mieux dire, nous empêchent de sentir les fatigues. Partout, dans nos missions, la bure franciscaine produit les plus heureuses impressions, et rappelle au peuple ces temps d'heureuse mémoire où dans toute l'Angleterre il n'y avait qu'une foi, qu'un baptême, la foi et le baptême par l'Eglise de Rome et le vicaire de Jésus-Christ. Et qu'il est touchant de voir, à la fin des missions, le peuple verser des larmes à la pensée seule que nous allons les quitter. Les uns nous demandent une dernière bénédiction avec nos prières, les autres promettent de ne jamais oublier les avis salutaires qu'ils ont reçus; souvent on vient nous remercier pour toutes les peines que nous nous sommes données pendant la mission, et quelquefois même une délégation des plus respectables de la paroisse vient offrir une adresse de remerciement, imprimée sur parchemin. Voici l'adresse présentée aux RR. Pères Polycarp et Willibrord, de la part de la paroise de Sainte-Marie, Hull, à la fin de la mission, 9 décembre 1866.

« Révérends Pères,

» De la part de la paroisse Sainte-Marie, Hull, nous ne pouvons vous laisser partir sans vous exprimer la reconnaissance profonde de tout le peuple pour les bénédictions que nous avons reçues, de vos pieux et énergiques travaux durant la mission qui vient de finir, bénédictions qui, par la grâce du Tout-Puissant, ont opéré un bien immense et ont produit les plus heureux résultats au milieu de nous; bien des familles ont été bénies et ont retrouvé le bonheur domestique, et bien des pécheurs ont été arrachés à l'esclavage du péché.

» Vos travaux au milieu de nous doivent avoir brisé votre santé; car depuis cinq heures du matin jusqu'à onze heures de la nuit vous ne cessiez de

presser, de menacer et d'encourager le pécheur à sortir de son malheureux état, et à revenir au Père de bonté et de miséricorde, qui est toujours prêt à recevoir le pécheur repentant et à lui pardonner ses crimes. Tous nous avons été témoins des heureux résultats de votre saint zèle, et nous prions le Tout-Puissant qu'il vous donne la force de continuer vos travaux apostoliques et qu'il fasse votre vénérable et saint Ordre prendre profonde racine et fleurir de nouveau en Angleterre – pays qui doit tant au noble Ordre de St-François.

» Nous sommes aussi profondément reconnaissants envers notre bien-aimé curé, M. Geary, pour avoir procuré à la paroisse le bienfait de cette mission.

» Et maintenant, Révérends Pères, en vous faisant nos adieux pour le moment (car nous espérons de vous voir de nouveau au milieu de nous), nous vous prions d'agréer l'assurance de notre plus profond attachement et respect, et ardemment nous vous demandons de nous bénir de nouveau avant de nous quitter.

» Signé pour toute la paroisse. »

(Suivent huit signatures).

Voici quelques extraits d'une autre adresse présentée aux Pères Polycarp, Willibrord et Martin, de la part de la paroisse de St-Paulin, Dewsbury, à la fin de la mission donnée au mois de Février 1867.

« Chers et Révérends Pères,

» Nous soussignés, au nom et de la part des membres de la paroisse, venons vous exprimer humblement nos sentiments sur les résultats de vos travaux durant la sainte mission qui vient de finir.... Nous n'ignorons pas que les travaux de religieux consacrant leur vie aux missions sont des travaux sublimes, mais durs et écrasants pour les forces humaines ; et si l'ordre : « Allez et enseignez toutes les créatures, » n'inspirait tant de zèle et tant de confiance dans nos âmes en la parole qui dit : « Je suis avec vous jusqu'à la fin du monde, » on pourrait demander avec raison : Où trouver des Pères qui voudraient entreprendre une telle vie de fatigue et de labeurs ? Chers Pères, il y a quinze jours vous vîntes au milieu de nous, nous étions froids et apathiques dans l'affaire de notre sainte religion ; mais vous commençâtes la mission avec tant de zèle et d'énergie qu'il n'y avait plus aucun doute que votre visite à Dewsbury ne devînt pour tout pécheur une précieuse

occasion de se réconcilier avec son Dieu. Comme vous devez avoir souffert étant occupés depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit chaque jour...? Mais quand vous considérez, Chers Pères, que vous n'avez pas travaillé en vain, que vous avez inspiré à vos enfants un nouveau, et nous espérons, un éternel amour et attachement pour leur Dieu et leur Eglise, nous sommes sûrs que vous vous sentirez amplement dédommagés. Vos sermons, exhortations et instructions savent si bien inspirer à tous ceux qui vous entendent un amour sincère pour Dieu et l'église.

» Chers Pères, vous êtes les instruments par lesquels tous les membres de cette paroisse ont été unis comme dans une seule famille, réconciliée avec Dieu, avec l'Eglise et avec tout bien. Vous avez versé dans nos âmes un esprit de religion qui, nous l'espérons, durera autant que nous vivrons.... et nous ferons en sorte que toujours vous pourrez tourner vos regards avec bonheur et satisfaction sur la mission de Dewsbury en 1867. En nous quittant, Chers Pères, vous laissez derrière vous des centaines de personnes en état de grâce, oui, des centaines, qui pendant nombre d'années n'avaient point vu l'église, ont été réconciliées avec leur Dieu.

» Tout ce bien a été opéré par votre admirable charité.... Bientôt nous aurons une nouvelle église, plus en rapport avec le nombre continuellement augmentant des catholiques ; combien nous serons heureux de vous revoir alors au milieu de nous et de nous retremper de nouveau dans la vie chrétienne par vos paroles de vie et de salut !... Agréez donc nos sincères remerciements. Pour nous, nous prierons ensemble que Dieu vous donne la santé et les forces de pouvoir continuer votre œuvre de salut et de miséricorde; et quand au ciel vous recevrez la récompense de vos travaux, veuillez jeter un regard de miséricorde sur le pécheur de ce monde, et priez pour lui, afin que tous nous puissions nous revoir dans la Jérusalem céleste.

» Signé de la part de la paroisse. »

(Suivent douze signatures).

Je ne saurais finir sans vous dire un mot de la solennité de la Portioncule et de l'octave en l'honneur des Saints de notre Ordre canonisés dernièrement à Rome. L'octave commençait le dimanche avant la Portioncule pour finir le dimanche après. L'église était gracieusement décorée, et était insuffisante à contenir la foule ; des centaines de personnes, faute de place, devaient retourner chez eux. Les sermons étaient prêchés par le Très-Rév. M. Marshall,

docteur en théologie, ex-ministre protestant et prédicateur distingué. Déjà l'année passée l'indulgence de la Portioncule était un événement à Gorton; cette année-ci cette solennité a pris des proportions bien plus considérables, et bientôt nous n'aurons plus rien à envier aux pays les plus éminemment catholiques.

Une éloquence mâle, une doctrine profondément catholique, une pureté exquise de langage et un amour ardent pour S. François et son Ordre caractérisaient les sermons du docteur Marshall et entraînaient l'auditoire. Aussi après l'octave nous comptions un frère de plus; le docteur Marshall avant de nous quitter voulut recevoir, devant toute la communauté, l'habit et la corde du Tiers-Ordre de notre glorieux Patriarche... Oh! Priez, priez pour nous, priez pour l'Angleterre; le bras de Dieu n'est pas raccourci....

IRLANDE.

Le nouveau couvent et la nouvelle église des Franciscains à Killarney (Irlande).

Les amis de la religion et de la catholique Irlande seront heureux d'apprendre que les bons et zélés Pères de l'Ordre des Frères-Mineurs Récollets sont sur le point de terminer l'église et le nouveau couvent qu'ils ont entrepris de bâtir avec les seuls fonds de la divine Providence dans la ville de Killarney, non loin des ruines de l'ancienne abbaye de Mucros. On sait que les ruines de cette célèbre abbaye attirent continuellement une foule de visiteurs de toutes les parties du monde. C'était autrefois un couvent de Franciscains, fondé par Teigne M'Carthy Moore, l'an 1340, et dédié à la Très-Sainte-Trinité. Cet antique monument de la foi et de la piété de nos ancêtres survécut au choc de la Réforme protestante, et résista pendant trois siècles à tous les éléments de destruction, comme s'il n'avait pas voulu quitter cette terre avant que la charité des catholiques n'eût érigé à côté de ses ruines une nouvelle demeure pour les pauvres Enfants de saint François d'Assise.

Après un exil de trois siècles, les Frères-Mineurs en effet sont venus s'établir à Killarney sous le patronage distingué de Sa Grandeur Révérendissime Mgr Moriarty, évêque de Kerry. Ils se proposent de marcher sur les traces de leurs Frères qui les ont précédés, en travaillant comme eux à leur propre sanctification et au salut des âmes. Jusqu'ici ils n'ont eu pour chapelle que

le misérable local qui d'abord a servi d'école aux Frères de la Présentation, et dont la capacité était loin de pouvoir suffire aux nombreux habitants de la ville et à la population plus nombreuse encore dispersée dans les montagnes qui y affluent sans cesse. Il fallait donc une nouvelle église aux PP. Récollets, afin qu'ils puissent y offrir plus convenablement le saint sacrifice de la messe, y entendre les confessions avec plus de facilité, et surtout y distribuer le pain de la parole de Dieu à une foule plus grande et toujours de plus en plus avide d'en recueillir sa part. La place qu'ils ont choisie pour la construire, à côté de leur couvent, a été sanctifiée par le sang d'un évêque et de deux prêtres catholiques. Par ce souvenir, comme par celui de l'ancienne Mucros, cette église est doublement chère aux Irlandais; aussi les fervents habitants de la ville et ceux de tout le comté, chacun selon son pouvoir, ont généreusement concouru à son édification ; et bien qu'elle ne soit pas encore entièrement achevée, Mgr Moriarty a bien voulu la dédier au culte et y célébrer les offices, le 2 août dernier, fête de la Portioncule. Les flots de l'immense multitude que la dévotion amena à cette solennité n'auraient jamais pu circuler dans l'ancienne chapelle, puisque l'église elle-même, au moins trois fois plus grande, put à peine contenir la moitié de l'assistance. Elle avait été pour ce jour là décorée avec magnificence et avec un goût exquis par Ladie Castlerosse; et Sa Grandeur, Mgr l'Evêque de Kerry y adressa le discours suivant à un immense et très-religieux auditoire :

« Il n'y a pas encore longtemps, s'écria-t-il, que nous nous trouvions ensemble sur la même place pour y poser la première pierre de l'édifice sacré; mais alors il n'y avait rien si ce n'est des champs. Nous priâmes ensemble afin que le Seigneur daignât lui-même élever cette maison, où son nom adorable serait invoqué, où ses oreilles seraient toujours ouvertes pour y entendre les prières et les louanges de son peuple. Nous ne pouvions pas dire alors comment cet ouvrage pourrait s'accomplir, puisque ces bons Pères Récollets, dignes Enfants de leur séraphique patriarche, le Pauvre sublime d'Assise, n'avaient d'autres fonds que leur confiance en Dieu et dans la charité des fidèles catholiques. Remplis de la même confiance, nous commençâmes en criant vers le ciel : *Adjutorium nostrum in nomine Domini.* Notre secours est dans le nom du Seigneur! Et en effet, le Seigneur les a aidés, et le travail commencé en son nom et avec sa divine assistance, quoique non encore terminé, est cependant déjà bien avancé. Et comment le Seigneur

les a-t-il aidés?. . par l'assistance des riches, par la charité des pauvres; Il encourageait les personnes généreuses; il fortifiait les mains bienveillantes des ouvriers de notre peuple. Le pauvre qui ne pouvait travailler apportait son denier, la veuve son obole, et Dieu qui ne se laisse pas vaincre en générosité montrait par ses bénédictions qu'il avait accepté et agréé le denier du pauvre et l'obole de la veuve. Aux habitants de la ville venaient se joindre toutes nos chères ouailles répandues dans le comté, et c'est à qui aurait sa part dans cette belle œuvre. Et dans ces jours derniers, avec quelle joie, quelle consolation, quelle édification n'avons-nous pas vu notre peuple accourir par centaines pour préparer cette maison à la solennité de ce jour, à la descente du Seigneur de la gloire! Aujourd'hui ils sont entrés en possession de cet édifice religieux pour lequel ils ont si longtemps et si ardemment travaillé. Leur zèle et leur générosité sont des preuves qu'ils estiment singulièrement les bénédictions célestes et les secours spirituels qu'ils reçoivent ici par le ministère de l'Ordre de saint François. Ils savent que pendant des siècles cet Ordre s'est dévoué à nos populations, et que, chassé du pays, il y est revenu de nouveau pour continuer à y répandre sur tous et sur les générations futures les inappréciables faveurs d'en haut, comme par le passé.

» Du premier jour que les religieux ministres du Seigneur sont arrivés parmi vous, ils y ont été accueillis avec joie, et leur bienvenue y a été acclamée universellement. Et depuis cette époque ils n'ont jamais cessé de montrer à tous, aux pauvres comme aux riches, le même esprit d'affection sincère et de généreux dévouement, travaillant jour et nuit à leur rendre tous les services spirituels possibles et surtout à leur donner l'exemple d'une vie sainte. Cet Ordre béni de saint François a été suscité dans l'Eglise de Dieu pour y être d'une manière spéciale une source inépuisable de bénédictions envers les pauvres du Seigneur. La Divine Providence a fait cet Ordre comme une cité de refuge pour les Pénitents durant leur vie, et surtout au moment critique de leur mort, quand leur âme va paraître au tribunal de Dieu. Une grâce spéciale a toujours fait comprendre à ces dignes Enfants de saint François qu'ils ne sont pas faits pour les choses périssables de ce monde; que ce n'est pas là le but de leur institution, que ce n'est pas la fin de leur existence; qu'ils n'ont rien à prétendre aux jouissances de la vie d'ici-bas, mais qu'ils attendent la béatitude dans une patrie meilleure, où ils seront rassasiés de l'abondance des biens célestes. Si la possession des choses de ce monde était la fin de l'homme; si elle était le

but pour lequel Dieu l'a placé sur la terre, alors les richesses devraient être à la portée de tous, et Dieu aurait rendu tous les mortels capables de parvenir à ce but suprême de leur création. Mais il n'en est pas ainsi ; et les Frères-Mineurs en particulier sont une preuve vivante que les richesses de ce monde ne sont pas le but ou la fin de la destinée humaine. Ils ont choisi de préférence la pauvreté pour arriver plus sûrement à la vie éternelle, suivant en cela le Divin maître qui de la crèche au calvaire a toujours été pauvre, le plus pauvre des pauvres, et a légué à ses Apôtres pour dernière leçon l'enseignement de la pauvreté parfaite. « Allez, leur disait-il, prêcher l'Evangile aux pauvres, sans bourse sans argent, et je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Dans l'histoire de l'Eglise, le héros qui a le plus parfaitement hérité de ce sublime héritage pour lui et pour ses Enfants, c'est, sans contredit, saint François d'Assise. A l'amour de la pauvreté parfaite il a joint l'amour de la souffrance et de la croix du Sauveur ; et il lui a été donné pour mission ainsi qu'à ses religieux de détourner, par ses discours et par ses exemples, les hommes de l'amour et de la recherche des faux biens de ce monde, afin d'arriver plus sûrement aux jouissances et aux vrais biens de la vie éternelle. Et c'est ce que prêche son Ordre depuis six cents ans. Ses religieux ont toujours eu une grâce spéciale pour prêcher la patience aux pauvres, et pour leur faire goûter les plus douces consolations dans la privation des choses d'ici-bas, dans l'espérance de la gloire et de la béatitude qui leur est réservée dans les parvis célestes. C'est ainsi que les Frères-Mineurs se sont assurés pour eux et pour les générations futures les plus riches et les plus délicieuses des bénédictions. La fête qu'ils célèbrent en ce jour est un gage des faveurs universelles ouvertes à tous ceux qui aiment la sainte pauvreté. Ils ont appris par la vie de saint François que, quand il fondait son Ordre, il lui donnait la pauvreté pour fondement principal et pour garant des plus abondantes bénédictions. »

L'évêque poursuivit son discours en racontant l'indulgence de la Portioncule octroyée par Jésus-Christ lui-même et confirmée par son représentant sur la terre le Souverain-Pontife, puis il parla des conditions requises pour la gagner. Et après avoir dit que le Saint-Siége avait étendu cette faveur à toutes les églises de l'Ordre séraphique, Mgr de Kerry, jetant un regard sur son nombreux auditoire, s'écria : qu'il apercevait dans l'église des fidèles venus de toute la contrée pour participer à ces grandes faveurs. «Cette grâce, ajouta-t-il, est une récompense que l'Eglise de Jésus-Christ vous accorde pour le zèle

et la générosité que vous avez déployés à élever ce temple pour la gloire de Dieu. Et non-seulement en cette fête, mais tous les jours de l'année, et durant plusieurs siècles futurs, cette maison sera pour vous et pour vos descendants un lieu de prière, de grâce et de miséricorde. Sous cette voûte qui vous couvre actuellement des multitudes viendront s'agenouiller pour obtenir de Dieu ces faveurs extraordinaires que le monde avec tout son pouvoir et toutes ses richesses ne pourrait jamais vous accorder. Ah ! s'il vous était donné comme à saint François de voir les choses futures, que de milliers de personnes vous verriez venir dans cette église pour y gagner l'indulgence de la Portioncule, pour s'y réconcilier avec Dieu dans le courant de chaque année, et pour y assister aux divins services qui y seront célébrés ! Oh, avec quelles actions de grâces vous remercierez le Seigneur d'avoir accordé l'achèvement de ce sanctuaire ! C'est vraiment une grande grâce que le Seigneur nous a faite de travailler avec lui à l'érection de cette église !...

» Rappelez-vous encore, mes Frères, ce saint homme (1) qui vint ici le premier avec quelques religieux de son Ordre pour fonder ce couvent de Killerney, qui quitta généreusement son pays et sa famille pour venir vous évangéliser et rester avec vous. Rappelez-vous cette sollicitude extrême qui ne lui laissait de repos ni jour, ni nuit, pour l'érection de cette Eglise, et qui le poussa à faire tant de courses dans les différentes parties de la contrée pour recueillir les aumônes nécessaires à cette construction. Il ne s'épargna pas lui-même, et à la fin il succomba sous le poids de tant de fatigues, et ses restes reposent ici à mes côtés, mais son âme se réjouit dans le ciel et partage en ce jour votre triomphe devant le trône de Dieu, où il chante avec les Anges et avec S. François l'éternel Alleluia. Sans aucun doute, il se ressouvient de ceux qui ont prié et travaillé avec lui, et en ce jour il unit ses prières aux vôtres, afin que cette église puisse bientôt se trouver en état de recevoir sa consécration définitive et à jamais solennelle. »

Près de trois mille personnes purent en ce jour gagner l'indulgence de la Portioncule, et plusieurs ne purent recevoir la sainte communion et par-conséquent restèrent à jeun jusque vers les cinq ou six heures de l'après-midi. (Extrait du journal intitulé : *la Chronique de Tralee.*)

(1) Le T. R. Patrice, mort victime de son zèle pour la construction de cette église, est enseveli dans son sanctuaire, jusqu'à l'achèvement de l'église.

CANONISATION SOLENNELLE

des martyrs de Gorcum et autres bienheureux, et fête du dix-huitième anniversaire séculaire du martyre des saints apôtres Pierre et Paul.

Ce fut le 29 juin, le jour de la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul, qu'eut lieu à la Basilique du Vatican, la canonisation solennelle des 27 bienheureux, parmi lesquels l'Ordre de saint François se glorifie de compter treize de ses membres. Jamais Canonisation ne fut plus solennelle; jamais Rome ne vit en pareille circonstance tant d'évêques réunis autour du Vicaire de Jésus-Christ, du Père commun des fidèles.

Avant de décrire la cérémonie de la canonisation, nous empruntons à la *Revue catholique* quelques réflexions relativement à la fête du dix-huitième anniversaire séculaire du martyre des saints apôtres Pierre et Paul.

« Il y a à peine six mois que, le jour de l'Immaculée Conception, le Cardinal préfet de la Congrégation du Concile a fait connaître aux évêques du monde entier le désir qu'avait le Souverain Pontife de les voir réunis autour de lui, pour célébrer le dix-huitième anniversaire séculaire du martyre des saints Apôtres Pierre et Paul, et assister à la canonisation de plusieurs bienheureux, rangés parmi les Martyrs, les Confesseurs et les Vierges.

» Ce court laps de temps a suffi, malgré les distances et les difficultés de toutes sortes, pour réunir autour du siége de Pierre cinq cent trente-sept cardinaux, patriarches, archevêques et évêques. Ils sont venus des quatre vents du ciel à Rome, la Ville Eternelle, le phare de la vérité, le centre de l'unité, le siége du vicaire de Jésus-Christ; ils sont venus pour vénérer, selon l'expression de S. Chrysostome, *le tombeau d'un pêcheur;* parce que ce pêcheur, crucifié sous Néron, vit encore dans ses successeurs et a fixé à Rome le siége de la religion de Jésus-Christ qui a vaincu le monde. « Deux autres fois, dit le *Journal de Rome*, en des circonstances bien douces pour un cœur religieux, nous pûmes voir de grandes réunions de l'épiscopat catholique, venu à Rome pour entourer le pontife régnant, au moment où il remplissait des fonctions augustes et pour l'aider au milieu des difficultés qu'il avait à vaincre; mais la réunion à laquelle il nous est donné d'assister aujourd'hui l'emporte de beaucoup sur celles qui eurent lieu précédemment. »

« L'Orient a voulu y être représenté dans toute la variété hiérarchique de ses rites multipliés. Il nous a envoyé les Grecs, les Melchites, les Rumènes

et les Ruthènes, les Syriens, les Chaldéens, les Maronites, les Arméniens, les Cophtes, pour protester de leur union dans la foi et la discipline avec la chaire de Pierre. L'Occident a tressailli; de la France *très-chrétienne,* de l'Espagne *catholique,* des diverses nationalités de l'Autriche *apostolique* et du Portugal *très-fidèle,* d'illustres évêques sont accourus en trés grand nombre. Il en est de même de l'Italie, de toutes les parties de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande, de la Suisse, de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Ecosse; de même encore des Amériques et de l'Océanie. Le Brésil et les Etats ou Confédérations de l'Amérique méridionale, de l'Amérique centrale, de l'Amérique du nord, ont en ce moment à Rome leurs pasteurs et leurs docteurs. Il n'y manque même pas ceux qui exercent le ministère apostolique auprès des chrétiens soumis au joug des infidèles, ou auprès de ceux qui sont encore assis dans les ténèbres de l'erreur et à l'ombre de la mort. Les amis de l'Indien, du Chinois, du Mongol, du Tartare; ceux qui appellent à la civilisation les tribus errantes et qui multiplient dans les terres désertes les fruits de la rédemption en enfantant des fils à Jésus-Christ, nous les voyons aujourd'hui rassemblés sur les sept collines pour rendre manifeste la grandeur de l'Eglise et évidente son universalité, qui s'étend du point où le soleil se lève au point où le soleil se couche. Il semble qu'après dix-huit cents ans de travaux et de luttes, le monde catholique a senti le besoin de venir à Rome pour retremper la force de sa foi sur la tombe des Apôtres et pour offrir l'hommage de sa vénération à la personne de Pierre, qui vit et règne dans la personne de son successeur, le glorieux Pie IX. »

Cérémonies de la Canonisation des Martyrs de Gorcum.

Le 29 juin, jour destiné à la grande solennité, dès l'aube on a vu la population se porter en foule de tous les points de la ville vers le Vatican, chacun chercher une place dans la Basilique pour assister à la messe, ou sur la place pour assister à la procession.

Cette procession a commencé à la chapelle Sixtine, où le Saint-Père est descendu un peu avant sept heures, s'est revêtu des ornements sacrés et a entonné l'Ave Maris Stella.

L'espace nous manque pour décrire minutieusement la cérémonie. Tous ceux qui y ont pris part marchaient sur deux rangs, tenaient un cierge allumé et un petit livre de prières imprimé pour la circonstance.

En tête de la procession et précédés des élèves de la maison des Orphelins s'avançaient sous leur bannière respective les religieux des Ordres mendiants et monastiques et les chanoines réguliers suivis de la croix du clergé séculier, des élèves du séminaire romain, du collége, des curés, des chanoines et clergés des collégiales et des chanoines et clergés des basiliques mineures et patriarcales, ces derniers précédés des pavillons et des clochettes. La marche était fermée par Mgr le vice-gérant entouré des membres du tribunal de S. Em. le Cardinal Vicaire.

A la suite du clergé venaient les membres de la S. Congrégation des Rites, les consulteurs appartenant aux ordres religieux et au clergé séculier, les prélats, les procureurs et les avocats des causes des bienheureux et des saints.

Puis les sept bannières des bienheureux qui allaient être canonisés. La première, de la bienheureuse Germaine Cousin, était portée par la Confrérie du Très-Saint-Sacrement de sainte Marie *in Via*, précédée de prêtres du diocèse de Toulouse revêtus de la *cotta* et tenant un cierge, et accompagnée de quatre d'entre eux tenant les cordons ; la seconde, de la bienheuse Marie-Françoise des Cinq Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, était portée par la Confrérie des Stigmates de S. François, et accompagnée de religieux Alcantarins de Naples, et de leur syndic, tenant les cordons; la troisième, du B. Léonard de Port-Maurice, était accompagnée de Franciscains de la stricte Observance et par leur syndic et portée par l'archiconfrérie des Amis de Jésus et Marie ; la quatrième, du B. Paul-de-la Croix, entourée de religieux Passionistes, était portée par l'archiconfrérie du Très-Saint-Sacrement de S. Pierre; la cinquième des BB. dix-neuf martyrs de Gorcum, était entourée de religieux des divers Ordres auxquels appartenaient ces héros. Le Provincial des Récollets de la Belgique précédait la bannière, comme représentant de la Province à laquelle appartenaient les Martyrs franciscains, tandis que ses deux compagnons religieux de la même Province et parents de S. François de Roy tenaient les cordons; la sixième, du B. Pierre d'Arbues, était entourée de religieux de l'Ordre de la Merci, tenant des cierges, de quelques parents du bienheureux, tenant les cordons, et portée par la Confrérie de Sainte-Marie-de-la-Neige; la septième, enfin, du B. Josaphat Kuncewicz, était accompagnée des Basiliens de Grotta-ferrata et portée par la Confrérie des Cinq Plaies.

Venait ensuite la Chapelle pontificale; puis le dernier auditeur de la Rote.

Le clergé séculier portait les ornements rouges : le prélat auditeur de Rote, qui devait remplir les fonctions de sous-diacre apostolique, l'aube et la *tonacella;* le diacre et le sous-diacre grecs, les ornements de leur rite. Ils étaient suivis des Pères Pénitenciers du Vatican en chasuble damassée, des abbés *nullius* et des abbés généraux en chape damassée et la mitre de lin sur la tête. Les évêques, archevêques et patriarches du rite latin portaient la chape lamée d'or et la mitre de lin ; ceux des rites orientaux, les ornements qui leur sont propres. Plus de 450 prélats, disposés selon l'ordre des préséances, s'avançaient deux à deux, les patriarches, archevêques et évêques latins marchant à côté de patriarches, archevêques et évêques grecs-melchites, grecs-ruthènes, grecs rumènes, grecs-bulgares, arméniens, syriens, chaldéens, maronites, Coptes. Spectacle imposant, que Rome n'avait pas contemplé depuis plusieurs siècles. Derrière les patriarches venaient les cardinaux diacres en dalmatique, les cardinaux prêtres en chasuble et les cardinaux évêques en chape.

Plus près de Sa Sainteté s'avançaient les conservateurs et le sénateur de Rome, le prince assistant au trône, le vice-camerlingue de la sainte Eglise, les deux auditeurs de la Rote qui soutiennent la *falda* du Saint-Père, les deux cardinaux-diacres assistants, le cardinal-diacre ministrant, les deux premiers maîtres des cérémonies. Les personnages dits de *Custodia Pontificis* étaient rangés autour de l'auguste chef de l'Eglise; officiers supérieurs des gardes noble, suisse et palatine, camériers secrets d'épée et de cape, massiers, *palafrenieri* et *sediari*, sous la direction du grand *forière* et du grand *cavallerizzo* et tenant soulevée sur leurs épaules la *sedia gestatoria*, où était assis le Souverain-Pontife, la mitre en tête, enveloppé dans les plis du manteau pontifical, la main gauche recouverte d'un voile de soie brodé d'or et portant un cierge allumé, la droite se levait de temps en temps pour bénir le peuple. Ce peuple, qui encombrait l'immense place, se heurtait, se soulevait pour découvrir le Maître infaillible de la foi porté sous le dais, entre les *flabelli*, et s'agenouillait avec émotion et respect pour recevoir sa bénédiction.

Derrière Sa Sainteté, l'auditeur général de la Chambre, le trésorier général, le majordome, le personnel du collége des proto notaires apostoliques et les généraux d'Ordres formaient la marche.

La procession, sortie sur la place par le portique des Suisses, l'a traversée, s'est engagée sous le portique opposé, est entrée dans la basilique et s'est arrêtée à l'autel du Saint-Sacrement.

La basilique était décorée avec une magnificence inouïe. Le regard était attiré tout d'abord par la partie principale de l'ornementation, c'est-à-dire par les bannières en l'honneur des princes des Apôtres et des bienheureux qui allaient être canonisés. Les piliers étaient tendus de soie. Quinze mille cierges étincelaient le long des corniches, devant les niches des saints et sur d'immenses candélabres. De la voûte de la grande nef pendait la croix renversée de St-Pierre surmontée de la tiare et des clefs en cristaux d'un vif éclat.

La procession achevée, tous les personnages qui devaient prendre part à la cérémonie de la Canonisation et de la messe papale sont entrés dans le chœur, où chacun a pris la place qui lui était assignée, et le Saint-Père s'est assis sur son trône.

La cérémonie de la Canonisation allait commencer. Le Cardinal procureur de la Canonisation s'est avancé devant le trône, entouré d'un maître des cérémonies et d'un avocat consistorial. L'avocat au nom de S. Em., a dit au Saint-Père :

« Très-Saint Père, le Révérendissime Cardinal ici présent supplie instamment Votre Sainteté de daigner inscrire au catalogue des saints de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et déclarer que tous les fidèles chrétiens doivent admettre comme saints les bienheureux Josaphat, Pierre, Nicolas et ses compagnons, Martyrs ; Paul et Léonard, confesseurs ; Françoise et Germaine, vierges. »

Mgr Pacifici, secrétaire des brefs *ad Principes,* a répondu en latin, au nom du Saint-Père, que sa Sainteté, bien que pleinement édifiée sur les vertus de ces bienheureux, ordonnait néanmoins l'assistance d'implorer les secours d'en haut par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, des SS. Apôtres Pierre et Paul et de toute la cour céleste. A ces mots, deux chapelains chantres ont entonné les *Litanies des saints,* qui ont été poursuivies jusqu'au premier *Kyrie eleison.*

Les litanies terminées, l'avocat a répété la formule de l'instance en y ajoutant au mot *instanter.....* le mot *instantius.....* Puis on a chanté le *Veni Creator.* Enfin l'avocat a répété une troisième fois la formule de l'instance, en ajoutant aux mots *instanter.....* et *instantius.....* le mot *instantissime.....*.

Sur ce, le saint Père, la mitre en tête, en qualité de Docteur et de chef de l'Eglise universelle, a parlé en ces termes :

» En l'honneur de la Très-sainte et Indivisible Trinité, pour l'exaltation

de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, en vertu de l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux Apôtres Pierre et Paul et de la Nôtre; après avoir mûrement délibéré et imploré souvent le secours divin, et du conseil de nos vénérables Frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, les patriarches, les archevêques et les évêques qui se trouvent à Rome, nous déclarons et définissons être saints les bienheureux Josaphat Kuncevich, Pierre de Arbues, Nicolas Pieck avec ses compagnons, savoir : Jérôme, Théodoric, Nicaise, Jean, Willehade, Godefroid de Mervel, Antoine de Weert, Antoine de Horn, François, Jean, Adrien, Jacques, Jean d'Osterwyck, Léonard, Nicolas, Godefroid de Dune et André, prêtres, Pierre et Corneille, frères laïcs, *tous Martyrs*; Paul de la Croix et Léonard de Port-Maurice, *Confesseurs;* Françoise et Germaine, *Vierges*. Nous statuons en outre que l'Eglise universelle fasse annuellement leur mémoire. »

A ces mots solennels, l'avocat consistorial a remercié Sa Sainteté au nom du Cardinal Procureur, en ajoutant qu'il la suppliait de vouloir bien ordonner l'expédition des Lettres apostoliques concernant la Canonisation.

Le Saint-Père a répondu « *Decernimus* » — et l'a béni. Puis l'avocat, adressant la parole aux proto-notaires apostoliques, les a priés de dresser acte du tout; à quoi le premier de ces prélats a répondu, en se tournant vers les Camériers secrets appelés à rendre témoignage : *Conficiemus vobis testibus*. — Ce grand acte accompli, Sa Sainteté a entonné le *Te Deum*, auquel a répondu le peuple. Les chants de la basilique communiquaient l'allégresse de l'assistance aux fidèles qui n'avaient pu en faire partie, les canons du château Saint-Ange annonçaient le grand événement à la Ville Eternelle, et les cloches de toutes les églises conviaient tous les fidèles à reciter les prières prescrites pour gagner les indulgences.

Après le *Te Deum*, le premier des cardinaux diacres assistants a recité à haute voix le verset « *Orate pro nobis, Sancti Josaphat, Petre, Nicolae, tuique Socii, Paule, Leonarde, Maria Francisca et Germana.* » Priez pour nous, saints Josaphat, Pierre, Nicolas et vos compagnons, Paule, Léonard, Marie Françoise et Germaine.

Le peuple y ayant répondu, Sa Sainteté a recité l'oraison propre des nouveaux saints, et l'*Amen* répondu par le peuple a mis fin à l'acte de la Canonisation.

Le Saint-Père, montant alors sur le trône de *Tierce*, a pris les ornements pontificaux pour la messe qu'il allait célébrer; outre les prélats désignés

plus haut comme assistants au trône, S. Em. le cardinal Patrizi assistait Sa Sainteté en qualité de Cardinal évêque, S. Em. le cardinal Mertel en qualité de diacre ministrant, et Mgr Negroni, auditeur de Rote, en qualité de sous-diacre apostolique. L'Oraison des nouveaux saints a été unie à celle du jour sous la même formule finale, et, après le chant de l'Evangile en grec et en latin, Sa Sainteté a prononcé l'Homélie suivante.

Homélie que le Saint-Père a prononcée à Saint-Pierre, après l'Evangile, le jour de la Canonisation des Martyrs de Gorcum.

« Voici enfin, Vénérables Frères et Fils bien-aimés, qu'a lui, pour nous, ce jour si désiré, où, par un bienfait particulier de Dieu, il nous a été donné de célébrer ensemble les solennités séculaires consacrées par les triomphes du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, et de Paul, compagnon de son apostolat, ainsi que de décerner à plusieurs héros de notre divine religion le culte et les honneurs des saints.

» C'est pourquoi rejouissons-nous dans le Seigneur et livrons-nous à l'allégresse spirituelle, quand revient ce jour glorieux, digne d'être célébré par la vénération et par la joie de l'univers catholique entier et surtout de notre ville.

» En effet, dans ce jour solennel, Pierre et Paul, les grandes lumières de l'Eglise, souverains martyrs, docteurs de la loi, amis de l'époux, yeux de l'épouse, pasteurs des troupeaux, gardiens du monde, montèrent par leur bienheureux martyre au royaume céleste.

» Ce sont ces hommes par lesquels a brillé sur toi, Rome, la lumière de l'Evangile du Christ, et c'est à leur école que toi, qui étais une maîtresse d'erreur, tu es devenue l'élève de la vérité. Ce sont ces hommes qui, pour t'introduire dans les sphères célestes, t'ont beaucoup mieux et plus heureusement fondée que ceux dont le soin a jeté les bases de tes premières murailles.

» Ce sont ces hommes qui t'ont élevée à un tel degré de gloire que tu as été faite la nation sainte, le peuple choisi, la cité sacerdotale, et que, devenue la capitale du monde, grâce au siége sacré du bienheureux Pierre, tu étends par la religion divine ton règne plus loin que tu ne le faisais par ta domination terrestre.

» Ici sont joints ces deux hommes couverts de vêtements splendides,

hommes de miséricorde, nos véritables Pères, nos vrais Pasteurs, ceux qui nous ont engendrés par l'Evangile.

» Qui est plus glorieux que Pierre? Lui qui, éclairé par la divine lumière, a reconnu le premier de tous et a dévoilé à tous le très-profond secret de la majesté éternelle ; lui qui, en confessant que le Christ Notre-Seigneur est le Fils du Dieu vivant a établi notre foi sur les fondements les plus fermes et les plus invincibles. C'est lui qui est la pierre inébranlable sur laquelle le Fils du Père éternel a bâti son Eglise avec une telle solidité, que les portes de l'enfer ne pourront jamais prévaloir contre elle.

» C'est à lui qu'ont été confiées par le Christ Notre-Seigneur les clefs du royaume des cieux, la suprême puissance, le soin de paître les agneaux et les brebis, de confirmer ses frères, de gouverner l'Eglise universelle, et c'est lui dont la foi ne doit jamais défaillir, non plus que dans ses successeurs, placés sur cette chaire romaine.

» Qui est plus saint que Paul? Lui qui, choisi par le Seigneur pour porter son nom en face des peuples et des Rois et des fils d'Israël, fut ravi au troisième ciel, en récompense de ses vertus, et initié à la connaissance des secrets célestes, afin que, docteur futur de l'Eglise, il apprît parmi les anges ce qu'il devait prêcher parmi les hommes.

» Ces deux bienheureux, Pierre et Paul, prêchant dans un même esprit la doctrine sacrée de la loi nouvelle, subissant courageusement pour le Seigneur tous les périls, toutes les difficultés, tous les travaux, toutes les peines, tous les tourments, ont introduit le nom et la religion du Christ parmi les gentils ; ils ont vaincu la philosophie païenne, jeté l'idolâtrie à bas de son trône et répandu au loin la lumière de la vérité évangélique par la sainteté de leurs actes et de leurs écrits ; car leur renommée a parcouru toute la terre, leurs paroles sont allées aux extrémités du globe, et ils ont consacré leur doctrine au jour même de leur supplice par leur sang vénérable et par leur mort héroïque.

» Aussi, vénérables Frères et Fils bien-aimés, pendant que nous célébrons dans des rites solennels et dans une joie extrême, la gloire de ces deux Apôtres, et que nous entourons de toute notre vénération leurs cendres sacrées près desquelles nous sommes réunis, exaltons dans nos discours leurs illustres actions, et surtout imitons leurs vertus avec notre zèle le plus ardent.

» C'est encore une joie profonde qui nous inonde, lorsque Dieu nous permet, en ce bienheureux jour, de décerner le culte et les honneurs des saints

aux martyrs invaincus du Christ, Josaphat Konceviez, évêque de Polotsh, du rite ruthène, Pierre Arbues, Nicolas Picci et ses dix-huit compagnons, aux deux glorieux confesseurs Paul de la Croix, Léonard du Port-Maurice, et enfin aux illustres vierges Marie-Françoise des Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ et Germaine Cousin.

» Tous, bien qu'entourés de nos faiblesses, et sur cette terre d'exil soumis à de grands périls et à de nombreuses pérégrinations, mais animés d'une foi inébranlable et d'une espérance invincible, ainsi que d'un ardent amour pour le prochain, portant partout dans leurs corps la mortification du Christ et devenus les images du Fils de Dieu, souffrant pour l'amour du Christ les dernières extrémités, ils ont magnifiquement triomphé de la chair, du monde et des embûches du démon. Ils ont illustré, par la splendeur de leur sainteté et par leurs éclatants prodiges, l'Eglise catholique, et ils nous ont laissé à imiter les plus généreux exemples de toutes les vertus.

» Devenus maintenant les amis de Dieu, revêtus des robes blanches, ils partagent l'exaltation de la céleste Jérusalem, et ils s'enivrent des dons qui surabondent dans la maison du Seigneur, parce que le Seigneur les comble de la joie de son visage et les abreuve d'un torrent de voluptés; brillant comme le soleil, ils possèdent la palme et la couronne, ils règnent avec le Christ dans l'éternité et ils le prient pour nous, sûrs déjà de leur propre immortalité et soucieux encore du soin de notre salut.

» Ainsi donc, vénérables Frères et Fils bien-aimés, rendons au Dieu de toute consolation d'humbles actions de grâces de ce que, au milieu de toutes les calamités et de tous les périls qui affligent l'Eglise et la société civile, il a daigné, par ces illustres martyrs, confesseurs et vierges, accorder à sa sainte Eglise de nouveaux, de solides secours et au peuple fidèle d'illustres modèles de vertu.

» Suivons avec un zèle infatigable les précieux vestiges de ces saints, et de la sorte, de plus en plus enflammés par le même esprit de foi, d'espérance et de charité, méprisons ce qui est de la terre et considérons uniquement ce qui est du ciel.

» Marchons d'un pas plus rapide dans les sentiers du Seigneur, et, renonçant au désir du siècle, vivons avec sobriété, avec justice, avec piété; et tous unanimes, souffrant ensemble, efforçons-nous par nos bonnes œuvres de rendre certaines notre vocation et notre élection.

» Qu'il nous soit permis maintenant, en toute confiance et humilité, d'e-

lever nos yeux vers vous, Dieu, Notre-Seigneur, qui, riche de miséricordes, manifestez surtout votre puissance par la pitié et le pardon. Contemplez d'un œil propice votre Eglise sainte ballotée par tant d'orages, considérez cette société humaine secouée par tant de tempêtes; et en faveur des mérites de vos Apôtres Pierre et Paul, et de ces martyrs, confesseurs et vierges, éloignez votre colère, multipliez sur nous votre miséricorde, et faites, par votre vertu Toute-puissante, que l'Eglise, triomphant de ses ennemis sur toute la surface de l'univers, s'étende de jour en jour plus heureuse et plus prospère, et que tous les peuples, se délivrant de tous les vices, se rencontrent dans l'unité de la foi et de la connaissance de votre Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ. Enfin, de votre droite divine protégez et défendez cette ville contre toutes les embûches et contre tous les efforts de ses ennemis. »

Lorsque le Saint-Père eut achevé son homélie, le cardinal-diacre célébrant dit à haute voix le *Confiteor*, en ajoutant, après les noms des Saints Apôtres Pierre et Paul, ceux des nouveaux Saints. Le sous-diacre apostolique s'approcha du trône avec la croix papale, et le Souverain Pontife, après avoir donné solennellement la bénediction apostolique, fit promulguer l'*Indulgence plénière* pour ceux qui visiteraient les tombeaux des nouveaux Saints aux jours marqués pour la solennité de leur fête.

Ensuite le Saint Père entonna le *Credo*. Tous les évêques au nombre de cinq cents ont récité avec Sa Sainteté le symbole de Saint-Athanase, l'expression de la foi de l'Eglise depuis le commencement, l'expression de la foi catholique sur la terre. Tous ces hommes doctes, instruits en des lieux différents, appartenant à des nationalités diverses et souvent ennemies, dont plusieurs ne se connaissaient pas quelques jours auparavant, ont spontanément, pour ainsi dire, et sans s'être concertés, exprimé les mêmes croyances dans les mêmes termes, sans hésitation, sans réserve, avec une conviction qui ne reculerait pas devant le martyre. Et aucun d'eux ne parlait pour lui seul; tous ils représentaient des diocèses, des populations entières obéissant à leur autorité, parlant et pensant comme eux, et comme eux prêts à sceller leur foi de leur sang. Où trouver un plus grand spectacle, en ce moment surtout où, hors de l'Eglise, il n'y a que divisions, guerres, conflits, et où les sociétés, dissoutes par les principes révolutionnaires, se réduisent à n'être plus que des poussières d'hommes.

A l'offertoire, les offrandes propres au rite de la canonisation furent présentées à Sa Sainteté; il y en eut sept, correspondant au nombre des causes

de canonisation. Chacune d'elles consistait en cinq cierges ornés de peintures, en deux pains, deux petits barils pleins, l'un de vin, l'autre d'eau, et en trois volières, renfermant, la première, deux tourterelles, la seconde deux colombes, la troisième quelques petits oiseaux. La présentation en fut faite par les Eminentissimes cardinaux qui forment la Sacrée Congrégation des Rites, accompagnés des personnes qui sont désignées dans le cérémonial.

Tandis que cette cérémonie s'accomplissait, trois chœurs, formés de plus de quatre cents voix, chantaient les paroles : *Tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo ecclesiam meam, et portae inferi non praevalebunt adversus eam* (Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle). Ces paroles, mises en musique pour la circonstance par le chapelain chantre pontifical Dominique Mustafà, ont produit un effet vraiment merveilleux et ont électrisé tous les assistants.

La présentation des offrandes achevée, le Saint-Père termina le Très-Saint Sacrifice, après lequel l'Eminentissime Cardinal Mattei, Archi-prêtre de la Basilique, et deux chanoines, lui firent selon l'usage la présentation du presbytère. De là Sa Sainteté se rendit sur la *Sedia gestatoria* à la chapelle de la Pitié, où Elle quitta les ornements sacrés.

NOUVELLES DIVERSES.

Le 15 août, fête de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, la statue miraculeuse de Notre-Dame de Hasselt, dite *Virga Jesse*, a été solennellement couronnée, au nom de Sa Sainteté Pie IX, par Mgr le comte François Xavier de Mérode, archevêque de Mélytène, et délégué du chapitre de Saint-Pierre à Rome.

Chaque fois qu'il s'est agi de payer à Notre-Dame *Virga Jesse* un tribut d'amour et de reconnaissance, chaque fois qu'il s'est agi d'organiser en son honneur quelque manifestation publique et solennelle, les habitants de Hasselt se sont montrés remplis de zèle et de ferveur pour la gloire de leur puissante Protectrice, mais cette fois ils se sont surpassés.

Plusieurs jours d'avance, la ville avait commencé à se transformer en se revêtant de ses plus beaux habits de fête. Chaque rue, chaque maison avait ses ornements; partout le drapeau pontifical se mêla aux couleurs nationales; la manifestation, on peut le dire, a été universelle et unanime.

Jeudi, dès le point du jour, des salves d'artillerie annonçaient au loin la grande solennité. Vers 8 heures 1/2, un convoi spécial du chemin de fer amenait Mgr de Mérode, qui a été reçu à la station par les différentes auto-

rités et de la station à l'église Notre-Dame, desservie par les Pères Récollets, amené en triomphe, au milieu des acclamations d'une foule innombrable.

Pendant ce temps-là les différentes lignes du chemin de fer continuaient à amener des masses compactes d'étrangers. La capitale avait fourni une nombreuse députation, tant pour vénérer la statue miraculeuse de Notre-Dame que pour acclamer, dans Mgr de Mérode, le saint et immortel Pontife-Roi, Pie IX. On peut dire sans exagération que la ville contenait plus de 30,000 étrangers. Non-seulement l'église Notre-Dame, mais encore toutes ses avenues étaient encombrées par les flots d'une immense multitude, tout le temps que dura la messe Pontificale, avant laquelle eut lieu la prestation du serment et la bénédiction des couronnes.

Quand elle fut terminée, le cortége s'est mis en marche vers la Grande Place où devait avoir lieu la cérémonie du couronnement, et au milieu de laquelle s'élevait une magnifique estrade surmontée d'un trône par la statue de Notre-Dame. L'espace nous manque pour décrire la grandeur, la pompe, la majesté de cette procession, le solennel silence qui se fit dans ses rangs, placés en multiples couronnes autour de l'estrade, lorsque l'image vénérée fut portée sur son trône et que Mgr de Mérode éleva la couronne au-dessus de sa tête, la déposa sur son front séculaire. Au silence de l'admiration succéda bientôt un enthousiasme indescriptible. Pendant plus de cinq minutes, la place retentit de ces cris mille fois répétés : *Gloire à la Reine des Cieux! Bénie soit Notre-Dame! Vive Pie IX! Vive le Pontife-Roi! Vive Mgr de Mérode!* En même temps toutes les cloches sonnaient à grandes volées et le canon mêlait sa voix puissante aux acclamations populaires.

Son Excellence Monseigneur de Mérode fit ensuite une touchante allocution et la termina par un acte de consécration pour toute l'assistance à la Vierge couronnée. Alors recommencèrent les acclamations, qui se continuèrent pendant le chant des hymnes d'actions de grâce jusqu'après la rentrée dans l'église.

Vers 2 heures la ville offrait un banquet splendide à son hôte illustre. Le banquet terminé, Mgr de Mérode se rendit au doyenné pour y faire une visite à M. le chanoine Vanderryst curé doyen, depuis quelque temps indisposé. Cette visite fut des plus touchantes. L'illustre prélat exprima à M. le Doyen le souhait que les prières de ses paroissiens lui procurrassent bientôt, par l'intercession de la Virga-Jesse, un parfait rétablissement.

Après le salut, qui fut célébré à 5 heures, Mgr de Mérode se dirigea vers la station; là de nouveau toute la foule s'était donné rendez-vous pour acclamer une dernière fois l'illustre prélat. A peine arrivé à la station, Mgr de Mérode se trouva entouré, les cris recommencèrent; on n'entendait plus que Vive Pie IX, Vive Mgr de Mérode! Au milieu de l'enthousiasme général s'est produit une épisode qui a vivement ému la foule. L'ancien ministre des

armes de Sa Sainteté ayant reconnu un de ses anciens camarades de l'armée belge, l'honorable général Le Roy, commandant la province de Limbourg, qui s'approchait de lui, lui serra avec émotion et fraternellement la main, lui exprimant le regret de n'avoir pas été informé de son séjour à Hasselt et d'avoir manqué ainsi le bonheur de lui rendre visite.

Mgr de Mérode s'informa, avec le plus vif intérêt du sort des anciens frères d'armes dont il avait été le camarade pendant qu'il servait dans l'armée belge comme lieutenant, ayant pour capitaine le brave général Le Roy. L'entretien, qui dura pendant plus de dix minutes, dût être plein d'émotion, car, lorsque le départ du convoi vint l'interrompre, une larme brillait dans les yeux de l'ancien soldat et du brave général.

Le train s'et mis en marche vers Liége, au milieu des cris mille fois répétés de Vive Pie IX, Vive Mgr de Mérode.

Le soir la ville s'est illuminée tout entière. L'humble chaumière avait allumé sa pauvre chandelle et les maisons de notre opulente bourgeoisie resplendissaient de lumière.

Pour avoir une idée de cette solennelle manifestation religieuse il faudrait en avoir été témoin, et pour comprendre les cérémonies du couronnement, il faudrait avoir lu l'une ou l'autre des brochures, flamande ou française, qui ont paru à Hasselt à cette occasion.

— Au mois de juillet on a célébré, au couvent des Frères-Mineurs de l'Observance d'*Ara Coeli* à Rome, un *triduum* très-solennel en l'honneur des saints martyrs de Gorcum, de saint Léonard de Port-Maurice et de sainte Françoise des Cinq Plaies. Mgr de Mérode, en sa qualité de Belge, y a chanté à cette occasion la messe pontificale. L'église était éblouissante de lumières et de décorations, et la population romaine s'y est portée en foule durant toute la durée des pieux exercices. Ces fêtes ont été suivies de quatre jours de solennité en l'honneur des martyrs du Japon béatifiés le 7 juillet.

— On a aussi commencé en Belgique à célébrer cette canonisation ; c'est la paroisse d'Assche, où est né saint Pierre Van der Slagmolen, frère laïc franciscain, qui chez nous a inauguré ces fêtes par une procession solennelle, à laquelle assistait Son Eminence le Cardinal de Malines et où furent représentés les dix-neuf martyrs de Gorcum, et par huit jours d'exercices spirituels et des sermons prêchés par les Pères Récollets.

Le 8 septembre commencera une autre octave, en l'honneur de ces glorieux martyrs, dans l'Eglise de St-Nicolas à Bruxelles. On sait que cette église était la plus rapprochée de l'ancien couvent des Frères-Mineurs. Nous apprenons que Son Eminence le cardinal archevêque de Malines inaugurera les solennités par une messe pontificale.

Durant l'Octave il y aura trois sermons par jour, prêchés par les Pères Récollets. On exposera à cette occasion le tableau représentant St-François de Roy que Son Eminence a fait peindre à ses frais pour honorer la mémoire de son saint parent.

On prépare également des fêtes à célébrer au mois d'octobre dans la métropole.

Au mois de novembre les Pères Récollets commenceront à leur tour à célébrer successivement, dans leurs divers couvents, la canonisation des saints martyrs de Gorcum, de saint Léonard de Port-Maurice et de sainte Marie Françoise des Cinq Plaies, tierçaire, ainsi que la béatification de leurs martyrs Japonais.

NÉCROLOGIE.

Le 21 août est pieusement décédé au couvent des Pères Récollets à Roubaix le R. P. Materne Van Eybergen, après une longue maladie contractée au couvent de Killarney, où il a exercé pendant quelques années un zèle tout apostolique et où sa mémoire est encore en grande vénération.

